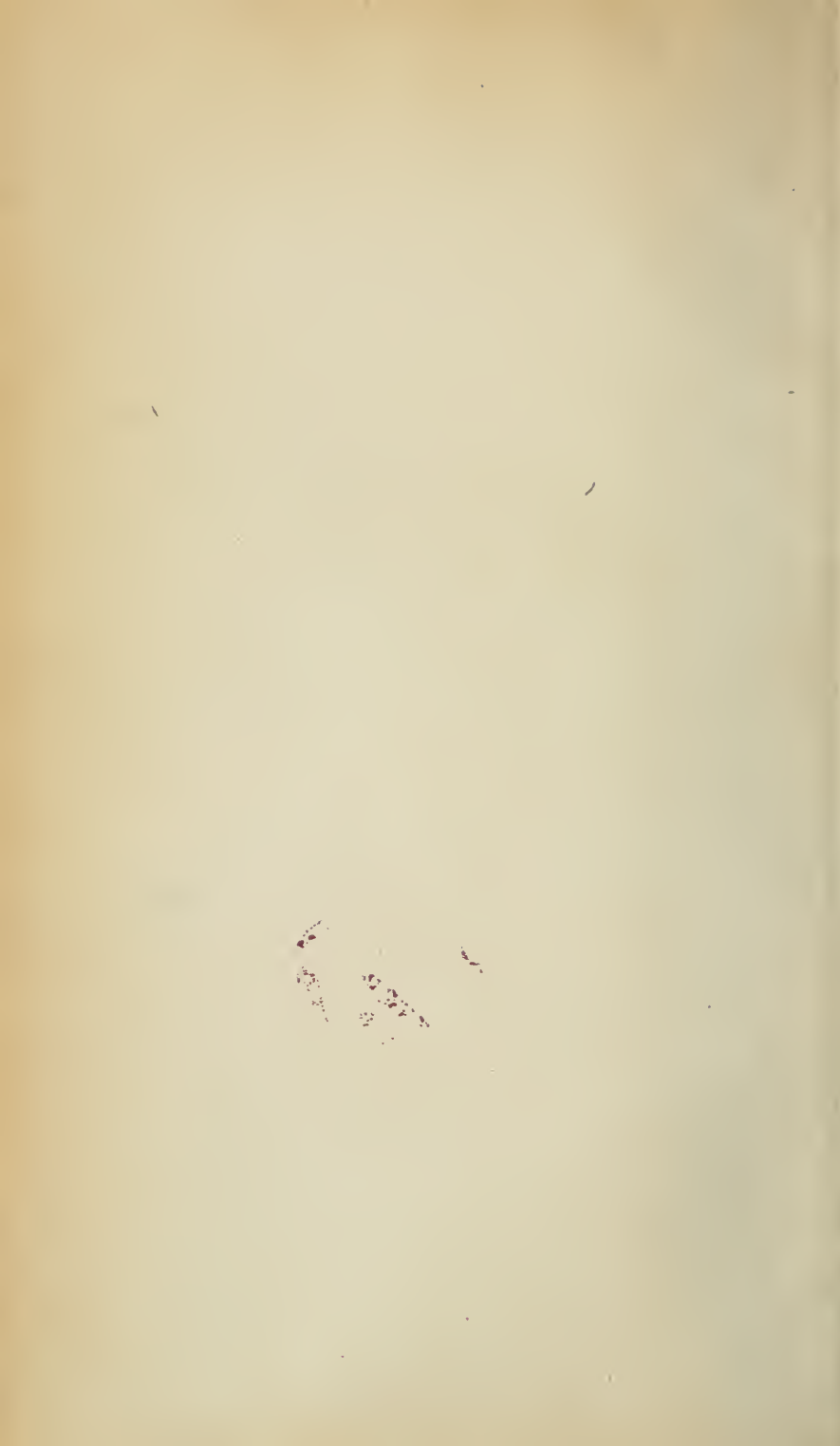


HOLY REDEEMER LIBRARY, WINDSOR



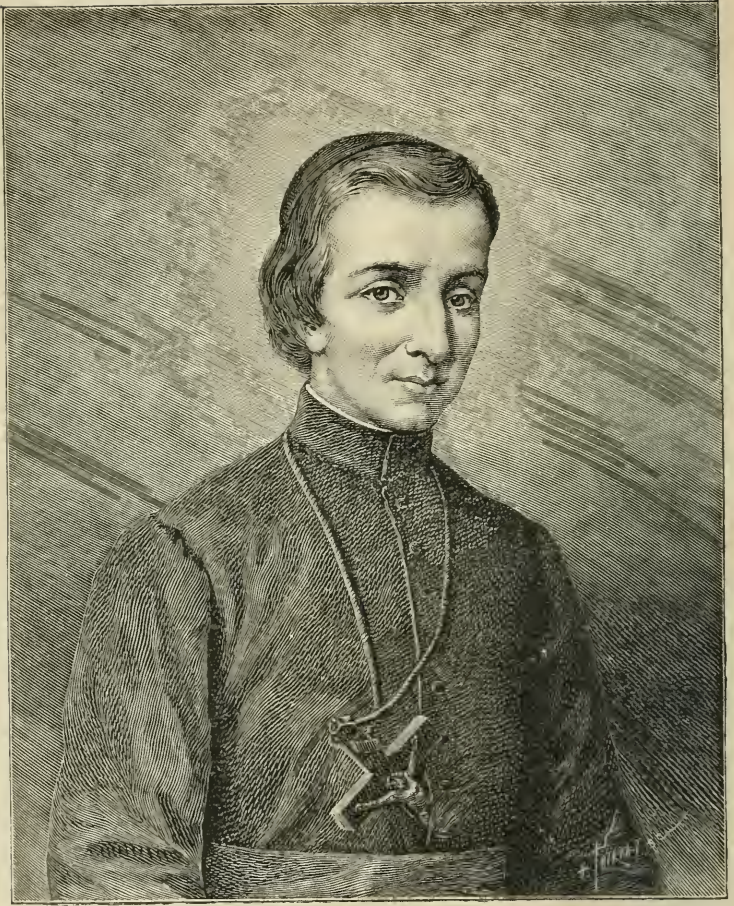
PERMIS D'IMPRIMER

Lyon, 10 janvier 1890.

P.-M. BELMONT, *v. g.*



Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa



LE BIENHEUREUX
PIERRE-LOUIS-MARIE CHANEL
PRÊTRE MARISTE, PREMIER MARTYR DE L'Océanie

VIE DU BIENHEUREUX
PIERRE-LOUIS-MARIE CHANEL

PRÊTRE DE LA SOCIÉTÉ DE MARIE
ET PREMIER MARTYR DE L'OCÉANIE

PAR

Le R. P. NICOLET

Prêtre de la même Société et Postulateur de la cause de Béatification.

DEUXIÈME ÉDITION



LYON

LIBRAIRIE GÉNÉRALE CATHOLIQUE ET CLASSIQUE
EMMANUEL VITTE, DIRECTEUR

Imprimeur-libraire de l'Archevêché et des Facultés catholiques

3, PLACE BELLECOUR, 3

—
1890



APPROBATIONS

Sainte-Foy-lès-Lyon, le 7 avril 1889.

MON BIEN CHER PÈRE,

Je suis heureux d'apprendre que votre travail pour une nouvelle édition de la *Vie du P. P.-L.-M. Chanel*, prêtre de notre Société et premier martyr de l'Océanie, est terminé. Ce n'est pas un ouvrage nouveau, et le soin avec lequel vous en avez revu toutes les parties, le rend plus digne encore de l'approbation qui lui a été donnée par mon prédécesseur. Je l'approuve donc très volontiers comme lui, et j'en autorise, en ce qui dépend de moi, l'impression.

Bien affectueusement tout à vous en J., M., J.

A. MARTIN, *Sup. gén. S. M.*

APPROBATION DE LA PREMIÈRE ÉDITION

ÉVÊCHÉ

de

St-Brieuc et Tréguier

Saint-Brieuc, le 14 octobre 1884.

MON RÉVÉREND PÈRE,

Monseigneur l'Evêque de Saint-Brieuc a bien voulu me confier le soin d'examiner la *Vie du Vénérable Père Chanel* que vous venez d'écrire et que vous allez publier. J'ai donc lu

votre volume avec une scrupuleuse attention ; et je dois dire tout d'abord que je n'y ai rien trouvé qui ne fût de la plus exacte orthodoxie. Je me hâte d'ajouter que j'ai goûté un grand charme dans la lecture de ces pages intéressantes, et, en même temps, j'ai constaté qu'il s'en dégage un parfum de piété qui, embaumant l'âme, ne sera pas l'un des moins vifs attraits de votre livre. A force de patientes investigations, vous êtes arrivé à recomposer la trame de cette existence à la fois si courte et si remplie, et vous la faites revivre dans un style d'une élégante simplicité et avec un accent de vérité d'un effet saisissant. Les documents abondent entre vos mains ; les correspondances, les témoignages, vous avez su les disposer habilement, sans nuire à la marche du récit, et dans ce cadre apparaît lumineuse la douce et caractéristique physionomie du Vénérable Père Chanel. Votre ouvrage, j'ose le prédire, ne sera lu sans intérêt et sans profit par aucune catégorie de lecteurs. Les personnes du monde y verront avec une profonde édification à quel degré d'héroïsme peut s'élever le dévouement inspiré par le Catholicisme. Notre œuvre naissante de la *Cléricature* trouvera un modèle à suivre dans cette école presbytérale de Cras où s'est développée la vocation du futur apôtre. Mais votre livre pourra surtout servir de *Manuel* et de guide aux écoliers, aux séminaristes, aux prêtres, aux professeurs, aux missionnaires. Le serviteur de Dieu leur a tracé la voie : *Et quid non potero quod isti et istæ?* Votre publication est donc appelée, d'après mon humble avis, à produire un grand bien ; c'est le meilleur des succès et la seule récompense que votre zèle ambitionne. Elle aura de plus, j'en ai la douce confiance, pour résultat de hâter la béatification du Vénérable Père Chanel, le premier martyr et la gloire de la Société de Marie.

Daignez agréer, mon Révérend Père, l'expression de mon respectueux dévouement.

A. DUBOURG, *Vic. gén.*



PRÉFACE

En 1867, dix ans après l'introduction de la cause de béatification du premier martyr de l'Océanie, Pierre-Louis-Marie Chanel, le P. Bourdin faisait paraître sa biographie. Comme il nous le dit lui-même, il n'avait rien négligé pour se procurer les éléments de son travail. « Par une insigne faveur de la Providence, nous avons vécu, près de six ans, sous le même toit que notre vénérable confrère. Durant cette période, l'une des plus intéressantes de sa vie, nous avons pu juger, pour ainsi dire, une à une ses actions, surprendre quelques secrets de sa belle âme, et entrevoir le degré de sainteté auquel il est parvenu. A nos propres souvenirs se joignent ceux que nous avons recueillis, en suivant à la trace de ses pas le serviteur de Dieu, depuis son bas âge jusqu'à son départ pour l'Océanie: nous avons interrogé de vive voix et par lettre sa famille, ses camarades d'enfance, ses maîtres, ses amis, en un mot, toutes les personnes qui, l'ayant vu de plus près, l'ont par conséquent mieux connu. A l'égard de son apostolat

« et de son martyr, nous avons eu à notre disposition
» tous les documents qu'on a pris soin de recueillir sur
« le théâtre même de ses travaux et de sa mort glo-
« rieuse. »

Le nouvel auteur n'avait pas à chercher bien loin les matériaux de son livre. Il les trouvait sous sa main; il n'avait souvent qu'à analyser l'ouvrage du P. Bourdin et à lui emprunter la plupart des récits. Comme il ne se proposait qu'un but : faire connaître et glorifier le serviteur de Dieu, il n'a pas craint d'user largement de la permission qui lui était accordée.

Cependant, le lecteur, s'il compare les deux ouvrages, remarquera d'assez grandes différences dans la narration d'un certain nombre de faits qui sont rapportés au livre premier de cette histoire. L'auteur a dû introduire ces modifications, parce qu'il a eu le bonheur de recueillir de nouveaux témoignages et qu'il a pu tout faire contrôler par des témoins oculaires. Les écrits du bienheureux martyr, les procès apostoliques et d'autres documents l'ont forcé de changer presque entièrement le livre second. Ecrivant la vie d'un saint, il a voulu mettre dans son récit toute l'exactitude possible. Il ne saurait exprimer les joies et les consolations qu'il a goûtées en composant son livre. Puissent ces modestes pages contribuer à la gloire de Dieu et à l'honneur du saint martyr!



VIE DU BIENHEUREUX

PIERRE-LOUIS-MARIE CHANEL

LIVRE PREMIER

DEPUIS LA NAISSANCE JUSQU'AU DÉPART POUR
L'OCÉANIE

CHAPITRE PREMIER

PREMIÈRE ENFANCE. — LE PETIT BERGER.

(12 juillet 1803. — 11 novembre 1814.)

LE bienheureux Martyr dont nous écrivons la vie naquit, le mardi 12 juillet 1803 (1), à la Potière, hameau de Cuet, chapelle vicariale de Montrevel, dans le diocèse de Lyon, aujour-

(1) Les registres de la mairie de Montrevel marquent la naissance au 23 messidor, an xi, date qui correspond au 12 juillet 1803. Sur le registre du grand séminaire de Brou est aussi inscrite la date du 12 juillet 1803.

d'hui dans celui de Belley. Il était le cinquième des huit enfants de Claude-François Chanel et de Marie-Anne Sibellas. Il reçut au baptême le nom de Pierre (1). Quand il apprit que sa mère l'avait consacré à la sainte Vierge, même avant sa naissance, il ajouta à son nom celui de Marie. Le jour de sa confirmation, désirant se mettre sous la protection spéciale de saint Louis de Gonzague, il voulut en porter le nom.

Notre jeune homme avait été prévenu de la grâce, et, dès la plus tendre enfance, il manifesta les plus heureuses dispositions. Les premiers mots qu'il apprit à prononcer furent les noms de Jésus et de Marie. A ces noms bénis, il joignait ses petites mains et les élevait vers le ciel avec une expression qui frappait les assistants.

Son père, qui s'occupait de la culture des champs et des travaux qu'elle réclame, laissait à son épouse toute liberté dans l'éducation de la petite famille, et lui prêtait au besoin l'appui de son autorité. Celle-ci en profitait pour élever ses enfants *très chrétiennement*. Elle ne négligeait rien pour leur inspirer *l'amour de Dieu et de la sainte Vierge, la crainte de l'enfer et le désir du ciel*. Elle leur recommandait avant tout de *fuir le péché qui offense Dieu*. Ses prières, qu'elle n'omettait jamais, elle les terminait par ces mots : « *Courage, mon âme ; le temps passe, l'éternité s'a-*

(1) Son parrain, Pierre Mercier, habitait une maison voisine de celle de son père.

vance. » Elle apprenait à ses enfants à prier, leur faisait réciter leurs prières quand ils étaient jeunes, et, lorsqu'ils avaient grandi, elle s'assurait s'ils avaient rempli ce devoir.

Pierre correspondait admirablement à tous les enseignements de sa mère, et se distinguait des enfants de son âge par sa piété et son heureux caractère.

Sous le toit paternel, il trouva dans sa cousine, Jeanne-Marie Chanel, née le 7 avril 1803, les mêmes goûts et les mêmes dispositions.

« Dès que nous le pûmes, disait-elle à l'auteur de ce livre, nous allâmes à la messe, quelquefois à Saint-Didier-d'Aussiat, le plus souvent à Montrevel. Aimant à imiter ce que nous avons vu, nous sonnions la messe, nous la disions ; nous mangions du pain bénit ; nous faisons des processions, etc. Mon cousin était toujours le premier à proposer les cérémonies religieuses et il les exécutait avec une grâce merveilleuse. »

Quand Jeanne-Marie, à l'âge de sept ans et demi, quitta la Potière avec ses parents pour aller habiter un hameau de la paroisse de Cras, Pierre Chanel rencontra dans sa sœur, Marie-Françoise, née le 1^{er} septembre 1808, des goûts semblables aux siens : aussi s'aimaient-ils d'une affection particulière, affection que la nature et la grâce semblaient justifier : même visage, même caractère, mêmes inclinations, même attrait pour la piété. Ils se plaisaient à partager leurs jeux et leurs occupations ; ils aimaient à prier ensemble, à

s'entretenir du bon Dieu et de la sainte Vierge, à représenter les cérémonies de l'Eglise. Chargés de distribuer les petites aumônes de la maison aux pauvres nombreux qui la fréquentaient, ils se livraient entre eux des combats de générosité. L'exemple de l'un devenait la règle de l'autre. Plus tard, comme nous le verrons, ils embrassèrent tous les deux la vie religieuse et eurent le bonheur de vivre et de mourir dans une Société spécialement consacrée à Marie.

« L'extérieur du jeune Pierre semblait refléter la beauté de son âme. Sa taille était mince, sa démarche modeste, ses traits réguliers et candides, son regard doux et intelligent. Une légère pâleur ajoutait à la suavité de sa physionomie. Sur toute sa personne, enfin, se peignait je ne sais quoi d'angélique, et on ne pouvait le voir sans l'aimer (1). »

Il avait, cependant, à se défendre d'une sensibilité qui devenait pour lui la source de quelques saillies d'humeur. Ainsi, il ne pouvait voir réprimander son frère ou l'une de ses sœurs sans perdre sa gaieté ordinaire. « Le front triste et baissé, il se tenait à l'écart et souffrait en silence jusqu'à ce que l'orage fût dissipé. C'était assez qu'on laissât échapper, en sa présence, une plainte ou quelques larmes, pour qu'il en fût vivement affecté. Il ne tarda pas à comprendre, grâce à des avertissements parfois sévères, qu'une trop grande sensibilité lui serait nuisible, et qu'il

(1) *Vie du P. Chanel*, par le P. Bourdin, p. 4.

devait s'efforcer de la vaincre. C'était lutter contre son propre cœur ; mais enfin, après avoir livré bien des assauts et essuyé quelques défaites, il triompha (1). »

Dès l'âge de sept ans, il eut à garder le petit troupeau de son père. Devenu prêtre, il parlait un jour de sa vie de berger. « Il fallait que je me levasse de grand matin. Ma mère (elle était si pieuse et si bonne !) ne manquait jamais de me demander, avant mon départ, si j'avais fait ma prière. Je l'embrassais comme pour recevoir sa bénédiction. Elle me passait au bras un petit panier dans lequel elle avait eu soin de mettre quelques provisions. Puis, elle me recommandait d'être bien sage... Je partais gaiement suivi de mon chien, qui faisait bonne garde autour du troupeau. Le pauvre animal n'était pas joli ; mais il avait un instinct admirable. Je pouvais me reposer sur lui de la surveillance que j'avais à faire. Pour le payer de ses bons services, je ne l'oubliais jamais à l'heure des repas (2). »

Tout en veillant sur son troupeau, il savait se créer quelques occupations ou du moins quelques distractions salutaires. Le plus souvent des enfants de son âge accouraient auprès de lui, et alors il prenait part à leurs jeux innocents. Sa piété le ramenait à ses amusements favoris ; il construisait de petits autels, imitait les cérémonies de l'Eglise et parfois adressait à ses camarades une exhortation composée des paroles du dernier prône.

(1) *Vie du P. Chanel*, p. 6.

(2) *Vie du P. Chanel*, p. 13.

Dans la belle saison, presque toujours il rapportait, en rentrant à la maison, un bouquet de fleurs qu'il plaçait devant l'image de la Vierge au pied de laquelle, soir et matin, il s'agenouillait pour faire sa prière.

Quand vint l'hiver de 1810, ses parents, qui ne savaient ni lire ni écrire, songèrent à l'envoyer à l'école primaire de Saint-Didier, la plus rapprochée du hameau de la Potière. Mais comme la distance était longue, et quelquefois même impossible à franchir, en temps de pluie ou de neige, il n'assistait point assez régulièrement à l'école pour faire de vrais progrès. Au printemps, il dut reprendre la garde du troupeau paternel.

Il avait à peine huit ans lorsqu'il se confessa pour la première fois. Avant de se présenter au prêtre, il examina sa conscience avec un grand soin. Craignant d'omettre quelques fautes, il dit à sa mère, en lui faisant sa confession : *Voilà tout ce que j'ai pu trouver ; aidez-moi, je vous prie : vous savez mieux que moi ce que j'ai fait.* Au sortir du saint tribunal, il s'agenouilla un instant devant l'autel de Marie, et, de retour à la maison, il ne put s'empêcher de manifester sa joie de la manière la plus naïve.

Pendant l'hiver de 1811, il retourna à l'école de Saint-Didier ; mais, comme nous l'avons déjà dit, il ne pouvait y aller tous les jours. Ces leçons interrompues que personne à la Potière ne pouvait suppléer, n'avançaient guère l'instruction de notre jeune homme. La Providence allait y pourvoir dans son temps. Car,

selon la pensée de M. l'abbé Bernard (1), son ami et son condisciple, « le jeune Chanel était une plante précieuse, semée par le bon Dieu dans un lieu solitaire et gardée par ses anges à l'abri de tout danger. Elle poussait tout naturellement et se faisait remarquer par sa belle venue ; mais pour qu'elle devînt ce que nous savons, il lui fallait un habile jardinier, qui la transplantât dans son parterre et lui donnât tous ses soins. » Ce jardinier, nous le raconterons bientôt, fut le bon curé de Cras.

Dès son arrivée dans cette paroisse, à la fin d'octobre 1811, M. Trompier songea à donner aux enfants l'instruction chrétienne. Dans ce but, il fonda deux écoles, l'une pour les garçons et l'autre pour les filles. Il agrandit aussi son presbytère, afin de recevoir quelques élèves et de les initier aux belles lettres. « Encouragé par l'espoir de les voir, un jour, monter au saint autel, il ne reculait devant aucune peine, aucun sacrifice ; et celui qui refusa une chaire de théologie morale (2), s'estimait heureux d'enseigner de jeunes écoliers et de les préparer de loin au sacerdoce. Qu'il était beau de le voir au milieu d'eux ! C'était bien moins un maître qu'un père au sein de sa famille. Les

(1) M. l'abbé Bernard Louis, que nous citerons souvent, était né à Cras, en 1808. Il est aujourd'hui curé de Genay, dans le canton de Trévoux.

(2) En 1823, Mgr Devie, évêque de Belley, offrit à M. Trompier la chaire de théologie morale dans son grand séminaire de Brou.

prêtres qui lui sont redevables de leur première éducation ecclésiastique, ont tous conservé pour lui la plus haute estime et la plus affectueuse reconnaissance (1). »

« M. Trompier était un de ces hommes en qui l'on remarque un jugement droit, un savoir réel, une grande bonté de cœur et une noble simplicité de manières. Il réunissait toutes les qualités qui assurent le succès. Assidu au confessionnal, visitant fréquemment les malades, remplissant avec perfection les devoirs de sa charge, il était l'arbitre souverain de tous les différends qui s'élevaient entre les paroissiens. En un mot, il dirigeait une paroisse de 1,200 âmes, *comme un bon supérieur gouverne une communauté*. Il savait se faire craindre, aimer et obéir (2). »

Il avait choisi pour directeur de sa conscience, M. l'abbé Camus, confesseur de la foi pendant la grande révolution et curé de Saint-Didier d'Aussiat. Quand il allait trouver son confesseur, il lui arrivait parfois de laisser le chemin ordinaire et de prendre un sentier qui le conduisait à travers les champs et les prairies où le jeune Chanel faisait paître le troupeau de son père. Vers la fin de 1812, M. Trompier rencontra le berger. — *Comment t'appelles-tu ? — Pierre Chanel. — Quel est ton âge ? — Neuf ans et demi. — Où vas-tu à l'école ? — A Saint-*

(1) *Vie du P. Chanel*, p. 19.

(2) Témoignage de M. l'abbé Bernard.

Didier. — *Que sais-tu? — Pas grand'chose.* De fait, il savait à peine lire. M. Trompier causa un moment avec le petit berger, et fut charmé de ses manières aimables et de la candeur de sa figure. Eut-il dès lors quelque pensée de le prendre un jour au nombre de ses élèves? nous l'ignorons. Ce que nous savons, c'est qu'à son retour, rencontrant Jeanne-Marie Chanel, il lui dit : *J'ai vu ton cousin Pierre ; il est bien gentil.*

Le curé de Cras, en se rendant à Saint-Didier ou en revenant, retrouva plusieurs fois le jeune berger, et chaque fois il fut frappé des heureuses dispositions qu'il manifestait.

« Je fis ma première communion, nous dit Jeanne-Marie Chanel, le 4^e dimanche après Pâques, en 1814. J'avais onze ans et un mois. Vers la fin de juillet, je me trouvais à la Portière auprès de ma tante. Un jour je cueillais des prunes avec mon cousin. Tout à coup il me dit : « Ma cousine, que tu es heureuse d'avoir fait ta première communion? Et moi, je ne sais encore rien. » — « Oh ! oui, je suis bien heureuse. Mais, Pierre, tu auras ce bonheur. Tu viendras à Cras chez ma mère ; tu iras à l'école ; tu apprendras bien ton catéchisme et tu feras ta première communion. » Pierre sourit à cette proposition. Il n'oublia jamais ce jour et plus tard il me dit souvent : « *Oh ! ma bonne Jeanne-Marie, je crois que sans toi je n'aurais pas été prêtre.* »

« Peu de temps après, M. Trompier passait par la

prairie qui longe un magnifique ruisseau, et, rencontrant mon cousin, il lui dit : *Eh bien ! Pierre, te voilà grand, voudrais-tu venir à Cras ? — Oh ! oui, Monsieur le Curé, c'est tout mon désir.* Et dans son regard se peignait l'expression du bonheur. M. Trompier, poursuivant son chemin, entra à la Potière, mais il ne trouva que la mère Chanel, qui accepta volontiers la proposition. Le père ne tarda pas à rentrer et, à son tour, donna son consentement.

« Dès que l'heure de reconduire son troupeau fut venue, mon cousin courut raconter à sa mère ce que M. le curé lui avait dit. Celle-ci l'interrompit : *Pierre, sois tranquille : tout est arrangé.* »





CHAPITRE II

PIERRE CHANEL A L'ÉCOLE DE CRAS. — SÉJOUR A
MONSOLS. — RETOUR A CRAS

(11 novembre 1814. — octobre 1816.)

REPRENNONS le récit de Jeanne-Marie Chanel :
« A la Saint-Martin 1814, mon cousin vint à Cras chez ma mère. Il allait à l'école de M. Maynard. Nous l'aimions beaucoup, parce qu'il était bien sage, avait un excellent caractère et était très studieux. Un de mes frères a pris modèle sur lui et, à son tour, a bien étudié, est devenu prêtre. Ma mère, qui avait une grande affection pour son neveu, lui disait quelquefois : *Pierre, quand tu seras plus grand, que veux-tu faire ? — Je veux être prêtre*, répondait-il sans hésiter. Ma mère rapportait ses paroles à M. le curé, qui venait souvent chez nous, et disait : *Allons, mon ami, il faut bien étudier, et puis tu apprendras monere, moneor, moneo*. Nous ne savions pas ce que cela signifiait ; nous pensions qu'il voulait lui parler d'étudier le latin. C'était, en effet, son intention.

« Mon cousin faisait de sérieux progrès dans les

études, lorsque, à Pâques 1815, il fut redemandé par son père pour reprendre la garde de son troupeau. M. Trompier, qui, dès lors, avait résolu de le mettre au nombre de ses élèves, le vit s'éloigner avec peine. Il lui recommanda de venir tous les mois se confesser, et d'étudier autant qu'il le pourrait. Pierre se conforma exactement à ces deux points. Il revenait à Cras tous les mois, et, en gardant son troupeau, il était si studieux que son père et sa mère disaient : *Qu'a donc notre petit Pierre ? Depuis qu'il est allé à Cras, il veut toujours avoir ses livres.*

« Quand l'hiver approcha, comme il fut heureux de laisser son troupeau pour reprendre ses études ! Mais bientôt la nouvelle se répandit que M. Trompier allait nous quitter. L'administration diocésaine avait jugé qu'il méritait un poste plus élevé et l'avait nommé à la cure de Monsols. Mon cousin en fut désolé. Il allait perdre un directeur qui le formait si bien à la vertu. Selon son habitude, il recourut à la sainte Vierge, et on le vit souvent agenouillé auprès de son autel. Aussi, lorsque M. Trompier lui annonça qu'il l'emmènerait à Monsols et que désormais il se chargerait de son éducation, il ne put s'empêcher de dire : *Ah ! si la sainte Vierge n'y avait pas mis la main, les choses n'auraient pas si bien réussi.* »

M. Trompier, avant d'annoncer son départ, s'était rendu à la Potière et avait prié le père et la mère Chanel de lui confier leur fils, parce qu'il voulait

l'avoir avec lui et lui faire commencer ses études ecclésiastiques. Il y eut quelques moments d'hésitation ; mais le digne curé, en parlant le langage de la foi, sut si bien toucher leur cœur, qu'ils donnèrent leur plein consentement.

Ce fut vers Noël 1815 que M. Trompier partit pour Monsols. Pierre avait pour compagnon d'étude Jean Vavre, qui bientôt s'ennuya et retourna dans la maison paternelle. Ce départ fut pour lui un motif de s'attacher davantage à son bienfaiteur et de déployer une nouvelle ardeur pour le travail. Il suivait exactement le règlement qui lui était tracé. Il n'y avait d'exception que lorsque M. Trompier était obligé de s'absenter pour remplir les devoirs de sa charge. Encore souvent l'élève, ses cahiers et ses livres sous le bras, accompagnait le maître, et la classe avait lieu, soit en allant, soit en revenant.

Dans ses moments de loisir, il faisait ses délices d'une lecture qui pouvait l'édifier et l'instruire. « Nul livre ne l'intéressait plus vivement que les *Lettres édifiantes*. Ces annales des Missions étrangères allumèrent dans son cœur le désir de franchir les mers et de se dévouer au salut des infidèles. Nous savons qu'à ces précoces inspirations de zèle il joignait encore l'espoir de verser son sang pour la foi (1). »

« Dans le jardin de la cure, il avait un petit paterre, qui témoignait de son goût et, nous pourrions

(1) *Vie du P. Chanel*, p. 38.

ajouter, de sa piété ; car les fleurs qu'il cultivait avec tant de soin, il ne les cueillait que pour en parer l'autel de la sainte Vierge (1). »

Quelque part qu'il se montrât, son air de candeur, de modestie et de piété frappait les regards. Aussi tous l'admiraient. Les mères de famille enviaient le bonheur de ses parents, et le citaient à leurs enfants comme un modèle. Les enfants, à leur tour, étaient attirés vers lui par le charme de ses vertus. Ses aimables qualités lui conciliaient même l'estime des jeunes gens les moins pieux.

Un jour, plusieurs d'entre eux parlaient trop légèrement de quelques ecclésiastiques : *Nous avons un curé, dirent-ils, qui ne leur ressemble pas ; et si Chanel devient prêtre, il sera, lui aussi, un excellent curé.* Un de ces jeunes gens l'ayant aperçu au sortir de l'église, dit à ses camarades : *Voulez-vous que nous lui cherchions noise ? — Oh ! garde-t'en bien. Si on le savait dans la paroisse, tu pourrais t'en repentir. Du reste, il a si bon cœur, ce petit Chanel !... Laissons-le donc passer en paix.*

« Aux heures de récréation, il se livrait avec une douce gaieté aux délassements de son âge, et, de son côté, l'abbé Tromprier se faisait un plaisir de les partager avec lui. Le jeu de boules était le plus ordinaire ; et quand la conversation devait le remplacer, Pierre, désireux de reprendre les boules, proposait ce qu'il

(1) *Vie du P. Chanel*, p. 38.

appelait *la petite partie*. « Vous verrez, disait-il en « riant, que je perdrai encore aujourd'hui. — Beau « plaisir ! répondait M. Trompier. — Oui, sans « doute, répliquait l'enfant, et j'en suis tout joyeux « d'avance ; car j'ai remarqué que, lorsque vous ga- « gnez, cela vous fait beaucoup rire. » M. Trompier avait aussi remarqué que son élève, bien que fort attentif au jeu, perdait le plus gaiement du monde (1). »

M. Trompier avait en peu de temps conquis l'estime et l'affection des habitants de Monsols. Mais le climat des montagnes du Beaujolais éprouvait tellement sa santé, qu'un changement devenait nécessaire. Cras avait eu successivement deux curés, et le dernier était parti au commencement de septembre 1816. Apprenant que M. Trompier devait quitter Monsols, toute la population de Cras s'empessa de solliciter le retour de celui qu'elle avait tant regretté. L'administration diocésaine crut devoir condescendre au vif désir qui lui était manifesté, et nomma de nouveau M. Trompier curé de Cras.

Les adieux du vénérable curé à la paroisse de Monsols firent couler bien des larmes. Lui-même ne pouvait retenir les siennes ; il s'arrachait à regret du milieu de la foule qui se pressait autour de lui et qui l'accompagna jusqu'aux limites de la paroisse. Le jeune Chanel, profondément ému, marchait à côté de son bienfaiteur. Longtemps on conserva le souvenir

(1) *Vie du P. Chanel*, p. 36.

de M. Trompier et du bien qu'il avait fait. Mais, ce qui doit surprendre, c'est que l'on n'ait point oublié le serviteur de Dieu, qui n'avait alors que treize ans.

Une lettre de M. Bessy, curé de Monsols, en date du 29 juin 1863, adressée au P. Bourdin, nous apprend que « dans plusieurs familles on avait conservé un précieux souvenir de cet enfant de bénédiction, qui, plus tard, a cueilli la double palme de l'apostolat et du martyre.

« On se rappelle fort bien qu'il était pieux, charitable, modeste, d'une candeur angélique. Le petit Pierre (c'était ainsi qu'on l'appelait) servait d'enfant de chœur à M. Trompier. Il aimait beaucoup les cérémonies de l'Eglise et chantait à ravir.

« Un nommé Philibert Chatelet, qui assistait avec lui au catéchisme, raconte qu'un jour, obligé de suspendre sa leçon pour se rendre au presbytère, M. le curé recommanda aux enfants d'être sages pendant sa courte absence. Tous, malgré cet avis paternel, sortirent de leurs rangs et se dissipèrent. Chanel seul resta calme et silencieux à sa place.

« Une femme très pieuse (Jeanne-Marie Collonge) raconte aussi qu'elle avait conçu une telle estime de cet enfant, qu'ayant reçu une lettre par son entremise, elle avait encore cette lettre qu'elle conservait non seulement comme un souvenir, mais comme une relique.»

M. Trompier fut accueilli par les habitants de Cras avec un enthousiasme qu'il serait difficile d'exprimer. Son retour avait lieu vers la fin d'octobre 1816.

Le jeune Chanel, comme on le comprend facilement, goûta un singulier plaisir en revoyant ses parents, ses condisciples, et cette église de Cras où il aimait tant à prier. Bien que son absence n'eût pas été d'une année, on se plaisait à remarquer en lui, avec le développement de sa taille, un air plus réfléchi, un maintien plus grave et des manières plus cultivées.





CHAPITRE III

PIERRE CHANEL A L'ÉCOLE PRESBYTÉRALE DE CRAS.

(Octobre 1816. -- 23 mars 1817.)

LE serviteur de Dieu ne retourna plus auprès de sa tante. M. Trompier voulut le retenir au presbytère de Cras, afin de l'avoir sous sa main pour mieux le former. Le futur apôtre de Futuna s'efforça de répondre aux desseins providentiels de son bienfaiteur, et ne perdit jamais de vue la vocation à laquelle il se croyait appelé. « J'ai connu dans l'intimité le R. P. Chanel, lisons-nous dans une lettre de M. l'abbé Louvet. Lorsqu'il n'était encore qu'au début de ses études, sous la direction de M. l'abbé Trompier, mainte fois je lui ai demandé pourquoi il faisait ses classes ; et toujours il m'a répondu que c'était d'abord pour être prêtre et ensuite missionnaire (1). »

Mais écoutons un autre de ses condisciples, M. l'abbé Bernard : « J'aime à me rappeler cette époque où, n'étant qu'au début de mes études, je rencontrai au

(1) *Vie du P. Chanel*, p. 38.

presbytère de Cras, mon cher et saint ami Chanel. Ah ! si j'avais pu prévoir qu'il cueillerait la palme du martyr et que l'Eglise le proposerait à notre vénération, comme j'aurais observé et noté ses moindres actes de vertu ! Il me semble le voir encore au milieu de ses camarades, soit en classe, soit en récréation. Quoique d'une santé frêle et délicate, il était fort laborieux. On remarquait déjà en lui une belle intelligence, et surtout une grande piété. Dans nos heures de délassement, il s'associait à nos jeux, quelquefois même il y mettait de l'entrain ; toujours il y apportait de la franchise et de la complaisance. Nous l'aimions tous beaucoup. Avec la douceur, la modestie et les autres vertus que nous lui connaissions, pouvait-il n'être pas aimé ? S'il nous arrivait de le contrister, c'est quand il nous voyait punis ; alors il avait pour nous un mot d'excuse, et s'empressait de solliciter notre pardon... M. Tromprier s'efforçait inutilement de voiler la prédilection qu'il avait pour cet élève accompli ; nous ne doutions pas qu'il nous portât tous dans son cœur, mais il était facile de nommer celui qui en occupait la première place. Cette préférence était si bien méritée qu'elle ne souleva jamais parmi nous le plus léger sentiment de jalousie. Du reste, Pierre était trop bon, trop humble pour nous faire sentir les avantages qui pouvaient tourner à sa louange. »

Le curé de Cras instruisait en même temps quatre ou cinq enfants. « Lorsque les charges du minis-

tère, nous disent ses élèves, l'avaient retenu aux heures ordinaires de la classe, il nous la faisait pendant ses repas. Un coup de serviette, plus ou moins fortement appliqué, nous révélait la nature et la gravité de la faute que nous commettions contre la grammaire.

« Assez souvent il nous conduisait avec lui, lorsqu'il allait visiter ses confrères ou voir les malades. Nos cahiers et nos livres à la main, nous récitons nos leçons, nous lisions nos devoirs, nous expliquions nos auteurs. Un *barbarisme*, un *solécisme*, un mot mal lu nous était signalé par le mouvement plus ou moins brusque de sa canne, qu'il levait en l'air ou avec laquelle il frappait la terre.

« Nous assistions régulièrement au catéchisme de la paroisse, et la récitation du texte était une de nos leçons quotidiennes. M. Trompier ne nous faisait pas d'autre cours particulier d'instruction chrétienne; mais, à chaque instant, à propos d'un passage d'auteur, d'un fait d'histoire, il savait adroitement glisser l'enseignement religieux. Cette manière d'instruire gravait profondément dans notre mémoire les leçons qui nous étaient données. »

Si M. Trompier cultivait avec soin l'intelligence de ses élèves, il s'appliquait encore plus à former leur cœur. Il corrigeait leurs défauts, et pliait leurs volontés sous le joug d'une sage discipline. Il les habituaient sans contrainte au fréquent usage de la prière et des sacrements. Connaissant toute la force de l'exemple sur les

jeunes gens, il aimait à leur rappeler les principaux traits de la vie de ces saints qui, dans un âge peu avancé, se sont élevés à la sainteté la plus consommée. Nous savons que le serviteur de Dieu écoutait ces leçons avec un plaisir indicible, et qu'il s'efforçait de reproduire dans sa conduite les vertus dont il entendait le récit.

Ne perdant jamais de vue les jeunes gens confiés à ses soins, le bon curé ne laissait échapper aucune occasion de les porter à la vertu et de leur inspirer l'amour du devoir.

« Un voisin d'étude sollicita un jour de Chanel l'emprunt de ses cahiers pour transcrire le travail qu'il avait à présenter en classe. Celui-ci, n'écoutant que son cœur, les lui prêta volontiers. Cette petite fraude d'écolier fut aisément reconnue. L'habile professeur, après avoir puni le plagiaire, n'épargna pas celui qui, par une complaisance déplacée, s'était rendu complice d'un acte de paresse (1). »

« Un autre jour, il lui refusa la permission d'aller voir sa famille, parce qu'il avait remarqué dans l'un de ses thèmes quelques traces de négligence. *Oh ! que nous serions ingrats*, disait Pierre à l'un de ses condisciples, *que nous serions aveugles, si nous ne sentions pas que c'est pour notre bien que l'on fait la guerre à nos défauts (2) !* »

(1) *Vie du P. Chanel*, p. 21.

(2) *Id.*

En l'absence, comme sous l'œil du maître, il respectait les ordres qui lui étaient donnés. Un simple trait suffit pour peindre l'estime qu'il faisait de l'obéissance.

Malgré la défense de M. Tromprier, quelques enfants allaient se baigner dans les eaux de la *Reyssouze*. Quant à Pierre, on eut beau lui faire à cet égard les plus vives sollicitations, il répondit toujours : « *M. le Curé l'a défendu. — Mais, il ne le saura pas. — N'importe, Dieu nous voit, et cela me suffit.* »

« Nous avons une si haute idée de sa vertu, nous dit M. l'abbé Bouvard, que, malgré notre étourderie et notre dissipation, jamais, en sa présence, nous n'avons fait aucune espièglerie. C'était déjà un saint. Nous étions bien légers; les fidèles de Cras en faisaient la remarque; mais ils ajoutaient : *Voyez donc Chanel, comme il est sage!* »

« La prière avait lieu tous les soirs à l'église. Quand M. Tromprier était absent, Chanel la faisait à sa place, et lisait après l'*Angelus*, la *Vie des Saints*. Les fidèles aimaient beaucoup à l'entendre lire ou chanter. Il avait une si bonne figure et une voix si angélique! »

Il ne se lassait point d'être à l'église. Un attrait particulier le portait à entendre la parole de Dieu. « Son œil suivait tous les mouvements du prédicateur, et son oreille ne perdait aucune de ses paroles. La voix du prêtre l'impressionnait comme celle de Dieu même. Il en paraissait tout pénétré (1). »

(1) *Vie du P. Chanel*, p. 24.

Sa piété était encore plus admirable pendant la célébration des saints mystères. « Son extérieur avait quelque chose de si pieux et de si édifiant que, plus d'une fois, nous dit l'abbé Bernard, j'ai entendu les habitants de Cras faire le plus bel éloge du jeune Pierre. Si quelquefois ils exprimaient des doutes au sujet de notre vocation, dès qu'ils parlaient de Chanel, ils ajoutaient : *« Celui-là, à coup sûr, sera prêtre ; il lui convient si bien d'être autour de l'autel. »*

Il ne pouvait supporter la moindre irrévérence dans le lieu saint. Un enfant du catéchisme s'amusa un jour, en entrant, à jeter de l'eau bénite au visage de son voisin. Pierre, qui s'en aperçut, le saisit par le bras et le reprit de son étourderie. *C'était pour rire*, répondit l'enfant. — *Il n'est pas permis de rire*, répliqua Chanel, *en manquant de respect aux choses saintes*. La leçon fut bien reçue et porta ses fruits.

A Cras, comme dans les paroisses voisines, pendant la mauvaise saison, les habitants se rendaient à l'église avec des sabots. Pierre avait aussi les siens ; mais, avant d'entrer dans le sanctuaire, par respect pour le lieu saint, il quittait toujours cette chaussure. Dans un coin de la sacristie il en tenait une en réserve, et plus propre et plus convenable pour les cérémonies de l'église. Cette habitude si louable et si pieuse lui attira le blâme de quelques étourdis. Il supporta tout sans se plaindre.

« L'esprit de foi dont il était pénétré se faisait re-

marquer jusque dans un signe de croix, et même dans une simple gémulation. Jamais il ne passait devant une église sans la saluer. Il se découvrait également toutes les fois qu'il rencontrait un prêtre, une image de la sainte Vierge ou l'auguste signe de notre rédemption (1). »

« La veille des fêtes, il sacrifiait volontiers l'heure de sa récréation pour rejoindre le sacristain à l'église et l'aider dans son office. C'était pour lui un bonheur de contribuer à la propreté et à la décoration du sanctuaire. Il s'approchait le plus près qu'il pouvait de l'autel... Une bonne femme lui ayant demandé pourquoi, à son âge, il se mettait si près du Saint-Sacrement : *Ah !* lui répondit-il, *je l'aime tant* (2) ! »

« Sa charité à l'égard des indigents jetait chaque jour de plus profondes racines dans son cœur. Il aimait à leur parler, sachant que Jésus-Christ se cache sous le manteau de leur misère et de leurs souffrances. La vue d'un malheureux l'attendrissait jusqu'aux larmes. Un mendiant se présentait-il à la porte du presbytère, il courait aussitôt en informer M. Trompier. *Mais qui vous presse donc si fort ?* lui dit un jour la servante de la cure. *Il y a un pauvre là-bas,* répondit-il. Souvent c'était sa propre bourse qu'il mettait à contribution ; à force d'y puiser, l'argent des-

(1) *Vie du P. Chanel*, p. 25.

(2) *Id.*

tiné à ses menus plaisirs s'écoulait tout en aumônes. A mesure qu'il voyait s'approcher le jour si désiré de sa première communion, il semblait que son âme devenait encore plus compatissante et plus généreuse (1) ».

(1) *Vie du P. Chanel*, p. 26.





CHAPITRE IV

PREMIÈRE COMMUNION. — CONTINUATION DES ÉTUDES.

(23 mars 1817. — 30 octobre 1819.)

MONSIEUR Tromprier n'aimait point à [admettre trop tôt à la première communion. Il voulait qu'avant cet acte solennel l'instruction fût assez complète. Pierre avait treize ans et demi, et, par ailleurs, ses dispositions ne laissaient rien à désirer. Il fut donc admis, et le jour fut fixé au dimanche de la Passion. Il s'empressa d'annoncer cette nouvelle à ses bons parents.

« Mes chers parents, quelle bonne nouvelle j'ai à vous donner ! Dans trois semaines, le dimanche de la Passion, j'aurai le bonheur de faire ma première communion. Si jamais j'ai eu besoin de vos prières, c'est bien maintenant. Ah ! priez pour moi, je vous en conjure.

« Je pense tous les jours à vous ; pourrai-je vous oublier, quand je posséderai le bon Dieu dans mon cœur ?

« Je vous demande pardon de toutes les peines que je vous ai causées, de toutes mes désobéissances, et de

toutes les autres fautes dont je me suis rendu coupable envers vous (1)... »

Dès lors, il ne pensa plus qu'à la grande action qu'il allait faire. Il donna tant de signes d'une foi vive et d'une piété tendre que les fidèles étaient dans l'admiration. M. l'abbé Bacheville, qui, l'année suivante, fut nommé vicaire de Cras, en entendit parler avec enthousiasme. On lui disait : « Soixante enfants devaient faire leur première communion. Tous se mirent en retraite. Leurs dispositions répondaient aux espérances de ceux qui les préparaient ; mais celles de Chanel étaient si admirables qu'elles comblaient leur cœur des plus douces consolations. Avec quelle attention ce cher enfant écoutait les instructions et s'unissait aux prières communes ! »

La veille du beau jour, on le vit prier longtemps avec ferveur au pied de l'autel de la très sainte Vierge.

Le 23 mars 1817, dimanche de la Passion, peu après le lever du soleil, le son des cloches avait réuni dans l'église de Cras les jeunes conviés du Seigneur. Une foule nombreuse était accourue à cette auguste et touchante solennité. M. Trompier monta au saint autel et distribua le pain des anges aux soixante enfants qu'il avait préparés avec tant de soin.

« Je n'oublierai jamais, dit un témoin oculaire, le touchant spectacle qu'offrit alors la piété du jeune Chanel. Quoique les enfants qui parurent à la table

(1) *Vie du P. Chanel*, p. 27.

sainte fussent nombreux et édifiants, je ne pouvais m'empêcher d'attacher sur lui mes regards. Il me semble encore le voir à genoux, les mains jointes et le front rayonnant d'une joie céleste, enfin, ayant toute l'attitude recueillie dans laquelle on représente les anges en adoration. Son père et sa mère, qui étaient à quelques pas de lui, participèrent aussi au banquet de l'Agneau sans tache. Leurs yeux, sans doute, se détournèrent plus d'une fois pour contempler cet enfant béni, devenu en ce moment plus cher encore à leur tendresse. Pour lui, plongé dans un profond recueillement, il tenait les yeux baissés, et, versant de douces larmes, il savourait dans son cœur la joie qu'y répandait la présence du Dieu de toute pureté et de tout amour (1). »

Dix ans plus tard, dans cette même enceinte, une autre scène encore plus belle et plus attendrissante réjouira les cœurs des nombreux fidèles accourus pour en être témoins. Pierre Chanel sera prêtre, et il dira sa première messe à ce même autel au pied duquel il a reçu son Dieu pour la première fois. Le souvenir de ces deux grands jours le suivra partout. De sa chère île de Futuna, le 28 novembre 1839, il écrira à M. Bolliat, curé de Cras : « Votre paroisse me sera toujours chère, non seulement à cause de mes nombreux parents qui l'habitent, mais plus encore par le souvenir des grâces que j'y ai reçues. C'est au pied de

(1) *Vie du P. Chanel*, p. 29.

votre autel que j'ai eu le bonheur de faire ma première communion. C'est sur votre autel que, dix ans après, j'eus un nouveau bonheur, celui d'offrir pour la première fois le saint sacrifice de la messe... Souvent je fais pendant mon sommeil le voyage de la France, et lorsque je crois me trouver auprès de vous, mon cher confrère, je me réveille en Polynésie, sur mon petit lit en claies de bambous... Que sont devenues les personnes que j'ai connues, celles de mon âge, avec lesquelles j'ai fait ma première communion, sous la direction de M. Trompier, votre prédécesseur d'heureuse mémoire, à qui je dois, après Dieu, le bonheur d'être prêtre ! Tout me porte à croire que je n'aurai plus la consolation de me retrouver ici-bas parmi vos paroissiens ; mais j'espère les revoir dans le ciel, si le bon Dieu me fait miséricorde (1). »

Afin d'asseoir sur un fondement solide l'édifice de sa persévérance, le jeune Chanel se traça par écrit un plan de conduite que sanctionna M. Trompier.

« Maintenant je ne dois plus être un enfant dont on excuse, en bien des choses, les fautes et la légèreté. Il faut que je sois et plus raisonnable et plus chrétien.

« Ce que j'ai le plus à craindre, c'est le péché. Je ferai tout mon possible pour m'en préserver.

« Sans le secours de Dieu, je ne puis ni éviter le péché ni pratiquer la vertu ; je tâcherai par conséquent de faire toutes mes prières avec attention et piété.

(1) *Vie du P. Chanel*, p. 30.

« Je me confesserai et je communierai aux époques fixées par mon confesseur.

« J'aimerai bien la sainte Vierge. Je réciterai tous les jours le chapelet, pour l'honorer et me recommander à elle. Je tâcherai de communier le jour de ses fêtes.

« Je ne ferai rien qui puisse déplaire à M. Trompier, mon bienfaiteur. Je lui obéirai de bon cœur dans tout ce qu'il me commandera. Je m'efforcerai d'être laborieux en salle d'étude et attentif durant la classe.

« J'éviterai toute espèce de querelle avec mes camarades. Je les aimerai tous comme des frères.

« Toutes les fois que je recevrai de l'argent pour mes menus plaisirs, je le partagerai avec les pauvres(1). »

Telles sont les principales résolutions que le serviteur de Dieu arrêta le jour de sa première communion et qu'il exécuta avec la plus grande fidélité.

Ce fut à cette époque qu'il résolut de se consacrer aux missions étrangères. « Pendant une conversation, nous dit le F. Marie Nizier, le P. Chanel me demanda en quelle année j'étais né. — En 1817. — Eh bien, me dit-il avec sa gaieté ordinaire, c'est l'année où je formai le dessein d'aller dans les missions étrangères. Vous voyez que ce n'a pas été une résolution d'un jour, puisque j'y ai réfléchi pendant dix-huit ans.

A partir du jour de sa première communion, on le

(1) *Vie du P. Chanel*, p. 32.

vit redoubler d'ardeur pour le travail et de zèle pour le service de Dieu. Mais le Seigneur lui ménageait une épreuve.

Il lui survint, vers l'âge de quinze ans, un soudain et si profond dégoût pour le travail, que, malgré de généreux efforts, il ne put le surmonter. Un jour, il partit sans rien dire. Mais, après avoir quitté la cour du presbytère, il rencontra M^{lle} Benoîte Chambard, qui dirigeait l'école des filles. — « Eh bien ! Pierre, où vas-tu ? — Je m'en vais. — As-tu parlé à ta tante ?... Au moins tu as consulté la sainte Vierge ! » Les yeux baissés, Chanel ne répondait rien. — « Crois-moi, Pierre ; va d'abord à l'église et prie la sainte Vierge. » Le jeune homme obéit. Bientôt il sort tout joyeux, et tenant ses livres sur sa tête : *Eh bien ! je reste*, dit-il à M^{lle} Chambard.

Vingt ans plus tard, reportant sa pensée vers cette époque de sa vie, qu'il appelait l'époque de sa conversion : « Vraiment, disait-il, je ne sais ce que j'avais dans la tête ; je crois que le diable s'y était logé. Le perfide ! peu s'en est fallu qu'il ne m'ait joué un vilain tour. J'étais, sans pouvoir me l'expliquer, dans des angoisses et dans une espèce d'agonie qui touchaient presque au désespoir. Si j'ai recouvré le calme et le courage, je le dois à la sainte Vierge. »

Il n'oublia jamais une telle faveur, ni sa bonne conseillère. Depuis lors, il ne passa pas un jour sans réciter son chapelet. Son âme semblait s'être retrempee dans la victoire qu'il venait de remporter. Sa piété et

son application à l'étude n'en devinrent que plus solides et plus persévérantes.

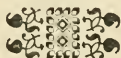
Lorsqu'il eut atteint sa seizième année, M. Trompier jugea qu'il serait plus avantageux de lui faire continuer ses études dans un établissement diocésain. Le petit séminaire de Meximieux jouissait, dès cette époque, d'une réputation justement méritée. Il fut décidé que le jeune Chanel irait y finir ses études.

« Le jour de son départ, il se rendit à l'église pour recommander son voyage à la sainte Vierge. De retour au presbytère, où l'attendaient sa famille, M. le curé et quelques amis, on s'aperçut aisément qu'il avait fortifié son cœur au pied des saints autels. Tout le monde était triste : il allait de l'un à l'autre pour les consoler : « Je suis comme un nouveue soldat qui va
« rejoindre son régiment. Il faut que je fasse mon
« temps ; après quoi je reviendrai... Cela fait grandir
« de voir du pays. » Il avait un mot de gaieté pour chacun de ses parents ; mais quand vint le tour de M. Trompier, il ne put s'empêcher de donner un libre cours à ses larmes (1). »

Sa mère voulut l'accompagner jusqu'au petit séminaire de Meximieux. Deux incidents de voyage lui donnèrent lieu de montrer, par des reparties assez piquantes, toute la vivacité de son esprit. S'apercevant qu'il avait trop cédé à l'entraînement de son caractère, il se mit à rougir et garda le silence le reste de la route.

(1) *Vie du P. Chanel*, p. 43.

Mais à peine descendu de voiture, il reprit son air calme et riant. Il s'occupa de tout disposer avec ordre pour son nouveau séjour. Au moment du départ de sa mère, il sentit une vive émotion gagner son cœur, et ses yeux se mouillèrent de larmes.





CHAPITRE V

LE PETIT SÉMINAIRE DE MEXIMIEUX.

(30 octobre 1819. — 21 août 1823.)

§ 1. — *Première année.*



La rentrée des classes au petit séminaire de Meximieux avait eu lieu, cette année 1819, le 30 octobre.

Dès les premiers jours, suivant l'usage, les nombreux élèves de cet établissement eurent à faire leur retraite. A la suite de ces saints exercices, le serviteur de Dieu, que la grâce avait fortement remué, écrivit les résolutions suivantes :

« 1° Tous les jours, pendant un mois, je réciterai le psaume *Laudate Dominum omnes gentes* et le *Sub tuum præsidium*, pour remercier Dieu de la retraite que je viens de faire, et obtenir, par l'intercession de la sainte Vierge, la grâce d'en conserver les fruits.

« 2° J'observerai dans tous ses points le règlement de la maison, le regardant comme l'expression de la volonté divine à mon égard.

« 3° Au premier son de la cloche pour le réveil,

j'offrirai à Dieu, par les mains de la sainte Vierge, mon cœur et toutes mes actions de la journée.

« 4° Je ferai mes prières, grandes ou petites, avec esprit de foi et de piété. J'entendrai la sainte Messe avec dévotion, surtout les jours où l'Eglise m'en fait un commandement ; les autres jours, je ne m'autoriserai point à l'entendre plus ou moins bien par la pensée qu'elle n'est pas de précepte.

« 5° Je m'acquitterai avec soin de tous mes devoirs de classe. S'il m'arrive d'en omettre quelques-uns, j'en dirai franchement le motif à mon professeur.

« 6° Je serai respectueux envers tous mes maîtres, et j'aimerai chrétiennement tous mes condisciples.

« 7° Je ne passerai pas trois semaines sans me confesser ; je le ferai plus souvent si ma conscience en a besoin.

« 8° Je relirai tous les mois ces résolutions, et je m'imposerai quelque pénitence afin d'expier les infidélités dont je me serai rendu coupable (1). »

Ces résolutions qu'il avait prises sous l'inspiration de la grâce, et qu'il avait écrites pour ne point les oublier, nous savons qu'il les a tenues, avec toute la fidélité possible, pendant le cours de cette première année. Nous savons aussi que les années suivantes il les renouvela, et y ajouta d'autres points de perfection.

• Tout en s'efforçant de remplir ses devoirs, il n'ou-

(1) *Vie du P. Chanel*, p. 49.

bliait pas ses parents. Non content de prier, chaque jour, pour son père et sa mère, il leur écrivait assez fréquemment, afin de les consoler de son absence. Dans sa lettre de la fin de décembre 1819, il leur témoigne toute sa reconnaissance et leur souhaite la bonne année dans les termes les plus touchants. Puis, s'adressant à sa sœur, Marie-Françoise : « Que veux-tu, lui dit-il, que je te souhaite pour la bonne année ? Je désire que l'enfant Jésus te bénisse et te fasse grandir en sagesse ; qu'il t'accorde la grâce d'être toujours obéissante à nos chers parents ; qu'il te conserve longtemps sur la terre, et que tu n'aies jamais le malheur de perdre l'amitié de Dieu... Ne cessons point de prier l'un pour l'autre (1). »

Il n'eut garde d'oublier son cher bienfaiteur. Après lui avoir exprimé ses vœux et ses souhaits de bonne année, il ajoutait :

Je ne puis vous dire, Monsieur le Curé, combien je suis heureux au petit Séminaire ; j'ai de si bons maîtres ! Mes camarades, qui sont en grand nombre, ont, pour la plupart, des qualités que je leur envie... L'affection filiale et respectueuse que je ressens pour vous m'excite à de nouveaux efforts dans l'accomplissement de mes devoirs de chrétien et d'écolier (2). »

Il s'était présenté pour la classe de quatrième. Dès

(1) *Vie du P. Chanel*, p. 52.

(2) *Vie du P. Chanel*, p. 51.

les premières compositions, son professeur jugea qu'il serait un de ses meilleurs élèves.

Bientôt, et par le premier bulletin trimestriel qui leur vint de Meximieux, le père et la mère de Chanel eurent la consolation d'apprendre que leur fils occupait dans sa classe un rang distingué, que son travail était soutenu, son caractère excellent et sa conduite exemplaire.

M. Trompier, à qui ce bulletin fut communiqué, écrivit, peu de jours après, à M. l'abbé Loras (1), alors supérieur du petit séminaire de Meximieux, et devenu plus tard évêque de Dubuque, aux Etats-Unis : « L'intérêt que je porte au jeune Chanel, a doublé la satisfaction que m'a procurée son premier bulletin. Ce cher enfant continuera, je l'espère, à faire votre consolation et la mienne. Je le crois appelé au sacerdoce. C'est une âme d'une candeur et d'une aménité admirables. Je suis heureux de penser qu'elle est entre vos mains. Ne lui ménagez, au besoin, ni les réprimandes ni les

(1) M. Loras avait fait ses premières études chez M. Balley, ancien génovéfain et curé d'Ecully. Pendant les jours de la Terreur, M. Balley avait trouvé à Lyon, dans la famille Loras, une sûre et généreuse hospitalité. Il avait alors un autre élève, Jean-Marie Vianney, si connu plus tard sous le nom de *Curé d'Ars*, dont la cause de béatification est déjà bien avancée. M. Vianney disait de son maître : « Pour avoir envie d'aimer le bon Dieu, il suffisait de lui entendre dire : *Mon Dieu, je vous aime de tout mon cœur...* Aussi il mourut comme un saint qu'il était. Sa belle âme s'envola parmi les anges, pour rendre plus joyeux le paradis. »

punitions ; vous avez toute liberté : *Confidens scripsi tibi : sciens quoniam et super id quod dico facies* (1). »

Non seulement les notes excellentes de ce premier bulletin furent maintenues dans les suivants, mais les expressions *très bien*, etc., indiquèrent toute l'estime et tout le contentement de ses maîtres.

Écoutons son professeur de quatrième et de troisième, M. l'abbé Brouard. Il écrivait, le 2 août 1843, au P. Chavaz :

« MON BON PÈRE ET AMI,

« Vous devez vous étonner déjà de ne pas recevoir réponse à la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser de la part du vénérable supérieur. C'est que j'aurais voulu ajouter à mon empressement à vous les donner, des détails bien circonstanciés sur les deux années pendant lesquelles j'ai eu le bonheur d'être le professeur du P. Chanel, ce digne martyr. Si alors j'avais pu prévoir sa glorieuse destinée, je n'aurais pas perdu un seul de ses mouvements pour aider à les transmettre à la postérité, comme les heureux antécédents de son courage apostolique.

« J'ai voulu aider ma mémoire des souvenirs de deux de ses contemporains, qui, hélas ! ont fort peu ajouté à mes propres reminiscences. Si nous n'avons

(1) « La confiance que vous m'inspirez, m'engage à vous écrire de la sorte, persuadé que votre zèle ira au delà de mes recommandations. » *Ad Philem.* v. 21. (*Lettre citée par le P. Bourdin*, p. 53.)

pu nous rappeler rien de bien saillant ni d'extraordinaire, nous avons été d'accord aussi que nulle conduite d'écolier n'avait été plus assidûment régulière que la sienne. Je ne crois pas qu'il ait mérité ni reçu un seul reproche de la part de ses supérieurs ou de ses maîtres.

« Son caractère était d'une modestie et d'une docilité parfaites. Il était dominé par un air de mélancolie, qui le rendait posé sans être trop grave, et doux sans froideur. Sa douceur le faisait beaucoup aimer de ses condisciples, avec lesquels il n'eut jamais le plus léger démêlé. Sa timidité naturelle, autant que sa bonté d'âme, en faisait le plus docile des élèves. Il préférait causer avec les plus raisonnables que de se mêler aux jeux, auxquels il prenait rarement part.

« Il tenait dans sa classe un rang distingué, sans briller par l'imagination. Son application avait plus de constance que d'ardeur : ce que j'attribuais à la délicatesse de son tempérament. Cependant, il devait, je crois, plus de succès à son travail qu'à ses talents.

« Sa piété était réfléchie, solide et tendre. Il me souvient très bien qu'il aimait à s'échapper de la récréation pour aller épancher son bon cœur au pied de l'autel de Marie, pour laquelle il montrait une dévotion qui, sans doute, lui a valu la double faveur, d'abord d'entrer dans votre sainte Congrégation, et de l'honorer ensuite par son martyre.

« Aussi éloigné de l'ostentation que de la légèreté, il ne laissait remarquer sa piété que de ceux à la charge

et à la vigilance desquels elle ne pouvait échapper. Néanmoins, il faisait partie de la congrégation des pieux élèves, avec lesquels il se trouvait toujours par une vertueuse inclination, comme il communiquait sans efforts avec les autres par sa charité.

« C'était, en un mot, un élève laborieux, bon, calme, docile et plein de piété, de ceux qui facilitent et consolent la pénible tâche des maîtres...

« BROUARD, P. C. »

Ceux qui ont connu le serviteur de Dieu pendant son séjour au petit séminaire de Meximieux, confirment en tous points le témoignage que nous venons de reproduire.

M. Menaide, directeur spirituel du petit Séminaire, n'avait pas tardé à remarquer les éminentes qualités du nouvel élève et l'avait admis, dès la première année, à faire partie de cette congrégation qu'il avait formée parmi les séminaristes les plus fervents, et qui a exercé une si salutaire influence sur toute la communauté. Oh ! quel bonheur pour notre pieux jeune homme, lorsqu'il lui fut donné d'assister à ces réunions que présidait le zélé directeur, et dans lesquelles il adressait aux congréganistes, rassemblés autour de l'image bénie de Marie, une courte mais vive exhortation, leur donnait les plus utiles conseils, et après la récitation de quelques prières, leur faisait chanter avec entrain un cantique en l'honneur de la Mère de Dieu !

Quand vinrent les vacances, le serviteur de Dieu

reprit le chemin de la Potière, tout heureux de pouvoir se jeter dans les bras de son père et de sa mère. Sans négliger les devoirs qui lui avaient été assignés, il se faisait un plaisir d'aider ses parents dans leurs travaux et de leur rendre tous les services dont il était capable. Il avait pour eux le plus grand respect, et leur obéissait avec un empressement remarquable. « J'en ai été le témoin oculaire, nous dit M. Bernard. Souvent M. Tromprier m'a fait remarquer les vertus de cet admirable jeune homme ; il le citait comme modèle de piété filiale, et trouvait dans ses relations de famille un des plus beaux commentaires de ce précepte divin : *Tes père et mère honoreras, afin que tu vives longuement*. Je ne m'étonne pas, continuait le vénérable curé, que Dieu le récompense dès ce monde, en lui accordant ce charme de la vertu, cette amabilité de caractère, cet ensemble de qualités et cette abondance de grâces qui le préparent si bien au sacerdoce. » M. Bernard ajoute ce détail touchant : « Lorsque nous faisons notre promenade, il savait toujours agréablement suspendre la conversation pour réciter l'*Angelus*, pour dire le chapelet et diverses autres prières à la sainte Vierge. Il faisait cela habituellement à des heures réglées, dans les voyages, pour prévenir la lassitude du soir et *sanctifier nos petites courses*, disait-il. Mais jamais il n'y mit d'ostentation, et à la rencontre d'une personne connue, il s'arrêtait pour lui adresser quelques paroles amicales.

« Sa dévotion la plus tendre était pour la sainte

Vierge. Il connaissait mes nombreuses misères de famille, et dans les avis et consolations qu'il me donnait, Marie était toujours son dernier mot. »

§ 2. — *Deuxième et troisième années.*

Au jour fixé pour la rentrée, à la fin d'octobre 1820, le serviteur de Dieu retourna à Meximieux et reprit avec une nouvelle ardeur le cours de ses études. Nous savons que ses progrès, grâce à un travail constant, furent rapides, et que plus d'une fois il eut à recevoir publiquement la croix qu'il avait méritée. On le voyait alors rougir, tant il se croyait indigne de cette marque de distinction.

Son exactitude à remplir parfaitement ses autres devoirs ne fut pas moins remarquable. La piété qui l'animait dans le service de Dieu, son zèle pour le culte divin et les cérémonies de l'Église attirèrent les regards de ses maîtres. Le directeur de la congrégation de la Sainte-Vierge le chargea du soin de la chapelle où se tenaient les réunions. Oh ! que notre jeune homme fut heureux de pouvoir contribuer, en ornant le modeste sanctuaire, à faire aimer l'auguste Mère de Dieu !

Le tableau de la distribution des prix nous fait voir qu'il eut, à la fin de sa classe de troisième, plusieurs *accessits*, qui indiquaient, tout à la fois, et un talent solide et un travail soutenu. Après avoir reçu ces récompenses si bien méritées, il retourna à la Potière

auprès de ses chers parents, et se conduisit à leur égard comme nous l'avons dit précédemment.

Quand il revint à Meximieux, il entra en seconde. Dans le courant de l'année, il écrivit en ces termes à l'un de ses cousins : « Enfin, après une marche longue et pénible au milieu des grammaires, des thèmes et des versions, je suis arrivé dans la région des belles-lettres. Je me crois transporté dans le plus beau pays du monde. On nous met chaque jour en relation avec les meilleurs écrivains des temps anciens et modernes. Nous cherchons à nous rendre compte de leurs pensées, de leurs sentiments, de leur style. Cet exercice d'analyse, à l'aide d'un maître habile, développe et règle l'imagination, la sensibilité, le goût et le jugement. Je suis encore bien novice dans ce travail ; mais, grâce à Dieu, j'ai bon courage.

« Rien de plus varié que les sujets sur lesquels on exerce notre plume : tantôt c'est une description topographique ou le récit d'un événement ; tantôt c'est une lettre ou une fable, une élogie, une idylle, etc. Il va sans dire que nous étudions encore les langues grecque et latine dans ce qu'elles ont de plus beau et de plus difficile à traduire... Ainsi, tu le vois, le cercle de mes devoirs d'écolier s'est agrandi ; je voudrais bien que ma tête s'agrandît également et qu'elle ne perdît rien de l'instruction que l'on nous donne (1). »

Le lecteur nous permettra de placer ici différents

(1) *Vie du P. Chanel*, p. 55.

faits auxquels nous ne saurions assigner une date précise et qui se rapportent aux deux années qui font l'objet de ce paragraphe. Pour ne point revenir sur le même sujet, nous y ajouterons ceux qui regardent l'année de la rhétorique.

Les témoignages recueillis nous font d'abord connaître quel était son esprit de foi et combien la vertu de religion avait jeté dans son cœur de profondes racines.

Le seul nom de Dieu l'impressionnait jusqu'au fond de l'âme. Il voulait que ce nom trois fois saint fût toujours prononcé avec le plus grand respect, et il n'aimait pas qu'il revînt trop souvent dans les conversations ordinaires, et encore moins qu'on prît Dieu à témoin dans les contestations d'écolier. Quant au blasphème, il l'avait souverainement en horreur. « Je ne conçois pas, disait-il, qu'il y ait des hommes assez aveuglés, assez dénaturés pour blasphémer le nom de Dieu... Le démon parle évidemment par leur bouche. »

Tous étaient frappés de son attitude pieuse et recueillie pendant les prières. Dès qu'il entraît dans une église, son maintien, sa tenue et surtout l'expression de sa figure attestaient la vivacité de sa foi et de sa piété.

« Assistait-il à une prédication, il prêtait une oreille attentive comme à la voix de Dieu même. « Que
« penses-tu du prédicateur que nous venons d'en-
« tendre? lui demandait un jour un de ses disci-

« ples. — Mon ami, répondit-il, j'en pense ce que
« Jésus-Christ veut que nous en pensions, quand il
« dit à ses apôtres : *Qui vos audit, me audit* (1). — Je
« sais bien cela, répliqua l'élève; mais enfin, sans
« vouloir soumettre à notre critique le caractère et la
« mission divine du prêtre, ne parlons de cet ecclé-
« siastique qu'au point de vue oratoire. — Ah! mon
« ami, reprit Chanel, quand je vais entendre un ser-
« mon, je me souviens qu'il y a en moi le chrétien et
« le rhétoricien. Le chrétien seul entre dans l'église;
« quant au rhétoricien, je le laisse à la porte (2). »

« Ce respect pour la parole de Dieu, il le portait
jusqu'à ses dernières limites. Ainsi, par exemple,
apercevait-il à terre quelques feuillets détachés d'un
Nouveau Testament, il les recueillait, afin qu'ils ne
fussent pas foulés par le pied des passants (3). »

Les congréganistes avaient été si édifiés de sa piété
et de sa vertu, qu'ils l'élurent *préfet* de la congré-
gation, à l'unanimité des suffrages. Cette promotion ne
surprit que sa modestie. *Je croyais*, dit-il ingé-
nument, *que ces sortes d'élections se faisaient en*
conscience.

« Mesurant l'étendue de ses nouvelles fonctions,
il s'inspira d'un zèle généreux pour les remplir digne-
ment. Persuadé qu'on doit le bon exemple à propor-
tion du rang qu'on occupe dans une association, il

(1) Celui qui vous écoute, m'écoute moi-même. *Luc*, x, 16.

(2) *Vie du P. Chanel*, p. 76.

(3) *Id.*, p. 77.

résolument de veiller de plus près sur sa conduite et d'en corriger jusqu'aux moindres défauts (1). »

Sans s'établir juge de la conduite des autres, il ne pouvait voir d'un œil indifférent ce qui était de nature à flétrir la congrégation ou l'un de ses membres. Rencontrant un jour un de ses jeunes associés qui faisait un *pensum*, il poussa un profond soupir et ne put continuer de prendre part aux jeux et aux conversations. Le lendemain, les congréganistes avaient leur réunion. A la suite de leurs pieux exercices, le directeur spirituel demanda au préfet s'il avait quelques observations à faire dans l'intérêt de la congrégation. « Ah ! mon Père, répondit-il d'une voix émue par le souvenir de la veille, nous devrions nous efforcer d'accomplir encore mieux tous nos devoirs d'écolier. Nous glorifierions ainsi la sainte Vierge ; nous porterions plus dignement notre titre de congréganiste, et nous nous épargnerions bien des ennuis. »

La pieuse association prit bientôt un nouvel essor. Chanel en fut comme l'âme et la vie. La communauté tout entière devint, en quelque sorte, un champ ouvert à son zèle.

« On eût dit qu'il s'était fait comme le petit missionnaire de la sainte Vierge. La sainte Vierge ! Ah ! il l'aimait plus que sa vie ; il en parlait comme un enfant parle de sa mère ; à son nom seul, il éprouvait une joie et un attendrissement qui se peignaient dans son

(1) *Vie du P. Chanel*, p. 70.

regard et sur ses traits. Il lui consacrait, dès son réveil, toutes les actions de la journée; il mettait sous ses auspices tout ce qui lui appartenait et tout ce qu'il faisait : *Auspice Dei Genitrice Maria* (1). Cette devise se trouve en tête de ses livres, de ses cahiers et de ses devoirs de classe. Il en avait fait adopter l'usage à bon nombre de ses compagnons d'étude (2). »

« Plusieurs d'entre eux lui furent aussi redevables d'une pratique de dévotion qui, peu à peu, devint générale dans la communauté : nous voulons parler des visites au Saint-Sacrement et à la sainte Vierge, immédiatement après le dîner (3). »

« Lorsque les élèves, en promenade, arrivaient à l'emplacement où ils pouvaient prendre leurs ébats, Chanel, avant de se mêler aux jeux, réunissait quelques-uns de ses condisciples et récitait avec eux l'*office de l'Immaculée Conception* (4). »

« Il était rare qu'on s'entretînt longtemps avec lui sans qu'il glissât adroitement quelques mots à la gloire de son auguste et tendre Mère. Du reste, il en avait pris l'engagement. Un jour, s'étant fait par mégarde une incision à la main gauche, il trempa sa plume dans son sang et écrivit cette résolution, que, dès le bas âge, il avait gravée dans son cœur : *Aimer la sainte Vierge et la faire aimer* (5). »

(1) Sous les auspices de Marie, Mère de Dieu.

(2) *Vie du P. Chanel...* p. 73.

(3) *Id.*

(4) *Id.*

(5) *Id.*, p. 74.

N'écoutant que son zèle pour le salut des âmes, le directeur spirituel avait choisi des *moniteurs* parmi les congréganistes les plus fervents. Chacun de ces *moniteurs* devait voir de temps en temps les élèves qui lui étaient désignés, pour les exciter, les encourager, leur donner des avis, en un mot, leur faire la *monition*. Si le tact nécessaire et la charité exquise que réclamait cette fonction délicate ne se rencontraient pas dans tous ces *moniteurs*, on les trouvait dans plusieurs d'entre eux, qui exerçaient auprès de leurs condisciples un véritable apostolat. Parmi ces derniers, on comptait le serviteur de Dieu. Il était même, au témoignage de M. Bernard, *le moniteur le plus apprécié, le plus goûté et le plus recherché. Il se présentait comme un ami charitable et dévoué, pour causer avec des amis, prendre part à leurs peines, participer à leur bonheur.* Il allait ainsi jusqu'au cœur, et communiquait sans peine l'ardeur et le zèle dont il était animé lui-même.

« Il y eut, entre autres, deux circonstances où l'on vit ce que sa parole avait d'empire sur ses condisciples. « Monsieur Alphonse, aux arrêts ! » avait dit un maître. Alphonse se montrant peu docile : « Et « il y restera jusqu'à nouvel ordre, » ajouta le maître. Notre jeune mutin allait se mettre en colère et crier à l'injustice, lorsque Chanel, en passant, lui dit tout bas : « Vas-y donc par obéissance. » Ce seul mot, accompagné d'un regard de bonté, le rendit plus doux qu'un agneau ; il subit la punition sans délai, et d'un

air si soumis, qu'à la prière de son sage conseiller, on ne tarda pas à lui rendre sa liberté (1). »

Deux élèves étaient entrés depuis quelques mois à Meximieux. « Trop choyés par leurs mères, et naturellement paresseux, ils avaient pris en dégoût les études, le règlement et la table du séminaire. Le langage de la bonté et de la persuasion devenant inutile, on s'était vu contraint, pour les corriger, d'en venir aux réprimandes et aux punitions. Fatigués de cette existence, au lieu de l'améliorer, ils se concertèrent, et résolurent d'y mettre fin par une fuite dérobée. Déjà ils franchissaient le seuil de la porte, lorsque Chanel, informé de leur projet, les saisit au passage. « Halte-
« là, mes amis, leur dit-il, votre passeport n'est pas en
« règle. » Puis, fixant sur eux un regard d'indignation :
« Petits malheureux ! ajouta-t-il, un pas de plus et
« vous étiez chassés de la maison !... Quel déshonneur
« pour vous ! Quelle affliction pour vos familles !...
« Quand j'étais enfant, j'ai voulu comme vous m'enfuir
« de l'école ; si l'on ne m'avait retenu, j'aurais fait un
« coup de tête dont je me serais repenti toute ma vie...
« Allons, mes amis, rentrez promptement, du courage !
« tout ira bien... » Nos deux déserteurs, pâles et interdits, laissèrent échapper quelques larmes et revinrent sur leurs pas. Chanel ne les perdit point de vue ; il se retrouva de temps en temps avec eux, les encouragea et les affermit dans les meilleures dispositions. En

(1) *Vie du P. Chanel*, p. 71.

changeant de conduite, ils furent heureux. Douze ans plus tard, ils étaient parvenus au sacerdoce et l'honoraient par leurs vertus (1). »

« Persuadé que son exemple et ses conseils seraient utiles à deux jeunes écoliers reconnus, l'un pour paresseux, et l'autre pour étourdi, le préfet de la maison les lui donna pour ses plus proches voisins. La position du jeune surveillant était critique. D'un côté, c'était un apathique qu'il fallait de temps en temps réveiller et rappeler au travail; de l'autre, c'était un espiègle, un turbulent qu'il fallait également rappeler au devoir. Ce dernier surtout exerça la patience de Chanel, tantôt il le distrait par ces brusques interpellations : *Ton canif... ta plume... ton dictionnaire...* tantôt il le poussait, ou le tirait par son habit, que sais-je encore? Vaincu par la douce fermeté du zélé moniteur, il prit enfin le parti de se taire et de travailler (2). »

« Il s'était tellement rendu maître de tous les mouvements de son cœur, que, dans les circonstances les plus fortuites et les plus désagréables, il ne laissait échapper aucune saillie d'impatience. Durant une promenade, un jeune élève, plus léger que méchant, frappa l'eau bourbeuse d'un ruisseau, la fit jaillir et en couvrit les vêtements et la figure de Chanel. Celui-ci, se tournant vers l'auteur de cette mauvaise plaisanterie,

(1) *Vie du P. Chanel...* p. 72.

(2) *Id.*, p. 67.

se contenta de lui montrer un front calme et sérieux, puis se prenant à sourire : « Pour te punir, lui dit-il, je devrais t'embrasser (1). »

Afin de rendre la surveillance plus facile, les directeurs du petit séminaire chargeaient quelques-uns des meilleurs élèves de leur faire connaître les infractions à la règle. Ces *censeurs*, comme on les nommait, ne s'acquittaient pas toujours de leur emploi avec toute la mesure et tout le tact désirables. Aussi étaient-ils généralement peu aimés de leurs condisciples. Les qualités du serviteur de Dieu le désignaient aux supérieurs pour la charge de *censeur*. Il sut si bien concilier l'accomplissement de son devoir avec les règles de la charité la plus exquise, qu'il mérita les éloges de ses maîtres et l'affection de ses condisciples. Lorsqu'il le fallait, il avertissait et reprenait, mais toujours avec bonté, douceur et fraternité. Si parfois il était obligé de prévenir le préfet de discipline, il le faisait en excusant le coupable autant que possible, et promettait un prompt changement. De fait, il ne s'épargnait aucune peine pour que l'amélioration promise ne se fit pas longtemps attendre. Gagnés par ses procédés charitables, les élèves qu'il avertissait, ne pouvaient résister à ses remontrances.

Tous nous assurent qu'il était si bon, si affable, si plein de charité, qu'il était impossible de ne pas l'aimer. S'il surgissait quelque querelle parmi ses condisc-

(1) *Vie du P. Chanel*, p. 43.

ciples, il se hâtait de remplir l'office de pacificateur. Il craignait de faire de la peine à qui que ce fût.

« Apprenait-il qu'un de ses condisciples était retenu à l'infirmerie par une grave maladie, il éprouvait un sentiment de tristesse et de douleur qui se peignait dans ses traits, il demandait fréquemment de ses nouvelles. Il priait pour lui et allait de temps en temps le voir pour compatir à ses souffrances et l'encourager à les supporter chrétiennement (1). »

« Un autre de ses condisciples lui paraissait-il affligé, il l'abordait aussitôt, comme si le hasard l'avait conduit auprès de lui et devenait son ange consolateur. C'est ainsi qu'un jour, ayant rencontré dans un corridor un enfant seul et tout en pleurs à l'occasion de la mort récente de sa mère, il fut lui-même si profondément ému qu'il mêla ses larmes aux siennes, et ne le quitta point qu'il n'eût calmé sa douleur (2). »

Personne n'ignorait (tant il se plaisait à le redire !) qu'il n'était que le fils d'un honnête paysan ; qu'il avait été berger dans son enfance, et que si la Providence ne s'était pas servie d'un bon curé de campagne pour le mettre sur la route du sanctuaire, il serait resté dans un petit hameau de la Bresse, condamné à tenir la charrue et à gagner son pain à la sueur de son front.

« Un jour, il fut demandé au parloir, en même temps

(1) *Vie du P. Chanel*, p. 61.

(2) *Id.*, p. 61.

que l'un de ses condisciples. Tous les deux s'élançèrent avec joie dans les bras de leurs mères. Après les adieux de part et d'autre, le serviteur de Dieu, dont le cœur était vivement ému, ne put s'empêcher de dire : « Oh ! qu'on est heureux de revoir sa mère ! — Ce « bonheur, reprit son camarade, est trop rare et de trop « courte durée... Mais quoi ? ajouta-t-il, est-ce qu'elle « est ta mère, cette bonne femme de campagne avec qui « tu viens de causer ? — Oui, mon ami, c'est ma mère, « et je m'en félicite... Tu me croyais donc grand sei- « gneur ?... Mes parents ont besoin de travailler pour « vivre ; ils habitent la Potière, petit hameau de la « Bresse, dans les environs de Bourg (1). »

Un de ses oncles était venu le voir et le féliciter sur l'excellent témoignage qu'on lui avait rendu de sa conduite. « Notre supérieur, lui répondit-il, n'a qu'un défaut : c'est d'être trop bon et trop indulgent. »

Qui le croirait ? Les qualités et les vertus du serviteur de Dieu ne le mirent pas à l'abri des épreuves de la vie écolière. « Parmi les nombreux élèves de Meximieux, il s'en trouva deux ou trois qu'une éducation première avait déjà viciés, et que leur mauvais esprit fit renvoyer de la maison. Chanel eut à supporter de leur part bien des vexations. Ses intentions les plus droites furent travesties, ses prévenances les plus affectueuses repoussées, ses qualités les plus belles mécon- nues, ses plus minces défauts exagérés et commentés

(1) *Vie du P. Chanel*, p. 78.

avec une malice qui ne se lassait ni ne s'épuisait. Toutes ces épreuves mirent en relief sa patience et sa douceur. Un de ces jeunes gens, revenu plus tard à de meilleurs sentiments, lui écrivit une lettre d'excuses si touchante qu'elle semblait avoir été trempée de ses larmes (1). »

Est-il nécessaire de faire remarquer que, plein de respect pour ses maîtres, il se montrait toujours attentif à leurs leçons et docile à leurs avis? Désireux de les contenter, il s'acquittait de ses devoirs de séminariste avec tout le soin possible. Il ne souffrait pas qu'en sa présence on s'égayât à leurs dépens. Plus d'une fois, il imposa silence à des condisciples qui s'oubliaient sur ce point.

En suivant pas à pas le serviteur de Dieu, on le voit, selon la réflexion du premier avocat de la cause de béatification, *tout rempli de la vertu de religion, constamment appliqué à l'étude, montrant dans ses rapports la plus exquise douceur, et pratiquant toutes les vertus.*

Une épidémie éclata tout à coup, au milieu de juillet 1822. Elle fit plusieurs victimes parmi les élèves et enleva l'un des professeurs de l'établissement. On se hâta de rendre à leurs familles tous ceux qui pouvaient supporter le voyage. Notre bienheureux fut du nombre et reprit le chemin de la Potière.

(1) *Vie du P. Chanel*, p. 66.

§ 3. — *Quatrième année.*

L'épidémie, qui avait éprouvé si cruellement le petit séminaire de Meximieux, avait complètement disparu. Aussi, la rentrée eut-elle lieu, à l'époque ordinaire, avec l'affluence et l'empressement accoutumés.

Pierre Chanel, en entrant dans la classe de rhétorique, voyait s'élargir le cercle de ses études littéraires. Il fit ses premiers essais dans l'art oratoire. Nous n'avons pas à rappeler le programme qui était alors en usage dans les petits séminaires. Contentons-nous de dire que notre rhétoricien se distingua, comme dans les classes précédentes, par son application à l'étude et par sa conduite exemplaire.

Nous avons déjà fait connaître sa piété et sa vertu. Plus il avançait dans la science, plus il s'efforçait de croître dans la perfection.

Deux de ses condisciples, Claude Bret, de Lyon, et Denis-Joseph Maîtreperrière, de Marboz, qui avaient su apprécier ses éminentes qualités, se lièrent avec lui d'une étroite amitié. Tous les trois voulaient se consacrer aux missions étrangères. Aspirant au même but, ils se réunissaient de temps en temps, et s'encourageaient à tendre d'un pas ferme vers la carrière qu'ils désiraient embrasser.

De son côté, M. Loras, supérieur du petit séminaire, brûlant aussi du désir de tout quitter pour aller dans les missions, travaillait à se décharger de la direction de l'établissement de Meximieux. « Juste ap-

préciateur des qualités et des vertus de ces jeunes gens, le futur évêque de Dubuque les avait déjà choisis, dans le secret de son cœur, pour les associer un jour aux travaux de son apostolat (1). »

Sur le point de recevoir leurs adieux, parce que le cours de leurs études les appelait au collège de Belley, il les fit venir auprès de lui, leur dévoila sa pensée et les espérances qu'il fondait sur eux. Les trois jeunes gens tressaillirent de joie et de bonheur. « Mes amis, leur dit ensuite le vénéré supérieur, ne précipitons rien ; sachons attendre le moment de la Providence. Nous aurons des obstacles à surmonter ; mais ayons confiance et prions. »

La fin de l'année scolaire fut marquée par un grand événement. Le concordat de 1817 avait rétabli le siège de Belley ; mais l'exécution en avait été retardée jusqu'aux derniers mois de 1822. Mgr Devie, nommé le 13 janvier 1823, fut préconisé le 10 mars et sacré le 16 juin. Il fit son entrée solennelle à Belley, le 23 juillet, au milieu des plus vives démonstrations de joie et d'allégresse.

Parti de Belley, le 19 août, pour une première tournée pastorale, Mgr Devie s'arrêta à Meximieux, où il fut reçu avec enthousiasme. Le 20, il donna la confirmation à un grand nombre de personnes, qui n'avaient pas encore été confirmées. Il y avait dix ans que ce sacrement n'avait pu être administré par suite

(1) *Vie du P. Chanel*, p. 82.

de l'exil du cardinal Fesch, archevêque de Lyon. Le serviteur de Dieu fut du nombre de ceux qui furent confirmés, et il s'était préparé à cette grâce inappréciable par un redoublement de foi et de piété. Nous avons déjà dit qu'à cette occasion il ajouta à son nom celui de Louis.

Le 21 août, afin d'encourager les études, Mgr Devie voulut bien présider lui-même la séance solennelle de la distribution des prix. Une description de la belle fête dont il fut l'objet n'irait point à notre but. Contentons-nous de rappeler que, lorsque vint le tour de la classe de rhétorique, Sa Grandeur eut à couronner Pierre-Louis-Marie Chanel pour le premier prix de diligence et de vers latins, et à lui donner le premier *accessit* en discours français et le second *accessit* en excellence et en discours latin.

Le même jour s'ouvrirent les vacances. Notre bienheureux ne quitta pas sans une profonde émotion cet établissement de Meximieux où il avait reçu tant de grâces et coulé des jours si heureux.





CHAPITRE VI

PETIT SÉMINAIRE DE BELLEY.

(1823-1824).

A la rentrée des classes de 1823, le serviteur de Dieu se rendit à Belley avec ses deux amis Bret et Maîtrepierre, pour y suivre le cours de philosophie. Le collège de cette ville venait de recevoir le titre de petit Séminaire. Depuis sa prise de possession, Mgr Devic n'avait cessé de réclamer ce titre qui assurait à cet établissement, dès lors si florissant, de précieux avantages. Une ordonnance du 21 octobre avait fait droit à la demande du zélé prélat.

M. l'abbé Guigard, qui dirigeait déjà le collège avant sa transformation, fut nommé supérieur. Il avait toutes les qualités que demande une charge si importante. Il sut bien vite distinguer nos jeunes élèves de philosophie et apprécier leurs qualités. Mais il jeta spécialement les yeux sur le serviteur de Dieu, et le chargea du soin de la chapelle et des cérémonies. Celui-ci, tout en se regardant indigne d'une telle distinction, se trouva heureux de pouvoir plus souvent

s'approcher du Dieu de l'Eucharistie, et il mit tous ses soins à bien remplir la fonction qui lui était confiée. Il pouvait donc plus facilement satisfaire les aspirations de son cœur, réaliser les tendances qu'il avait manifestées dès son enfance, et en ornant, autant qu'il le pouvait, selon les solennités, la chapelle et les autels, porter tous ses condisciples à l'amour de Notre-Seigneur Jésus-Christ au Saint-Sacrement.

Comme à Meximieux, il goûtait la joie et le bonheur. Écoutons-le lui-même dans une lettre à l'un de ses amis : « Tu me demandes quelques renseignements sur ma nouvelle position ; je suis heureux autant qu'on peut l'être sur la terre. Nous avons d'excellents maîtres ; notre supérieur est un saint ; les élèves sont nombreux et m'ont paru jusqu'ici fort aimables. Quant à la maison, au point de vue matériel, il serait difficile d'en trouver une d'un aspect plus flatteur et d'une plus rare convenance. Des cours et des salles d'ombrages permettent à nos jeux de se dérouler au large. Nous respirons un air pur ; la campagne qui nous entoure, présente les tableaux d'une nature tantôt gracieuse, tantôt imposante. Nous voyons d'assez près les montagnes de la Savoie, et, dans le lointain, les sommets nuageux de la grande Chartreuse (1). »

Un de ses condisciples, M. l'abbé Roybier, nous disait dernièrement : « Le cours de philosophie comptait vingt-quatre élèves. C'était une classe mo-

(1) *Vie du P. Chanel*, p. 85.

dèle ; mais, parmi tous ces jeunes gens, le P. Chanel se faisait remarquer par sa conduite exemplaire et par des manières douces et aimables. »

Plié aux habitudes d'un travail réfléchi, il s'appliqua sérieusement à l'étude de la philosophie. Il donna d'abord tous ses soins à la logique, qui trace la marche du raisonnement et forme l'esprit à cette exactitude et à cette précision qui dégagent la vérité des nuages et la mettent en lumière. Puis il chercha à approfondir les autres parties du cours de philosophie. Quand il posait une question soit en classe, soit en conférence, c'était uniquement dans le but de s'éclairer, et personne ne discutait avec plus de mesure et de ménagement.

Nous ne dirons rien de sa piété. Il nous faudrait répéter ce que nous avons raconté précédemment en parlant de ses années au petit Séminaire de Meximieux.

Quand vint l'époque de la première communion, le supérieur le choisit pour surveiller, pendant leur retraite préparatoire, ceux qui en devaient faire partie, et entretenir parmi eux le recueillement et la piété. Cette tâche était douce et facile pour celui qui avait su si bien goûter le bonheur de recevoir son Dieu pour la première fois.

Depuis longtemps le jeune Chanel ne pouvait douter qu'il fût appelé à l'état ecclésiastique. Les vertus dont son âme s'était enrichie sous le toit paternel, à l'école presbytérale de Cras, à Monsols, à Meximieux

et à Belley, ces vingt-une années d'une vie si sainte et si exemplaire, lui donnaient bien quelque droit de se présenter dans l'assemblée des jeunes lévites. Néanmoins, comme s'il eût craint de se jeter imprudemment dans cette carrière, il fit à ce sujet les plus sérieuses réflexions. Il pesa devant Dieu les dispositions de son âme, redoubla ses visites au Saint-Sacrement et à la sainte Vierge, s'imposa quelques mortifications et consulta le directeur de sa conscience. Celui-ci était bien persuadé que Dieu voulait que son pénitent fût prêtre. Aussi il lui affirma sans hésiter qu'il devait se préparer à entrer au grand Séminaire. Tout heureux de cette décision, notre bienheureux courut se jeter aux pieds du divin Maître, et, en se montrant encore plus fervent, s'efforça de mériter la belle vocation qui comblait tous ses désirs.





CHAPITRE VII

GRAND SÉMINAIRE. — ORDINATIONS. — PREMIÈRE MESSE.

(Octobre 1824. — 17 juillet 1827.)

§ 1. — *Première année.*

DÈS le commencement de son épiscopat, Mgr Devie avait sollicité et obtenu pour son grand Séminaire les bâtiments et les dépendances de l'ancien couvent des Augustins, au faubourg Saint-Nicolas de Bourg. L'église monumentale de Notre-Dame de Brou, si remarquable par son architecture, son jubé, ses stalles, ses mausolées et sa chapelle *de l'Assomption*, devait servir aux offices du grand Séminaire. La première ouverture des cours de théologie put avoir lieu le 11 novembre 1823, sous le patronage de saint Martin. Il y avait près d'une année que le grand Séminaire était installé à Brou, lorsque le serviteur de Dieu s'y présenta à la fin d'octobre 1824.

« Je ne puis vous exprimer, disait-il un jour au P. Bourdin, combien je fus impressionné lorsque je me revêtis de l'habit ecclésiastique pour me rendre à

Brou. Mon émotion fut autrement vive quand j'eus franchi le seuil du grand Séminaire. Il me semblait que Dieu avait créé pour moi de nouveaux cieus et une terre nouvelle : *Vidi cælum novum et terram novam* (*Apoc.*, xxi, 1). Je retrouvai là bon nombre de mes anciens condisciples. Tous avaient le bréviaire ou la tonsure. Je croyais déjà toucher à quelque ordination ; j'entrevois le sacerdoce de si près, que j'éprouvais au fond de mon âme, tantôt de la joie et de la confiance, tantôt de la crainte et de l'éloignement. Vint une retraite. Ah ! c'est pour le coup, me dis-je en moi-même, que je vais enfin jeter les fondements de ma sanctification. Il en est temps ; plus tard, ce serait trop tard (1). »

Ce qu'il avait promis, il l'exécuta, comme nous le voyons par la notice suivante envoyée, en 1842, au P. Mayet, par M. Pernet, directeur au grand Séminaire de Brou.

« De tous les spectacles que la piété peut offrir à nos regards, un des plus touchants, sans contredit, c'est celui d'un jeune clerc se formant, à l'ombre des autels, à la science et aux vertus du sacerdoce. Par sa régularité et sa modestie, par son application à l'étude et son zèle pour son avancement spirituel, il fait, en même temps, la joie de ses maîtres, l'édification de ses condisciples et devient pour toute l'Eglise un sujet des plus douces et des plus belles espé-

(1) *Vie du P. Chanel*, p. 92.

rances. C'est ce jeune arbre planté sur le bord d'un ruisseau, dont parle le prophète, qui grandit, prospère et se prépare à porter bientôt des fruits délicieux et abondants. Tel se montra M. Chanel, dès son entrée au grand Séminaire.

« Arrivé au terme heureux qu'il saluait de loin avec bonheur, qu'il envisageait avec consolation depuis sa plus tendre enfance, il est plus aisé de comprendre que de dépeindre la sainte joie et les pieux ravissements de son âme. Quoiqu'il semblât à ceux qui l'avaient connu jusqu'alors, que sa foi ne pouvait devenir plus vive, sa piété plus tendre ; tous admirèrent en lui un redoublement de ferveur et une vertu toujours croissante. Toutes les pratiques en usage dans la maison lui devinrent aussitôt familières. Peu satisfait de se montrer scrupuleux observateur de la règle, on le voyait rechercher et embrasser avec empressement les moyens d'avancer dans les voies de Dieu. Point d'exercice de piété, privé ou public, où il ne parût des premiers. Point de pieuse association entre condisciples, dont il ne fît partie, dont il ne fût l'âme. Mais, surtout, il se distinguait par sa tendre dévotion à Marie. Plusieurs fois par jour, on le voyait agenouillé au pied de son autel, saintement recueilli, épanchant son âme avec une confiance et un abandon filial, qui se peignaient dans tout son extérieur. Aussi, plus tard, lorsqu'il entra dans la Congrégation des Maristes, aucun de ceux qui l'avaient connu, n'en témoigna la moindre surprise.

« La piété, dans M. Chanel, s'alliait à un heureux naturel, et revêtait des formes qui la rendaient, en quelque sorte, encore plus aimable qu'elle n'était admirable. Ses traits empreints d'une douceur inaltérable, ses manières affables et gracieuses, le laisser-aller de ses conversations, son empressement à obliger tous ceux qui s'adressaient à lui, faisaient rechercher sa société et lui gagnaient tous les cœurs.

« Rempli de ce beau feu que le Fils de Dieu est venu apporter sur la terre, il ne pouvait le concentrer au dedans de lui-même, et c'est surtout dans ses entretiens familiers qu'il en communiquait les divines ardeurs à ceux avec qui l'amitié le mettait en rapport. Il savait amener, sans peine et sans effort, la conversation sur des sujets édifiants, et alors son visage se colorait, sa parole s'accroissait, son âme tout entière passait sur ses lèvres. Plus d'une fois, celui qui écrit ces lignes, en ressentit l'onction douce et vivifiante, et répéta, après l'avoir quitté, les paroles des deux disciples qui avaient conversé avec le Sauveur sur le chemin d'Emmaüs. Que de condisciples tièdes il rappela ainsi à la ferveur ! Que de cœurs abattus dont il releva le courage !

« Dès la seconde année de grand Séminaire, comme il s'était fait remarquer par son goût et son aptitude pour les cérémonies, non moins que par sa vertu et sa piété, le soin de l'église et de la sacristie lui fut confié. Il répondit avec zèle et dévouement à la confiance dont les supérieurs l'avaient honoré et

trouva dans les fonctions de sacristain, non seulement de nouveaux devoirs à remplir, mais, surtout, un nouvel aliment à sa piété. Il ne se considéra plus que comme un autre Samuel dans la maison du Seigneur. Appelé à toute heure dans le lieu saint, on le voyait occupé tantôt à orner les autels, tantôt à faire les préparatifs du saint Sacrifice, avec cet air modeste et pénétré qui témoignait de sa foi vive et de son application constante en la présence de Dieu. Il avait l'œil et la main à tout, sans que son empressement eût rien de précipité, sans que sa vigilance parût jamais le distraire de son recueillement habituel; ses pieds et ses mains étaient en mouvement, mais son cœur reposait dans la paix du Seigneur.

« Témoins de sa modestie et de son respect dans le lieu saint, ses condisciples en firent bien souvent la remarque, le sujet de leur entretien et de leur commune édification. Ainsi en spectacle à tous ceux qui l'entouraient, lui seul s'ignorait, parce que la modestie fut toujours la plus chère de ses vertus et qu'il lui avait confié la garde de toutes les autres.

« Mais, en ornant son cœur de vertus, M. Chanel ne négligea pas la culture de son esprit. Il savait trop bien que, surtout dans les temps où nous vivons, la science n'est pas moins nécessaire au prêtre que la piété. Sans avoir des talents transcendants, il avait assez de facilité pour réussir dans ses études. Il s'y livra donc avec une application forte et constante, sans se laisser décourager jamais par les aridités et

les dégoûts qui hérissent le champ de la science. Ainsi soutenu par le motif surnaturel qui animait toutes ses actions, il triompha de toutes les difficultés et vit son travail couronné par des succès sinon brillants, du moins solides.

« Telles furent les trois années que M. Chanel passa au grand Séminaire, où il a laissé une mémoire en bénédiction et des souvenirs de vertu ineffaçables. Ainsi se prépara-t-il de longue main au sacerdoce, à l'apostolat et au martyre. Daigne le ciel susciter souvent de tels lévites, que la nature et la grâce semblent avoir formés de concert pour aller planter la foi et verser leur sang au delà des mers, sous la blanche bannière de Marie conçue sans péché! »

Ce document si précieux, que nous avons tenu à reproduire en entier, peut remplacer tous les autres témoignages. Écoutons, cependant, trois de ses condisciples.]

« Pendant deux années, nous disait M. Roux (1), j'ai été le condisciple du P. Chanel et son souvenir fait le bonheur de ma vie. J'ai trouvé en lui toutes les qualités, qui rendent la vertu aimable. Je dois dire qu'à nos yeux, il était un modèle accompli du bon et pieux séminariste. »

« Dès qu'il parut dans nos rangs, raconte M. Boliat, il frappa mes regards par son air angélique et m'inspira le désir de rechercher sa compagnie. De

(1) Curé de Saint-Etienne-du-Bois.

tous les élèves de son cours, il est le seul que j'aie connu dans l'intimité. J'ai passé, à Brou, deux ans avec lui. Il a singulièrement contribué par ses exemples et ses conseils à mon avancement dans le bien. »

M. l'abbé Bernard nous écrivait le 3 décembre 1883 : « Sa vie simple, unie, *limpide comme le ruisseau au sortir de la source* ; sa piété tendre, mais sans aucun appareil ; sa vertu douce et aimable ; sa modestie parfaite ; son cœur si bon et si généreux exerçaient sur tous ceux qui le voyaient, une attraction irrésistible, et on se trouvait forcé de l'aimer. Il était comme *la violette, qui cache son manteau d'azur sous la mousse et qui embaume la prairie de son parfum*.

« J'ai gardé une impression vive de la douce et souriante figure du bon P. Chanel, de ses traits ayant quelque ressemblance avec ceux de saint Louis de Gonzague, de sa piété aimable et de son adresse à insinuer toujours dans ses conversations, par quelques mots affectueux, des pensées et des sentiments de vertu et d'amour de Dieu. Il n'y mettait aucun air de prétention. Tout cela coulait naturellement de son cœur.

« La pensée des missions, qui le préoccupait déjà à Meximieux, l'avait suivi au grand Séminaire. Elle lui était si familière qu'il la manifestait souvent à ses amis et qu'il cherchait à en inspirer aux autres le désir. »

Cette perfection que ses maîtres et ses condisciples admiraient, il la mettait dans l'accomplissement de la règle de la maison. La règle était pour lui l'expres-

sion de la volonté de Dieu ; il y trouvait un vrai bonheur et une douce jouissance.

« Quoi de plus facile, écrivait-il à l'un de ses amis, que ce que nous avons à faire chaque jour : se lever après sept heures de repos ; consacrer les prémices de la journée à la prière, à l'oraison et à la sainte Messe ; nous appliquer ensuite à l'étude du dogme, de la morale et de l'Écriture sainte ; donner quelques instants à l'examen de notre conscience, recevoir quelques sages conseils, prendre nos repas et nos récréations à des heures fixes, en un mot, suivre le règlement de la maison ? Pour nous porter à l'accomplissement du devoir, on n'emploie ni contrainte ni menace : on n'a besoin que de nous inspirer l'amour de Jésus-Christ : « *Non te teneat catena ferrea, sed catena Christi* (1). » Attachés par ces doux liens, nous sommes entraînés conformément à nos désirs : « *Catena hac vincit, sponte « trahimur, et volentes, et optantes* (2). » La nature a beau se récrier. « *Ubi amatur, non laboratur* (3). » Et puis, quelle abondance de grâces nous vient en aide ! Dieu veuille que j'y sois fidèle (4) !... »

Ainsi que l'attestent ses règlements de vie, il donnait à Dieu, au moment de son réveil, sa première

(1) Soyez retenu non par une chaîne de fer, mais par la chaîne de Jésus-Christ. (*S. Grégoire.*)

(2) Jésus-Christ triomphe par cette chaîne ; nous sommes entraînés volontiers vers lui, et en le voulant, et en le désirant. (*S. Chrysostome.*)

(3) Où l'on aime, il n'y a pas de peine. (*S. Augustin.*)

(4) *Vie du P. Chanel*, p. 94.

pensée, lui offrait toutes les actions de la journée et renouvelait souvent, durant le jour, les intentions du matin.

« A l'exercice de l'oraison, son maintien, son recueillement montraient la ferveur de son âme et l'intimité de ses communications avec Dieu. Le directeur du Séminaire, un jour, selon l'usage, lui fit rendre compte de sa méditation. Il répondit avec candeur et docilité, expliquant la méthode qu'il suivait, dévoilant ses moindres fautes, comme aussi ses affections, ses colloques et ses résolutions. Il ne se doutait pas que, dans ce compte rendu, il faisait connaître qu'il était déjà fort avancé dans les voies de la perfection.

« Cet esprit d'oraison prenait sa source dans une grande dévotion au Saint-Sacrement. Une piété angélique l'accompagnait au saint sacrifice de la Messe et à la Table sainte (1). »

Le serviteur de Dieu exerçait non seulement sur ses sens, mais encore sur les moindres mouvements de son âme, une vigilance et une mortification continue. « Qui peut comprendre, disait-il un jour à l'un de ses plus intimes confidents, tout ce qu'une simple curiosité, une petite raillerie, une légère médisance, un sentiment d'amour-propre, causent d'opposition à la grâce, d'affaiblissement dans la ferveur, d'égarément et de dégoût dans l'oraison (2) ? »

(1) *Vie du P. Chanel*, p. 96.

(2) *Id.*, p. 96.

De là cet esprit intérieur qui l'accompagnait partout. « Heureux son conchambrier ! Il put voir son attention et sa ferveur dans la prière, ses élévations de cœur à Dieu, ses regards tendres vers la croix ou vers une image de la sainte Vierge, la composition de son corps suivant les règles les plus sévères de la modestie, et tous les petits secrets de la dévotion qui se révèlent bientôt à un ami, lors même qu'on voudrait les cacher (1). »

Au commencement du mois consacré à Marie, il fut appelé par ses supérieurs et par son directeur à recevoir, à la prochaine ordination, la Tonsure et les Ordres Mineurs. A cette nouvelle il ne put cacher la joie qui inondait son âme. Il allait solennellement prendre le Seigneur pour son partage et franchir les premiers degrés du sanctuaire !... Avec quelle ferveur il se prépara à ce jour béni qu'il appelait de tous ses vœux ! Il n'oublia pas que l'ordination devait avoir lieu avant la fin de mai, et il remercia la sainte Vierge de cette précieuse faveur. Le samedi des quatre-temps de la Pentecôte, 28 mai 1825, il reçut dans l'église de Brou, des mains de Mgr Devie, la Tonsure et les quatre Ordres Mineurs. Depuis ce moment, il se crut obligé à une plus grande perfection.

Quand vinrent les vacances, il se dit : « Maintenant que je suis ecclésiastique, il faut que je donne partout le bon exemple, dans ma famille, dans la paroisse,

(1) *Vie du P. Chanel*, p. 96.

auprès de tous ceux qui me verront. » Nous savons qu'il tint parole et qu'il fut pour tous un sujet d'éducation.

M. Trompier voulait que ses anciens élèves allassent le voir, pendant les vacances, après son dîner, pour jouer et converser avec lui. Chaque dimanche, il les réunissait à sa table, et, dans une charmante causerie, contrôlait leurs études, leurs idées, etc. Le serviteur de Dieu n'avait garde de manquer à ces rendez-vous. Il était heureux de reprendre ces rapports intimes avec celui qui avait cultivé son âme comme un pasteur et comme un père.

« Je ne doute pas, nous écrit M. Bernard, que ce contact intime avec M. Trompier, énergique dans sa foi, ardent et fort dans son zèle, enjoué et spirituel en conversation, bon et aimable envers tout le monde, unissant la fermeté et la bienveillance pour gagner les pécheurs, n'ait contribué à développer les qualités naturelles, l'aménité de caractère, les dons de l'esprit et du cœur dont était doué le P. Chanel (1). »

§ 2. — *Deuxième année.*

Le jour fixé pour la rentrée de 1825, l'abbé Chanel se trouva un des premiers au grand Séminaire. Bon nombre de ses condisciples ont raconté qu'en franchissant, pour la première fois, le seuil de cette maison sainte, « ils trouvèrent un jeune abbé plein de douceur

(1) Lettre du 3 décembre 1883.

et de modestie, qui les embrassa comme d'intimes amis, les conduisit à l'église pour l'adoration d'usage, et ne les quitta point qu'il ne les vît placés. Il se joignait de préférence aux plus simples et aux plus timides. Il semblait arriver lui-même et se trouver là par hasard. Mais on sait qu'il veillait à la fenêtre de sa cellule, qu'il suivait des yeux ses nouveaux disciples, pour épier l'occasion de leur être utile (1). »

Comme nous l'a appris M. Pernet, les directeurs du grand Séminaire avaient reconnu ses aptitudes et l'avaient nommé sacristain. « De toutes les charges qu'exercent nos séminaristes, dit M. Perrodin (2), celle de grand sacristain est à mes yeux la plus honorable comme aussi la plus importante. Je ne la confie qu'à un élève intelligent et doué d'aptitude pour le service des autels et la direction des cérémonies religieuses. Il faut en outre qu'il soit d'une conduite exemplaire, et que, par son zèle, il soit comme l'âme de la piété parmi ses disciples. Or, toutes ces qualités, l'abbé Chanel les réunissait au plus haut degré (3). »

Grâce à la charge qui lui avait été donnée, le serviteur de Dieu s'estimait heureux de pouvoir entrer dans l'église par une porte secrète, surtout pendant la récréation du soir. Après s'être acquitté de son office, il se cachait dans l'ombre plus épaisse d'un pilier, et

(1) *Vie du P. Chanel*, p. 98.

(2) M. Perrodin était alors supérieur du grand Séminaire.

(3) *Vie du P. Chanel*, p. 97.

restait en adoration jusqu'à ce que la cloche l'obligeât de quitter le saint temple.

Sa charité industrieuse lui conciliait l'estime et l'affection de ses condisciples. Plusieurs lui furent redevables de leur ferveur et même de leur persévérance dans la vocation à l'état ecclésiastique. M. l'abbé Martin, Jean-Baptiste (1), se plaît à répéter que sans lui il n'aurait pas été élevé au sacerdoce. « La première semaine que je passai au grand Séminaire me coûta horriblement ; j'étais si triste, si ennuyé, que je résolus de quitter la maison, sans espoir d'y rentrer. Déjà je me disposais à exécuter mon dessein, quand je rencontrai sur mon passage le bon abbé Chanel. Il comprit d'abord les noires pensées que je roulais dans mon esprit. Nous fîmes ensemble quelques tours sous les cloîtres du Séminaire, et il ne tarda pas à dissiper mes ennuis. Il m'encouragea si bien, que je n'eus, dans la suite, aucune tentation de ce genre. »

Un ecclésiastique avait été envoyé au grand Séminaire, afin de s'y retremper dans l'esprit de son état. L'abbé Chanel, qui ne soupçonnait pas le motif de sa présence à Brou, le vit quelquefois pendant les récréations dans le but de s'instruire et de former son expérience. Comme toujours, il mit dans ses rapports tant de bonté, de simplicité et de candeur, qu'il ne

(1) M. l'abbé Martin, J.-B., de Bagé-le-Châtel, a rempli successivement des charges très importantes. Il est auteur de plusieurs ouvrages.

tarda pas à toucher le cœur du prêtre. Celui-ci sollicita auprès des Directeurs la permission de s'entretenir souvent avec un séminariste qui parlait si bien du bonheur d'aimer Dieu, et il retrouva dans ces conversations l'esprit de ferveur et de piété.

Vers le milieu de février de l'année 1826, le serviteur de Dieu reçut une nouvelle qui le fit trembler et qui, en même temps, le comblait de joie. Il était appelé par ses supérieurs à se consacrer au Seigneur d'une manière irrévocable par l'ordination du sous-diaconat. Il alla se jeter au pied du Saint-Sacrement, pria longtemps, et demanda avec une grande simplicité au directeur de sa conscience ce qu'il avait à faire. Quand il eut connu par la réponse de son confesseur que Dieu voulait qu'il fût prêtre et qu'il acceptât, dès ce moment, l'ordre de sous-diacre, il ne songea plus qu'à s'y préparer avec toute la ferveur dont il était capable.

Le samedi avant le dimanche de la Passion, 11 mars 1826, les ordinands étaient réunis dans l'église de Brou, et Mgr Devie, revêtu des ornements pontificaux, commençait la messe de l'ordination. Quand le moment fut venu, l'abbé Chanel répondit à l'appel de son nom avec un accent qui trahissait les émotions de son âme. Oh ! avec quel bonheur il s'avancait vers le Pontife, se prosternait à terre pendant la récitation des litanies, et recevait ensuite l'ordre sacré du sous-diaconat. La joie qui inondait son cœur se peignait sur tous ses traits. Qu'il était heureux de pouvoir

réciter l'office divin et d'être consacré au service des autels pour toute sa vie ! Ses maîtres et ses condisciples comprirent qu'enfin ses vœux étaient satisfaits.

Le mois de mai de la même année lui apporta une nouvelle grâce. Il reçut, en effet, le diaconat dans l'église de Brou, des mains de Mgr Devie, le samedi des quatre-temps de la Pentecôte, 20 mai 1826.

§ 3. — *Troisième année.*

En revenant à Brou au mois d'octobre, le serviteur de Dieu se fit cette réflexion : « Voici ma dernière année de Séminaire, celle où probablement je serai prêtre ; il faut donc que je fasse de généreux efforts pour croître en piété et en régularité, et pour donner à tous le bon exemple. » Si l'on en juge par sa conduite, on doit dire, avec ses condisciples, qu'il accomplit parfaitement sa résolution.

Pour ne pas nous répéter, nous nous contenterons de citer le passage suivant d'une lettre de M. Guérin :

« A la rentrée de ma seconde année, j'eus le bonheur d'être son conchambrier. Il était alors grand sacristain, et l'on me fit l'honneur de lui être adjoint pour second, pendant toute cette année, que je regarde comme une de mes plus précieuses. Sa compagnie m'a été d'un bien grand avantage sur tous les rapports. C'est là que j'ai pu mieux qu'à point d'autres endroits et, je puis dire, mieux que personne, apprécier son

excellent caractère, et surtout sa grande piété, au point que je m'étonnais de voir en lui tant de calme, tant de ferveur, et j'ajoute aussi, avec tout cela, une douce gaîté qui me le faisait regarder comme un être privilégié. Je ne pouvais m'empêcher de croire, et j'en ai toujours la conviction, que tant de bonnes qualités ne pouvaient exister que dans un séminariste qui avait su conserver l'innocence de son baptême. J'étais, je dois le dire, jaloux de son bonheur, mais non pas à son détriment.

« Mais ce qui m'a donné une haute idée de lui et de sa grande foi à la Sainte Eucharistie, c'est ce qui lui arriva un jour de dimanche ou de fête solennelle. Voici le fait :

« Vous savez qu'au grand Séminaire la sainte communion, le dimanche, étant plus nombreuse, le premier sacristain, lorsqu'il est diacre, et il l'était, va le premier à la sainte communion, revêtu de l'étole, et, après avoir communié, il prend la patène et suit le célébrant, en la tenant sous le menton de celui qui communie. Il aperçut, pendant la communion, une parcelle tombée sur la patène ; mais, je ne sais comment, cette parcelle disparut. Il marqua avec sa clef l'endroit, à peu près, où il croyait qu'elle était tombée.

« Il se trouva dans la plus grande inquiétude. Il resta longtemps, après la Messe et l'action de grâces, à chercher sur le tapis cette parcelle. Quand il rentra dans sa chambre, je le vis avec un air peu ordinaire ; car habituellement, lorsqu'il rentrait après son action

de grâces, c'était toujours le sourire sur les lèvres et la paix dans le cœur.

« Je ne pus m'empêcher de lui demander ce qu'il avait et pourquoi il était demeuré si longtemps. Il me raconta ce qui lui était arrivé d'un air vraiment inquiet et, après quelques instants, il retourna chercher encore.

« Enfin, après un quart d'heure, il revint avec sa gaîté ordinaire, en me disant : « *Je l'ai bien trouvée.* » Sa foi et sa piété avaient été récompensées.

« Je vous assure que je n'ai jamais oublié ce trait, qui a produit sur moi la plus vive impression et n'a fait qu'augmenter les sentiments de vénération que j'avais pour lui (1). »

A la fête de saint Jean-Baptiste, patron du diocèse, l'appel eut lieu pour la prochaine ordination, fixée au 6^e dimanche après la Pentecôte. L'abbé Chanel fut admis à recevoir le sacerdoce. Son cœur tressaillit de joie à l'annonce de cette grâce qui allait mettre le comble à tous ses désirs. Comme il employa le temps qui lui restait, afin de rendre sa préparation aussi parfaite que possible !

Animé du feu de la charité et poussé par un saint zèle, il réunit ses confrères, leur exposa ses pensées, et après avoir obtenu leur pleine adhésion, rédigea l'engagement suivant et le fit signer le jour de l'ordination :

(1) Extrait d'une lettre adressée au T. R. P. Colin, le 29 mars 1845, par M. Guérin, curé d'Illiat.

« L'an de Jésus-Christ 1827, le 15 juillet, à l'ordination faite par Mgr Alexandre-Raymond Devie, dans son grand Séminaire de Saint-Martin, à Brou, ont été faits prêtres MM... (*Suivent 15 noms.*)

« Désirant conserver la grâce de notre ordination, et notre union fraternelle, devenue plus étroite en ce jour, le plus mémorable et le plus heureux de notre vie, nous avons arrêté ce qui suit :

« 1^o Dès ce moment et pour toute la vie, nous mettons en commun tous nos biens spirituels, toutes les bonnes œuvres que nous ferons dans quelque situation qu'il plaise à la Providence de nous placer.

« 2^o Nous permettons et promettons de nous avertir les uns les autres de tout ce qu'il pourrait y avoir de moins édifiant dans notre conduite ; de nous exciter mutuellement, si notre piété venait à se ralentir, afin d'être constamment l'exemple des fidèles dans toutes nos actions, et d'honorer par une vie irréprochable le saint ministère qui nous a été confié.

« 3^o Tous les ans, nous célébrerons l'anniversaire de notre ordination. En ce jour, qui en rappellera un si solennel, chacun de nous offrira le divin sacrifice pour ses co-associés, et priera Dieu de renouveler en eux la grâce qui leur a été conférée par l'imposition des mains pontificales. Ce jour-là, on fera en sorte d'être fervent, plus appliqué à ses devoirs, et on prendra la résolution de travailler à sa sanctification avec plus de zèle et de constance.

« 4° Comme notre petite association regarde non seulement le temps présent, mais encore l'éternité, quand l'un de nous mourra, tous les autres offriront pour lui le saint sacrifice, et prieront pour le repos de son âme.

« 5° Nous prenons tous la ferme résolution de travailler à devenir de saints prêtres, d'être dévoués au culte de la très sainte Vierge, de faire assidûment l'oraison, d'étudier tous les jours quelques pages de l'Écriture sainte et de la théologie, de ne jamais passer deux semaines sans nous confesser et de faire tous les ans une retraite de huit jours (1). »

De telles dispositions devaient être bénies de Notre Seigneur, comme la suite de cette histoire le montrera. Nous n'essaierons pas de dire ce que fut cette ordination et l'impression profonde qu'elle produisit non seulement sur les nouveaux prêtres, mais encore sur tous les assistants.

Si l'abbé Chanel n'eût consulté que l'attrait de sa piété, volontiers il eût dit sa première Messe dans une chapelle solitaire; mais M. Trompier voulait qu'elle eût lieu dans l'église de Cras, et n'avait-il pas droit aux prémices du sacerdoce de cet élève, qu'il avait cultivé avec tant de soin et qu'il avait nommé *la fleur de son petit troupeau* ?

Le mardi 17 juillet, le serviteur de Dieu célébra donc sa première Messe, dans l'église de Cras, sur

(1) *Vie du P. Chanel*, p. 101.

cet autel au pied duquel il avait fait sa première communion. Les fidèles en grand nombre accoururent pour assister à la belle solennité, et participer aux grâces qui allaient descendre du ciel à la prière de ce jeune prêtre, dont ils avaient prédit que très certainement il serait un jour élevé au sacerdoce.

« J'eus le bonheur, dit M. Bolliat (1), d'assister à cette fête religieuse et de m'édifier, en suivant des yeux chacun des pieux mouvements de l'abbé Chanel. Je croyais voir à l'autel saint Vincent de Paul ou saint François Xavier. Toute sa famille eut le bonheur de recevoir de sa main l'adorable Eucharistie (2). »

Écoutons un autre témoin, M. Guérin : « En qualité de conchambrier, il me pria de venir officier à la première Messe qu'il dit dans sa paroisse, assisté de son vénérable curé. J'eus le bonheur de faire diacre pour la première fois et fus témoin encore de sa ferveur, de sa piété et de son amour pour Dieu. Ce n'était pas un homme à l'autel, mais un ange (3). »

Qui nous dira ce qui se passait alors dans le cœur de M. Trompier ? Il était là, tout près de son cher élève, le dirigeant dans le cours du saint sacrifice. Il voyait enfin ses vœux accomplis et ses espérances réalisées. Quant au jeune prêtre, il n'avait garde d'oublier

(1) M. Bolliat, dont nous avons déjà rapporté le témoignage, p. 67, était depuis une année vicaire à Cras.

(2) *Vie du P. Chanel*, p. 103.

(3) Lettre citée du 29 mars 1845.

celui dont la tendre charité l'avait mis dans la voie du sanctuaire, et, en offrant à Dieu la victime sainte, il le suppliait d'acquitter, envers son bienfaiteur, la dette de sa reconnaissance.

Son père et sa mère, au comble du bonheur de le voir prêtre, lui demandèrent de chanter une Messe solennelle dans l'ancienne église paroissiale de Cuet (1). Il consentit volontiers au désir qui lui était manifesté et se concerta avec M. le curé de Montrevel pour donner à la fête la solennité convenable. N'avait-il pas à prier pour les défunts de sa famille dont les corps reposaient dans le cimetière, et ne tenait-il pas à se mettre sous la protection du patron de l'église, saint Oyand, abbé, dont il est dit, au Martyrologe romain (1^{er} janvier) que *sa vie brilla par l'éclat de ses vertus et de ses miracles*? Un certain nombre d'ecclésiastiques répondit à l'invitation de la famille, en assistant à la Messe solennelle et au repas qui la suivit.

L'abbé Chanel avait été nommé vicaire à Ambérieux le jour même de son ordination. Mais, comme sa santé était fortement ébranlée, il obtint de son curé l'autorisation de demeurer, près d'un mois, dans sa

(1) L'église n'avait pas encore de curé. Elle est située sur une colline riante et gracieuse, et de tous les côtés le regard embrasse un vaste horizon. Elle n'offre rien de remarquable à la curiosité des visiteurs; mais en attendant que la générosité des fidèles ait permis d'en élever une autre, et plus grande et plus belle, elle nous rappelle que le saint Martyr s'est agenouillé et a prié souvent dans son sanctuaire, et que, sur son autel, il a offert plusieurs fois la victime du salut.

famille. La plus grande partie de son temps, il la passa auprès de M. Trompier, afin de témoigner à son bienfaiteur sa reconnaissance et de recevoir de lui les lumières et les conseils dont il avait besoin, avant d'entrer dans le ministère.





CHAPITRE VIII

LE BIENHEUREUX CHANEL VICAIRE A AMBÉRIEUX

(15 juillet 1827 — 1^{er} septembre 1828.)

LE serviteur de Dieu se rendit à Ambérieux, le 13 août 1827, pour occuper le poste qui lui avait été confié. Il eut le bonheur d'être initié aux fonctions du saint ministère sous les yeux d'un pasteur qui joignait à de rares vertus, le trésor précieux d'une longue expérience (1). Aussi il se fit une loi d'agir toujours de concert avec son curé et de régler sa conduite sur ses exemples et ses conseils.

Trop jeune encore pour être admis au sacerdoce, l'abbé Bret venait d'être nommé directeur de la maîtrise d'Ambérieux, que M. Colliex avait fondée dans

(1) M. l'abbé François Colliex, de Billiat, était vicaire à Lancrans, lorsque éclata la tourmente révolutionnaire. Obligé de fuir en Suisse, il ne tarda pas à rentrer. Grâce à un déguisement, il parcourait le pays de Gex pour confesser les fidèles, bénir les mariages, administrer les derniers sacrements aux malades. Souvent il était obligé de se cacher dans les cavernes ou dans les bois. Deux fois il fut arrêté et il dut subir une dure prison. Pour récompenser son zèle, l'administration diocésaine le nomma, après le Concordat, à la cure de Châtillon en Michaille, puis, en 1816, à celle d'Ambérieux.

le but de préparer des vocations ecclésiastiques. Cette circonstance permit aux deux amis de resserrer les liens de la charité fraternelle et de se fortifier dans leur vocation à la vie religieuse et apostolique.

« Fidèle à cet esprit de régularité qu'il avait puisé dans les séminaires, l'abbé Chanel se levait et se couchait à des heures fixes. Son oraison, son bréviaire, sa lecture spirituelle et ses autres exercices de piété avaient aussi leurs moments déterminés (1). »

« Sur sa personne, comme dans son habitation, pas le moindre luxe. Dans sa chambre vous eussiez vu près du lit un prie-Dieu, un crucifix et quelques pieuses images ; et, dans son cabinet d'étude, une table en bois de sapin et une modeste bibliothèque (2). »

« Il aimait à se rendre à lui-même tous les petits services qu'il aurait pu recevoir d'une main étrangère. Nul autre que lui n'avait soin d'entretenir la propreté de son logement, de ses habits et de sa chaussure. Quelquefois même, au besoin, il prenait l'aiguille pour raccommoder ses vêtements. Un de ses amis, l'ayant surpris à l'œuvre, lui lança quelques mots de plaisanterie. « Il est bon, répondit-il en souriant, de « savoir faire un peu de tout ; si jamais je suis missionnaire chez les sauvages, il faudra bien me passer des tailleurs (3). »

(1) *Vie du P. Chanel*, p. 115.

(2) *Id.*, p. 115.

(3) *Id.*, p. 115.

Quand il parut en chaire pour la première fois, il gagna aussitôt l'estime de ses auditeurs par l'onction touchante et la noble simplicité de sa parole. On sentait que sa prédication avait été préparée et méditée devant Dieu : aussi on aima de plus en plus à l'entendre (1).

Dès les premiers jours de son vicariat, il vit son confessionnal entouré de pénitents. Ceux qui s'adressèrent à lui se félicitèrent de l'avoir choisi pour leur directeur spirituel. Les enfants surtout et les jeunes gens se plaisaient à redire sa bonté et sa douceur.

« Du moment qu'il savait une personne gravement malade, il ne la perdait pas de vue. Il la visitait fréquemment, et n'attendait pas, pour la préparer à comparaître devant Dieu, qu'elle fût sur les bords de l'éternité. Quand les approches de la mort étaient subites et imprévues, vous l'eussiez vu aussitôt courir en toute hâte, pour ne pas priver une âme des derniers secours de la religion (2). »

Un soir, il commençait à peine à se remettre un peu de la fatigue d'une longue course, lorsqu'on vint l'avertir qu'un pauvre voiturier venait de faire une chute si grave qu'il ne lui restait plus que quelques instants à vivre. A cette nouvelle, il oublie de prendre

(1) Nous avons encore sa première instruction, dans laquelle il établit les principaux motifs qui nous font une obligation de servir Dieu, *parce qu'il n'est rien de plus glorieux pour nous, rien de plus juste, rien de plus doux et de plus agréable.*

(2) *Vie du P. Chanel*, p. 113.

sa chaussure et vole auprès du moribond. L'abbé Bret ne fut ni moins prompt ni moins zélé. Les voilà tous les deux dans un galetas où ils trouvent le mourant couché sur la paille, couvert d'horribles meurtrissures et baigné dans son sang. C'est un vieux pécheur qui ne s'est pas confessé depuis longtemps. Il ne peut proférer aucune parole, mais il lui reste encore quelques lueurs de connaissance. Le serviteur de Dieu l'exhorte au repentir de ses fautes et à la confiance en Notre Seigneur Jésus-Christ. Quelques larmes s'échappent de ses yeux, et il embrasse avec amour le crucifix. Le sacrement des mourants est à peine administré, que le voiturier rend le dernier soupir. Les deux abbés se mettent à genoux, et, après avoir prié quelques instants pour le repos de son âme, se retirent avec le consolant espoir de le retrouver un jour dans le ciel.

M. Colliex, appréciant les qualités de son jeune vicaire, crut pouvoir lui confier la direction de la *Congrégation des filles de la Persévérance*. La piété devint encore plus fervente parmi les congréganistes. Plusieurs d'entre elles sont parvenues à une haute perfection. « J'ai eu le bonheur, écrivait une personne d'Ambérieux, d'appartenir à la *Congrégation des filles de la Persévérance*. L'abbé Chanel, qui en avait la direction, a singulièrement contribué à la développer et à l'affermir. Souvent il nous recommandait la prière, la fuite des occasions dangereuses, la dévotion à la sainte Vierge, la fréquentation des sacre-

ments... Il nous faisait aimer la vertu, et nous la montrait principalement dans l'accomplissement de nos devoirs d'état, et dans les actions les plus ordinaires (1). »

On se rappelle que, dès l'âge le plus tendre, le serviteur de Dieu aimait à construire de petits autels qu'il ornait de son mieux. Devenu prêtre, il lui était enfin donné de réaliser les pieux essais de son enfance. C'était à l'époque des solennités qu'il s'étudiait à déployer toute la magnificence du culte divin. A la fête du Saint-Sacrement de 1828, il s'occupa lui-même, avec la plus grande activité et le soin le plus intelligent, de faire disposer, dans les divers quartiers de la paroisse, ces reposoirs où Jésus-Christ sous les voiles eucharistiques bénit, comme du haut d'un trône, les fidèles recueillis et prosternés. Il était dignement secondé par M. l'abbé Bret, qui préparait les enfants de chœur au chant des hymnes et aux différentes cérémonies.

La dévotion du *mois de Marie*, aujourd'hui si populaire, ne se pratiquait point encore dans la paroisse d'Ambérieux. « Elle était trop précieuse aux yeux du serviteur de Dieu et trop chère à son cœur pour qu'il

(1) *Vie du P. Chanel*, p. 110. La *Congrégation* avait pour présidente M^{lle} Joséphine Bonnet, qui communiait tous les jours et faisait beaucoup de bien. Quand le P. Chanel eut quitté Ambérieux, il lui écrivit de temps en temps des lettres pieuses, qui étaient communiquées aux associées et entretenaient leur ferveur.

n'essayât pas de l'y introduire. Ne pouvant atteindre directement son but, il usa d'adresse et parvint à faire entrer dans son dessein le vénérable M. Colliex, que toute innovation semblait contrarier. « Je consens à ce que vous me demandez, lui dit le bon vieillard ; faites tout pour le mieux, je m'en repose entièrement sur vous. » Fort de cette permission, le zélé vicaire s'empressa de décorer la chapelle de la sainte Vierge avec toute la splendeur qui lui fut possible. Les paroissiens se rendirent en foule à l'ouverture des pieux exercices. Le saint curé vint lui-même pour les présider. A la vue de ce trône élevé à la Reine du ciel, entouré de mille fleurs et d'un éblouissant luminaire, il fut surpris bien au delà de son attente. De retour au presbytère, il ne put s'empêcher, dans une première impression, d'en témoigner une sorte de mécontentement. « En vérité, s'écria-t-il, c'est porter les choses trop loin... A quoi bon tant d'étalage ? Que ferons-nous donc le jour de Pâques ?... » Hâtons-nous d'ajouter que cette première impression ne fut qu'un éclair auquel succédèrent bientôt les plus douces consolations. Le *mois de Marie*, en effet, produisit tout le bien qu'on aurait pu attendre d'un jubilé ou d'une mission (1). »

Le vicaire d'Ambérieux aimait tellement la sainte Vierge qu'il avait toujours son chapelet à la main, lorsqu'il faisait sa promenade ou allait voir les malades.

(1) *Vie du P. Chanel*, p. 112.

Il était si zélé pour la gloire de Dieu et le salut des âmes, qu'il ne se donnait aucun repos. Aussi sa santé, affaiblie par les études, ne pouvait se rétablir au milieu de tant de travaux. Elle allait même en dépérissant de jour en jour. Partout on disait avec l'accent d'une profonde douleur : « Que c'est dommage ! notre cher abbé ne vivra pas longtemps. » Exténué de fatigue et la voix presque éteinte, il continuait de prêcher à son tour ; il faisait le catéchisme aux enfants et ne refusait personne au tribunal de la réconciliation.

Loin de chercher quelque repos, il désirait au contraire agrandir le cercle de ses travaux. « Soupirant toujours après les missions d'outre-mer, il s'en ouvrit à Mgr Devie. Mais le vénérable prélat pensa que l'heure de la Providence n'était pas encore venue. Le jeune prêtre, au cœur d'apôtre, attendait cette heure impatientement. Il enviait le bonheur d'un vicaire d'Ambérieux qui, à force de prières et de sollicitations, avait enfin obtenu la permission de s'embarquer pour les Indes orientales (1). » Toutes les fois que M. Bonnard (2) envoyait le récit de ses travaux apostoliques, le serviteur de Dieu sentait croître en lui le désir de se consacrer aux missions.

« Ah ! disait-il à la personne qui lui communiquait les lettres du missionnaire, si je ne puis rejoindre

(1) *Vie du P. Chanel*, p. 118.

(2) M. Bonnard, ancien vicaire d'Ambérieux, avait quitté la France, au mois de février 1824, pour se rendre dans la mission de Pondichéry.

M. Loras à Dubuque, que je serais heureux d'être auprès de notre cher M. Bonnand ! Demandez-lui donc, quand vous lui écrirez, s'il n'a pas trouvé mon nom écrit sur le sable du rivage ou sur l'écorce de quelques arbres... Dites-lui bien que je me mettrai en route, aussitôt que Dieu me fera signe (1). »

Au lieu de faire voile vers ces contrées lointaines, l'abbé Chanel reçut, le 1^{er} septembre 1828, une lettre de l'administration diocésaine qui le nommait curé de Crozet, à l'extrémité du département de l'Ain, dans le voisinage de Genève. Les supérieurs ecclésiastiques étaient convaincus que cette paroisse, dont la population ne dépasse guère sept cents âmes, ne répondait pas à son mérite ; ils l'y avaient nommé dans l'intérêt de sa santé.

Cette nomination fut comme un coup de foudre pour son vénérable curé, qui la tint cachée quelques jours, dans l'espérance qu'il la ferait révoquer. Le bon vieillard dut, malgré ses démarches et ses vives instances, se résoudre à une pénible séparation. « Que de larmes, dit un témoin oculaire, coulèrent alors au presbytère et dans toutes les familles d'Ambérieux... » Mais la voix de Dieu venait de se faire entendre. L'abbé Chanel accepta de grand cœur le nouveau poste qu'on lui offrait. Son séjour à Ambérieux n'avait été que de treize mois. Dans ce court espace de temps, il avait su se concilier l'estime et l'affection des pa-

(1) *Vie du P. Chanel*, p. 118.

roissiens : aussi, sa mémoire a toujours été en vénération, comme nous l'apprend une lettre de M. l'abbé Marchand, en date du 28 novembre 1842.

Une dame pieuse, qui a eu le bonheur d'avoir le P. Chanel pour directeur, pendant qu'il était vicaire à Ambérieux, nous disait que dès lors il jouissait de la réputation d'un saint. « Son souvenir, ajouta-t-elle, est resté si vivace, que ceux qui l'ont connu, ne l'ont jamais oublié, et ceux qui n'ont pas eu ce bonheur, semblent l'avoir vu, tant ils en ont entendu parler. »





CHAPITRE IX

LE BIENHEUREUX CHANEL CURÉ DE CROZET

(1^{er} septembre 1828 — 1^{er} septembre 1831)

§ 1. *Le pasteur des âmes.*

LE serviteur de Dieu se rendit avec joie au poste que son évêque venait de lui assigner. M. Egraz, curé de Sergy, l'accompagna jusqu'au village de Villeneuve et le présenta à M. Martin, maire de la commune. « *Voici*, dit-il en riant, *un curé de Crozet : lequel de nous deux voulez-vous ?* » — « *Celui-ci*, répondit bien vite une sainte personne de la famille, en désignant l'abbé Chanel : *c'est l'ange que Dieu nous envoie.* »

La famille qui accueillait si pieusement le nouveau curé, n'était pas une famille ordinaire. Pendant les mauvais jours, elle était toujours restée fidèle à sa foi. M. François Martin, alors que tout le monde tremblait, cachait dans sa maison quelques prêtres intrépides qui continuaient d'exercer le ministère dans le pays de Gex. M. Colliex avait reçu chez lui l'hospitalité. Il fallait d'autant plus de courage, que le curé de Crozet avait prêté le serment constitutionnel et avait

persévéré dans son schisme. M. Martin, armé de son fusil de chasse, conduisait, pendant les ténèbres de la nuit et par des chemins détournés, les prêtres fidèles auprès des personnes qui réclamaient leur ministère. Il les accompagnait, le plus souvent, à l'hospice de Tougin, près de Gex, où ils allaient célébrer la messe devant quelques catholiques dévoués, en présence des sœurs de la Charité, qui, en prenant un habit séculier, avaient pu demeurer auprès de leurs chers malades. La supérieure de cet établissement était sœur de M. Martin. Le jeune curé et le vieux maire étaient bien faits pour s'entendre : aussi ils furent deux amis dévoués.

Du village de Villeneuve le serviteur de Dieu se rendit à l'église, située au sommet du bourg de Crozet, au pied de la montagne du Jura, qui élève sa cime à 1,690 mètres au-dessus du niveau de la mer. De l'église et du presbytère qui l'avoisine, on jouit d'une belle vue et on a devant soi un magnifique panorama.

Ce site assez pittoresque ne pouvait déplaire au nouveau curé, qui, du reste, ne cherchait que la volonté de Dieu dans celle de ses supérieurs. Il n'en fut pas de même de son père, qui, accoutumé aux plaines de la Bresse, ne trouva point à son goût la situation de Crozet. Il alla trouver l'un des vicaires généraux et lui dit : « Pensez-vous que j'aie fait étudier mon fils pour que vous le perdiez dans les montagnes, au milieu des ours ? Je veux le reprendre. » Ce propos fit rire le curé de Crozet ; mais, craignant que son père ne

poursuivît son projet, il se rendit à la Potière pour consoler ses parents et s'opposer à toute demande de changement. Il disait, à ce sujet, à M. Bernard : *Si je me rapprochais davantage de mes parents, je m'éloignerais d'autant du bon Dieu.*

Une seule chose l'affligeait dans son nouveau poste, c'était le déplorable état dans lequel se trouvaient les âmes dont il était devenu le pasteur.

Les calvinistes, au xvi^e siècle, avaient imposé leurs erreurs aux habitants de Crozet, comme aux paroisses voisines, la baïonnette au bout du fusil, et avaient renversé l'antique église. Lorsque les ducs de Savoie les eurent chassés en 1662, le temple, qui avait été élevé au bas du village, fut détruit et l'église rebâtie sur la place de l'ancienne. C'était celle que l'abbé Chanel avait sous les yeux et qui était trop petite pour la population.

Quoique les habitants de Crozet eussent rejeté les erreurs de Calvin et fussent tous catholiques, à l'exception de cinq personnes venues d'autres paroisses, ils avaient conservé une trop grande indifférence pour les pratiques religieuses, indifférence favorisée, au siècle dernier, par le jansénisme et, pendant la Révolution, par un prêtre constitutionnel. Au rétablissement du culte, M. Perroud, ancien gardien des capucins de Gex, avait, il est vrai, ramené beaucoup d'âmes par son zèle et sa grande bonté. Mais son successeur, M. Chuit, d'un caractère ardent et susceptible, n'avait pas su se concilier le cœur des fidèles. Aussi était-on

revenu aux vieilles habitudes d'indifférence et d'oubli des devoirs religieux. Quelques personnes des plus notables, qui avaient cru se reconnaître dans deux ou trois instructions, ne purent lui pardonner ses allusions et, à force d'instances, obtinrent son changement. M. Chuit laissait une lourde charge au serviteur de Dieu.

« A son arrivée, disait un vénérable vieillard, en 1841, au P. Bourdin, notre paroisse était dans le plus triste état. On ne se confessait plus. Les dimanches et les fêtes, l'église était presque vide ; quelques-uns travaillaient comme les autres jours ; un grand nombre passaient leur temps au cabaret. Les enfants, livrés à eux-mêmes, n'avaient en tête que les amusements, et n'apprenaient que le mal. Nous avions cependant un curé instruit et plein de zèle ; mais, peut-être, n'était-il pas assez modéré dans ses paroles. Bientôt on ne put le supporter. Aussi on sollicita plusieurs fois son changement. Mgr l'évêque de Belley voulut bien descendre à ces instances. Dieu est si bon ! au lieu de nous punir, il nous traita en père et nous donna M. Chanel. En peu de temps la paroisse changea de face. »

Voici les moyens qu'il employa :

En entrant à Crozet, il avait placé son ministère sous les auspices de la sainte Vierge et de saint François de Sales. Durant neuf jours, il se rendit, matin et soir, au pied de l'autel de Marie.

Dès qu'il le put, il fit un pèlerinage au tombeau de

saint François. Il se rappelait que sa paroisse avait fait partie du diocèse de Genève, et que le saint évêque l'avait visitée.

« Il serait difficile d'exprimer tout ce que l'on ressent, écrit-il à M^{me} B., d'Ambérieux, lorsqu'on pénètre dans l'admirable chapelle du couvent de la Visitation, à Annecy. C'est là que repose la dépouille mortelle du grand saint que je désirais vénérer. Un pieux saisissement s'empara de moi, quand il me fut donné de m'agenouiller auprès de ses reliques et de les contempler à loisir. Le corps du saint, revêtu des ornements pontificaux, est comme à l'état de sommeil dans une châsse magnifique... J'ai été assez heureux pour m'en revenir avec un reliquaire enrichi d'ossements de saint François de Sales et de sainte Jeanne-Françoise de Chantal (1). »

Pénétré du sentiment de sa faiblesse et de son impuissance, il ne compta pas sur ses efforts pour réussir dans ses desseins, mais il attendit tout de la prière. Aussi, il n'entraît point en oraison, il ne montait point à l'autel, il ne se prosternait point devant le Saint-Sacrement, sans exposer au Seigneur les besoins du troupeau remis à sa garde. Il passait de longues heures aux pieds de celle que l'Eglise appelle le *Salut des infirmes* et le *Refuge des pécheurs*. Non content de prier lui-même, il frappait à la porte des communautés religieuses, et conjurait les anges de ces pieuses

(1) *Vie du P. Chanel*, p. 136.

retraites de penser à son cher Crozet dans leurs offices, dans leurs communions et dans leurs saintes austérités. Il demandait encore des prières à toutes les âmes dévotes, qui, de près ou de loin, pouvaient s'intéresser à son œuvre de réformation de la paroisse.

Dès les premiers jours de son arrivée, il s'empessa de faire connaissance avec ses paroissiens. Il alla les voir chez eux ; il n'oublia personne. Partout il fut accueilli avec joie et reconnaissance. Ces visites, il les renouvela de temps en temps. Tous les jours il en faisait quelques-unes. Il n'allait pas seulement là où on l'appelait ; il se présentait même là où on ne le demandait pas, mais toujours d'une façon très discrète, attendant les occasions favorables ou les faisant naître. On était gagné tout d'abord par ce regard si doux, ce sourire si affectueux, ce langage et ces manières tout à la fois simples et dignes. Sous les traits du pasteur, on entrevoyait la figure d'un ami et d'un père. Quand il se retirait, sa visite n'avait pas seulement charmé ; elle avait instruit, consolé, affermi dans le bien.

Lorsque sur sa route le curé de Crozet rencontrait un ouvrier ou un paysan, il l'abordait avec cet air de bonté qui gagne les cœurs. Il échangeait avec lui quelques paroles pleines de bienveillance et de charité, et il ne le quittait pas qu'il n'eût adroitement dit un mot de Dieu ou de notre sainte religion.

Les enfants et les petits bergers étaient pour lui l'objet de la plus délicate attention. Bientôt il les connut tous par leurs noms. Il aimait à causer avec eux.

« Une chose qui étonnait les habitants de Crozet, nous dit Victoire Guigrand, c'est qu'il savait si bien attirer les enfants pour les instruire, qu'ils auraient voulu être toujours auprès de lui (1). » Presque chaque fois, il leur donnait une petite image ou une médaille de la sainte Vierge.

Pour remédier efficacement aux maux de sa paroisse, il crut qu'il fallait d'abord s'occuper de l'instruction des enfants. Connaissant un jeune homme d'une piété solide et d'une instruction suffisante, il lui confia le soin des petits garçons.

Quant aux jeunes filles, il les mit sous la garde d'une institutrice, nommée M^{lle} Clément, et, plus tard, sous celle d'une religieuse de la *Providence de Portieux*.

Sa sœur, Marie-Françoise, soupirait, dès l'âge le plus tendre, après la vie religieuse. Elle avait conjuré son frère de l'appeler auprès de lui, en attendant le jour où Dieu lui permettrait d'atteindre le but de ses désirs et de combler ses vœux.

Dès qu'elle fut à Crozet, elle s'attira l'estime universelle par sa modestie, sa piété, ses manières simples et affables. Elle apprenait aux petites filles le catéchisme, la couture et le chant des cantiques ; elle les préparait aux sacrements de Pénitence et d'Eucharistie. La plupart d'entre elles quittaient l'école après

(1) Lettre au P. Bourdin, en date du 1^{er} octobre 1842. Victoire Guigrand habitait avec son père une maison contiguë au presbytère.

la première communion. La pieuse sœur du curé ne les perdait pas de vue et renouvelait souvent les recommandations qu'elle leur avait faites.

Entrant pleinement dans les vues de son frère, elle visitait et secourait les pauvres et les malades. On la voyait souvent, en compagnie de la domestique du presbytère, un panier sous le bras, porter des comestibles dans les réduits les plus nécessaires. Le soin de l'église et de la sacristie était aussi l'une de ses fonctions. De plus, elle était la zélatrice et comme l'âme des confréries du *Saint-Rosaire* et des *filles de la Persévérance*.

Après avoir jeté les fondements de l'éducation chrétienne, le serviteur de Dieu tourna ses regards vers les désordres les plus scandaleux de la paroisse, et, pour les détruire, il s'efforça de réaliser, dans l'exercice de son zèle, ces paroles de l'Écriture : *La sagesse atteint d'une extrémité à l'autre avec force, et dispose tout avec douceur.* (*Sap.*, VIII, 1.) Il se fit une loi rigoureuse de ne laisser échapper de sa bouche aucun blâme, aucune plainte à l'endroit de ses paroissiens. Il n'en parlait jamais qu'avec les sentiments du meilleur des pères, et l'on était persuadé, à Crozet, qu'il aimait tout le monde.

« Ce fut surtout par sa bonté et sa douceur, nous disait M. l'abbé Bramarel (1), qu'il réforma la paroisse

(1) M. Bramarel, actuellement curé à Saint-Jean-de-Gonville, est né à Crozet en 1824, et attribue sa vocation au Bienheureux Martyr.

au point de vue moral et religieux... Sa vie pastorale est une manifestation de la mansuétude et de la charité du Sauveur. Il était si bon, qu'il avait la clef de tous les cœurs. Aujourd'hui encore son nom est comme une prédication touchante dans le pays. Il rappelle d'une manière sensible la piété, le dévouement et surtout la douceur. Veut-on désigner un prêtre digne à tous égards de l'estime et de l'affection de ses paroissiens, on dit, et je l'ai souvent entendu : « *C'est un Chanel...* » Quel bien cette charité douce et active n'a-t-elle point opéré dans la paroisse de Crozet ! elle l'a entièrement renouvelée. »

A ses yeux, le plus grand ennemi de la religion, c'était l'ignorance. Il dirigea donc contre elle tous ses efforts. Non seulement, plusieurs fois la semaine, il faisait le catéchisme aux enfants des écoles ; mais encore, chaque dimanche, après l'évangile de la messe, il annonçait la parole de Dieu. Il montait en chaire après vêpres, adressait habituellement quelques mots aux fidèles, faisait réciter le chapelet, disait la prière et entonnait un cantique.

Afin de mieux instruire ses paroissiens, il suivait un plan régulier dans l'explication de la doctrine chrétienne. De temps en temps, il interrompait ces sortes de conférences pour donner à sa parole plus de vigueur et plus de solennité. Le plus souvent, dans ses discours, il parlait de l'importance du salut, de la prière, de la miséricorde et de la justice de Dieu, du res-

pect humain (1), de la dévotion à la sainte Vierge.

Dans ses visites à ses paroissiens, il tâchait d'instruire ceux qu'il ne voyait pas à l'église. Nous savons que par là il opéra un grand bien. On ne pouvait résister longtemps à l'action de sa parole douce et pénétrante.

Il n'eut garde d'oublier les bergers, qui, chaque année, au mois de mai, conduisent leurs troupeaux vers les sommets du Jura et y séjournent jusqu'aux froids de l'automne. De temps en temps il gravissait la montagne pour les visiter et leur adresser quelques paroles d'édification.

Il accourait promptement vers celui qu'il savait retenu sur un lit de souffrance. Il compatissait d'abord à ses douleurs, conversait familièrement avec lui, s'insinuait peu à peu dans son cœur, arrivait enfin à sa conscience. « J'ai connu, dit au P. Bourdin une personne de Crozet, un vieux pécheur qui s'est parfaitement converti, durant une longue maladie à laquelle il a succombé. M. Chanel le voyait fréquemment, et

(1) Nous avons encore son sermon sur le respect humain. Le théologien chargé de reviser les écrits, cite avec éloge le passage suivant : « Ainsi, par un renversement affreux de toutes les idées que nous avons communément du vrai et du faux, du bien et du mal ; contre tous les principes de la religion, contre toutes les lumières de la raison, contre les sentiments de la nature elle-même, les hommes s'aveuglent et s'étourdissent au point de rougir, par une fausse et criminelle honte, de ce qui ferait leur véritable gloire ; pendant qu'ils cherchent et prétendent trouver leur gloire dans ce qui les couvre de honte et de confusion. »

jamais les mains vides ; il l'instruisait, l'exhortait à la patience ; et quand il recueillit son dernier soupir, *ce brave homme, dit-il, m'a bien édifié ; j'espère qu'il prie maintenant pour moi au ciel* (1). »

Les vieillards étaient aussi l'objet spécial de son apostolat. Le serviteur de Dieu venait s'asseoir à leurs côtés ; il compatissait à leurs peines et à leurs infirmités, et cherchait à les faire oublier dans une aimable causerie. Quand, après quelques visites, il croyait avoir gagné l'amitié du vieillard, il lui parlait le langage de la foi et réveillait dans son âme la vie chrétienne. « Comme il était heureux, ce vieillard, d'avoir ainsi trouvé un ami, qui, ne s'ennuyant point de sa compagnie, prêtait l'oreille à ses plaintes, ne se lassait point de ses redites, le consolait et le disposait à franchir avec une douce confiance le passage du temps à l'éternité (2)! »

« Il lui est même arrivé, nous dit Victoire Guigrand, d'être resté auprès de mon père l'espace de six heures entières : il l'exhortait à la patience, lui disait de supporter sa maladie et ses douleurs pour l'amour de Jésus-Christ, lui faisait la lecture et le servait dans ses besoins. »

Le curé de Crozet comprit, dès le commencement, toute l'utilité qu'il pourrait retirer pour son ministère du concours de M. Jean-Marie Girod, de Lespeneux,

(1) *Vie du P. Chanel*, p. 149.

(2) *Id.*, p. 150.

qui, en sa qualité de médecin, jouissait d'une grande influence. Sa charité envers les malheureux était connue de tout le monde. M. Chuit l'avait blessé profondément par une parole qu'il avait dite au sujet de son tombeau : aussi, lui avait-il suscité beaucoup d'ennuis et avait-il fortement contribué à son départ. Le vieux docteur se trouva bientôt gagné par la douceur et les bons procédés du nouveau curé. Il l'entoura d'une vive affection. Il aimait à lui envoyer de temps en temps quelque présent, et à secourir les pauvres que M. Chanel lui recommandait. Il disait de lui : *C'est un apôtre, on ne peut rien lui refuser.*

En retour, le curé de Crozet priait Dieu de récompenser sa charité, en lui inspirant la pratique de la religion, dont il vivait éloigné. Il savait même lui adresser, sur la tenue de sa maison, des observations que personne autre n'aurait osé faire. Il l'avait supplié, en particulier, de ne pas mettre des livres dangereux entre les mains de ses domestiques. S'il n'eut pas le bonheur de le voir revenir aux pratiques chrétiennes, il l'avait rapproché de Dieu et l'avait préparé à suivre sa loi.

M. Girod apprécia si bien le mérite de l'abbé Chanel que, s'adressant à Mgr l'évêque de Belley, il lui dit : « Je vous remercie de nous avoir donné un si bon curé; vous avez fait revivre au milieu de nous le zèle et la douceur de saint François de Sales. »

Nulle part le serviteur de Dieu ne se montra aussi bon, aussi charitable qu'au tribunal de la pénitence. Il

accueillait les pécheurs avec la tendresse d'un père, et dans ses longues séances au confessionnal, il conservait jusqu'à la fin une patience et une douceur inaltérables. Jamais il ne remettait à un autre jour la confession d'un homme, ni même celle d'un enfant. Il exerçait ce ministère avec tant de zèle, que chacun de ses pénitents pouvait se croire l'objet d'une sollicitude toute spéciale.

« C'était un directeur parfait, nous dit Victoire Guigrand. Aussi beaucoup de personnes profitèrent de sa présence, la dernière fois qu'il vint de Belley à Crozet, pour s'approcher des sacrements (1). »

Se sentant hors d'état, à lui seul, de renouveler à fond sa paroisse, il résolut de lui procurer le bienfait d'une mission. Quelques-uns de ses confrères cherchèrent à le détourner de ce projet. « Vous n'obtiendrez, lui dirent-ils, qu'un ébranlement passager, des conversions sans durée. » Loin de partager cette appréciation, il croyait que les exercices d'une retraite, et surtout d'une mission, étaient généralement le levier le plus puissant pour remuer les âmes et les ramener dans la voie du salut. La mission de Crozet fut bénie du ciel. La plantation d'une croix n'en marqua point le souvenir, mais on renouvela la confrérie du *Saint-Rosaire* et on érigea celle des *filles de la Persévérance*. Ces deux confréries firent beaucoup de bien; elles conservèrent et perpétuèrent les fruits de la mis-

(1) Lettre citée.

sion. Nous savons aussi qu'il établit le *Rosaire Vivant*.

La paroisse de Crozet n'était plus reconnaissable. « Ceux qui les années précédentes, nous dit M. Brammerel, ne faisaient point de communion pascale, ne purent, en grande partie, résister à la parole entraînante de leur curé. On sanctifia le dimanche, et les divers abus disparurent peu à peu. »

Quelques personnes, néanmoins, restèrent étrangères à ce mouvement religieux. Ces exceptions, si rares qu'elles fussent, affligeaient profondément le serviteur de Dieu. Il attribuait cet endurcissement à ses péchés et à l'inefficacité de ses prières.

Parmi les cinq protestants que renfermait la paroisse de Crozet, se trouvait une vieille femme pauvre et infirme. Très souvent le bon curé lui faisait porter du pain, du vin, de la viande, etc. Il allait fréquemment la voir, et lui donnait, à chaque visite, de nouvelles marques de sa bienfaisance. Il s'efforçait d'éclairer son âme et de la mettre sur le chemin du ciel. Plus il la voyait proche de l'éternité, plus il redoublait de sollicitude et de dévouement. Mais il quitta Crozet avant d'avoir pu obtenir sa conversion.

§ 2. — *Charité du serviteur de Dieu envers les pauvres.*

« Aimer le prochain comme soi-même, ainsi que nous l'ordonne Jésus-Christ, ce n'est pas seulement, disait-il, lui vouloir du bien, c'est encore lui en faire

selon sa position et la mesure de nos moyens. » Ce qu'il disait, il le pratiquait lui-même.

Une personne qui l'approcha de près, Victoire Guigrand, affirme qu'il *était doué de toutes les vertus au suprême degré; mais, sa charité envers le prochain a particulièrement frappé les fidèles de sa paroisse.*

Et d'abord, que seraient devenues, sans le secours de sa charité, les deux écoles qu'il avait fondées pour l'éducation de la jeunesse? La commune, par défaut de ressources, n'avait porté à son budget aucune allocation destinée à les entretenir. La très modique rétribution que payaient les familles, suffisait à peine à l'entretien de l'instituteur des petits garçons. La condition de la *sœur de la Providence* était plus triste encore, dans les commencements surtout, alors que le curé, déjà si pauvre, se voyait réduit à partager avec elle son pain de chaque jour. Le pain vint à manquer; le pasteur ne craignit pas de le quêter lui-même de porte en porte. Ce zèle sacerdotal émut les cœurs. M. Girod, instruit de la pénible situation où se trouvait la bonne religieuse, lui fit désormais porter un pain chaque semaine, et les familles reconnaissantes lui envoyèrent de temps en temps différentes provisions.

« A voir la conduite du serviteur de Dieu, on eût dit qu'il avait fait vœu de secourir tous les pauvres qui lui demanderaient l'aumône. Il accueillait avec une tendre compassion ceux qui frappaient à la porte de son presbytère et ne les renvoyait jamais les mains vides. Quand il n'avait plus d'argent, il leur donnait

des vivres ou des vêtements. S'ils étaient transis de froid ou mouillés par la pluie, il les faisait asseoir auprès de son foyer, causait avec eux, et ne les quittait point sans avoir jeté dans leurs âmes quelques pensées de foi et de résignation chrétienne. La plupart des pauvres, surtout ceux du village et des environs, connaissaient trop bien sa charité pour craindre de lui devenir importuns en implorant fréquemment son secours. « Ah ! disait-il, qu'il est consolant de penser qu'une aumône, si légère qu'elle soit, aura sa récompense dans le ciel ! N'est-elle pas plus précieuse que tous les trésors de la terre (1) ? »

« Il n'attendait pas toujours que les pauvres vinsent frapper à sa porte, il prévenait souvent leurs demandes en leur faisant distribuer des secours à domicile. Lui-même aimait à les visiter en personne, à voir de près leur misère et à la soulager. Il savait trouver la main qui se cache, et lui glisser en secret l'aumône qu'elle n'ose demander (2). »

Écoutons sa domestique, si souvent témoin de ses libéralités. « Charitable envers tous les malheureux, sa main gauche ne savait jamais ce que sa main droite avait donné. Il donnait et ne comptait pas. Les besoins des pauvres étaient la mesure de sa charité. Personne n'était excepté... Il suffisait d'être dans le besoin pour avoir droit à ses libéralités (1). »

(1) *Vie du P. Chanel*, p. 154.

(2) *Id.*, p. 156.

(3) Lettre de M. Marchand, 28 octobre 1842.

Au rapport de Victoire Guigrand, « il s'informait auprès des pauvres de la paroisse, s'ils avaient le strict nécessaire, s'ils pouvaient vivre. Il pourvoyait à leurs besoins : aussi, on l'appelait *le père des pauvres*.

« Y avait-il quelqu'un de malade ? Il se transportait auprès de lui et lui demandait ce qui lui ferait plaisir. Il s'informait auprès des personnes de la maison si on pouvait le lui procurer, et lorsque la réponse était négative, il le lui procurait lui-même (1). »

« Pour les pauvres malades, nous dit à son tour M. Bramerel, il se serait privé du nécessaire. Que de fois n'envoya-t-il pas des draps, du linge pour faire le lit d'un pauvre malade ! Que de fois ne fit-il pas porter les remèdes et les vivres dont il avait besoin ! »

Dans l'intérêt des pauvres, il économisait sur tout ce qui lui était personnel. A la vue de sa soutane, de sa chaussure et de son chapeau, il était facile de se convaincre qu'il ne les renouvelait pas souvent. S'ils irridiquaient un long usage, ils étaient cependant toujours très propres. Son habitation respirait une simplicité presque voisine de l'indigence. Quant à sa table, elle était frugale ; plus d'une fois même on y vit manquer le strict nécessaire.

Malgré ces privations, il ne pouvait secourir les malheureux comme il le désirait. Il allait alors frapper à la porte de M. Girod et de quelques familles

(1) Lettre citée du 1^{er} octobre 1842.

riches des environs (1). Grâce aux dons qu'il recevait, il assistait les pauvres selon leurs besoins et parvint même à constituer, un dépôt soit en argent soit en nature, qui était toujours à la disposition des plus nécessiteux. A son départ de Crozet, il vida entièrement ce dépôt, en distribuant aux pauvres du pain, de l'argent, vingt-trois paires de draps de lit, des vêtements, auxquels il ajouta son petit mobilier. *Ce n'est pas la peine de le vendre*, disait-il, *et puis cela leur fera tant plaisir!* Des personnes conservent encore comme un précieux souvenir, ce qu'elles ont reçu à cette occasion.

« Ce qu'il possédait, semblait être moins sa propriété que celle des pauvres. Sa charité le portait jusqu'à se dépouiller pour eux. « Je ne sais, Monsieur, « lui dit un jour sa servante, comment ont pu disparaître divers objets à votre usage... J'ai beau chercher votre manteau d'hiver, il m'est impossible de le trouver... Votre vestiaire se dégarnit chaque jour. — Tranquillisez-vous, lui dit le charitable pasteur; Dieu ne permettra pas, je l'espère, que ces objets soient perdus. — En attendant, reprit la servante, il faudra en acheter d'autres, et je doute fort que vous ayez encore de l'argent. — Allons, « répliqua le curé, pas d'inquiétude; c'est une affaire qui me regarde, je vous prie de n'y plus penser... « Mon Dieu! il y a tant de pauvres. » Ces derniers

(1) Nous devons citer, en particulier, la famille de Bachet, de Sergy.

mots, bien que prononcés à voix basse, furent entendus de la servante, qui ne demanda pas d'autre explication sur le sujet de ses plaintes (1). »

« Avec un cœur si généreux, sa bonne foi ne pouvait manquer d'être surprise dans l'exercice de sa charité. « Vous venez, lui dit-on un jour, de secourir
« un homme qui fait le métier de mendiant, et qui,
« sous le manteau de l'indigence, cache une fortune
« qui lui permettrait de rouler carrosse... — J'en suis
« fâché pour les véritables pauvres, répondit-il ; mais,
« quant à moi, je n'ai rien perdu devant Dieu (2). »

Sa charité se révélait encore par son désintéressement dans l'exercice de ses fonctions pastorales. Ainsi, il faisait volontiers l'abandon de ses honoraires, pour peu que les familles fussent indigentes. « Rencontrant un jour une femme qui venait de perdre son mari, il lui adressa quelques paroles de consolation. « Cette semaine, ajouta-t-il, je célébrerai un
« service pour votre cher défunt. — Ah ! Monsieur
« le curé, répondit la pauvre veuve, c'était bien mon
« désir de faire dire une messe pour lui ; mais, je ne
« puis la payer. — Soyez tranquille là-dessus, reprit
« le serviteur de Dieu, notre compte est déjà réglé ;
« venez demain à l'église avec vos enfants... » Non seulement le bon curé dit la messe qu'il avait promise ; mais, il donna à la célébration des divins mystères

(1) *Vie du P. Chanel*, p. 157.

(2) *Id.*, p. 155.

toute la pompe qu'il déployait aux funérailles des riches (1). »

§ 3. — *Zèle du serviteur de Dieu pour l'église et pour le service divin.*

En entrant à Crozet, le serviteur de Dieu trouva une église mal située, trop petite, lézardée et dans une extrême pénurie. Le presbytère aussi était dans le plus déplorable état. Mais, pour lui, l'intérêt de la maison de Dieu passait bien avant celui de son habitation personnelle. Aussi, sa première pensée fut de préparer la reconstruction de son église et de disposer les esprits à accueillir favorablement sa demande. Lorsque le moment lui parut propice, il fit un appel à la générosité de ses paroissiens. Son projet fut accueilli avec joie, et l'on s'empressa de le seconder. Mgr Devie, M. Girod et quelques personnes marquantes du département promirent également le concours de leur charité. Quand les sommes nécessaires furent assurées, on convint de jeter au plus tôt les fondements du nouveau temple. Le choix de l'emplacement entraîna quelques difficultés. Les uns voulaient qu'on construisît la nouvelle église plus vaste et plus régulière, sur la place de l'ancienne; les autres prétendaient avec M. le curé qu'il fallait une position plus centrale. Ce dernier avis prévalut. Déjà même on était sur le point de conclure l'achat du ter-

(1) *Vie du P. Chanel*, p. 159.

rain, quand une nouvelle administration municipale, fruit de la révolution de 1830, suspendit l'entreprise et s'efforça de l'anéantir.

Obligé de se contenter de sa pauvre église, le serviteur de Dieu la répara et l'embellit autant qu'il le put. « Grâce à son zèle, dit l'abbé Bramerel, l'église de Crozet changea bientôt de face; elle devint même l'une des plus propres et des mieux ornées du pays. »

Toutes les semaines, c'était lui qui se chargeait de balayer le sanctuaire, d'épousseter chaque objet et d'entretenir l'éclat du marchepied de l'autel. Il aimait tellement la beauté de la maison de Dieu, qu'il n'y pouvait souffrir les moindres traces de désordre ou de malpropreté.

Afin de réveiller la foi et la piété parmi les fidèles, il s'efforçait de célébrer les saints offices avec toute la pompe possible, selon l'ordre des fêtes de l'Eglise.

« Un nombre considérable d'enfants de chœur, nous dit M. Bramerel, vint embellir les cérémonies. Chaque dimanche, M. Martin, maire, aidé de ses fils et de ses neveux, montait au lutrin et chantait les offices. Ses filles et ses nièces étaient à la tête du chœur des chanteuses, qui, les dimanches, les jours de fête, au mois de Marie et aux processions, ravissaient par leurs chants les bons habitants de Crozet. Sous la direction du zélé pasteur, le culte de Dieu avait reçu toute la solennité qu'il est possible de lui donner dans une petite paroisse. »

Parmi les fêtes, celle du saint Sacrement tenait le

premier rang dans son esprit. Aussi, déployait-il, pour cette circonstance, toutes les ressources de son zèle et de son industrie. On en jugera par ce qu'il fit en 1830.

« Nous avons fait la procession, les deux dimanches de la Fête-Dieu, mais sans reposoirs, à cause de la pluie. Prévoyant que notre bannière ne nous arriverait pas de Lyon, je m'en suis donné tant et plus pour en faire trois : une avec un morceau d'écarlate, et les deux autres avec de la soie blanche que j'ai rajunie et galonnée, comme j'ai pu. Chacune des deux petites avait une image encadrée, l'une avec du papier bleu, et l'autre avec du papier doré.

« Voici l'ordre de la procession : en tête, la bannière rouge que suivaient les petits et les grands. Puis, la bannière du petit saint Jean, qui précédait les enfants de chœur, au nombre de vingt-quatre. Ensuite le dais porté par quatre notables, les chantres à mes côtés. Venait après nous la bannière du Sauveur portée par une des petites filles de la classe, qui étaient guidées par notre religieuse. Les grandes sœurs du *Rosaire*, avec leurs habits et voiles blancs, marchaient aussi à la suite d'une magnifique croix dorée, dans le genre de la vôtre, mais peut-être plus belle encore, qui nous arriva de Lyon, au moment où nous allions commencer la sainte Messe. Les autres filles et femmes fermaient la marche (1). »

(1) Extrait d'une lettre à M^{lle} Joséphine Bonnet, 2 juillet 1830. La bannière qu'attendait le serviteur de Dieu, représente

§ 4. — *Zèle du serviteur de Dieu pour sa propre sanctification.*

Au milieu des labeurs et des sollicitudes du saint ministère, le serviteur de Dieu n'oubliait pas le soin de sa propre sanctification. « Je dois m'efforcer, disait-il, de sauver les âmes qui me sont confiées; mais à quoi me servirait-il de les conduire au ciel, si je n'y conduis pas la mienne? Ne ressemblerais-je pas à un poteau, qui, en indiquant la route au voyageur, reste immobile et pourrit en terre? Survient un orage, qui le renverse; on le ramasse pour le jeter au feu. » Afin d'éviter cette destinée, il marchait d'un pas ferme et soutenu dans la voie du salut qu'il traçait aux autres. Ne s'arrêtant point aux vertus qui font simplement le bon prêtre, il s'élevait jusqu'à celles qui font le prêtre parfait. « Sa vie, dit Mgr Devie, évêque de Belley, a toujours offert un modèle accompli de toutes les vertus sacerdotales, surtout d'une piété tendre et qui ne s'est jamais démentie, d'un zèle ardent et éclairé pour le salut des âmes, enfin d'une douceur de caractère inaltérable (1). »

Écoutons Mgr Depéry, évêque de Gap (2): « Quelle

d'un côté, saint Philippe et saint Jacques, patrons de la paroisse, et, de l'autre saint Louis de Gonzague. La croix dorée sert encore pour les processions aux *Filles du Rosaire*.

(1) Certificat du 10 septembre 1843.

(2) Mgr Depéry était de la paroisse de Challex, à trois lieues de Crozet.

vie peut mieux que la sienne inspirer la vertu ? Qui fut plus digne que lui de la sublime vocation de l'apostolat et du martyr ?

« J'ai connu, presque dans l'intimité, cet homme au cœur d'or, à la foi naïve, aux mœurs angéliques ; je l'ai vu dans l'humble presbytère de nos montagnes, puis, s'étant incorporé à votre Société, remplir successivement les fonctions de professeur, de préfet spirituel et de supérieur au collège de Belley. Plus tard, je l'ai suivi, à travers l'Océan, dans ses courses apostoliques, avec tout l'intérêt qui s'attache à un compatriote et à un ami ; et partout et toujours, je l'ai trouvé semblable à lui-même, modeste dans ses habitudes, doux et humble de cœur, pratiquant avec la simplicité d'une action ordinaire les suprêmes sacrifices (1). »

« Les fonctions de vicaire général que j'ai exercées dans le diocèse de Belley, nous dit Mgr Lacroix d'Azollette, m'ont mis à même de voir de près et assez souvent le bon P. Chanel, et chaque fois avec admiration, tant je trouvais dans ce jeune prêtre d'aimables vertus (2). »

Sa domestique, qui est demeurée trois ans à son service, affirme « qu'elle ne l'a jamais vu ni se fâcher, ni s'impatienter, ni avoir de l'humeur. Toujours gai, même jovial, il était aimé et chéri de tout le monde. »

(1) Lettre au P. Bourdin, Gap, 15 mai 1856.

(2) Lettre du 15 décembre 1855.

Elle ajoute que « sa patience, ses bonnes œuvres, son désintéressement, son zèle ardent et éclairé lui méritèrent, par anticipation, le titre d'*apôtre*, titre qu'un baptême de sang vient de lui assurer à jamais (1). »

Un vénérable vieillard de Crozet nous disait, en 1886, que le *P. Chanel avait toutes les qualités qui font les saints*.

Pour atteindre à la perfection, le serviteur de Dieu se traça une ligne de conduite dont il ne s'écarta jamais. Déjà, simple vicaire, il s'était imposé un règlement particulier. Il le renouvela et n'y fit que les modifications nécessitées par sa nouvelle charge. Il fut donc très exact à l'exercice de l'oraison, de l'examen particulier, de la lecture spirituelle, de la visite au saint Sacrement et à la sainte Vierge. Quand l'heure sonnait, il disait lui-même et il voulait que tous ceux qui étaient au presbytère, récitassent un *Ave Maria*.

« Tous les mois, il se ménageait un jour de récollection. Durant ce jour, il ne se prêtait aux œuvres de zèle que dans la stricte mesure des obligations de sa charge pastorale. Retiré chez lui, il se livrait à la prière et à la méditation; se plaçant en face de la mort, du jugement et de l'éternité, il examinait d'un œil sévère l'état de son âme, cherchait à déraciner jusqu'à ses moindres défauts et s'inspirait d'une nouvelle

(1) Lettre de M. Marchand, curé d'Arandaz, 28 octobre 1842.

ardeur pour sa propre sanctification. Cette petite retraite mensuelle lui paraissait si avantageuse qu'il en conseillait la pratique aux âmes désireuses de leur perfection (1). »

Nous savons qu'il ne passait pas quinze jours sans voir son confesseur, le vénérable M. Morel, curé de Chevry; que chaque année il assistait aux exercices de la retraite pastorale et célébrait avec ferveur les principaux anniversaires de sa vie, et en particulier celui de son sacerdoce.

De temps en temps, il priait une ou deux personnes des plus graves entre ses paroissiens de l'informer en toute franchise de ce qu'elles auraient remarqué de défectueux dans sa conduite. Son conseiller le plus habituel était M. Morel, dont nous venons de parler, et il était heureux de suivre les avis du bon vieillard.

Convaincu que sans la mortification il est impossible de faire de sérieux progrès dans la vertu, il se refusait sévèrement tout ce qui flatte la nature et amollit l'âme. Son sommeil était court, sa couche dure et sa table frugale. « Aux jeûnes commandés par l'Eglise, il en ajoutait de volontaires. Il jeûnait le vendredi de chaque semaine et la veille des principales fêtes de la sainte Vierge. Il portait habituellement sur lui une ceinture de fer armée de pointes aiguës (2). »

Il éprouvait de la répugnance pour tout ce qui sem-

(1) *Vie du P. Chanel*, p. 169.

(2) *Id.*, p. 165.

blait l'éloigner tant soit peu de l'esprit de pauvreté. Plus d'une fois il se reprocha d'avoir accepté un petit christ en ivoire. « Je crains fort, écrivait-il à la personne qui l'avait donné, que ce ne soit un objet de luxe et de vanité. Je m'en serais déjà défait, s'il n'était pas enrichi de précieuses indulgences. »

Redoutant l'oisiveté, il savait, au besoin, se créer des occupations. On le voyait toujours à l'œuvre, au presbytère ou à l'église, dans les écoles ou dans la visite des pauvres et des malades. Il mettait soigneusement à profit le temps dont il pouvait disposer. Se renfermant dans son cabinet d'étude, auprès de sa petite bibliothèque, il étudiait la théologie et préparait ses instructions. C'était lui imposer un sacrifice que de lui dérober quelques-uns de ces moments. Il était si avare de son temps que, lorsqu'il allait visiter un malade éloigné du village, on lui voyait toujours, dans le trajet, un livre ou son chapelet à la main.

A la suite de son dîner, le curé de Crozet prenait ordinairement quelque récréation. Tantôt il faisait une visite indispensable ou de simple convenance ; tantôt il se rendait au milieu des petits garçons de l'école, leur racontait une histoire édifiante ou s'associait à leurs jeux ; le plus souvent il descendait dans son jardin et se livrait à l'horticulture. « Ce jardin que nous avons vu ; dit le P. Bourdin, et qu'il a, pour ainsi dire, créé lui-même, joignait *l'utile à l'agréable* : des plantes potagères, quelques arbres à fruit, des fleurs et un berceau de charmille. Il consacrait en-

core ses moments de loisir à l'éducation des abeilles(1).»

Une de ses jouissances était de recevoir la visite des confrères du voisinage, et cette jouissance il l'éprouvait assez souvent, car ses confrères aimaient à se rencontrer au presbytère de Crozet. Ils étaient assurés d'y trouver toujours la plus douce fraternité et la plus aimable hospitalité.

De temps en temps il les invitait à sa table. Une douce gaîté régnait parmi les convives. Après le repas, pendant la belle saison, on allait s'asseoir et converser sous le berceau de charmilles. Le président d'âge était le curé de Chevry. Aimant à causer du vieux temps, il était rare qu'insensiblement il n'amènât l'entretien sur la révolution de 93, et sur les beaux exemples de vertu qui, à cette époque, ont fait la gloire du clergé français. Bien que le curé de Crozet eût entendu souvent ces récits, par condescendance il les écoutait toujours avec plaisir comme pour la première fois. Le bon vieillard en était si flatté que, lorsqu'il lui échappait quelque plainte sur le jeune clergé, il se hâtait de faire exception pour l'abbé Chanel. Il trouvait en lui un tel ensemble de vertus et de qualités, qu'il lui avait accordé toute son estime et toute sa confiance. Souvent il l'invitait à prêcher et à confesser dans sa paroisse.

Pénétré des plus vifs sentiments de reconnaissance pour M. Colliex, qui l'avait formé aux fonctions du

(1) *Vie du P. Chanel*, p. 177.

saint ministère, le serviteur de Dieu se faisait un devoir d'entretenir avec lui une correspondance suivie. Il fut même, un jour, agréablement surpris de recevoir sa visite à Crozet ; mais il ne put, à son grand regret, jouir longtemps de sa présence. En l'embrassant à son départ, il lui promit de faire bientôt, à son tour, le voyage d'Ambérieux. Différents obstacles, et, en particulier, le projet de la reconstruction de son église, retardèrent son voyage. Le bon curé en fut attristé et fit des reproches à l'abbé Chanel, le traitant d'*indifférent*, d'*incorrigible*, etc. « Mais il a le cœur si bon, qu'après avoir fait gronder l'orage sur ma tête, lisons-nous dans une lettre du serviteur de Dieu (1), il déclare mon pardon assuré, pourvu que j'aille le chercher, et cela, dans le courant de la semaine prochaine. Depuis longtemps je rumine ce voyage ; je me serais déjà mis en route, si le projet de la reconstruction de mon église ne me retenait encore auprès de mon conseil municipal. »

Enfin il eut la consolation de se rendre au presbytère d'Ambérieux ; mais il ne put y faire qu'un court séjour. Il voulut profiter de cette sortie de sa paroisse pour aller jusqu'à la Potière. Laissons-le raconter lui-même la dernière partie de son voyage (2) :

« Grâce à Dieu, j'ai trouvé mes parents en bonne

(1) Extrait d'une lettre adressée à M. B***, d'Ambérieux, citée par le P. Bourdin, p. 180.

(2) *Id.*, p. 181.

santé. Ma visite a ramené parmi eux la joie et un instant de bonheur. En quittant le hameau de la Potière, je ne pouvais me dispenser d'aller à Cras. Ce petit coin de la Bresse m'est aussi cher que la maison paternelle. Du plus loin que j'aperçus le presbytère et le clocher du village, je sentis mes yeux se mouiller de douces larmes ; l'un et l'autre me rappelaient les grâces les plus signalées de ma vie... Chemin faisant, je reconnus les prairies où, dans mon enfance, je menais paître mon troupeau. Je vis l'endroit où Dieu me prit, comme le jeune David, pour m'établir pasteur des âmes. A cette vue, à ce souvenir, je hâtai le pas ; il me tardait d'arriver chez l'abbé Trompier. C'est à ce vénérable curé que je dois, après Dieu, le bonheur d'être prêtre ; c'est lui qui me rencontra providentiellement quand je n'étais que simple berger, et qui se chargea de ma première éducation ecclésiastique. Oh ! comme je l'ai embrassé de grand cœur, et comme les heures que j'ai passées auprès de lui m'ont paru courtes et rapides !... J'ai eu la consolation, avant mon départ, de m'agenouiller à l'endroit où j'ai fait ma première communion, et de dire la sainte messe à l'autel où, pour la première fois, j'ai célébré les divins mystères. »

A la suite de ce récit, le serviteur de Dieu manifeste encore sa pensée favorite, son désir toujours croissant de partir pour les missions étrangères. « L'abbé Bret, dit-il, est venu me rejoindre au grand Séminaire de Brou. Nous sommes allés ensemble voir, à Marboz,

notre excellent ami Maîtrepierre. Nous nous sommes concertés sur les mesures à prendre afin de hâter le moment où nous serions libres de quitter tout pour voler au salut des pauvres sauvages (1)... »

« L'administration diocésaine, écrit-il à Madame B^{***}, d'Ambérieux, ne veut pas me laisser plus longtemps dans mon petit village. M. Ruivet, vicaire général, est venu me voir lorsque j'étais en voyage. Il a dit à l'un de mes confrères qu'il voulait m'offrir la cure de Douvres. Humainement parlant, ce poste est attrayant. Ne vous inquiétez point à mon sujet ; faites comme moi : je me remets entre les mains de Dieu et lui fais le sacrifice de mon bon plaisir. Que sa volonté s'accomplisse et non la mienne. Je doute cependant que je puisse me séparer sans regret de mes chers paroissiens ; je trouve au milieu d'eux de si douces consolations. Je ne les quitterai, je l'espère, que pour travailler au salut des infidèles. Depuis longtemps, je sens que Dieu me réserve cette destinée. L'abbé Maîtrepierre, supérieur actuel du pensionnat de Marboz, et l'abbé Bret doivent être mes compagnons de route. Il est convenu que tous trois nous nous donnerons la main pour aller rejoindre Mgr Loras dans les Etats-Unis (2)... »

A ce désir des missions se joignit bientôt celui de

(1) *Vie du P. Chanel*, p. 182.

(2) Lettre citée par le P. Bourdin, p. 137. Nous savons par le frère du P. Chanel qu'on lui proposa plus tard la cure de Bagé-le-Châtel. *Mais il la refusa ; il avait d'autres desseins.*

la vie religieuse. « Au mois de juin 1831, raconte l'abbé Bernard, je fis visite au curé de Crozet. L'accueil fut cordial, affectueux, comme savait faire le P. Chanel. Il y mit des délicatesses plus intimes à raison de nos mille souvenirs d'enfance, d'école, de la cure de Cras, etc.

« Quoique nos causeries fussent familières et que j'eusse avec lui la plus entière ouverture de cœur, j'avais toujours un espèce de sentiment révérentiel. Je sentais qu'il m'était supérieur en sagesse, en raison et en vertu; puis il avait été mon *mentor* à Cras et à Meximieux. Il me parla de ses obligations de curé, des desseins de Dieu qui l'avait placé à la tête d'une paroisse, qui de berger d'un modeste troupeau l'avait fait pasteur des âmes, et à ce sujet il me rappela le mot de David : *Le Seigneur m'a pris, quand je gardais les brebis, pour être le pasteur de son serviteur Jacob et d'Israël son héritage* (1).

« Dans la suite de la conversation, quelques mots me firent comprendre qu'il méditait un genre de vie mieux en rapport avec les aspirations de son âme. Je me permis même de le plaisanter sur ses tendances monacales. Il me répondit en souriant : *Et si j'étais moine ou religieux, m'aimerais-tu moins?* Je répliquai que j'aimerais toujours beaucoup le condisciple Pierre Chanel, mais que le titre de moine ou de religieux n'ajouterait rien à mon amitié. Il me prit en pitié et

(1) Psaume LXXVII, v. 70, 71.

m'engagea à me tenir toujours prêt à entrer, les yeux fermés, dans les voies où Dieu nous appelle.

« Il me rendit, quinze jours après, sa visite à Ferney, où j'étais professeur depuis quelques mois. Il se trouva là en parfaite communion d'idées avec le bon, le pieux M. Crélin, curé de Ferney et supérieur du petit collège. Notre vénérable curé avait formé le projet longuement médité de se consacrer aux missions étrangères; il s'y préparait par des privations et par un régime que nous trouvions excessif. L'abbé Chanel et M. Crélin durent se communiquer leurs intentions et s'y affermir : car, en partant, le curé de Crozet me parla avec feu du bonheur d'être tout à Dieu et aux âmes par le sacrifice et le renoncement, et il m'exhorta à entrer résolument dans cette voie, quand je serais prêtre (je n'étais alors que sous-diacre)... Le soir, M. Crélin me témoigna combien il s'était trouvé heureux d'*avoir été en contact avec la belle âme d'un prêtre* (1). »

§ 5. — *Le serviteur de Dieu entre dans la Société de Marie. — Son départ de Crozet.*

Il y avait bientôt trois ans que le serviteur de Dieu exerçait le ministère pastoral dans la paroisse de Crozet, lorsqu'il crut devoir faire une nouvelle tentative auprès de l'évêque de Belley pour obtenir la permis-

(1) M. Crélin partit plus tard pour l'Amérique et devint le premier évêque de Saint-Paul de Minnesota.

sion d'aller rejoindre Mgr Loras dans les États-Unis. Cette pensée des Missions le poursuivait sans cesse.

« Un soir, raconte Victoire Guigrand, il vint s'asseoir tout simplement avec nous, et se mit à parler avec mon père de l'œuvre de la *Propagation de la Foi* : « Je viens, dit-il, de lire un article qui m'a bien
« impressionné. Je vois de pauvres idolâtres, qui sont
« encore plongés dans les ténèbres de l'infidélité et
« qui n'ont pas le bonheur de connaître le vrai Dieu.
« Il me semble qu'ils me tendent les bras et que, dans
« leurs cris déchirants, ils me disent : Venez, venez à
« notre secours; venez nous instruire de votre sainte
« religion, qui conduit au bonheur éternel. » Nous restâmes tout étonnés et édifiés des paroles de notre curé (1). »

De son côté, la domestique du presbytère affirme « qu'il était comme hors de lui-même, chaque fois qu'il lisait les annales de la *Propagation de la Foi*. Il ne se possédait plus au récit des travaux et des souffrances des missionnaires. Combien de fois, après ces ferventes lectures et tout prêt au combat, ne l'a-t-on pas entendu s'écrier : « Que fais-je ici ? Que ne suis-je
« avec eux ? Quand donc viendra le jour où je pourrai
« aussi souffrir et, s'il le faut, mourir pour Jésus-
« Christ (2) ? »

L'évêque de Belley voulut réfléchir encore avant de

(1) Lettre citée du 1^{er} octobre 1842.

(2) Lettre citée de M. Marchand, 28 octobre 1842.

lui donner une réponse définitive. Il l'exhorta paternellement à prendre patience, et à entretenir le zèle dont il brûlait pour le salut des infidèles. Le curé de Crozet pensa que le Seigneur demandait de lui pour la vie apostolique une âme plus fortement trempée et un esprit de sacrifice auquel il ne s'était point encore assez accoutumé. Sous l'empire de ces réflexions, les désirs de la vie religieuse devinrent de plus en plus ardents. Peu à peu il se sentait attiré vers une Société naissante dont le nom souriait à son cœur, parce qu'il lui rappelait sa dévotion à la sainte Vierge.

La Société de Marie avait pris naissance, en 1816, à Lyon, aux pieds de Notre-Dame de Fourvière. C'est dans ce sanctuaire vénéré que ses premiers membres, au nombre de douze, se réunirent, le lendemain de leur ordination à la prêtrise, 23 juillet, et, après la sainte Messe célébrée par l'un d'entre eux, prirent l'engagement de travailler à la réalisation de la pieuse entreprise qu'ils avaient méditée au grand Séminaire. Placés dans différentes paroisses, trois seulement persévérèrent.

Le T. R. P. Jean-Claude Colin (1), qui en avait eu la première idée, fut nommé vicaire à Cerdon, auprès de son frère. Là, pendant trois ans il mûrit son projet, nous dit-il, *aux pieds du crucifix et ne cessait de le*

(1) Né le 7 août 1790, à Saint-Bonnet-le-Troncy, diocèse de Lyon, le T. R. P. Jean-Claude Colin, fondateur de la Société de Marie, est mort en odeur de sainteté, à Notre-Dame de la Neylière, le 15 novembre 1875.

recommander à Dieu et à la sainte Vierge. Secondé par son frère, qui était entré pleinement dans ses vues, il soumit, en 1819, les points principaux de la règle à Mgr Bigex, évêque de Pignerol (1). Ce prélat accueillit les deux prêtres avec une grande bonté, les encouragea et voulut bien, pendant quatre ans, être leur guide par ses conseils. « Ce fut lui qui nous conseilla d'exposer notre but, d'abord, à Mgr le cardinal, président de la Congrégation des Réguliers, à Rome, et plus tard, en 1822, à notre Saint-Père le pape Pie VII, d'heureuse mémoire. Sa Sainteté daigna nous répondre par un bref du 9 mars de la même année (2). » Quelle ne fut pas leur joie, lorsqu'ils lurent, dans la réponse, ces paroles du souverain Pontife : « D'après ce que vous Nous avez exposé, Nous avons pu reconnaître que le but auquel tend cet Institut, dont vous Nous parlez, est certainement digne d'éloges. Aussi Nous ne pouvons pas Nous empêcher de recommander vivement devant le Seigneur, ce dessein que vous Nous proposez. » En terminant sa lettre le souverain Pontife leur conseillait de s'adresser à son Nonce, à Paris. C'était alors Mgr Macchi, prélat d'un grand mérite. Le P. Colin se rendit donc auprès de lui, à la fin de cette même année, et lui remit le manuscrit des Règles

(1) Mgr Bigex était vicaire général d'Annecy, lorsque éclata la grande Révolution. Il rendit de grands services pendant les mauvais jours de la Terreur, et fut plus tard nommé évêque de Pignerol.

(2) Lettre du T. R. P. Colin à Mgr de Pins, 11 mai 1833.

écrit en latin. L'année suivante, il fit de nouveau le voyage de Paris. Le Nonce, en lui rendant son manuscrit, lui conseilla de le porter à Rome.

Mgr Devie venait d'être nommé évêque de Belley. Il avait été averti par le Nonce du projet des deux frères. Aussi les accueillit-il avec une paternelle bienveillance et leur accorda-t-il l'abbé Déclat, qui voulait les rejoindre à Cerdon. Voyant que Dieu bénissait les missions qu'ils donnaient dans les paroisses du voisinage, il les fit venir à Belley, au mois de juin 1825, et leur assigna provisoirement pour maison le petit Séminaire. Des confrères se joignirent à eux, pendant que plusieurs autres se réunissaient à Notre-Dame de l'Hermitage, auprès du P. Champagnat. La petite Société grandissait ainsi insensiblement et Dieu répandait ses bénédictions sur ses premiers travaux.

Pour conserver l'union et avoir la même ligne de conduite, il devenait nécessaire d'élire un supérieur. On se réunit à Belley, comme il avait été convenu, au mois de septembre 1830, et les suffrages se portèrent sur le T. R. P. Colin. Qui pouvait mieux que lui faire réussir l'œuvre qu'il avait projetée ?

Le curé de Crozet connaissait le pieux fondateur, qui, après avoir dirigé les missions, venait d'être mis à la tête du petit Séminaire de Belley. Il lui communiqua ses intentions, prit ses conseils, s'entoura des avis de plusieurs personnes graves et en référa à Mgr Devie, qui se rendit à ses désirs. Tout heureux de cette décision qui était pour lui l'expression de la volonté de

Dieu, il disposa tout afin de quitter sans bruit sa chère paroisse. Il commença par s'assurer que sa sœur, Marie-Françoise, qui aspirait depuis si longtemps à la vie religieuse, serait reçue chez les *Sœurs du Saint-Nom de Marie*, au couvent de *Bon-Repos*, à Belley. Puis, il distribua son mobilier aux familles indigentes et se dépouilla pour elles de tout ce qui ne lui était pas rigoureusement nécessaire.

« Le dernier dimanche qu'il passa à Crozet, raconte M. Bramerel, il monta en chaire, après Vêpres, comme il le faisait habituellement, adressa quelques mots d'édification et consacra sa paroisse à la très sainte Vierge. Puis, il entonna d'une voix émue le cantique :

Je mets ma confiance,
Vierge, en votre secours ;
Servez-moi de défense,
Prenez soin de mes jours ;
Et quand ma dernière heure
Viendra fixer mon sort,
Obtenez que je meure
De la plus sainte mort.

« Pendant qu'il chantait, on vit des larmes s'échapper de ses yeux. Contre son habitude, il n'assista pas au chapelet, qui se disait chaque dimanche. En sortant, les personnes pieuses se demandaient quelle pouvait en être la cause. Elles ne surent que penser, lorsqu'elles entendirent retentir quelques coups de marteau dans le presbytère. Le curé de Crozet achevait ses derniers préparatifs de départ. Il partit le lundi matin, alla dîner à Thoiry et coucha à Saint-

Jean-de-Gonville. Il donna à M. Chavin, curé de cette dernière paroisse, son *Veni mecum* ou petit *Rituel*.

« Sa sœur demeura encore quelques jours à la cure pour mettre tout en ordre, et achever de distribuer ce qui devait être donné. En arrivant, à son tour, à Belleley, elle entra au couvent de *Bon-Repos*,

« Dès que les habitants de Crozet apprirent le départ de leur curé, ils furent plongés dans le deuil et la consternation. Partout on versait des larmes, on racontait ses vertus, on parlait de sa charité, de son zèle, etc. Il est certain que s'ils avaient connu son dessein, ils ne lui auraient pas permis de l'exécuter. Ils s'empressèrent de lui écrire et le supplièrent de revenir au milieu d'eux. »

Touché de ces marques d'attachement, mais inébranlable dans le parti qu'il venait d'embrasser : « Ce qui me console, leur répondit-il après l'installation de son successeur, c'est que je vous laisse entre les mains d'un prêtre qui affermira vos âmes dans le bien, et dont le zèle réparera mes fautes et mes négligences. » Cette lettre se terminait par la demande de quelques prières, par des adieux touchants et par de sages conseils.

L'abbé Chanel aimait trop la paroisse de Crozet pour qu'il pût jamais l'oublier. Dans la Société de Marie où nous allons le suivre, en France et au delà des mers, Crozet sera l'objet de ses ferventes prières, de ses plus doux entretiens et de ses plus chers souvenirs.

Au moment où il allait quitter sa patrie, il reporta ses regards vers son ancienne paroisse et écrivit à son successeur une lettre admirable, dont nous croyons devoir donner la plus grande partie. Quand M. Levrat en donna lecture, « l'église, dit M. Bramerel, devint comme une maison où l'on apprend *la mort d'un père* ; il n'y eut peut-être pas un assistant qui ne versât des larmes ».

Havre-de-Grâce, le 29 novembre 1836.

« Mon bien cher confrère,

« ... Tandis que j'ai encore un pied sur le sol de la patrie, j'en profite pour me rappeler à votre bon souvenir et vous prier de me rappeler à celui de tous mes anciens confrères qui vous avoisinent, de leur faire agréer à tous mes devoirs et de me recommander, ainsi que tous mes compagnons de voyage et tous mes pauvres sauvages, à leurs prières et saints sacrifices.

« Quant à mes anciens paroissiens, que le bon Dieu a confiés à vos tendres soins, j'ai la confiance qu'ils ne m'oublieront pas dans leurs prières. Dites-leur, je vous prie, que je veux toujours partager, à leur égard, votre sollicitude.

« Tant que j'étais au milieu d'eux, il ne m'eût guère été possible de leur manifester les désirs que j'avais de partir pour les missions étrangères sans nuire au ministère que j'avais à remplir à leur égard. J'ai dû attendre, pendant cinq ans, les moments du bon Dieu. Actuellement je suis sur le point d'être au comble de

mes vœux. J'entends presque continuellement le bruit de la mer. J'ai déjà essayé bien souvent de mesurer des yeux l'espace immense qui nous sépare des pauvres sauvages que le Seigneur nous a donnés en héritage ; mais, mes regards se sont perdus sur la vaste étendue des eaux sans rien pouvoir découvrir. A vol d'oiseau, nous serons à 4,500 lieues de notre patrie, lorsque nous débarquerons dans les îles de notre mission. Pour nous y rendre, nous aurons à faire 6,000 lieues, dit-on, sans compter les faux pas. Tous ces petits détails ne seront peut-être pas sans intérêt pour eux.

« Vous pourrez ajouter, mon bien cher confrère, que je n'ai jamais oublié de prier pour eux, depuis cinq ans que je ne suis plus à Crozet. Je continuerai de faire la même chose, lors même que je serai aussi éloigné d'eux qu'on puisse être éloigné les uns des autres sur cette terre. Je sais que j'aurai, pour ma part, à répondre devant Dieu de leur salut. Si je n'ai pas assez fait, tandis que j'étais parmi eux, je veux tâcher d'y suppléer, autant que possible, par mes prières. C'est l'unique moyen qui me reste.

« J'ai nourri bien longtemps l'espérance de les voir au moins encore une fois, ainsi que vous, mon bien cher confrère ; mais, il ne m'a pas été possible de me procurer cette consolation. C'est au ciel que nous nous reverrons tous, j'espère. Si quelques-uns d'entre eux ont eu le malheur, par mépris pour mes conseils et les vôtres, ou par indifférence pour leur salut, de

s'écarter de leurs devoirs de religion, ils ne tarderont pas de vous procurer la joie de revenir au bonheur, en revenant à Dieu et à la vertu. Mon ardent désir est donc que le bon Dieu puisse compter autant d'élus, dans votre paroisse, que vous y comptez de paroissiens.

« Autrefois, ceux qui n'avaient pas une bien bonne volonté, excusaient leur négligence sur l'église qui'était trop petite et trop incommode. Aujourd'hui, toutes ces raisons ne seraient qu'une mauvaise défaite. Tous ceux qui ont vu celle qui vient d'être construite, me l'ont dite si belle, si commode, que cet avantage seul suffirait pour ramener, dans toute la paroisse, l'esprit de piété et de religion.

« Je crois leur avoir parlé de la dévotion à la sainte Vierge à toutes les fêtes célébrées en son honneur. Cependant, j'ai un bien grand regret de ne l'avoir pas fait avec assez de zèle. J'aurais dû, surtout, chercher à établir parmi eux l'heureuse habitude de se mettre, tous les jours, sous sa protection par la récitation d'un *Ave Maria*. Ayez, mon bien cher confrère, la bonté de suppléer à ce manquement, ainsi qu'à tant d'autres.

« Je n'ai fait aucun adieu à tous mes parents, amis et autres personnes qui me sont chères et que j'espère revoir dans le ciel. Je ne vous dirai point adieu non plus, mon bien cher confrère, et je ne vous prierai pas de le leur dire de ma part. Si, ce qu'à Dieu ne plaise, il s'en trouvait un seul parmi eux qui ne voulût pas travailler à mériter le ciel, à celui-là, pourtant, vous lui direz adieu. Malgré toute la charité que je

dois lui porter, je ferai tous mes efforts pour tenir un chemin opposé au sien, et qui, je l'espère, me mènera vers un terme plus heureux que celui vers lequel il tend.

« Dites-leur, s'il vous plaît, à tous, combien leurs noms sont encore frais dans ma mémoire ; que leurs maisons, leurs terres, leurs chemins semblent encore être sous mes yeux. J'ai la douce confiance que les âmes pieuses, et tous en général, voudront bien ne pas m'oublier dans leurs prières, ainsi que notre digne évêque et tous mes autres confrères missionnaires et tous nos pauvres sauvages.

« Si je n'ai pas eu le bonheur de voir revenir à Dieu un certain nombre de pécheurs qui laissèrent passer, sans en profiter, les grâces de salut les plus signalées qui vinrent alors visiter la paroisse, je n'oublierai jamais que j'y ai laissé quelques âmes dont la conduite m'édifiait beaucoup et me comblait de joie. Puisse ce nombre s'être accru de tous ceux et celles qui ne faisaient pas bien à cette époque. Les limites de mon papier ne me permettent pas de vous parler de tous. Saluez-les tous bien affectueusement de ma part. Dites-leur que je ne me lasserai jamais d'appeler sur toutes leurs familles les plus amples bénédictions de Dieu (1). Allons, soyons tout à Dieu sur la terre et dans le ciel...

« CHANEL,
« Missionnaire apostolique. »

(1) A la fin de cette lettre, en parlant de ses confrères, le P. Chanel s'exprime ainsi : « Tandis que j'ai été leur voisin, j'ai

Cette lettre était lue, chaque année, par le successeur de l'apôtre de Futuna, et chaque fois elle était écoutée avec un grand respect et une profonde émotion. Les habitants de Crozet ne pouvaient oublier leur ancien curé, qui les avait tant aimés. Son nom seul était pour eux un puissant encouragement au bien. Qu'il nous suffise de citer un trait.

Il y avait sept ans que le serviteur de Dieu avait quitté sa paroisse. M. Levrat, son digne successeur, entreprit de fonder l'œuvre de la *Propagation de la Foi*. Voyant qu'on ne répondait pas à son appel, comme il l'espérait : « Ah ! mes frères, s'écria-t-il du haut de la chaire, que je suis trompé dans mon attente ! Pourtant cette œuvre est l'unique soutien des missions étrangères ; le P. Chanel y est par conséquent intéressé. Du fond des îles lointaines où il exerce son zèle, il unit sa voix à la mienne pour solliciter le secours de vos prières et de vos aumônes. Après tout ce qu'il a fait pour vous, je croyais que vous l'aimiez encore. » A ces mots, l'auditoire fondit en larmes, et s'empessa de s'associer à l'œuvre que proposait le pieux curé.

tout trouvé en eux : fraternité, amitié, cordialité. Leur souvenir me sera toujours infiniment cher. Je les embrasse tous dans la charité de Notre-Seigneur, en me recommandant, ainsi que mes confrères, à la ferveur de leurs prières et saints sacrifices. »





CHAPITRE X

LE P. CHANEL EST NOMMÉ PROFESSEUR, PUIS DIRECTEUR DU
PETIT SÉMINAIRE DE BELLEY. — VOYAGE A ROME.

(1^{er} Octobre 1831. — Octobre 1834)

§ 1. — *Le professeur.*

A l'époque où le serviteur de Dieu entra dans la Société de Marie, il n'y trouva que deux voies ouvertes à son zèle : le ministère de la prédication, surtout dans les campagnes, et un emploi au petit séminaire de Belley, seule maison d'éducation que dirigeaient alors les PP. Maristes. Il fut placé dans cet établissement pour y professer la classe de sixième.

Tous les témoignages recueillis auprès de ses anciens confrères et de ses élèves s'accordent à nous montrer le P. Chanel comme un *saint* et comme le *modèle* des professeurs.

Le P. Rendu nous écrivait le 21 janvier 1885 : « Tout ce que je puis vous dire, c'est que le P. Chanel était un homme tout céleste, non seulement par sa piété et son ardent amour pour Dieu, mais dans toute sa personne, dans son maintien, dans son regard, dans sa voix, dans sa parole et jusque dans sa démarche.

On aurait dit qu'il était toujours sur le point de prendre son essor vers le ciel. Il ne parlait que de Dieu ou des choses de Dieu, et il y avait tant de candeur et d'onction dans ses paroles qu'il gagnait bientôt tous les cœurs. Aussi, ne pouvait-on converser avec lui sans devenir meilleur, ou, du moins, sans éprouver le désir de mieux faire. »

M. Louvet nous apprend que sur « la figure du P. Chanel on voyait rayonner la bonté et la douceur ; un léger sourire errait gracieusement sur ses lèvres ; les yeux avaient l'assurance et la limpidité de l'innocence, puis une espèce de contentement céleste transpirait sur tout le visage. Lorsqu'on le rencontrait on aurait toujours dit qu'il venait de causer avec les anges. »

Plusieurs prêtres réunis à Montrevel, le jour anniversaire de la mort du P. Chanel, en 1884, disaient : « A nos yeux il était un *saint*. Nous avons été surtout frappés de sa piété tendre, de son zèle ardent, de sa douceur à laquelle on ne pouvait résister, de ses paroles de feu qui pénétraient l'âme au saint tribunal. »

Persuadé que, dans l'œuvre de l'éducation, le maître le plus habile ne peut obtenir de vrai succès s'il n'est assisté du ciel, il adressait au Seigneur les plus ferventes prières, et, pour qu'elles fussent exaucées, il s'efforçait de remplir tous ses devoirs à la perfection. Il recommandait les élèves, et surtout ceux de sa classe, à la sainte Vierge, à saint Joseph et aux saints anges gardiens. C'est aussi la pratique de piété qu'il

conseillait aux professeurs qui lui avaient confié la direction de leur conscience.

Dès le commencement, il s'appliqua à connaître ses élèves, afin de cultiver plus facilement leur intelligence et leur cœur.

Jamais il n'allait à la classe sans l'avoir bien préparée. A ceux qui s'en étonnaient, il répondait : « Quand j'étais curé, j'avais à préparer mes instructions et mes catéchismes. Aujourd'hui que je suis professeur, je dois étudier ce que j'enseigne. Si je ne travaillais pas, mes élèves perdraient leur temps et j'en serais responsable devant Dieu. »

Pour mieux se faire comprendre, il employait un langage simple, mais toujours digne. Au lieu d'expliquer longuement la leçon, il préférait faire parler les élèves. Suivant un usage communément reçu, il avait divisé la classe en deux *camps*. Chaque élève avait son émule dans le camp opposé. La faute commise par celui qui était appelé, devait être signalée par l'émule, ou, à son défaut, par un élève du même côté. Cette méthode si simple réveillait l'attention, donnait un plus libre essor aux facultés intellectuelles et excitait l'émulation sans nuire à la charité.

Il ne bornait pas son zèle à enseigner les grammaires et les auteurs classiques. Former ses élèves au point de vue chrétien était sa pensée dominante. Se rappelant la méthode de M. Tromprier, dont il avait tiré un si grand profit, il savait, comme lui, à l'occasion d'un fait historique ou d'un passage de

l'auteur, glisser adroitement l'enseignement religieux.

Convaincu qu'il vaut mieux prévenir les fautes que les punir, il faisait tous ses efforts pour les empêcher. Mais, si malgré les industries de sa charité, il n'avait pu les faire disparaître, en infligeant la punition, il montrait tant de douceur que le coupable se promettait bien de se corriger pour ne plus contrister le cœur d'un si bon père.

A l'heure des récréations, il aimait à se trouver au milieu des élèves. Il prenait part à leurs jeux et s'associait à leurs amusements. On l'entourait, on l'interrogeait, on se pressait autour de lui avec cet épanouissement de visage et cette liberté de mouvement qui dénotent l'affection.

« Quoiqu'on ne cessât de lui recommander la modération dans le travail, il ne s'arrêta que lorsque les forces l'abandonnèrent. Sa santé fut gravement atteinte. Des maux de poitrine, des crachements de sang, un extrême abattement l'obligèrent de s'aliter. Quelle ne fut pas la tristesse de ses chers élèves ! Comme ils s'informaient chaque jour de son état ! avec quelle ferveur ils demandaient à Dieu son rétablissement ! Tous auraient voulu lui servir d'infirmiers. A l'heure des récréations, ils allaient, à tour de rôle, le voir et lui tenir compagnie. Enfin le malade se remit peu à peu, et, avec des ménagements, il put reprendre sa classe et la conduire jusqu'aux vacances (1). »

(1) *Vie du P. Chanel*, p. 212.

§ 2. — *Le directeur.*

A la rentrée des classes (octobre 1832), le serviteur de Dieu fut chargé de la direction spirituelle du petit séminaire de Belley. Il mesura devant le Seigneur toute l'importance et toute l'étendue de sa charge. « Le père spirituel d'une communauté, disait-il, ne devrait pas être un homme, mais un ange. » Il s'efforça d'en remplir les obligations avec toute la perfection possible.

Un professeur de l'établissement s'exprime ainsi en parlant du P. Chanel : « On retrouvait dans sa personne les qualités et les vertus que Fénelon recommande aux éducateurs de la jeunesse : « Pour
« entrer utilement dans vos fonctions, leur dit-il, il
« faut qu'on n'ait qu'à vous voir, pour savoir com-
« ment il faut faire pour aimer Dieu ; il faut que vous
« soyez une loi vivante de la piété ; il faut être doux
« et humble, ferme sans hauteur et condescendant
« sans mollesse ; il faut que l'amour divin vous presse,
« et que, si Jésus-Christ vous demandait comme à
« saint Pierre : *M'aimez-vous ?* vous puissiez lui ré-
« pondre, non des lèvres, mais du cœur : *Vous savez,*
« *Seigneur, que je vous aime.* Alors vous mériterez
« qu'il vous dise : *Paissez mes agneaux... Paissez mes*
« *brebis* (1). »

Ce fut surtout au tribunal de la pénitence que le P. Chanel se concilia l'estime et l'affection des élèves.

(1) *Vie du P. Chanel*, p. 219.

Bien que pleinement libres dans le choix de leur confesseur, presque tous s'adressèrent à lui. Les maîtres et les domestiques de la maison le prirent également pour leur guide spirituel. Oh ! comme ses conseils étaient sages ! Comme sa parole était douce, lumineuse, pénétrante ! « Vous eussiez dit qu'il prenait votre cœur, raconte un de ses pénitents, et qu'il l'enlaçait dans les liens de la charité, pour le jeter tout enflammé dans le ciel. C'est que le sien y était déjà ; il s'efforçait d'y conduire tous ceux qui lui confiaient le soin de leurs âmes (1). » Il savait si bien rendre la vertu aimable, que tous voulaient la pratiquer.

Le zélé directeur tressaillait d'allégresse quand il voyait le bien s'opérer. « Une retraite vient d'avoir lieu dans notre collège, écrit-il le 20 décembre 1832, elle a produit d'excellents fruits. Nous avons eu la consolation de voir les tribunaux de la pénitence baignés des larmes du repentir. Avec quelle piété nos élèves se sont approchés de la table sainte ! Aussi, avoir vu notre communauté à la rentrée des classes, et la voir maintenant, c'est voir, pour ainsi dire, le jour et la nuit. On ne la reconnaît pas. Nos enfants sont laborieux, dociles et contents à ravir. Quelques-uns même n'ont pu s'empêcher de venir en bondissant nous exprimer leur bonheur. Je vous assure que, pour ma part, j'en ai pleuré de joie... (2) »

(1) *Vie du P. Chanel*, p. 218.

(2) Lettre citée par le P. Bourdin, p. 232.

Comme nous l'apprenons par la même lettre, ce fut à la suite de cette retraite qu'il établit la *Congrégation de la Sainte-Vierge* et celle *des Saints-Anges*. La manière dont il en parle atteste et l'importance qu'il y attachait, et le zèle avec lequel il s'y employait. « Nos jeunes congréganistes ont leur petit oratoire qui déjà commence à s'embellir. C'est là que chaque semaine je les rassemble pour entretenir l'élan de ferveur, ou plutôt de bonne volonté que je remarque en eux... Veuillez, s'il vous plaît, ne pas les oublier dans vos prières... Nous regardons ici ces deux associations comme un grand coup de la Providence. (1) »

Le P. Chanel ne perdait point de vue ses chers congréganistes. Il les encourageait et les réprimandait au besoin. Si tous ne répondaient pas également à ses désirs, tous, du moins, faisaient preuve de bonne volonté. Aussi, par leur conduite, exerçaient-ils une

(1) « L'an mil huit cent trente-deux, et le quatre décembre, à la suite de la retraite annuelle, les élèves du petit séminaire de Belley âgés de plus de seize ans, sentirent le besoin, pour assurer les fruits d'une solide persévérance, de resserrer encore les liens qui les ont attachés de tout temps au culte de l'auguste Reine des cieux et de la Mère protectrice des jeunes gens. Ils ne crurent donc pouvoir mieux faire que de chercher à se réunir en société pieuse, pour s'y consacrer plus spécialement au service de la très sainte Mère de Dieu.

« L'élan de dévotion qui les anima fut tel, que plus de la moitié des élèves internes s'empressa de donner ses noms pour s'enrôler sous la bannière de l'auguste Marie. » (*Procès-verbal de l'érection de la société des Serviteurs de Marie.*)

salutaire influence. Ils firent aimer de plus en plus la fréquentation des sacrements et la discipline du collège. On les voyait se prêter au service des autels et à la décoration du saint temple. C'étaient eux qui figuraient dans les cérémonies religieuses. « Nous qui en fûmes témoin, nous nous rappellerons longtemps les processions et les saluts magnifiques où ils déployaient leurs bannières et leurs oriflammes. Pourrions-nous oublier cette admirable et touchante fête où fut inaugurée, sur la façade intérieure de la maison, la statue de la Vierge immaculée, qui, du haut de ce trône, semble bénir ses enfants, et présider, tous les jours, à leurs jeux et à leurs délassements? (1) »

Comme on s'est plu à le faire remarquer, le P. Chanel excellait dans l'art d'apprendre le catéchisme aux enfants. Il faisait pénétrer dans ces jeunes âmes la doctrine chrétienne, et l'y gravait si profondément qu'elle demeurerait ineffaçable.

Afin de faire le plus de bien possible, le pieux directeur avait soin d'appeler auprès de lui, à certains intervalles, chacun des élèves; et c'est alors que, s'informant de leurs dispositions à l'égard de leurs maîtres, de leurs condisciples, du règlement et de leurs devoirs de chrétien et d'écolier, il découvrait les plaies à guérir et les courages à relever. S'aidant des observations du préfet de discipline, il savait les utiliser sans provoquer le moindre soupçon sur cette légitime connivence.

(1) *Vie du P. Chanel* par le P. Bourdin, p. 234.

Le P. Chanel apprit un jour qu'un élève d'une classe supérieure avait dû recevoir un livre qui pouvait lui être nuisible. Il se hâta de le faire venir auprès de lui. L'accueillant avec sa bonté ordinaire, il l'amena insensiblement au but qu'il se proposait dans cet entretien. « Le bon père, raconte l'élève, m'ayant fait avouer que j'avais un livre dont les supérieurs n'avaient point autorisé la lecture, me pria de le lui remettre, s'engageant à me le rendre s'il ne renfermait rien d'impie ou d'immoral. Voyant que je ne voulais pas m'en défaire, et que l'esprit de vertige s'emparait de moi, il se jeta à mes genoux et me conjura, au nom de mes plus chers intérêts, de ne pas lui refuser plus longtemps le sacrifice qu'il demandait. Vivement frappé de ce mouvement de zèle inattendu, je fus ébranlé, et ne tardai pas à me rendre à ses vœux. Quand je quittai le collègue, je reçus ses adieux avec ses derniers conseils, qu'il me donna les yeux baignés de larmes. Le souvenir d'un si bon père ne s'effacera jamais de mon cœur (1). »

Non content de se dévouer au salut des personnes qui l'entouraient, il en dirigeait encore beaucoup d'autres que lui envoyait la Providence. Tantôt c'étaient des pécheurs qu'il remettait dans le droit chemin ; tantôt c'étaient des prêtres, qui passaient, sous sa direction, quelques jours de retraite ; tantôt, enfin, il était appelé pour un malade à l'Hôtel-Dieu, situé en

(1) *Vie du P. Chanel*, p. 221.

face du collègue. Que de fois on est venu la nuit interrompre son sommeil et réclamer le secours de son ministère!

« Un pauvre, nommé Tranchand, fut, durant plusieurs mois, l'objet de son zèle. Des accès de folie et de fureur rendaient parfois cet homme si intraitable, qu'on s'était vu forcé de le lier et de le renfermer dans une cellule. On ne pouvait l'aborder que dans ses moments lucides; encore essayait-on de sa part les plus révoltantes grossièretés. Vainement avait-on essayé de le ramener à Dieu. Touché de son déplorable état, le P. Chanel le recommanda aux prières du couvent de *Bon-Repos*. Puis, il alla trouver son pauvre à l'Hôtel-Dieu, et lui témoigna le plus vif intérêt. Peu à peu, il gagna son cœur. De temps en temps, il lui apportait quelques soulagements corporels, et l'instruisait des principales vérités de notre sainte religion. Et cet homme, si éloigné des voies du salut, se convertit et mourut chrétiennement (1). »

Les curés des environs de Belley se disputaient, en quelque sorte, le privilège d'avoir le P. Chanel à certains jours de fête. Ils aimaient alors à lui céder la double fonction d'officier et de prêcher à leur place. Mgr Devie l'invita lui-même à occuper, dans sa cathédrale, la chaire sacrée. Comme on était aux jours de la semaine sainte, le serviteur de Dieu prêcha sur la Passion de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Le pieux et

(1) *Vie du P. Chanel*, p. 266.

savant prélat, parlant de cette prédication, loua le discours, la modestie et l'onction de l'orateur (1).

Le P. Chanel remplit, durant deux ans, les fonctions de directeur spirituel au petit séminaire de Belley. Pendant les vacances, entre la première et la seconde année, il fit le voyage de Rome, dont il est nécessaire de dire quelques mots.

§ 3. — *Voyage à Rome, à Lorette, etc. Retour à Belley.*

(26 août 1833. — 31 octobre 1833.)

En 1833, la Société de Marie comptait dix-sept années d'existence. Son zélé fondateur pensa que le moment était venu de soumettre au père commun des fidèles l'esprit et la marche de cette institution naissante, et d'appeler sur elle l'approbation du chef infallible de l'Eglise. Déjà, trois mois après son élection, le T. R. P. Colin avait annoncé à ses confrères son dessein d'écrire au cardinal Macchi, ancien nonce à Paris. Son Eminence, dans sa réponse, conseilla le voyage de Rome; mais les circonstances ne permirent pas au pieux fondateur de quitter la France. Le 15 avril 1833, le P. Colin écrivit de nouveau au cardinal Macchi, qui s'empressa de répondre que *l'approbation de la Société de Marie ne souffrirait aucune difficulté,*

(1) Nous avons encore ce sermon, où le vénérable auteur expose, avec une grande ferveur d'esprit et une grande force de paroles, tout ce que Notre-Seigneur Jésus-Christ a souffert pour la rédemption des hommes. (*Jugement du théologien chargé de réviser les écrits.*)

pourvu qu'elle fût demandée par les ordinaires de Lyon et de Belley. Il n'y avait donc plus qu'à solliciter les lettres de recommandation des deux évêques et à se rendre dans la ville éternelle.

Les évêques de Lyon et de Belley firent dans leurs lettres un bel éloge de la Société naissante. Celui de Grenoble voulut aussi la recommander au souverain Pontife. Muni de ces pièces importantes, le T. R. P. Colin rédigea une adresse magnifique à Sa Sainteté Grégoire XVI, et la fit signer par les dix-sept prêtres qui formaient alors la Société de Marie. Cette adresse, en date du 23 août 1833, précédait le sommaire des règles du nouvel institut, composé de prêtres, de frères, de sœurs, et d'un tiers ordre. On sera peut-être surpris de voir soumis au très saint Père un plan si vaste. Écoutons le pieux fondateur. « Le but de mon voyage était uniquement de consulter sur notre entreprise, et d'accomplir un vœu que j'avais fait depuis longtemps, de travailler à l'œuvre jusqu'à ce qu'elle eût été soumise au souverain Pontife. J'ai donc, dès le principe, déclaré positivement qu'il ne s'agissait nullement de l'approbation de la Société; qu'à cette fin nous présenterions plus tard des règles plus complètes; mais que, dans ce moment, nous ne cherchions que des conseils et le consentement du Saint-Siège pour poursuivre l'entreprise... (1)

(1) Lettre du T. R. P. Colin au P. Champagnat, 27 février 1834.

Le départ fut fixé au 26 août, jour où s'ouvraient les vacances pour le petit séminaire de Belley. Le P. Chanel et le P. Bourdin avaient été désignés pour accompagner leur vénéré supérieur. Rien ne saurait exprimer la joie qu'ils éprouvèrent en apprenant la faveur qui venait de leur être accordée.

Les trois voyageurs firent d'abord le pèlerinage de Notre-Dame de Fourvière. Ils offrirent le saint sacrifice de la messe dans ce sanctuaire béni qui fut comme le berceau de leur Société. Le 31 août, ils étaient à Marseille; mais ils ne purent s'embarquer que le 4 septembre sur un vaisseau marchand, au nom gracieux et rassurant de *Madone de Bon-Secours*. En sortant du port, deux bâtiments qui les précédaient s'entrechoquèrent violemment et ne purent continuer leur route. « N'ayons pas peur, s'écria le P. Chanel, le navire qui nous porte est le navire de la sainte Vierge. » Le voyage, cependant, ne fut pas sans épreuves. Une voie d'eau força à gagner le port de la Ciotat, et un violent orage obligea à relâcher à l'île d'Elbe. Les voyageurs n'arrivèrent à Rome que le 15 septembre.

Leur première visite fut à la basilique du prince des Apôtres. Après avoir satisfait sa dévotion, le P. Chanel admirant les vastes proportions du temple et les richesses qu'il renferme : « Convenez, dit-il en souriant, qu'on a élevé en l'honneur de mon saint patron une église vraiment digne de lui. » Le lendemain il offrit le saint sacrifice à la *Confession de Saint-*

Pierre. Attiré par sa piété envers son glorieux patron, il visita la prison *Mamertine* et le mont Janicule.

Il lui tardait de voir les catacombes de Saint-Sébastien et de Saint-Laurent, ainsi que le Colisée. Parcourant ces lieux que tant de vertus chrétiennes ont sanctifiés : « Une retraite qu'on ferait ici, disait-il, n'aurait besoin ni de livres, ni de prédicateur ; chaque pas évoque un religieux souvenir, on respire un parfum de foi et de piété ; l'air est comme imprégné du sang des martyrs (1). »

Les sanctuaires où reposent quelques saints avaient pour lui un attrait particulier. Aussi se procura-t-il le bonheur de célébrer la messe sur les tombeaux de saint Etienne, premier martyr, de saint Laurent, de saint Jérôme, de saint Philippe de Néri, de saint Ignace de Loyola, de sainte Catherine de Sienne, etc. Il n'avait garde d'oublier saint Louis de Gonzague. En célébrant les divins mystères sur la tombe de cet ange mortel, le P. Chanel payait un tribut de piété au saint qu'il avait pris pour patron secondaire. Il aimait trop les élèves de Belley pour les oublier auprès de leur protecteur et de leur modèle.

« L'une des principales raisons qui me font aimer
« Rome, disait-il, c'est le parfum de dévotion envers
« Marie qu'on y respire à chaque pas. » Son cœur, en effet, éprouvait une douce émotion à la vue des madones qui sont à l'intérieur ou à l'entrée de presque

(1) *Vie du P. Chanel*, p. 241.

toutes les maisons (1). » Il fut encore plus vivement impressionné, lorsqu'il visita les magnifiques églises que la piété des Romains a élevées à la gloire de Marie sous les titres les plus beaux et les plus consolants.

Quelle douce jouissance de bonheur il éprouva, lorsqu'il put vénérer la sainte Crèche à Sainte-Marie Majeure, la table de l'Institution de l'Eucharistie à Saint-Jean de Latran, la colonne de la Flagellation à Sainte-Praxède, les reliques insignes de la Passion, à Sainte-Croix de Jérusalem, etc. ; lorsqu'il lui fut donné de gravir à genoux les marches de la *Scala santa* !

Il était heureux d'aller prier dans les églises où notre divin Sauveur est exposé pour *l'adoration des quarante heures*. « En France, disait-il, nous n'avons cette adoration qu'une fois chaque année. Ah ! si, à l'exemple de Rome, elle devenait perpétuelle dans nos grandes villes, que d'âmes viendraient y puiser des grâces, et dédommageraient Notre-Seigneur des outrages qu'il reçoit dans le Sacrement de son amour ! (2) »

« Malgré ce vif intérêt qui entraînait le P. Chanel vers tout ce qui pouvait l'édifier et nourrir sa piété, il ne résista pas à la légitime curiosité de visiter les monuments célèbres au point de vue de l'art et de

(1) *Vie du P. Chanel*, p. 243.

(2) *Id.*, p. 244.

l'histoire... Entre toutes ses visites, il en est une, celle du Vatican, à laquelle il consacra de plus longues heures... « Le Vatican ! écrivait-il, que de trésors il renferme dans l'intérêt de la science ! A ne parler que des monuments antiques, soit qu'on les considère comme très utiles aux arts, soit qu'on les envisage comme des témoins irrécusables de l'histoire et des mœurs, on est forcé de rendre hommage aux Souverains Pontifes qui les ont recueillis et abrités contre les ravages du temps, de l'ignorance et de la barbarie (1). »

Dès le lendemain de leur arrivée, nos trois voyageurs avaient fait une visite au cardinal Macchi, et lui avaient remis les différentes pièces qu'ils apportaient. Son Eminence voulut bien présenter Elle-même ce dossier au Très Saint Père dans son audience du 17 septembre.

Chaque jour, le P. Chanel employait une partie de son temps à rendre service au T. R. P. Colin. Remplissant auprès de lui les fonctions de secrétaire, il l'accompagnait dans ses visites ; et, afin de lui épargner bien des pas et des fatigues, il le remplaçait toutes les fois que, pour traiter une affaire, la présence du supérieur n'était point indispensable.

Les demandes d'audience étaient si nombreuses que le serviteur de Dieu craignit d'être obligé de quitter Rome sans avoir pu déposer aux pieds du Souverain

(1) *Vie du P. Chanel*, p. 246.

Pontife les hommages de sa piété filiale. Comme il en exprimait sa douleur auprès du cardinal Macchi : « Consolez-vous, lui dit son Eminence, je prierai moi-même Sa Sainteté d'accorder à mes bons Pères Maristes la faveur qu'ils sollicitent. » Grâce à la prière du cardinal, l'audience tant désirée eut lieu le lendemain, 28 septembre 1833. Le P. Chanel en rendit compte au P. Convers, dans une lettre en date du même jour. « Notre audience, dit-il en terminant, a duré près de trois quarts d'heure. Je ne puis vous exprimer ce qui s'est alors passé dans mon âme. Il me semble que je suis sous l'impression d'un songe... Au sortir du palais pontifical, nous avons récité, dans la première église que nous avons rencontrée, le *Te Deum* et le *Magnificat* en reconnaissance de la haute faveur que nous venions de recevoir. (1) »

En les bénissant, le Pape Grégoire XVI avait prononcé ces paroles : *Croissez et multipliez-vous, et remplissez la terre*. Nos trois voyageurs les avaient gravées dans leur cœur, et ils demandaient à Dieu qu'il daignât les réaliser *pour sa plus grande gloire et l'honneur de sa sainte Mère*.

Durant son séjour à Rome, le P. Chanel n'avait point oublié sa chère *Congrégation de la Sainte-Vierge et des Saints-Anges*. Il l'avait fait affilier à celle du Collège Romain, afin qu'elle pût participer aux grâces et aux privilèges que les Souverains Pontifes

(1) *Vie du P. Chanel*, p. 252.

ont accordés. Le décret d'affiliation porte la date du 20 septembre 1833.

Avant qu'il fût question du voyage de Rome, il écrivait à une personne d'Ambérieux : « Que je serais heureux, s'il m'était permis de faire un pèlerinage à Notre-Dame de Lorette ! Quel parfum céleste on doit respirer dans la sainte maison de Nazareth ! Après avoir vu de mes yeux cette humble habitation de Jésus, de Marie et de saint Joseph, j'aurais d'abord pour moi un sujet inépuisable de méditations ; j'en profiterais pour les autres, surtout au collège de Belley, et plus tard, je l'espère, dans les missions étrangères. Ce serait un puissant moyen de réveiller dans les âmes la foi et la piété chrétienne (1). »

Ce vœu allait se réaliser. Les vacances de la cour romaine ne permettaient pas de poursuivre les démarches pour l'approbation de la Société. Les trois Pères Maristes se mirent donc en route pour Lorette. Ils y arrivèrent la veille de la fête du Saint-Rosaire. Le temps était propice pour les nombreuses caravanes qui affluaient de toutes parts. Les voyageurs admireraient la foi de ces populations, qui, pour visiter la *Santa Casa*, aux jours de grande fête, font souvent de longs voyages, viennent par tous les chemins et toutes les routes, au chant des litanies.

« Lorsque le P. Chanel aperçut, raconte le P. Bour-

(1) Lettre du 27 janvier 1833, citée par le P. Bourdin, p. 255.

din, non pas la *Santa Casa* elle-même, mais seulement la basilique qui la renferme, il parut impressionné jusqu'au fond de l'âme... Aussitôt que nous fûmes entrés dans le saint temple, il se jeta au pied du saint Sacrement et resta longtemps en adoration ; puis, se mettant à la suite des pèlerins, il fit à genoux le tour de la *Santa Casa*. Pénétrant dans sa modeste enceinte, il resta près d'une heure prosterné devant l'image de la sainte Vierge. Nous étions à ses côtés. Nous entendions les soupirs qui s'échappaient de son cœur au souvenir des mystères qui se sont accomplis dans ce lieu saint. Nous récitâmes ensemble le chapelet. Avec quelle ferveur il prononçait l'*Ave Maria*, à l'endroit même où l'archange Gabriel salua Marie pleine de grâces ! Plus d'une fois, avant son départ, il revint dans ce sanctuaire béni. »

« En quittant Lorette, continue le P. Bourdin, nous y laissâmes le R. P. Colin, qui devait bientôt reprendre le chemin de Rome. Pour nous, que des emplois rappelaient au collège de Belley, nous n'avions plus que trois semaines de vacances. Il nous fut permis de les consacrer à la visite de quelques villes intéressantes, et de pousser même notre course jusqu'à Venise (1).

« Quels que fussent les incidents de la route, le P. Chanel conservait toujours une amabilité, une douceur de caractère inaltérable. L'oraison, la récitation

(1) *Vie du P. Chanel*, p. 257.

du bréviaire, l'examen de conscience, la lecture spirituelle et le chapelet avaient leurs heures réglées, dont il ne s'écartait point (1). »

Pour célébrer la sainte messe, il choisissait, autant que possible, l'église, et, dans l'église, l'autel où était vénérée une madone miraculeuse, ou une relique de Notre-Seigneur, ou de quelque saint illustre. Il ne manque pas de le noter dans son *Album*, afin de n'en point perdre le souvenir. Chaque jour il écrivait dans cet *Album* ses pensées et ses impressions de voyage. Les monuments religieux y tiennent la plus grande place. Dès qu'on s'arrêtait, il visitait d'abord les églises; il voyait ensuite les palais et autres monuments profanes, si le temps le permettait.

Le vénérable serviteur de Dieu arriva à Belley la veille de la Toussaint et reprit ses fonctions de directeur spirituel, qu'il continua à remplir pendant une année, avec le zèle et le succès dont nous avons déjà parlé.

§ 4. — *Le serviteur de Dieu reprend ses fonctions de Directeur spirituel.*

A son retour d'Italie, le P. Chanel sembla redoubler de zèle pour l'accomplissement de sa charge. Il s'appliqua avec un soin particulier à faire fleurir les deux congrégations qu'il avait établies à la fin de la retraite de 1832.

(1) *Vie du P. Chanel*, p. 259.

La congrégation de la Sainte-Vierge avait pour préfet un élève de rhétorique, nommé Georges Vibert, de Seyssel. Ce jeune homme, modèle accompli de piété, de régularité, de candeur et de modestie, était bien digne d'être à la tête de la pieuse association. Il avait à peine quinze ans, qu'on remarquait déjà en lui un attrait particulier pour l'oraison, l'humilité et la mortification dessens. Animé de plus en plus du désir de sa propre sanctification et du salut des âmes, il soupirait après le jour où il lui serait donné d'entrer dans la Société de Marie, et de traverser les mers pour évangéliser les infidèles. « Qui sait, mon cher enfant, lui disait le P. Chanel, si nous ne partagerons pas ensemble le même bonheur ! » Tous deux nourrissaient l'espoir d'unir les efforts de leur zèle et le sacrifice de leur vie. Mais, hélas ! cette douce espérance ne fut pas de longue durée. Jeune encore, il était déjà mûr pour le ciel. Vers la fin de sa première année de théologie, il s'en allait mourant dans sa famille, et, le 14 janvier 1837, il rendait sa belle âme à son Créateur.

Nous n'aurions point rempli notre tâche, si nous ne signalions le soin avec lequel il préparait les instructions qu'il adressait aux élèves du petit séminaire. Sachant mettre à profit les circonstances heureuses ou malheureuses pour intéresser ses jeunes auditeurs, il produisait une impression que le temps ne parvenait pas à effacer. Qu'on nous permette de citer un fait.

On venait d'apprendre la mort d'un élève. Il parle assez longuement sur le prix du temps, puis il s'écrie :

« Il est précieux, parce qu'il est court ; il est précieux, puisque nous ignorons s'il ne sera pas abrégé pour plusieurs d'entre nous. Nous pouvons être surpris ; la mort frappe à tout âge. Eh ! Messieurs, faut-il aller chercher loin des exemples ? N'en avons-nous pas au milieu de nous ? A qui cette place que je vois déserte et que je ne puis fixer sans douleur ? Qui de vous, en le voyant partir, croyait lui dire un éternel adieu ? Il était jeune ; il jouissait d'une santé florissante, et cependant la mort l'a frappé ! Nous devons, après huit jours d'absence, le revoir, et il est parti pour l'éternité !

« Qui vous a dit que cette mort qui nous afflige, n'est pas un de ces grands coups dont se sert la Providence pour faire rentrer en eux-mêmes ceux qui diffèrent toujours leur conversion ? Messieurs, tout ce que Dieu fait, il le fait pour notre instruction. Nul doute qu'il n'ait eu de grandes vues en nous donnant cet exemple. Il l'a enlevé avant que la corruption du siècle ait pu prendre racine dans son jeune cœur. Peut-être il se serait perdu ; sa piété et le temps qu'il a eu de se préparer au redoutable passage, nous donnent une grande confiance que la miséricorde divine l'a sauvé. Il l'a enlevé pour nous faire tenir sur nos gardes. Nous n'avons pas plus de droit que lui de compter sur de longs jours. Comme nous, il pouvait espérer ; comme nous, il pouvait craindre. Il nous sert de leçon. Qui nous répond que nous n'en servirons pas bientôt nous-mêmes ? Qui nous assure que celui

que nous pleurons sera le dernier qui, cette année, paye le tribut ? Et si la mort venait, en ce moment, frapper quelqu'un de nous, serait-il prêt ? Si, dans ce moment, il nous fallait rendre compte, sommes-nous en règle ?

« O mort, que tu nous fais de fortes leçons ! Pourquoi sont-elles sitôt effacées ? Que l'Esprit-Saint a raison de dire : *Souvenez-vous de vos fins dernières, et vous ne pécherez plus*. Ah ! quand je pense à la mort, qui peut me surprendre, il me semble que je veux me tenir prêt ; il me semble que je veux régler ma conduite de telle sorte, que je ne sois pas surpris.

« Messieurs, si nous ne sommes pas touchés, si la mort et son incertitude ne nous frappent pas, nous n'avons plus la foi. La religion n'a rien de plus terrible à nous offrir. Il ne lui reste que l'enfer à nous montrer ; mais l'enfer vient après la mort, et après la mort il n'est plus temps d'y penser.

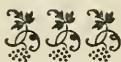
« O mon Dieu, pénétrez-nous donc fortement de cette pensée salutaire. Gravez donc dans nos cœurs pour jamais cette terrible leçon que vous venez de nous donner. Que chaque jour soit pour nous le dernier ; cette pensée nous encouragera à le bien employer. Si nous sommes maintenant dans ces dispositions, si nous y persévérons, nul doute que nous ne changions de conduite ; que notre vie ne soit plus régulière, plus appliquée, plus laborieuse. Et quand le temps de la mort viendra, nous ne serons pas surpris ; nous pourrons nous présenter avec confiance devant

le trône du souverain Juge, et recevoir de sa bonté la récompense qu'il a promise au serviteur fidèle (1). »

Le P. Chanel continuait à rendre service à ses confrères, autant que ses occupations pouvaient le lui permettre. Tous admiraient son zèle et son dévouement.

Un violent incendie réduisit en cendres presque tout le village de Virieux-le-Grand. Aux premiers cris lugubres qui l'annoncèrent à Belley, ni le mauvais temps, ni les ténèbres de la nuit, ni la distance des lieux, rien ne put empêcher le P. Chanel et son ami le P. Bret, de se transporter sur le théâtre du sinistre. Ils déployèrent l'un et l'autre tout ce qu'ils avaient de force et de zèle. Leur dévouement fut signalé dans le *Journal de l'Ain*.

(1) Instruction du P. Chanel sur ce texte : *Circa undecimam (horam) vero exiit, et invenit alios stantes, et dicit illis : Quid hic statis tota die otiosi ? Matth., xx, 6.*





CHAPITRE XI

LE SERVITEUR DE DIEU EST NOMMÉ SUPÉRIEUR
DU PETIT SÉMINAIRE DE BELLEY. — IL EST DÉSIGNÉ
POUR LES MISSIONS DE L'OCÉANIE.

(Octobre 1834 — Août 1836)

§ 1. — *Première année (1834-1835).*

LA Société de Marie, grâce à la protection de son auguste patronne, grandissait de jour en jour. Il devenait nécessaire de régler sa marche et de compléter ses constitutions. Pour n'être point distrait dans ce travail, le T. R. P. Colin voulut se trouver seul avec Dieu. En se retirant dans la solitude, il se déchargea sur le P. Chanel de la supériorité du petit séminaire de Belley.

Obligé d'accepter une charge qu'il redoutait, le serviteur de Dieu résolut de la remplir avec toute la perfection possible. Il apporta d'abord le plus grand soin à ce que tout fût prêt dans le petit séminaire pour la rentrée des élèves. Ce jour-là il offrit le saint sacrifice, dans le double but d'attirer sur leur voyage la protection du ciel, et d'écartier de l'établissement le trouble

et la confusion qu'amène quelquefois la réouverture des classes.

« Dès le soir même de la rentrée, il annonçait aux élèves qu'à partir de ce moment, les règlements de la maison étaient en pleine vigueur; qu'il espérait, connaissant déjà leur bonne volonté, qu'ils y seraient tous fidèles, et qu'au prix de cette fidélité ils passeraient une année heureuse et bénie de Dieu. « Mes
« enfants, ajoutait-il, que le collège soit pour vous
« comme une seconde famille; que votre âme s'y puisse
« épanouir à l'aise; que vous y trouviez de l'affection,
« du bonheur même : ce sont là des idées que nous
« avons plus d'une fois exprimées, c'est le caractère que
« nous avons voulu donner à notre établissement, et
« que nous nous efforcerons de lui maintenir. Mais que
« rien ne contrarie jamais vos goûts et vos désirs; que
« vous n'ayez point de violence à vous faire, point de
« peine à endurer, point de privation à subir; que le
« chemin de la vertu et de la science soit pour vous
« dégagé de toute épine : c'est ce qu'il serait aussi
« funeste de tenter qu'impossible de réaliser. La vie
« de l'écolier est un apprentissage de la vie de l'homme ;
« habituez-vous donc d'avance à savoir souffrir; don-
« nez à votre caractère une attitude ferme, à votre
« cœur de la force, à votre volonté de l'énergie (1)... »

Le lendemain, les élèves se réunirent dans la chapelle pour la messe du Saint-Esprit. Le zélé supérieur

(1) *Vie du P. Chanel*, p. 285.

leur fit une exhortation qui les toucha fortement. Il leur dit entre autres choses : « Notre âme, mes chers enfants, est une puissance active, et cette activité la distingue essentiellement de la matière, dont le propre est l'inertie. Elle se plaît au jeu de ses facultés, et, comme toute puissance grandit par l'exercice, elle voit ses forces s'accroître à mesure qu'elle les emploie. Que chacun de vous soit donc laborieux, dans la sphère de ses études : sa mémoire deviendra plus heureuse, son imagination plus réglée, son jugement plus sûr, son esprit plus pénétrant et plus orné de connaissances.

« Votre tâche, mes enfants, ne se borne point là. Vous devez avant tout mettre Dieu dans vos intérêts. Votre travail, en effet, ne sera fructueux qu'autant que Dieu le bénira... C'est pour cela, mes chers enfants, que nous sommes dans ce moment au pied du saint autel. Unissez-vous à moi pendant le divin sacrifice. Demandez à Jésus-Christ les grâces dont vous avez besoin pour accomplir, durant cette année, tous vos devoirs de chrétiens et d'écoliers (1). »

Après la messe, le P. Chanel consacra tous les élèves à la sainte Vierge, et mit sous ses auspices leurs études, leurs récréations, leur repos.

Tous les soirs, pendant plusieurs semaines, il réunit la communauté et remplaça la lecture spirituelle par l'explication des règlements de la maison et par quelques paroles d'encouragement. La retraite annuelle

(1) *Vie du P. Chanel*, p. 286.

vint achever d'affermir les élèves dans la pratique de leurs devoirs.

Écoutons l'un des élèves de cette année, M. François Modelon. Trente ans plus tard, ravivant ses souvenirs, il écrit, le 7 septembre 1865, au P. Bourdin :

« Elève au collège de Belley, j'eus le bonheur d'avoir le P. Chanel pour supérieur. Tous ceux qui l'ont connu, se rappellent sa bonté sans faiblesse, sa douceur sans afféterie, sa fermeté sans rudesse, son intelligence sans prétention, sa charité sans bornes. Rien n'égalait la chaleur onctueuse et pénétrante de sa parole à la chapelle du collège, ni la grâce de son esprit dans les allocutions familières en salle d'étude et dans les classes privées.

« Quand il traversait nos cours de récréations animées de tant de jeux variés, simples et francs, que la jeunesse ne connaît plus guère aujourd'hui, on s'interrompait; tous les regards, tous nos sourires d'enfants se tournaient de son côté, et volaient au-devant de lui pour entendre deux mots de ses lèvres, ou le voir avec une dignité gracieuse prendre part à nos amusements.

« Il avait une grande délicatesse, quoique rien d'affecté dans le ton et les manières, de la noblesse dans le port et la démarche, et pourtant rien de compassé; c'était la nature belle de simplicité, de candeur et de paternelle tendresse. Son front, assez élevé, était calme et pur, son teint de cette belle pâleur mate et légèrement transparente, qui accuse la vie ardente, mais dirigée, disciplinée par une grande âme. Ses

yeux étaient grands; son regard doux, pénétrant, profond, vous parlait; son sourire avait plus de mansuétude et de sympathie que de finesse; l'ensemble de tous ses traits lui conciliait de prime abord l'estime et l'affection.

« Si je parle ainsi de celui que je crois et que j'ai toujours cru un élu de Dieu, c'est qu'il me fut donné de le connaître encore sous un autre point de vue : je me confessais à lui, et j'ai vu ses saintes larmes remplir ses yeux attachés sur un crucifix pendant le cours de mes aveux. Quelle bienveillance après ! quelle bonté, quelle tendresse pour cette âme d'enfant, dont il prévoyait déjà sans doute les luttes inouïes et les nombreuses défaillances sur la route douloureuse de la vie (1) !... »

En qualité de supérieur, le P. Chanel se regardait comme le dépositaire des règles et le gardien des âmes, responsable de l'observation des unes et de la conservation des autres. Sachant combien l'exemple est puissant sur le cœur des jeunes gens, il ne se dispensait d'aucune règle, d'aucun exercice de communauté, et la seule prérogative qu'il tirât de son office, c'était l'obligation d'édifier ses inférieurs et la charge de les servir.

Chaque semaine, et plus souvent encore, s'il le croyait nécessaire, il réunissait tous ses collaborateurs, les interrogeait sur la marche de la communauté,

(1) *Vie du P. Chanel*, p. 323.

recueillait avec soin leurs observations, et leur faisait part des siennes avec modestie. Quelques mots d'édification et d'encouragement terminaient ces sortes de réunions.

Trop souvent les jeunes professeurs se découragent au milieu d'une classe d'enfants légers et paresseux. Le serviteur de Dieu avait le don de raviver leur force et leur dévouement : « Vous le savez, leur disait-il, une semence ne lève pas aussitôt qu'elle est jetée en terre ; un arbre est planté longtemps avant qu'il porte des fruits : il en est de même de la culture des âmes. On travaille quelquefois beaucoup, sans voir avancer l'ouvrage ; néanmoins il se fait secrètement. »

Il avait compris que dans une maison d'éducation, l'ordre ne peut être maintenu que par une surveillance intelligente et soutenue. Celle qu'il exerçait lui-même, s'étendait à toutes les parties de l'administration. Il se tenait au courant de tout, sans faire tout par lui-même. Il voulait que chacun remplît parfaitement son devoir.

Dieu permit que l'établissement fût en proie à une épidémie. Le fléau envahit d'abord une classe, puis se propage dans tous les rangs. Le collège n'est bientôt plus qu'un hôpital. Le P. Chanel reçoit chez lui les plus malades. Il est sur pied jour et nuit. Attentif à faire exécuter les prescriptions des médecins, il remplit lui-même l'office d'infirmier. Durant ces jours d'épreuves, il allait souvent se jeter aux pieds de la

sainte Vierge, laissant un cierge toujours allumé à son autel. Le fléau régna près de quatre semaines. Quand il eut entièrement disparu, on rendit grâces à Dieu de ce qu'il n'avait fait aucune victime.

La sollicitude générale de la maison ne lui faisait point oublier la direction des domestiques. Plein de bonté et de douceur, il savait gagner leur cœur et rendre leur charge facile. De temps en temps il les réunissait pour les instruire de leurs devoirs et leur apprendre à sanctifier les plus petits actes de leurs journées. Devenu leur guide spirituel par le libre choix de leur volonté, il prenait un soin spécial du salut de leur âme, et les invitait à venir fréquemment au tribunal de la pénitence.

« Lorsque j'étais malade, raconte Marie, vieille domestique du petit séminaire, il venait exactement me confesser, m'apporter le bon Dieu... Si le médecin m'oubliait, il lui parlait de moi. Ah ! si je ne l'avais pas eu, que serais-je devenue pendant cette maladie ? Il me disait que sans la charité on ne pouvait être sauvé. *Il l'avait bien, lui, cette charité !*

« Afin de pouvoir donner des avis plus utiles aux domestiques, il me demandait quelquefois le sujet le plus ordinaire de leurs conversations et savait admirablement profiter de toutes les circonstances pour nous instruire. *Jamais nous n'avons eu un supérieur comme lui.* »

Son dévouement était de toutes les heures et de tous les instants. Qui jamais a plus payé de sa per-

sonne dans l'exercice de ses fonctions? Accessible à tous, il n'avait d'autre mesure pour son temps que la convenance de chacun. Interrompu sans cesse, il quittait sa tâche pour la reprendre avec une égalité d'âme que rien n'altérait, et sans que l'on pût découvrir sur cette figure toujours souriante aucune trace de lassitude ou d'ennui. On lui avait donné le surnom de *bon pasteur*.

« Plus d'une fois, nous dit Marie, lorsqu'il était harassé de fatigue, à la suite des travaux du saint ministère, je l'ai trouvé assis dans sa chambre, ne voulant aucun secours, se contentant de prier en silence, les yeux fixés sur un crucifix. »

Il n'y avait qu'une trêve aux occupations multiples de cette vie de dévouement, c'était le moment de la prière. « Sitôt que l'heure était venue où l'Eglise place sur les lèvres du prêtre ces prières qu'elle distribue le long du jour, comme un aliment spirituel, nous dit le P. Bourdin, on voyait le pieux supérieur se recueillir à l'instant même, et, cessant de traiter avec les hommes, converser avec Dieu dans le silence de son âme(1).

La prière lui était tellement familière qu'il y recourait sans cesse, et surtout dans les circonstances plus difficiles. Ecoutons la domestique dont nous avons déjà emprunté les paroles : « Quand le temps était mauvais, lorsque le tonnerre grondait et que la grêle

(1) *Vie du P. Chanel*, p. 276.

menaçait les récoltes ; en un mot, toutes les fois que le P. Chanel se trouvait en présence de quelque calamité, il allait vite à la chapelle se prosterner devant le saint Sacrement. La maladie d'un élève faisait-elle des progrès, il redoublait ses visites au saint Sacrement et à la sainte Vierge. Les finances de la maison s'épuisaient-elles, il s'adressait à saint Joseph, pourvoyeur de la sainte Famille, et faisait brûler un cierge devant son image. »

« Le jour du congé qu'il avait donné aux élèves à l'occasion de sa fête, nous dit M. l'abbé Humbert (1), tout le monde était en promenade, excepté le P. Chanel et deux ou trois professeurs. Vers les dix heures du matin, le feu se déclare dans la salle d'étude ; la chaire du *préfet* est déjà environnée de flammes. Par un hasard tout providentiel, le P. Chanel vient à passer par là ; il appelle, nous accourons et nous venons à bout d'éteindre ce commencement d'incendie. Notre pieux supérieur court aussitôt allumer deux cierges à la chapelle et passe une demi-heure en prière au pied de l'autel. »

Quoiqu'il fût d'une santé délicate, il ne prenait aucun adoucissement particulier, suivait le régime ordinaire de la communauté et ne voulait rien avoir dans sa chambre. Si quelque chose le contrariait au réfectoire, *il levait les yeux vers le crucifix.*

(1) M. Humbert était alors professeur au petit séminaire et est aujourd'hui curé de Lhuis.

Il eut à signaler une faute à l'un des professeurs, et il le fit en toute charité. Mais celui-ci reçut mal l'avertissement et plusieurs fois adressa au bon supérieur des paroles peu respectueuses. Le P. Chanel *dirigeait aussitôt son regard vers la croix et gardait le silence.*

Le fond de son caractère était bien la bonté et la douceur ; mais, au besoin, il savait être ferme, et il en donna des preuves dans plusieurs circonstances. Comme il craignait de faire de la peine à qui que ce fût et que, toujours la figure souriante, il ne perdait jamais son calme habituel, quelques personnes se plainquirent de sa trop grande bonté et craignirent qu'elle ne devînt nuisible au bien du collège. Ces plaintes arrivèrent jusqu'à la supérieure du couvent de *Bon-Repos*, qui se permit de lui faire des observations à ce sujet.

« Il les reçut, dit-elle, en toute humilité et venait ensuite, comme un enfant, me rendre compte de ses actes de fermeté. « Ah ! j'ai été bien ferme à l'égard « de tel élève ! » Et il me racontait ce qu'il avait fait et comment il avait parlé. Hélas ! souvent, quand le bon père avait cru être si ferme, il avait entouré de tant de caresses et d'amitiés celui qu'il avait réprimandé, que je m'apercevais aisément, à son récit, que le reproche d'une trop grande bonté était fondé. » Cette appréciation de la supérieure de *Bon-Repos* était exagérée, car nous savons par les témoignages cités plus haut que par sa douceur il obtenait tout et gagnait tous les cœurs.

Pendant qu'il exerçait ainsi avec tout le zèle possible ses fonctions de supérieur, il reçut la nouvelle de la mort de M. Tromprier. Ce vénérable curé que nous avons appris à connaître et qui avait formé une douzaine de prêtres, s'endormit dans le Seigneur, le 18 avril 1835. Le P. Chanel versa d'abondantes larmes et adressa au ciel de ferventes prières pour le repos de l'âme de son bienfaiteur. Sachant qu'on se proposait de lui ériger un monument funèbre, il appuya ce projet, qui ne tarda pas à se réaliser.

Son cœur était à peine remis des premières impressions de cette douloureuse épreuve, qu'il reçut une blessure encore plus profonde, et, cette fois, le trait qui le déchire a été imprévu.

« Le hameau de la Potière, lui écrit-on, est dans le deuil et l'affliction. Votre bon père vient de nous quitter pour passer à une vie meilleure. » On lui apprenait qu'un soir, revenant seul, il avait été frappé d'une attaque d'apoplexie et qu'il était tombé dans un fossé rempli d'eau, où on l'avait trouvé mort.

« A cette nouvelle accablante, le P. Chanel se jette au pied de la croix qu'il arrose de ses larmes. S'unissant à Jésus-Christ au jardin des Olives, il accepte le calice d'amertume qu'il plaît à Dieu de lui envoyer. Il irait bien consoler sa famille, mais la distance qui le sépare et plus encore les devoirs de sa charge s'y opposent pour le moment. Il se contente de lui écrire (1). »

(1) *Vie du P. Chanel*, p. 264.

Il lui est cependant donné de voir sa jeune sœur au couvent de *Bon-Repos*. Il lui fait part de l'affligeante nouvelle qu'il a reçue et mêle ses larmes aux siennes. Le lendemain il revient dire la messe pour l'âme de son père. Une communion générale a lieu à son intention. Le serviteur de Dieu est tellement ému au saint autel, qu'il l'inonde de ses larmes.

Dès qu'il le peut, il se rend auprès de sa mère.

« Le voyage que j'ai fait, écrit-il au P. Bret (29 juin 1835), a été le plus triste que j'aie jamais entrepris. C'est par accident que mon pauvre père est mort en venant du moulin... O douleur!... On ne peut se consoler de semblable événement... Ma pauvre mère se résigne peu à peu à la volonté de Dieu et reprend courage. J'ai craint que ce malheur ne fût pour elle un coup mortel. »

Vers la fin de l'année scolaire, écrivant à M. Bolliat, successeur de M. Trompier : « Encore quelques jours, lui disait-il, et nous serons en vacances. Si Dieu m'en donne la force, j'irai à Cras et à la Potière. Il est deux tombes vers lesquelles m'attirent la reconnaissance et la piété filiale. J'ai besoin aussi de voir ma famille et de consoler surtout ma pauvre mère... (1). »

§ 2. — *Deuxième année.*

(1835-1836)

Pour ne pas nous répéter, nous nous contenterons de faire cette remarque que le P. Chanel, comme la pre-

(1) *Vie du P. Chanel*, p. 265.

mière année, fut tout entier à l'accomplissement de ses devoirs. Il n'aimait point à se répandre au dehors. Il se contentait des visites nécessaires. De temps en temps, il allait voir sa sœur, religieuse à *Bon-Repos*. Ses entretiens avec elle ne roulaient que sur les devoirs et le bonheur de la vie religieuse. Prenant à son tour la parole, la sœur Saint-Dominique félicitait son frère d'avoir quitté le ministère ordinaire pour s'attacher à la Société de Marie. Elle l'encourageait même à poursuivre la vocation qui l'appelait aux missions étrangères. Le plus souvent elle lui révélait ses propres imperfections, et le priaît de lui enseigner les moyens de pratiquer les vertus du saint état de vie qu'elle avait embrassé. « N'oublions pas, lui répondait-il, que c'est pour nous rendre plus humbles que Dieu nous laisse nos misères. Nous devons croire qu'il pense à nous et qu'il nous aime. Ayons les yeux fixés sur lui plutôt que sur nos défauts. *N'examinons pas, dit saint François de Sales, si notre cœur lui plaît, mais bien si son cœur nous plaît.* »

Que n'aurions-nous pas à dire, si nous voulions parler des sages conseils qu'il donnait aux personnes qui le consultaient ? On nous permettra quelques citations extraites de sa correspondance.

Une de ses nièces, novice au monastère de la Visitation de Bourg, lui écrivit qu'elle voulait rentrer dans sa famille. « Eh ! quoi, lui répondit-il, vous déposez le glaive du sacrifice avant d'avoir saisi la couronne ! Reprenez courage, ma fille ; affermissez-vous

dans votre vocation ; redoublez d'exactitude et de ferveur dans vos prières ; jetez-vous aux pieds de la sainte Vierge, et conjurez-la d'être votre lumière et votre force dans la voie que vous avez à suivre pour arriver au ciel. La vie, songez-y bien, n'est qu'une rapide traversée sur la planche du temps à l'éternité... (1) »

La supérieure d'une nombreuse communauté lui avait exposé ses peines et ses embarras : « Ma révérende mère, lui écrit-il, je viens de lire une lettre de Fénelon qui est bien propre à dissiper vos ennuis et à relever votre courage. Je vais en extraire les pensées sur lesquelles il vous importe le plus de réfléchir... » Le serviteur de Dieu insiste surtout sur la prière : « C'est dans la prière seule que vous trouverez le conseil, le courage, la patience, la douceur, la fermeté, le ménagement des esprits. C'est là que vous apprendrez à gouverner sans trouble. C'est dans le silence que Dieu vous ôtera votre esprit pour vous donner le sien. Il faut qu'il soit lui seul tout en toutes choses. Quand Dieu sera tout en vous, il atteindra d'un bout à l'autre avec force et douceur. Vous ne sauriez donc trop prier.

« Si vous décidez et si vous agissez sans prière, votre propre esprit vous agitera beaucoup, vous attirera bien des contradictions, vous causera des doutes et des incertitudes très pénibles, et vous vous épuiserez à pure perte ; mais si vous êtes fidèle à la prière, votre purgatoire se changera en paradis terrestre, et vous

(1) *Vie du P. Chanel*, p. 302.

ferez plus de bien en un jour dans la paix, que vous n'en faites en un mois dans le trouble. Ceux qui sont intimement unis en Dieu, se trouvent sans cesse ensemble, au lieu que ceux qui habitent la même maison, sans habiter le cœur de Dieu, sont dans un éloignement infini sous le même toit... (1) »

Un ancien élève de Belley lui demanda quelques conseils pour surmonter les obstacles que la vertu rencontre dans le monde. « Mon cher enfant, lui répondit-il, je vois avec plaisir que vous prenez toujours au sérieux l'affaire de votre salut. Continuez à marcher d'un pas ferme et soutenu dans cette voie : *Celui-là seul sera couronné*, dit Jésus-Christ, *qui aura persévéré jusqu'à la fin*.

« Pour répondre à votre confiance, je vous donnerai des règles sur quelques points importants de la vie chrétienne :

« Le matin, avant de vous livrer aux affaires, recueillez-vous devant Dieu, priez et méditez quelques instants. La méditation éclaire l'âme, lui rappelle ses devoirs et la dispose à les remplir. Aidez-vous de livres propres à cet exercice, tels que *le Combat spirituel*, *la Guide des pécheurs* et *le Pensez-y bien*.

« Confessez-vous au moins tous les mois. Ne vous endormez jamais avec un péché mortel sur la conscience. A votre âge, on a dans le cœur de quoi faire bien des fautes ; mais avec la foi, dont les principes

(1) Extrait d'une lettre citée par le P. Bourdin, p. 303.

sont enracinés chez vous, vos retours à la vertu seront prompts et faciles.

« Tenez-vous en garde contre les mauvaises lectures et les fréquentations dangereuses.

« Ne vous laissez point aller à d'inutiles loisirs. Suivant les besoins, appliquez votre corps ou votre intelligence à un travail varié peut-être, mais soutenu. Le travail abrite l'homme contre les traits du démon : *Semper te diabolus occupatum inveniat* (1).

« Quoique vous soyez encore plein de jeunesse et de santé, rendez-vous familière la pensée de la mort. Elle éloigne du mal et porte à la vertu ; elle n'effraye que le crime.

« Enfin, mon cher enfant, ayez une piété filiale envers la sainte Vierge. On l'a dit bien souvent, et on ne saurait trop le répéter : *Devotus! Mariæ non peribit* (2). »

A la fin d'avril, il écrivait à sa mère : « Voici le beau mois de mai, qui réjouit tous les enfants de Marie. Nous nous apprêtons à le célébrer de notre mieux. Sans doute, bien chère mère, vous ferez comme nous. Heureuses les familles où règne la dévotion envers la sainte Vierge ! Je ne saurais trop vous remercier de me l'avoir inspirée de bonne heure. Resserrons de plus en plus les liens qui nous unissent à Marie. Recourons à elle dans tous nos besoins. Dispensa-

(1) Que le diable vous trouve toujours occupé. (*Cassien.*)

(2) Le serviteur de Marie ne périra point (*S. Hilaire*). Lettre citée par le P. Bourdin, p. 312.

trice des grâces, elle nous rendra forts et invincibles contre les ennemis de notre salut ; consolatrice des affligés, elle adoucira nos peines et nos souffrances... Honorons aussi et invoquons fréquemment saint Joseph. Quel admirable modèle de la vie humble et laborieuse ! Quel puissant patron à l'heure de la mort ! (1) »

Au commencement de ce mois de mai qu'il faisait célébrer avec une grande pompe, le serviteur de Dieu reçut une nouvelle qui le combla de joie. Déjà il savait que le 11 mars, fête des Cinq Plaies de Notre-Seigneur, la S. C. des Evêques et Réguliers avait décidé qu'il fallait supplier le Très Saint-Père de vouloir bien approuver la Société de Marie, en ordonnant d'expédier à ce sujet des lettres apostoliques, et que le 18, fête de saint Gabriel, archange, Sa Sainteté Grégoire XVI avait pleinement confirmé la résolution des éminentissimes cardinaux. Avec ses confrères, il attendait le document pontifical qui devait donner à la petite Société une approbation solennelle. Le bref si désiré porte la date du 29 avril 1836, jour à jamais béni pour tous les membres du nouvel institut (2). Quand le P. Colin reçut le pli qui le renfermait, avant de l'ouvrir, il assembla les confrères qui se trouvaient auprès de lui, et tous vinrent successivement se mettre

(1) Lettre citée par le P. Bourdin, p. 313.

(2) Afin de rendre à Dieu et à Marie de perpétuelles actions de grâces, le Saint-Siège a fixé à ce jour la fête de N.-D. des Grâces.

à genoux et baiser humblement la lettre pontificale, en signe d'adhésion pleine et entière à tout ce qu'elle contenait. Ensuite ils l'ouvrirent et lurent avec une profonde émotion ces paroles du Vicaire de Jésus-Christ :

« Le salut de toutes les nations, dont Nous avons reçu la charge du prince des pasteurs et de l'évêque des âmes, Nous pousse à veiller continuellement pour ne laisser échapper aucun moyen de faire louer le nom du Seigneur, du levant au couchant, et de faire régner et resplendir la très sainte foi catholique, sans laquelle il est impossible de plaire à Dieu.

« C'est pourquoi Nous environnons de la bienveillance particulière de notre cœur paternel surtout ces ecclésiastiques qui, réunis en société, se rappelant leur institution et leur vocation, ne cessent d'exhorter les peuples selon la saine doctrine par la prédication de la parole divine et la dispensation de la grâce multiforme de Dieu, et s'efforcent, avec tout le soin et toute l'application possibles, de produire dans la vigne du Seigneur des fruits abondants de vertu et d'honnêteté.

« Certes, nous n'avons pas éprouvé un médiocre plaisir lorsque Nous avons appris que notre cher fils Claude Colin et quelques prêtres du diocèse de Belley, en France, avaient jeté, déjà depuis un certain nombre d'années, les fondements d'une nouvelle société de religieux, sous le titre de *Société de Marie*.

« Cette société a pour but principal d'accroître la

gloire de Dieu et l'honneur de sa très sainte Mère, et de propager l'Eglise romaine, soit par l'éducation chrétienne des enfants, soit aussi par les missions jusqu'aux extrémités de l'univers. »

Le bref rappelait ensuite que la Sacrée Congrégation de la Propagande avait assigné l'Océanie occidentale aux nouveaux religieux et leur accordait toutes les facultés nécessaires pour élire un supérieur général et émettre les vœux simples de religion. Il fut décidé que la nomination du supérieur général et l'émission des vœux aurait lieu, après une retraite, le samedi 24 septembre, fête de Notre-Dame de la Merci (1).

(1) Lorsque la Société de Marie fut fondée, plusieurs personnes, pressées par le désir d'une plus grande perfection, mais retenues dans le monde par divers obstacles, résolurent de s'associer pour honorer Marie d'un culte spécial et de s'unir dans ce but à la Société naissante. Le tiers ordre de Marie se trouva ainsi fondé en 1832. Grâce à l'appui que lui prêtait l'archevêque de Lyon, il vit la bénédiction du ciel se répandre sur ses humbles commencements. Bientôt il se dilata, et il devint nécessaire de recourir au Saint-Siège. Le 8 septembre 1850 fut le jour fortuné où le tiers ordre reçut de Pie IX sa dernière approbation, et le 8 décembre suivant, le cardinal de Bonald l'instituait canoniquement, par l'autorité apostolique, et en vertu d'une délégation spéciale de N. S. P. le Pape. (*Voir le Manuel du tiers ordre de Marie.*) M. Jean-Marie Vianney, curé d'Ars, sollicita plusieurs fois, auprès de son évêque, la faveur d'entrer dans la Société de Marie, dont il disait : « C'est une œuvre selon le cœur de Dieu, parce qu'il y a de l'humilité, de la simplicité et des contradictions. Ils y vont bonnement. » « Quel bonheur est le vôtre ! disait-il à deux prêtres Maristes en 1850. Quoi, vous êtes les enfants du R. P. Colin, de ce saint prêtre que j'ai tant connu au grand séminaire ! Et moi j'aurais voulu me faire mariste, et mon évêque s'y oppose toujours... »

Un autre bref, qui nommait Mgr Pompallier (1) évêque de Maronée et vicaire apostolique de l'Océanie occidentale, ne tarda pas lui-même d'arriver. Il porte la date du 13 mai, jour auquel le Saint-Siège a fixé la fête de Notre-Dame, Mère du divin Pasteur. La nouvelle mission de l'Océanie avait son chef ; il ne restait plus qu'à désigner les heureux missionnaires qui auraient la gloire de porter l'Évangile aux peuples de ces îles, *placées bien loin dans la mer*, selon la prophétie d'Isaïe (ch. 66, v. 19).

Le P. Chanel, au comble du bonheur, voyait enfin s'ouvrir devant lui la carrière de l'apostolat. Déjà, plusieurs fois, il s'était offert pour le premier départ de missionnaires. Oh ! qu'il fut heureux, lorsqu'on lui donna l'assurance qu'il en ferait partie !

« Ah ! la bonne nouvelle que j'ai à vous donner ! écrit-il à l'un de ses amis. Notre petite Société vient d'être approuvée par le vicaire de Jésus-Christ, qui a daigné encore lui confier les missions de l'Océanie. Quelles actions de grâce ne devons-nous pas rendre à Dieu !

Ne pouvant obtenir la permission qu'il demandait, il voulut au moins s'agréger à l'institut qu'il estimait et chérissait, en se faisant recevoir du tiers ordre. Lorsque l'Église l'aura placé sur les autels, il en sera le patron spécial.

(1) Mgr Jean-Baptiste-François Pompallier, né à Lyon le 11 décembre 1802, avait fait un certain nombre de missions avec les pères de la Société de Marie. Il fut proposé à la Propagande par Mgr de Pins, administrateur du diocèse de Lyon, comme chef de la nouvelle mission de l'Océanie occidentale, décrétée en 1835 et confiée en 1836 à la Société de Marie.

« J'ai manifesté mes vieux désirs, et mon cœur ne cesse de battre de joie, depuis que mon nom est inscrit pour le premier envoi de missionnaires. Nous serons d'abord huit : cinq prêtres et trois frères catéchistes. Le P. Bret, que vous connaissez, est du nombre. Il est au comble du bonheur. Toutefois il paraît plus sérieux, plus recueilli qu'à l'ordinaire. Depuis quelques jours, je ne lui vois dans les mains que son chapelet ou la vie de saint François Xavier.

« Nous serons prêts au premier signal de départ que nous donnera le Souverain Pontife. Il nous tarde de monter à bord du navire qui doit nous transporter en Polynésie. Il est impossible que dans une si longue traversée, nous ne courions pas de très grands dangers. Je ne m'en effraie pas le moins du monde ; j'ai déjà fait à Dieu le sacrifice de ma vie. Une seule chose m'épouvante, c'est d'être si indigne de la vocation apostolique. J'ai un si grand besoin de l'assistance de Dieu et de la sainte Vierge, que je *quête* partout des prières. Je compte sur les vôtres. Mgr Devie, qui m'a fort encouragé, m'a promis le secours des siennes (1). »

Dans les premiers jours de juillet, il fit le voyage de la Potière, afin de préparer sa famille et surtout sa mère à la dernière séparation. « Je reviens du pays natal, écrit-il à la même personne ; j'ai laissé,

(1) Lettre adressée à M. B***, d'Ambérieux, citée par le P. Bourdin, p. 316.

grâce à Dieu, mes parents en bonne santé. Tout en leur parlant des missions étrangères, je ne leur ai point dévoilé mon projet ; j'aurais fait couler trop de larmes. J'ai cependant confié mon secret à deux curés du voisinage, les chargeant de préparer les cœurs à la terrible nouvelle de mon départ, de consoler surtout ma pauvre mère.

« Pardon si j'ai traversé votre village sans m'y arrêter ; j'étais trop pressé de rentrer à Belley : le cri de mon devoir faisait *un bruit de tonnerre*.

« Depuis qu'on a daigné m'admettre pour les missions de l'Océanie, mon esprit et mon cœur sont presque toujours au delà des mers. Il me semble que je suis déjà au milieu de mes chers sauvages. Je crois les voir et leur parler. Oh ! qu'il me tarde que cette douce illusion se convertisse en réalité !...

« Le T. R. P. Colin, notre supérieur général, espère recevoir bientôt nos feuilles de pouvoir. Il activera de tout son zèle notre départ pour ne pas avoir à se reprocher la perte d'une seule âme. On ne peut lui parler de cette mission sans l'attendrir jusqu'aux larmes. Il nous accompagnerait volontiers, s'il pouvait se dégager des liens qui le retiennent en France... »

Il termine sa lettre par une saillie de gaieté, à l'occasion d'un gros rhume dont il était pris. » Je serais bon maintenant pour parler à des sauvages ; ma voix est devenue rauque, mais d'une façon extraordinaire...(1) »

(1) *Vie du P. Chanel*, p. 317.

S'adressant encore à la même personne. « Voulez-vous savoir, lui dit-il, sur quel point du globe nous débarquerons ? Prenez votre *Atlas* : Doublez le cap Horn, situé à l'extrémité de l'Amérique méridionale, et arrivez jusqu'à nos antipodes. Notre mission embrasse tous les archipels compris entre le sud de la Nouvelle-Zélande et le nord de l'océan Pacifique. Quel vaste champ nous aurons à défricher ! Que n'avons-nous mille vies pour une telle entreprise ! Ah ! qu'il me tarde de me confier à la mer ! Une voix me crie au fond du cœur que ma véritable patrie est dans les îles qui viennent de nous échoir en partage. Je ne suis plus maintenant qu'un exilé en France... Ne croyez pas, cependant, que j'oublie jamais ma famille, mes bienfaiteurs et mes amis. Priez, ah ! priez pour moi... (2) »

Lui-même recourait plus fréquemment à la prière. La domestique dont nous avons déjà plusieurs fois invoqué le témoignage, nous apprend que, « dans les derniers temps, il allait très souvent à l'église et se mettait à genoux sur le marchepied de l'autel, se tenant immobile, sans jamais s'appuyer. *C'était là son coin et il n'en bougeait pas.* »

Le retour des vacances, fixé au 18 août 1836, permit au serviteur de Dieu de déposer enfin le fardeau de l'administration. « Personne de ceux qui étaient alors au collège de Belley, dit un ancien

(1) *Vie du P. Chanel*, p. 319.

élève(1), n'a oublié les adieux du saint prêtre le jour où, fidèle à sa vocation, il dut nous quitter pour franchir les mers et éclairer des rayons de sa foi les sauvages de l'Océanie. Prévoyant qu'il ne reverrait plus son pays ni ses chers enfants de Belley, lorsqu'il descendit du saint autel où il venait de célébrer, une dernière fois, les saints mystères pour nous, il prit dans ses mains une petite statue bénite de la sainte Vierge et la plaça sur une console en face de la communauté. Il l'entoura de ses bras et la baigna quelques instants de ses larmes brûlantes et silencieuses. Notre émotion était à son comble. « O Mère s'écria-t-il, d'une voix entrecoupée de sanglots, bonne Mère, vous savez combien je les aime, ces enfants que votre Fils et Vous m'aviez confiés ; veillez sur eux, je vous les rends, puisque je m'en vais ; prenez-les, gardez les toujours sur votre sein maternel. » Il nous donna sa dernière bénédiction et partit. Ceux de nous, en grand nombre, qui avaient le plus approché de sa sainte intimité, voulaient le suivre et pleuraient : ils perdaient un père, un ange tutélaire de leur adolescence. »

(1) François Modelon, lettre du 7 septembre 1865.





CHAPITRE XII

LE P. CHANEL QUITTÉ LE PETIT SÉMINAIRE DE BELLEY.
PROFESSION RELIGIEUSE. — DIVERS VOYAGES.

(18 août 1836. — 16 octobre 1836.)

DEVENU libre par le départ des élèves, le serviteur de Dieu parut tout à coup plus réfléchi et plus sérieux qu'à l'ordinaire. Cette vocation de l'apostolat qu'il avait tant désirée, et dont l'annonce lui avait procuré tant de joie, sembla l'effrayer et son âme en était toute troublée. A la vue des difficultés et des dangers que présentent les missions lointaines, il se demandait avec anxiété s'il n'avait point cédé trop vite à l'enthousiasme du moment, et s'il avait assez mûri devant le Seigneur une si belle vocation.

Tout préoccupé de ces pensées, il se présenta, un jour, à *Bon-Repos*, et, en demandant à la supérieure générale les prières de sa communauté, il ne put s'empêcher de manifester ses craintes et ses inquiétudes. « Ah ! mon Père, lui dit la bonne supérieure, quelle grâce le Seigneur vous fait en vous envoyant en Océanie ! Et vous laisseriez échapper de vos mains la palme de l'apostolat, et peut-être celle du mar-

tyre ! Voudriez-vous ressembler à ces ouvriers évangéliques qui craignent de sacrifier leurs aises et leurs commodités, lorsqu'il est question de la gloire de Dieu ? Allons, courage et confiance !... Nos prières vous sont assurées ; nous comptons sur les vôtres... »

Ces paroles furent comme un trait de lumière pour le P. Chanel. Tous les nuages qui obscurcissaient son esprit se dissipèrent à l'instant, et il se trouva confirmé dans sa vocation, sans que rien fût capable désormais de l'ébranler.

Il parle de cette rude épreuve à une personne d'Amérique avec laquelle il avait déjà échangé quelques lettres, et l'invite à s'unir à lui pour remercier la sainte Vierge de la victoire qu'il a remportée. « Avant de clore cette lettre, ajoute-t-il, je vous dirai, ma chère fille, que nous hâtons les préparatifs de notre départ pour l'Océanie. Notre Vicaire Apostolique a été sacré évêque de Maronée, *in partibus infidelium*, le 30 juin dernier, par le cardinal préfet de la Propagande. Il doit arriver à Lyon le 4 ou le 5 septembre prochain. Je l'accompagnerai dans son voyage à Paris, où nous solliciterons pour notre mission la protection du gouvernement. Nous espérons même obtenir des places gratuites sur un bâtiment français. Dans notre traversée, nous doublerons le cap Horn, et nous ferons une halte à Valparaiso. Ah ! qu'il me tarde de me confier à la mer ! J'aurais mille vies de prêtre à moi seul, que vous ne pourriez pas me désapprouver de

les consacrer au salut des pauvres insulaires qui viennent de nous échoir en partage.

« Il est inutile de vous dire combien notre mission est belle et difficile. Vous devriez prier pour nous, et surtout pour moi, le jour et la nuit... (1) »

Des amis cherchèrent, plus d'une fois, à le faire changer de résolution. Tout en louant son zèle, ils lui disaient que pour l'exercer, il n'était pas nécessaire d'aller aux antipodes, lorsque, si près de nous, il y avait tant d'âmes à convertir ; que d'ailleurs sa santé faible et délicate ne pourrait résister aux fatigues d'une longue traversée, etc. A toutes ces objections, il se contentait de répondre qu'il avait réfléchi, pris conseil et tout pesé devant Dieu.

M. Bernard nous disait : « Je ne vous le cacherai pas, j'aimais tant le bon père Chanel que j'ai fait tout mon possible pour l'empêcher de partir. Comme nous étions à peu près du même âge et très familiers : « cher ami, me répondit-il en souriant, tout ce que « vous me dites là entre par une oreille et sort par « l'autre. » Et cependant, quand je l'embrassai pour la dernière fois, je vis des larmes rouler dans ses yeux ; il avait un si bon cœur ! »

« Je crus devoir lui écrire au Havre pour lui demander pardon de toutes les difficultés que je lui avais suscitées au sujet de sa vocation. Il me répondit : « Vous me rappelez un souvenir qui pèse sur votre

(1) *Vie du P. Chanel*, p. 327.

« cœur, et qui n'a pas même effleuré le mien. Allons, « cher ami, ne pensez plus à ces *petits coups de bec* que « vous m'avez donnés au moment de nos adieux, l'es- « time et l'affection que je vous ai vouées n'ont rien « souffert dans cette circonstance... » La lettre se terminait par ces mots : *Au revoir, au ciel ou en Polynésie.* »

Au milieu du mois de septembre, les membres de la Société de Marie se réunirent à Belley, dans leur maison dite *des Capucins*, pour faire leur retraite sous la présidence de Mgr Devie et de Mgr Pompallier, évêque de Maronée. A la suite des saints exercices, le samedi 24, fête de Notre-Dame de la Merci, les prêtres qui composaient la petite Société, élurent canoniquement, conformément au bref d'approbation, pour supérieur général le T. R. P. Jean-Claude-Marie Colin, et tous, à sa suite, émirent les trois vœux religieux de pauvreté, de chasteté et d'obéissance. Dans cette circonstance personne ne témoigna plus d'empressement que le serviteur de Dieu. Le P. Bourdin lui ayant avoué qu'il hésitait, il le prit par la main et l'embrassa : « Ah ! cher ami, lui dit-il, n'ayez peur, je vous connais de trop vieille date pour mettre en doute votre vocation. » Et le P. Bourdin s'enrôla à l'instant sous la bannière de Marie (1).

(1) Parmi les vingt prêtres qui firent les vœux religieux le 24 septembre, nous devons citer le R. P. Marcellin-Joseph-Benoît Champagnat, né à Marlihes, diocèse de Lyon, le 20 mai 1789, fondateur de l'institut des *Petits Frères de Marie*, qui

Pour s'affermir de plus en plus dans sa vocation et pour attirer sur sa mission les bénédictions du ciel, le P. Chanel priait et faisait beaucoup prier. C'était ce qu'il appelait, avant tout, *ses préparatifs de départ*. Il fit graver et distribua par centaines une image de la Vierge immaculée, avec cette invocation : *Que par vous, ô Marie, le nom du Sauveur des hommes soit connu et adoré sur toute la terre* (1). Il exhortait les âmes ferventes à répandre cette invocation dans les écoles et les familles chrétiennes. De son côté, il s'engageait à prier pour les auxiliaires de son apostolat. Il promettait aussi d'associer à sa reconnaissance tous ses futurs néophytes.

Personne n'estimait plus le P. Chanel que Mgr l'évêque de Maronée. Aussi le jeune prélat s'empressa-t-il de le nommer son provicaire apostolique. Déjà le T. R. P. Colin l'avait établi supérieur des pères et des frères qui devaient s'embarquer pour l'Océanie. Ce double titre lui imposa l'obligation de s'occuper d'une manière plus spéciale des intérêts de la mission et des préparatifs du départ.

Il se présenta d'abord à Mgr Devie pour lui faire ses

s'est développé d'une manière vraiment miraculeuse. On a commencé les travaux préliminaires pour introduire sa cause de béatification.

(1) Dans cette image, l'invocation suivante entourait, comme d'une auréole, la tête de la Vierge immaculée: *Regina Societatis Mariæ, ora pro nobis et ora pro salute infidelium* : Reine de la Société de Marie, priez pour nous, et priez pour le salut des infidèles.

adieux. Le vénérable prélat l'accueillit avec une bonté mêlée de tristesse : « Mon enfant, lui dit-il, vous allez donc nous quitter ! vous allez voir se réaliser l'aspiration qui remplit votre âme depuis tant d'années. Vous dirai-je que c'est le premier chagrin qui me vient de vous ? Et cependant je m'en réjouis, puisque vous obéissez, je n'en puis douter, à la volonté de Dieu qui vous appelle aux travaux apostoliques. Plus d'une fois, j'ai dû vous contrarier en m'opposant à votre départ pour le nouveau monde ; mais, je n'ajournais le commencement de votre mission que pour m'éclairer devant Dieu sur la réalité d'une vocation qui sort de la voie commune. Du reste, il était bon que vous y fussiez préparé par l'exercice du saint ministère. La divine Providence a fait mieux encore : elle vous y a disposé par la vie religieuse. La carrière dans laquelle vous entrez, est à la fois belle et difficile. Attendez-vous à des privations et des fatigues sans cesse renaissantes. Mais, courage ! la sainte Vierge, dont vous êtes l'enfant de prédilection, vous soutiendra, vous consolera, et vous fera triompher des obstacles. Adieu, recevez la bénédiction de celui qui ne vous reverra plus sur la terre (1). » Le jeune apôtre se prosterna aux pieds du prélat, qui, attendri jusqu'aux larmes, l'embrassa pour la dernière fois.

Il se transporta ensuite au couvent de *Bon-Repos*,

(1) *Vie du P. Chanel*, p. 331.

et parla des missions catholiques dans des termes qui firent une profonde impression.

« La magnifique destinée que celle de l'Eglise, notre mère ! dit-il aux religieuses réunies dans leur chapelle. Elle doit, comme l'astre du jour, faire le tour du monde pour l'éclairer et le vivifier. Sa course lui est tracée par son divin époux. Il faut qu'elle la poursuive et qu'elle l'achève, sans qu'aucun obstacle puisse l'arrêter. Le ciel et la terre passeront, avant que passe cette parole de Jésus-Christ : *L'Evangile du royaume sera prêché dans tout l'univers* (Math. xxiv, 14). Il n'y aura point de contrée, si reculée et si barbare, où ne pénètre sa divine lumière. »

Puis, après avoir montré comment l'Eglise avait rempli sa mission, il ajouta : « Dans l'impuissance où vous êtes d'aller prêcher la foi aux extrémités de la terre, ah ! mes chères sœurs, soyez autant de missionnaires dans votre solitude bénie. L'apostolat de la prière n'est pas moins efficace que celui du sacerdoce. Il l'avait bien compris, l'apôtre des Indes, lorsque, du fond de l'Asie, il écrivait à ses frères bien-aimés de Rome : *Je ne suis qu'un pécheur, et je ne mérite pas de servir d'instrument aux miséricordes de Dieu sur les Indiens ; cependant souvenez-vous de moi dans vos prières, et je ne désespère pas que Dieu m'emploie à planter la foi sur ces terres idolâtres.* Il fut révélé à sainte Thérèse que la conversion de plusieurs milliers d'infidèles avait été le fruit de ses prières. Peut-être, direz-vous qu'il ne vous est pas donné de prier avec

toute la ferveur de cette âme séraphique ; mais, vous êtes les membres vivants de cette Eglise, qui ne prie jamais en vain, et, à ce titre, n'avez-vous pas le droit d'unir vos vœux à ceux de l'Epouse de Jésus-Christ ? C'est plus qu'un droit, c'est un devoir sacré...

« Souvent je vous ai priées de me venir en aide par vos communions ferventes. Je ne puis mettre en doute l'efficacité du secours que vous m'avez prêté dans l'exercice de la charge que je viens de déposer. Si jusque-là vos prières m'ont soutenu, pourrez-vous me refuser leur appui, alors que j'en aurai plus besoin que jamais ?

« A quelque distance que nous soyons les uns des autres, efforçons-nous de travailler à la gloire de Dieu, au bien des âmes, et à notre propre sanctification. En vivant de la sorte, nous ne serons point séparés, nous marcherons ensemble, et tôt ou tard, nous nous retrouverons au ciel. (1) »

Les religieuses, que ces paroles avaient vivement émues, s'agenouillèrent et reçurent la bénédiction du missionnaire.

Au sortir de la chapelle, il vit sa sœur à part. Il lui adressa quelques paroles sur le prix de sa vocation, l'encouragea à tendre incessamment vers la perfection et se recommanda à ses prières. La jeune religieuse, à son tour, félicita son frère de l'insigne faveur que Dieu lui faisait en l'appelant à l'apostolat. Elle le pria

(1) *Vie du P. Chanel*, p. 333 et suiv.

de ne point l'oublier au saint autel. Et ainsi il n'y eut que des pensées de foi et d'héroïsme échangées dans cette conversation, qui fut la dernière pour ce frère et cette sœur, si fidèles à leur vocation de renoncement. Mais, la nature n'avait pas perdu de ses droits, et quand le frère se fut éloigné pour toujours de son regard, la sœur sentit son cœur défaillir ; elle se jeta aux pieds de sa supérieure et lui demanda la permission de pleurer.

En quittant Belley, le P. Chanel se rendit à la Potière pour y prendre congé de sa famille. Il s'arrêta d'abord à Ambérieux, présida, une dernière fois, la congrégation des *Filles de la Persévérance* et distribua l'image dont nous avons parlé et d'autres images sur lesquelles il avait écrit : *Priez pour moi. Chanel prêtre.* Il termina son allocution par ces mots : *Je ne vous dis pas adieu, mais au revoir au ciel. Que personne n'y manque.*

De là, il se dirigea vers le grand séminaire de Brou. Il s'entretint longtemps des missions de l'Océanie avec M. Perrodin. Celui-ci racontait, plus tard, que dans cette conversation la joie débordait du cœur du P. Chanel, *qu'il était aux anges.* Il me conjura de prier et de faire prier beaucoup pour lui. « *Je vais chercher mon salut bien loin, ajouta-t-il, en souriant, et j'ai grand espoir de l'y trouver.* »

Le lendemain, samedi 1^{er} octobre, il prit le chemin de la Potière où il arriva d'assez bonne heure. Il parla longuement sur les missions, mais sans laisser soup-

çonner l'éloignement de celle qui lui était confiée. Son frère nous assure qu'il paraissait être au comble du bonheur. « Mais, quand reviendras-tu, lui demandai-je ? — *Qui peut le savoir ?* répondit-il avec un aimable sourire. *Et puis, si on ne se revoit pas sur la terre, on se reverra au ciel.* »

Le dimanche matin, fête du saint Rosaire, il se rendit à l'église de Cuet. M. Terrier, curé de la paroisse, voulut qu'il chantât la messe et qu'il annonçât la parole de Dieu. Il l'engagea à prêcher encore à vêpres. Le nouvel apôtre en profita pour recommander la dévotion à la sainte Vierge et pour solliciter les prières de ses chers compatriotes.

Sa bonne mère avait dîné au presbytère. « Après vêpres, lisons-nous dans une lettre du P. Chanel, nous continuâmes encore quelques instants la conversation. Puis, elle s'en alla tout occupée de la manière dont elle pourrait nous donner à dîner, le lendemain. La pauvre mère ne pensait pas ne plus me revoir. La chose pourtant s'est passée de la sorte. J'allai faire une petite visite à M. le curé de Montrevel et coucher chez M. le curé de Malafrétaz. Le lundi matin, je vis mes deux sœurs et leurs familles, avant d'aller dire la sainte messe à Cras. On fit aussi descendre notre sœur Josephte, en sorte que je vis à peu près tout mon monde, assez lestement pour venir dîner, le même jour, à Attignat (1). »

(1) Lettre à sa sœur, religieuse à *Bon-Repos*, 21 novembre 1836.

Le curé de l'endroit, M. Vuillod Vincent, son ami et son ancien condisciple, avait réuni le clergé du canton. A la suite du repas, le P. Chanel prit modestement la parole en faveur de sa mission. Il demanda une aumône et surtout des prières. Une somme assez forte lui fut remise avec promesse qu'on ne l'oublierait point au saint autel.

Un de ses amis, M. l'abbé Gouchon, économe au grand séminaire de Brou et plus tard mariste, « remarquant l'altération dont la figure du missionnaire était empreinte, se méprit sur le caractère de cette émotion. Il s'approcha de lui comme pour raviver sa force. « Ah ! cher ami, lui dit le P. Chanel, je suis moins découragé que jamais ; je ne suis ému que par le bonheur de ma vocation et l'espoir du martyr (1). »

M. Louvet eut le bonheur de l'accompagner d'Attignat à Bourg et il ne se lasse pas de raconter les circonstances de cet heureux voyage. « Pendant le chemin, que de belles choses il nous a dites sur les Missions, sur la vocation des missionnaires et sur le ciel qui est leur récompense ! »

A Bourg, le P. Chanel prit la voiture qui le conduisit à Meximieux où il demeura un jour tout entier. Il tenait à revoir ce petit séminaire où il avait goûté tant de bonheur pendant quatre années.

Il arriva à Lyon le 5 octobre. Comme il pouvait disposer de quelques jours, il fit plusieurs voyages dans

(1) *Vie du P. Chanel*, p. 341.

l'intérêt de sa mission. Partout sur son passage, à Saint-Romain-de-Couzon, à Saint-Etienne, à Saint-Chamond, dans les différentes communautés qu'il visita, il recueillit ce qu'il demandait, des prières et des aumônes.

Ce fut une véritable fête pour lui, lorsque à *l'Hermitage* (1), berceau et alors maison mère des *Petits Frères de Marie*, il put embrasser plusieurs confrères et surtout le P. Champagnat, fondateur de la congrégation. Il adressa quelques mots à la pieuse communauté sur le bonheur de la vie religieuse et les précieux avantages de l'éducation chrétienne. En terminant, il exhorta les *Petits Frères de Marie* à entretenir parmi eux le feu du zèle apostolique, puisque leurs fonctions sont un véritable apostolat. « Mais, combien ce zèle deviendrait plus nécessaire à ceux d'entre vous que Dieu appellerait aux missions étrangères ! Ne l'oubliez pas, le zèle n'est que la charité en action, et un bon religieux l'alimente par la prière et l'accomplissement de tous ses devoirs. »

Mgr de Maronée partit le premier pour Paris et se fit accompagner des PP. Servant et Bret, et du F. Joseph Xavier.

Le P. Chanel avait été chargé de compléter le matériel de la mission et de l'expédier au Havre. Chaque matin, il gravissait avec le P. Bataillon la colline de

(1) Entre le village de Lavalla et la ville de Saint-Chamond (Loire).

Fourvière et offrait le saint sacrifice à l'autel de Marie (1). Le dernier jour, il suspendit au cou de l'enfant Jésus, que la sainte Vierge tient entre ses bras, un cœur en vermeil. Ce cœur, que les missionnaires s'étaient procuré par ordre de leur évêque, renfermait leurs noms et leur consécration. Cet exemple ne sera point perdu, et leurs successeurs, avant de quitter la patrie, viendront tous se consacrer à Marie et mettre leur noms à côtés de ceux des premiers apôtres maristes.

(1) Toujours le P. Chanel se rappellera N.-D. de Fourvière. Le 21 octobre 1839, il écrira à M. Bajard, aumônier à l'Antiquaille de Lyon: « Toutes les fois que vous ferez une ascension à Notre-Dame de Fourvière, faites-lui souvenir que je lui ai demandé de nombreuses grâces au pied de son image vénérée, et veuillez, s'il vous plaît, joindre vos pieuses demandes aux miennes. Je tâche de m'y trouver tous les samedis, quoique douze heures après vous, à cause de notre méridien, qui est en retard de tout cela sur le vôtre. »





CHAPITRE XIII

LETTRE DU T. R. P. COLIN AUX PREMIERS MISSIONNAIRES DE
L'Océanie. — DÉPART POUR PARIS ET LE HAVRE. —
DIVERSES CORRESPONDANCES.

(13 octobre — 24 décembre 1836.)

Les préparatifs du départ s'achevaient, lorsque le P. Chanel reçut pour lui et pour ses confrères la lettre suivante du T. R. P. Colin. On nous saura gré de reproduire en entier ce précieux document.

A. M. D. G. et D. G. H. (1).

Belley, 13 octobre 1836.

« MES BIEN CHERS FRÈRES EN JÉSUS ET MARIE,

« Que la grâce et la paix de Notre-Seigneur Jésus-Christ et la protection de Marie notre mère soient avec vous et vous accompagnent partout.

« J'ose vous en faire l'aveu, c'est avec une espèce de secrète jalousie que je vous vois rompre avec un si saint courage tous les liens de la chair et du sang pour

(1) Pour la plus grande gloire de Dieu et l'honneur de la mère de Dieu.

suivre la voix qui vous appelle et porter le flambeau de la foi aux peuples de l'Océanie occidentale. Que ne puis-je participer à votre bonheur et partager vos peines et vos travaux, pour ensuite avoir une part à la grande récompense que le ciel vous promet. Mais, hélas ! mes péchés me rendent indigne de la grâce de l'apostolat et du martyre. Souffrez, du moins, que je vous donne quelques avis, qui peut-être pourront vous être utiles, et qui seront pour vous une nouvelle preuve de ma tendre affection.

« 1° Ne comptez jamais sur vous, ni dans la prospérité, ni dans l'adversité, mais uniquement sur Jésus et Marie. Plus vous serez pleins de cette défiance de vous-mêmes et de cette confiance en Dieu, plus vous attirerez les lumières et les grâces du ciel sur vous. L'homme de foi, qui place sa confiance en Dieu seul, est inébranlable au milieu des plus grands dangers. Il n'est ni téméraire, ni pusillanime ; il dit sans cesse : *Omnia possum in eo qui me confortat*. Souvenez-vous continuellement que le succès de votre mission sera la récompense de votre foi et de votre confiance en Dieu seul.

« 2° Ne perdez jamais de vue la présence du Sauveur du monde. C'est en son nom que vous partez ; c'est lui qui vous envoie : *Sicut misit me Pater, et ego mitto vos*. Il sera avec vous partout comme autrefois il était avec ses apôtres ; il sera avec vous dans vos courses, dans vos voyages sur terre, sur mer, dans le calme comme dans la tempête, en santé comme

dans la maladie ; si vous avez faim ou soif, il aura faim ou soif avec vous. C'est lui que l'on recevra dans vos personnes, que l'on persécutera si l'on vous persécute, que l'on rebuera si l'on vous rebute. Voyez-le donc partout, en tout temps, dans tous les événements heureux ou fâcheux ; voyez-le partout intimement uni à vous, partageant vos travaux, vos souffrances, vos joies, vos consolations. Rapportez-lui la gloire de toutes vos actions, vous oubliant vous-mêmes, ne vous regardant que comme de vils instruments. C'est dans la pensée continuelle à ce divin Sauveur que vous trouverez votre force, votre paix et toutes les lumières dont vous aurez besoin.

« 3^o Dans les persécutions, dangers, privations, tentations, maladies, ne raisonnez jamais avec vous-mêmes ; ne vous concentrez point au dedans de vous, autrement les désolations, les regrets, la tristesse s'empareront de vous et vous sentirez votre courage et votre vertu singulièrement s'affaiblir. Mais portez de suite vos vues, vos pensées sur Jésus et Marie, sur le ciel, sur les souffrances du Sauveur, etc. Je vous recommande extrêmement cette pratique ; vous en sentirez bientôt l'importance.

« 4^o Soyez hommes de prière et d'oraison. Convertir une âme est plus que ressusciter un mort ; or, tout cela ne peut se faire que par la prière. Priez donc continuellement pour la conversion de vos infidèles : offrez chaque jour vos actions à cette fin, et un jour par semaine au choix de chacun de vous, offrez

pour le même but et pour vos besoins particuliers toutes les bonnes œuvres qui se feront dans chaque branche de la Société. Cette pratique vous attirera de grandes grâces.

« 5° Quelque occupés que vous soyez, ne passez aucun jour sans réciter au moins quelques dizaines de chapelet. Mettez toujours chaque île où vous aboutirez sous la protection de Marie.

« 6° Autant que vous le pourrez et que le permettront les circonstances des lieux, soyez toujours simples, modestes, pauvres, cependant propres dans vos habits et tout votre extérieur, demandant les uns aux autres les diverses permissions dont vous aurez besoin, lorsque vous ne pourrez recourir à Mgr Pompallier.

« 7° *Væ soli*, a dit l'Esprit-Saint, et ce sera surtout en Polynésie que l'isolement sera dangereux : aussi il n'y a que des circonstances nécessaires qui puissent vous permettre de sortir ou de rester seul ; dans tous les autres cas, vous devez porter jusqu'au scrupule le soin d'être toujours au moins deux ensemble, ne serait-ce que pour aller vous promener. Cette précaution vous mettra à l'abri de beaucoup de dangers.

« 8° Enfin, soyez unis en Jésus et Marie. Point de contestation, point de raisonnement entre vous, obéissant à Mgr Pompallier, comme à votre évêque et votre supérieur. Je vous renouvelle la recommandation que je vous ai faite, de n'adresser les lettres que vous enverrez en Europe, qu'au supérieur de la Société.

« Je finis cette lettre par où j'ai commencé. Je vous souhaite la paix, l'amour de Jésus et de Marie. Soyez courageux; ne laissez point pénétrer la crainte, la mélancolie dans votre âme. Relisez souvent cette lettre; prenez en chacun une copie. Je vous embrasse tous avec la plus tendre affection, et vous promets le concours des prières de la Société tout entière. Profitez de toutes les occasions pour nous donner de vos nouvelles.

« Je suis et serai toujours votre très humble et tout dévoué serviteur.

« COLIN, *supérieur.* »

Le P. Chanel fit de cette lettre la règle de sa conduite : aussi, il écrira, le 16 mai 1839, au T. R. P. Colin : « Agréer nos bien vifs sentiments de reconnaissance pour les sages avis que vous daignez nous donner. Puissent-ils fructifier dans nos cœurs!... Nous désirerions que nos cœurs fussent aussi brûlants que le climat sous lequel nous vivons. Mais, hélas ! combien il s'en faut qu'il en soit ainsi. Nous tâchons de faire tous les jours nos exercices de piété ensemble... Nous avons chacun une copie de votre lettre que nous regardons tous comme un monument de votre tendresse paternelle à notre égard. Nous suivons le règlement que Monseigneur notre évêque nous a dicté. Nous désirons bien tous ne pas mettre obstacle aux effets des miséricordes de Dieu sur les insulaires commis à nos soins. Mais, hélas ! nous savons mieux désirer que faire... »

Le 16 octobre, le serviteur de Dieu, accompagné du P. Bataillon et des FF. Michel et Marie Nizier, quitta Lyon pour se diriger sur Paris. A Roanne, le P. Bataillon voulut voir un ancien condisciple et revint quelques minutes après l'heure fixée. Le conducteur de la voiture s'emporta et blasphéma le nom de Dieu. Le P. Chanel en fut si vivement ému qu'il dit à ses confrères : *Récitons quelques prières et faisons des actes de contrition pour demander pardon au bon Dieu des péchés qui viennent de se commettre.* Comme ils étaient seuls dans leur compartiment, ils récitèrent en commun les prières indiquées. Puis, le P. Chanel, reprenant sa gaîté ordinaire, charma ses confrères par ses aimables conversations et par ses chants mélodieux.

Arrivés à Paris, les voyageurs rejoignirent Mgr Pompallier au séminaire des Missions étrangères, et reçurent dans cet établissement une généreuse hospitalité. « Je ne puis vous exprimer, écrit le P. Chanel, tout ce que j'ai ressenti au fond de mon âme, dans cette pieuse retraite où tant de saints prêtres se sont préparés à l'apostolat et au martyre. Que de fois je me suis recueilli dans la salle où l'on a déposé quelques-unes de leurs reliques (1) !... »

Le lundi, 24 octobre, Mgr de Maronée envoya le P. Chanel, le P. Bataillon et le F. Marie Nizier, pour faire au Havre, les derniers préparatifs. Nos mission-

(1) Extrait d'une lettre au P. Convers, 10 novembre 1836.

naires s'arrêtèrent à Rouen un jour et une nuit, et furent reçus au grand séminaire avec un empressement fraternel. Au moment du départ, comme il était déjà nuit, l'un des voyageurs, en fermant la portière, meurtrit assez fortement un des doigts de la main du P. Chanel, qui se contenta d'avertir d'attendre un instant et ne fit pas connaître qu'il avait été blessé. Le lendemain, en voyant sa main, ses confrères admirèrent sa patience; car, toute la nuit, il avait dû souffrir une vive douleur.

Au Havre, une pieuse veuve, âgée de 83 ans, M^{me} Dodard, reçut les trois voyageurs avec cet empressement qu'elle savait montrer à tous les missionnaires. Le jour de la Toussaint, le P. Chanel prêcha deux fois. Son second sermon eut lieu dans l'église paroissiale d'Ingouville et produisit une grande impression. M^{me} Dodard, dont la résidence était proche, fut si touchée, qu'elle choisit le nouvel apôtre pour son confesseur dans sa dernière maladie.

Tout en faisant les préparatifs du départ, les deux missionnaires ne savaient point refuser les services qui leur étaient demandés, dans la ville ou dans les environs.

L'arrivée de Mgr Pompallier et de ses compagnons, vers le milieu de novembre, porta à trente-quatre le nombre des prêtres et des religieux qui recevaient chez M^{me} Dodard la plus généreuse hospitalité.

Par suite des vents contraires, le moment si désiré du départ se fit longtemps attendre. « Combien sou-

vent, disait l'un des missionnaires, nous avons examiné si le temps devenait favorable. Hélas ! les nuages s'enfuyaient dans un sens contraire ; les girouettes des édifices étaient constamment mal tournées. Les marins paraissaient tristes, et il y avait encore des âmes assez bonnes pour prier Dieu que notre départ n'eût pas lieu de sitôt. »

Le P. Chanel profita de ce retard pour se livrer avec ses confrères, à l'étude de la langue anglaise, dont la connaissance lui paraissait indispensable. Il regrettait vivement de n'avoir pu trouver, à Paris, aucun livre qui lui donnât la clef des idiomes polynésiens. Il écrivit plusieurs lettres, qui toutes expriment les mêmes sentiments d'humilité, de foi et de confiance en Dieu. On nous permettra de donner quelques extraits de cette correspondance, dont la plus grande partie est venue jusqu'à nous.

Le 21 novembre, il écrit à sa sœur, religieuse à *Bon-Repos* : « Encore un petit mot entre nous deux, ma bonne sœur, puisque nous pouvons le faire. Voici bientôt un mois que je suis au Havre, ou, pour parler plus exactement, à Ingouville, situé à quelques minutes du Havre. Le mauvais temps nous retient sur le rivage, malgré toute la ferveur des prières qui se font pour nous. Tous les jours, nous nous mettons à consulter les nuages pour voir la direction qu'ils prennent, et, presque tous les jours, ils nous ont apporté pluie, grêle ou neige, éclairs et tonnerre. Cependant, samedi dernier, l'espérance

de revoir le beau temps nous est revenue. Dimanche a été meilleur encore. Aujourd'hui, fête de la Présentation de la sainte Vierge, nous commençons à craindre, de nouveau, les vents contraires et la pluie. Dieu soit béni de tout !... Que personne ne se lasse de prier, parce qu'aucun d'entre nous ne se lassera d'être reconnaissant et de s'en bien trouver. »

Un mois après, il dit à sa sœur : « C'est pour aujourd'hui, 23 décembre, qu'est fixé notre départ. Mais il est bien possible que, d'après les impénétrables desseins de Dieu, nous ne partions pas encore tout à fait aujourd'hui (je commence à dire aujourd'hui, parce que je vois qu'il est minuit et quart), car l'excellente M^{me} Dodard, notre bienfaitrice, se trouve dangereusement malade. Elle ne cesse depuis quelque temps de demander à Dieu la grâce de mourir quand sa maison sera pleine de missionnaires. Elle en a maintenant plus qu'elle n'en peut loger. Elle n'en a jamais eu autant à la fois. Il est très possible que le bon Dieu lui accorde l'effet de sa demande. C'est Mgr Pompallier qui lui a administré le saint viatique et l'extrême-onction. Ces deux cérémonies ont été des plus touchantes, tant par la foi et la ferveur de cette bonne dame, que par le nombre des missionnaires qui y assistaient. Ce sera une bien triste consolation pour nous que d'aller accompagner au cimetière celle qui nous prodigue toutes sortes de soins et

d'attentions. Que la volonté de Dieu soit faite (1)!... »

Le jour de la Présentation de la sainte Vierge, il adresse une lettre à la supérieure générale des sœurs de la Providence de Portieux, pour solliciter des prières. Nous y trouvons cette phrase : « Tout indigne que je suis de la sublimité de ma vocation, je ne voudrais pas l'échanger contre un royaume. Je manque de tout, excepté de bonne volonté. Vous m'aidez je l'espère, à obtenir le zèle et les vertus nécessaires au plus pauvre des missionnaires. »

A la fin du mois de novembre, il écrit au T. R. P. Colin, et par lui à ses chers enfants de Belley : « Après un mois d'attente, nous touchons, enfin, au moment de notre départ. Le navire qui doit nous conduire jusqu'à Valparaiso, est tout prêt à sortir du port, si le bon Dieu ne juge pas à propos de l'y retenir encore quelques jours. *La Joséphine*, qui doit conduire Mgr Blanc avec ses vingt-deux missionnaires des deux sexes, jusqu'à la Nouvelle-Orléans, partira quand notre *Delphine*. Il est convenu qu'on chantera l'*Ave maris Stella* sur les deux navires. Tout le monde a promis de le faire de bon cœur. Nous sommes tous contents comme *des rois*, et brûlons tous du désir de nous confier à tous les dangers

(1) M^{me} Dodard mourut quelques jours après le départ des missionnaires, le 1^{er} janvier 1837. Elle disait à sa dernière heure : « J'espère que le bon Dieu voudra bien me recevoir dans son paradis, moi qui ai reçu ici-bas tous ceux qui étaient envoyés en son nom, pour sa gloire et le salut des âmes ! »

de la mer, pour plaire à Notre-Seigneur et à sa sainte Mère...

« Je suis bien édifié de la conduite de tous mes confrères... Je devrais donner le bon exemple, et je le reçois: voilà comme j'ai le malheur de laisser renverser les choses... »

La supérieure des sœurs de l'Antiquaille, à Lyon, lui avait demandé, pour elles et pour ses religieuses, des images signées de sa main et de celle d'un autre missionnaire. Il lui répond : « Pardonnez, mes très chères Sœurs, à deux pauvres prêtres qui voudraient bien être moins indignes du vif intérêt que vous leur portez, s'ils ne répondent pas aux petites demandes que vous avez l'extrême bonté de leur adresser. L'épreuve serait peut-être trop forte pour leur peu d'humilité. Malgré tous les grands et nombreux motifs que nous avons de pratiquer cette vertu, qui est la base et la sauvegarde de toutes les autres, nous ne savons pas encore assez le faire, pour ne pas éprouver une satisfaction trop humaine en donnant plusieurs fois nos noms. Si nos âmes vous sont chères, écrivez à la place de nos noms : *Mon Dieu ! Ayez pitié de ces pauvres pécheurs que vous daignez envoyer à d'autres pécheurs pour les aider à se sauver.* Ne craignez pas de répéter la même chose des milliers de fois...

« Nous voulons conserver votre lettre. Elle ne laissera pas que de nous accuser, si notre zèle venait à se refroidir. Oh, que d'âmes qui sauraient mieux que nous faire glorifier le Dieu de toutes miséricordes !

Mais, mon Dieu, nous savons que vous aimez à vous servir de la faiblesse pour triompher de la force. Que nous manquera-t-il, si nous sommes assez heureux pour ne jamais sortir d'entre vos mains? »

Cette lettre se termine par ces mots : *Vive le bon Dieu!*

L'enthousiasme des missionnaires était partagé par les frères. Le futur compagnon du P. Chanel écrit à son supérieur général, le 23 décembre : « Que je m'estime heureux d'avoir été choisi, quoique j'en sois très indigne, parmi les frères de Marie, pour être des premiers de ceux qui portent la lumière de l'Évangile à des peuples sauvages. Oh ! que Dieu en soit béni ! C'est lui qui m'a donné la vocation et me l'a fait suivre. Je suis très content de partir, et je puis bien dire sincèrement que je ne céderais pas ma place pour un trône. Je ne crains point, car Marie, notre bonne mère, sera mon guide dans toutes mes actions et mon refuge dans mes peines (1). »

(1) Circulaire du P. Champagnat.





LIVRE SECOND

CHAPITRE PREMIER

VOYAGE DU HAVRE A FUTUNA

(24 décembre 1836. — 8 novembre 1837.)

§ 1 — *Voyage du Havre à Valparaiso.*
Départ du Havre. — Tempête. — Relâche à Santa-
Cruz. — Mort du P. Bret. — Mission à bord.

(24 décembre 1836. — 28 juin 1837.)

LE jour attendu avec tant d'impatience se leva sur l'horizon. C'était le 24 décembre 1836. Les nouveaux apôtres de l'Océanie furent convoqués à bord de *la Delphine*. De leur côté, et à la même heure, Mgr Blanc, archevêque de la Nouvelle-Orléans, et ses missionnaires s'embarquèrent sur *la Joséphine*. Dès que les voiles furent déployées, l'air retentit de l'hymne *Ave, maris stella*, chantée sur les deux ponts d'une voix unanime. Les navires eurent

de la peine à sortir du port. Une fois dégagés des obstacles imprévus qui les retenaient, ils prirent en peu de temps le large, et disparurent aux yeux de la foule accourue sur le rivage.

« Nous partons tous contents, écrit le P. Bret ; nous nous reposons en paix, entre les mains de la sainte Vierge, du succès de la traversée. Combien qui envient notre sort, et méritaient plus que moi d'être choisis pour la mission que nous allons remplir !.. »

« Le personnel du navire est trop nombreux pour que chacun de nous ait une cabine à lui seul. Loin de m'en plaindre, je m'en réjouis. J'ai, en effet, pour conchambrier le bon P. Chanel, notre supérieur... »

« Nos matelots paraissent assez bons. Quelques-uns d'entre eux ont trouvé des médailles échappées de nos poches, et les ont suspendues à leur cou, après nous les avoir montrées. Le capitaine et le lieutenant sont fort honnêtes (1)... »

Nous apprenons par le *journal* de la traversée que le navire faisait bonne route, lorsque soudain il fut assailli par la tempête. Plusieurs vaisseaux furent jetés à la côte. La *Delphine* et la *Joséphine* résistèrent à la violence des vents. La sainte Vierge protégeait les missionnaires.

« Mais, ce qui montre encore plus la protection dont nous avons été l'objet, c'est que notre vaisseau avait bravé la violence des flots avec un gouvernail qui

(1) *Vie du P. Chanel*, p. 379.

ne tenait presque plus. Une amarre, que le capitaine du port avait oublié de larguer assez tôt, s'est trouvée engagée entre notre gouvernail et l'arrière du bâtiment. Comme on ignorait les obstacles qui s'opposaient à notre sortie, on a usé de tous les moyens de force pour nous tirer d'embarras ; et, une fois dégagés, on ne s'est point mis en peine s'il y avait des avaries. Cependant, des quatre tenons qui attachaient le gouvernail au vaisseau, deux étaient brisés et le troisième fort endommagé. On ne s'en aperçut qu'après huit jours de navigation... On attache le gouvernail pour l'empêcher d'aller à la mer et on se dirige vers les Canaries.

« Pendant huit jours nous avons calme, mauvais temps ou vent contraire. Nous pouvons à chaque instant perdre notre gouvernail et rester exposés à tous les dangers. A voir l'inquiétude et la tristesse qui régnaient sur le visage de nos officiers, nous avons tout à craindre. Le 7 janvier, une goélette approche ; nous allons à elle, hissons le pavillon et demandons avec le porte-voix un pilote pour nous conduire. Nous sommes encore à quatre lieues de la pointe de l'île, et *Santa-Cruz*, port de relâche, est à cinq lieues de cette pointe. »

Les missionnaires, pendant les jours de dangers, n'avaient point oublié Celle que l'Eglise salue sous le nom d'*Etoile de la mer*. Ils l'avaient invoquée avec confiance, et lorsque, le 8 janvier, on jeta l'ancre, ils récitèrent avec ferveur, en actions de grâces, le *Te Deum* et les litanies de Lorette. Leur cœur d'apôtre

désirait une autre consolation. Pour la première fois, depuis leur départ du Havre, la messe fut dite à bord par Monseigneur, et tous les missionnaires communèrent de sa main.

Le lendemain, ils se rendirent tous à l'église principale. Monseigneur fut reçu solennellement par tout le clergé, et célébra la messe, au milieu d'un grand concours de fidèles. Les missionnaires eurent aussi le bonheur de monter au saint autel.

Nos voyageurs ne croyaient s'arrêter à *Santa Cruz* que quelques jours, ils durent y séjourner près de deux mois. Comme il s'agissait de couler plusieurs pièces de cuivre et que cette opération était inconnue dans le pays, on ne réussit qu'après un grand nombre d'essais infructueux.

Mgr Pompallier avait refusé l'hospitalité que lui avait offerte l'évêque de *Laguna*. Il ne voulut pas se séparer de ses compagnons de voyage, et habita avec eux la modeste chambre d'une auberge. Nous savons que les missionnaires, pour se préparer et s'accoutumer aux fatigues et aux privations, couchaient sur des planches et menaient une vie très mortifiée. Combien il leur en coûtait de ne pouvoir partir. « Au lieu d'une relâche de courte durée, écrit le P. Servant, nous fûmes obligés de séjourner pendant cinquante jours, ce qui était propre à mettre notre patience à l'épreuve. »

La maladie vint s'ajouter aux autres privations.

Fatigués par les rudes épreuves de la traversée du

Havre à *Santa Cruz*, les missionnaires avaient espéré de trouver, dans ce port, le repos et les secours que réclamait leur santé. Ils furent trompés dans leur attente. La saison était mauvaise, et une espèce d'épidémie régnait sur ce rivage. Tous en ressentirent plus ou moins les atteintes. Quand on se remit en mer, le 28 février, ils n'étaient pas encore rétablis. Le P. Bret surtout était en proie à un violent mal de tête, auquel se joignit bientôt une fièvre très ardente que rien ne put maîtriser.

« Malgré nos vœux et nos larmes, écrit le P. Chanel à sa mère (1), le bon Dieu nous l'a ravi ; il lui a plu de le couronner avant le combat...

« Quelle perte pour notre mission, et pour mon cœur quelle blessure ! Mais que dis-je ? la destinée de notre cher défunt est bien plus digne d'envie que propre à jeter dans le deuil et les larmes. En effet, sa conduite fut constamment exemplaire. Sa piété était vive et douce. Elle prit de bonne heure le caractère d'un zèle, d'un dévouement apostolique.

« Dans sa dernière maladie, quoiqu'il souffrît beaucoup, il était patient et résigné. Souvent il nous disait de prier auprès de lui, et de ne pas craindre de le fatiguer. Lui-même, le crucifix à la main, ne cessait de s'entretenir avec Dieu. Le dimanche des Rameaux, je lui donnai le saint viatique et l'extrême-onction. Le lendemain matin, il me dit qu'il touchait à sa fin,

(1) Valparaiso, juillet 1837.

qu'il me remerciait de tous les soins que je lui avais prodigués, qu'il était heureux de mourir mariste, qu'il lui importait peu que son corps fût dévoré par les poissons ou par les vers. A sept heures du soir, il s'endormit doucement dans le Seigneur... (1) » C'était le lundi saint, 20 mars 1837.

Le lendemain matin, Monseigneur célébra la messe pour le repos de l'âme du jeune missionnaire. Tous communierent à la même intention. Vers les neuf heures, Sa Grandeur fit la cérémonie des funérailles, en présence de tout l'équipage. Elle adressa quelques paroles, qui firent couler bien des larmes ; puis, le corps fut confié à l'Océan jusqu'au jour de la résurrection glorieuse. Tout le jour, le pavillon de deuil flotta sur le navire. On était sous la ligne. Aucun matelot ne songea à se divertir par la cérémonie d'usage, connue sous le nom de *baptême de la ligne*.

Dès qu'il le put, le P. Chanel écrivit au T. R. P. Colin pour lui annoncer la perte qu'il venait de faire. « Le brick *le Hudson*, qui vient de partir pour Bordeaux, vous porte une nouvelle qui va vous causer une bien grande affliction, en vous apprenant la perte que nous avons faite de l'un de vos enfants. Heureusement, toutes les circonstances, qui peuvent consoler dans un semblable événement, se rencontrent dans le coup qui nous a frappés. Il nous a quittés, le bien cher confrère, pour retourner dans le sein de son

(1) *Vie du P. Chanel*, p. 391.

Dieu. Mais il ne saurait cesser d'être notre ami, notre confrère. Il n'a changé qu'un nom, celui de missionnaire, contre celui de protecteur de notre mission. Puissent tous vos enfants, présents et futurs, terminer leur carrière dans des conditions aussi rassurantes. Notre nombre a diminué ; mais, notre courage et notre confiance en Dieu semblent prendre, de jour en jour, de nouvelles forces (1). »

« Cet événement si triste pour nous, raconte le P. Bataillon, fut le signal de la conversion de tout l'équipage. Déjà, depuis quelque temps, nous nous occupions à instruire les matelots. Quelques-uns avaient cédé à nos exhortations et s'étaient approchés des sacrements. Après la mort du P. Bret, ce fut un ébranlement général. Je me rappellerai toujours cette mission à bord, ce chant des litanies et des cantiques qui, tous les soirs, partait de notre vaisseau. Non, je n'oublierai jamais les faveurs dont Dieu nous combla, comme pour nous faire perdre de vue la perte d'un confrère. »

Le F. Marie Nizier nous apprend que le P. Chanel se distingua entre tous par son zèle à instruire les matelots. Ses manières obligeantes et pleines d'égards lui avaient concilié l'estime de tous ceux qui étaient sur le navire. Ses instructions étaient mieux goûtées que celles de ses confrères. Les matelots trouvaient qu'*il prêchait bien*. « De fait, ajoute le bon frère, il

(1) Valparaiso, 23 juillet 1837.

expliquait avec tant de simplicité et de clarté ce qu'il leur disait, que les plus bornés ne pouvaient manquer de le comprendre. »

Il fit aussi, de temps en temps, le catéchisme aux frères, pendant la traversée, et il veillait avec un soin vraiment paternel à ce qu'ils eussent tous les secours temporels et spirituels.

Écoutons Mgr Bataillon : « Le P. Chanel, qui était notre supérieur, fut aussi notre modèle en toute chose. Toujours bon, toujours égal, toujours patient et résigné, dans les diverses épreuves qui accompagnent d'ordinaire de si longues traversées ; plein d'affabilité, d'égards, de prévenances pour tout le monde, il n'aurait pas fait de la peine à un enfant ; prêt à consoler, à encourager et à rendre tous les services qui dépendaient de sa charité. Nous ne l'avons jamais vu de mauvaise humeur. En un mot, je ne me souviens pas d'avoir rien remarqué de tant soit peu répréhensible dans sa conduite extérieure et dans ses rapports avec le prochain. » « Je l'ai dit bien des fois et je me plais à le déposer ici, je n'ai jamais rencontré un homme plus doux, plus modeste et plus candide. Il ne manquait point de prudence, mais ce qui le distinguait surtout, c'était la simplicité de la colombe, et tout dans sa personne portait à croire qu'il conservait l'innocence de son baptême. » (1)

Le 27 avril, survint une tempête si violente qu'elle

(1) Rome, 8 avril 1857.

menaça plus d'une fois d'engloutir la *Delphine* dans les flots. La sainte Vierge, à coup sûr, la préserva du naufrage. Depuis ce jour, le voyage n'offrit rien d'extraordinaire jusqu'à Valparaiso.

Comme le P. Chanel l'écrit à sa mère :

« Il y a sur mer des jours où la navigation est fort agréable ; il y en a d'autres aussi qui sont bien propres à dégoûter de la navigation. Si je ne m'étais embarqué que pour le plaisir de voyager, les tempêtes qui nous ont assaillis diminueraient bien l'envie de recommencer cette promenade. Mais, grâce à Dieu, qu'il fasse beau ou mauvais temps, le missionnaire est toujours content de s'être mis en route.

« Nous avons célébré, dans notre traversée, les plus belles fêtes de l'année. Quelquefois nous avons eu le bonheur d'offrir le divin sacrifice ; d'autres fois nous en avons été privés à cause de la trop grande agitation du navire. Nous nous unissions alors aux âmes pieuses, qui pouvaient faire plus que nous... (1) »

Enfin, le 27 juin, il fut permis aux missionnaires de saluer la terre, et le lendemain ils entraient dans le port de Valparaiso.

« A peine avons-nous jeté l'ancre, dit le P. Bataillon, que trois pères de la congrégation de Picpus montent à bord, nous embrassent comme des frères, nous offrent leur maison et tout ce qu'ils possèdent, avec une générosité que je n'oublierai jamais. Mgr de

(1) *Vie du P. Chanel*, p. 390.

Maronée fut, en particulier, l'objet des attentions les plus délicates. Il se vit conduire comme en triomphe à l'église des bons pères. Nous chantâmes un *Te Deum* d'action de grâces et les litanies de la sainte Vierge. Le lendemain, fête des SS. apôtres Pierre et Paul, Monseigneur officia pontificalement, en présence d'une foule nombreuse.

« Un spectacle encore plus beau vint inonder notre cœur de la joie la plus douce. Les gens de notre équipage, qui nous avaient déjà tant consolés pendant la traversée, s'approchèrent de la table sainte, et ceux qui n'avaient point été confirmés, reçurent, ce même jour, le sacrement de confirmatton. »

§. 2. — *De Valparaiso à Taïti.*

Séjour à Valparaiso. — Les îles Gambier. — Taïti.

(30 juin — 4 octobre 1837.)

Le séjour des missionnaires à Valparaiso fut d'un mois et demi. Comme la *Delphine* était arrivée au terme de son voyage, il fallait trouver un autre navire pour se rendre dans les îles de l'Océanie. Bien du temps se passa en recherches inutiles. Pendant ce séjour, trop prolongé au gré de leurs désirs, nos apôtres tournèrent leurs regards vers la patrie et écrivirent des lettres touchantes.

Le P. Chanel adressa à sa mère une lettre dans laquelle se montre toute sa piété filiale. Nous en avons déjà cité quelques passages. Elle se termine par ces

mots : « Ma bonne mère, je crains d'avoir oublié de vous demander votre bénédiction, à l'heure de nos adieux. Je vous conjure de me la donner, non seulement quand vous aurez lu cette lettre, mais encore tous les jours de votre vie. Elle m'atteindra, soyez en sûre, malgré la distance qui nous sépare (1). »

Le 23 juillet, il écrivit au T. R. P. supérieur général. Dans cette lettre, dont nous avons donné un extrait, il le prie de dire à *tous ses chers enfants* du petit séminaire de Belley *combien leur souvenir lui est précieux*. Et leur adressant la parole, il s'exprime ainsi :

« Mes bien chers amis, il y aura bientôt une année que la divine Providence nous a séparés. Je puis vous dire que j'ai tenu la parole que je vous donnai dans ma dernière lettre, d'être toujours au milieu de vous par mon cœur. Tandis que notre *Delphine* m'emportait bien loin de vous, combien j'aimais à vous suivre dans vos démarches les plus importantes pour votre bonheur !

« Je ne suis pas encore, avec Monseigneur notre Vicaire Apostolique, et tous ses autres ouvriers, au milieu des pauvres sauvages, dont je vous parlais si souvent et avec tant de plaisir. On nous raconte, à leur sujet, les choses les plus capables d'enflammer notre courage et notre zèle. Non seulement des missionnaires, mais des voyageurs qui en viennent, nous disent

(1) *Vie du P. Chanel*, p. 393.

que c'est une moisson toute prête à être recueillie. Quelle ne serait pas notre joie, si Dieu suscitait parmi vous de nombreux ouvriers pour venir partager nos fatigues et nos consolations ! Ne calculez point avec les sacrifices ; plus ils seront grands, plus vous devez vous estimer heureux de pouvoir les offrir à Celui qui a tout fait pour nous...

« Nous allons, dans quelques jours, nous confier de nouveau à l'élément qui nous a portés jusqu'ici. Nous serons sur un navire américain appelé *l'Europe*. Nous ne ferons que toucher aux îles Gambier et Taïti. Notre navire nous laissera aux îles Sandwich. Puis, une autre occasion ne manquera pas de nous être fournie par la divine Providence pour nous diriger vers l'archipel des îles Carolines.

« Vous consentez bien, je pense, à ce que nous disions à nos pauvres sauvages que nous avons laissé dans notre patrie de jeunes et nombreux missionnaires, qui hâtent par leurs désirs le moment où ils pourront venir nous aider à les évangéliser... Soyez toujours missionnaires de prières, en attendant que vous puissiez l'être d'action. J'aime bien à vous voir sous la sauvegarde de la sainte Vierge. Adieu, adieu, mes chers amis. »

Cette lettre nous apprend que les négociations de Mgr Pompallier avaient fini par aboutir. Les missionnaires Maristes et ceux de la société de Picpus montèrent sur le brick américain *l'Europa*, et quittèrent le port de Valparaiso, le 10 août.

Le nouvel équipage était loin de ressembler à celui de la *Delphine*. Un des officiers, apprenant qu'il y avait à bord des missionnaires *papistes*, comme il les nommait, ne voulait pas y monter. Cependant, après avoir *juré* contre eux, il finit par s'embarquer. Les matelots partageaient plus ou moins ses préjugés contre la vraie religion et ses ministres.

« Prions pour eux, dit le P. Chanel à ses confrères, et soyons à leur égard pleins de bonté et de prévenance. » Ce conseil fut suivi, et bientôt la défiance et la haine firent place à l'estime et à l'affection. Plus les marins virent de près les missionnaires, plus ils se félicitèrent de les avoir à bord de leur navire. Tout leur plaisir fut de converser avec eux, d'entendre leurs cantiques, de les voir prier et célébrer les saints mystères. Souvent même le capitaine les pressait de chanter pour avoir, disait-il, un vent favorable.

Le cœur de l'officier dont nous avons parlé fut tellement changé, qu'il ne voulait plus se séparer des missionnaires et qu'il leur promit de se faire instruire dès qu'il serait à Taïti. Il racontait, en riant, que sa haine contre les *papistes* lui venait de sa mère, qui se plaisait à lui dépeindre les prêtres catholiques comme des espèces de monstres, que l'on ne saurait toucher et même apercevoir, sans se souiller. « Aussi, ajoutait-il, j'avais conçu une telle aversion contre eux que j'avais juré de ne jamais me trouver en leur compagnie. Mais vos bons procédés ont bien vite changé mes sentiments et fait disparaître les préjugés de mon éducation. »

Mgr Pompallier eut l'heureuse idée, avant d'arriver en Océanie, de faire faire la retraite annuelle. Il présidait les exercices et le P. Chanel donnait les sujets de méditation. « Je n'oublierai jamais cette retraite au milieu de l'Océan, nous disait Mgr Bataillon. Oh ! qu'il est facile de méditer sur la vanité des choses de ce monde, lorsqu'on n'est séparé de l'abîme que par quelques planches ! Quand on n'aperçoit que le ciel et les flots courroucés de l'Océan, la grandeur de Dieu paraît tout entière. Oui, *si les soulèvements de la mer sont admirables, le Seigneur, qui les excite, est encore plus admirable* (ps. 92). A la vue de ces merveilles, l'homme se trouve comme anéanti, et il n'a point de peine à tourner ses regards vers Celui qui est le maître de la vie et de la mort. » La retraite se termina, le 24 août, par le renouvellement des vœux.

Le 13 septembre, l'*Europa* était devant *Mangaréva*, la principale des îles *Gambier*. C'est là qu'elle devait déposer les pères de la société de Picpus, qui, depuis le Havre, avaient été les compagnons des missionnaires Maristes.

Grâce au zèle de Mgr Rouchouze et des missionnaires de la congrégation de Picpus, la foi avait fait de rapides progrès. Aussi, à peine l'ancre est-elle jetée, qu'un grand nombre de naturels montent à bord, ne savent comment exprimer leur joie de voir un autre évêque et d'autres missionnaires. Ils se jettent à genoux, baisent l'anneau de Mgr, serrent la main des

pères, font le signe de la croix et crient de toutes leurs forces qu'ils sont chrétiens.

Le 14, Mgr Pompallier célébra les saints mystères dans une pauvre église de bambous, en présence de Mgr Rouchouze, de sept prêtres et de six catéchistes. Pendant toute la messe, les chrétiens qui étaient accourus en grand nombre, chantèrent des cantiques avec un accord surprenant. Les missionnaires étaient attendris jusqu'aux larmes.

Après le déjeuner, ils se rendirent tous dans la grande île à la suite des deux évêques. Le roi vint à leur rencontre. Le rivage était couvert de chrétiens, tous à genoux, criant de toutes leurs forces *salut!* et demandant la bénédiction. On eut de la peine à se frayer un passage, parce que tous voulaient toucher et baiser la main du nouvel évêque et des missionnaires. On n'entendait que les cris : *salut, Missionnaires! Chrétiens, catholiques, apostoliques, romains! Jésus-Christ! Vierge Marie!* Arrivés à l'église ils récitèrent tous ensemble la doctrine chrétienne et chantèrent un cantique avec beaucoup d'entrain. Le P. Maigret, provicaire de Mgr Rouchouze, leur adressa quelques paroles de circonstance.

De l'église, ils allèrent dans la pauvre cabane du missionnaire. Ils y passèrent toute la journée, au milieu de ces bons néophytes, qui les entouraient, leur demandaient leurs noms, ceux de leurs pères et de leurs mères. En apprenant la mort du P. Bret, ils versèrent des larmes. « Qu'avez-vous fait d'un corps si saint?

reprend le roi. Pourquoi ne m'avez-vous pas apporté un si grand trésor ? Comment vous-mêmes n'êtes-vous pas morts de chagrin ? »

Le soir, les bons néophytes demandent à voir Mgr Pompallier. Les deux évêques et leur suite sont placés sur une petite élévation. Quelle n'est pas leur surprise, lorsqu'ils voient tomber à leurs pieds une grande quantité de cocos, de bananes, etc. ! C'étaient leurs présents. Tous poussent un cri, qui répond à notre *vivat* ! et chantent un cantique. Mgr Rouchouze leur fait une petite allocution. Ils ne se retirent que vers la nuit, et on les entend, dans toute la vallée, réciter leur prière en commun.

Le lendemain, les missionnaires sont témoins de semblables manifestations de leur foi. Passant devant un des temples que l'idolâtrie avait élevés et que la religion venait de rendre inutiles, ils trouvent des ouvriers occupés à tailler des pierres. Montrant l'effigie d'un gros rat sur une poutre : *Voilà, disent-ils, le Dieu que nous adorions autrefois.*

Les nouveaux apôtres de l'Océanie occidentale étaient dans l'admiration, et ne savaient comment exprimer leurs sentiments de joie et de bonheur. Le P. Chanel était ému jusqu'aux larmes. Elevant les regards vers le ciel, il dit : « O Marie, faites éclater ce prodige dans les archipels qui nous sont échus en partage ! Il y va de la gloire de votre divin Fils, de votre honneur et du salut des âmes. »

Mais il était temps de se rapprocher de l'*Europa*,

qui devait remettre à la voile, le soir de ce même jour. Mgr Rouchouze voulut bien les accompagner avec ses apôtres, et leur fit les plus touchants adieux. L'ancre fut levée, le 16 septembre, et un vent favorable les poussa rapidement vers Taïti. Toutes les conversations des nouveaux apôtres roulaient sur ce qu'ils venaient de voir et d'entendre. « Que ce bon évêque et ses prêtres, disaient-ils, doivent être heureux au milieu de leurs fervents néophytes ! Quand pourrons-nous, à notre tour, jouir du même bonheur ? » Le P. Chanel note, dans son *journal*, l'anniversaire de cette visite aux îles *Gambier*, comme une des belles époques de sa vie.

L'*Europa* jetait l'ancre devant Taïti, le 22 septembre. Le navire est immédiatement entouré d'une multitude de pirogues. « Le consul américain, nous dit Mgr Bataillon, est le premier à venir nous saluer. Notre vénérable évêque fait demander à la reine *Pomaré*, ou plutôt à M. Pritchard, ministre protestant, la permission de descendre à terre. Quoique plus d'une fois cette faveur eût été refusée aux pères de Picpus, on n'osa pas suivre envers nous le même système. Nous pûmes donc mettre le pied sur le sol de Taïti.

« Monseigneur s'empressa de rendre visite au consul américain, catholique originaire de Hollande, qui avait déjà bien mérité de la religion par les services qu'il avait rendus aux missionnaires de Picpus. En traversant *Papéiti*, qui n'était, du reste, qu'un chétif et misérable village, nous remarquâmes l'immense diffé-

rence qu'il y a entre un pays catholique et une contrée protestante. Aux *Gambier*, il avait suffi de quelques années pour changer la face de l'île ; à Taïti, la civilisation n'avait presque fait aucun progrès, malgré le séjour prolongé des ministres protestants.

« Notre Vicaire Apostolique voulut offrir ses hommages à la reine *Pomaré*. Le P. Maigret, qui se rendait aux *Sandwich*, était notre interprète. Un hangar assez pauvre servait de palais à Sa Majesté, que nous trouvâmes assise à terre, selon l'usage du pays. Aux questions qui lui furent posées, elle ne répondit que par quelques monosyllabes lentement articulés. Ses réponses se résumaient toutes à insinuer qu'elle désirerait nous garder dans son île, mais qu'elle craignait M. Pritchard.

« Il fallait donc songer à aller plus loin, et, par conséquent, trouver un navire qui pût nous conduire dans les îles de l'Océanie occidentale. Sa Grandeur crut n'avoir rien de mieux à faire que de louer une goélette, qui serait ainsi complètement à notre disposition. Le marché fut conclu avec le consul américain, propriétaire de la *Raiatéa*. Un officier de marine, M. Stocks, qui avait été passager avec nous depuis Valparaiso, s'offrit à être notre capitaine.

« Pendant qu'on s'occupait des préparatifs, nous allâmes, un jour, visiter une partie de l'île. Nous gravâmes sur des arbres la croix du Sauveur et les saints noms de Jésus et de Marie, pour qu'à la vue du signe sacré de la croix le démon prît la fuite, et que

Dieu daignât envoyer à ces îles le flambeau de la vraie foi. »

Taïti appartenait au vicariat de l'Océanie orientale. Mgr Pompallier eut néanmoins à exercer son ministère sur une âme soumise à sa juridiction par droit de naissance. Voici comment il raconte le fait :

« Hier, le Pro-vicaire, m'a présenté à baptiser un enfant de six ans environ, né dans la Nouvelle-Zélande. Le père, qui est employé sur notre navire, et qui est catholique, promet de l'élever selon la doctrine de l'Eglise. Il l'avait confié jusque-là à des personnes de Taïti ; maintenant il va l'emmener avec lui sur les mers. Je l'ai donc baptisé solennellement dans ma chambre du navire, devant une sorte d'autel où j'ai dit la sainte messe. Ensuite, je lui ai donné la Confirmation. L'enfant s'est prêté avec empressement aux cérémonies que je faisais. Tous les prêtres et les catéchistes étaient présents.

« Ce petit chrétien sera donc, pour l'Eglise, le premier de ses enfants dans la Nouvelle-Zélande. Ne semble-t-il pas être venu au-devant de la bonne nouvelle que nous sommes heureux de porter à ces peuples lointains? (1) »

La veille du départ, 3 octobre, Mgr de Maronée et le P. Chanel célèbrent la messe dans l'oratoire du consul américain, qui leur avait demandé cette faveur.

(1) *Annales de la Propagation de la foi*, tome X, p. 409.

§ 3. — *Voyage de Taïti à Futuna.*

Le roi de Vavao refuse de recevoir les missionnaires.

— *Fondation de la mission de Wallis.*

(4 octobre - 8 novembre 1837.)

Les adieux des missionnaires à leurs derniers compagnons de voyage firent couler bien des larmes ; car, de part et d'autre, on s'estimait et on s'aimait. Au moment où la *Raiatéa* mit à la voile et passa devant l'*Europa*, les deux équipages hissèrent leur pavillon et se saluèrent de nouveau.

Le matin du 5 octobre, on découvrit plusieurs îles de l'Océanie occidentale. Mgr Pompallier et le P. Chanel voulaient qu'on s'arrêtât dans celle d'*Ulitéa* ; mais divers obstacles les obligèrent à renoncer à leur projet ; ils se dirigèrent vers *Vavao*, qui, par son étendue et son importance, tient le second rang parmi les îles de l'archipel *Tonga*.

« Dès que nous l'aperçûmes, écrit le P. Bataillon, nous tressaillîmes de joie ; mais, hélas ! à peine commençons-nous à la côtoyer, pour trouver un ancrage, qu'une tempête s'éleva, comme si le démon déchaînait sa rage, à la vue des apôtres qui s'efforcent de renverser son empire. La pluie tombait par torrents ; le vent soufflait avec violence. Tout à coup l'orage s'apaise ; une effrayante obscurité nous environne ; la foudre seule, qui, à chaque instant, déchire et sillonne les nuages, éclaire cette nuit horrible. Vainement nos matelots font des efforts inouïs pour résister à la vio-

lence des courants qui nous entraînent vers les récifs ; nous n'en sommes plus séparés que de la longueur de notre navire. Nous tombons à genoux : *Mon Dieu, sauvez-nous, nous périssons ! O Marie ! voyez vos enfants.* Et soudain un coup de vent éloigne notre navire des récifs.

« Toutefois, c'était encore l'heure des épreuves. Des courants impétueux nous entraînent de nouveau vers les écueils. On se hâte de détacher la chaloupe, afin de sauver au moins l'équipage. Un second coup de vent nous repousse loin des rochers, et nous permet de regagner la haute mer. Nous vîmes notre capitaine à genoux s'écrier comme hors de lui-même : *O Providence ! O Providence ! — Depuis que je parcours les mers, nous dit-il, j'ai couru de grands dangers ; mais je n'ai jamais été si près de la mort. Deux minutes de plus et nous étions écrasés contre ces rochers escarpés.* Vous devez penser si Monseigneur et ses missionnaires remerciaient la sainte Vierge, dont l'Eglise célébrait, ce même jour, 22 octobre, le glorieux patronage. Un *Te Deum* et les litanies de Lorette furent chantés en action de grâces à bord du navire.

« Dès la pointe du jour, on se rapprocha de l'île. Monseigneur fit réciter, en faveur de ses premiers enfants qu'il allait visiter, le *Veni Creator*, l'*Ave maris stella* et le *Miserere*, et il régla qu'on réciterait ces mêmes prières pendant neuf jours, toutes les fois qu'on aborderait dans une île non convertie.

« L'ancre est jetée vers midi. A l'instant une foule

de naturels montent à bord. Qu'ils nous intéressent, et que nous regrettons de les voir en proie aux ravages de l'hérésie ! Bientôt arrive un ancien matelot de l'*Astrolabe*, le seul français qui se trouve dans cette île, depuis 10 à 12 ans. Il nous donne tous les renseignements que nous désirons. Il nous dit, en particulier, que nous pouvons sans difficulté nous rendre auprès du roi, et qu'il nous servira d'interprète.

« Quand on fut auprès de Sa Majesté, Monseigneur lui demanda si Elle voulait recevoir dans ses États quelqu'un de sa suite, pour y étudier la langue et enseigner, s'il le fallait, les connaissances des grandes nations civilisées. *Vous pouvez*, répondit le roi *demeurer dans toute mon île. Quant au désir que vous manifestez de faire part de vos connaissances à mes sujets, je ne puis rien vous permettre avant l'arrivée de M. Thomas.* »

Avant de se retirer, Monseigneur fit au roi quelques petits présents et l'invita à dîner pour le lendemain. Sa Majesté, ne voulant pas se laisser vaincre en générosité, envoya à bord de la *Raiatéa* une corbeille de fruits et quatre énormes poissons.

Le roi de Vavao fut fidèle au rendez-vous. Après le dîner, Monseigneur et le P. Chanel amenèrent la conversation sur les questions de la veille. Sa Majesté ne voulut encore donner aucune réponse sans avoir pris l'avis de M. Thomas, le chef des ministres protestants. *Au surplus, ajouta-t-Elle, j'ai embrassé la religion qu'il nous a apportée; mon dessein est de la*

garder. *Que pourriez-vous m'apprendre de plus?* Monseigneur ne se découragea pas. Tout en ménageant la réputation des missionnaires protestants, il insinua l'illégitimité de leur mission. *Votre Majesté pourra, du reste, comparer leur doctrine et la nôtre, et voir de quel côté est la vérité.* Le roi persista dans sa résolution et renvoya au lendemain, 25 octobre, la conclusion de cette affaire.

Le soir de ce même jour, les missionnaires montèrent sur le pic le plus élevé de l'île. Là, ils chantèrent l'*Inviolata* et l'*Ave maris stella*, et placèrent une médaille de la sainte Vierge sur le plus haut rocher, à côté de deux arbres qui dominant tous les environs. De ce point ils découvriraient parfaitement tout le groupe, qui se compose d'une île principale et d'une vingtaine d'autres, plus ou moins grandes, toutes très rapprochées et couvertes d'arbres fruitiers. Ce pays leur parut enchanteur : aussi ils prièrent la sainte Vierge de leur permettre d'y fixer leur tente. Mais telle n'était pas la volonté de Dieu.

Le 25, M. Thomas était de retour. Monseigneur lui demanda par écrit une entrevue qui fut accordée pour le 26. Dans l'intervalle, les ministres vont partout répandre contre les missionnaires catholiques les plus absurdes calomnies. « Malgré cela, les naturels ne s'éloignent pas de nous, écrit le P. Bataillon. Tout au contraire, ils semblent nous considérer avec intérêt et être frappés de la manière douce et affectueuse avec laquelle nous les accueillons. Que de bien on pourrait

faire parmi ce peuple, nous disions-nous, si l'on nous permettait de fixer ici notre séjour? Le moment de la grâce n'était pas encore venu pour l'île de Vavao. »

Le 26, à 11 heures, Monseigneur, les trois pères et deux frères se rendent auprès du roi, et de là auprès du ministre. Monseigneur commence par rendre compte de l'entretien qu'il a eu avec le roi. Après avoir rappelé la tolérance religieuse qui règne en Angleterre et en France, il montre les lettres de protection qu'il a reçues du gouvernement français et de divers consuls Anglais et Américains. *Au reste, ajoute-t-il, ne demandant un pied-à-terre à Vavao qu'à titre de citoyen français, je sollicite ce que m'accorde le droit des gens.*

Le ministre répond : « L'île est trop petite pour deux religions, et je sais trop bien que si l'on vous permet de demeurer ici, vous ne tarderez pas d'attirer tout le monde à vous. Il y a tout près d'ici des îles, les îles Wallis, où notre religion n'a pas pénétré, et vous pourrez vous y établir en liberté. » Or, les habitants de Wallis venaient de massacrer 50 à 60 naturels, que les ministres avaient envoyés pour convertir l'île au méthodisme. Ils avaient aussi pris et massacré tout récemment l'équipage de deux navires.

Le ministre n'eut rien de plus pressé que de courir chez le roi pour l'indisposer contre les missionnaires. Il sortait tout joyeux au moment où Monseigneur et ses prêtres se présentaient. « Quand nous fûmes en présence de Sa Majesté, raconte le P. Chanel, elle jeta

sur nous un regard de mépris, et nous dit d'une voix forte et impérieuse : *J'ai réfléchi et j'ai pris conseil : je ne veux pas qu'il y ait ici deux religions. Je vous ordonne, par conséquent, de sortir au plus tôt de mon royaume. »*

Monseigneur n'insista plus. Il salua le roi sans lui témoigner le moindre mécontentement. *En m'éloignant de Vavao, lui dit-il, je conserve l'espoir de revoir Votre Majesté et de m'entretenir avec Elle.*

« Nous rentrons à bord de la *Raiatéa*, nous dit Mgr Bataillon. Le ministre Thomas, comme pour nous faire croire qu'il n'était pour rien dans la décision du roi, nous envoie un certain nombre d'imprimés tongiens, samoans et vitiens, avec une lettre pleine de politesse. Monseigneur lui fait, à son tour, porter quelques présents. Plusieurs Anglais viennent nous faire visite. Ils nous avouent franchement que la conduite de leurs ministres les indigne, et que notre départ est souverainement regrettable. Ces sentiments leur étaient inspirés par notre capitaine, protestant lui-même, qui avait été ravi d'admiration à la vue de tout ce que la religion catholique avait opéré aux îles Gambier.

« Malgré tout ce qu'on put nous dire sur l'île Wallis, nous résolûmes d'aller sonder le terrain. Nous avîons à bord un Anglais nommé Thomas Boog, qui avait passé quelques mois à Wallis et s'était fixé à Futuna. En nous demandant passage pour cette dernière île, il nous avait donné les renseignements que

nous désirions, et il devait encore nous servir d'interprète. La traversée fut heureuse. Le troisième jour, nous arrivions en face d'*Uréa*, appelée *Wallis* par les Anglais.

« Nous étions au 1^{er} novembre 1837. Pendant la sainte messe, qui fut célébrée à bord, nous priâmes Notre-Seigneur, la sainte Vierge et tous les saints de bénir la première mission que nous désirions fonder. Déjà deux insulaires avaient lancé à toutes rames leur pirogue pour se présenter les premiers à bord de notre goélette : ces insulaires étaient deux jeunes chefs, l'un nommé *Pélo*, de la grande île, et l'autre *Tungahala*, de la petite. *Pélo* et M. Stoks, notre capitaine, se reconnurent et s'embrassèrent cordialement. Ils avaient fait ensemble un voyage sur un navire baleinier. Cette heureuse circonstance permit qu'on fût bientôt comme en famille.

« Toutefois, notre costume ecclésiastique intriguait les deux chefs. Ils ouvraient de grands yeux et ne savaient trop que penser de nous. « Etes-vous des « missionnaires, demandèrent-ils, et venez-vous de ce « pays qui a vu naître Bonaparte ? Oui, répondîmes- « nous, nous venons de cette terre qui a donné le jour « à Napoléon Bonaparte, dont le nom et les exploits « ont retenti dans tout l'univers. Nous venons de la « France, l'une des plus grandes nations du monde. » En parlant ainsi de la gloire de notre patrie, nous tâchions de leur faire oublier la première question : Etes-vous missionnaires ? Nous savions qu'ils détes-

taient les missionnaires protestants, et, dans ce moment, décliner nos noms et nos qualités, c'était peut-être nous fermer à jamais l'entrée de l'île.

« Cependant le jeune *Tungahala*, que le bon Dieu et la sainte Vierge disposaient en notre faveur, ne cessait de questionner le capitaine Stoks sur nos noms, nos intentions, etc. Celui-ci parla de nous d'une manière si avantageuse, que le jeune chef s'attacha à nous pour toujours, et nous rendit les plus grands services.

« Notre goélette, pendant ces conversations, avançait lentement vers la ceinture de récifs qui environnent l'île tout entière, et contre lesquels les vagues écumantes viennent se briser avec un horrible fracas. Grâce à l'habileté de *Tungahala*, elle pénétra facilement, par la principale des trois ouvertures, dans la grande et belle rade circulaire, constamment couverte de pirogues des naturels.

« Nous jetons l'ancre vers dix heures. Nous demandons à voir le roi de l'île ; le jeune chef *Pélo* s'offre à nous y conduire. *Tungahala* reste à bord avec notre capitaine pour veiller sur notre navire et empêcher les naturels, qui arrivent à chaque instant, de nous piller ou même de se porter à de plus grands excès. »

Mgr Pompallier, *Pélo*, Thomas Boog et le P. Bataillon descendent à terre. A peine leurs pieds ont-ils touché le sol d'*Uvéa*, qu'ils se jettent à genoux et récitent un *Ave Maria*, comme pour en prendre possession au nom de la sainte Vierge. Ceux qui demeurent

sur le navire, prie avec ferveur pour le succès de la visite.

Ils arrivent auprès du roi, qu'ils trouvent couché sur une natte. Sa Grandeur lui offre quelques présents qu'il accepte avec beaucoup de plaisir, puis, à l'aide de son interprète, lui expose l'objet de sa visite et le dessein qu'il a formé de laisser deux hommes de sa suite pour apprendre la langue du pays.

A cette demande, le roi éclate de rire, et, après un instant de réflexion : *Ne seriez-vous pas des missionnaires ?* Monseigneur sachant qu'il voulait parler des missionnaires protestants, les seuls connus : « Rassurez-vous, lui dit-il, nous ne sommes point de ces hommes que vous avez raison de craindre. Vous reconnaîtrez bientôt que nous sommes vos amis les plus dévoués. — Eh bien ! reprit le roi, puisque vous ne venez qu'en qualité d'amis, vous pourrez demeurer avec moi. Sous peu, je vous ferai construire une case à côté de la mienne. Je m'engage à vous fournir des vivres et à vous couvrir de ma protection. »

Monseigneur témoigna au roi sa vive reconnaissance, et quand il fut de retour à la goélette, tous les missionnaires bénirent Dieu d'avoir exaucé leurs désirs.

Le lendemain matin, Sa Grandeur désigna le P. Bataillon et le F. Joseph pour fonder à *Uvéa* la première mission de l'Océanie occidentale.

Tout n'était pas, cependant, terminé. Les parents du roi voulurent le faire revenir sur sa décision. Un

conseil fut tenu. Le vieillard qui remplissait les fonctions de *Kivalu*, ou premier ministre, fut d'avis de renvoyer ces étrangers. « Je crains beaucoup, dit-il, que le but ne soit de changer la religion de l'île, et mes cheveux blancs me font une loi de m'opposer à tout ce qui peut, de près ou de loin, amener le changement de la religion de mes pères. » Le discours du *Kivalu* fit une vive impression. Mais *Tungahala* prit si bien la défense des missionnaires, que le roi donna l'ordre formel de les laisser dans l'île. C'était sans doute la sainte Vierge qui l'avait inspiré. Durant tout le temps du conseil, les missionnaires n'avaient cessé de la prier, et des médailles de l'Immaculée Conception avaient été semées en différents endroits.

La mission de Wallis réussit d'une manière admirable. En 1842, le Saint-Siège érigea le vicariat apostolique de l'Océanie centrale, et le confia au P. Bataillon, qui fut sacré à Wallis, évêque d'Enos, le 3 décembre 1843.





CHAPITRE II

ARRIVÉE A FUTUNA. — RÉCEPTION PAR LE ROI
DES VAINQUEURS.

(8-12 novembre 1837.)

LE 7 novembre 1837, la *Raiatéa* remit à la voile et se dirigea vers Futuna pour y déposer Thomas Boog et dix à douze Futuniens que Mgr Pompallier avait trouvés à Wallis. Il était bien convenu que la goélette ne séjournerait que le temps nécessaire au débarquement des passagers et à la réception des vivres qu'ils devaient donner en paiement. Sa Grandeur avait hâte de fonder la seconde mission de la Société de Marie dans l'île de Rotuma, et voulait la confier au P. Chanel, son provincial. Mais Dieu avait d'autres desseins, et la petite île de Futuna était le champ que notre apôtre devait défricher et arroser de son sang pour le rendre fécond.

Grâce à un vent favorable, la *Raiatéa* arriva devant Futuna le 8 au soir, et mouilla dans le détroit qui sépare les deux îles, tout près de la petite, nommée *Alofi*. « Le lendemain, nous dit le P. Servant, nous

mêmes pied à terre. Là nous rencontrâmes l'équipage d'un baleinier anglais, qui avait fait naufrage sur les récifs de l'archipel Fidji. Le capitaine pria Monseigneur de les recevoir à bord de sa goélette pour se rendre, les uns à Rotuma, les autres à Sydney. Sa Grandeur y consentit volontiers. »

Comme le mouillage où l'on se trouvait n'était pas sûr, la *Raiatéa* dut aller jeter l'ancre dans le petit port de *Sigavé*. Elle ne tarda pas à être encombrée de visiteurs. Les blancs qui habitaient l'île, assuraient qu'il n'y avait aucun danger. On ne se montra donc pas très sévère pour laisser monter sur le navire.

L'intention qu'avait eue Monseigneur de ne pas s'arrêter à Futuna n'avait pu se réaliser. Le débarquement des passagers avait demandé plus de temps qu'on n'avait cru, et il fallait aussi recevoir à bord les naufragés du baleinier anglais. Sa Grandeur put à loisir converser avec les blancs de l'île. Leurs renseignements s'accordaient assez pour attester que les Futuniens n'étaient pas un peuple méchant et farouche, et que les missionnaires y seraient bien acceptés. On examinait avec soin si, dans la conduite des naturels, on ne découvrirait rien qui contredît ces premiers témoignages. Parmi ces naturels se trouvait *Kélétaona*, connu aussi sous le nom de *Sam*, qu'on lui avait donné sur les navires baleiniers. Il savait un peu d'anglais, était vêtu à l'européenne, et se présentait avec une certaine aisance. Prévenant, affable, il ne tarissait pas sur les qualités des blancs de l'île. Mgr de Maronée, ébranlé

par les récits qu'il entendait, résolut de faire une tentative à Futuna. Il prit à part le P. Chanel, et lui demanda s'il resterait volontiers dans cette île. *Monseigneur*, répondit-il aussitôt, *je suis à votre disposition.*

Le samedi 11 novembre, au matin, Sa Grandeur, accompagnée du P. Chanel, du F. Marie Nizier et de Thomas Boog, se rendit dans la vallée d'*Alo*, auprès de Niuliki, roi des *vainqueurs*. Plusieurs blancs et quelques indigènes avaient voulu les suivre. Le roi était parti pour une autre vallée, et il fallut l'attendre longtemps. A son arrivée, Monseigneur fit connaître par son interprète le motif qui l'amenait auprès de lui, et son intention de laisser deux de ses compagnons pour apprendre la langue et les usages de Futuna. Il répondit de leur dévouement à Sa Majesté si, de son côté, elle daignait les prendre sous sa protection et pourvoir à leur subsistance.

Un nombre assez considérable d'indigènes s'était réuni à *Alo*. L'admission proposée fut mise en délibération. *Maligi*, premier ministre, s'y opposa fortement, en disant qu'il ne voulait point de religion nouvelle. *Maïlé*, cousin du roi, et jouissant d'une grande autorité à cause de sa bravoure, prit la parole et dit : *Je crois que nous ferons bien de ne pas chasser ces blancs et de les laisser séjourner dans l'île; leur présence ne pourra que nous procurer des richesses.* Cet avis prévalut, et le *kava*, préparé selon le cérémonial ordinaire, vint confirmer la décision. Pendant

que l'assemblée délibérait, les missionnaires avaient prié avec ferveur, et la sainte Vierge venait encore d'exaucer les vœux et les prières de ses enfants.

Un dîner à la futunienne fut ensuite servi aux assistants. Il se composait d'un petit porc rôti, d'ignames et de taros cuits. Le tout était porté dans des paniers tressés avec des feuilles de cocotier. Des nattes furent étendues à terre, et les convives y prirent place. Les présents que Monseigneur fit au roi furent recus avec de grandes marques de reconnaissance. Sa Majesté, selon l'usage de Futuna, distribua les divers objets, et se réserva peu de chose.

Après le repas, les indigènes qui s'étaient réunis à *Alo* se retirèrent pour regagner leur village. « Nous serions partis nous-mêmes, raconte le F. Marie Nizier, si la marée ne nous avait barré le passage. Il fallait de toute nécessité attendre qu'elle se retirât. Le roi demanda si nous serions contents de voir une danse futunienne. Monseigneur fit comprendre que la proposition lui était agréable. Un instant après, la petite population d'*Alo* se trouvait dans la maison royale. Quelques-uns de nos compagnons se joignirent à eux, et ils étaient, en tout, une vingtaine. La danse s'exécutait au son de la voix des danseurs et des danseuses, accompagné de frappements en cadence sur une natte étendue au-dessus d'une auge. Nous fûmes étonnés de l'accord parfait qui régnait dans leurs mouvements, et surtout agréablement surpris de ne rien voir qui pût choquer la bienséance. D'après leurs usages, les hom-

mes et les femmes, tout en dansant ensemble, formaient deux groupes séparés. »

Dès que la marée le permit, Monseigneur et sa suite retournèrent à la goélette. Il était minuit passé quand ils y arrivèrent. Ce retard inattendu avait fait naître des craintes aux passagers de la *Raiatéa*. Les rassemblements que l'on avait aperçus sur le rivage, n'étaient pas de nature à les dissiper. Le capitaine avait bien fait tirer quelques coups de fusil pour montrer à l'île qu'on était en état de se défendre ; mais, toute inquiétude n'avait pas disparu. Aussi la joie fut vive lorsqu'on vit apparaître le canot qui ramenait l'évêque et ses compagnons. Le P. Chanel se mit aussitôt à réciter son office. Sa Grandeur s'en aperçut et lui demanda ce qu'il faisait : « *Monseigneur, je veux témoigner au bon Dieu ma bonne volonté, en disant l'office que je n'ai pu réciter aujourd'hui. — Je vous ordonne de cesser et d'aller vous reposer.* » Le P. Chanel obéit à l'instant.

Le dimanche 12 novembre, le serviteur de Dieu emmena dans l'embarcation de la *Raiatéa* une partie des effets. Il était accompagné du P. Servant. Le roi vint, avec l'un de ses parents et un certain nombre d'insulaires, à la rencontre du missionnaire. Le kava fut servi et on distribua une assez grande quantité de vivres.

Sur le soir, le P. Chanel alla prendre congé de son évêque et recevoir sa dernière bénédiction. Au moment où la *Raiatéa* levait l'ancre pour se diriger vers Ro-

tuma, et ensuite vers Sydney, il retourna auprès du roi sur le canot que Monseigneur lui laissait. Quand il aborda sur cette terre, désormais sa patrie, il se jeta à genoux, la consacra à la sainte Vierge, et, en signe de cette consécration, suspendit à un arbre la *médaille miraculeuse*. Il adressa aussi une prière à saint François d'Assise, que Mgr Pompallier venait de désigner comme le patron spécial de Futuna.


Le F. Marie Nizier, qui avait déposé l'autre partie des effets dans la maison de l'un des blancs de *Sigavé*, les fit transporter à *Alo*, et vint rejoindre le P. Chanel dans la case royale. Il se sentait au cœur le désir et comme le besoin du sacrifice et du dévouement. Sa nouvelle patrie allait lui en fournir, comme au missionnaire, de nombreuses occasions.





CHAPITRE III

FUTUNA. — LES FUTUNIENS

VANT de suivre le P. Chanel dans les travaux de son apostolat, le lecteur voudra connaître Futuna et les Futuniens.

Futuna est souvent nommée par les géographes *Horn* ou *Allofatou*. Elle est située à 179° de longitude orientale et entre 14° et 15° de latitude australe. Sous la dénomination de *Futuna*, on comprend deux îles que sépare un petit bras de mer. La plus grande, qui peut avoir de neuf à dix lieues de tour, conserve le nom de *Futuna*, et l'autre, qui est moins étendue, a pris celui d'*Alofi*.

Les deux îles sont très accidentées; elles renferment des vallées profondes et des montagnes d'une certaine élévation. Les Futuniens en donnaient cette explication : *Mauï Alona*, dieu qui ne travaillait qu'à la faveur des ténèbres, fut un jour averti par *Téaï-loïto*, son portier, qu'il y avait au fond de l'Océan des troupes de poissons, c'est-à-dire, plusieurs groupes d'îles. Le soir même, le dieu se mit en barque et jeta

sa ligne. A mesure qu'une île sortait des eaux, il sautait dessus et *gambadait* tout à son aise, pour bien l'aplatir dans tous les sens. Il pêcha et aplanit de la sorte plusieurs îles. Or, le jour, qui devait interrompre son travail, commençait à poindre. *Maui* se hâta de jeter une dernière fois l'hameçon. L'île surnage, le *dieu* s'élança dessus ; mais il ne peut faire que quelques sauts, à cause du jour qui paraît. De là toutes les inégalités de terrain que l'on remarque à Futuna.

Ce qui est certain, c'est qu'elle est d'origine volcanique et on en trouve des preuves à chaque pas. C'est peut-être à cette origine qu'il faut attribuer les tremblements de terre qui se font sentir de *temps en temps*. « Une nuit, dit le P. Chanel, je fus éveillé par une secousse si violente qu'il me sembla que toute l'île allait s'engloutir. Dans l'espace de vingt-quatre heures, j'en comptai dix-neuf autres moins fortes que la première ; puis, elles devinrent plus faibles et plus rares. Cet événement me fit conjecturer que *Futuna* était assise sur un volcan et que c'était peut-être le volcan même qui l'avait formée. Les naturels m'en donnèrent une autre explication ; vous jugerez si elle vaut mieux que la mienne. Selon eux, le Dieu *Ma-fuisse-Foulou* est couché à une grande profondeur sous l'île ; quand il a dormi l'espace d'un an sur un côté, il se tourne pour dormir sur l'autre, et ce sont les efforts qu'il fait qui ébranlent ainsi la terre. Si le cratère venait à se rouvrir, ils pourraient ajouter que

c'est encore *Mafuisse* qui souffle ses feux, et leur fable serait aussi poétique que celle d'Encelade chez les anciens (1). »

« Futuna, est d'une grande fertilité, et, vue de la mer, elle semble en sortir comme un bouquet de fleurs et de verdure. Les eaux y sont bonnes, abondantes et limpides. (2) »

On y trouve les animaux, les plantes, les arbres et les fruits des autres îles.

Les Futuniens appartiennent à la race polynésienne et en ont tous les caractères extérieurs. Ils sont d'une taille avantageuse, d'une constitution forte et bien proportionnée. Leur teint est légèrement cuivré et les traits sont développés. Ils sont intelligents et laborieux.

Leurs vêtements consistaient en des feuilles, des tapes ou des nattes, qui les recouvraient depuis la ceinture jusqu'aux genoux. Ils étaient les mêmes pour les deux sexes, la manière de les draper offrait seule une différence. Ce n'était que pour la pêche ou pour le travail qu'ils se contentaient d'une simple ceinture.

Les hommes laissaient croître leur chevelure, l'oi-gnaient d'une huile parfumée et la liaient ordinairement au sommet de la tête, mais ils la laissaient flot-

(1) Lettre au P. Convers, mai 1840 (*Annales de la Propagation de la foi*, tome XIII, p. 376 et suiv.)

(2) Même lettre.

ter à la rencontre d'un chef, d'un parent ou d'un ami. Traverser un village étranger sans lui donner ce témoignage de respect et de concorde, c'était lui faire une injure assez grave pour motiver une déclaration de guerre.

Les femmes portaient les cheveux courts. Mais, elles laissaient pousser une ou deux touffes qu'elles arrangeaient à leur manière, comme ornement, parure ou vanité. A la mort d'un proche parent, elles se rasaient la tête, en signe de deuil. Les jeunes filles laissaient croître leur chevelure jusqu'à leur mariage et la coupaient après cet acte solennel.

« Il est un ornement propre aux Futuniens et dont ils tirent la plus grande vanité. Il consiste à se diviser la figure en quatre carreaux symétriques, deux noirs et deux rouges. Les premiers sont peints simplement avec du charbon, les autres avec le suc d'une racine que les naturels récoltent et préparent en commun, avec tous les joyeux ébats qui signalent chez vous l'époque des vendanges. Je vous laisse à juger le curieux effet de ces visages à compartiments si tranchés. (1) »

Les insulaires des deux sexes portaient habituellement, suspendus à leurs oreilles des fleurs, des dents de requin ou des coquillages.

(1) Lettre du P. Chevron à ses parents, 21 octobre 1841, (*Annales de la Propagation de la foi*, tome XV, p. 29 et suiv.)

Les actes principaux de la vie devenaient l'objet d'une réjouissance accompagnée de festins, de danses et de jeux.

Les Futuniens étaient dans l'usage de *circoncire* leurs enfants, dès qu'ils avaient atteint l'âge de puberté. Quoique cette cérémonie n'eût à leurs yeux aucune signification religieuse, elle constituait une des époques les plus solennelles de la vie. Quand elle devait avoir lieu, on réunissait les enfants d'une vallée dans une même maison. Pendant les cinq premiers jours qui suivaient l'opération, ils ne pouvaient sortir et passaient leur temps à manger et à dormir. Ce terme écoulé, les circoncis étaient peints de noir et de rouge, et ils portaient le nom de *parés dans l'intérieur de la maison* (*Fakamaafalé*). On renouvelait cette cérémonie, cinq jours après, et on les nommait les *parés pour aller dehors* (*Fakamaafoso*). Enfin, quinze jours après l'opération, les parents se réunissaient; les circoncis se revêtaient des étoffes du pays, et on célébrait une fête où les vivres étaient servis avec abondance. On appelait cette fête *Fakamaa, permission de sortir*. C'est à l'un de ces repas de circoncision que le P. Chanel fut invité par le roi, le 26 décembre 1838, comme nous le voyons par son *journal*.

Le *tatouage* se pratiquait à Futuna, comme dans les autres îles. Les hommes désignés pour cette opération, se servaient d'un morceau d'écaille de tortue, dont la forme ressemblait à un peigne garni de cinq à

six dents aiguës. Ils enduisaient ces dents d'une peinture noire, et les enfonçaient dans la peau à petits coups de baguette. Par le moyen de ces piqûres, ils formaient différents dessins depuis le haut des reins jusqu'au-dessus des genoux. Leurs bras en étaient aussi couverts. Les femmes n'avaient que quelques lignes de fantaisie sur la main ou l'avant-bras. Cette opération était l'occasion d'une fête, comme le note le P. Chanel au 22 janvier 1839 : « Cinq jeunes gens se font *tatouer*, ce qui est l'occasion d'une fête pendant tout ce temps-là. Manger et chanter, telle est la vie de ceux qui viennent chercher à charmer le pauvre patient. »

Le lecteur le comprendra facilement, le *mariage* donnait lieu à des réjouissances encore plus solennelles. Quand un jeune homme voulait se marier, il faisait demander par ses parents la fille qu'il désirait épouser. La proposition était toujours accompagnée de présents. L'usage accordait trois jours aux parents pour donner ou refuser leur consentement. S'ils repoussaient la demande, ils envoyaient, à leur tour, des présents en rapport avec ceux qu'ils avaient reçus et c'était une preuve que le mariage ne pouvait avoir lieu. Dans le cas de l'acceptation, ils ne répondaient rien. Dès le quatrième jour, les membres de la famille du jeune homme préparaient des vivres en grande quantité, et les portaient chez les parents de la fiancée. Les deux familles, et souvent les habitants d'une ou plusieurs vallées, se réunissaient pour le repas des

noces, auquel succédaient les jeux, les chants et la danse.

Le lendemain de cette fête, qui souvent durait plusieurs jours, les fiancés recevaient une espèce de consécration nuptiale. Ils se peignaient le visage, se couronnaient de fleurs et se paraient de leurs plus belles étoffes. Puis, ils se rendaient auprès du *Toé matua* (prêtre de la parenté), qui faisait asseoir la fiancée contre *la colonne divine*, pendant qu'il conjurait son dieu de lui accorder la faveur d'avoir des enfants.

A Futuna, les *funérailles* étaient plus ou moins solennelles suivant l'âge, le rang et le mérite du défunt. Le corps était d'abord oint d'une huile parfumée; puis, on peignait son visage de rouge et de noir; on couvrait sa poitrine d'une belle natte, et avant de l'inhumer, on l'exposait tout un jour à l'entrée de sa case.

Les parents et amis accouraient en foule, en versant des larmes et en jetant des cris lamentables. Ils se déchiraient la poitrine et le visage avec les ongles ou avec des coquillages. Les femmes poussaient des hurlements en prononçant l'exclamation de douleur qui leur était réservée.

Quand le mort était porté en terre, chacun s'approchait et faisait *toquer* son nez contre celui du défunt. La fosse, creusée près de la maison, était recouverte de sable fin, et, quatre jours après, la tombe était entourée de pierres plus ou moins grandes, suivant sa dignité. Pendant dix jours au moins, elle était arrosée

le matin, d'une huile parfumée, et, à l'entrée de la nuit, on la recouvrait de plusieurs nattes et d'un beau *siapo*.

Pour l'ordinaire, les funérailles étaient suivies d'un grand festin, auquel succédaient la danse et le pugilat (1).

Les proches parents, en signe de deuil, se coupaient plus ou moins la chevelure. Ils se revêtaient des étoffes les plus grossières, s'abstenaient de se baigner et renouvelaient la scène sanglante du jour du décès.

Mais, que devenait l'âme dans la pensée des Futuniens ? Ils la nommaient *mauli* (la vie), et la croyaient immortelle. Ils admettaient deux vies futures, l'une heureuse, l'autre malheureuse. Pour avoir part à la première, il fallait avoir honoré les *dieux*, respecté les *tapous*, obéi à ses chefs, s'être marié, et surtout avoir versé son sang sur un champ de bataille. On se représentait le *lagi* (ciel) comme un pays où se trouvaient en abondance les vivres, les jeux et divers amusements. Au milieu, s'élevait un arbre immense, le *Pukatala*, dont les feuilles pouvaient subvenir à tous les besoins. Quand elles étaient cuites au four, elles se transformaient en toutes sortes de vivres délicieux. Dès que les heureux habitants du ciel sentaient la vieillesse, ils n'avaient qu'à se baigner dans le lac *vaiola*, et ils en sortaient pleins de jeunesse et de beauté.

La place d'honneur était pour ceux qui avaient suc-

(1) Voir le *Journal*, 23 mars, 4 avril 1839.

combé dans les combats. Cependant, avant d'entrer dans le ciel, leur âme errait, durant quatre jours, autour du lieu où elle s'était séparée de son corps. Les parents devaient aller à sa recherche. Se plaçant à l'endroit même où le défunt avait reçu le coup mortel, ils étendaient une natte, et, se retirant un peu, considéraient attentivement quel serait le premier insecte, ou reptile, qui viendrait s'y fixer, ou même l'ombre d'un oiseau qui volait au-dessus. Aussitôt, pliant la natte avec soin, ils allaient l'enterrer près du cadavre; car, à coup sûr, l'âme du guerrier avait passé dans le corps de cet animal.

Au 13 août 1839, le quatrième jour après le combat dont nous aurons à parler, nous lisons au *Journal*: « Nous trouvons quelques femmes à *Tuatafa*, qui sont allées pleurer et observer dans quel animal ou insecte les âmes des défunts sont entrées. » Ignorant encore la croyance de l'île, le P. Chanel ne comprend pas la signification de cette démarche; mais, arrivé à *Sigavé*, il entend dire que *l'un vit dans deux mouches; un autre, dans un autre insecte.*

Les morts ordinaires, qui n'étaient pas dignes du ciel, allaient, sans distinction d'âge, de sexe et de condition, dans leur *maison des morts (falématé)*. Chaque famille ou parenté avait la sienne. C'était le creux d'un arbre, un rocher, etc. Là résidait un dieu appelé *Atua matalua*, c'est-à-dire un dieu avec deux yeux. Après y être demeurés un certain temps, ils mouraient une seconde fois et se rendaient auprès

d'un autre *dieu*, nommé *Atua matalasi*, un dieu qui n'a qu'un œil. Mourant une troisième fois, ils se trouvaient sous l'empire du *dieu Atua magugu*, un *dieu* sourd, muet, aveugle, sans bouche et sans nez. En habitant avec ces *dieux*, ils leur devenaient semblables, conservant les deux yeux avec le premier, n'en ayant qu'un avec le second, et perdant avec le troisième les yeux, les oreilles, la bouche et le nez, et demeureraient ainsi vivants, sans espoir de voir la fin d'un état si déplorable. Chez ces différents *dieux*, ils n'avaient pour nourriture que des reptiles et des insectes, comme lézards, fourmis, mille-pieds, vers de terre.

Les célibataires, hommes et femmes, avaient à subir un châtiment particulier, avant de se rendre dans leur *maison des morts*.

« Le peuple de Futuna, nous dit le P. Chanel, est très hospitalier. Il n'est pas enclin au vol, comme le sont la plupart des autres naturels de l'Océanie (1). » Aussi les mœurs sont assez douces. L'anthropophagie, si commune dans d'autres îles, avait été introduite par *Vélitéki*, l'un des derniers rois de *Poï*, à la suite d'une épouvantable tempête qui avait amené la famine. Elle devint à son tour, grâce aux instincts pervers, un redoutable fléau, qui menaça de dépeupler l'île.

« La fureur de manger de la chair humaine, écrit le P. Chevron, en vint au point que, les guerres ne suffisant plus pour fournir aux hideux festins, on se mit à

(1) Lettre citée, de mai 1840.

faire la chasse dans sa propre tribu : hommes, femmes, enfants, vieillards, qu'ils fussent amis ou ennemis, étaient tués sans distinction. On en vit même égorger les membres de leur propre famille ; des mères ont fait rôtir, pour s'en repaître, le fruit de leurs entrailles... Que de fois j'ai touché la main à un malheureux qui a fait cuire ses vieux parents pour les dévorer avec ses amis ! Quand l'un d'eux me présente quelque chose, il me semble voir ses doigts encore teints de sang, du sang de sa mère... On m'a montré, un jour, un vieillard qui, seul, a échappé au four dans un village de trois cents âmes (1). »

Aussi la population avait-elle diminué d'une manière effrayante. Elle ne comptait pas mille âmes lorsque le P. Chanel aborda dans l'île. Niuliki avait déjà défendu, sous les peines les plus sévères, de se nourrir de la chair humaine. Mais, s'il avait fait disparaître l'anthropophagie avec toutes ses horreurs, il n'avait pu mettre fin à une coutume atroce, celle de tuer les enfants. Cet horrible usage, toléré par les mœurs païennes, tenait en quelque sorte à la nature du mariage, qui, à Futuna comme dans les îles de la Polynésie, n'avait souvent aucun caractère religieux. C'était une simple formalité, qui n'entraînait pas d'engagement irrévocable. On se séparait pour le plus léger motif. La séparation engendrait le dégoût, la haine et la vengeance. Combien d'enfants ont dû la mort à ces

(1) Lettre citée, du 21 octobre 1841.

unions rompues avec tant de facilité! Le P. Chanel en mentionne avec douleur un certain nombre.

La grande île était divisée en deux royaumes presque continuellement en guerre. La victoire passait tantôt d'un côté, tantôt de l'autre. *Alofi* était toujours obligée de subir le joug du vainqueur; autrefois très peuplée, par suite des guerres elle n'avait plus qu'un village.

Ces quelques notions générales étaient nécessaires pour comprendre le récit des travaux de l'apôtre de Futuna.





CHAPITRE IV

MANIÈRE DE VIVRE. — CASE DU MISSIONNAIRE. — PREMIÈRE
MESSE. — FÊTE DE NOËL. — JOURNAL DU MISSIONNAIRE.

(12 novembre. — 26 décembre 1837.)

Dès le premier jour, le P. Chanel et son compagnon durent s'accoutumer aux usages des Futuniens : demeurer assis à terre, les jambes croisées à la manière des tailleurs ; se coucher sur une simple natte étendue dans un coin de la case royale ; boire le kava et manger la même nourriture.

« Les naturels, nous dit le F. Marie Nizier, nous firent, les premiers jours, une petite cuisine, le matin ; mais ils se lassèrent bien vite, et nous forcèrent de suivre leur régime, de ne manger que vers les trois ou quatre heures du soir. Nous trouvions bien ce temps un peu long, car nous n'avions pas, comme eux, la chance de nous procurer des fruits, du poisson, des coquillages, etc. Pour tromper la faim et affaiblir un peu ses attaques, nous allions rendre visite, non loin de notre maison, à un ou deux *papayers*, qui avaient des fruits. Quoique n'étant pas très nourrissants, ces

fruits nous aidaient néanmoins à attendre avec plus de courage le repas du soir. »

Et cet unique repas de quoi se composait-il pour l'ordinaire ? de taros, d'ignames, de bananes, du fruit de l'arbre à pain. Loin d'entretenir une santé faible, ils l'attaquent et la ruinent promptement. Combien il en dut coûter au P. Chanel, dont la santé était délicate, de plier son tempérament au régime alimentaire des indigènes ! Il ne s'en plaignit jamais et se regarda comme l'enfant *gâté* de la Providence.

Nous apprenons du F. Marie Nizier que les naturels ne se donnent pas toujours la peine de faire cuire les poissons qu'ils prennent. Souvent ils les avalent crus et en offrent à ceux qui n'ont point participé à la pêche. « Quelquefois on nous en présentait ; mais habituellement nous les faisons cuire. Or, un jour (janvier 1838), ils nous en offrirent de crus, comme ils avaient déjà fait. C'était de tout petits poissons. Après un moment d'hésitation et malgré sa répugnance naturelle, le P. Chanel dit : *A la guerre comme à la guerre*, et il mangea un certain nombre de ces poissons. » Le bon frère ajoute qu'après ce coup d'essai *il devint maître*, et, à l'exemple des insulaires, il les mangea vivants. *Plus d'une fois, pendant qu'il leur tenait la tête entre les dents, leur queue lui battait le nez et le menton.*

Il existe dans l'île d'énormes vers de bois qui se forment ordinairement dans les troncs d'arbres pourris. « Les naturels, nous dit le frère, les mangent, *en*

général, avec délices, surtout quand ils sont vivants. Ils nous en présentèrent, comme ils avaient offert des poissons crus. Le bon père succomba à la tentation. Il en *goûta*, puis il les mangeait avec plaisir et les trouvait *délicieux*. *Pour moi, je n'ai jamais pu me résoudre à les avaler.* » On nous pardonnera ces détails qui nous montrent toute la mortification du bienheureux serviteur de Dieu.

La demeure royale ne lui offrait pas toutes les facilités qu'il aurait désirées pour prier, étudier, etc. Aussi fut-il heureux, lorsque Niuliki lui proposa de faire élever, dans le voisinage, une case environnée d'un petit jardin. « Les habitants, écrit-il (1), nous aidèrent à construire une petite cabane. Elle fut fort simple : des bâtons arrangés en forme de claie et recouverts de feuilles de cocotier en firent les murs. Le toit fut fabriqué pareillement avec des feuilles entrelacées. » Elle était, en effet, tellement simple, que, deux mois après, le missionnaire et son catéchiste ne savaient plus où s'abriter quand il pleuvait.

Située dans la belle vallée d'*Alo*, à deux ou trois cents pas de la mer, cette habitation répondait mieux à leur but et à leurs désirs.

Il y avait bientôt un mois que l'apôtre de Futuna était dans son île, et il avait dû se priver du bonheur inappréciable d'offrir le saint sacrifice. Une fête chère à son cœur de mariste approchait. Il résolut de ne pas

(1) Lettre au P. Convers, mai 1840.

laisser passer la solennité de l'Immaculée Conception sans offrir la Victime du salut. Il se rappelait avec bonheur que Mgr Pompallier avait consacré à Marie Immaculée tout le vicariat apostolique de l'Océanie occidentale, et il espérait qu'en ce jour, si glorieux pour elle, la Vierge sans tache répandrait sur Futuna ses premières bénédictions. Afin de n'être point surpris par les naturels, il attendit qu'ils fussent partis pour le travail. Qui nous dira les sentiments qui se pressèrent en foule dans son cœur. La joie et le bonheur se peignaient sur tous ses traits.

Cette consolation de dire la messe, il se la procura encore six fois avant la fête de Noël. L'usage, à Futuna, permet aux indigènes d'aller s'installer, le jour ou la nuit, dans la case des autres. Par suite de cette coutume, le P. Chanel prévoyait qu'il ne pourrait pas continuer à célébrer la messe en secret, ou qu'il devrait trop souvent renoncer au bonheur de monter au saint autel. Il crut qu'il ne fallait pas cacher plus longtemps nos augustes mystères. La bienveillance dont il était entouré lui montrait qu'il n'y avait aucun inconvénient à redouter, et que peut-être ce serait le commencement du salut de son peuple. Il choisit, pour cet acte si important, la belle solennité de la nuit de Noël. Il invita Niuliki et les plus proches voisins à la messe de minuit, en faisant comprendre, comme il put, qu'il s'agissait d'une grande fête.

Laissons au F. Marie Nizier, le soin de nous la décrire. « La veille, nous fîmes tous nos petits prépa-

ratifs. Notre pauvreté ne nous permettait pas d'étaler des choses bien précieuses. De chaque côté de l'autel, nous avons enfoncé un pieu au bout duquel était une petite planchette pour y adapter des cierges. La tapisserie consistait en un peu de damas et de papier marbré qui produisaient un assez bel effet. Nous avons aussi improvisé des lampes, au moyen de cocos coupés par le milieu et suspendus par des fils de fer au toit de notre maison, qui ressemblait assez par sa pauvreté à l'étable de Bethléem. Notre autel avait été orné le mieux possible.

« Dans la première partie de la nuit, le roi Niuliki demandait presque continuellement : *Ne va-t-on pas bientôt faire ce que vous avez dit ?* — *Bientôt*, lui répondait-on.

« Enfin l'heureux moment est arrivé. Quatre cierges brûlent à l'autel ; les autres, fixés au-dessus des pieux, sont allumés. Les lampes brillent à leur tour, et voilà notre illumination à son dernier période. Le prêtre, revêtu de sa belle aube, entonne le *Te Deum* que nous chantons en entier. La messe commence. Nous chantons le *Kyrie*, le *Gloria in excelsis* et tout ce qui peut être chanté en dehors des cérémonies.

« Une quinzaine de naturels assistaient ainsi, pour la première fois, au saint sacrifice de la messe. La nouveauté du spectacle ne les porta point à faire de démonstrations qui pussent troubler les cérémonies. Nous n'entendions que quelques chuchotements bien excusables et inévitables pour la circonstance.

« Selon toutes les apparences, ils furent satisfaits de ce qu'ils avaient vu. Dès le matin la nouvelle s'en répandit, et on vint, de divers côtés, demander à voir la maison *ornée* et prier le père de recommencer ce qu'il avait fait pendant la nuit. Mais après la deuxième et la troisième messe célébrées, le matin, sans aucun étranger, tout avait été défait et remis à sa place. »

C'est sans doute à cette impression favorable qu'il faut attribuer ce que nous lisons dans le *Journal*. Presque à toutes les messes qui suivent Noël, nous voyons assister quelques personnes de différentes parties de l'île, et même du côté des *vaincus*.

Nous venons de mentionner le *Journal*. Le T. R. P. Colin avait recommandé à chaque missionnaire de faire un petit journal de leur mission, soit pour l'éducation de leurs confrères d'Europe, soit pour éclairer la marche de ceux que la divine Providence destinait à la propagation de la foi dans les îles de l'Océanie occidentale. Le bienheureux serviteur de Dieu, pour obéir à son supérieur, avait sans doute commencé le sien, le plus tard, à son arrivée à Futuna ; mais le premier cahier manque. Tel que nous l'avons, le *journal* débute au milieu des notes du 26 décembre 1837. Le premier volume va jusqu'au 31 décembre 1839 ; le second s'arrête au 22 avril 1841.

Dans ce précieux journal, dont le second volume est encore rougi du sang qu'il versa pour la foi, l'apôtre de Futuna, par un secret dessein de la Providence, nous fait entrer dans les détails de sa vie.

Nous le voyons, toujours fidèle à sa règle, accomplir tous ses exercices de piété, célébrer la sainte messe toutes les fois qu'il le peut, et en noter exactement le nombre (1), étudier la langue du pays avec un soin assidu, exercer les actes de la charité la plus tendre envers le prochain. Nous le suivons dans ses courses à travers l'île principale et la petite île d'*Alofi*. Il se transporte ici dans la cabane du pauvre, là dans la demeure du roi, ailleurs auprès d'un mourant ou au milieu de quelques insulaires. Autant qu'il le peut, il annonce la parole de son divin Maître. Souvent son corps est en fièvre, ses pieds déchirés, ses jambes enflées peuvent à peine le soutenir; mais son zèle l'emporte, et, comme il l'écrit, *Dieu connaît ceux qui sont à lui, et les fait surabonder de joie au milieu de leurs tribulations* (2). Oh! avec quel bonheur il inscrit dans son journal tous les nouveaux anges qu'il envoie au ciel par le baptême! Comme aussi, toutes les fois que, malgré son zèle, il arrive trop tard auprès d'un berceau, quels sentiments de regret et de tristesse!

Écoutons le théologien chargé d'examiner les écrits du serviteur de Dieu. « Ces éphémérides, qu'il écrivit non par un sentiment de vaine gloire, mais pour s'exciter de plus en plus, par le souvenir des travaux passés, à achever l'œuvre commencée, montrent en

(1) L'année 1840 débute ainsi dans son journal : 1^{er} janvier. Mercredi. 531^e messe. Sainte messe que j'offre pour les infidèles.

(2) Lettre de mai 1840.

détail les peines et les difficultés qu'il a rencontrées dans l'œuvre de la conversion de l'île ; la foi et la charité avec lesquelles il l'a poursuivie ; les travaux qu'il a supportés pour gagner les âmes à Jésus-Christ. Quoique, par suite de la perversité des habitants et surtout des chefs, pendant les trois ans et quelques mois qu'il a évangélisé cette île, il n'ait obtenu que peu de succès, puisqu'il a baptisé à peine quarante-cinq personnes, presque toutes des enfants en danger de mort, et n'a réuni que quelques catéchumènes, cependant on remarque qu'il a pris tous les moyens, qu'il ne s'est épargné aucun travail pour répandre la bonne semence ; mais, malheureusement, une partie est tombée le long du chemin et a été foulée aux pieds ; une autre partie est tombée sur la pierre, et, après avoir levé, s'est desséchée. On éprouve, certes, un vrai plaisir en lisant de quelle manière il a supporté les contradictions et les embarras sans nombre qu'il a dû subir ; avec quel courage invincible il a souffert, même au péril de sa vie, les mépris, les embûches et la faim, surtout dans les derniers mois, lorsqu'il eut perdu la faveur du roi et que la persécution commençait à sévir. »

Le même théologien termine ses observations par ces mots : « Homme vraiment apostolique, qui, disant adieu à tout ce que le monde offre de plus agréable, n'a pu être retenu par les avantages que lui offrait sa mère, ses proches, sa patrie, et s'est dévoué, en vue du salut éternel, à tout ce que la religion présente de

plus sublime et de plus difficile. Il ne s'est laissé abattre par aucun travail, effrayer par aucune adversité. Toujours semblable à lui-même, les périls, les angoisses, les contradictions, les peines ne l'ont pas découragé un seul moment. Il a déployé tout ce qu'il avait de force pour gagner à Jésus-Christ, par la lumière évangélique, les âmes assises dans les ténèbres et à l'ombre de la mort. Il a travaillé comme un bon soldat, et la récompense ne lui a pas manqué de la part du suprême rémunérateur ; il a, en effet, mérité cette grâce de confirmer par son sang la foi qu'il avait annoncée. »

Voici comment il juge les autres écrits : « Tous s'accordent parfaitement non seulement avec la doctrine chrétienne, mais ils montrent encore dans le serviteur de Dieu, à un degré très élevé, la piété, la foi, l'espérance, la charité envers Dieu et envers le prochain, et surtout un zèle très ardent pour la propagation de la religion de Jésus-Christ. On est dans l'admiration en voyant avec quel élan de cœur cet homme vraiment apostolique manifeste ces sentiments dans les lettres qu'il écrivit à son supérieur ou à ses confrères, soit pendant la traversée, soit de ces régions barbares de la Polynésie (1). »

(1) Suffragium theologicum super scripta V. S. D. Petri Aloysii Mariae Chanel, p. 8, 83, 84, 85.



CHAPITRE V

ESPRIT DE PRIÈRE. — ÉTUDE DE LA LANGUE. — DIEUX DE FUTUNA. — PREMIÈRE GUERRE. — DÉPART POUR WALLIS.

(26 décembre 1837 — 28 mars 1838.)

EN instituant les diacres, les apôtres s'étaient réservé *la prière et le ministère de la parole* (Act., vi, 4). Le P. Chanel avait su employer l'un et l'autre avec le plus grand succès, comme nous l'avons vu dans le livre premier. Ne pouvant encore se livrer à la prédication évangélique, parce qu'il ignorait la langue, il s'appliquait à la prière avec un soin particulier.

« Souffrant d'être presque seul à invoquer le vrai Dieu dans cette terre livrée au culte du démon, il ouvrait souvent son bréviaire, et, à la vue de ces belles campagnes qui l'environnaient, et de cet immense océan qui allait plus loin que son regard, il se plaisait surtout à réciter ou à chanter le cantique des trois jeunes Hébreux dans la fournaise : « *Œuvres du Seigneur, bénissez le Seigneur; louez-le et exaltez-le dans tous les siècles.* Le prêtre sentait un attrait puissant pour ce sublime cantique qui anime toute la nature et

qui convie les astres du ciel et les merveilles de la terre à louer Dieu. Il lui semblait qu'ainsi il enlevait au démon cette splendeur du ciel et cette beauté de la terre profanées, et il se consolait en attendant qu'il pût lui enlever la splendeur et la beauté des âmes (1). »

Un autre exercice qu'il avait toujours affectionné entre tous lui tenait trop à cœur pour qu'il le négligeât dans sa nouvelle patrie : c'était la récitation du Rosaire. Pour y être plus fidèle, il avait presque continuellement son chapelet à la main, et il s'en allait à travers les vallées et les collines de Futuna, disant à chaque pas la salutation angélique. « Les vieux Futuniens qui ont vu le P. Chanel, le représentent toujours le chapelet à la main, parcourant les villages, et semant, pour ainsi dire, le sol de ses *Ave Maria* (2). » Si les fatigues ou les travaux de la journée ne lui avaient pas permis de satisfaire sa dévotion, il ne voulait point prendre son repos sans avoir récité, au moins, la troisième partie du Rosaire.

Un jour il revient de *Sigavé*, mais la marée le devance : « J'essaie de venir par la montagne. Je suis bientôt égaré. Point de chemin. Toujours grimper et descendre par les endroits les plus difficiles et avec danger de la vie, une fois surtout. J'ai témoigné à la sainte Vierge toute ma reconnaissance pour m'avoir

(1) *Mgr Bataillon*, par le P. Mangeret, tome I, p. 261.

(2) *Mgr Lamaze*, vicaire apostolique de l'Océanie centrale, à la *Couronne de Marie*.

empêché de descendre par un endroit où j'allais infailliblement me tuer. Je mets trois heures et demie pour un chemin que l'on fait en une heure et demie (1). »

Le F. Marie Nizier ajoute : « Il arriva sur les huit heures du soir, si brisé, si harassé de fatigue, qu'il me dit, mais toujours avec sa gaîté ordinaire : « *Je n'ai jamais eu de journée semblable. Vous récitez le chapelet ; je ne m'en sens pas la force : je vous répondrai.* » J'étais obligé de le réveiller à chaque *Ave Maria.* »

Sa piété le portait à embrasser de grand cœur les différentes pratiques que l'Église recommande. Il faisait succéder les neuvaines aux neuvaines, comme nous l'apprenons de son compagnon, et il leur assignait pour but la conversion de Futuna, si désirée par son cœur et si retardée par les obstacles. Pour mieux la préparer, il s'efforçait de devenir, entre les mains du Seigneur, un instrument docile par la fidélité la plus parfaite à ses devoirs de prêtre et de religieux.

Afin de pouvoir annoncer le plus tôt possible la bonne nouvelle, il ne s'épargnait aucune peine pour s'instruire dans la langue du pays. Déjà, dans la case royale d'*Alo*, il s'en était occupé. Mais n'ayant aucune grammaire, aucun dictionnaire, il était obligé de se livrer à un travail d'observation. *Nous lui donnions la signification des mots*, nous dit Méitala, fils du roi, *et il la consignait par écrit.* Il est vrai, Thomas Boog,

(1) *Journal*, 9 mars 1838.

qui lui était dévoué, parlait anglais et futunien ; mais, étranger à toute autre langue, il lui était fort difficile d'enseigner l'idiome futunien par le moyen de l'anglais, que le Père ne connaissait qu'imparfaitement.

Cette *étude de la langue*, il la poursuivit dans sa case d'*Alo* avec une ardeur incroyable, et il la mentionne à chaque instant dans son *journal*. Nous savons par les témoins entendus dans le procès apostolique qu'il n'en eut la pleine connaissance que la dernière année de son ministère.

Dès qu'il y fut un peu initié, il parcourut la vallée qu'il habitait. Les premières familles qu'il visita admirèrent sa grande douceur et furent enchantées des petits présents qu'il leur distribua. Avec le temps, il étendit ses visites aux habitants des autres parties de l'île. « Mon premier soin, écrit-il lui-même, devait être de visiter les différentes familles, d'étudier la langue et les mœurs du pays, afin d'être bientôt à même de l'évangéliser (1). »

Un incident lui montra la nécessité de connaître les usages de Futuna. Il récitait, un jour, son office sur la place qui est devant la case royale. Une pierre carrée y était plantée. Ne sachant pas que c'était la *Pierre divine*, il finit par s'y asseoir. Le roi lui cria de sa case que c'était défendu. Ne comprenant pas ce que Sa Majesté voulait dire, il continua tranquillement son office jusqu'à ce qu'un des fils du roi lui eut fait

(1) Lettre au P. Convers, mai 1840.

signe qu'il n'était pas permis de s'asseoir sur cette pierre. Le Père se leva aussitôt.

Préoccupé de ce qui venait d'arriver, il s'empressa de demander à Thomas la raison de la conduite du roi. « Pour la comprendre, répondit-il, il faut vous rappeler qu'à Futuna, comme dans les îles voisines, on admet des dieux de premier et de second ordre.

« Le plus grand de ces dieux porte un nom qui n'est pas flatteur, *Fakavélikélé*, faisant la terre mauvaise. Au-dessous de lui s'agite un essaim de dieux subalternes, nommés *Atuamuli*. Tout le mal qui se fait est nécessairement leur ouvrage. Ils ne peuvent laisser les hommes goûter le bonheur. Les persécuter par les fléaux, par les maladies, et surtout par la mort : telles sont leurs occupations favorites.

« Devant chaque case royale s'élève une pierre comme celle sur laquelle vous vous êtes assis, et que l'on nomme la *pierre divine*. Les insulaires se garderaient bien d'y toucher ; en le faisant, ils encourraient la vengeance du puissant dieu *Fakavélikélé*. Ces croyances religieuses sont la source d'un grand nombre de superstitions. » Et Thomas lui en cita quelques-unes.

Le P. Chanel ne tarda pas à voir par lui-même qu'on venait de lui dire la vérité. Aussi il écrit au P. Convers : « Nos insulaires sont extrêmement superstitieux. Accoutumés par une longue ignorance à regarder la divinité comme la cause unique de tous leurs maux, ils l'honorent, non par affection, mais par crainte. Ils

ne voient dans les maladies et les infirmités qu'un effet du courroux céleste. Dès que quelqu'un est tombé malade, ils courent à la maison du dieu *qui veut le manger* ; mais il faut d'abord qu'ils aient bien reconnu le membre qui souffre : car chaque dieu a des maisons différentes pour la guérison des différentes parties du corps. On porte dans ces maisons des fruits, des étoffes, quelquefois les objets les plus précieux, afin d'apaiser le mauvais génie par ces offrandes ; elles deviennent ensuite la proie de quelques individus, qui exploitent ainsi, au profit de leur cupidité, la superstitieuse crédulité du peuple. Qu'il me tarde de voir tous ces pauvres Océaniens ne plus reconnaître d'autre Dieu que Celui qui est vérité et charité ! (1) »

Les *tapous* (interdictions, défenses) étaient parfois assez nombreux à Futuna. On allait jusqu'à *tapouer* le jour, c'est-à-dire défendre le travail *pour tuer le mauvais vent* (2). Le roi avait le droit de les établir sur différents objets, selon les circonstances, et personne n'aurait osé les violer. Le plus souvent, il le faisait de concert avec les chefs des vallées. Si, par exemple, on voulait préparer une grande fête, on *tapouait* les porcs, les cocos, etc., pour que personne ne pût les manger jusqu'à la solennité.

La tortue de mer seule était toujours *tapou*. Il n'y avait que le roi jouissant du titre de *vainqueur*, qui

(1) Lettre au P. Convers, mai 1840.

(2) *Journal*, 17 janvier 1838.

eût le droit de la tuer. Près de chaque case royale se trouvait un lieu désigné à cet effet.

Nous lisons, à la date du 18 janvier 1838, que « trois jeunes gens de *Singavé* apportent au roi Niu-liko une superbe tortue pour être servie sur sa table. Son fils va le chercher à *Epoé*. On l'attend en vain toute la journée. La tortue vivra un jour de plus. Ces trois jeunes gens ont vu pour la première fois célébrer nos divins mystères (1).

Le 20, « le roi arrive de bonne heure. Tout est en mouvement pour préparer le feu qui doit cuire la tortue. Lorsque tout est prêt, le roi prend les insignes de sa royauté, qui sont : un bout de feuille de cocotier passé autour du cou, un petit morceau de tôle blanche au bras droit pour lui servir de bracelet ; un petit morceau de bambou à la main droite et avec lequel il frappe chaque morceau de tortue qu'on lui présente, afin d'en ôter le *tapou* (2). »

Epoé ou *Poi*, où Méitala était allé chercher son père, deviendra plus tard la résidence du P. Chanel. La première fois que l'apôtre visite ce village, *bien des personnes, nous dit-il, me montrent leurs infirmités ; mais je n'ai rien pour les soulager* (3). Dans la suite, il porta toujours avec lui quelques remèdes. Plus d'une fois il réussit au delà de ses espérances. Aussi, sa réputation grandissait, et il pouvait écrire sur son

(1) *Journal*, 18 janvier 1838.

(2) id. 20 janvier.

(3) *Journal*, 30 décembre 1837

journal (22 janvier 1839) : *Je suis en bonne voie de réputation pour guérir les plaies.*

Un jour, la famille d'un malade, à qui le père avait donné quelques secours, vint lui offrir des nattes fines et d'autres présents. Elle suivait en cela l'usage qui consiste à faire des cadeaux à ceux qui ont des *divinités* et chez qui on porte les malades. Le serviteur de Dieu, tout en témoignant sa vive reconnaissance, refusa ce qui était présenté, et déclara qu'il n'était pas venu dans leur île pour se procurer leurs richesses.

Il était tranquille dans sa case d'*Alo*, lorsque, le 23 janvier, vers les dix heures du matin, les cris de guerre retentissent autour de lui. Les femmes appellent les hommes, qui travaillent dans les champs. « A mesure qu'ils arrivent, vite de courir à leurs lances ; puis un petit conseil, dans lequel tout le monde parle très fort, offrande d'un morceau de racine de Kava aux dieux de Futuna et d'une lance de bambou. Ceux qui déposent ces objets *vers le but de pierre*, poussent trois grands cris de guerre. Cette cérémonie faite, les guerriers se rendent, en toute hâte, sur le lieu où a été donné le signal du combat (1). »

Le P. Chanel les suit, et, arrivé dans la vallée de Fikavi, il apprend que deux jeunes gens du côté des *vaincus* se sont approchés en traîtres, et ont tué un chef de la vallée qui travaillait dans son champ. Il

(1) *Journal*, 23 janvier 1838.

trouve parmi tous les hommes une grande animation et un vif désir de vengeance. La nuit est loin de diminuer ces sentiments. Les discours qui se prononcent, les exercices militaires auxquels on se livre, montrent chez les *vainqueurs* l'intention bien arrêtée de faire la guerre. L'apôtre de Futuna allègue tous les motifs possibles pour conserver la paix. On lui donne de bonnes paroles. *Mais, qu'en sera-t-il? Il sue sang et eau* pour traverser la montagne et retourner à Alo.

Dès le matin du 25, il court avec Thomas à *Sigavé* pour exercer auprès des *vaincus* le même ministère de charité. Sam, en présence de Jones, lui expose très longuement le plan qu'il veut suivre dans la guerre, et lui déclare que, s'il est vainqueur, il y aura dans l'île un grand changement. C'est en vain que le serviteur de Dieu expose toutes les raisons de ne pas rompre la paix. Sam ne goûte aucun de ces motifs, et répond que tel est l'usage de Futuna : *Une fois la guerre déclarée, il faut qu'elle se fasse.*

Le père revient tout désolé dans sa case d'Alo. Cependant, plusieurs jours se passent et il n'y a pas d'engagement. Les sentinelles, placées sur les montagnes et à l'entrée des vallées, ne signalent aucun mouvement de l'ennemi. Des deux côtés, le désir de la paix finit par prévaloir. Le 7 février, les deux rois se réunissent, et, au moment du repas, placent au milieu d'eux le P. Chanel, qui plaide pour la paix. On doit, le lendemain, poser les dernières conditions; malheureusement, les hommes de *Sigavé* ne se présentent pas.

Le roi Niuliki aurait voulu que le serviteur de Dieu se transportât à *Poï*, plus éloigné du territoire des *raincus* ; mais, sur les raisons qui lui sont données, il consent à le laisser à *Alo*. Cependant, l'incommodité de la première case se faisait de plus en plus sentir. Le père résolut d'en faire construire une plus grande. Il en parla au roi, qui donna son plein consentement. Sa Majesté se rappelait que couchant un jour dans cette case, Elle avait été réveillée par l'eau qui passait à travers les nombreuses gouttières du toit. On se mit donc à l'œuvre dès le 16 février ; mais, par suite des circonstances, la nouvelle case ne fut point achevée.

Pendant qu'on la construisait, le roi de *Sigavé* vint à *Alo*. « Un grand nombre de personnes de l'autre côté de l'île n'avaient pas encore vu offrir le saint sacrifice. Je me trouve tout satisfait d'avoir répondu au désir du roi et de ses sujets... La vue de mon crucifix en ivoire fait sur eux la plus vive impression. Ils ont aussi un grand plaisir à voir l'image de la sainte Vierge. (1) »

Un incident semble devoir tout compromettre. Le 26 février, Niuliki, accompagné de ses hommes armés, arrive à *Alo*. Pendant qu'ils cherchent des ignames pour préparer le repas, quatre d'entre eux parviennent à se saisir du Fidjien Rokota, qui avait fait feu sur le chef de *Fikavi*, et l'amènent prisonnier *en poussant des cris de joie terribles*. Niuliki et les siens déclarent

(1) *Journal*, 17 février 1838.

qu'ils veulent imiter les blancs et qu'ils le laisseront vivre. Ils s'empressent de le faire savoir aux hommes de *Sigavé*. Ceux-ci répondent par Thomas que, si Rokota n'est pas de retour à *Sigavé*, le jour même, ils partiront immédiatement pour faire la guerre. Niuliki, pour toute réponse, leur envoie dire : *si vous voulez avoir le prisonnier, venez le délivrer*. Les femmes se placent de distance en distance, afin de pousser le cri d'alarme, dès qu'elles les apercevront. Mais, c'est en vain qu'on les attend tout le jour. (27 février).

Le lendemain, vers midi, au moment où personne n'y pense plus « tous les hommes de *Sigavé* arrivent, et déposent neuf cochons rôtis dans la cour de Niuliki. Ils font à la hâte un petit brancard sur lequel ils placent un petit morceau de tape ; puis, après quelques toasts de guerre, le brancard est enlevé par plusieurs hommes qui poussent des cris à retentir dans toute la vallée. Ils disent emporter le *dieu* de Niuliki. Ils ont à peine disparu, que tous les hommes et les femmes de ce côté de l'île arrivent, ne cherchant qu'à se battre. La vue des cochons rôtis les transporte. Ils font des démonstrations de combat des plus menaçantes. Toute la multitude s'assied. Le roi et les *Atua* font des harangues (1). » Puis, on offre le Kava au *dieu* qui a été enlevé, et on distribue les porcs rôtis pour les manger.

Le F. Marie Nizier nous fait connaître une circons-

(1) *Journal*, 28 février 1838.

tance que nous ne croyons pas devoir omettre. Un des *Atua* parlait avec tant d'animation et d'élévation de voix, que l'on aurait pu croire qu'il allait faire tomber la foudre. « Nous étions, le P. Chanel et moi, dans notre cabane, à quelques pas seulement de la maison du roi où avait lieu la réunion. Nous entendions bien le *harangueur* crier comme un énergumène. Mais, ne connaissant point encore assez la langue et les usages de l'île, nous ne savions ni ce qu'il disait, ni pourquoi il parlait avec tant de vivacité. Nous nous mîmes à chanter à deux voix le *Salve Regina* et l'*Inviolata*. Nous fûmes, sans aucun doute, cause de beaucoup de distractions parmi les auditeurs, car quelques-uns, malgré la crainte d'encourir la colère du dieu, se séparèrent de la réunion et vinrent nous prier de continuer notre chant. Les curieux furent très nombreux lorsque l'assemblée eut la liberté de se dissoudre. »

Les *vainqueurs*, qui ne voulaient rien devoir aux *vaincus*, envoyèrent Fikirangi, une des filles du roi, et la femme de Maïlé pour payer les porcs rôtis, en offrant quelques pièces d'étoffes européennes. Quel n'est pas l'étonnement des *vainqueurs*, lorsque la femme de Maïlé revient seule, et annonce que Fikirangi est retenue en otage : « Voilà la guerre déclarée dans toutes les règles. Impossible qu'elle n'ait pas lieu, si le bon Dieu ne l'empêche pas par un miracle. Mon Dieu, ayez pitié de cette île. (1) » Heureuse-

(1) *Journal*, 1^{er} mars 1838.

ment, le lendemain, la fille du roi revint de *Sigavé*.

Après cinq jours, le P. Chanel, voyant que la situation ne changeait pas et que l'on ne pouvait prévoir quand cet état finirait, ou par un combat ou par la conclusion de la paix, résolut de profiter du prochain départ de la goélette de Jones pour Wallis, afin de visiter le P. Bataillon, dont il n'avait eu aucune nouvelle depuis leur séparation. Le roi refusa d'abord ; puis il accorda la permission de faire ce voyage.

Par suite des vents contraires, la goélette ne leva l'ancre que le samedi 24 mars. La traversée fut assez mauvaise. « Le 27, nous apercevons Wallis vers midi. On fait force voiles pour mouiller l'ancre avant la nuit. La pluie est sur l'île et la brise nous repousse. Le 28, la brise est bonne, un peu faible. Nous sommes bientôt dans les récifs. La baleinière, qui nous avait devancés, vient nous remorquer. Les naturels arrivent en foule. Ils offrent leur racine de Kava à M. Jones. Ils me paraissent bien meilleurs qu'ils ne l'étaient il y a cinq mois. Je prie M. Jones de s'informer des deux français qui habitent l'île. Il me répond qu'il profitera d'un moment favorable pour faire cette question. J'apprends enfin qu'ils y sont toujours, aimés de tout le monde et regardés comme les enfants du roi. Pas une épingle ne leur a été volée. (1) »

« Il est midi passé lorsqu'on mouille l'ancre. Je voudrais bien aller embrasser mes chers confrères ;

(1) *Journal*, 28 mars 1838.

mais, on me dit que, *suivant les usages de Wallis*, ce sera mieux de les attendre. J'ai tout le temps de voir la goélette se remplir plusieurs fois de naturels, qui offrent des racines de Kava au capitaine. Le P. Bataillon et le F. Joseph ne viennent pas encore. Le soleil se couche, point de confrères ! Lorsque je ne les attends plus, des voix françaises se font entendre sur le rivage. Le P. Bataillon crie : *Y a-t-il des français à bord ?* Je réponds qu'il y en a un. Je les entends dire : *C'est la voix du P. Chanel.* Ils crient de nouveau : *Est-ce vous, P. Chanel,* Je leur réponds : *Oui,* et par trois fois, *oui.* — *C'est vous ! Vivat ! vivat !* Paul, le français, est avec eux.

« Notre canot leur est tout de suite envoyé. Un instant après, je leur tends la main pour les aider à monter à bord. Quel délicieux moment ! (1) »

« Nous bénissons Dieu, parmi les épanchements de l'amitié, de nous avoir ménagé le plaisir de nous voir. Après avoir prolongé la conversation bien avant dans la nuit, nous dormons tous à bord de la petite goélette. (2) »

(1) Lettre du P. Chanel au F. Marie Nizier, 9 avril 1838.

(2) *Journal*, 28 mars 1838.



CHAPITRE VI

SÉJOUR A WALLIS. — TRAVAUX SUR LA LANGUE ET TRADUCTION DES PRIÈRES. — CONFÉRENCES SUR LA RELIGION.

(29 mars. — 26 avril 1838.)

Nous quittons la goélette de bon matin pour nous rendre dans la petite solitude du père Bataillon. Nous descendons après déjeuner chez le roi, que nous trouvons sur notre chemin. Il m'embrasse, en qualité de parent du P. Bataillon. Une petite bouteille d'eau de-vie l'arrête un moment dans sa marche. (1) » L'apôtre de Wallis ajoute que ce présent dilata le cœur de Sa Majesté d'une manière extraordinaire, et que, pendant tout le temps du séjour du P. Chanel, ils furent, de sa part, l'objet des attentions les plus délicates.

« L'amitié que ce prince nous témoignait, continue Mgr Bataillon (2), le porta à nous offrir de l'accompagner dans une visite qu'il désirait faire de l'autre côté de l'île. Nous acceptâmes avec une grande reconnais-

(1) *Journal*, 29 mars 1838.

(2) Mémoires sur les missions de l'Océanie centrale, rédigés sous les yeux de Sa Grandeur par l'auteur de cette biographie.

sance. Pour convertir ces peuples, ne fallait-il pas les connaître ? Ne fallait-il pas nourrir l'amitié d'un prince maître absolu de l'île ? Nous ne tardâmes pas à nous embarquer sur une superbe pirogue. Quelques jeunes gens, saisissant vigoureusement la rame, lui imprimèrent un mouvement si rapide qu'elle semblait voler sur la surface des eaux. Une voile enflée par le vent, leur permit bientôt de se reposer et de contempler, ainsi que nous, le magnifique spectacle qui se déroulait sous nos regards. Wallis, dont nous côtoyions le rivage, nous apparut dans tous ses aspects. La conversation du roi fut agréable et instructive ; elle nous dévoila le caractère, les mœurs et l'industrie de ses sujets. Après une navigation de trois ou quatre heures, nous descendîmes à terre et nous entrâmes dans le village que Sa Majesté voulait visiter. Il va sans dire que nous fûmes admirablement reçus. Le soir nous étions de retour.

« L'amitié du roi nous attira celle des chefs. C'est ce que nous éprouvâmes dans plus d'une circonstance. Le *Kivalu*, ou premier ministre, nous envoya lui-même, plus d'une fois, des vivres en abondance. Partout où nous allions, on nous rendait de grands honneurs, et dans la distribution du Kava et des vivres, nous étions loin d'avoir la dernière part.

« *Voilà un peuple*, me dit le P. Chanel, *qui ne tardera pas à être chrétien*. Sa prophétie s'est très heureusement vérifiée.

« Les premiers jours du séjour du P. Chanel, nous

nous occupâmes d'achever la maison que nous avons commencée. Quand elle fut terminée, notre principal soin fut de nous concerter sur les moyens à prendre, pour arriver plus vite à la conversion de Wallis et de Futuna.

« La langue des deux îles est à peu près la même ; aussi, nous nous livrâmes à une étude comparée et approfondie, et nous travaillâmes à la traduction des principales prières, le *Pater*, l'*Ave Maria*, le *Credo*, etc. Mais, comme elle ne nous fournissait pas les mots nécessaires pour la plupart de nos idées religieuses, nous fûmes obligés d'en créer, en conservant le génie de l'idiome. *Tungahala* nous fut d'un grand secours dans ce travail important. Enfin, grâce à Dieu, nous finîmes par obtenir un heureux résultat.

« Un premier pas pour la conversion de nos îles était fait. Il ne nous restait plus qu'à jeter la divine semence, pour qu'elle germât et produisît du fruit. Dieu se chargea de nous en fournir lui-même l'occasion.

« Le Jeudi Saint, 12 avril 1838, jour anniversaire de ma première communion, nous nous levâmes de grand matin, et après avoir béni notre nouvelle maison, je célébrai le saint sacrifice de la messe. Un des frères du roi, nommé *Vaimotuku*, qui, en vertu de la coutume du pays, était venu coucher dans notre maison, demanda avec instance à assister à nos cérémonies religieuses. Nous crûmes que le moment était venu de montrer notre sainte religion et nous le lui

permîmes. Vous peindre son étonnement et son admiration serait chose impossible. *Oh ! que votre manière de parler à votre Dieu est douce et belle !... Moi, je veux être de votre religion !* et plus tard, il tint parole.

« Le soir de ce même jour, nous allâmes dans la petite île porter, de la part du roi, quelques présents à *Tungahala*. Ce jeune chef, qui nous avait déjà rendu de si grands services, ne cessa de nous questionner sur la France, sur la religion de notre patrie, et enfin sur nos projets en venant l'un à *Uvéa*, et l'autre à *Futuna*. Nous répondîmes sans hésiter sur les deux premières questions. Nous ne pouvions que gagner dans son estime en montrant l'étendue, la gloire, la puissance et les richesses immenses de notre patrie, et en lui faisant un tableau pompeux de la beauté et de la grandeur de nos églises, de la majesté et de l'éclat de nos chants et de nos cérémonies. Nous lui apprîmes le Dieu que les chrétiens adorent et lui fîmes connaître les principaux faits de l'histoire du peuple de Dieu et de celle de l'Eglise. Rappeler ces faits, c'était déjà donner implicitement la réponse à la troisième question. Cependant, après avoir invoqué intérieurement Jésus et Marie, nous crûmes que le moment de parler ouvertement était venu.

« Dans la France, lui dîmes-nous, nous avons un père et une mère, des frères et des sœurs, des amis et des connaissances qui nous aimaient et qui se sont opposés de toutes manières à notre départ. Dieu seul sait combien ce sacrifice leur a coûté. Mais nous nous

étions dit : Tous les hommes ont été rachetés par le sang de Jésus-Christ, et il y en a un grand nombre qui ne le connaissent pas encore. Il faut que nous allions porter son nom à des contrées qui l'ignorent. C'est donc uniquement pour convertir l'île d'*Uvéa* et celle de *Futuna* à la foi en un seul Dieu et leur faire embrasser la religion catholique, que nous avons dit un éternel adieu à tout ce que nous avons de plus cher.

« Ces dernières paroles touchèrent fortement le cœur du jeune chef. « Oui, reprit-il, votre projet est
« aussi beau que le soleil, aussi grand que les arbres
« gigantesques qui nous entourent. Je l'approuve
« parfaitement, et dès ce moment je me déclarerais
« membre de votre religion ; mais mon influence est
« si petite, que je ne vous serais d'aucun secours ; il
« vous faut monter plus haut. Allez au roi, et s'il se
« convertit, toute l'île est à vous. » Il nous indiqua la manière de nous y prendre pour en parler au roi ; et il ajouta : *Quant à moi, je ferai tout ce qui sera en mon pouvoir, et vous pouvez toujours compter sur le secours de mon bras.*

« Il était déjà près de minuit, et le besoin de dormir commençait à se faire sentir. En allant nous étendre sur notre natte, nous bénîmes Dieu de nous avoir donné l'occasion d'annoncer sa parole et d'avoir touché le cœur d'un jeune chef qui, par ses talents et son influence, pouvait nous rendre les plus éminents services.

« Dès le matin, *Tungahala* remit la conversation

sur le sujet de la veille, et nous protesta qu'il était toujours dans les mêmes dispositions. Nous revînmes vers le roi et lui adressâmes quelques paroles flatteuses de la part du jeune chef de Nukuatéa ; mais nous laissâmes de côté la question de religion. Une ouverture en règle sur ce point nous parut trop précipitée. Nous priâmes et nous attendîmes que la Providence elle-même en fit naître l'occasion. Elle se présenta cinq jours plus tard, le mercredi de Pâques.

« Je venais de célébrer la sainte messe. Le P. Chanel se préparait à dire la sienne, lorsque le roi demanda a nous voir. *Que Votre Majesté veuille nous excuser ; dans ce moment nous sommes occupés à quelques cérémonies de notre religion. — Me serait-il permis de les voir ?* reprit-il sur un ton qui indiquait tout le plaisir que nous lui procurerions en lui accordant cette faveur. *Oui*, répondis-je, *Votre Majesté peut assister à nos cérémonies.* Et je l'introduisis dans la modeste chapelle. Un homme de Tonga-Tabou était avec lui. Le P. Chanel commença la messe, et la continua avec cette piété qui l'accompagnait toujours dans l'offrande du saint sacrifice. Oh ! comme il pria Notre-Seigneur d'exaucer nos vœux ! Le roi suivit des yeux, avec une attention scrupuleuse, les moindres mouvements du prêtre. Il paraissait dans un étonnement impossible à décrire. Que cette religion est belle, semblait-il se dire à lui-même ! Comme elle l'emporte sur la nôtre !

« Après la messe, Sa Majesté s'empressa de nous

témoigner sa reconnaissance pour le plaisir que nous lui avions procuré. Toute la journée, il ne cessa de raconter à ceux qu'il rencontrait, ce qu'il avait vu, le matin, dans notre cabane. La langue du pays ne lui fournissait pas assez d'expressions pour rendre son enthousiasme. Il tâchait, par les comparaisons les plus pittoresques et les gestes les plus expressifs de faire entendre que ce qu'il pouvait dire était une faible image de la réalité. Plusieurs indigènes, frappés de ce récit, sollicitèrent la même faveur. Le roi lui-même venait très souvent entendre nos messes. Depuis ce jour où il lui fut donné de voir, sans les comprendre, une partie de nos augustes cérémonies, il sembla nous témoigner plus d'estime et d'affection. »

Nos deux apôtres firent plusieurs courses dans l'île pour s'informer s'il y avait des malades. Mgr Bataillon aimait à rappeler avec quelle facilité le P. Chanel savait élever son cœur à Dieu à la vue des beautés de la nature, et comment il bénissait la Providence qui a donné si largement aux insulaires les arbres et les plantes dont ils ont besoin.

Cependant, il fallait songer à une douloureuse séparation. La goélette qui avait amené le P. Chanel devait le reconduire dans son île de Futuna. M. Jones, harcelé tous les jours par le roi et les chefs, avait résolu de partir le 10 avril, promettant de revenir dans dix ou quinze jours au plus tard. A cette occasion, le P. Chanel écrivit une lettre au F. Marie Nizier, pour lui rendre compte de son voyage et lui donner des

nouvelles de Wallis. La lettre fut remise à M. Jones, qui ne put partir le jour qu'il avait désigné. Il finit par fixer le départ au 21 avril; mais, les vents contraires ne permirent de lever l'ancre que le 26.

« Grâce à cette circonstance, reprend Mgr Bataillon, nous pûmes rester plusieurs jours dans la petite île de *Nukuatéa*, conférer le baptême à une petite fille qui se mourait, et à un adulte, nommé *Fékaï*, très dangereusement malade. Cette même circonstance nous permit de ramener la question de la religion, et, cette fois, ce ne fut pas seulement devant *Tungahala*, mais encore devant les habitants de *Nukuatéa* et plusieurs indigènes de Vavao. Comme ces derniers avaient entendu les ministres de l'hérésie, nous nous appliquâmes, en particulier, à montrer la différence qu'il y a entre le catholicisme et le protestantisme, et combien le premier l'emporte sur le second. Dieu daigna bénir nos paroles. *Tungahala* et toute l'assemblée ne savaient comment exprimer leur indignation contre la doctrine et la conduite des protestants, et ils nous exprimaient dans les termes les plus énergiques leur désir d'appartenir à la religion catholique.

« Le lendemain, le jeune chef, toujours de plus en plus avide d'entendre la parole de Dieu, nous fit expliquer certains points que nous n'avions fait qu'esquisser. Comme nous avions dit que le chant faisait ordinairement partie de nos cérémonies, il manifesta un vif désir d'entendre quelques-uns de nos cantiques. Nous n'eûmes pas de peine à ravir d'admiration

Tungahala et les gens de sa maison, qui n'avaient jamais entendu que les chants mélodieux, mais monotones des Uvéens. Ces bons insulaires se félicitaient de ce que les seuls véritables missionnaires eussent choisi leur île, de préférence à tant d'autres, et plus grandes et plus belles.

« Le 26 avril, le vent était favorable. Il fallut faire nos adieux. La goélette s'éloigna rapidement d'*Uréa*, emmenant le P. Chanel à Futuna, et moi je retournai auprès du roi. »





CHAPITRE VII

RETOUR A FUTUNA. — HABITATION DANS LA MAISON DU
ROI A POÏ. — PREMIERS BAPTÊMES. — ZÈLE POUR
PRÉPARER LA CONVERSION DE L'ÎLE. — NOUVELLE CASE.

(27 avril — 8 septembre 1838.)

LE 27 avril, à midi, le P. Chanel apercevait de nouveau sa chère Futuna. L'ancre ne put être jetée qu'à neuf heures du soir. Mais les naturels n'avaient pas attendu ce moment pour aborder la goélette. « *Eh bien!* leur avait-il demandé, *avez-vous fait la paix?* » — « Oui, lui dirent-ils, la paix est conclue depuis quelques jours. Une seule rencontre a eu lieu le 5 avril. Ceux du côté de Niuliki ont tué par trahison un habitant de *Sigavé*. Comme un homme de chaque parti avait été tué, on a cru que l'on pouvait faire la paix. » Cette nouvelle, qu'il attendait avec tant d'impatience, lui fit concevoir de grandes espérances d'arriver plus tôt au but qu'il se proposait.

Le F. Marie Nizier était avec Thomas dans la petite île d'*Alofi*. Dès qu'il apprit le retour de la goélette, il courut à *Sigavé* au-devant du P. Chanel. « Quel

heureux moment, nous dit-il, que celui où je pus le serrer de nouveau dans mes bras, après plus d'un mois de séparation, dans des circonstances si critiques! » Le bon frère répondit à toutes ses questions, et donna les nouvelles qui devaient l'intéresser. Il se hâta d'ajouter : « Nous ne retournons plus dans notre case d'*Alo*. Peu de jours avant la conclusion de la paix, le roi Niuliki est venu dans notre vallée, et, malgré mes observations et celles de Thomas, il a fait enlever tous nos effets pour les porter à *Poï*, dans sa propre maison. Il s'est contenté de dire : *Si le P. Chanel, à son retour, veut demeurer dans son ancienne vallée, on y transportera de nouveau ce qui lui appartient.* » L'apôtre de Futuna ne désapprouva point cette conduite. Il comprit de suite qu'habitant auprès du roi, il aurait plus d'occasions de l'instruire de notre sainte religion.

Comme on était au 30 avril, il n'eut garde d'oublier le mois si cher à son cœur. Il en fit l'ouverture par le *Veni Creator*, les litanies de Lorette, trois *Ave Maria* et le *Memorare*. « Nous ne sommes que deux ici pour faire le mois de Marie. Nous n'avons point de chapelle sous nos yeux ; nous ne pouvons regarder encore que nos médailles (1). »

« Le roi me fait le meilleur accueil possible, et tout le monde m'envoie des sourires et des signes de tête pour me saluer. La fête ne discontinue pas, depuis

(1) Lettre au P. Bataillon, 2 mai 1838.

que nous sommes à *Epoé*... Priez le bon Dieu pour que je profite dans l'étude de la langue, et pour que je puisse bientôt dire à mes insulaires pourquoi je suis venu au milieu d'eux (1). »

Les effets du missionnaire et de son catéchiste étaient déposés dans la maison du roi, à côté de sa place *sacrée*, c'est-à-dire entre les deux colonnes principales. Cette place est si respectée par les Futuniens, qu'ils ne l'auraient pas traversée pour toutes les richesses de la terre. En le faisant, ils auraient craint d'encourir la colère du grand dieu *Fakavélikélé*. La plus grosse des deux colonnes, la *colonne divine*, était tellement en vénération, que personne ne se serait avisé de la toucher avec la main, sans s'exposer, croyaient-ils, à perdre la vie. Le P. Chanel, qui n'était pas encore au courant de tous les usages de l'île, ignorait en particulier ces prohibitions ridicules. Comme il désirait dire la messe aussi souvent que possible, il fit dresser l'autel contre *cette colonne*. « D'énormes pointes, nous dit le Frère, y furent enfoncées à grands coups de marteau pour y suspendre le bénitier, le crucifix, etc., et il n'était pas permis d'y toucher du bout du doigt ! Je crois me rappeler que, pendant l'opération, le roi se consumait en exclamations de surprise et peut-être d'indignation. Cependant, il n'osa point s'y opposer. Craignait-il que nous ne nous moquassions de lui ? Respectait-il dans ce temps le P. Chanel ? »

(1) Lettre au P. Bataillon, 2 mai 1838.

Tout était préparé, dès le 5 mai au soir, pour célébrer la sainte messe le lendemain, fête du Patronage de saint Joseph. « J'ai la consolation d'offrir le saint sacrifice de la messe, pour la première fois, dans cette partie de l'île. La maison du roi me sert d'église. Non seulement le roi a trouvé bon que la chose eût lieu, mais il a fait avertir toute la vallée de s'y rendre. Je ne suis pas mécontent du silence qui règne pendant tout le temps de la sainte messe, à part les cris des enfants, qui me servaient de chantres (1). »

Le 22 mai, il eut une occasion d'écrire au P. Bataillon. Après avoir déploré les marchés qui se faisaient entre les capitaines des vaisseaux et les naturels, il lui apprend qu'à l'arrivée du baleinier anglais *Mathilde*, « ces pauvres gens donnaient leurs affaires plutôt qu'ils ne les vendaient. Force cocos pour une pipe. Trois porcs assez gros et cent ignames pour un fusil. Ils n'en achetèrent que trois, par bonheur... Je serais bien fâché de voir la poudre et les fusils arriver de ce côté de l'île, parce que la paix, qui vient d'être faite, ne serait pas de longue durée.

« Nous sommes toujours dans la maison du roi. Les nombreuses fêtes de noces ont empêché Sa Majesté de s'occuper de notre maison. Je ne sais jusqu'à quand durera ce provisoire. La foule abonde toujours autour de nous, et nous ne pouvons que bien peu travailler... Je n'ai pas le bonheur de pouvoir offrir

(1) *Journal*, 6 mai 1838.

le saint sacrifice aussi souvent que je le désirerais. Que votre maison me fait envie pour cela ! Dieu soit béni !...

« Je n'ai toujours pas la consolation de faire des chrétiens. Le chef Tuloméa disait dans une harangue, après une danse chez Niuliki, que les îles Vavau, Haapai, Tonga, et beaucoup d'autres qu'il nomma, étaient religieuses ; mais que Wallis et Futuna étaient seules avec leur ancienne religion. Le roi Lavélua l'avait chargé de dire à Niuliki qu'il était bon que ces deux îles ne fissent pas comme les autres. Je crois que l'on répondit *Marié* (c'est bien) à cela comme à tout le reste. Quoi qu'il en soit, je ne demande qu'à savoir la langue. Le bon Dieu fera le reste (1). »

Deux jours plus tard, fête de l'Ascension, il commence la messe, et il n'y a presque personne ; mais le nombre des assistants augmente jusqu'à la fin. « Nous chantons, après la sainte messe, le *Laudate Dominum* et le *Regina cœli* : ce qui devient le sujet de la conversation le reste de la journée (2). »

Enhardi par ce petit succès, la veille de la Pentecôte il fait annoncer dans les vallées voisines que, le lendemain, il y aurait grande fête pour lui et pour le frère. Il se lève de bon matin, et, avec son catéchiste, dispose tout pour le saint sacrifice. « A mesure que nous mettons chaque objet à sa place, les cris d'admiration

(1) Lettre au P. Bataillon, 22 mai 1838.

(2) *Journal*, 24 mai 1838.

partent de tous côtés. Le roi, qui était sorti, ne tarde pas à revenir. Les pères, les mères, les enfants font foule autour de nous. Tout le monde est fort tranquille. Le chant du *Veni Creator* fait régner le plus grand silence dans toute l'assemblée. Même attention pendant la grand'messe, à l'issue de laquelle nous avons chanté le *Laudate Dominum* et le *Regina cœli*. Nous avons laissé un bon moment notre autel avec sa parure, afin de satisfaire les regards de ces pauvres naturels, qui n'avaient encore rien vu de semblable. Le *Crucifix* est toujours l'objet qui les frappe plus que tout le reste (1). »

Le F. Marie Nizier nous apprend que, pendant le chant du *Veni Creator*, il vint une rafale qui semblait devoir tout emporter. « Je croyais, me dit le P. Chanel après la messe et en souriant, que c'était le vent impétueux du jour de la Pentecôte. »

Pour que le lecteur puisse mieux juger ce peuple de Futuna, qu'il nous permette de copier cette note du lundi de la Pentecôte :

« La curiosité de voir une lampe allumée nous amène un bon nombre d'enfants et d'autres personnes. Plusieurs, qui nous voient faire le signe de la croix, essaient de nous imiter. — La deuxième femme du roi vient me demander à porter le nom de *Beata Maria*, que nous avons donné à la très sainte Vierge. Je lui dis que le mot *Beata* n'est que pour cette Marie

(1) *Journal*, 3 juin 1838.

dont elle a vu l'image, mais qu'elle peut porter celui de Maria. Elle s'en contente (1). »

Il ne put donner à la fête du très saint Sacrement la solennité qu'il aurait désirée. Aussi, il se voit forcé d'écrire sur son *Journal* : « Si je n'ai pas la consolation de pouvoir suivre, avec mon cher F. Marie Nizier, notre divin Sauveur dans son triomphe, il nous reste de pouvoir l'offrir à Dieu, son Père, et de le recevoir au dedans de nous-mêmes (2). »

Le roi avait été enchanté de tout ce que le P. Chanel avait fait à l'occasion de la fête de la Pentecôte. Du reste, il était plein d'égards et d'attention pour lui depuis le retour de Wallis. Il aurait bien voulu accéder à sa demande d'avoir une case à part ; mais les indigènes étaient alors trop occupés pour songer à en construire une neuve. Il lui offrit, le 11 juin, une partie de sa maison pour y faire une chambre, et désigna l'espace qu'elle devait occuper. Le missionnaire accepta avec reconnaissance, et se mit à la préparer le plus vite possible. Là, il fut plus tranquille pour ses prières et ses études, et il eut le bonheur d'offrir presque tous les jours le saint sacrifice de la messe.

Dans sa nouvelle chambre, il avait placé plusieurs grandes images. Les naturels, qui venaient en foule le voir, ne savaient que dire de *la science des blancs*, et le concours allait toujours croissant. L'image de

(1) *Journal*, 4 juin 1838.

(2) *Journal*, 14 juin 1838.

l'Ecce homo était celle qui attirait le plus les regards.

Deux jeunes personnes, parentes de la première femme de Thomas, eurent l'heureuse idée d'apporter une couronne de fleurs pour l'image de la sainte Vierge. Le P. Chanel note avec bonheur ce premier présent offert à Marie. (18 juillet 1838.)

Ce qui le désolait, c'est qu'on ne l'avertissait pas lorsqu'il y avait des malades. « Tandis que nous sommes sur le point de dîner, j'ai encore la douleur d'apprendre la mort d'un jeune homme de *Laloua*, qui avait au bras gauche un mal considérable. Que le saint nom de Dieu soit béni ! Mais mon cœur saigne en présence de choses semblables : avoir dans mes mains ce qui peut sauver ces pauvres âmes, et l'enfer les ravit (1) !... »

« Vers les trois heures du matin, j'entends dire qu'une personne est malade, que le *dieu la mange*. Je pars de suite pour aller la voir. Je ne suis pas au bout de la vallée, que des cris et des pleurs me font tressaillir. Je me dirige vers la maison, où je trouve un pauvre jeune homme mort de consommation. Il était malade depuis deux mois, sans que je le susse (2) ! »

Il eut encore bien des fois occasion d'écrire sur son *journal* des notes de ce genre.

Mais, enfin, il put administrer le saint baptême. Il relate avec bonheur les circonstances qui l'accompa-

(1) *Journal*, 30 mai 1838.

(2) *Journal*, 5 juillet 1838.

gnèrent. « Le roi m'apprend qu'il y a un enfant malade à *Laloua*. Je m'y rends en toute hâte. Je trouve cet enfant endormi sur les bras d'une vieille femme aveugle. Je m'approche et lui fais quelques petites caresses dont il ne s'aperçoit pas. Je distribue quelques gouttes d'huile parfumée; après quoi je demande de l'eau, et appelant cet enfant du nom de Marie-Marcellien, je lui confère le saint baptême. Je lui fais ensuite donner à boire quelques gouttes de l'eau des Carmes mêlées dans l'eau naturelle. Je demande quel est son nom. On me dit qu'il s'appelle *Véhé*. Et afin d'éviter tout soupçon sur ce que je viens de faire, je prends les noms de toutes les personnes qui sont dans la maison. Je reviens ensuite à *Epoé*, en récitant le *Te Deum* en action de grâces (1). »

Cette consolation d'avoir pu conférer le saint baptême, il en fait part au P. Bataillon, dans sa lettre du 21 juin, et il nous révèle la pratique qu'il suivra désormais : il donnera au nouveau baptisé le nom de la Reine du ciel et celui du saint du jour.

Il a le même bonheur le 31 juillet, et l'enfant qu'il baptise, il le nomme Marie-Ignace. Quand il apprend sa mort, il écrit dans son *journal* : « La consolation que j'éprouve d'avoir ouvert le ciel à cette âme, me porte à rendre à Dieu de nombreuses actions de grâces. Des raisons de prudence m'ont empêché d'aller avec le F. Marie Nizier faire les cérémonies de sa

(1) *Journal*, 18 juin 1838.

sépulture ; car aucun naturel ne sait qu'il a reçu la grâce du saint baptême, et les *dieux* pourraient fort bien m'attribuer la cause de sa mort (1). »

Le 23 août, il vient de quitter les ornements sacerdotaux, lorsqu'il entend *pleurer à quelque distance de la maison du roi*. « Je me transporte bien vite vers l'endroit d'où partent ces cris. Je vois une maison pleine d'hommes et de femmes, qui se couvrent de sang à force de se frapper. Le mari de la vieille femme malade est tout inondé des gouttes qui tombent sur la malade et la rendent affreuse à voir. Je suis longtemps à parler sans pouvoir me faire entendre. Ma voix est couverte par les cris. A la fin, je demande à parler à la malade, pour lui proposer de se faire chrétienne avant de mourir. Outre le malheur de ne pas assez bien parler la langue, j'ai celui de voir cette pauvre vieille me répondre *non* aux propositions de salut que je viens de lui faire. Je me retire en la saluant. La foule s'est écoulée. Quelques femmes et quelques enfants sont encore à la maison. Les hommes sont sortis.

« Je retourne la visiter un peu après midi. Je témoigne ma surprise de voir qu'on ne lui donne ni à boire, ni quoi que ce soit. L'intérêt que je lui porte paraît la toucher. Elle me regarde d'un air moins sévère. J'en profite pour réitérer mes propositions de salut. Elle y adhère cette fois. Je m'y prends de toutes les manières pour lui enseigner les vérités les plus

(1) *Journal*, 22 août 1838.

indispensables. Je lui suggère quelques aspirations vers Dieu, en lui disant que je vais revenir tout à l'heure.

« De retour, je continue encore mes exhortations, à la suite desquelles je lui administre le saint baptême. Ses yeux sont beaucoup meilleurs; elle me regarde avec confiance, me tend la main. Elle me dit qu'elle a bu et mangé pendant ma dernière absence. Son nom est Marie-Anne (1). »

Le père la voit le lendemain, et note *qu'elle paraît toujours contente de ce qu'elle est devenue chrétienne.*

Il est réveillé, le 25 août, de très grand matin, par les pleurs et les cris d'une famille qui revient de *Laloua*. « Pendant longtemps, nous croyons que c'est ma vieille Marie-Anne dont on pleure la mort. Quel n'est pas mon regret, lorsqu'un chef vient nous annoncer que c'est une petite fille de nos voisins! Il eût été si facile d'ouvrir les portes du ciel à cette enfant, qui est morte sans la grâce du baptême (2)! »

Marie-Anne mourut le 27, et ses funérailles eurent lieu le lendemain. « Les cris et les pleurs des naturels m'ont empêché de demander à faire la sépulture ecclésiastique. Je me suis contenté d'offrir le saint sacrifice de la messe pour le repos de son âme (3). »

Nous avons tenu à reproduire en entier ces notes du

(1) *Journal*, 23 août 1838.

(2) *Journal*, 25 août 1838.

(3) *Journal*, 28 août 1838.

Journal, qui se rapportent aux premiers baptêmes. Le lecteur suivra mieux l'apôtre de Futuna et pourra juger sa prudence, son zèle et sa charité.

Quand l'occasion était favorable, il ne manquait jamais de dire un mot de notre sainte religion. Ces paroles de salut, qu'il sème partout, finissent par produire leur effet. « Plusieurs personnes nous demandent des livres pour être *lotu* (religieuses). Je ne me fie guère encore à toutes ces démarches. Néanmoins, j'aperçois de jour en jour un changement notable dans les dispositions des insulaires (1). » Aussi, quand un jeune homme lui annonce *que le roi et le plus grand chef de l'île ne veulent ni se faire chrétiens, ni permettre que les autres le deviennent*, il écrit sur son journal : « *Dieu est le souverain des cœurs, il en a converti de plus obstinés* (2). »

Son zèle pour le salut des âmes ne pouvait lui faire oublier les *vaincus*. « Furi-Vao, le père de Sam, est introduit par Thomas dans notre petite maison, pendant la sainte messe. Il s'y tient tout le temps d'une manière très tranquille. Après une courte action de grâces je vais lui demander si ce qu'il vient de voir est bien. Il me répond que *oui*. Je lui exprime le désir d'aller faire la même chose à *Singavé*, mais que je voudrais avoir une maison pour cela. Je lui demande si je pourrai en avoir une. La réponse est encore affirma-

(1) *Journal*, 28 août 1838.

(2) *Journal*, 21 août 1838.

tive. Je lui donne la commission d'en parler aux autres chefs qui sont de son côté, et lorsque Thomas aura fini notre maison, il ira en construire une semblable dans sa vallée. Il dit que c'est bien, et retourne quelques instants dans la maison du roi (1). »

Le P. Chanel, en effet, avait obtenu la permission de construire, à *Poi*, une case séparée, et de suite Thomas s'était mis à l'œuvre. Cette case, de 24 pieds de long sur 13 de large, *toute simple qu'elle était, devint la merveille de l'île* (2). Le serviteur de Dieu la bénit le 5 septembre, et l'habita définitivement depuis ce jour. Il put ainsi continuer plus tranquillement les exercices de la retraite qu'il voulait faire avant l'Assomption, selon les constitutions de la Société de Marie, et que la construction de la nouvelle maison l'avait forcé de renvoyer à la Nativité de la sainte Vierge.

Les embarras résultant de cette construction ne lui avaient pas fait oublier une sainte pour laquelle il avait une grande dévotion. Il inscrit au 19 août la clôture de sa neuvaine à sainte Philomène, comme il avait noté avec soin sa neuvaine à la sainte Vierge pour la fête du 15 août, le renouvellement de ses vœux religieux, l'anniversaire de sa prêtrise et de sa première messe.

(1) *Journal*, 13 août 1838.

(2) Lettre au P. Convers, mai 1840.



CHAPITRE VIII

FÊTES EN L'HONNEUR DES DIEUX. — TEMPÊTE DU 2 FÉVRIER.
— NOUVEAUX BAPTÊMES. — NOUVELLES ESPÉRANCES
POUR LA MISSION.

(8 septembre 1838 — 8 mai 1839)

UNE grande fête en l'honneur des *dieux* fut le premier événement qui suivit l'installation du P. Chanel dans sa nouvelle case.

Le 3 septembre, un conseil avait été tenu pour en déterminer l'époque. Toutes les voix s'étaient réunies pour la fixer au 13, afin d'avoir le temps de faire les préparatifs nécessaires. « On bat le tambour pour l'annoncer. On fait des toasts aux *dieux* sur la *place* du *palais*. Le kava est offert par le roi à un chef de *Singavé* pour lui donner la commission d'inviter tout le monde de l'autre côté de l'île à se rendre à cette fête (1). » Comme la danse entre dans le programme de toute fête, les naturels s'y préparent avec soin et renouvellent ces exercices la veille de la solennité.

Le jour même (13 septembre), une grande foule se

(1) *Journal*, 3 septembre 1838.

trouve réunie. Tout se passe selon le cérémonial ordinaire. Les vivres, apportés par les différentes vallées, sont d'abord placés devant le roi, qui préside. Le premier ministre récite une prière. Puis, par ordre du roi, les vivres sont distribués aux chefs de chaque village, et par ceux-ci à chaque famille. Après le repas, la danse commence. Un tronc d'arbre creux sert de tambour. Celui qui le frappe en cadence est environné d'un certain nombre d'insulaires qui l'accompagnent en chantant. Les danseurs eux-mêmes, divisés en deux groupes, les hommes d'un côté, les femmes de l'autre, mêlent leurs voix à celles des chanteurs et exécutent les mêmes mouvements en agitant une palette, tantôt d'une main, tantôt d'une autre.

Pendant la danse, quelques filles de 15 à 20 ans, de la famille royale ou de celle des chefs, se tiennent debout, près du roi, comme à une place d'honneur. Elles sont *superbement barbouillées de noir et de rouge* (1), et ne prennent point part à la danse. Elles se remplacent successivement, selon l'ordre des vallées, car chaque vallée principale vient à son tour.

On célébrait d'autres fêtes en l'honneur des *dieux*, lorsqu'on voulait leur demander quelque grâce ou la cessation d'un fléau. Ainsi, nous trouvons cette note au 13 octobre : « Prières publiques pour apaiser le vent qui brise les arbres à pain et les bananiers... Les prières commencent ce soir au *dieu* du grand

(1) P. Servant, *Histoire du christianisme dans les îles Futuna*.

ministre du roi, Marigni (Maligi), et ne dureront qu'un jour (1). » Mais elles auront lieu pendant sept jours au *dieu* du roi et se termineront par une grande fête religieuse.

Le 14, « les premiers fruits à pain, les premières ignames sont servis. La foule se retire après la prière faite par Faréma, qui a demandé la cessation du vent, un soleil qui ne brûlât pas, des fruits et de l'eau en abondance, beaucoup de poissons dans la mer et la cessation de la colère du *dieu* (2). » Les prières continuent les jours suivants jusqu'à la fête du 21 octobre. *Une procession faite par les hommes, tenant chacun une feuille de bananier en guise de palme*, termine la solennité.

Durant la période qu'embrasse ce chapitre, l'apôtre de Futuna nous signale plusieurs autres fêtes. Il nous parle de celle qui eut lieu le 28 octobre à *Fikavi*, lors de l'érection d'un *dieu* à Faréma (*c'est une borne en pierre*). Déjà Thomas Boog nous a appris qu'il y avait une *pierre divine* devant chaque maison royale, dans les vallées principales. « La plus grande que j'aie vue, nous dit le F. Marie Nizier, pouvait avoir un peu plus d'un mètre carré et la plus petite de 40 à 50 centimètres. Une fois érigée, elle était respectée de tous. Le roi seul avait le droit de s'asseoir auprès, et de s'en servir comme d'un dossier lorsqu'il présidait une fête.

(1) *Journal*, 13 octobre 1838.

(2) *Journal*, 14 octobre 1838.

Malgré ces solennités païennes, les bonnes dispositions que le P. Chanel avait déjà constatées allaient toujours *en s'améliorant*. Quelques naturels vont jusqu'à lui manifester le *désir d'être chrétiens*. « Plaise à Dieu que la sincérité soit dans leur cœur et dans leur bouche ! (1) »

Aussi les baptêmes deviennent plus fréquents. Un enfant qu'il a baptisé meurt à *Alofi*. Tout heureux, il écrit sur son journal : « Mes deux *petites îles* comptent des âmes dans le ciel. Mon Dieu, augmentez-en le nombre (2). »

La joie du F. Marie Nizier d'avoir pu conférer le baptême, il la partage avec lui et a soin de noter cette grâce (12 janvier 1839).

Il se réjouit aussi lorsque, le 2 octobre, il reçoit de bonnes nouvelles du P. Bataillon, qui lui envoie un abrégé de *grammaire* et un autre de la *doctrine chrétienne*. Son bonheur augmente lorsque, le 24 janvier suivant, *des naturels, venant de Wallis, ne tarissent pas sur l'éloge qu'ils donnent à son confrère*.

Nous l'avons vu dans le chapitre précédent, notre apôtre tenait à avoir à *Sigavé* une maison, afin de pouvoir y célébrer la messe, lorsqu'il irait dans cette partie de l'île. Son vœu fut accompli, et la case qui lui était destinée fut achevée au commencement de janvier 1839.

(1) *Journal*, 16 septembre 1838.

(2) *Journal*, 28 septembre 1838.

Quant à celle qu'il occupait à *Poï*, elle fut renversée dans la nuit du 2 au 3 février. « Une tempête, annoncée depuis quelques jours par un ciel brumeux et par un grand vent d'est, éclata tout à coup avec fureur. Les éclairs, les tonnerres, des torrents de pluie, un bruit effroyable de la mer, les cris des insulaires, qui invoquaient leurs divinités, telle fut la scène que nous offrit d'abord toute cette nuit. Un peu avant le jour, le vent changea de direction et redoubla de violence. A moitié vêtus, nous luttions tous trois contre l'orage, pour essayer de soutenir notre petit *palais*. Malgré nos efforts, nous eûmes la douleur de voir sa toiture voler en lambeaux, et bientôt le corps même de l'édifice, agité, secoué dans tous les sens, tomber enfin tout fracassé, et nous laisser sans abri. La plupart des maisons eurent le même sort. Les cocotiers, les bananiers, les arbres à pain, toutes les productions de l'île furent si maltraitées, qu'après ce grand désastre, on était encore menacé de la famine. Pour l'éviter, les insulaires ont travaillé longtemps, avec un courage remarquable, et sont parvenus, à peu près, à réparer leurs pertes (1). »

Le P. Chanel transporta ses effets dans la maison du roi, qui avait moins souffert de la tempête, et, quelques jours après, il fit élever une petite case de 12 pieds de long sur 6 ou 7 de large, en attendant qu'il fût possible d'en construire une plus vaste sur les

(1) Lettre au P. Convers, mai 1840.

ruines de la première. « Le vol, qui est permis ici en pareille circonstance, écrit-il au T. R. P. Colin, nous fit perdre quelques chemises et autres petits effets (1). » Mais le roi ordonna de rendre tout ce qui lui avait appartenu, et lui-même *se mit en mouvement pour les retrouver*.

Aux maux causés par la tempête faillit se joindre le fléau de la guerre. La veille du désastre du 2 février, « les *vaincus* avaient fait présent de dix porcs rôtis à deux imposteurs du parti opposé, qu'on regardait généralement comme les oracles des *dieux*. Leur intention était d'attirer ces hommes dans leur vallée, d'accroître leurs forces par un plus grand nombre de divinités tutélaires et de ramener enfin la victoire de leur côté. Mais les *vainqueurs* le comprirent et crièrent aussitôt vengeance. On se mit à la poursuite de ceux qui avaient apporté le présent ; on les joignit, et ces malheureux ne durent la vie qu'à la clémence du roi, qui se contenta de les avoir réduits à demander grâce (2). »

Cette heureuse solution permet au P. Chanel de recommencer ses courses à travers l'île et de multiplier ses visites.

Le 20 février, il est à *Assoa-Vélé*, auprès d'un malade qui a une plaie au gosier. Cette plaie lui paraît incurable. *Puissé-je l'instruire à temps et le disposer à la grâce du baptême!*

(1) Lettre au T. R. P. Colin, 16 mai 1830.

(2) Lettre au P. Convers, mai 1840.

Il se transporte à *Sigavé* le 25, en visitant différentes vallées. Arrivé au terme de son voyage, il s'empresse de parler de notre sainte religion avec ceux qui veulent l'écouter, et en particulier avec Sam. Le vieux roi Vanaé lui-même pose des questions sur ce sujet, et les réponses qui lui sont données *lui font plaisir*.

En revenant à *Poï* par le côté nord-ouest de l'île, il remarque une amélioration considérable dans le caractère des naturels qu'il trouve sur son passage.

Le malade qu'il a vu une première fois à *Assoa-Vélé*, Tui-Karépa, va plus mal. Aussi, il s'empresse d'aller le visiter, et il profite d'une circonstance pour faire à quelques naturels une conférence sur la religion, conférence qui *paraît exciter leur intérêt* (11 mars).

Tui-Karépa est entre les mains de différents *dieux*, qui ne savent plus à quel remède recourir. *Pour dernière expérience de sa maladie, ils font tourner un coco*. Comme l'état du malade devient plus inquiétant, les parents se décident à le porter chez un *Atua muli*. Mais ce représentant d'un *dieu* ne réussit pas mieux que ses confrères.

Pendant que Tui-Karépa est ainsi entouré, il est impossible au P. Chanel de chercher à l'instruire. Du reste, le péril n'est pas imminent. Il part pour *Sigavé*. Sa première visite est à un jeune homme malade. « Le danger dans lequel je le trouve me porte à lui proposer de se faire chrétien. Il me répond quelques mots, et finit par me dire qu'il est fatigué de parler... Par l'entremise de Thomas, avec qui je parle un mauvais an-

glais et qui me sert d'interprète, le jeune homme va connaître nos principaux mystères, nécessaires au salut. Je retourne une autre fois avec lui auprès du malade, qui désire être chrétien. Toute sa famille partage ses sentiments. Je le baptise en lui donnant le nom de Pierre. Je le laisse en lui conseillant de répéter souvent cette invocation : *Ayez pitié de moi, Dieu Jéhova, car je désire aller au ciel* (1). »

Le lendemain il va revoir son néophyte. « Son état n'a pas changé. Je trouve la famille contente et résignée. Je parle peu au malade de crainte de le fatiguer, mais fort longtemps avec son père et à quelques naturels que je trouve sur mon chemin (2). »

Il rencontre dans la maison de Vanaé une jeune paralytique, qui ne lui paraît pas dans un danger prochain : aussi, il ne lui propose pas de se faire chrétienne. Quelle n'est pas sa douleur lorsque, le jour suivant (15 mars), il apprend par Thomas qu'elle est morte et enterrée ! Il sait par lui qu'au moment de mourir elle avait demandé avec instance qu'on allât chercher le missionnaire, parce qu'elle *voulait être chrétienne pour aller au ciel*. Ce furent ses dernières paroles. « Ma douleur a été bien grande à cette nouvelle. Puisse le baptême de désir avoir rendu son âme agréable aux yeux du bon Dieu, et lui avoir ouvert le ciel (3) ! »

(1) *Journal*, 13 mars 1839.

(2) *Journal*, 14 mars 1839.

(3) *Journal*, 15 mars 1839.

Il quitte la vallée (16 mars) après avoir visité une seconde fois son néophyte, qui paraît se trouver un peu mieux. Il laisse les naturels dans d'*heureuses dispositions pour notre sainte religion. Tout le monde veut aller au ciel.*

Quand il arrive à Poï, il entend avec bonheur le F. Marie Nizier parler des *bonnes dispositions* de Maligi et de quelques autres naturels. « En pleine assemblée, le premier ministre n'a pas craint de dire que le *lotu* (prière) que nous avons apporté était bon, qu'il faisait vivre dans le ciel et préservait du feu de l'enfer. Que le bon Dieu bénisse ces premiers changements dans les esprits (1)! »

Tui-Karépa voit tous les jours sa maladie faire de nouveaux progrès, et les différents *dieux* auxquels il s'est adressé ne lui ont procuré aucun soulagement. Le P. Chanel se rend auprès de lui, malgré une pluie battante, et il profite du moment où les vieillards se retirent pour lui *parler du saint baptême*. « Il écoute mes paroles avec plaisir. Son père, qui est à ses côtés, m'invite à lui faire l'histoire de la mort et des souffrances d'un homme qu'il a vu sur une de mes images. Je tâche de lui faire connaître les trois personnes de la sainte Trinité, l'Incarnation du Verbe et le mystère de la Rédemption. Puis, lui suggérant un acte d'amour de Dieu, je l'engage à le répéter pendant que je le baptiserai : ce que le pauvre garçon me parut faire

(1) *Journal*, 16 mars 1839.

de toutes ses forces. Il me témoigna sa joie et son contentement en apprenant que son âme était devenue agréable à Dieu ; qu'il n'avait plus rien à craindre de l'enfer ; que le ciel lui était assuré. Je le quitte en lui conseillant de répéter souvent une petite invocation à la sainte Vierge. Il me remercie et me demande quand je retournerai le voir. Après-demain, lui dis-je (1). »

Il meurt dans la nuit du 22 au 23, avant que l'apôtre ait le temps de tenir sa parole, et, à ses funérailles, on suit tout le cérémonial usité en ces circonstances. Quand le père du défunt revoit le serviteur de Dieu, il lui demande *une croix pour la mettre sur la tombe de son fils*.

Le P. Chanel eut encore la consolation de conférer le baptême, le 25 mars, à deux enfants, et il exprime sa joie en écrivant sur son *journal* : *Dieu soit béni de ce que j'ai pu ouvrir le ciel à deux de ses créatures!*

Nous n'avons pas à mentionner les autres baptêmes qu'il administre et les nombreuses visites qu'il fait aux malades. Il faudrait pour cela reproduire le *journal* et répéter les *mêmes notes*. Notre devoir, croyons-nous, est d'extraire du précieux manuscrit et des autres documents les faits principaux, qui éclairent la marche de l'histoire et nous révèlent le cœur de l'apôtre.

En terminant ce chapitre, remarquons que le père Chanel n'avait point oublié Thomas Boog, qui lui

(1) *Journal*, 21 mars 1839.

avait rendu tant de services, et qu'il travaillait à l'instruire des vérités catholiques. Le 5 mai, il eut avec lui une conversation sur la religion. *Puisse-t-il ouvrir les yeux à la lumière et entrer dans le sein de l'Eglise!*





CHAPITRE IX

ARRIVÉE DE QUELQUES CONFRÈRES. — SÉJOUR ET
DÉPART DU P. BATAILLON.

(8 mai — 4 juillet 1839.)

LE 8 mai 1839, le serviteur de Dieu s'occupait à ses travaux ordinaires lorsque, vers les dix heures du matin, les naturels accoururent pour lui *annoncer l'arrivée de ses parents*. Il va bien vite les embrasser les uns après les autres. Ce sont les PP. Baty, Epalle et Petit, les FF. Augustin, Elie et Florentin. Le P. Bataillon est avec eux. Quelle surprise! quelle consolation! Pendant un moment, la parole lui manque. Quand les premières émotions sont passées, il écoute avec bonheur le récit de leur voyage de France en Océanie.

« Ma surprise, reprend le P. Bataillon, n'a pas été moindre à l'arrivée de ces chers confrères. Comme vous, je suis demeuré un moment sans pouvoir dire un mot. Après avoir entendu de leur bouche les nouvelles qui me tenaient le plus à cœur, je m'empressai de conduire mes confrères auprès du roi. Ce prince, qui, depuis quelque temps, s'était un peu refroidi à mon égard, parut d'abord embarrassé; mais il finit

par faire bonne contenance. Sachant que la goélette la *Reine de paix* allait repartir immédiatement, il me pria de me transporter jusqu'à Futuna, pour aller chercher quelques-uns de ses sujets qui s'étaient enfuis sur une pirogue. Je ne pouvais, dans l'intérêt de ma mission, lui refuser un service qui ne retardait que de huit à dix jours l'arrivée de mes confrères à la Nouvelle-Zélande. Du reste, c'était pour eux et pour moi une bien douce consolation de vous revoir, cher père Chanel et cher frère Marie Nizier. »

Pendant cette conversation, « toute l'île se remue et se presse autour des nouveaux venus. Les naturels paraissent partager notre joie. Un petit dîner de fête est bien vite ordonné (1). »

« Je me souviendrai toujours, écrit le P. Epalle, sacré plus tard évêque de Sion (2), de notre entrevue avec le premier apôtre de Futuna. Il y avait, je crois, près de deux ans qu'il travaillait seul, avec un jeune catéchiste à la conversion de cette île païenne et anthropophage. Je vis cet ange de paix et de charité que je croyais avoir embrassé pour la dernière fois à son départ de France. Quelle agréable surprise pour son cœur, et quelles délices pour le mien ! Que je fus édifié de son aimable simplicité ! Son sourire, sa modestie et sa douce gaieté, tout peignait à mes yeux la paix et la joie de son âme.

(1) *Journal*, 8 mai 1839.

(2) Lettre au P. Bourdin, du 30 janvier 1845.

« Lorsque nous approchions de son humble habitation, averti par ceux du village qui nous avaient aperçus les premiers, il accourut aussitôt à notre rencontre. Nous entrâmes dans son asile : ce n'était point la maison de Nazareth ; bien que pauvre, cette maison sainte offrait encore quelques meubles modestes, quelques ustensiles de ménage ; ce n'était pas la chambre du prophète Elisée, car on voyait dans la chambre du prophète un petit lit, une chaise, une table, un chandelier : dans celle de l'apôtre de Futuna, rien qu'un petit autel en bois brut ; des cailloux, recueillis sur le rivage de la mer, formaient le parquet. Un tronc d'arbre, jeté en travers, servant d'oreiller pendant la nuit, et une *tape*, c'est-à-dire uue espèce de *papyrus*, dont on se couvrait pendant le sommeil pour se défendre d'une myriade de moustiques ; ses vêtements tombant en lambeaux, ses ornements sacerdotaux et les autres choses strictement requises pour la célébration des divins mystères, ses instruments d'agriculture, la hache qui fut l'instrument de son martyr, voilà tout le contenu de son domicile.

« Quant à la matière et à la forme de ce pauvre réduit, ce sont des bambous plantés à la suite les uns des autres, formant un carré, et recouverts du chaume des marais. Ces bambous, à cause de la multiplicité de leurs nœuds, ne pouvant se joindre parfaitement, rendaient toute fenêtre inutile : aussi cette humble chaumière n'en avait pas. Que vous dirai-je de sa dimension ? Tout ce que je sais, c'est que, la nuit arri

vant, les neuf missionnaires, qui se trouvaient réunis, s'accroupissaient, et, après avoir prolongé dans la nuit leur entretien fraternel, laissaient tomber l'un après l'autre leur tête sur le tronc d'arbre qui servait d'oreiller et s'endormaient tête contre tête. L'intérieur alors ne présentait plus aucun vide.

« L'habitation de notre saint confrère était située au milieu d'une vallée, à quelques pas de la mer, et dans un petit jardin planté de quelques orangers et de quelques pieds de vigne, trop jeunes encore pour donner des fruits ; j'admirai néanmoins dans ce jardin des bananiers qui étaient en plein rapport.

« Sans cuisine et sans provision de bouche, on pouvait ignorer l'heure du repas ; je ne manquais cependant pas d'appétit, et je ne pus m'empêcher de manifester ce besoin qui devenait impérieux. Notre hôte bien-aimé répondit en souriant que le festin, vu le nombre et le choix des convives, serait vraiment royal, mais que l'heure dépendait de l'appétit même de Sa Majesté. Ces paroles renfermaient pour nous un petit mystère, lorsque tout à coup un cri se fit entendre ; c'était, en effet, l'appel que nous faisait le monarque de l'île. Nous nous rendîmes donc au palais royal, c'est-à-dire dans la hutte enfumée du souverain qui, plus tard, fulmina l'arrêt de mort de notre saint confrère. La table fut servie de racines de *taros* et d'*ignames*. La fadeur et le peu de substance nutritive de ces aliments ne firent que calmer ma faim sans la satisfaire : c'était cependant la nourriture ordinaire du R. P. Chanel. »

Le soir, il y eut danse en l'honneur des nouveaux venus. Apprenant que le P. Bataillon avait déjà prêché plusieurs fois à Wallis, le serviteur de Dieu l'engagea fortement à dire quelques mots à la foule qui s'était réunie. L'apôtre de Wallis céda à ses instances et sut captiver l'attention de ses auditeurs. Quelques-uns y répondirent en lui adressant de *publics remerciements*. Le roi permit de chanter le lendemain une grand'messe dans sa maison.

Le 9 mai, fête de l'Ascension, quatre messes sont dites dans la pauvre cabane du missionnaire ; la cinquième est chantée par le P. Bataillon dans la maison du roi, à la vue d'un peuple nombreux, qui ne sait comment témoigner sa surprise et son admiration. L'occasion est trop favorable pour que le zélé missionnaire n'en profite pas pour annoncer de nouveau la parole de Dieu.

Tous les missionnaires se rendent, le vendredi, à Fikavi, où le roi les a invités et leur fait servir un dîner de fête.

Le samedi, les PP. Baty et Petit, les trois frères nouvellement arrivés, accompagnent le P. Chanel jusqu'à *Sigavé*, afin de s'occuper des préparatifs du départ de la goélette.

Les trois prêtres célèbrent la messe, le dimanche 12 mai, dans la maison construite pour l'apôtre de Futuna, et ce sont les premières messes qui se disent dans cette partie de l'île. Les naturels y assistent en grand nombre.

Ce concours pour entendre la messe ne cesse point les jours suivants. *La chapelle ne désemplit que pour se remplir de nouveau.*

Chaque soir, la *maison est assiégée* par les insulaires qui veulent *voir* les missionnaires, les *entendre chanter* et jouir des sons harmonieux d'un *accordéon*. Ils sont tous dans l'admiration et n'ont point d'expression pour traduire leur pensée. Le P. Bataillon ne manque pas de leur adresser quelques mots d'édification.

La veille de la Pentecôte, les missionnaires décident que la *Reine de paix* ne retournera pas à Wallis, mais qu'elle appareillera pour la Nouvelle-Zélande. Ils sont aussi d'avis de donner à la fête de la Pentecôte toute la solennité possible, afin de frapper fortement les esprits. Ils décorent donc la chapelle avec tout le soin possible. « Le plus bel ornement, dit le P. Chanel, celui qui fait accourir les naturels pour l'admirer, est une robe qui a servi à orner la statue de Notre-Dame de Fourvière. Je prie instamment la sainte Vierge de ne point oublier cette circonstance (1). »

A la première messe de la Pentecôte, le petit orgue, que l'on avait apporté de la goélette, enthousiasmait les naturels, qui n'avaient jamais rien entendu d'aussi beau. « Mes insulaires, écrit le P. Chanel, furent singulièrement touchés de la majesté de nos cérémonies, de la grandeur et de la beauté de notre sainte religion, du zèle et de la charité de ses ministres. Les

(1) *Journal*, 18 mai 1839.

petits présents qu'on leur faisait excitaient vivement leur reconnaissance, et l'on voyait souvent couler leurs larmes, surtout lorsqu'ils entendaient parler de l'intérêt qu'on leur porte en France et dans toute l'Europe (1). »

Sur le soir du même jour, la goélette lève l'ancre pour se diriger vers la Nouvelle-Zélande. « Nous nous donnons le baiser fraternel, en attendant ceux qui reviendront partager nos travaux (2). »

« Tout le temps que nous passâmes en la compagnie de notre vénéré confrère, dit le P. Epalle (3), nous fûmes comme à une école de piété, de douceur, de résignation et de bon conseil. Ni la longueur des courses, ni les difficultés des chemins, ni les habitudes sauvages des insulaires, ni les guerres fréquentes qui divisaient la population, ne pouvaient ralentir l'ardeur de son zèle.

« Au moment de notre séparation, nous pensâmes qu'en sa qualité de provicaire apostolique, il retiendrait pour auxiliaire quelqu'un d'entre nous, et s'aiderait, du moins un peu, des ressources pécuniaires qui ne nous chargeaient pas trop, il est vrai, mais que nous aurions volontiers partagées avec lui. Nous nous mîmes à sa disposition. « Le bon Dieu, nous répondit-il, m'est venu en aide jusqu'à ce jour, j'espère que

(1) Lettre au P. Convers, mai 1840.

(2) *Journal*, 19 mai 1839.

(3) Lettre déjà citée du 30 janvier 1845.

« son secours ne me fera point défaut. Il saura bien,
« quand il lui plaira, me donner un compagnon dé-
« voué. Allez remplir, mes amis, la mission qu'il vous
« a donnée, et ne m'oubliez pas dans vos prières. »

« Nous l'engageâmes à accepter au moins quelques
secours d'argent. « Mes bons amis, reprit-il, je vous
« remercie de vos offres obligeantes. La divine Provi-
« dence est une trésorière en qui j'ai mis ma confiance,
« et dont les bontés envers moi n'ont jamais été plus
« sensibles qu'à Futuna. » Le saint missionnaire ren-
voya au Vicaire Apostolique qu'il envisageait, à son
égard, comme l'interprète de la volonté divine, le soin
de lui procurer un prêtre et les autres secours que le
prélat jugerait convenables. »

Le P. Chanel avait reçu par ses confrères un paquet
de lettres. Il ne put faire que quelques réponses. La
plus importante est celle qu'il adresse, le 16 mai 1839,
au T. R. P. Colin, supérieur général de la Société de
Marie, pour lui rendre compte de sa mission. Elle
commence ainsi : « C'est avec un plaisir vraiment
indicible qu'après un séjour de dix-huit mois à Futuna,
avec le F. Marie Nizier, je reçois enfin la visite du
premier renfort d'ouvriers apostoliques que vous avez
eu la bonté d'envoyer à notre secours. »

Après avoir exposé, en quelques mots, les princi-
paux événements qui se sont passés, il continue :
« L'île n'est pas encore chrétienne. Outre mon peu de
zèle, il y a mille craintes et préventions à dissiper.
Les naturels savent tous la manière dont on traite les

nouveaux convertis de Tonga, Hapaï, Vavao, Fidji, Samoa, Sandwich, Taïti, etc. Nous avons beau leur dire que la religion catholique ne fait rien de semblable ; des naturels échappés des archipels voisins nourrissent ces appréhensions. Le roi et la plupart des grands chefs ont la réputation d'avoir des *dieux* qu'ils disent descendre en eux. Ces *dieux* font peur aux autres naturels. Ceux-ci n'épargnent pas les présents pour se les rendre favorables.

« Vingt baptêmes, dont trois d'adultes, tout le reste d'enfants, et tous en danger de mort, sont toute la moisson recueillie pendant dix-huit mois. Nous avons pourtant la consolation de voir les dispositions des naturels s'améliorer de jour en jour. Monseigneur n'étant point venu, au bout de six mois, selon qu'il l'avait dit, nous avons passé, le F. Marie Nizier et moi, pour des menteurs ou comme deux hommes abandonnés. L'arrivée de nos confrères produit le meilleur effet possible dans l'esprit de tout le monde. On nous écoute avec plaisir. Tous veulent voir les nouveaux venus et ne cessent de demander leurs noms. On voit des larmes rouler dans les yeux de quelques-uns, lorsqu'on leur parle de l'intérêt et de l'amitié que l'on a pour eux en France. Alors, ce sont des *Marié Farani* (*les Français sont bons*) qui n'en finissent plus. »

En terminant sa lettre, il dit : « Je vous conjure, mon Très Révérend Père, d'oublier devant Dieu les nombreux sujets de peine que j'ai eu le malheur de

vous causer et de ne pas me refuser votre bénédiction paternelle, que je sollicite avec toute l'ardeur dont je suis capable. »

Comment n'être pas touché en lisant dans une lettre adressée à une pieuse et charitable dame de Lyon : « Mgr de Maronée m'a placé dans l'île de Futuna, à quarante lieues de Wallis, où le P. Bataillon vient d'être casé avec un frère catéchiste... En déployant une pièce d'étoffe que vous m'avez procurée pour vêtir mes chers sauvages, j'ai trouvé une lettre qui renferme une promesse et une demande : vous me promettez le secours de vos prières et l'envoi de quelques nouveaux dons ; je ne saurais trop vous en témoigner ma reconnaissance. Vous me demandez quelques images signées de ma main ; pour ne pas m'exposer à des sentiments de vanité, je vous envoie des images mais sans signature. Ecrivez, à la place de mon nom, et ne vous laissez pas de répéter ces mots : *Mon Dieu, ayez pitié d'un grand pécheur que vous avez envoyé à d'autres pécheurs* (1)... »

« Après le départ de nos confrères pour la Nouvelle-Zélande, dit Mgr Bataillon, un de nos premiers soins fut de construire une case un peu plus commode. Le roi donna volontiers son consentement et les naturels nous aidèrent à l'élever. Nous l'environnâmes d'un

(1) Le P. Chanel avait déjà exprimé la même pensée en écrivant à sœur *Lime*. Nous avons reproduit un extrait de cette lettre à la page 208.

treillis de bambous. Elle avait ses portes et ses fenêtres. L'intérieur fut divisé en plusieurs pièces. La principale pouvait avoir huit pieds de long sur six de large et servait de chapelle.

« Nous nous occupâmes aussi de la langue futunienne et nous traduisîmes tout ce que j'avais rédigé pour Wallis, en fait de doctrine, de prières et de chants religieux. Il me pria même, avec beaucoup d'instances, de composer un cantique en l'honneur de Marie, bien qu'à Wallis je n'eusse encore rien fait de ce genre. C'est une paraphrase libre de l'*Ave Maria* avec quelques pensées du *Salve Regina*. » Le P. Bataillon adressa ce cantique au T. R. P. supérieur général de la Société de Marie, *comme le premier tribut de louanges payé à notre bonne Mère dans cette partie de l'Océanie*.

Par *la Reine de paix*, le P. Chanel avait reçu plusieurs caisses remplies de différents objets. Les deux apôtres profitent des circonstances pour distribuer des présents, qui font l'admiration des insulaires et provoquent leurs nombreux remerciements. Le 30 mai, ils habillent complètement le roi, qui *est tout content d'être comme un européen*.

Le *petit orgue* attire toujours de nombreux visiteurs. Le P. Bataillon est obligé d'en jouer bien souvent, et il doit donner des répétitions jusque dans la maison du roi (22 mai).

Les deux missionnaires firent plusieurs courses dans l'île pour s'informer s'il y avait des malades,

visiter les habitants, et les instruire en particulier ou en public. Toutes les fois que l'occasion se présentait, le P. Bataillon ne manquait pas d'annoncer la parole de Dieu.

« Un jour (1^{er} juin 1839), le P. Bataillon proposa au roi de brûler une multitude de divinités du second ordre, très redoutées à Futuna et dans les îles voisines. Le roi et tous les chefs y consentirent, persuadés que nous ne serions jamais assez téméraires pour en venir à l'exécution. Mais, le lendemain, ces ridicules dieux, ou plutôt les objets consacrés à leur culte, furent publiquement livrés aux flammes. Les naturels, effrayés pour nous et pour eux-mêmes, se tenaient loin de l'incendie, et lorsque, aussitôt après, ils nous revirent au milieu d'eux, pleins de vie et de santé, ils ne savaient comment nous témoigner leur admiration et leur joie. *Ce prodige* fit tomber sensiblement le crédit des fausses divinités. Deux villages entiers demandèrent à être préparés au baptême ; le roi lui-même assura qu'il n'attendait, pour se convertir, que le moment où toute l'île se déclarerait en faveur de la religion catholique ; tous paraissaient heureux et dans les meilleures dispositions (1). »

Le *journal* des deux missionnaires complète ces derniers faits. Nous y voyons que le 5 juin, en se rendant à *Sigavé*, dans la partie de l'île occupée par les *vaincus*, ils s'arrêtèrent au village de *Vélé*, qui, le

(1) Lettre au P. Convers, mai 1840.

premier, demandait à se déclarer pour la religion. Leur visite parut confirmer les habitants dans leurs heureuses dispositions.

Pensant avec raison que la conversion du roi entraînerait celle de l'île tout entière, ils se concertèrent sur les moyens de l'obtenir à tout prix. Ils eurent avec le roi plusieurs entretiens. Celui du 11 juin fut plus long et plus sérieux. Mais, le prince, quoique ébranlé, ne voulut point encore se prononcer.

Alofi ne fut point oubliée par les deux apôtres. Nous trouvons, à la date du 14 juin, qu'ils eurent le bonheur de baptiser dans cette île un enfant en danger de mort.

En visitant *Alofi*, le P. Bataillon ne pouvait se lasser d'admirer les sites pittoresques qu'elle offre aux regards. On se trouve parfois devant des grottes magnifiques. L'une d'elle, *Lita*, ressemble à la façade d'une église ogivale. Mille flèches s'élancent avec une certaine régularité. Dans la partie qui regarde Futuna, jaillit une source d'eaux thermales qui se mêlent aux flots de l'océan, à marée haute, mais qui peuvent à peine être touchées avec la main, à marée basse, tant leur chaleur est élevée. Tout en contemplant les beautés de la nature, nos deux missionnaires ne pouvaient chasser de leur esprit une pensée de tristesse, lorsque leurs regards rencontraient partout des traces d'habitation et qu'aujourd'hui ils voyaient l'île, autrefois si peuplée, devenue presque un désert.

Le P. Bataillon, après deux mois de séjour à Fu-

tuna, repartit pour Wallis, le 4 juillet 1839. Il lui tardait de rejoindre ses chers catéchumènes, qui étaient si peu instruits dans la religion et qu'une absence plus prolongée pouvait décourager. Il partit tout heureux de voir les beaux commencements de la mission de Futuna. Il emportait pour l'humble compagnon de ses travaux, le F. Joseph Xavier une lettre admirable, dont nous croyons devoir reproduire quelques pensées.

« Mon bien cher Frère,

« ... J'ai la douce confiance que vous ne négligerez rien pour persévérer dans vos bonnes dispositions. Nous ne voulons tous qu'une même fin, qui est le ciel. Ne perdons pas notre temps à regarder de côté; nous nous exposerions à manquer notre but. L'éternité sera passablement longue pour nous délasser et nous remettre entièrement des peines de cette courte vie.

« Nous avons parfois ici des furoncles, comme vous en avez à revendre; ce sont des gouttières qui se font à notre prison. Quand les murailles en seront renversées, nous entonnerons l'hymne de notre délivrance.

« Ma sœur Saint-Dominique a voulu prendre les devants pour aller au ciel avant moi; elle y est montée aux environs de Pâques 1838. Je ne sais si elle ne me reprochera point un jour de ne l'avoir pas pleurée. Je lui dirai que je n'ai pas pu, malgré la tendre affection que j'avais pour elle.

« Ma mission ne rencontre pas les mêmes obstacles que celle du P. Bataillon, mais elle n'en est pas plus avancée pour cela...

« Je remercie bien Paul, ainsi que tous les autres blancs, des bons services qu'ils rendent au P. Bataillon et à vous, dans les peines et les épreuves que vous avez à subir de la part de votre pauvre roi. Ces épreuves me font bien augurer de la mission de Wallis. Ne vous lassez pas de prier et de seconder de tout votre pouvoir le zèle et les efforts du P. Bataillon. Vous voyez qu'il ne s'épargne pas (1). »

(1) Extrait d'une lettre du P. Chanel au F. Joseph en date du 27 juin 1839. (Voir P. Servant, *Histoire du christianisme à Futuna*, p. 95.)



CHAPITRE X

LA GUERRE. — COMBAT DU 10 AOUT. — LA PAIX

(4 juillet. — 1^{er} septembre 1839.)

LES riches espérances que le P. Bataillon et le P. Chanel avaient conçues, devaient bientôt faire place à de mortelles inquiétudes. « Le démon furieux de voir ces commencements du règne de Jésus-Christ, vint rallumer le feu de la guerre (1). »

Sémuu et Urui, ces deux hommes divins, à qui les vaincus avaient apporté des présents le 1^{er} février, profitèrent d'une fête pour demeurer à *Sigavé* et préparer la chute de Niuliki.

Pendant la nuit du 10 juillet, une troupe de jeunes gens de *Sigavé* va par la montagne jusqu'à *Tuatafa*, afin de se venger de deux hommes de Taïti, qui les ont trompés dans un marché. N'ayant pu réussir dans leur dessein, il font feu au hasard sur ceux de *Fikavi* qui se trouvent là, et prennent la fuite.

Le cri de guerre retentit partout et tout le monde

(1) Lettre au P. Convers, mai 1840.

est à l'instant sur pied. Les vieillards font leurs efforts pour arrêter les jeunes gens qui veulent se porter au secours ou à la rencontre des téméraires. Le village de *Nuku*, lieu du premier rassemblement, est bientôt désert. C'est à *Vaïsé* que les hommes de *Sigavé* se sont transportés. Ils regrettent généralement que les jeunes gens soient rentrés sans avoir pu tuer personne.

Vanaé se croit redevenu jeune et agit comme s'il avait retrouvé *Fakavélikélé*. Il agite fortement son sein gauche et sa parole est forte et stridente. Sémuu et Uruï font aussi parler leur *Dieu*. *La terre*, disent-ils, *vient de s'ébranler; elle est dans l'attente des événements qui vont suivre*. Ils recommandent, néanmoins, la prudence dans les démarches, afin de ne compromettre la vie de personne, et assurent que *les trois divinités couvriront de leurs ailes les défenseurs de la patrie*.

Le même jour, arrive de *Fikavi*, où le cri de guerre a rassemblé les *vainqueurs*, un morceau d'étoffe appelée *Pau véri lé Kéré*, pour annoncer que l'on accepte la déclaration de guerre.

Le P. Chanel, qui se trouve à *Sigavé*, se rend en toute hâte à *Vaïsé*, et demande à Vanaé la signification de ce qui vient de se passer. *Il ne s'agit*, lui répond-il, *que de la querelle des jeunes gens de Rotuma et de Taïti*. Non complètement rassuré par cette réponse, il demeure encore une journée dans cette partie de l'île, afin de mieux se rendre compte des mouvements et

d'apprendre quelque chose de plus à ses catéchumènes. Avant de partir, il laisse à Sam une copie du *Pater* et du cantique en langue de Futuna. Quand il arrive à *Poï*, il trouve les *vainqueurs* occupés à préparer le *Para*, grande couronne de plumes blanches, pour le roi Niuliki.

« Pendant quelques jours, l'île semble avoir repris la tranquillité. On travaille partout et fortement. Moi, qui suis encore à ignorer que la guerre est inévitable, je prie le roi de m'accompagner à Fikavi, afin de faire dire à ce village querelleur de rester tranquille et de réparer les torts, qui, à l'instigation de John, de Taïti, auraient été commis envers les naturels de Rotuma. A la vue du roi, le cri de guerre fait descendre tous les naturels de la montagne où ils sont à travailler. On sert une petite fête à Sa Majesté, qui fait connaître mes intentions, et recommande en même temps la plus grande vigilance, afin d'éviter toute surprise (1). » (18 juillet.)

Un baleinier de Sydney ne peut s'approcher, pendant quelques jours, à cause de la force du vent. Les premiers qui vont à bord, du côté des *vainqueurs*, parlent d'acheter des fusils, et ils en achètent quatre. Le marché est interrompu par l'annonce que les jeunes gens de *Sigavé* sont descendus, à l'improviste, dans le village de *Pouma*, voisin de *Fikavi*, et ont saccagé, sur leur passage, les taros et les bananiers, jusque dans

(1) Lettre au P. Bataillon, 7 septembre 1839.

la vallée de *Tuatafa*. Le cri de guerre rassemble les *vainqueurs*, qui se mettent à leur poursuite, mais sans pouvoir les atteindre. Le marché est repris. On achète un cinquième fusil, de la poudre, et on manifeste sa joie dans une fête qui se donne à cette occasion. (22 juillet.)

Les *vainqueurs* ne peuvent oublier l'attaque du parti opposé. Le 26 juillet, ils s'élancent, à leur tour, à travers la montagne et vont jusqu'à *Vaisé*. Ils blessent d'un coup de lance un jeune homme de Rotuma et reviennent sans avoir eu aucun mal. Ils sont tous réunis à *Fikavi* depuis deux jours. Le P. Chanel, de plus en plus inquiet, se rend au milieu d'eux et leur fait comprendre les maux que la guerre amène avec elle et le malheur de ceux qui meurent sans être chrétiens. (28 juillet.)

Avec l'agrément de Niuliki, il part pour *Sigavé*, dont on n'a point de nouvelles. Thomas l'accompagne. La sentinelle placée à l'extrémité du village de *Nuku* les prie d'attendre que les vieillards soient avertis. Vanaé lui-même vient, avec une suite nombreuse de chefs et de blancs, pour les recevoir et connaître ce qui se passe de l'autre côté de l'île. Tous se dirigent vers la maison de Vanaé, qui est déjà pleine de monde. Sémuu et Urui sont venus faire visite au vieux roi. Quel n'est pas l'étonnement du P. Chanel, lorsqu'il aperçoit, à la place ordinaire de Vanaé, *un morceau d'étoffe, et par dessus, trois feuilles de cocotier* ! Il apprend que *cette cérémonie religieuse est pour inviter*

Fakavélikélé à venir se reposer dans cette agréable verdure. (29 juillet.)

Le couronnement du roi des *vaincus* a lieu le 30 juillet. Dès le matin, les chefs et les vieillards sont réunis dans la maison de Vanaé. Les trois grands *dieux* de Futuna (*Fakavélikélé*, *Sogia* et *Fitu*), parlent à leur tour, à la suite du Kava. Puis, les chants guerriers se font entendre avant et après le déjeuner. Vers les dix heures, la place qui est devant la maison de Vanaé est occupée par les chefs, les guerriers et le peuple. Ceux qui ont une fonction à remplir sont à leur poste. Vanaé s'avance entre Sémuu et Urui, vers la *Pierre divine*. Un silence solennel règne dans l'assemblée.

Sémuu prend un coquillage et coupe trois morceaux de feuille de cocotier, qu'il place sur une étoffe. Vanaé s'assied alors contre la *Pierre divine*. Le premier ministre, accompagné de tous les chefs, s'avance gravement. Il porte au cou une feuille de cocotier. Il prend les trois morceaux déposés sur l'étoffe, et, s'agenouillant devant Vanaé, lui passe au cou ces insignes de sa royauté, en prononçant quelques paroles. Ils s'accroupit par trois fois, et pousse un grand cri, que les chefs répètent en accomplissant la même cérémonie.

Vanaé, ainsi couronné roi, fait distribuer un petit morceau de tôle blanche à chacun des chefs, afin de les réintégrer dans leur ancienne dignité. Le Kava est ensuite servi selon le cérémonial réservé aux *vainqueurs*. On remercie *Fakavélikélé* d'avoir bien voulu

quitter l'autre partie de l'île pour se fixer dans celle-ci, en lui offrant un beau porc rôti, entouré de quelques corbeilles de taros. Après une abondante distribution de vivres, on chante et on danse jusqu'au soir.

Le lendemain matin, le cri de guerre rassemble tous les combattants. Vanaé porte à son cou les *feuilles divines* et l'on s'avance du côté des *vainqueurs*. Mais, après cinq minutes de marche, la voix de Urui rappelle les guerriers, qui déposent les armes, préparent un repas, chantent et dansent comme la veille. Il en est ainsi de la journée du premier août.

Le P. Chanel, à qui personne n'a voulu donner l'explication des cérémonies du couronnement, parce que le roi l'a défendu, fait entendre, au milieu de toutes ces fêtes, les paroles ardentes que son cœur d'apôtre lui suggère. « Mais j'avais beau les supplier, les conjurer, les menacer de la colère divine, m'épuiser d'efforts pour leur faire comprendre les malheurs de la guerre. On me répondait toujours : « Nous ne voulons pas être appelés vaincus, quand le grand missionnaire (Mgr l'évêque) viendra nous visiter. Aussitôt que nous serons vainqueurs, nous nous ferons tous chrétiens. » Pauvres aveugles ! Tandis qu'ils parlaient ainsi, je les voyais d'autant plus animés au combat, qu'ils se croyaient sûrs de la victoire, à cause des nouvelles divinités passées dans leur camp avec les deux imposteurs. (1) »

(1) Lettre au P. Convers, mai 1840.

Le vendredi, 2 août, après avoir pris congé de Vanaé et des vieillards, il revient à *Poï*. Il trouve les *vainqueurs* occupés à célébrer de leur côté des fêtes guerrières, en se transportant dans les principaux villages. Tout semble donc annoncer une guerre prochaine. Quelle inquiétude pour son cœur d'apôtre ! Il espère encore que le terrible fléau ne se déchaînera pas sur son île.

La journée du 4 est féconde en incidents. En essayant son fusil, un jeune homme de *Fikavi* met le feu à un tas de poudre. L'explosion lui occasionne de fortes brûlures, qui, sans ses habits, auraient été plus grandes encore. Dès que cette nouvelle arrive à *Poï*, le P. Chanel, suivi de Thomas, s'empresse d'aller offrir au blessé *ses petits services*. *Le roi l'a palpé pour apaiser la colère du Dieu*. L'huile que Thomas répand sur ses plaies agit plus efficacement.

A peine sont-ils de retour à *Poï*, que le cri de guerre part du côté de *Fikavi*. Tout le monde court et croit que c'est la guerre. Ils suivent la foule, et, arrivés à *Fikavi*, apprennent que trois jeunes gens de *Sigaré* sont venus jusqu'à *Tuatafa* pour épier les *vainqueurs* et ont disparu rapidement. Chacun retourne chez soi et les cinq jours suivants se passent sans incidents. On a repris partont les travaux ordinaires.

Le serviteur de Dieu en profite pour se reposer dans le travail et la prière. Il commence une neuvaine et une retraite, qui doivent se terminer le jour de l'Assomption.

Cependant, un navire avait paru à Futuna et les vaincus avaient acheté dix fusils. Comptant sur la victoire, que leurs Dieux promettent, ils s'avancent, le 10 août au matin, dans la vallée de *Tuatafa*. Les vainqueurs sont réunis à *Fikavi*. Le roi Niuliki annonce qu'après le déjeuner il va faire porter à *Sigavé* les signes de la paix, lorsque au même instant retentit le cri de guerre. On quitte tout pour courir à *Tuatafa*. « Rien de si vite prêt, ni de plus leste qu'un sauvage en pareille circonstance. Une lance d'une main, un casse-tête ou une petite hache de l'autre, complètent son armure. Il met ce jour-là autour de son corps les plus belles étoffes qu'il possède. S'il est homme de guerre, il a le privilège de porter une couronne de plumes autour de la tête. (1) »

Bientôt les deux armées sont en présence à *Vai* et ne sont plus séparées que par un petit torrent. Un moment elles hésitent à en venir aux mains. « Quelques coups de fusil de la part des vaincus engagèrent le combat et blessèrent plusieurs hommes de Niuliki. *Oublions nos blessés*, dit aussitôt le roi, *volons à la défaite de nos ennemis*. Il s'élança suivi de sa troupe, mais les agresseurs soutiennent le choc avec tant de fermeté et de courage que la victoire semble se déclarer pour eux. Niuliki et ses gens, sans se déconcerter, reviennent à la charge. (2) » Se voyant encore repous-

(1) Lettre à Mgr Devie, évêque de Belley, 31 octobre 1839.

(2) Lettre au P. Convers, mai 1840.

sés, ils s'avisent d'attaquer l'ennemi par trois endroits différents. Cette manœuvre leur réussit. Lorsque les fusils ne peuvent plus servir, commence une lutte effroyable et une mêlée affreuse. La jeunesse de *Sigavé* se débande la première et les vieillards tombent pour la plupart, victimes de cette désertion.

« On dit que Sam est resté le dernier sur le champ de bataille, sans s'apercevoir que ceux de son parti avaient pris la fuite. Ne pouvant plus rien faire de son fusil, il s'en servit quelque temps pour parer les lances qui pleuvaient autour de lui. De quatre lances qui allaient le frapper, il en écarta trois ; la quatrième lui blessa la jambe gauche. Il jeta alors son fusil, arracha la lance de sa blessure et la renvoya avec plus de force qu'elle ne lui était arrivée. Il en arrêta quelques-unes au vol, qui retournèrent bien vite d'où elles étaient parties. Il se retira, lorsqu'on lui cria que *Singavé* est vaincu. (1) »

« Dans la mêlée périrent le vieux roi, qui s'était fait couronner avant le combat, l'un des deux imposteurs qui avaient été l'occasion de cette guerre, un anglais récemment arrivé ici et partisan déclaré des *vaincus*, enfin la plupart des chefs subalternes de ce parti, qui s'étaient toujours montrés les principaux auteurs de la discorde. Il y eut vingt-quatre morts du côté des *vaincus*, et treize dans le parti des vainqueurs, nombres bien considérables pour la faible population de Futuna. » (2)

(1) Lettre au P. Bataillon, 7 septembre 1839.

(2) Lettre au P. Convers, mai 1840.

« Nous étions tous les trois très tranquilles à *Poï* et ne soupçonnions rien de ce qui se passait, lorsqu'un exprès nous arriva tout essoufflé, de la part du roi, pour nous prier d'aller donner quelques soins aux blessés. Nous courons au plus vite. Nous ne trouvons que morts et blessés, puis des femmes qui se couvrent en pleurant du sang de leurs maris qui viennent d'expirer.

« Nous sommes à panser les premiers blessés que nous trouvons sur notre route, lorsque nous voyons arriver le roi, soutenu par l'une de ses femmes et l'une de ses filles. Il a été atteint d'une lance qui lui va d'une épaule à l'autre. Cette grande mais non dangereuse blessure, le laisse triste et résigné en même temps. Nous lui présentons quelques eaux de senteur et une petite goutte à boire de l'élixir de la grande Chartreuse. (1) »

« D'autres blessés arrivent, Thomas arrache un bout de lance rompu dans le dos d'un homme. Je vais à la rencontre des blessés. Je visite les cadavres de tous les morts. Ceux de *Singavé* sont horriblement massacrés pour la plupart. La terre est parsemée de lances rompues et de casse-tête en bois de fer, brisés sur la tête des *vaincus*. Les bouts de lances barbelées, enfoncés dans la poitrine du plus grand nombre font frissonner d'effroi. Je me hasarde à donner le baptême à deux hommes, qui expirent après qu'on leur a arra-

(1) Lettre au P. Bataillon, 7 septembre 1839.

ché le bout de lance qu'ils ont dans le corps. Un jeune homme meurt pendant la nuit, sans que je puisse rien lui faire. Les *vainqueurs*, qui sont à *Singavé*, en rapportent tout ce qui leur est tombé sous la main. (1) »

Le P. Chanel nous conserve les noms de ces deux hommes qu'il baptise. Le premier est Mailé, qui dans le conseil du 11 novembre 1837, avait parlé en faveur du missionnaire. Le second, du village de *Poï*, se nommait Garu Vaï.

« Parmi les blessés se trouvait le frère du roi vaincu. Il était déchirant de voir son épouse recueillir dans ses mains le sang qu'il perdait par une large blessure, et se le jeter sur la tête en poussant des cris affreux. Tous les parents des blessés recueillaient ainsi jusqu'à la dernière goutte de leur sang. On les voyait appliquer leur bouche aux feuilles des arbustes et lécher jusqu'à l'herbe qui en était teinte.

« La nuit approchait; nous avions rempli, le frère et moi, notre ministère de charité. Accablés de douleur et de fatigue, nous allâmes nous asseoir sur le sable, au pied d'un cocotier. De là j'entendais encore les lamentations des parents de ceux qui avaient péri. Je ne faisais moi-même que gémir, élevant vers le ciel mes mains suppliantes pour ce peuple, devenu mon peuple, et dont le salut m'est confié. Qu'elles sont longues les nuits des tropiques dans ces moments de

(1) *Journal*, 10 août 1839.

douleur ! Après avoir un peu sommeillé de lassitude, nous fûmes éveillés par le bruit de nos insulaires qui transportaient les cadavres dans la vallée voisine. Tous les morts y furent enterrés, à l'exception du roi, que son épouse fit inhumer ailleurs, et de l'homme *qui avait un Dieu* ; les vainqueurs l'emportèrent dans une de leurs vallées. Nous donnâmes nous-mêmes la sépulture à l'anglais, dans le lieu où il avait succombé. Puisse-t-il avoir trouvé grâce devant le Seigneur. (1) »

Nous n'accompagnerons pas le zélé missionnaire dans les visites qu'il fait aux blessés, les jours qui suivent le combat. On voit qu'il ne sait pas se ménager. Signalons seulement quelques faits.

« Le 13, avec l'agrément de Niuliki, je pars pour *Singavé*. Thomas m'accompagne. Les pauvres *vaincus* s'étaient déjà construit un certain nombre de maisons... J'allai coucher sur la montagne avec les *vaincus*. Je crus pouvoir hasarder le saint baptême à un blessé qui allait mourir. Je reviens coucher à *Poï* pour célébrer la fête de l'Assomption. Sam, sa femme et le jeune chef de Rotuma se sont embarqués pour mettre leur vie en sûreté : c'est d'après mon conseil (2). »

Sam arriva à Wallis où il eut le bonheur de recevoir l'instruction chrétienne. Il n'oublia jamais le P. Chanel, et, quand il apprit sa mort, il la pleura pendant trois jours.

(1) Lettre au P. Convers, mai 1840.

(2) Lettre au P. Bataillon, 7 septembre 1839.

Nous voyons par le *journal* que, le 19 août, on apporte de *Fikavi* un blessé. Le P. Chanel va le voir et ne le trouve pas en danger. Il croit pouvoir courir auprès d'un malade qu'il a le bonheur de baptiser. A son retour, on lui annonce que le blessé est mort. *Mon Dieu quel regret pour moi ! Il était suffisamment instruit pour être baptisé.*

Pour la pacification de l'île, il restait à faire descendre les *vaincus* de leur forteresse. La chose n'était pas facile. Les *vainqueurs*, en grand nombre, ne cachaient pas leur intention de massacrer la plupart des *vaincus*. Le P. Chanel, en l'apprenant, conjura le roi de ne pas le permettre. Niuliki ne put résister à ses instances et il assura qu'il ne leur serait fait aucun mal. Il tint parole, comme nous allons le voir.

Dès que sa blessure lui permit d'aller à *Sigavé*, il s'y transporta avec les principaux chefs. Le serviteur de Dieu les accompagna, et, dès son arrivée, exhorta les *vaincus* à faire leur soumission pour éviter de nouveaux et plus grands maux.

Cet acte solennel, qui doit cimenter la paix, commence, le 22 août, de la manière suivante : Le roi et les chefs se transportent à *Nuku*. Après un moment de repos, ils se dirigent vers la montagne sur laquelle les *vaincus* se sont retranchés. Ils en voient descendre quatre vieillards, les mains jointes, la tête couverte de cendres et un rameau de bois vert devant la poitrine. Une corbeille remplie de présents et de trois fusils les précède. On les accompagne en silence.

En arrivant sur la place, à l'endroit où les jeunes gens ont planté des branches d'arbres pour avoir de l'ombre, tout le monde s'assied. On prépare le Kava. Les quatre vieillards y assistent, et laissent sur la place leurs rameaux verts. La corbeille est ouverte et deux naturels mettent devant le roi les morceaux d'étoffe qu'elle renferme. Les principaux chefs des *vainqueurs* félicitent les vieillards de leur soumission et de leur amour pour le pays. Le roi parle à son tour, et lorsqu'il a fini son discours, leurs parents s'approchent et viennent les embrasser. Le P. Chanel nous dit qu'il peut à peine retenir ses larmes. Le soir, il va voir les blessés, qui sont sur la montagne, et à son retour, exprime au roi toute sa tristesse, en lui montrant les champs de bananes saccagés.

Le 23, les *vaincus* descendent en plus grand nombre et observent le même cérémonial.

Tout heureux de cette soumission, qui met fin à la guerre, notre apôtre retourne auprès de ses chers blessés, visite *tous les coins et recoins du fort*, et, avant de descendre, a le bonheur de baptiser un malade qui se mourait. En se rendant à *Poï*, il visite à *Fikavi* les blessés, qu'il trouve beaucoup mieux.

L'un d'entre eux, par suite d'une blessure à la tête, ne put jamais reprendre l'usage de sa raison. Ses parents l'abandonnèrent presque entièrement. Il n'en fut pas ainsi du P. Chanel. *Sa charité*, nous dit le F. Marie Nizier, *lui faisait partager avec cet infortuné le peu que nous avions.*

Urui, l'un des deux imposteurs qui avaient amené la guerre, et trois ou quatre blessés étaient demeurés dans la forteresse de *Sigavé*. Ils en descendirent, le 9 septembre, lorsque Niuliki se rendit dans cette partie de l'île. On ne leur fit aucun mal, et un repas, suivi de danse, réunit les *vainqueurs* et les *vaincus*.

Le P. Chanel était retourné à *Sigavé* pour cette circonstance. Il manifesta de grands sentiments de joie. Il espérait que désormais, grâce à la paix, l'œuvre de Dieu ne rencontrerait pas d'obstacle, et il promit de redoubler de zèle et d'ardeur. Nous verrons que l'ennemi du salut chercha à paralyser ses efforts et lui suscita mille difficultés.





CHAPITRE XI

PRÉCIEUSE CORRESPONDANCE. — BONNES DISPOSITIONS
DES INDIGÈNES. — ESPÉRANCES.

(1^{er} septembre — 16 octobre 1839.)

LE dimanche, premier septembre, vers les deux heures du soir, le P. Chanel conversait avec quelques enfants, lorsqu'il apprit l'arrivée du navire de Jones. Il s'empessa de courir près du rivage pour avoir des nouvelles. Quelle ne fut pas sa joie, quand on lui remit un paquet de lettres ! *Plus heureux que si j'eusse trouvé un trésor, je revins au plus vite à Poi. La nuit me poursuivait* (1). Après avoir récité son office, il parcourut tout ce qui lui était adressé par le P. Bataillon, le F. Joseph Xavier et le bon Paul. Il bénit Dieu des bonnes nouvelles qui lui étaient données sur la mission de Wallis, et s'attrista en apprenant que le roi Lavélua et quelques chefs refusaient de se convertir.

Il songea de suite à répondre à ces lettres et à quelques autres qu'il avait reçues précédemment. Plu-

(1) Lettre au P. Bataillon, 7 septembre 1839.

sieurs sont venues jusqu'à nous, et le lecteur nous saura gré de mettre sous ses yeux quelques extraits de cette précieuse correspondance.

Qui n'admirerait la réponse qu'il adresse, le 5 septembre, au F. Joseph Xavier ?

« Je remercie le bon Dieu du bonheur que vous avez eu d'ouvrir le ciel à quelques enfants. Le F. Marie Nizier, qui, par parenthèse, vous aime bien et vous embrasse de même, n'en a encore baptisé que deux.

« Ne vous laissez pas dans vos efforts pour aimer le bon Dieu. Tâchez de penser aussi facilement à lui qu'à vos outils, qu'à votre jardin, qu'à vos poules, qu'à votre chèvre et aux petits qu'elle vous donnera bientôt.

« Je vois avec le plus grand plaisir que les dispositions des naturels de Wallis deviennent de jour en jour meilleures. Il n'est aucun obstacle, qui puisse arrêter le bras de Dieu, sinon nos propres péchés. Que ne devons-nous pas faire pour que ce même Dieu les ensevelisse dans un éternel oubli et qu'il laisse enfin couler ses grâces sur ces pauvres sauvages qui sont bien plus à plaindre qu'à gronder des sottises qu'ils font.

« Le P. Bataillon vous apprendra les résultats de la malheureuse guerre qui vient de désoler mon pauvre petit Futuna.

« Aimez toujours le bon Dieu et la sainte Vierge, et vous êtes sûr d'aller en paradis (1). »

(1) Lettre citée par le P. Servant et par le P. Roulleaux.

Si dans la longue lettre au P. Bataillon nous trouvons un ton différent, nous admirons les mêmes sentiments de foi, de piété et de charité.

« Le diable, qui travaille votre île pour y retarder autant que faire se pourra le triomphe de la foi, n'a rien épargné pour porter le dernier coup au pauvre petit Futuna. » Le P. Chanel expose en détail tout ce qui s'est passé depuis le 4 juillet jusqu'à la conclusion de la paix. Puis il continue :

« Il est bien possible que les persécutions de votre roi aient un effet tout différent de celui qu'il se propose. Tant qu'il agira de la sorte, on parlera de la religion dans l'île ; en en parlant, on l'examinera ; l'examen aura d'heureux résultats, soyez-en sûr.

« Je vous félicite de compter déjà, parmi vos catéchumènes, des confesseurs de la foi. Vous n'avez pas manqué de leur dire qu'ils ne sont pas des premiers à souffrir pour le nom de Jésus-Christ. Vous pouvez dire à Vaïmotuku que je voudrais bien couvrir de mes baisers les endroits de son corps où le roi Lavélua l'a frappé. Puisse ce jeune naturel mériter par sa persévérance que ces coups soient un jour dans le ciel autant de perles qui brillent sur son corps ! Je sais que le Seigneur est riche en miséricorde et qu'il peut bien malgré les obstacles actuellement existants, se servir de votre jeune chef pour le bien de la religion.

« ... Vous faites prudemment de ménager votre roi afin qu'il ne voie en vous qu'affection et égards. Lorsque Monseigneur aura passé, vous pourrez essayer de

le serrer de plus près pour savoir si enfin il consentira à se rendre à la grâce, qui doit pourtant le poursuivre. »

Une pirogue tongienne, poussée par les vents contraires, avait abordé à Wallis. Les naturels, venus sur cette pirogue, s'étaient montrés dociles aux enseignements du P. Bataillon. L'apôtre de Futuna les avait vus pendant son séjour auprès de son confrère : aussi l'annonce de la conversion de leur chef le transporte de joie.

« La nouvelle de la conversion de Tupunéiafu m'a attendri jusqu'aux larmes. Que le bon Dieu daigne le fortifier dans sa foi ! Que de biens vont résulter de son exemple ! Je regarde les soins que vous donnez à ce bon chef et à toute sa famille, comme donnés à une mission tout entière.

« Vous rappelez-vous que nous disions, lorsque j'étais auprès de vous, qu'il ne manquait à cet homme que d'être chrétien. Si son âge, ou plutôt ses infirmités, et plus exactement la volonté du bon Dieu ne lui permettait pas d'ouvrir la porte aux missionnaires catholiques dans Tonga et tout l'archipel, j'ai la douce confiance qu'il aura dans ses enfants des héritiers de ses heureuses qualités, et que tôt ou tard quelques-uns d'entre nous iront arracher à l'hérésie une terre qu'elle ne saurait rendre parfaitement heureuse (1). »

La pensée de notre bienheureux martyr s'est réali-

(1) Lettre au P. Bataillon, 7 septembre 1839.

sée. Le P. Chevron, désigné pour fonder la mission de Tonga, rapatria la petite colonie tongienne, et il trouva en elle l'appui et la consolation, dont il avait besoin en face de difficultés sans nombre.

Nous venons d'entendre le missionnaire écrivant à un confrère, écoutons maintenant le père. Il a reçu une lettre des élèves du petit séminaire de Belley. Il leur répond :

« Futuna, septembre 1839.

« Mes très chers amis,

« Je bénis la Providence de vous avoir choisis, préférablement à tant d'autres, pour vous placer dans une maison que la sainte Vierge s'est choisie, et qui est pour moi une autre maison paternelle.

« Si jeunes encore pour la plupart ! Ce ne fut pas pas un jour aussi malheureux que vous pûtes le penser au premier abord, que celui où vos chers parents vous dirent : Cher enfant, vous grandissez et nous vieillissons ; nous vous quitterons un jour. Avant ce moment si pénible pour la nature, nous devons songer à votre avenir. Faisons donc trêve un instant avec les épanchements de la tendresse, afin que vous alliez, sous des maîtres qui seront pour vous d'autres nous-mêmes, ouvrir votre esprit aux sciences et votre cœur à la vertu.

« Oh ! que nos petits sauvages vous porteraient envie, chers amis, s'ils pouvaient connaître et apprécier les tendres soins qui vous entourent ! Vingt-un mois

viennent de s'écouler depuis que je suis parmi eux. Les difficultés de leur langue ont retardé leur bonheur et le mien. Ce n'est jamais sans une vive émotion que je vois accourir une multitude de petits enfants, à l'entrée des villages que je vais visiter, et qui crient en battant des mains : *C'est Pierre qui arrive : Pitero ka hau*. Tous aiment la France, et désirent y aller. Tous veulent avoir des noms français. Un jour viendra que je leur donnerai les vôtres, qui se trouvent au bas de votre jolie lettre.

« Gardez-vous bien, mes chers amis, de regretter les missionnaires que vous voyez partir pour l'Océanie. L'unique regret qui vous soit permis, est celui de ne pas les voir partir en plus grand nombre. Combien d'âmes pour le salut desquelles nous sommes arrivés trop tard ! Combien d'adultes n'ai-je pas eu la douleur de voir mourir sans pouvoir leur enseigner les vérités nécessaires pour aller au ciel ! J'ai été plus heureux auprès des enfants en danger de mort : le saint baptême leur suffisait ; j'ai eu la consolation d'ouvrir le ciel à plusieurs. Un certain nombre d'adultes sont également morts avec la grâce du saint baptême ; mais ce n'a été que lorsque j'ai pu les instruire des principaux mystères de notre sainte religion. Le nombre total jusqu'à ce jour n'est que de (trente) ; il serait plus grand si plusieurs n'étaient pas morts sans que je fusse instruit de leur maladie.

« Je vous félicite, mes chers amis, d'avoir choisi la très sainte vierge Marie pour votre mère, et d'être

plus fiers de ce titre de noblesse que de tous les autres. Gardez-vous donc bien de mettre cette bonne Mère, la plus tendre, sans contredit, de toutes les mères, dans la cruelle nécessité de vous désavouer pour ses enfants. Vos bons maîtres vous avertissent, tous les jours, de ce qui pourrait vous attirer ce grand malheur.

« Puissent mes indignes prières, jointes à tant d'autres plus ferventes, préparer, dans vos personnes, quelques années de bonheur à la société, qui a les yeux sur vous, mais qui ignore encore si elle doit craindre ou espérer de votre part.

« Pour preuve de ma bonne volonté et de mes ardents désirs pour votre bonheur, j'ai laissé, pendant tout le mois d'août, votre lettre signée de tous vos noms, placée sur le pauvre autel où j'ai le bonheur d'offrir le saint sacrifice de la messe, et tout près d'une image de la très sainte Vierge.

« Nous aurons des nouvelles consolantes à vous envoyer, si vous avez la bonté de nous continuer le secours de vos bonnes prières. Aidez-nous donc de cette manière, en attendant que votre âge et la volonté de Dieu vous permettent de venir, sinon tous, du moins en bon nombre, nous aider à recueillir une moisson mûre, et ranimer notre courage en multipliant nos forces.

« Je prie le Dieu de toute bonté de répandre sur vous tous, mes bien chers amis, et sur tous ceux qui, par la suite, iront grossir votre nombre, ses plus riches bénédictions.

« Efforcez-vous de dédommager, par votre bon esprit et votre constante docilité, vos excellents maîtres de leur tendre sollicitude et des soins empresseés qu'ils vous prodiguent.

« Je vous embrasse tous bien tendrement dans les cœurs de Jésus et de Marie.

« L'un de vos frères aînés,

« CHANEL, *provinciaire apostolique.* »

Cette lettre, que nous avons cru devoir citer en entier, nous montre combien le P. Chanel aimait les enfants et combien il en était aimé. Nous le voyons encore par ce qu'il écrit, le 29 novembre 1839, à M. Levrat, curé de Crozet : « C'est pour moi une bien douce satisfaction, lorsque je fais ma ronde dans l'île, de voir accourir à ma rencontre une multitude d'enfants battant des mains et annonçant mon arrivée à leurs parents. Les uns s'accrochent à mes bras, les autres à ma soutane, et m'embarrassent ainsi de leurs témoignages d'affection...

« J'apprends avec plaisir que les enfants de votre paroisse s'intéressent au salut de nos jeunes sauvages. Qu'ils ne se lassent point de prier pour eux. J'espère qu'avec le secours d'en haut ces pauvres petits insulaires deviendront bientôt la consolation de l'Eglise et la mienne... (1) »

(1) Vie du P. Chanel, p. 481.

Nous le savions déjà, le zélé missionnaire n'a jamais cessé de demander des prières. C'est sur elles qu'il a toujours compté pour le succès de son apostolat. Il écrit au P. Séon : « Il n'y a que les bonnes prières qui puissent donner de la vie à notre ministère auprès de nos pauvres sauvages. Sans ce secours, tous nos efforts seront vains et stériles. Que les âmes ferventes qui s'intéressent aux succès de nos faibles travaux redoublent donc leurs vives instances auprès du souverain Maître des cœurs. Peut-être est-ce une illusion de ma part ; mais, à voir les choses où elles en sont, je crois le moment de la grâce arrivé pour la petite île qui m'a été confiée. Vous voudrez donc bien m'excuser si je ne réponds pas à votre lettre phrase par phrase. *Je voudrais courir au plus vite auprès des naturels disposés à m'écouter.* Voici juste vingt-trois mois que je suis parmi eux ; mais il y a bien peu de temps que je puis parler leur langue d'une manière passablement correcte (1). »

Empruntons encore à deux lettres quelques pensées qui nous montreront le grand changement qui s'est opéré dans les dispositions des Futuniens.

S'adressant à M. Bajard, aumônier de l'Antiquaille, à Lyon, il lui dit : « Vous exercez les saintes fonctions du sacerdoce près de l'endroit où vous avez été revêtu de cette auguste dignité, tandis que, par une disposition de la divine Providence, je suis à bégayer

(1) Lettre au P. Séon, 12 octobre 1839.

les premiers rudiments de la doctrine chrétienne avec les naturels d'une petite île de l'Océanie occidentale. Les difficultés de la langue m'ont effrayé longtemps. Plus heureux à l'heure qu'il est, je puis un peu me faire comprendre. J'en profite pour faire connaître à nos pauvres sauvages le motif de notre départ de France. Ils ne manquent jamais d'être attendris, quelquefois jusqu'aux larmes, lorsque je leur dis que nous avons laissé dans les pleurs et dans les plus vives inquiétudes de nombreux parents et amis ; que l'un d'entre nous, qui désirait ardemment leur être utile, est mort en route et que nous n'avons pu lui donner comme tombeau que les profondeurs de l'abîme sur lequel nous nous trouvions (1). »

Il écrit à M. Vuillod, curé d'Attignat : « L'île n'est pas encore chrétienne ; mais, outre le petit nombre de catéchumènes prononcés, j'ai eu la consolation d'ouvrir le ciel à quelques âmes, et ce qui me porte à bien espérer pour la suite, c'est que les naturels ont presque tous peur de mourir sans être baptisés. Ils me questionnent souvent sur le sort des âmes de ceux qui viennent de mourir dans la dernière guerre. Ils paraissent tout consternés, lorsque je leur dis que ceux-là seulement qui sont baptisés ou désirent sincèrement l'être, pourront aller au ciel, et que parmi tous ceux qui sont morts, je n'en ai pu baptiser que trois (2). »

(1) Lettre à M. Bajard, 21 octobre 1839.

(2) Lettre à M. Vuillod, 27 novembre 1839.

Cet heureux changement dans les esprits, le P. Chanel l'avait annoncé à l'apôtre de Wallis : « Les naturels me paraissent bien disposés pour la plupart. Logoasi, en particulier, y met du zèle. Les filles savent bien les cantiques et l'abrégé du catéchisme (1). »

Il le note avec bonheur sur son *journal* : « Plusieurs jeunes gens m'entourent, à la tombée de la nuit, pour parler religion » (10 septembre). « Quelques vieillards, à la vue de mon crucifix, m'adressent plusieurs questions, qui me font entreprendre un petit abrégé de l'histoire sainte et de la rédemption des hommes. Le soir, je suis arrêté par quelques jeunes gens, qui me demandent une petite répétition du cantique que l'on chantait dans la maison de Sam. Les désirs que l'on me manifeste, me paraissent empreints d'heureux indices (2). »

Un de ces jeunes gens donna, un jour, un grand exemple de son attachement à la religion. « Il y eut, au mois d'octobre dernier (6 octobre 1839), nous dit le P. Chanel, une grande cérémonie païenne pour obtenir la pluie. On alla sur le sommet d'une montagne, porter au dieu qui l'envoie, des bananes cuites, des taros, des poissons, etc. Tous mes insulaires passèrent là une nuit à la belle étoile, persuadés que leurs vœux seraient exaucés la nuit suivante. En effet, le ciel se couvrait de nuages, et toutes les apparences

(1) Lettre au P. Bataillon, 7 septembre 1839.

(2) *Journal*, 11 septembre 1839.

étaient pour eux. Cependant un jeune homme, déjà convaincu de la vanité des idoles, se leva tout à coup au milieu de l'assemblée, et d'un ton prophétique leur déclara que les supplications étaient inutiles, qu'aucun de leurs *dieux* ne pouvait commander aux nuages de donner la pluie, que cette puissance n'appartenait qu'à Jéhovah, au vrai Dieu que j'étais venu leur annoncer. Tout le monde se moquait d'abord de ses menaces ; mais, comme il l'avait dit, les nuages amoncelés se dissipèrent, et il n'en tomba pas une goutte d'eau. Le lendemain ils revinrent si honteux, que personne n'osait parler de ce qui s'était passé la veille ; quelques-uns seulement répondirent au F. Marie-Nizier, qui leur représentait l'impuissance de leur *Dieu* : *C'est un Dieu méchant, il nous laisse dans notre malpropreté. C'est, en effet, sous ce rapport qu'ils souffraient le plus du manque d'eau, car ils sont dans l'usage de se baigner tous les jours.* »

Le jeune homme vint *annoncer tout triomphant que le diable a été vaincu ; qu'il n'y a pas eu de pluie, parce qu'on ne l'a pas demandée à qui il fallait* (2).

Mais comment s'était opéré ce changement que nous sommes heureux d'enregistrer à notre tour ? Le P. Duret nous apprend que, dans les premiers temps, « les jeunes gens, et surtout les enfants, étaient sans cesse à ses trousses, examinant ses traits, riant de sa démarche, et tournant en ridicule sa manière de prier ».

(1) Lettre au P. Convers, mai 1840.

(2) *Journal*, 7 octobre 1839.

Souvent le F. Marie Nizier et Thomas Boog en témoignaient de l'indignation ; mais le Père, toujours calme, toujours plein de mansuétude, les exhortait à la patience : *Souffrons tout*, leur disait-il, *pour l'amour de Jésus-Christ et l'établissement de son règne*. Sans se rebuter de leurs mauvais procédés, il les abordait quand il les rencontrait, échangeait quelques paroles, et bientôt, par sa bonté et sa douceur, il gagna leur cœur. Il en profita pour leur apprendre à faire le signe de la croix et à réciter quelques prières. Il voulut que le F. Marie Nizier agît de même. « Il me recommanda, nous dit-il, de la manière la plus pressante, d'instruire les enfants toutes les fois que je les trouverais dans les chemins ou ailleurs. »

Ce qu'il pratiquait à l'égard des enfants, il le faisait vis-à-vis des autres personnes, et on ne saurait dire combien sa charité était ingénieuse pour lui en fournir les moyens. En nous révélant cette conduite de son cher maître, le F. Marie Nizier ajoute : « Il demandait que moi-même je ne perdisse aucune occasion de faire connaître notre sainte religion. »

Par suite de l'affection qu'il s'était conciliée, les baptêmes devenaient plus faciles. Les chefs eux-mêmes faisaient baptiser leurs enfants, lorsqu'ils étaient en danger de mort. Au 18 septembre, nous trouvons cette note importante : « Je vais visiter les enfants malades ; j'en baptise un, fils de Musumus, à qui je donne le nom de Joseph de Cupertino (1). » Nous verrons le

(1) *Journal*, 18 septembre 1839.

roi lui-même consentir au baptême de l'un de ses fils.

Tous malheureusement ne se prêtaient pas au ministère de charité du zélé pasteur. Musulamu atteste dans le procès apostolique « que le vénérable serviteur de Dieu est allé auprès de lui pour lui enseigner la religion catholique et lui apprendre l'existence d'un seul Dieu et l'inutilité de tout ce qu'ils faisaient. *Il m'a aussi supplié de lui laisser baptiser mon fils. Je le lui ai refusé, car j'étais insensé et je ne connaissais pas encore la signification de ce rite. »*

Le P. Chanel nous fait connaître son insuccès auprès d'une vieille femme, qui n'avait plus que quelques jours à vivre : « J'ai été à peine dans la maison qu'elle m'a congédié. J'ai parlé religion avec la jeune femme qui lui tient compagnie, de manière à pouvoir être entendu de la malade. Je lui adresse aussi la parole : elle se voile la figure pour se dérober à mes instances. Je ne la quitte que lorsqu'elle me dit que des besoins naturels la pressent. Elle me poursuit par des injures. La pauvre femme ! que le bon Dieu ne l'en punisse point, mais qu'il daigne lui ouvrir les yeux assez tôt pour ne pas manquer le ciel ! (1) »

Ce ne fut pas le seul cas, comme nous le voyons par le *journal* et comme nous l'apprenons du F. Marie Nizier. Mais qui n'admirerait, avec le bon Frère, le zèle et la charité de l'apôtre de Jésus-Christ ? « Lorsque des malades l'insultaient et refusaient d'entendre ses instructions,

(1) *Journal*, 1^{er} septembre 1839.

presque toujours il m'envoyait leur faire visite, en me disant : *ils auront peut-être moins d'aversion pour vous.*

« Dans une vallée, voisine de la nôtre, une personne de 20 à 25 ans, atteinte d'une maladie mortelle, résistait obstinément à toutes les sollicitations que le Père lui faisait pour l'amener à la grâce du baptême. Ne pouvant vaincre sa résistance, il me dit : « Allez la voir ; elle aura peut-être moins de répugnance à écouter ce que vous lui direz. » J'obéis et j'obtins d'elle ces paroles : « Si j'embrasse la religion, est-ce que j'irai au ciel ? »... Elle est morte sans baptême. »

« Un malade, qui s'endurcissait à toutes les exhortations que le Père lui adressait, comme l'argile au feu, avait fini par le chasser, après l'avoir insulté. Sa sollicitude pastorale lui fait mettre en mouvement tous les ressorts de sa charité. Il m'envoie dans son village, sous prétexte d'acheter de l'huile pour la lampe, afin que personne ne puisse soupçonner le but de ma visite. J'étais obligé d'aller dans plusieurs maisons. Je me rends auprès du malade ; je tâche d'entrer en conversation, sans lui parler d'abord de religion, afin d'avoir plus d'accès auprès de lui. Mais, un instant après, l'infortuné me chasse lui-même, après m'avoir insulté. Il est mort sans baptême. »

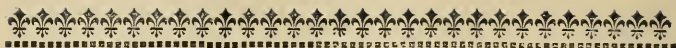
Le bon Frère fut plus heureux dans d'autres circonstances. Les parents d'une jeune fille, malade depuis quelque temps, n'avaient pas permis au P. Chanel de la baptiser. Comme elle n'était pas en danger, il n'avait pas trop insisté. Pendant son absence, on

vint prévenir le Frère que la maladie faisait des progrès. « Je commençai, nous dit-il, par me munir d'une fiole d'eau bénite. En arrivant à la maison, je fus assez stupéfait de la trouver remplie de monde, et surtout de femmes : car je regardais ces dernières comme capables de mettre les plus grands obstacles à la bonne œuvre que j'avais dessein d'exécuter. Néanmoins, pour éloigner des spectateurs tout soupçon de l'action que je voulais faire, je ne parlai aucunement de religion. Sans cette précaution, mes moindres mouvements eussent été scrupuleusement et continuellement épiés. Encore un trait de la Providence. Les parents de cette enfant ne voulaient point la laisser baptiser, et sa mère elle-même m'invita à aller m'asseoir à côté de la malade. Quelle joie commença à s'emparer de mon cœur! » Le Frère profita d'un moment favorable pour la baptiser (1).

« Il faut que je vous fasse participer à ma joie, lisons-nous dans une lettre du même Frère, en vous apprenant que j'ai eu le bonheur de faire six baptêmes, deux d'adultes et quatre d'enfants, pendant le temps que je suis demeuré avec le P. Chanel. Tous sont morts. Voilà, il faut l'espérer, six intercesseurs de plus pour moi dans le ciel (2). »

(1) C'est sans doute le baptême qui est signalé dans le *journal*, au 11 septembre : « Le F. M. Nizier a eu la consolation de baptiser hier la petite fille de Paré Too, sous le nom de Marie Philomène. »

(2) Lettre à un bienfaiteur.



CHAPITRE XII

PREMIÈRES DIFFICULTÉS. — LE ROI, RETIRÉ A TAMANA,
ENVOIE DES VIVRES MOINS RÉGULIÈREMENT. — TRAVAUX
MANUELS. — PROGRÈS DE LA MISSION.

(16 octobre 1839 — 1^{er} février 1840.)

UN incident qui préoccupa à juste titre le P. Chanel et ses deux compagnons, marqua la date du 16 octobre 1839. Depuis la fin de la guerre, Niuliki avait quitté *Poï* pour se fixer à *Tamana*. Cette conduite, que plusieurs chefs n'approuvaient pas, donnait lieu à divers commentaires. Les uns prétendaient qu'il voulait se concilier l'esprit des vaincus, en demeurant plus près d'eux, dans une vallée où se trouvait un certain nombre de leurs parents. D'autres pensaient que ne pouvant plus supporter les paroles du zélé missionnaire, il avait cru bon de s'éloigner de lui. On avait observé que depuis la victoire de *Vaï*, qu'il attribuait à son dieu *Fakavélikélé*, il saisissait toutes les occasions pour signaler son attachement aux pratiques superstitieuses usitées dans l'île. Mais, jusqu'à ce jour, il n'avait rien changé dans sa manière d'agir envers le serviteur de Dieu, et

on aurait dit que l'ancienne amitié n'avait point diminué.

Contrairement à ses habitudes, Niuliki passe deux fois par *Poï*, le 16 octobre, et il n'entre point dans la case du P. Chanel. Quel peut être le motif de cette conduite, qui est remarquée et qui peut avoir de graves conséquences? Notre apôtre désire le connaître, si c'est possible. Il envoie donc, le lendemain, le frère Marie Nizier et Thomas à *Fikavi*, sous prétexte d'acheter de l'huile pour la lampe; mais, en réalité, pour sonder les dispositions du roi, qui se trouve dans ce village. « Sa Majesté leur fait bon accueil, malgré la crainte que nous avons qu'elle ne fût fâchée contre nous, à cause de la guerre que nous faisons aux divinités de l'île (1). »

Trois jours après, le roi n'oublie point de visiter le P. Chanel; mais c'est pour lui annoncer un acte de superstition. « Le roi vient nous voir, et emporte avec lui une de ses chemises pour l'offrir à un *Atua-muri*, afin qu'il rende la santé à l'un de ses petits enfants. Mes observations paraissent lui faire quelque impression, mais il croit encore devoir céder à la coutume (2). »

Comme il n'avait pas fait connaître sa véritable pensée, les manifestations en faveur de la religion devenaient plus nombreuses. Maligi lui-même, son

(1) *Journal*, 17 octobre 1839.

(2) *Journal*, 20 octobre 1839.

premier ministre, ne craignait pas d'exprimer publiquement ses sentiments. Ainsi, le même jour (20 octobre), dans une fête, il *parla très bien en faveur de la religion, et dit que toute l'île n'attendait plus que le roi*. Plus tard, étant tombé malade, il se trouva bien des soins que le P. Chanel lui donna. Vaincu par sa bonté et sa charité, il finit par déclarer que, *si le roi le permettait, toute l'île serait de suite religieuse* (3 décembre 1839).

Amener Niuliki à se prononcer ouvertement en faveur de la religion, tel était le but qu'il fallait poursuivre avant tout le reste. L'apôtre de Futuna l'avait compris depuis longtemps; mais, hélas! le succès devenait de plus en plus difficile. La dernière victoire avait enflé son cœur d'orgueil. Il venait aussi d'apprendre qu'à Wallis le roi Lavélua ne voulait point se convertir, et il croyait qu'il ferait bien de l'imiter. Écoutons le récit du P. Chanel :

« Un vieux chef, qui ne savait pour quel parti se déclarer, fit le voyage de Wallis pour ne pas s'exposer dans un parti auquel la victoire pourrait être infidèle. Il en est revenu plein d'histoires sur la religion: Il est forcé d'avouer, il est vrai, que bientôt toute l'île de Wallis sera chrétienne; mais il prend un satanique plaisir à raconter la manière dont les naturels massacrèrent les catéchistes de *Niua*, qui y étaient allés préparer les voies aux missionnaires méthodistes, et la conduite actuelle du roi *Lavélua* à l'égard des catéchumènes du P. Bataillon. Il a promis de faire tous

ses efforts pour empêcher que l'île de Futuna ne suive l'exemple de celle d'Uvéa (Wallis). Je m'aperçois, en effet, qu'il cherche à tenir parole. Mais, si le moment des divines miséricordes est arrivé pour cette petite mission, que pourra-t-il faire (1)? »

Ce vieux chef exerçait une grande influence sur l'esprit de Niuliki. Ce fut, sans doute, d'après ses conseils, que le roi cessa d'envoyer régulièrement des vivres. « Pour garder les apparences, nous dit le F. Marie Nizier, il chargeait de temps en temps un membre de sa famille de nous porter quelques taros. Aussi la faim se fit plus d'une fois sentir. Apprenant que des jeunes gens, par commisération, nous apportaient quelque chose à manger, il défendit à qui que ce fût de prendre soin de nous. Il alléguait pour raison que nous étions *ses blancs*, et que c'était à lui de nous nourrir.

« Le P. Chanel qui, dès le principe, vit où allait aboutir cette nouvelle conduite du roi à notre égard, prit le parti le plus sage, celui de travailler de nos propres mains pour pourvoir à notre subsistance. »

Ce travail, il le commence le 21 novembre. « Quelques naturels viennent nous aider à faire une clôture et à défricher un champ de bananiers. J'essaie de les encourager en leur donnant un petit coup de main (2). » Il le continue, ce travail, les jours suivants, et le poursuit jusqu'à sa mort.

(1) Lettre à Mgr Devie, 31 octobre 1839.

(2) *Journal*, 21 novembre 1839.

« Mais, nous dit le Frère, pour atteindre le jour où nous devons nous nourrir des fruits cultivés à la sueur de notre front, que d'obstacles se présentèrent ! Nous n'avions pas la force qui nous était nécessaire pour des travaux de ce genre. A cette faiblesse se joignait le manque de nourriture, qui l'aggravait d'autant plus. Que l'on ajoute à cela la chaleur brûlante du soleil des tropiques, telle que nous l'avons à Futuna, et l'on aura une idée de notre nouvelle position. Le P. Chanel, quoique faible, put supporter plus courageusement que moi ces différentes fatigues, et travaillait souvent tout seul à cultiver le terrain qui nous avait été cédé, pendant que j'étais occupé à des choses moins pénibles à la maison,

« Une chose qui a toujours été pour moi un sujet d'étonnement et d'édification dans ce bon père, c'était de le voir harassé de fatigue, brûlé par les ardeurs du soleil, n'ayant souvent presque rien à manger, revenir de ses travaux aussi gai, aussi joyeux que s'il eût eu tout à souhait, et cela non point une fois, mais tous les jours.

« Ni ces obstacles, ni ceux qui ont suivi, n'ont jamais ébranlé, même pour un instant, le courage du P. Chanel. Sa confiance en Dieu était sans bornes. Dans ces moments d'épreuve, je lui ai entendu dire : *Le moment des miséricordes n'est pas encore arrivé.* Pour le hâter, de fréquentes neuvaines étaient ordonnées par lui. Son humilité le faisait se regarder lui-même comme un obstacle à ce moment désiré, car

un jour il m'indiqua le commencement d'une neuvaine : *Faisons-la*, dit-il, *pour que le bon Dieu veuille ôter ceux qui sont un obstacle à la conversion de l'île. Si c'est moi, hé bien....* Il n'acheva pas, mais j'avais compris. »

Le P. Chanel avait été frappé d'une parole du fondateur de la Société de Marie. Quand de grandes difficultés surgissaient contre la congrégation naissante, le T. R. P. Colin disait avec assurance : *La Société va faire un pas*. L'apôtre de Futuna, au milieu des épreuves de tout genre et des oppositions toujours croissantes, répétait souvent au frère Marie Nizier la parole du saint fondateur : *La religion va faire un pas en avant*. Et son courage semblait grandir avec sa confiance en Dieu. Les témoins entendus lors du procès apostolique n'ont tous qu'une voix pour nous dire que rien ne put jamais l'ébranler ou l'affaiblir.

A l'époque où nous sommes arrivés, le serviteur de Dieu a obtenu qu'on l'avertisse plus souvent lorsqu'il y a des malades. Aussi, n'écouterant que son zèle pour le salut des âmes, il multiplie ses visites auprès d'eux, se concilie la bienveillance de ceux qui les entourent, leur annonce quelques vérités de l'Évangile, et est assez heureux pour voir ses efforts couronnés de succès. Il trouve quelquefois des aides parmi ceux qui sont auprès du malade.

Il visite un malade dont la surdité rend l'instruction difficile. « Des naturels, dit-il, ont la complaisance de répéter à haute voix ce que je désire lui faire sa-

voir (1). » Par ce moyen, le malade est disposé à recevoir le saint baptême.

Un jeune homme, dont la maladie de poitrine est très avancée, écoute d'abord avec plaisir ce que le P. Chanel lui dit de la religion. Puis, dans une seconde visite, il hésite, et, dans une troisième, refuse de se faire chrétien. Le serviteur de Dieu ne désespère point de son salut. Il retourne auprès de lui, lorsqu'il est près de sa fin. « Je lui parle de se faire chrétien. Il paraît ne pas m'entendre. Mais les femmes qui sont dans la maison parlent d'une manière si belle de la religion que je n'éprouve plus de difficulté pour le baptiser. Je lui donne le nom de Marie-Joseph. Une fois baptisé, il recueille toutes ses forces pour me demander *s'il y a des cocos en paradis ; s'il y a de l'eau comme à Futuna* (2). » Cette question ne doit pas trop nous étonner. Les Futuniens se représentaient le bonheur du ciel comme la réunion de tout ce qui fait plaisir sur la terre. L'instruction du jeune homme n'avait pu être assez complète.

L'un des fils du roi était malade depuis quelque temps. Il avait été porté auprès de différents *dieux*, et en particulier auprès de Faréma, ce chef des *vaincus* dernièrement revenu de Wallis. Mais le mal empirait et le dénouement fatal approchait. Le P. Chanel n'épargnait pas les visites et il finit par obtenir

(1) *Journal*, 11 novembre 1839.

(2) *Journal*, 16 novembre 1839.

la permission de le baptiser. Il résolut d'administrer le sacrement d'une manière solennelle, afin de frapper l'esprit de Niuliki et d'avoir l'occasion de lui expliquer nos saints mystères. « Je pars, aux environs de midi, pour *Tamana*, avec tous les objets nécessaires au baptême du fils du roi. Ayant obtenu l'agrément de la mère, je demande celui du roi. Tous les deux y consentent volontiers. Je me revêts de mon surplis, d'une étole, et, après une petite prière faite à genoux, la cérémonie commence. Tous les petits objets nécessaires paraissent exciter leur curiosité. J'ai donné le nom de Marie-Théodore à ce petit bienheureux. Le peu de mots que je dis au roi et à toutes les personnes assemblées ont paru leur faire plaisir (1). »

Niuliki, cependant, n'abandonnait point ses superstitions. Le lendemain, il va porter *un doigt de son beau-père*, pour demander à quelque divinité la guérison de son fils, et quand il meurt, le 14 novembre, il se frappe, se couvre de sang, et renouvelle les jours suivants cette coutume barbare. C'est la raison, sans doute, qui empêche notre apôtre de songer à des funérailles ecclésiastiques. Il craint aussi qu'en allant trop vite, il ne compromette l'œuvre commencée et déjà couronnée d'un certain succès.

Mais, comme le jour même de la mort du fils du roi, *il trouve de l'empressement à s'instruire de la religion, et que plusieurs paraissent décidés à manger les pois-*

(1) *Journal*, 9 novembre 1837.

sons et les oiseaux qui leur sont tapous, c'est-à-dire à renoncer à leurs traditions superstitieuses, non seulement il baptise l'enfant d'une des filles du roi, mais encore, après sa mort, il demande à faire les funérailles selon les rites prescrits par l'Eglise. « Je demande l'agrément du roi, qui paraît mettre un plaisir à me l'accorder. La cérémonie fait cesser tous les cris et tarit toutes les larmes. Plusieurs nous disent ensuite que c'est bien beau et qu'ils désirent être enterrés de la même manière (1). »

La foi, qui commençait à pénétrer dans quelques âmes, n'atteignait pas encore les chefs et la masse du peuple. Aussi, nous les voyons suivre toutes leurs superstitions.

La sécheresse se fait sentir de nouveau et menace les productions de l'île. Le roi et quelques chefs tiennent conseil à *Tamana pour bâtir une maison à Fakavélikélé, afin que la pluie arrive et que la récolte du fruit à pain soit belle*. Cette décision du 30 novembre est transmise aux différentes vallées, et on s'empresse de la mettre à exécution.

Le 2 décembre, « les ouvriers les plus habiles de chaque village se réunissent à *Poï*, pour y polir de leur mieux les bois d'une maison qu'ils doivent construire sur une montagne, à l'intention de lui demander la pluie et une abondante récolte de fruits à pain. Ils sont tout étonnés de voir que je ne vais point au

(1) *Journal*, 9 décembre 1839.

milieu d'eux, soit pour examiner leur travail, soit pour leur prêter mes outils les plus propres à hâter leur ouvrage. Je leur fais dire qu'ils ne travaillent pas pour le vrai Dieu et que mes outils ne doivent pas travailler pour le diable (1). »

Invité à participer à la distribution des vivres qui a lieu quatre jours après, à l'occasion de la construction de cette maison, il refuse d'y prendre part.

La pluie demandée à *Fakavélikélé* ne vient pas. Le 19 décembre, le P. Chanel passe par *Tamana* et cherche à dire quelques mots d'édification. Le roi quitte la maison le premier. « Ceux qui restaient se sont mis à me prier de demander la pluie à Jéhovah, ajoutant que leurs *dieux* sont trompeurs ; que, s'il pleut, ils sont prêts à me porter en triomphe sur leurs bras. Je leur recommande de ne pas plaisanter sur le vrai Dieu, mais de se convertir sincèrement à lui (2). »

Le jour de saint Etienne, une tempête éclate avec une force extraordinaire. Selon leur habitude, les insulaires invoquent leur grand *dieu*. « Le cri des naturels, qui vont offrir du kava à *Fakavélikélé*, se mêle au bruit de la mer et du vent. » Le P. Chanel, après avoir pris avec ses deux compagnons les précautions nécessaires pour consolider leur maison et mettre leurs effets à l'abri de la pluie, se rend vers la mer, qui devient terrible... « Elle avait déjà franchi

(1) *Journal*, 2 décembre 1839.

(2) *Journal*, 19 décembre 1839.

ses bornes ordinaires, nous dit le F. Marie Nizier, et menaçait presque notre habitation. Déjà des insulaires, nos voisins, avaient déménagé leurs cases. Nous allâmes jusqu'à l'endroit où aboutissaient les plus fortes vagues. *Mettez*, me dit-il un instant après, *mettez une médaille de la sainte Vierge à un cocotier. J'ose avouer que je la mettais avec une espèce d'indifférence et à un cocotier que les vagues avaient déjà outrepassé. Mettez-la à un cocotier où la mer ne soit pas encore arrivée.* Dieu exauça la foi vive du missionnaire. Dans la même soirée, le vent changea de direction. Les vagues furent poussées dans un sens contraire, et nous pûmes rester en paix dans notre maison. Quoique le cocotier où la médaille fut fixée se trouvât fort près de celui où je la mettais en premier lieu, la mer ne fit néanmoins qu'en baigner un peu le pied. »





CHAPITRE XIII

COMMENCEMENT DE LA PERSÉCUTION. — ARRIVÉE DU
P. CHEVRON ET DU F. ATTALE. — LETTRES CONS-
TATANT L'ÉTAT DE LA MISSION.

(1^{er} février. — 16 mai 1840.)

L'ANNÉE 1840 s'ouvre par ces paroles de l'apôtre de Futuna : *Sainte Messe que j'offre pour les infidèles.* Maintenant qu'il sait la langue de ses chers insulaires, il va joindre à la prière le ministère de la parole. Les témoins entendus dans le procès apostolique, nous affirment qu'il *se livra avec une grande ardeur à l'œuvre de la prédication de l'Évangile, et qu'il parcourut souvent les divers villages de Futuna, annonçant partout la vraie religion.* Mais le démon ne pouvait laisser détruire son règne sans opposer une vive résistance. Il chercha d'abord à paralyser par ses suppôts les efforts de l'homme de Dieu. Voyant que rien n'était capable de l'arrêter, il suscita contre lui une véritable persécution, qui alla en grandissant et ne se termina qu'avec sa mort.

Cette persécution commence avec le mois de février 1840. Un enfant vient se réfugier dans la case

du missionnaire pour se soustraire à la colère de ses parents. Ceux-ci veulent l'emmener et s'efforcent de l'indisposer contre la religion. L'enfant déclare qu'il est dans l'intention de demeurer, malgré tout ce qu'on pourra lui dire. A ces mots, les parents se préparent à l'entraîner de force. Le P. Chanel leur signifie que leur fils est parfaitement libre, mais qu'il ne permettra jamais qu'on en vienne à des actes de violence dans sa propre maison.

On s'apercevait de la froideur du roi à son égard. Quelques Futuniens en profitaient pour se donner le plaisir malin de le molester et de l'importuner jusque dans sa propre case. Il est vrai que, le 22 décembre, il avait questionné Niuliki et n'en avait obtenu que de *bonnes réponses* au sujet de la religion. Mais, en face des vexations nouvelles et du peu de régularité dans l'envoi des vivres, il était utile de connaître de nouveau la pensée de Sa Majesté. Il envoya donc le Frère porter quelques présents et exposer la situation. Le roi répondit qu'il *donnait* au P. Chanel *toute autorité pour chasser de sa maison ceux qui venaient l'inquiéter et l'importuner.*

Voyant qu'il peut encore compter sur Niuliki; il va le trouver à *Fikavi* où l'on construit pour lui une pirogue. Il parle longtemps avec les indigènes et les instruit des vérités de la foi, avant et après le repas, du consentement et en présence du roi.

Peu de jours après (22 février), il engage une discussion en règle sur notre sainte religion. Vaincus par

ses arguments, plusieurs *s'opiniâtrent à soutenir qu'ils mourront par la colère des dieux, s'ils se font chrétiens*. « D'autres me disent de leur montrer Jéhovah, pour qu'ils croient en lui ; d'autres demandent que nous guérissions les malades ; d'autres que nous fassions quelque chose pour abriter l'île contre tous les vents, etc. (1) »

Cette dernière question ne doit pas trop surprendre, car les tempêtes étaient fréquentes, et ce jour-là même un grand vent menaçait de désoler Futuna. On venait de charger un insulaire de porter un morceau de kava au dieu *Fakavélikélé*, et celui qui avait reçu cette mission devait, de temps en temps, *pousser un grand cri, afin d'apaiser la tempête*.

Les courses nombreuses, le travail continu et une nourriture insuffisante finissent par épuiser la faible santé du P. Chanel. Au commencement de mars, nous le voyons souvent indisposé, et il est obligé de se priver, plusieurs jours, du bonheur d'offrir la sainte victime du salut. Néanmoins, il ne s'arrête que lorsque les forces le trahissent, et dès qu'elles sont un peu revenues, il recommence ses courses. Il ne laisse échapper aucune occasion d'annoncer la parole de Dieu, en public ou en particulier.

Comme il aurait voulu convertir le roi ! Aussi, il cherche tous les moyens pour parvenir à l'instruire. Le 17 mars, ce prince apporte *une charge de taros*.

(1) Analyse du *journal* par le P. Roulleaux.

Il s'arrête pour faire aiguiser son herminette. Profitant d'un moment où ils sont seuls, le Père lui parle de la religion. Niuliki ne lui ouvre pas clairement son cœur. Il se contente de répondre que *c'est une bonne chose de faire chrétiens ceux qui désirent l'être* (1).

Cette réponse, sans le contenter, lui donne une certaine latitude. Mais plusieurs faits ne tardent pas à montrer que la parole du roi n'exprimait pas ses vrais sentiments ou que ses dispositions avaient changé. Une nouvelle explication n'est donc pas inutile. Le lundi de Pâques, 20 avril, il va le trouver à *Tamana* et traite avec lui la question de la religion. Il nous fait connaître que *le roi paraît l'écouter avec plaisir*. Mais, de ce sentiment à la conversion il y avait encore loin. La prudence, cependant, ne permettait pas de faire, pour le moment, de plus vives instances.

Apprenant que deux vieilles femmes essaient, tous les jours, de tuer un enfant dans le sein de sa mère, il se transporte auprès d'elles à *Vélé*, et leur demande, en grâce, la vie de l'enfant. Il les supplie de le lui remettre de suite après sa naissance et leur promet d'en prendre soin. (21 avril 1840.)

Malgré les intentions peu bienveillantes, qui se manifestaient contre l'apôtre, et malgré les mauvais procédés, dont on usait à son égard, plusieurs jeunes gens s'attachaient à lui de plus en plus. Il écrit au P. Convers : « J'ai un certain nombre de catéchu-

(1) Analyse du *journal* par le P. Roulleaux.

mènes; plusieurs ne peuvent encore se prononcer ouvertement, mais ils tiennent ferme contre les obstacles qu'ils rencontrent dans leurs familles (1). » L'un d'entre eux, nommé Maïtau, dont le nom reparâtra dans cette histoire, vint même demeurer avec lui, le jour de l'Invention de la sainte Croix.

Ce courage des catéchumènes, qui bravaient *la raillerie et la colère de leurs parents* (2), était pour lui un grand sujet de consolation. Il éprouva bientôt une joie d'autant plus vive qu'il ne l'attendait pas. Le 16 mai, un navire abordait à Futuna et lui amenait le P. Chevron et le frère Attale. Avec quel empressement il courut à *Vélé* pour les embrasser et avoir des nouvelles de Wallis, de la Nouvelle-Zélande et de la France!

Le P. Chevron était envoyé par Mgr Pompallier, pour demeurer alternativement avec les deux missionnaires de Wallis et de Futuna. Il venait de Wallis, après avoir traversé les archipels de Viti et de Tonga, et avait couru de grands dangers. Il avait laissé le P. Bataillon au milieu de 800 catéchumènes, aux prises avec la plus forte tempête que l'enfer lui eût encore déchaînée et qu'il regardait comme la dernière. Avec quel intérêt le serviteur de Dieu recevait les nouvelles qui lui étaient données! Comme il bénissait le Seigneur du bien qui se faisait à Wallis!

Le nouveau missionnaire apportait une lettre de

(1) Lettre au P. Convers, mai 1840.

(2) Lettre au T. R. P. Colin, 16 mai 1840.

Mgr Pompallier adressée aux PP. Chanel et Bataillon et aux FF. Marie-Nizier et Joseph-Xavier. En voici le commencement :

« Mes bien chers Pères et Frères,

« Que je souffre dans mon cœur de n'avoir pu vous visiter depuis que je vous ai laissés dans vos îles ! C'est une des plus sensibles croix de ma mission que de ne pouvoir communiquer avec vous aussi souvent que je le désirerais. Je comprends aussi que c'est une épreuve pour vous ; et d'après les lettres que j'ai reçues de votre part par les Pères qui sont venus me rejoindre dans le mois de juin dernier, je conçois que le délai de ma visite est encore une épreuve pour vos ouailles. Hélas ! c'est Dieu lui-même qui permet tout cela, qui veut tout cela ! car il a vu jusqu'ici mes désirs et mes efforts pour aller vous visiter, sans qu'il m'ait été possible de les exécuter. Quand j'aurai l'ineffable consolation de vous voir, vous pourrez comprendre tout ce que je vous dis, et adorer, louer et aimer de plus en plus la très sainte volonté de Dieu (1). »

Le Vicaire Apostolique n'avait point oublié le roi des *vainqueurs*. Le P. Chanel s'empressa de le prévenir : « J'ai fait appeler, ce soir, le roi Niuliki pour lui donner lecture des lettres que Mgr Pompallier lui a adressées. Il m'a dit que son île allait se faire chrétienne, que maintenant on écouterait mes instructions.

(1) Nouvelle-Zélande, 14 décembre 1839.

Oh! combien je souhaite qu'il en soit ainsi pour le bonheur de ces pauvres insulaires (1). »

La goélette qui avait amené le P. Chrevron et le F. Attale, devait repartir de suite. Le P. Chanel passa la nuit à préparer ses lettres. Il voulut aller à bord, le lendemain matin, pour les remettre lui-même, et surtout pour prier le capitaine de prendre Thomas, qui désirait, pour sa santé, changer de latitude. « Le fils du roi, qui conduisait la barque, la fit chavirer par imprudence. Le bon Père tomba dans la mer, et il ne savait pas nager. Il eut la douleur de voir flotter sur l'eau son bréviaire et son paquet de lettres. Il tint ferme à l'embarcation, et revint prendre pied sur les récifs. Les indigènes redressèrent la pirogue, et Thomas alla seul à bord. Les deux Pères revinrent à terre pour changer de vêtements. Ils étaient mouillés des pieds à la tête. La brise s'étant levée, le capitaine vint à Futuna et dîna avec les deux Pères (2). »

Parmi les lettres que le P. Chanel remettait au capitaine de la goélette, nous avons surtout à nous occuper de celle qu'il adresse au T. R. P. Colin et de celle qu'il envoie au P. Convers, parce qu'elles nous font connaître l'état de la mission, tout en nous révélant les dispositions admirables de leur auteur.

S'adressant au T. R. P. Colin, il lui dit : « La goélette qui vient d'arriver de la Nouvelle-Zélande, ne

(1) Lettre à Mgr Devie, 16 mai 1840.

(2) Analyse du *Journal* par le P. Roulleaux.

me procurera pas encore cette fois l'ineffable consolation de voir Monseigneur, notre digne vicaire apostolique. Cependant, je suis dans l'impossibilité de vous exprimer la joie que j'éprouve de recevoir enfin un confrère pour m'encourager par son zèle et sa présence. C'est le R. P. Chevron qui m'est échu en partage. Le F. Attale est avec lui (1). »

Nous savons quelles étaient ses peines. Voyons comme il en parle au P. Convers : « Je vous suis très reconnaissant de l'intérêt que vous voulez bien prendre à mes peines. Il est vrai qu'en quittant la France, pour venir presque à ses antipodes, je n'ai pas quitté la vallée des larmes ; mais ici, comme en France, Dieu connaît ceux qui sont à lui, et les fait *surabonder de joie au milieu de leurs tribulations*. Son œuvre n'est pas encore très avancée dans notre petite île ; cependant, grâce aux prières des pieux associés de la *Propagation de la foi*, il me semble que nos efforts ne tarderont pas à être couronnés d'un plein succès (2). »

Qui les a paralysés ces efforts ? Dans sa lettre à son supérieur général, il signale *surtout ses péchés* et son *peu de zèle*. Puis il mentionne le *retard* de Monseigneur à les visiter, le *contre-coup* des luttes que le P. Bataillon a essuyées à Wallis et qui s'est fait ressentir à Futuna, la *crainte* des indigènes de se pro-

(1) Lettre au T. R. P. Colin, 16 mai 1840.

(2) Lettre au P. Convers, mai 1840.

noncer avant leur roi, enfin la conduite de Niuliki, qui *paraît singulièrement redouter le qu'en dira-t-on de ses insulaires, s'il rejette un Dieu qu'il leur a dit si souvent être puissant et terrible.*

Ce dernier point, il l'explique plus longuement au P. Convers : « Nos insulaires sont persuadés que les *dieux* descendent dans certains hommes privilégiés, et que le plus grand d'entre eux a fixé son séjour dans le roi Niuliki. Ce bon prince, pour se donner de l'autorité, a toujours entretenu cette erreur, et représenté son *dieu* comme le plus puissant et le plus redoutable. Aussi lui en coûte-t-il beaucoup maintenant de dire à son peuple que tout cela n'était que duperie : c'est un obstacle très sérieux à sa conversion, car l'amour propre et le respect humain exercent leur tyrannie jusque sur les sauvages. »

Maintenant que nous connaissons les Futuniens, n'admirerons-nous pas la charité de leur apôtre ? « Je n'ai qu'à me louer du bon caractère des insulaires au milieu desquels je me trouve (1). » « Le peuple de Futuna est très hospitalier. Il n'est pas enclin au vol, comme le sont la plupart des naturels de l'Océanie... Quelques Européens, que j'ai vus ici, m'ont assuré que mes insulaires deviendraient les meilleurs chrétiens de l'Océanie, dès qu'ils seraient convertis à la foi. Puissent-ils avoir prophétisé vrai !...

« Priez donc toujours, mon révérend Père, afin que

(1) Lettre au P. Colin, 16 mai 1840.

la parole de Dieu ne soit pas stérile dans nos bouches. Priez pour tous les peuples de l'Océanie. La moisson est abondante, mais le nombre des ouvriers est bien petit. Des contretemps ayant forcé le P. Chevron, qui est venu me voir, à débarquer aux îles Fidji et de Tonga, il a montré aux sauvages la charité et le dévouement du prêtre catholique. Tout son extérieur et, en particulier, la vue de son crucifix ont paru les frapper. Plusieurs se sont écriés : *Celui-là doit être un vrai missionnaire*. Que le temps me semble favorable pour pénétrer dans ces archipels, dont nous sommes si voisins ! Les méthodistes les parcourent et nous ont devancés partout. Ah ! Dieu connaît mes désirs ! Que je braverais volontiers les hasards de la mer et les dangers des persécutions ! Mais nous sommes en trop petit nombre.

« Mon révérend Père, allez frapper à la porte du cœur de Marie, et vous en ferez sortir des essaims de missionnaires. Quand mes sauvages me demandent s'ils auront encore, après nous, de ces bons *Farani* (Français) pour demeurer avec eux, je leur réponds : « Pour nous, nous sommes mortels, nous irons au « ciel recevoir notre récompense ; mais notre mission « ne périra pas ; d'autres viendront nous remplacer et « prier sur notre tombe (1). »

(1) Lettre au P. Convers, mai 1840. Les mêmes pensées se trouvent dans la lettre au T. R. P. Colin.



CHAPITRE XIV

SÉJOUR DU P. CHEVRON ET DU F. ATTALE. — VOLS. — DIFFICULTÉS CROISSANTES. — LA PERSÉCUTION GRANDIT. — DÉPART DU P. CHEVRON ET DU F. ATTALE.

(16 mai — 20 novembre 1840.)

Dès leur arrivée, le P. Chevron et le F. Attale durent aider leurs confrères dans les travaux manuels. *La disette*, nous dit le F. Marie-Nizier, *nous poursuivait assez souvent*. Pour la combattre, il était nécessaire de continuer les plantations du P. Chanel, afin d'obtenir une bonne récolte. Les efforts des missionnaires furent couronnés de succès, et des fruits abondants assuraient leur subsistance. Mais ils avaient compté sans une persécution d'un nouveau genre. Les insulaires se mirent à voler leurs fruits.

« Nous avons, continue le frère Marie-Nizier, un beau champ d'arbres à pain, qui, dans la saison, nous auraient bien dédommagés des peines que nous nous donnions pour les cultiver, par les fruits que nous en aurions cueillis. Eh bien ! on nous en volait, je pense,

la moitié. Les courges, les bananes, etc., subissaient le même sort. Il n'y avait pas jusqu'aux vieux cocos, qui pullulent dans l'île, qui ne nous fussent enlevés, mais si *exactement* enlevés, que sur 80 cocotiers, au moins, qui étaient dans nos champs, nous ne pouvions point en trouver. »

Le P. Chevron nous dépeint la triste situation qui résultait de ces vols : « Avec un vaste terrain dont le roi nous avait gratifiés, écrit le P. Chevron, et sur lequel croissaient en abondance les cocotiers et les arbres à pain, avec un autre champ de bananiers, mis en excellent rapport par le travail et les soins du père Chanel, nous en sommes réduits à la détresse la plus absolue. Quelques bananes cuites, voilà toute notre nourriture. Peut-être croirez-vous qu'il nous est bien amer de vivre ainsi dans le dénûment ; mais non, grâce au ciel, on se fait à tout, et même à recevoir un morceau de *taro* que nous présente un naturel, après l'avoir mordu lui-même en cent endroits.

« Nous mangeons ordinairement seuls dans notre humble cabane. A la cuisine des naturels nous avons ajouté jusqu'à présent quelques courges cuites au four ; mais cette nourriture use l'estomac, et puis les courges deviennent bien rares ; la voracité des porcs a détruit même l'espérance de la récolte prochaine. La Providence sait où nous sommes. Plus d'une fois nous avons été réduits à une ration que peu de gens trouveraient suffisante, et il ne nous est cependant jamais arrivé de faire le déjeuner de Wallis, qui consiste

à prendre du kava et à aller se coucher pour sentir moins la faim (1). »

« Ce fut à cette époque, nous dit le F. Marie-Nizier, que nous fûmes obligés d'adopter définitivement pour notre cuisine la méthode de Futuna, qui n'est pas très facile. Nous n'avions pas, en ce temps-là, à nous tenir beaucoup en garde contre les excès dans la nourriture. Voici ce que nous dit un jour le P. Chevron, en plaisantant : « Je crois qu'on ne se ferait pas scrupule, en France, de manger, dans une collation, tout ce que nous avons pris aujourd'hui. » Notre nourriture se composait de bananes, de fruits à pain dans leur saison, de courges et de quelques pastèques. Quand nous eûmes de quoi acheter des porcs, nous le fîmes, mais ce ne fut pas fréquemment. »

Ces vols, dont ils avaient tant à souffrir, avaient lieu surtout la nuit. Ils étaient évidemment le résultat d'une entente parmi les indigènes. Plusieurs ont avoué que non seulement le roi les connaissait, mais encore qu'il les avait commandés ou, du moins, encouragés. Il voulait lasser leur patience et les obliger à quitter l'île. Il ne connaissait pas encore la force d'âme d'un apôtre, qui a tout quitté pour suivre Jésus-Christ et qui est prêt à tous les sacrifices.

On éprouve un sentiment de peine et de tristesse lorsque, en parcourant le *journal*, on voit nos missionnaires délaissés par les Futuniens, souffrir de la faim,

(1) Lettre du 21 octobre 1841. *Annales de la Propagation de la foi*, tome XV.

quelquefois pendant plusieurs jours de suite. Que faisait le P. Chanel dans ces circonstances pénibles? « Toujours bon, doux et gai, comme l'atteste le F. Marie-Nizier, il accueillait tout le monde avec une exquise charité, et rendait tous les services qui étaient en son pouvoir. » Les témoins entendus lors du procès apostolique ont été unanimes pour déclarer « qu'il ne donna aucune marque d'indignation contre les voleurs, et que, plein de douceur, de patience, d'humilité et de charité, il aima jusqu'à la mort ceux qui le persécutaient, et s'efforça de les amener à la vraie foi ».

Il crut, cependant, devoir envoyer, un jour, le père Chevron à *Tamana*, pour avertir le roi de la conduite des gens de *Poï*, qui semblaient s'être concertés pour rendre insupportable leur séjour au milieu d'eux. Il sollicitait en même temps Sa Majesté de permettre aux nouveaux venus d'aller habiter l'autre partie de l'île, afin de pouvoir vivre plus facilement. Niuliki ne répondit rien. (9 septembre.)

Peu de temps après, le P. Chanel demande lui-même la permission de construire une maison à *Sigavé*, pour qu'un Père et un Frère puissent y demeurer et que les malades du pays des *vaincus* aient ainsi les secours de la religion. Le roi cherche à le dissuader en lui faisant les meilleures promesses, mais, voyant son insistance, il finit par garder le silence. (27 septembre.)

Les deux Pères rencontrent Niuliki et allèguent les motifs les plus pressants pour avoir une maison à

Sigavé. Le roi donne son consentement, mais il refuse les colonnes de la maison d'Urui. (11 octobre.) Le lendemain, le P. Chanel va le trouver à *Vélé*, et le prie de lui accorder au moins les colonnes de sa propre maison, qui a été brûlée à *Sigavé*. Vaincu par ses raisons, Niuliki acquiesce à son désir, mais en mettant des conditions qu'il ne peut accepter.

Comme nous l'apprenons du P. Chevron, la situation à *Poi* était telle que la séparation devenait une nécessité. Le serviteur de Dieu crut utile de faire de nouvelles instances.

Le 24 octobre, il envoie son confrère et les deux frères au village d'*Assoa*, pour avoir part à une distribution de vivres, et aussi pour obtenir la permission de faire construire leur maison par les gens de *Sigavé*. Le F. Marie-Nizier en parle par trois fois à Sa Majesté, qui, pour se débarrasser de ces importunités, donne son consentement.

Nous n'avons pas besoin de faire remarquer qu'au milieu de leurs travaux et de leurs difficultés, les deux missionnaires ne perdaient pas de vue le but principal pour lequel ils étaient à Futuna. Nous le savons par les témoins entendus dans le procès apostolique, l'arrivée d'un confrère et la persécution croissante semblaient avoir donné au zèle du P. Chanel une nouvelle vigueur.

Le P. Chevron était parti de France sans s'être lié à la Société de Marie par les vœux religieux. Il les fit le dimanche 31 mai, à la Messe du P. Chanel, qui était

délégué pour les recevoir. Ce fut pour l'un et l'autre un beau jour de fête.

Une seule fois, l'apôtre de Futuna avait gardé le très saint Sacrement, *pour faire son heure d'adoration au S. Cœur*. La présence de son confrère était une trop bonne occasion pour ne pas se priver plus longtemps du bonheur de posséder le divin Maître. Une grande solennité approchait, et il fut décidé que le dimanche de la Pentecôte, 7 juin, ils garderaient la *sainte Réserve* dans leur modeste chapelle. Le soir, après le chant des Vêpres, le P. Chanel eut la consolation de donner, pour la première fois, la bénédiction du Saint-Sacrement dans l'île de Futuna. Il fit ensuite une petite instruction aux personnes qui assistaient à la cérémonie. Son cœur surabondait de joie et éprouvait de douces émotions.

Le P. Chevron partageait ses sentiments : « Une immense consolation rachète à nos yeux la nudité de notre habitation : c'est que le Saint-Sacrement repose sous le même toit que nous, avec quatre pauvres religieux volontairement exilés pour son amour. Certes, du moment qu'un Dieu l'habite, une chaumière ne doit-elle pas, aux regards de la foi, se transformer en palais (1) ? »

Encouragé par ce qui s'était passé le jour de la Pentecôte, et voulant attirer sur sa mission toutes les grâces du ciel, le serviteur de Dieu célébra aussi solen-

(1) Lettre citée, du 21 octobre 1841.

nellement que possible la fête du Saint-Sacrement. Il y eut bénédiction le matin, après la grand'messe, et le soir, après le salut. « Chaque jour de l'octave, nous dit le F. Marie-Nizier, le P. Chanel chanta, avant la bénédiction, les litanies du Sacré Cœur, mais avec tant d'onction que l'on aurait dit un *Séraphin*. »

Nous l'avons appris par sa correspondance, il avait alors plusieurs catéchumènes qui venaient assister à la messe, le dimanche, et à qui il faisait la prière en futunien. Il leur chantait aussi des cantiques dans la même langue.

Les catéchumènes ne tardèrent pas à être inquiétés. Un des jours de l'octave du Saint-Sacrement, trois jeunes gens d'*Assoa*, pour fuir la persécution, s'étaient réfugiés chez le serviteur de Dieu. Ils s'y trouvaient depuis deux jours, lorsqu'on vint lui dire de les congédier au plus tôt, parce que les *vainqueurs* étaient irrités. On ajoutait que les habitants de *Fikavi* étaient disposés à brûler les maisons d'*Assoa*, si ces jeunes gens ne rentraient pas dans leur famille. A cette annonce deux d'entre eux s'en vont en pleurant, le troisième demeure (22 juin).

Le P. Chanel ne pouvait laisser passer cet incident, sans demander des explications. Il se rend donc à *Tamana*, auprès du roi, qu'il n'a pas le bonheur de rencontrer. Il raconte alors aux vieillards, qui sont réunis, ce qui vient de se passer, et profite de l'occasion pour leur rappeler toutes les bontés dont il les a comblés, tous les présents qu'il leur a faits, etc. Les

vieillards avouent qu'ils lui ont de grandes obligations mais ils nient la vérité des rapports qui lui ont été adressés. Le roi arrive à ce moment. « Votre Majesté aurait-elle des sujets de plainte contre nous ? — Non, répond-elle » (23 juin).

Cette réponse n'était pas sincère. En effet, le lendemain, Niuliki assiste à *Fikavi* à un repas de funérailles. Le défunt avait plusieurs fois refusé le baptême et avait empêché le F. Marie-Nizier de baptiser un enfant de cette vallée. Le roi profite de cette circonstance pour adresser la parole à son peuple et lui faire connaître ses intentions : « Sachez bien, leur dit-il, que *Poï* m'appartient. Je ne veux pas qu'on aille y prier. Ceux qui voudront suivre la nouvelle religion, qu'ils se bâtissent chez eux des maisons pour faire leurs réunions » (24 juin).

Instruits par ce qui vient de se passer, les catéchumènes viendront désormais en se cachant, le samedi dans la nuit, et après avoir entendu la messe, le dimanche matin, retourneront chez eux. Les deux missionnaires passaient une partie de la nuit à les instruire. Lorsque plus tard, plusieurs crurent pouvoir demeurer pendant le jour, ils assistaient à la messe chantée, au catéchisme qu'on leur faisait, et le soir, après les vêpres, à la bénédiction du Saint-Sacrement.

La persécution, cependant, ne cesse point. Le 2 juillet, deux catéchumènes viennent trouver les missionnaires pendant la nuit, et leur racontent comment on agit à leur égard. « Personne ne veut nous

parler. Si nous sentons le besoin de dormir, durant le jour, on prend plaisir à nous découvrir, à frapper du pied contre le morceau de bois, qui nous sert d'oreiller. Dès que nous nous retirons d'une compagnie, tout le monde pousse des éclats de rire et se moque de nous. » Les deux Pères les félicitent d'avoir quelque chose à souffrir pour Jésus-Christ, et les encouragent à persévérer dans leurs sentiments, malgré toutes les railleries.

Un mois plus tard, d'autres catéchumènes, en venant, le samedi soir, pour entendre la messe du dimanche, font connaître les tracasseries auxquelles ils sont en butte. C'est donc une vraie persécution qui commence.

Le P. Chanel comprend que, pour la voir cesser, il faut faire auprès du roi de nouveaux efforts. Dès le 10 juillet, il va le trouver à *Tamana*, mais il n'en obtient que cette réponse : *J'en parlerai à mon peuple.*

Quelques jours après, il apprend qu'il est à *Fikavi*. Il y court pour avoir avec lui un nouvel entretien. Sa Majesté n'est point seule. Elle a à ses côtés le plus grand chef du village. N'importe ; notre apôtre amène sans hésiter, la question de la religion. Ses deux auditeurs se contentent de dire : *Nous ne pouvons nous faire chrétiens ; si nous le devenions, nos dieux nous feraient mourir.* Sans se déconcerter, le P. Chanel saisit le moment où Niuliki est seul, pour revenir sur le même sujet. Le roi lui répond : *Je m'adresserai à mon peuple et j'irai parler aux chefs des autres vallées.*

Le 22 juillet, l'apôtre se transporte à *Sigavé* et partout sur son passage il annonce la parole du salut. Arrivé dans cette localité, il commence à instruire ceux qui sont présents. Le soir, il se trouve avec le roi et les vieillards. Un de ces derniers le questionne sur l'origine de l'homme. La réponse est un peu longue et surtout embarrassante pour l'interlocuteur : *Cessons*, dit celui-ci, *j'ai envie de dormir*.

Les questions recommencent le jour suivant : « Nous avons appris qu'il y a parmi les blancs de fort mauvais sujets, des voleurs, des assassins, etc. — C'est vrai, répond le P. Chanel : mais sachez bien que les gens honnêtes les ont en horreur ; ceux qui gouvernent sévissent contre eux. On aurait dû vous parler aussi des vertus de ceux qui suivent la voix de leur conscience et qui pratiquent la religion que je viens vous annoncer. » Faréma, si connu par sa facilité d'élocution et son antipathie contre la religion, veut discuter à son tour ; mais, il n'est pas plus heureux que les autres interlocuteurs. Le serviteur de Dieu voyant que, pour le moment, il est inutile de prolonger ces discours, prend congé du roi et retourne à *Poi*.

Le 5 août, Faréma lui-même vient le voir et se montre plus modéré qu'à l'ordinaire dans ses paroles. Il se souvient, sans doute, des observations que le P. Chanel lui fit un jour au sujet de ses blasphèmes : « N'as-tu pas peur que la malédiction du Seigneur ne tombe sur toi ou sur quelqu'un des tiens ? » L'événement n'avait pas tardé à vérifier cette parole. Le

fils de Faréma était atteint de la maladie de consomp-
 tion.

Il était facile de voir que le roi, poussé, disait-on, par Faréma, endurcissait son cœur et qu'il faudrait renoncer à l'espoir de le convertir.

La conduite de Niuliki entraînait celle des chefs, qui ne voulaient pas lui déplaire. De plus, en se faisant chrétiens, ils craignaient de voir *disparaître leur autorité*. D'après la croyance générale, en eux descendaient des dieux, qui assuraient leur pouvoir. « Ces dieux, dit le P. Chanel, font peur aux autres naturels. Ceux-ci n'épargnent pas les présents pour se les rendre favorables (1). » L'intérêt personnel s'ajoutait donc aux autres motifs pour les éloigner de la foi.

Le peuple lui-même, *extrêmement superstitieux*, n'osait pas renoncer à ses traditions. « On n'a pas beaucoup de peine à leur faire sentir le ridicule de leurs croyances, mais par un effet de la crainte des dieux, ils n'osent encore y renoncer. *Si nous nous faisons chrétiens*, disent-ils, *nos méchants dieux nous mangeraient de colère* (2). » A la crainte des dieux se joignit bientôt celle du roi. Ils pensaient aussi que *les festins publics, les danses, les fêtes à l'occasion des mariages et du culte des dieux allaient cesser avec la nouvelle religion* (3).

Aussi le nombre de ceux qui crurent à la parole de

(1) Lettre du T. R. P. Colin, 16 mai 1839.

(2) Lettre au P. Convers, mai 1840.

(3) Déposition des témoins du procès apostolique.

l'apôtre de Futuna fut d'abord peu considérable. « Il y avait, dit le P. Servant, tant d'obstacles à la prédication de l'Évangile, que la semence du christianisme n'était jetée qu'insensiblement et sans bruit. C'était la génération naissante, mieux disposée parce qu'elle était plus pure, qui la recevait avec plus de courage (1).

Le P. Chevron, témoin oculaire, confirme cette appréciation. « La plupart des insulaires restent sourds aux sollicitations de la grâce, bien qu'en secret ils nous témoignent le désir d'embrasser notre foi. Il est à croire qu'en exprimant ce vœu, la jeunesse est sincère : il y a, en effet, de grandes espérances à fonder sur elle. Mais, les vieillards sont entachés d'un crime qui semble peser sur eux comme une réprobation, c'est l'anthropophagie poussée par eux, sous le précédent règne, aux dernières horreurs. (2) » Le même missionnaire ajoute un autre motif, c'est *qu'en se faisant chrétiens, il faudrait devenir sages.*

Ces obstacles n'arrêtaient pas le zèle de notre apôtre, qui prêchait partout les vérités du salut, laissant à Dieu le soin de faire fructifier la semence jetée sur cette terre infidèle.

Comme il gémissait, lorsqu'il apprenait qu'un crime venait de se commettre ! Il aurait voulu, en particulier voir disparaître l'infanticide. « Il est porté dans ce

(1) *Histoire du christianisme à Futuna.*

(2) Lettre citée du 21 octobre 1841.

pays, écrit le P. Chevron, à son plus haut période. Ce n'est même plus une honte pour des mères de faire périr leurs enfants. On en trouve qui ont tué jusqu'à six de ces innocentes créatures : les unes les écrasent dans leur sein en se pressant le corps avec de grosses pierres ; d'autres les étouffent au moment de leur naissance, ou les enterrent vivants dans le sable. Le mois dernier, dans une seule semaine, il y a eu trois nouveau-nés ensevelis de cette façon. Quelques heures après le crime, des chiens déterrèrent le corps d'un de ces infortunés, et le rapportèrent à sa mère. Elle, sans s'émouvoir, alla de nouveau enfouir sa victime ; mais bientôt les chiens viennent déposer à ses pieds la tête et un bras du pauvre enfant, comme pour lui reprocher sa cruauté. (1)» Le P. Chanel cite ce fait horrible sous la date du 10 septembre 1840.

Un heureux événement vint consoler son cœur. Il n'avait rien négligé pour convertir Thomas Boog, dont nous avons eu occasion de parler si souvent. Les exhortations des deux missionnaires finirent par l'ébranler, et il ne résista plus. La veille de la Toussaint 1840, *date bien heureuse pour lui*, nous dit le F. Marie-Nizier, sur le soir, il abjura le protestantisme et reçut avec tous les rites de l'Église le baptême sous condition. Le jour de la fête, en présence de quelques indigènes, il entendit la sainte Messe et fit sa première communion avec de grands sentiments de piété. Cette

(1) Lettre citée du 21 octobre 1841.

auguste cérémonie produisit sur les assistants une impression profonde.

La joie de cette conversion durait encore lorsque, le 6 novembre, la goélette de Jones arrive de Wallis. Paul s'empresse de débarquer et de porter au P. Chanel une lettre du P. Bataillon. Toute l'île de Wallis est convertie, à l'exception du roi Lavélua et de quelques membres de sa famille. La bannière de la sainte Vierge, portée par de fervents néophytes, a fait le tour de l'île. En apprenant ces nouvelles, le P. Chanel est si joyeux qu'il ne peut retenir ses larmes. Il est témoin lui-même des heureuses dispositions des catéchumènes de Wallis, qui ont accompagné Paul. Deux d'entre eux viennent à *Poï*, le lendemain dimanche, pour assister à la Messe. Ils récitent leurs prières, le chapelet, et chantent des cantiques jusqu'à une heure avancée de la nuit. Les gens de *Poï* ne se lassent pas de les entendre.

Comme le F. Marie-Nizier peut le constater quelques jours après, les habitants de *Sigavé* ne montrent pas moins d'empressement à venir écouter les catéchumènes de Wallis. Aussi le bon Frère a remarqué *d'heureuses dispositions pour la religion*.

Le roi et les vieillards ne partagent pas ces sentiments. *Les Futuniens ne vont-ils pas s'ébranler à leur tour et se convertir ?* Une fête païenne approchait et devait se célébrer à *Fikavi*. Le roi s'y rend et y trouve les chefs, les vieillards et une grande partie de l'île. Le P. Chanel, qui attend la visite du capitaine Jones

et des catéchumènes de Wallis, et qui n'a rien pour les recevoir, envoie les deux Frères assister à la distribution des vivres. Quel n'est pas leur étonnement ? On ne fait aucune attention à eux. Le roi leur *tourne le dos pour ne pas les apercevoir*. Ils sont obligés de revenir avec *un chétif morceau de foie* que Méitala leur jette par compassion. « A quoi attribuer ce changement ? dit le P. Chanel dans son *journal*. Avons-nous déplu en quelque chose à Sa Majesté, ou les progrès extraordinaires de la religion à Wallis en seraient-ils la cause ? Dieu le sait. »

Le F. Marie-Nizier retourne dans l'après-dîner, pour parler au roi de ce qui vient de se passer le matin. Il n'en obtient d'autre réponse, sinon qu'il n'est pas en colère et qu'ils peuvent aller chercher du *taro* chez lui, quand ils en auront besoin.

Le Père se voit obligé de tuer son porc pour donner à dîner au capitaine, à Paul et à toute leur suite. Le soir, la maison est entourée par les Futuniens, qui viennent de tous les côtés pour entendre les catéchumènes de Wallis réciter leurs prières et chanter des cantiques, et cette foule ne se retire qu'à une heure fort avancée de la nuit.

Dans sa lettre, l'apôtre de Wallis avait demandé le P. Chevron pour l'aider à instruire les catéchumènes et à les préparer au baptême. Le serviteur de Dieu n'hésita pas à faire ce nouveau sacrifice. Il s'agissait de la gloire de Dieu. Les obstacles qu'il rencontrait ne pouvaient encore lui faire prévoir le moment si

désiré où sa chère île de Futuna se convertirait et aurait besoin du concours d'un autre missionnaire.

L'heure de la séparation approchait. Le P. Chanel voulut avoir avec le roi deux nouveaux entretiens. Il aurait été si heureux de donner au P. Bataillon la nouvelle de la conversion de Niuliki ! Il dut se contenter de remettre au P. Chevron la lettre suivante, la dernière sans doute qu'il eut occasion d'écrire. A ce titre, le lecteur aimera à la lire en entier, et admirera les dispositions de l'apôtre de Jésus-Christ.

« Futuna, 19 novembre 1840.

« Mon Révérend Père,

« Nous portons le plus vif intérêt à la position vraiment digne d'envie, dans laquelle vous vous trouvez : c'est pourquoi je consens à ce que le P. Chevron nous quitte, pour aller avec le F. Attale partager votre sollicitude et vos consolations.

« Le bruit de la conversion de votre île a paru remuer les esprits des insulaires de Futuna. Quelques-uns ont semblé vouloir dire : *Pourquoi sommes-nous donc si difficiles à convertir ?* Mais, hélas ! il semble que mon pauvre roi veuille se piquer d'honneur pour marcher sur les traces de votre Lavélua. Et depuis qu'il est *Maro* (vainqueur) tout de bon, il a l'air de vouloir se cramponner à *Faka véri Kéré*. Néanmoins, les nouvelles de Wallis l'ont agité. Je désire ardemment qu'il s'opère en lui une crise salutaire.

« Le petit nombre de jeunes gens qui commençaient à se joindre à un jeune catéchumène qui nous est venu d'Uvéa, ont été menacés d'être rôtis, ce qui les a un peu intimidés. Plaise à Dieu que l'exemple de vos catéchumènes les ranime !

« Le P. Chevron vous dira le bon et le mauvais de cette île.

« Le pauvre Thomas va toujours en faiblissant. Il ne croit pas en revenir. Il a fait son abjuration la veille de la Toussaint, et sa première communion le jour même de la fête. Cette démarche semble l'avoir tranquilisé. Il est bien sage ; il vous remercie de votre bon souvenir. Il vous présente ses humbles devoirs pour la dernière fois, à ce qu'il croit.

« Le F. Marie-Nizier, qui est tout édifié de la piété du petit nombre de vos catéchumènes, vous prie d'agréer son profond respect.

« Une petite fille que vous nous avez renvoyée, a été la cause qu'une jeune personne a reçu le saint baptême la veille de sa mort.

« Il était convenu que nous nous parlerions, le roi et moi, au moment du départ de la goélette. Mais M. Jones arrivant un peu à l'improviste, nous sommes obligés de hâter les préparatifs du départ, et j'ignore ce que Sa Majesté avait à vous mander. Quant à Marigi, il vous rend *arôfa* (salut) pour *arôfa* ; il vous invite à venir manger à Futuna.

« J'embrasse bien cordialement le F. Joseph et le prie d'avoir bon courage.

« Je me dispense de vous écrire plus au long, parce que le P. Chevron suppléera avantageusement à tout ce que j'ometts ici.

« Je ne tarderai pas d'avoir besoin de me confesser. Ayez donc la charité de me renvoyer le bon P. Chevron pour mettre ordre aux affaires de ma conscience.

« Quand est-ce donc que Monseigneur aura pitié de nous !

« J'ai la confiance que la ferveur de vos catéchumènes finira par nous obtenir la conversion des naturels de Futuna.

« J'espère que le bon Sam reviendra à Futuna, comme un ange de paix.

« Toujours en union de vos bonnes prières et saints sacrifices,

« Votre tout dévoué et affectionné confrère,

« CHANEL, *provinciaire apostolique.* »

Le P. Chevron, porteur de cette lettre, se séparait avec peine d'un confrère qu'il avait appris à connaître et à vénérer. « Au mois de novembre, je dus m'embarquer afin d'aller en aide au P. Bataillon, qui voyait tous les jours s'accroître son troupeau, en même temps que ses fatigues. C'est avec un bien vif regret que je quittais Futuna, où je laissais le P. Chanel en pleine persécution. Une seule pensée me consolait, c'est que je sacrifiais la couronne du martyr à l'obéissance, sacrifice qui est bien plus grand pour un missionnaire. Quatre mois après mon départ, notre pieux confrère

recevait dans le ciel la palme qui m'était refusée (1). »

La force du vent obligea la goélette de Jones à revenir s'abriter dans la baie de *Sigavé*. A cette nouvelle, le P. Chanel courut auprès de son confrère. Il fut assez heureux pour l'embrasser de nouveau et lui faire sa confession. En retournant à *Poï*, il baptisa une jeune fille de douze à treize ans, qu'il trouva très bien disposée.

(1) Lettre au T. R. P. Colin, 28 mai 1841. *Annales de la Propagation de la foi*.





CHAPITRE XV

PRÉDICATIONS PLUS NOMBREUSES. — DISETTE PLUS GRANDE. — LA PERSÉCUTION CONTRE LE P. CHANEL ET LES CATÉCHUMÈNES S'ACCROIT DE JOUR EN JOUR.

(21 novembre 1840 — Mars 1841)

APRÈS le départ de son confrère, le P. Chanel, qui alors connaissait parfaitement la langue de Futuna, déploya un zèle vraiment extraordinaire pour augmenter les bonnes dispositions des indigènes en faveur de la religion. On le voyait sans cesse occupé à parcourir les divers villages, annonçant la parole de Dieu (1). Mais, dans l'exercice de ce ministère, il avait besoin de toute sa charité et de son inaltérable douceur pour accueillir ses chers sauvages, ne point s'impatienter de leurs questions souvent incohérentes et puérides, et répondre à des objections sans cesse renaissantes.

Il enseignait, un jour, le dogme de la création et l'existence d'un seul Dieu en trois personnes. Un certain nombre de Futuniens, assis autour de lui,

(1) Procès apostolique.

l'écoutaient en silence, lorsque l'un d'eux se leva et dit : « Tu as vu récemment notre roi agité par des mouvements extraordinaires, n'avait-il pas alors le vrai Dieu dans son sein ? » A cette question, bien que le roi suivît la conférence, tout en se tenant à l'écart, le zélé missionnaire répondit hardiment : « Non, mes amis, Jéhovah, le seul vrai Dieu, ne réside pas dans le cœur de ceux qui refusent de le connaître et de l'adorer. » — « Montre-nous ton Dieu, dit un autre insulaire ; où est-il ? » — « Partout, mes amis ; mais étant un esprit pur et parfait, vous ne pouvez le voir des yeux du corps ; vous le verrez après votre mort, si vous vous en rendez dignes par une vie chrétienne. » — Un troisième insulaire, indiquant le crucifix qui brillait sur la poitrine du missionnaire : « N'est-ce pas là ton Dieu ? » Alors le Père, détachant son crucifix, le leur montra : « Voici l'image de mon Dieu, Notre-Seigneur Jésus-Christ, qui est mort pour nous tous sur la croix. » Puis, il leur expliqua le mystère de la Rédemption. Plusieurs d'entre eux ne purent s'empêcher de répandre quelques larmes.

D'autres lui dirent : « Si nous quittons le culte de nos dieux, ils nous feront mourir. Tu dis que Jéhovah est tout-puissant ; alors invoque-le et guéris nos malades. Depuis ton arrivée dans notre île, les maladies ont augmenté ; les ouragans et les tempêtes ne cessent de déraciner nos arbres, et nous sommes menacés de la famine. » — « Mes amis, reprit le bon Père, si vous vous faites chrétiens, vous ne mourrez pas ;

mais, échangeant cette vie d'épreuves contre un bonheur sans fin, vous vivrez éternellement. Les fléaux n'ont désolé votre pays que parce que vous n'avez pas cessé d'offenser Jéhovah par vos désordres. Je suis venu des contrées lointaines pour vous apprendre à l'aimer, et vous n'écoutez pas ma voix. Soyez chrétiens, et vous désarmerez sa colère ; soyez sobres et prévoyants, amassez des provisions pour la mauvaise saison, et vous n'aurez point à redouter les horreurs de la famine. »

Quelques-uns disaient : *Il a raison* ; d'autres : *Il est habile, il veut nous faire abandonner la religion de nos pères, retirons-nous*. Chaque jour, il fallait reprendre ces dialogues, répondre à leurs questions et résoudre leurs difficultés.

Ayant rencontré, dans l'une de ses courses, plusieurs indigènes qui causaient à l'ombre d'un cocotier, il s'approcha d'eux et leur demanda, en souriant, le sujet de leur entretien : « Nous parlions de toi et de Marie-Nizier ; nous disions : « Qu'elle est belle, votre religion ! » — « Oh ! oui, mes amis, notre religion est belle ; elle est seule digne d'être connue et pratiquée. N'adorez plus vos dieux. C'est Jéhovah qui a tout créé. Sans doute le ciel est haut, la terre est grande, la mer immense, le soleil et les étoiles sont magnifiques ; mais Jéhovah, qui les a faits, est plus grand et plus beau ; lui seul mérite vos adorations. Ne craignez ni *tapous*, ni *Atua-muli*, ni *Faka-véli-Kélé* ; ne redoutez qu'une chose, le péché

qui offense Jéhovah et conduit au feu de l'enfer. »

Le serviteur de Dieu n'oubliait pas les habitants d'*Alofi*. Déjà plusieurs fois il s'était présenté au milieu d'eux et avait essayé de les convertir. Or, un jour, comme il allait encore les évangéliser, le frêle esquif qui le portait, se renversa à quelques pas du rivage ; le missionnaire disparaissait dans les flots, lorsque l'indigène qui lui servait de rameur, plongea et lui sauva la vie.

Un autre jour, revenant d'*Alofi*, il s'égara et marcha jusqu'à la nuit tombante, sans pouvoir trouver son chemin. Quelques habitants, l'ayant rencontré, le conduisirent à leur village, où il fut reçu comme un père au sein de sa famille. Quoique exténué de fatigue, il ne voulut prendre de repos qu'après avoir récité le saint Rosaire.

Cependant, le nombre de ceux qui écoutaient volontiers le serviteur de Dieu augmenta peu à peu. D'après le P. Roulleaux, *pendant les derniers mois qui précédèrent la mort du P. Chanel, la grâce remuait fortement Futuna ; une partie de la population était ébranlée, et un bon nombre aurait embrassé ouvertement la religion, si la crainte du roi et des vieillards, qui partageaient son obstination, ne les avait retenus.* C'est aussi ce que confirment les témoins entendus dans le procès apostolique. A la fin, comme nous l'apprend le P. Servant, *un certain nombre de jeunes gens, méprisant les objets de leur culte superstitieux,*

s'étaient fait inscrire au rang des catéchumènes. Ils allaient souvent auprès du serviteur de Dieu et se réunissaient presque tous les dimanches pour entendre ses instructions. Une douzaine de ces jeunes gens étaient très assidus à ces réunions. Mais *leur réunion le dimanche, dit Mgr Bataillon, excitait l'indignation des ennemis de la religion, et surtout celle du roi et de sa parenté.* Les choses en vinrent à ce point que les naturels de la partie orientale de Futuna (celle qu'habitait le P. Chanel) allaient partout répétant ce cri de haine et de mort : *Ke tamate le lotu, Ke puli! Qu'on détruise la religion, qu'elle disparaisse!* Ils étaient irrités contre ceux qui se rendaient auprès de lui et ils disaient : *Il faut qu'on les frappe.* Plusieurs voulaient même qu'on les fît mourir.

Méitala, fils du roi, nous assure que l'apôtre de Futuna avait connaissance des propos qui se tenaient contre la religion. Il nous montre les insulaires enflammés de colère et criant : *Que personne n'embrasse la religion!...* Plusieurs fois même il fut question de tuer le serviteur de Dieu. *Pour lui, il gardait sa tranquillité d'esprit,* et continuait son ministère de zèle et de charité. Il s'efforçait d'amener à la vraie foi tous les indigènes, sans en excepter ses persécuteurs. Tous l'aimaient, parce qu'il avait le cœur si bon ; c'était la religion que les païens détestaient.

Il serait trop long de raconter en détail les tracasseries de tout genre, les insultes et les menaces dont il fut l'objet.

« Niuliki, nous dit le F. Marie-Nizier (1), nous avait, pour ainsi dire, livrés à la merci de ses sujets, et quelques-uns s'en prévalaient pour nous insulter. Néanmoins quelques autres, touchés de sentiments plus humains, venaient, malgré les menaces et les railleries, nous rendre des services quand ils le pouvaient. Nous profitons de ces moments pour les instruire. Le nombre des catéchumènes augmentait très lentement, car ils étaient constamment persécutés et menacés de se voir enlever tout ce qu'ils possédaient, soit maisons, soit plantations, etc... Je dois vous faire observer, Monseigneur, que jusque-là le roi avait été l'âme des persécutions qui avaient été faites soit aux catéchumènes, soit à nous. Lorsqu'on nous menaçait de piller tout ce que nous avons et d'incendier notre maison, il est indubitable que ceux qui faisaient de telles menaces, étaient autorisés par Niuliki. Nous nous montrâmes toujours insensibles à toutes ces menaces, et le P. Chanel n'en continua pas moins à instruire ses catéchumènes. »

La position sous le rapport matériel, au lieu de s'améliorer, ne faisait que devenir de jour en jour plus pénible. Les vols répétés enlevaient aux missionnaires leurs ressources, et les insulaires leur apportaient rarement des provisions. Le peu de vivres qu'ils pou-

(1) Lettre du F. Marie-Nizier à Mgr Pompallier, île Futuna, 1^{er} mai 1841 (*Annales des missions de la Société de Marie*, tome III, p. 221).

vaient recueillir, ils avaient de la peine à le garder pour eux. Écoutons le F. Marie-Nizier : « Que de fois nous étions seuls, lorsque nous préparions notre repas ! Mais, dès qu'il était prêt, un certain nombre d'indigènes envahissaient notre maison pour le partager avec nous. Il nous fallait faire souvent d'incroyables efforts pour empêcher qu'elle ne se remplît d'insulaires, qui nous auraient ravi jusqu'au dernier morceau. »

Citons un fait. Le 13 décembre 1840, un jeune homme était venu prêter son concours pour la préparation du repas. Lorsqu'il voulut s'assurer si les vivres étaient cuits à point, une foule nombreuse l'entoura dans l'intention de prendre part au dîner. Le P. Chanel se vit obligé de les congédier, en leur disant qu'il n'y avait pas assez de vivres pour nourrir tant de monde. Après le départ de ceux-ci, d'autres plus nombreux les remplacèrent. *Mon Dieu, donnez-moi la patience*, dit-il alors, et cette prière, il l'inscrit sur son *journal*, en se rappelant la lutte qu'il a dû soutenir.

Le jour suivant, il fut réduit à n'avoir pour nourriture que le chien de la maison. La faim lui fit vaincre la répugnance qu'il éprouvait à la vue d'un tel mets. Son compagnon ne put la surmonter.

Ce n'était pas seulement les fruits que les naturels dérobaient. Ils enlevaient aussi le linge et d'autres objets. Un jour, ils prirent des vêtements appartenant à Thomas. Le P. Chanel crut devoir se plaindre des

vols continuels, dont ils étaient victimes. Les vieillards qui entouraient Niuliki en parurent indignés, et promirent de prendre des mesures pour que tout fût rendu. Malheureusement, il fallut se contenter des promesses, et les vols continuèrent.

Niuliki entraît encore quelquefois, quand il passait par *Poï*. On voyait qu'il affectait de conserver les dehors de l'amitié, mais les rapports devenaient de plus en plus froids.

Le 11 décembre, en entrant dans la maison du P. Chanel, le roi dit : « Pourquoi n'avez-vous point fait de présents aux jeunes mariés dont je viens de célébrer les noces? — C'est que les indigènes, répond aussitôt le Frère, nous appauvrissent chaque jour par leurs vols, et Votre Majesté ne se met pas en peine de nous faire rendre nos effets. » Le roi, qui, sans doute, ne s'attendait pas à cette réponse, garda le silence.

Notre apôtre oubliait tout et visitait Niuliki aussi souvent qu'il le pouvait, dans la pensée de l'instruire et de le convertir. Hélas ! ce prince recevait de funestes conseils, et la haine contre la religion commençait à paralyser toutes les bonnes qualités de son cœur. Le 20 décembre, le P. Chanel se rend à *Tamana* pour faire une visite au roi. « Il me présente sa main, mais je m'aperçois aisément de sa froideur à mon égard. » Le soir, il apprend que Niuliki a prédit *une tempête dans quatre jours, et la chute du soleil dans quatre mois*.

Quelle était la signification de ce langage mystérieux, assez en usage à Futuna ? On crut généralement qu'il était question de la nouvelle religion et de celui qui la prêchait.

On remarquera que, le quatrième jour, Niuliki n'entre pas chez le P. Chanel, et que, rencontrant Thomas auprès de son premier ministre, il ne lui adresse pas même la parole. A-t-il voulu annoncer cette manière d'agir très significative par elle-même, ou faire connaître le dessein qu'il manifesta, ce même jour, de renvoyer le missionnaire lorsqu'un navire apparaîtrait ?

Ses parents auraient voulu, dès cette époque, que le P. Chanel fût mis à mort ; mais le roi s'y opposait formellement. On remarquera, cependant, que son dessein de le renvoyer ou de l'obliger à partir de lui-même ne put se réaliser et qu'il se vit forcé, quatre mois après, d'ordonner sa mort et d'amener ainsi *la chute du soleil*.

Le jour de Noël, le serviteur de Dieu eut connaissance du projet du roi. Il ne s'en troubla point et ne changea en rien sa ligne de conduite. Suivant la belle remarque du premier avocat de la cause de béatification, « il avait revêtu la cuirasse de la foi et de la charité ; il s'était pénétré de la douceur et de la mansuétude du divin Maître : aussi, rien ne put vaincre cet homme de Dieu, que les sauvages, frappés d'un spectacle si nouveau pour eux, avaient nommé *Ta-gata aga malie* : l'homme à l'excellent cœur. »

Sa charité envers les indigènes n'avait point de bornes. Les Futuniens nous rapportent eux-mêmes qu'entrant dans sa maison, ils mettaient tout en désordre, et que le Père ne se fâchait pas. Ils le maltraitaient, et il leur parlait avec bonté; ils le rebuttaient, et il leur rendait les services qui dépendaient de lui. *Ils sont plus à plaindre qu'à gronder*, disait-il à son compagnon : *ils ne savent ce qu'ils font*.

Sa charité de tous les instants, sa bonté inaltérable et sa patience à toute épreuve avaient fini par faire sur plusieurs insulaires une impression profonde. Maligi lui-même, premier ministre et chef de *Poï*, en subit l'heureuse influence et s'attacha à lui pour toujours. Il n'osa pas, cependant, se prononcer en faveur du christianisme du vivant du P. Chanel.

Depuis la parole mystérieuse du roi, la persécution avait redoublé. Plusieurs voulaient qu'on ne se contentât pas de frapper les catéchumènes, mais que, pour en finir avec la nouvelle religion, on les mît à mort. Ainsi, le 24 janvier 1841, les indigènes arrêtent, à *Laloua*, les catéchumènes, et les menacent de mort s'ils osent aller à la messe.

Le lendemain, on vient dire au P. Chanel que le roi et les vieillards réunis ont délibéré s'il ne fallait pas *faire mourir deux personnes religieuses*, et on ajoute qu'ils paraissent très irrités. Au dire de ceux qui apportent la nouvelle, il ne peut être question que du missionnaire et de son catéchiste. Sur le soir, on apprend qu'il s'agit de deux catéchumènes qui ont cons-

truit leurs maisons en bambous, contrairement aux usages de l'île. Ils ont été condamnés à faire les frais du festin qui aura lieu le jour où l'on se réunira pour brûler leurs cases. Mais, dès que la décision est connue, l'affaire se complique, car tous les jeunes gens prennent la défense des persécutés. Ceux-ci, sans attendre l'exécution de la sentence, mettent eux-mêmes le feu à leurs maisons, et, avec l'aide de leurs jeunes défenseurs, préparent le repas auquel ils ont été condamnés.

Dans la journée du 26, la tête des jeunes gens se monte. Les vieillards, ne sachant que faire, passent la nuit à délibérer. Plusieurs prennent leur défense : « Que deviendra la terre sans eux ? disent-ils. Et que deviendrons-nous nous-mêmes, si nous les irritons jusqu'à les faire fuir dans d'autres vallées ? » Les vieillards d'*Assoa* ont aussi exaspéré leurs jeunes gens.

Dans le conseil du 25, les vieillards s'étaient occupés du P. Chanel et de son compagnon. Ils s'étaient montrés très irrités en apprenant que quelques jeunes gens, contre la volonté expresse du roi, allaient les aider à faire la cuisine et même leur apportaient des vivres. Ils décident qu'on renouvellera la défense de rien leur donner, et qu'on devra laisser les deux missionnaires vivre comme ils pourront. *Serait-ce, dit le P. Chanel, une crise salutaire pour disposer les cœurs à embrasser enfin la religion ?*

Les quelques jeunes gens qui, jusque-là, avaient bravé les railleries et les mauvais traitements de leurs

confrères, ne tinrent aucun compte de la nouvelle défense et continuèrent, mais en cachette, à exercer leur office de charité. L'histoire doit citer leurs noms : c'étaient Logoasi, Maïtau, Malaéfatu, Tukumuli, Pipiséga, Sagogo et Namusigano. Écoutons la déposition de ce dernier : « Tukumuli et moi, nous faisons cuire des vivres dans notre case et nous les apportions au serviteur de Dieu ; mais nous cachions notre pensée, et nous disions que nous portions ces vivres à Thomas, qui avait épousé la cousine de Tukumuli. Nous agissions ainsi, parce que nous craignions le roi. »

Au témoignage du F. Marie-Nizier, Maligi apportait lui-même quelquefois des vivres.

La fête générale, qui a pour but de réunir les *vainqueurs* et les *vaincus*, commence à *Fikavi*, le 27 janvier. Les vieillards s'y rendent avec empressement. Mais les jeunes gens ne se pressent pas de partir. Il faut que le roi vienne les supplier d'y prendre part, en leur disant que, s'ils refusent, il va se retirer à *Sigavé*.

De *Fikavi* la fête passe à *Tamana*, et de *Tamana* on vient la célébrer à *Poï*. « La veille, nous dit le F. Marie-Nizier, un certain nombre de vieillards se réunissent dans notre maison. Ils se mettent à parler entre eux des desseins du roi, mais à mots couverts. Je les comprends. Quelques-uns disent : *Il faut que ces deux-là disparaissent*. — *Pourquoi?* reprend un naturel qui n'est pas de Futuna. — *C'est l'intention du roi*, répondent-ils. *Sont-ils donc venus d'un pays*

étranger pour gouverner l'île? Il faut les faire disparaître; le roi le veut.

« En entendant ces paroles prononcées avec chaleur, j'allai trouver le P. Chanel, qui était occupé à sarcler un champ de bananiers : « Pourquoi, mon Père, « vous donner tant de peine à travailler, puisque nous « allons mourir demain? Je viens d'entendre dire « telles et telles choses. — Eh bien ! me dit-il en suspendant son travail pendant quelques secondes, et « avec le calme le plus profond que j'aie remarqué en « lui, *ce ne sera pas le plus mauvais de nos jours. Ne « savez-vous pas la réponse de saint Louis de Gonzague, « lorsqu'on lui demanda ce qu'il ferait s'il devait mourir à l'instant?... »* Sans rien ajouter, il continua son travail.

« Dans la crainte de la dissolution de leur assemblée, le massacre n'eut pas lieu ce jour-là, ou, sans doute, mieux encore, le moment marqué par la Providence n'était pas arrivé. » (29 janvier 1841.)

Envoyé à *Sigavé*, le 11 février, le F. Marie-Nizier apprend les sinistres projets des *vainqueurs*. Ils n'attendent que l'arrivée de Jones pour le massacrer, et avec lui les blancs et les cathécumènes, afin qu'il ne reste aucune trace de religion, et que personne ne puisse rapporter aux navires qui paraîtront ce qui s'est passé à Futuna.

Ces bruits sinistres, que le Frère, à son retour, se hâte de faire connaître au P. Chanel, le surprennent fort peu. Il sait qu'il y a chez les *vainqueurs* une grande

irritation contre la religion. Il en a la preuve presque tous les jours. Il vient de baptiser à *Laloua* une femme malade. Un vieux Futunien, qui ne peut pardonner au frère de cette personne d'avoir embrassé le nouveau culte, la croit morte, et va criant partout que les *dieux* l'ont tuée, parce qu'elle a violé ses *tapous* et que son frère est catéchumène. Heureusement, la femme baptisée n'était pas morte, et notre indigène fut couvert de confusion.

En suivant les événements, le serviteur de Dieu n'avait pas de peine à comprendre que l'enfer faisait un dernier effort. Aussi, plein de confiance, il se jeta aux pieds de Jésus, de Marie et de saint Joseph, et fit en leur honneur des neuvaines de prières.

Pour préparer le triomphe du christianisme et faciliter l'instruction des catéchumènes, il s'occupait à traduire en futunien un abrégé de la doctrine chrétienne. Il composait des cantiques dans la même langue, et les faisait chanter aux réunions du dimanche et des autres jours. « Malgré la défense qui leur avait été faite de se réunir auprès de nous, raconte le Frère, les catéchumènes, plus ou moins nombreux, et assez souvent accompagnés d'autres Futuniens, venaient presque tous les soirs, un peu avant le coucher du soleil, se grouper autour de notre résidence, et tout doucement finissaient par nous rejoindre. » Le bon Père les recevait avec effusion de cœur, les instruisait et les renvoyait consolés et fortifiés. Aussi revenaient-ils avec un nouveau plaisir entendre la parole de Dieu.

Ils étaient cependant en butte aux railleries, aux mépris, aux mauvais traitements, et on les menaçait de mort.

La persécution se faisait sentir jusque chez les *vaincus*. Le 28 février, le P. Chanel, ne pouvant y aller lui-même, envoie le Frère encourager la jeune catéchumène Matalupé, âgée de dix ans, contre les vexations de sa mère, qui s'acharne contre elle. « On m'a rapporté, dit le P. Servant, que pour se soustraire à la persécution de ses parents, elle se retirait quelquefois dans les bois, afin de prier Dieu, et qu'elle cachait avec grand soin la médaille que le P. Chanel lui avait donnée. Quand elle apprit sa mort, elle s'écria : « Et moi « aussi, je veux mourir pour l'amour de Jéhovah ! je « veux aller rejoindre le bon Père ! »





CHAPITRE XVI

CONSEIL A TAMANA. — LE SAINT JOUR DE PAQUES. —
CONVERSION DE MÉITALA. — NOUVEAU CONSEIL. —
SENTENCE DE MORT.

(Mars 1841 — 27 avril 1841)

DANS le courant du mois de mars eut lieu le conseil dont il est parlé au procès-verbal de 1845. « Quelques semaines avant la mort du R. P. Chanel, Niuliki, voyant que le nombre des catéchumènes augmentait, tint un conseil dans lequel il fut décidé qu'on transporterait tous les effets du R. P. Chanel à *Tamana*, lieu où résidait Sa Majesté futunienne. En obligeant ainsi le R. Père à demeurer près du roi, on pensait que les néophytes et les catéchumènes, redoutant la colère de Sa Majesté, n'oseraient continuer leurs relations avec le missionnaire. »

« Ce projet, dit le P. Servant, ne fut pas mis à exécution. Mais il était bien convenu qu'on prendrait tous les moyens d'anéantir la religion, fallût-il incendier la maison des catéchumènes et les disperser de côté et d'autre. La haine du christianisme fut portée à un tel point, qu'il y avait ordre de frapper quicon-

que ferait le signe de la croix, quiconque remuerait les lèvres avant le repas. Deux jeunes gens du village qu'habitait le P. Chanel, furent condamnés à l'amende usitée dans le pays et désignée sous le nom de *saufono*, par la seule raison qu'ils allaient trop souvent à la maison du missionnaire.

« On rapporte encore qu'il était décidé parmi les gens du parti *vainqueur*, qu'il fallait au plus tôt en finir avec la religion et ses adeptes, pendant que les catéchumènes étaient en petit nombre. Car on s'imaginait qu'il était dangereux de proroger, parce que les catéchumènes, devenant plus nombreux, pourraient se défendre par la force des armes. L'affaire était sérieuse, suivant l'opinion des infidèles ; mais le peuple ne pouvait par lui-même mettre la main à l'œuvre d'extermination. Le P. Chanel était censé parent du roi ; il n'y avait que Niuliki et ses parents qui eussent le droit de le mettre à mort, suivant les coutumes des Futuniens. (1) »

On pouvait dès lors prévoir que Niuliki serait sollicité d'en venir à cette extrémité et qu'il finirait par donner son consentement.

Le P. Chanel, qui aimait tant les cérémonies de l'Eglise, voulut donner à la fête de Pâques, qui tombait cette année le 11 avril, la plus grande solennité possible. Il disposa tout en conséquence et fit un appel aux catéchumènes.

(1) P. Servant, *Histoire du christianisme à Futuna*.

Ce même jour, dans le village de *Poï*, on devait célébrer par un repas solennel le mariage du fils de Misa, guerrier bien connu par sa bravoure. Quelques Futuniens malintentionnés avaient aperçu les catéchumènes, qui se rendaient auprès du serviteur de Dieu. Ils s'étaient empressés de communiquer cette nouvelle et d'aller soulever une partie de la population de la vallée de *Fakaki*. Vaïtoso parcourait les groupes en disant qu'*avant de prendre le repas, il fallait renverser la maison du missionnaire*. Katéa criait de son côté : *Que l'on frappe le prêtre, afin que la religion périsse ; que l'on emporte de là ses effets*. Déjà on prenait les armes, lorsque Misa sortit de sa maison et déclara que si on en venait à l'exécution, il n'y aurait point de festin. Cette parole arrêta les indigènes.

L'un d'entre eux était allé avertir secrètement les catéchumènes du complot qui se tramait. Aussitôt, le plus grand nombre, saisi de crainte, se retira avant même la fin de la messe. Le P. Chanel était tout étonné de cette prompte disparition. Il ne tarda pas à en apprendre la cause. Du reste, Sagogo, du village de *Poï*, avait entendu les menaces de mort que se répétaient les divers groupes, et il s'était hâté de le prévenir du *mal que ses ennemis voulaient lui faire*. Il lui répondit : *C'est bon pour moi* (1).

Un autre catéchumène, Namusigano, vint à son tour rapporter les paroles de Vaïtoso et de Katéa. Ce

(1) Procès apostolique.

dernier voulut s'assurer par lui-même de la présence des catéchumènes. « Nous étions réunis, dit Sagogo ; Katéa vint frapper avec son casse-tête la cloison de bambous et s'écria : *Oui, continuez, jeunes gens ; traitez votre ministre comme vous faites, et vous serez cause de sa mort !* Il se retira aussitôt. Nous avons tous entendu ces paroles. Le serviteur de Dieu les a entendues comme nous ; du reste, quand nous les avons répétées, il nous a répondu : *C'est bon pour moi (1).* »

Le même jour de Pâques, Niuliki en sortant de la fête, entra dans la case du missionnaire et lui fit remettre par deux naturels un panier de taros cuits et une petite jambe de porc à moitié cuite. D'après le témoignage du frère Marie-Nizier, son but était, sans doute, de voir par lui-même le nombre des catéchumènes. Dans le moment où il se présenta, il n'en restait que deux. Le P. Chanel reçut le roi avec sa douceur et sa bienveillance habituelle ; puis, se tournant vers le Frère, il lui dit : « *Salutem ex inimicis nostris : Nous recevons le salut de nos ennemis.* Nous n'avions presque rien à manger aujourd'hui ; voilà que la Providence vient à notre secours. » La visite de Niuliki fut courte et ce fut la dernière.

Les événements se précipitaient et annonçaient un prochain dénouement. Le jeudi de Pâques, 15 avril, un jeune catéchumène, entendant les menaces de mort

(1) Procès apostolique.

que l'on proférait contre ceux qui se déclaraient pour la religion, vint dire au Père : « J'ai peur de faire une mauvaise mort si on me tue pour ma croyance. — Rassure-toi, lui répondit-il, dans ce cas, tu seras baptisé dans ton sang (1).

Ce même jour, on lui cite les noms des trois plus acharnés persécuteurs. On lui apprend aussi qu'il est sérieusement question de transporter ses effets à *Tamana*, près de la maison du roi, afin que Sa Majesté voie de ses yeux ce qui se passe.

L'un de ces persécuteurs était Musumus, gendre du roi. Filitika dépose qu'il l'a entendu, de ses oreilles, dire à Niuliki : « Ce que fait ce blanc tend à la destruction du royaume, de la nation, des festins publics et des réjouissances à l'occasion des mariages. — Eh bien ! s'il en est ainsi, reprend Niuliki, que la religion périclite : c'est le principe du mal (2). »

On aurait dit que le P. Chanel avait un pressentiment ou de sa fin prochaine ou du triomphe de la foi, tant il multipliait les instructions aux catéchumènes et s'efforçait d'en augmenter le nombre.

Une conversion lui tenait à cœur. Toujours il avait trouvé dans Méitala un ami, qui l'écoutait volontiers, mais il n'avait pas encore obtenu un consentement explicite, et, par prudence, il ne faisait pas connaître les rapports intimes qu'il entretenait avec le fils aîné du

(1) Analyse du *journal* par le P. Roulleaux.

(2) Procès apostolique.

roi. Voyant le mouvement qui s'opérait, et sachant que toute l'île était à lui s'il obtenait que le prince se déclarât ouvertement pour la religion catholique, il crut que le moment était venu de faire un dernier effort.

Méitala demeurait alors à *Avauï*, dans la maison d'une parente, avec sa sœur Flore, qui venait de se convertir. La circonstance parut très favorable. Le serviteur de Dieu choisit deux zélés catéchumènes, Maïtau, du même village, et Logoasi. Le samedi 17 avril au soir, il les envoya auprès du jeune prince qui se trouvait alors avec Tafono.

Écoutons le récit de Méitala : « Un jour, j'étais avec Tafono ; je vis venir Maïtau et Logoasi, que le vénérable serviteur de Dieu avait envoyés pour nous amener à embrasser la foi. La discussion fut longue et se prolongea jusqu'au milieu de la nuit. Enfin nous donnâmes notre consentement. Logoasi et Maïtau se hâtèrent d'aller annoncer notre conversion au serviteur de Dieu qui en témoigna une grande joie. — Le lendemain, lui-même se rendit à *Avauï* pour converser avec nous. Il nous dit qu'il reviendrait pour nous donner des médailles de la sainte Vierge ; ce qu'il ne fit pas, parce que les indigènes hâtèrent sa mort. Le serviteur de Dieu fit connaître çà et là ma conversion, afin d'exciter les indigènes à suivre mon exemple (1). »

Le P. Chanel avait constaté dans Méitala et dans

(1) Procès apostolique.

ceux qui l'entourent les plus excellentes dispositions : aussi il prend le temps nécessaire pour bien les instruire. « Malgré la fièvre qui lui brûle tout le corps, il surabonde de joie de cette nouvelle et importante conquête, et est heureux de ce qu'il souffre (1). »

Le P. Servant nous apprend que, dans cette dernière entrevue, qui eut lieu le lundi 19 avril, Méitala *saisit vivement la croix qui pendait au cou du Père et la suspendit au sien, comme pour lui dire que définitivement il embrassait la religion de Jésus crucifié. Nous allons voir que s'il ne la scella pas par l'effusion de son sang, il fut du moins blessé pour elle et de la main de ceux qui étaient déjà en chemin pour aller massacrer le prêtre (2).*

La nouvelle de la conversion du jeune prince se répandit d'abord parmi les catéchumènes, et, par leur entremise parmi ceux qui se montraient disposés à se faire chrétiens. Elle produisit une grande joie. « Son exemple, écrit le F. Marie-Nizier, fut imité d'un petit nombre d'autres jeunes gens, qui tous avaient de bons sentiments. Combien le P. Chanel se réjouissait de voir germer ces jeunes plantes ! car à peu près tous les jeunes gens n'attendaient que la conversion du fils du roi pour opérer la leur (3). » Sagogo nous assure qu'un nombre considérable d'indigènes mani-

(1) Analyse du *journal* par le P. Roulleaux.

(2) Lettre du 19 août 1842. *Annales de la Propagation de la foi.*

(3) Lettre citée, 1^{er} mai 1841.

festèrent leur désir de se convertir à la foi, parce que le fils du roi l'avaient embrassée, et qu'ils devaient le faire, le dimanche 2 mai (1).

Logoasi voyant ce mouvement dit : *Je mettrai mon fer au feu, et je frapperai avec le marteau pour qu'il s'allonge et qu'il s'étende sur tout Futuna.* Il voulait parler de la religion. Cette parole fut répandue partout. Ce fut un malheur. Il avait encore ajouté *qu'il ne craignait personne à Assoa.* Ces propos provoquèrent une grande irritation chez les ennemis de la foi (2).

Léa Sina, épouse de Musumus, nous assure que les parents du roi, enflammés de colère, disaient : « Que personne n'embrasse la religion de peur qu'en désobéissant à la nation, il ne la livre aux mépris et aux malheurs (3). »

Le roi venait lui-même de formuler la même défense. Écoutons Pipiséga, l'un des fervents catéchumènes :

« Mon père m'apprit que le roi Niuliki avait dit au peuple : *Qu'ils cessent d'aller trouver le missionnaire pour apprendre de lui cette chose que l'on nomme la religion ; autrement le missionnaire mourra.* Quand je rapportai ces paroles au serviteur de Dieu, il me répondit : *C'est bien.* Le lendemain, lorsqu'il m'ensei-

(1) Procès apostolique.

(2) Procès apostolique.

(3) Procès apostolique.

gnait les prières dans sa case, Niuliki vint lui-même frapper la porte avec son casse-tête. Je sortis en toute hâte par l'autre porte, et, fuyant par un autre chemin que la voie publique, j'allai prendre un bain au village de *Fakaki*. Peu de temps après, Niuliki arriva près de l'endroit où je me baignais, sans que je m'en fusse aperçu. Il me menaça du casse-tête qu'il tenait à ia main, en disant : *Cessez d'aller dans la maison du blanc, et éloignez-vous de lui, de peur que dans la suite il ne soit mis à mort, et que ce qui s'appelle la religion, ne serve de rien : car elle périra certainement et l'île sera tranquille.* Je partis sur-le-champ, et je rapportai au serviteur de Dieu les paroles du roi. Il me dit : *C'est bien* (1). »

Malgré la fièvre, qui continue et qui lui cause une grande inflammation, le P. Chanel semble se multiplier, afin de seconder le mouvement que produit la conversion de Méitala.

Le 22 avril, *je me trouve un peu mieux*, nous dit-il, *sans être parfaitement guéri* (2). Il en profite pour aller voir Faréma, et Niuliki par la même occasion. Il apprend qu'il y a eu assemblée des vieillards et conseil. Quel en est bien l'objet ? Il ne trouve personne qui l'en instruisse.

Après le conseil, Musumusua alla dans sa famille, chercher un enfant malade pour le présenter à Niu-

(1) Procès apostolique.

(2) Ces paroles terminent le *journal*.

liki, afin qu'il le rendît à la santé, suivant le préjugé du paganisme futunien. Écoutons le récit de Léa Sina : « Lorsque nous avons été rendus à *Tamana*, j'ai entendu Musumusu dire à Niuliki : *Sa Majesté est bien ; mais que s'ensuit-il ? Méitala va trouver le prêtre pour professer en secret la religion.* — Niuliki répondit : *Corrigez-le.* — Musumusu : *Quelle sera cette correction ? il n'obéit à aucune parole.* — Niuliki : *Corrigez-le seulement, car il est encore insensé. Vous êtes venus ici pour me demander ce qu'il y avait à faire : faites ce que vous voudrez : je chéris cet homme, parce que j'ai vécu avec lui. Je ne vous dis pas : frappez-le ; cependant je ne rejette pas cette mesure. Faites ce que vous voudrez.* — Musumusu répondit : *Demeurez tranquille ; confiez-nous l'affaire et nous agirons à notre volonté.* Ils échangèrent entre eux d'autres paroles que je n'ai point entendues. Les propos tenus à *Tamana* ne sont pas peut-être parvenus aux oreilles du serviteur de Dieu, mais il connaissait les attaques que les indigènes dirigeaient contre la religion et il gardait sa tranquillité d'esprit. (1) »

Pipiséga assure que personne ne connut les paroles que le roi et Musumusu échangèrent en secret. Mais dans l'enquête de 1845, Musumusu affirma que le roi se mit à lui dire : « *Réussiront-ils ces gens sauvages, qui viennent à Futuna pour faire des esclaves ?* — Musumusu, ne comprenant pas suffisamment le sens

(1) Procès apostolique.

de ces paroles, demanda au roi de qui il parlait. *Je parle*, répliqua celui-ci, *des blancs sauvages qui viennent faire des esclaves*. — Alors Musumusua ajouta : *Si tu détestes ces blancs, va prendre leurs effets, dépose-les dans ta maison, et j'irai les tuer*. — Niuliki garda le silence, mais ses intentions étaient bien connues. Tous deux ne savaient pas encore que Méitala figurait parmi les catéchumènes.

« En quittant le roi, Musumusua se rendit à son village. Chemin faisant, il apprend que Méitala, fils du roi, est au rang des catéchumènes ; il envoie de suite cette nouvelle à Niuliki. Celui-ci se dirige aussitôt vers l'endroit où était son fils. Rencontrant sur sa route Musumusua : *Est-il bien vrai*, lui dit-il, *que Méitala se soit converti ?* — *Oui, c'est vrai*, répondit Musumusua. — *Si c'est vrai*, reprit le roi, *je ne veux plus de ce fils ; tu peux le frapper rudement.* »

Laissons parler le jeune prince : « Mon père Niuliki apprenant que je m'étais converti, se rendit à *Avau* dans la maison d'un blanc, nommé *Fiale*, et m'envoya dire d'aller le trouver. Je m'y rendis sur-le-champ. Mon père me dit : *Est-il vrai*, comme le bruit en court, *que tu te sois converti à la religion chrétienne ?* — Je répondis : *C'est vrai*. — Et il m'interrogea en disant : *Que cherches-tu ?* — Je ne fis aucune réponse. — Me questionnant de nouveau, il me dit : *Quelle puissance royale cherches-tu ? C'est moi qui tiens la puissance royale*. — Je répondis : *Les défenses de notre famille, je n'en ai pas tenu compte*. Il se tut. Je

n'ajoutai pas foi à mon père, parce que je me suis rappelé la parole qui m'a été dite : *La religion est une bonne chose*. Mon père se retira. Pour moi, je retournai à *Avaii*. (1). »

Niuliki irrité, alla trouver quelques membres de sa famille et leur demanda leur avis. Ils s'accordèrent à lui répondre qu'il fallait exterminer le *lotu* (prière) en faisant disparaître celui qui en était l'auteur. Le roi leur fit comprendre qu'il partageait leur manière de voir et retourna à *Tamana* (2).

De son côté, Musumusu se rendit à *Vélé*, et dès ce moment se concerta avec quelques autres chefs. Il leur recommanda le plus grand secret. Il voulut, sans doute, attendre que le P. Chanel fût seul dans sa case de *Poi*. L'occasion ne tarda pas à se présenter.

Un mal de pied ne permettait pas au serviteur de Dieu de se transporter loin de sa demeure. Le lundi 26 avril, il envoya le F. Marie Nizier « dans les vallées des *vaincus*, pour voir un malade et pour baptiser les enfants qu'il trouverait en danger de mort (3). »

Le même jour ou le lendemain, il exhortait un jeune homme à embrasser de tout cœur la religion catholique. Celui-ci répondit : « Tout le monde, dans l'île, déteste la religion. Par amour pour vous, nous

(1) Procès apostolique.

(2) En combinant la fin du *Journal* et le récit du P. Servant, qui fut chargé de l'enquête de 1845, nous pensons que l'entrevue du roi avec son fils eut lieu le 23 ou le 24 avril.

(3) Lettre du F. Marie-Nizier, 1^{er} mai 1841.

n'osons l'embrasser, car nous craignons que l'on ne vous tue, et qu'ensuite nous ne soyons dans la honte. — *N'importe, reprit le père, que l'on me tue ou non, la religion est plantée dans l'île, elle ne s'y perdra point par ma mort, car elle n'est point l'ouvrage des hommes, mais elle vient de Dieu (1).* »

Sur le soir du mardi 27³ avril, plusieurs indigènes étaient occupés à construire une pirogue dans l'île d'*Alofi*. Ils virent trois hommes, originaires de Wallis, se diriger vers *Assoa*, dans la maison de Jean-Baptiste pour y pratiquer la religion. Des indigènes venant de *Poi* leur apprirent que des exercices religieux avaient aussi lieu au village d'*Avau*i. Les propos tenus par Logoasi étaient venus à leurs oreilles. Alors Musulamu, Matavasi, Ukuloa, Filitika, Kai, Ninavana et Katéa, enflammés de colère, se concertèrent entre eux et résolurent de frapper ces hommes qui avaient embrassé la religion chrétienne. Quatre d'entre eux montèrent aussitôt sur une pirogue pour aller trouver Musumusu, qui demeurait à *Vélé*, et lui faire connaître la résolution prise.

Au commencement de la nuit, Musumusu réunit un conseil, auquel assistèrent les délégués d'*Alofi* et quelques autres, pour délibérer sur le parti à prendre. D'abord, conformément à la décision d'*Alofi*, il fut question de frapper les habitants de *Furuna* et de *Wallis* qui pratiquaient ensemble la religion. Musu-

(1) Lettre du F. Marie-Nizier au T. R. P. Colin, 26 mai 1844.

musu répondit : *Comment frapper ces habitants de Futuna et de Wallis ? Si l'on frappe les hommes de Futuna, que l'on frappe aussi le prêtre ; mais que l'on ne fasse aucun mal aux habitants de Wallis.* Les assistants dirent : *C'est bien.* Un nommé Ului essaya de faire rejeter cette proposition de maltraiter les catéchumènes. Ce fut en vain. *Nous avons tous été d'accord,* disent trois témoins (Musulamu, Umutaouli et Filitika), *de frapper ces gens-là.* Alors Musumusu reprit : *En les frappant, la religion ne périt pas ; mais lorsque, au village de Poï, le prêtre aura été mis à mort, la religion sera renversée de fond en comble.* Quelques-uns lui dirent : *Qu'on le laisse tranquille et qu'on se contente de maltraiter les adhérents à la religion.* Musumusu reprit : *Qu'on frappe le prêtre, car c'est de lui que vient la religion ; s'il meurt, la religion périra à Futuna.* Umutaouli lui demanda *si cela serait agréable au roi.* — *Oui,* répondit-il : *cela lui plaît.* Tous approuvèrent donc la proposition de maltraiter d'abord les catéchumènes et ensuite de faire mourir le serviteur de Dieu. Musumusu ajouta : *Il ne faut pas les frapper pendant la nuit, pour qu'ils ne disent pas que nous les craignons (1).*

Au sortir du conseil survinrent d'autres parents du roi, qui avaient formé le même dessein. *Nous nous sommes unis à eux,* dit Umutaouli, *pour exécuter nos projets.* La nuit du 27 au 28 avril, suivant la re-

(1) Procès apostolique.

commandation de Musumusu, tous demeurèrent tranquilles, évitant par des mouvements intempestifs de donner l'éveil aux néophytes.

Namusigano avait entendu les propos des constructeurs de la pirogue, mais il ne croyait pas que l'exécution suivrait de si près la résolution.

Pipiséga n'avait rien appris du complot. Écoutons-le raconter lui-même la manière dont il en fut instruit : « Dans notre maison, située en l'île d'*Alofi*, nous entendîmes quelqu'un qui se lamentait. *Pourquoi vous lamenter ?* lui dit un vieillard nommé Tafitaa. — *Je pleure*, répondit-il, *la chute d'un homme qui demeure au village d'Avauï et qui sera tué demain.* — *Pourquoi sera-t-il tué ?* reprit Tafitaa. — Il répondit : *Demain une foule ira avec des armes pour tuer les hommes d'Avauï ; puis elle se rendra au village de Poï pour mettre à mort le serviteur de Dieu.* — Tafitaa dit alors : *Que quelques hommes viennent avec moi et nous l'amènerons ici.* — A l'instant je me levai, le premier j'arrivai à la pirogue, et je m'assis. Les autres, qui avaient résolu de me laisser, se dirigèrent vers une autre pirogue. Quand je vis qu'ils l'avaient lancée à la mer, je courus de ce côté et je leur criai de revenir au rivage pour me permettre de monter avec eux. Ils n'y consentirent point, parce que, disaient-ils, ils étaient plusieurs, et ils s'éloignèrent. De retour à la maison, je m'assis. Je passai une nuit pleine d'inquiétude ; je pensais au serviteur de Dieu qui habitait *Poï*. Lorsque je voulais monter sur la pi-

rogue, j'avais l'intention de fuir pendant la nuit, et d'aller le trouver pour l'avertir de leur mauvais dessein (1). »

(1) Procès apostolique.





CHAPITRE XVII

LE MARTYRE. — LE COUP DE TONNERRE. — LA SÉPULTURE

(28 avril 1841)

LE 28 avril, de très grand matin, nous dit Pipiséga, je fus éveillé par les clameurs des hommes qui, lançant leur pirogue, se dirigeaient vers *Vélé*. Je monte sur celle où Namusigano était déjà assis, et nous ramons vers *Avauï*. Là laissant notre pirogue, nous courons vers *Poï* par un chemin différent. Lorsque nous avons atteint le village d'*Ava*, nous voyons venir à nous Galugalu. Namusigano l'interroge en disant : *Que se passe-t-il ?* Galugalu répond : *Les chefs de l'île sont descendus et le serviteur de Dieu est mort*. Nous continuons contre course jusqu'à la maison du serviteur de Dieu, qui vivait encore, mais était couvert de blessures (1). »

Que s'était-il passé ? A la pointe du jour, Musumus, Umutaouli, Musulamu, Filitika Fuaséa, Ukuloa et quelques autres quittent *Vélé* et se dirigent vers *Avauï*; Musumus envoie dire à Méitala, par l'un de ces

(1) Procès apostolique.

hommes, de venir conférer avec lui. « Lorsque j'approchai de la maison où avaient passé la nuit ceux qui avaient embrassé la religion, raconte le jeune prince, on entendit un grand bruit, pendant qu'on les maltraitait. Et voici qu'Ukuloa me frappa par derrière avec fracas ; il frappa aussi ma sœur Flore, qui m'avait suivi (1). »

Tous les acteurs de cette scène déposent qu'ils ont frappé rudement les catéchumènes. En tenant l'un d'eux pour le faire maltraiter, Musumususu reçut par hasard, sur le haut du nez, un coup qui le blessa et lui fit répandre du sang. Quelques-uns voulaient qu'on frappât aussi deux blancs, qui demeuraient à *Avau*i dans une autre maison. Musumususu s'y opposa. Les trois hommes originaires de Wallis avaient fui pendant la nuit dans l'île d'*Alofi*.

Avant de se retirer d'*Avau*i, les meurtriers mettent le feu à la maison des catéchumènes, et, faisant allusion à la manière dont ils les ont traités, ils reviennent à *Vélé* en criant : *Que quelques-uns se lèvent, qu'ils apportent ceux qui ont été tués et qu'ils les ensevelissent.*

De *Vélé* la troupe se précipite vers *Poï*. Au village de *Laloua*, un vieillard nommé Galugalu veut la retenir en lui faisant remarquer toute la noirceur du crime qui va se commettre. Personne ne fait attention à sa parole.

(1) Procès apostolique.

A *Ava*, Musumusu arrête la foule, pour que l'éveil ne soit pas donné au serviteur de Dieu. Filitika reçoit l'ordre d'aller en avant, et de demander un remède pour guérir la blessure de Musumusu. Celui-ci le suit à une petite distance.

Le P. Chanel, suivant son habitude, avait sans doute, de grand matin, célébré la sainte messe, fait son oraison et récité son office. Il était seul à ce moment. Le F. Marie-Nizier, comme nous l'avons vu, avait été envoyé dans la partie occidentale de l'île, que Thomas Boog habitait depuis plusieurs jours. Sans aucun doute, Musumusu n'ignorait pas cette absence des compagnons habituels du missionnaire, et il avait pensé qu'elle lui rendait plus facile l'exécution de son exécration dessein.

Quand Filitika se présenta, le serviteur de Dieu prenait une petite récréation. Écoutons son récit : « J'entrai dans la maison, mais je ne le trouvai pas. J'allai dans son jardin, et je le vis occupé à donner à manger à des poules. Dès qu'il m'aperçut, il s'avança vers moi et me dit : *Que veux-tu en venant ici ?* Je répondis : *Je suis venu vous prier de me donner un peu de votre eau pour guérir la blessure que Musumusu s'est faite.* Nous sommes descendus l'un et l'autre dans la maison (1). »

A ce moment Ukuloa se présente, et prie le serviteur de Dieu de lui prêter le bâton qu'il tient à la main. Il le lui prête aussitôt.

(1) Procès apostolique.

Déjà Musumus est à la porte. Le P. Chanel s'approche de lui et lui dit : « *D'ou viens-tu ?* Musumus lui répond : *D'Assoa.* — *Quel est le sujet de la visite ?* — Musumus répondit : *Je viens demander un remède pour la contusion que j'ai reçue.* — *Comment as-tu été blessé ?* — *En abattant des cocos.* — *Reste ici, je vais te chercher un remède (1).* »

Il entre aussitôt dans sa maison, et va dans sa chambre chercher le remède. Filitika et Ukuloa le suivent. Quand le Père sort de sa chambre, il voit Filitika tenant dans ses bras un paquet de linges : *Filitika*, lui dit-il, *pourquoi voler dans ma maison ?* Sans rien répondre, Filitika s'approche de la croisée et jette dehors la brassée de linges. Le P. Chanel s'avance sur le seuil de la porte, et voit la foule qui est accourue et qui ramasse les effets avec impétuosité.

Musumus, vivement impatienté, s'écrie : *Pourquoi tarde-t-on de tuer l'homme ?* Le Père pouvait bien entendre ses paroles. Filitika s'approche de lui, le saisit, et le pousse avec violence en disant : *Frappez promptement, qu'il meure !* Umutaouli s'élançe aussitôt en brandissant son casse-tête. Le serviteur de Dieu, dans un premier moment de surprise, s'écrie : *Aua, aua, ne fais pas cela, ne fais pas cela (2)*, et porte le bras droit pour parer le coup ; le bras fracassé re-

(1) Procès-verbal de 1845.

(2) Ces paroles se trouvent dans le procès-verbal de 1845 ; le procès apostolique n'en fait pas mention.

tombe. En même temps il recule de deux ou trois pas. Umutaouli décharge un autre coup de casse-tête sur la tempe gauche ; le sang jaillit avec abondance. A ce moment le Père dit plusieurs fois : *malié fuai*. « Ces deux mots dans notre langue, ne peuvent être traduits que de cette manière : *très bien*. Les naturels donnent à ce *malié fuai* le sens de *très bien*, comprenant que le R. Père regardait ses souffrances et sa mort comme un bien pour lui. Le voilà donc qui fait à Dieu le sacrifice de sa vie et boit le calice de ses souffrances avec une généreuse résignation. Tous les témoins de son martyre attestent qu'il ne lui est échappé aucun cri, aucune plainte, aucune larme, aucun soupir. Il a toujours conservé son égalité d'âme, et il est mort comme un agneau, à l'exemple de son divin Maître.

« Lorsque Umutaouli eut donné son second coup de massue (casse-tête), Fuaséa, armé d'une lance surmontée d'une baïonnette, s'élança avec fureur contre le R. Père ; le coup porta sur l'aisselle du bras droit ; le bout de la baïonnette glissa sous le bras : ainsi le patient n'est pas percé, mais le bois frappe dans toute sa force, fait reculer le R. Père de trois ou quatre pas et le terrasse (1). »

Ukuloa, qui était dans l'intérieur de la maison, déclare qu'il a frappé le serviteur de Dieu avec le bâton qu'il lui avait prêté, pendant que Umutaouli le frappait avec son casse-tête. Il le frappa de nou-

(1) Procès-verbal de 1845.

veau, après que Fuaséa l'eut renversé avec sa lance.

« Cependant le patient vit encore; la chute qu'il vient de faire, le met dans une telle position qu'il se trouve assis sur le gravier dont la maison est pavée, et les épaules appuyées contre une haie de bambous, baissant la tête, essuyant souvent le sang qui coule sur son visage.

« On l'abandonna en cet état pendant quelques instants, tous les naturels ne pensaient qu'au pillage; chacun emportait tout ce qu'il pouvait voler des effets ou du mobilier du R. Père. La maison fut bientôt vide; il ne restait dans l'intérieur que très peu de naturels (1). »

« Pendant qu'on pillait la maison, Musumusu allait en criant : *Que quelqu'un vienne donc tuer le prêtre!* La foule ne cherchait que le butin et fuyait à *Laloua*. J'enlevai moi-même un manteau, et, fuyant au village de *Laloua*, je me cachai dans un bois. J'avais perdu la tête et mes entrailles étaient émues (2). »

Ukuloa nous apprend que, pendant qu'il cachait son butin, Musumusu lui cria plusieurs fois de revenir et d'achever le serviteur de Dieu, *car il vivait encore*; mais il ne revint pas.

Après que le P. Chanel eut été renversé dans sa case, Filitika se retira pour saisir quelque chose. « J'enlevai, dit-il, une petite caisse avec une hache et je

(1) Procès-verbal de 1845.

(2) Déposition de Musulamu, au procès apostolique.

m'enfuis par un sentier détourné. Musumusû me rappela en criant : *Sont-ils donc venus pour faire des richesses ?* Je retournai et je revins vers lui (1). »

Au même moment, Namusigano et Pipiséga arrivaient à *Poï* et entraient dans la maison. « Le serviteur de Dieu, nous dit Namusigano, vivait encore ; mais, blessé, il était assis à terre, et le sang coulait de sa tête et de son bras. Je le considérai, je l'appelai par son nom, et il tourna ses yeux vers moi avec une grande bonté. *Pierre est meurtri !* lui dis-je. — *Où est Maligi ?* demande le Père. — *Il est à Alofi.* Et le Père dit en même temps : *Malié fuai, loku mate, ma mort n'est pour moi qu'un grand bien* (2) — *Pourquoi frapper ce pauvre prêtre ?* dis-je alors avec humeur à Musumusû. Celui-ci cria : *Qu'on traîne dehors cet homme, car il est pris dans les liens de la religion.* Je regardai de nouveau le serviteur de Dieu, et je le pris par le bras pour l'aider à se lever et venir avec moi. Il me dit : *Laisse-moi, que je reste ici, car la mort est un bien pour moi.* Je le laissai et je sortis dehors, car j'étais saisi de crainte à cause de la parole de Musumusû. Arrivé sur le seuil, j'entendis un grand coup. Ren-

(1) Procès apostolique.

(2) Maligi, premier ministre du roi et premier chef de *Poï*, avait assez d'autorité pour s'opposer à Musumusû, et au besoin repousser les gens d'*Assoa Vélé* avec l'aide des habitants de *Poï*. En apprenant par la réponse de Namusigano qu'il est à *Alofi*, le P. Chanel comprend qu'il n'a plus qu'à renouveler le sacrifice de sa vie. Le jeune catéchumène, malgré sa bonne volonté, ne pouvait le soustraire aux meurtriers.

trant aussitôt, je vis le serviteur de Dieu étendu par terre et une hache fixée à sa tête, Musumusu, se rapprochant, s'efforçait de l'arracher, mais ne pouvant en venir à bout, il la secoua dans tous les sens et finit par la retirer ; elle était blanche de cervelle. Je m'enfuis aussitôt. (1) »

Pipiséga qui accompagnait Namusigano, confirme tous ces détails, et ajoute qu'à l'instant où l'herminette fut retirée, le bienheureux serviteur de Dieu rendit le dernier soupir.

La manière dont le P. Chanel a été frappé par Musumusu est racontée dans des termes identiques par Filitika, qui rentrait à la maison au moment où le crime se consommait, et qui, lui aussi, aperçut le serviteur de Dieu étendu le visage contre terre et le vit expirer lorsque l'herminette eut été enlevée.

Irrité de voir que personne ne voulait achever la victime, Musumusu était entré par la fenêtre de la chambre du F. Marie Nizier, et avait trouvé sous son lit une herminette. « Il la saisit, dit le procès-verbal de 1845, s'élançant vers le souffrant, donne un grand coup sur le haut de la tête, enfonce l'instrument dans toute sa dimension. Le coup avait porté sur le haut du crâne de manière à le diviser en ligne directe du milieu du front. » Nous savons le reste.

Le martyr venait de rendre sa belle âme à son Créateur. Presque au même instant, bien que le ciel

(1) Procès apostolique et procès-verbal de 1845.

fût serein, on entendit dans l'air un bruit épouvantable, qui ne se répandit pas au loin et fut suivi d'une violente détonation : on eût dit un fort coup de tonnerre. Le ciel s'était obscurci comme à l'approche de la pluie. Mais ces *ténèbres se dispersèrent avec la détonation* (1). Ce prodige jeta les habitants dans la consternation et dans l'épouvante. D'après Namusigano, les meurtriers qui, au moment de la mort du serviteur de Dieu, s'enfuyaient, s'arrêtèrent tout à coup, comme s'ils avaient été saisis d'un mal subit, et, jetant leur butin, ils furent obligés de s'asseoir à terre. Musumusu nous apprend que chez lui la frayeur fut si vive, qu'il avait comme perdu l'esprit et qu'il s'était enfui dans une forêt.

Musumusu, avant de se retirer, enleva la soutane du serviteur de Dieu. Un naturel et une femme achevèrent de le dépouiller. Quelqu'un, le voyant dans cet état, le recouvrit d'une natte.

« Au moment où Musumusu s'en allait, raconte Pipiséga, un homme, nommé Misa, accourut avec une lance et un casse-tête pour l'en frapper, et enflammé de colère, il lui dit : *C'est ainsi que tu agis ? Cette terre est-elle donc déserte ?* Musumusu lui dit : *Ne te mets pas en colère ; prends tes richesses : voilà les richesses de ton Dieu* (2). » Et lui jetant la soutane, il s'enfuit avec précipitation.

(1) Un grand nombre d'insulaires ont affirmé qu'avec les ténèbres une *croix* avait apparu dans les airs.

(2) Procès apostolique.

Misa, surnommé le grand guerrier, encore païen, s'était attaché au P. Chanel et lui avait voué une sincère affection. Dans la dernière guerre, il s'était acquis une réputation extraordinaire par sa force et sa bravoure. Avec sa grande lance il mettait en fuite des bandes entières d'indigènes. S'il avait eu le moindre soupçon que le P. Chanel dût être attaqué, il aurait veillé autour de sa case.

Musumusu rencontra, au bourg de *Laloua*, Sagogo et ses compagnons, qui se dirigeaient en toute hâte vers *Poï*. Ayant appris dans l'île d'*Alofi* que les catéchumènes avaient été frappés, ils s'étaient empressés d'aller les voir à *Avau*. Là on leur annonça la mort du serviteur de Dieu. Ils partirent aussitôt afin de mourir avec lui. Musumusu leur cria de fuir dans un autre lieu, s'ils ne voulaient pas qu'on leur fît du mal, *car*, ajouta-t-il, *les vainqueurs approchent*. Ces paroles intimidèrent les compagnons de Sagogo, qui le laissèrent s'avancer seul jusqu'à *Poï*.

Déjà Méitala s'était dirigé vers le lieu du crime. Ecoutons son récit : « Le bruit de la mort du serviteur de Dieu arriva jusqu'à nous. Maïtau me dit : partons pour *Poï*, afin de nous en aller avec le serviteur de Dieu. Et nous levant aussitôt, nous sommes partis. Lorsque nous eûmes atteint *Laloua*, les habitants nous arrêtrèrent. Et j'entendis la parole qui avait été dite par Niu-liko : *Que quelqu'un se précipite sur Méitala et le tue, afin qu'il soit enseveli avec le serviteur de Dieu* (1). »

(1) Procès apostolique.

Léa Sina dépose qu'au bourg de *Laloua* elle a entendu la foule qui disait à Méitala : *Que cherches-tu ? La puissance royale et la victoire sont avec Niuliki. Cette chose que tu as cherchée, n'existe plus.*

Après le départ des meurtriers, la mère de Pipiséga (1) s'approcha de la maison du serviteur de Dieu, et avec l'aide de deux autres femmes, lava son corps ensanglanté. « L'une d'elle fit rentrer le peu de cervelle qui s'était écoulé, et deux filles du roi Niuliki l'oignirent d'huile de coco. On ensevelit le corps avec trois morceaux d'étoffe du pays, qu'avaient donnés une fille du roi et deux autres simples femmes. L'épouse du roi avait donné une natte.

« Il était à peine midi lorsque le roi Niuliki et Musumusé avec quelques femmes creusèrent la fosse, à quelques pas du lieu où le révérend Père avait souffert le martyre et y enterrèrent son corps (2). »

Sagogo survint au moment de la sépulture, et il y avait alors à *Poï* un certain nombre d'indigènes. Un nommé Fakamuli, en le voyant, dit : *En voici un qui*

(1) Encore païenne, elle rendit les derniers devoirs au saint martyr, en souvenir des bienfaits que son fils en avait reçus. Dieu l'a bien récompensée de cet acte d'humanité, et sa bénédiction a été manifeste sur elle et sur sa famille. Quand Mgr Bataillon fit sa première visite à Futuna, en 1844, il l'appela, et lui donna quelques étoffes pour la récompenser d'avoir enseveli le corps du martyr : « Ah ! dit-elle modestement, je ne l'ai pas enseveli avec de si belles étoffes ; je n'avais que de la *tape* ! » La *tape* est faite avec l'écorce du *papyrus*.

(2) Procès-verbal de 1845.

est attaché à la religion, qu'il meure ainsi que le fils du roi, et qu'on les ensevelisse avec le prêtre. « Je me tins sur la voie publique, dit Sagogo, pour voir si on exécuterait ce que cet homme venait de dire. Comme le peuple ne faisait rien contre moi, je me retirai (1). »

Le crime était consommé et la dépouille mortelle du martyr venait de descendre dans la tombe. Il ne restait plus que sa maison, qui avait été complètement dévalisée. On se hâta de la détruire, afin d'effacer tout souvenir du christianisme. Le roi lui-même mit en pièces le petit orgue dont les accords l'avaient autrefois tant ravi. Puis, il présida au kava, qui fut distribué sur le lieu même où le P. Chanel avait fixé sa résidence. Il voulut qu'on fît rôtir son porc, que Maatala s'était déjà adjugé, et qu'on le servît aux indigènes présents. Le lendemain, les *vainqueurs* se réunirent de nouveau en grand nombre, et emportèrent tous les bois qui avaient servi à la construction de la maison.

Maligi, en revenant d'*Alofi*, témoigna une grande douleur de ce qui s'était passé. Il alla pleurer sur la tombe de son ami et l'environna de tous les honneurs usités en pareille circonstance. Il l'arrosa, pendant quatre jours, d'huile parfumée. Les dix jours suivants, il eut soin d'étendre au-dessus des nattes et d'autres étoffes du pays. A chaque visite, il pleurait amèrement, se déchirait le visage et d'autres parties

(1) Procès apostolique.

du corps avec des coquillages, comme il l'aurait fait à la mort d'un proche parent.

Écoutons maintenant comment le F. Marie Nizier fut sauvé de la mort. « Le 28 avril, jour désigné pour mon retour, écrit-il (1), j'étais en chemin. Encore une heure de plus et j'allais mêler mon sang avec celui de mon ange conducteur visible, de mon père spirituel, en un mot de celui qui, après Dieu, était mon tout à Futuna! Mais, hélas! il n'est pas assez pur!...

« La Providence s'est servie d'une chose bien insignifiante en apparence, pour me conserver la vie ce jour-là. Nous nourrissions un porc près de notre case : cet animal fut pris au pillage par un homme du parti des *vainqueurs*. Il voulait le garder, et, en signe de possession, il lui avait lié les pieds ; mais, le roi ordonna que cet animal fût tué et qu'il servît pour le festin d'enterrement. Notre homme fort irrité eut aussitôt la pensée de me sauver. Il vint à ma rencontre pour m'avertir du danger qui m'attendait si j'arrivais jusqu'à la vallée de *Poï*. Après m'avoir donné un petit aperçu de ce qui venait de se passer, il me contraignit de rebrousser chemin en s'offrant de m'accompagner jusque dans les vallées des *vaincus*, où je suis. »

Cet homme ne fut pas le seul à remplir ce devoir de charité. Nous savons par Mgr Bataillon que quel-

(1) Lettre citée, écrite deux jours après le martyre.

ques naturels bienveillants allèrent prévenir le F. Marie-Nizier et M. Thomas de ce qui venait de se passer, et les engagèrent à ne pas rentrer dans le village de *Poï*, *s'ils voulaient échapper eux-mêmes à la mort*.

Le roi Niuliki se rendit, le 29 avril, à *Sigavé*, où son autorité était précaire. Il fit appeler le F. Marie Nizier, et, feignant de pleurer la mort du P. Chanel, il l'engagea à retourner avec lui à *Poï*, et l'assura qu'on ne lui ferait aucun mal. « Vous pouvez me faire mourir ici, répondit le bon frère, mais je ne veux pas retourner à *Poï*. » Niuliki n'insista pas et finit par avouer que le P. Chanel avait été mis à mort par son ordre.

Quatorze jours s'étaient écoulés depuis le martyr, lorsqu'un navire américain arriva à Futuna. Il était déjà tard, et sur-le-champ une embarcation fut envoyée à terre. Sans rien faire connaître de ce qui s'était passé dans l'île, le F. Marie-Nizier et les autres blancs résidant à Futuna demandèrent et obtinrent de demeurer la nuit à bord. Quand ils eurent raconté au capitaine en quel danger ils étaient, ils les accueillit avec bonté et les traita de son mieux. Il était temps, car Niuliki avait donné l'ordre de les empêcher de s'embarquer, fallût-il pour cela massacrer tout l'équipage. Le capitaine les débarqua à Wallis, le 18 mai 1841.

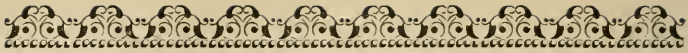
La mort du bienheureux martyr avait rempli le but que se proposaient les ennemis de la religion. Ils allaient partout en manifestant leur joie et en disant :

Le prêtre est mort, la religion a péri avec lui. C'est donc réellement en haine de la foi que le P. Chanel a été tué, et il l'a été par ordre du roi Niuliki. Aussi au moment de l'enquête de 1845, comme à l'époque du procès apostolique de 1861, les témoins ont tous déposé qu'il n'y avait jamais eu dans l'île qu'une seule voix pour dire que ce fut uniquement en haine de la religion qu'il fut mis à mort.

« Et quel autre motif aurait pu les porter à un pareil crime ? dit Mgr Bataillon dans ses dépositions. Ce ne pouvait pas être la cupidité de posséder le peu d'effets du missionnaire, il était pauvre ; et d'ailleurs on n'aurait pas attendu si longtemps pour faire un pillage, qui, du reste, pouvait avoir lieu sans la mort du missionnaire. Ce ne pouvait être non plus une haine personnelle : le P. Chanel était le meilleur des hommes ; tout le monde en convient, tellement que plusieurs pleurèrent sa mort, même parmi ceux qui y coopérèrent. On aimait donc le P. Chanel, mais on détestait la religion qu'il annonçait ; on voulait en arrêter les progrès, et on croyait qu'il n'y avait point d'autre moyen de le faire que de se débarrasser de sa personne (1). »

Nous allons voir qu'ils se sont trompés et qu'à Futuna, comme dans les premiers siècles de l'Eglise, le *sang du martyr a été une semence de chrétiens*, *Sanguis Martyrum, semen christianorum.*

(1) Rome, 8 avril 1857.



CHAPITRE XVIII

CONVERSION DE L'ILE DE FUTUNA

§ I^{er}. — *Ce qui s'est passé jusqu'à la reprise de la Mission.*

(28 avril 1841. — 29 mai 1842.)

LES catéchumènes qui avaient montré tant de courage au moment de la mort du P. Chanel, ne perdirent pas confiance et gardèrent la foi au fond du cœur. Ils se rappelaient sa parole, *que la religion ne périrait pas et qu'après lui viendraient d'autres prêtres pour continuer son œuvre.* Mais, dans les premiers temps, parce qu'ils craignaient le roi, ils ne se réunissaient plus, comme ils le faisaient auparavant. Ils disaient en particulier leurs prières du matin et du soir, gardaient le dimanche, et, ce jour, ne se livraient à aucune œuvre servile. Pour le reste, ils tâchaient de ne pas se distinguer des autres habitants.

Trois d'entre eux n'avaient pas craint d'aller se mettre sous la protection de Maatala. Le roi et les vieillards, qui habitaient le district voisin, en furent

irrités et firent les plus grandes menaces. Mais les catéchumènes ne s'en effrayèrent pas ; ils étaient soutenus par leurs parents d'une vallée voisine, qui pouvaient les défendre en cas d'attaque. Maatala n'était pas catéchumène, mais, devenu ennemi du roi Niuliki, il prenait la défense des catéchumènes, ses proches parents.

Les meurtriers triomphaient et croyaient la religion anéantie pour jamais. Ils portaient avec ostentation, dans leurs réjouissances, les objets qui avaient appartenu au martyr. Ils ne respectèrent pas même les ornements sacrés ; l'un dansait avec l'aube, un autre avec la chasuble, l'étole et le manipule, etc. La plus grande partie des indigènes était consternée ; mais, ils étaient puissants, et on se contenta de murmurer en secret contre eux. Les coups de la Providence parlèrent plus haut que l'indignation populaire. Déjà la violente détonation qui s'était fait entendre au-dessus de la case du martyr immédiatement après sa mort, avait vivement effrayé les habitants. Fonoti, frère du roi, l'un de ses principaux conseillers, était frappé de mort. Il avait beaucoup contribué au crime de *Poï*. Le roi lui-même était atteint d'une horrible maladie. Son corps d'un embonpoint extraordinaire tomba en putréfaction et devint en peu de temps d'une maigreur effrayante. On frappait à la porte de tous les *Dieux* de Futuna pour obtenir sa guérison ; on le portait d'un lieu à un autre afin que les divers *Dieux* pussent le voir et le guérir. Mais le

mal ne faisait qu'augmenter. Des douleurs intolérables donnèrent à son agonie tous les caractères d'une vengeance divine. Plusieurs autres moururent misérablement. C'en fut assez pour persuader aux Futuniens que la main de Dieu s'appesantissait sur les meurtriers de l'apôtre de Futuna.

Les catéchumènes ne se cachèrent plus pour faire leurs prières et ils parlèrent ouvertement de la religion avec leurs compatriotes. Méitala se distingua entre tous par son attachement à la foi et par son zèle à la faire connaître. Il se produisit un grand changement dans les esprits, et si les Futuniens n'étaient pas encore chrétiens, ils étaient sur le point de le devenir, lorsque, le 18 janvier 1842, apparut la corvette française l'*Allier*, accompagnée de la goélette de la mission. Voici à quelle occasion :

A leur arrivée à Wallis, le F. Marie-Nizier et ses compagnons racontèrent les événements dont Futuna avait été le théâtre. « Je profite de la première occasion, dit Mgr Bataillon, pour écrire à Mgr Pompallier, et lui apprendre ce qui s'était passé à Futuna, et le 30 décembre de la même année 1841, Sa Grandeur arrive à Wallis, sur une goélette de la mission, accompagnée d'une corvette française. Elle reste à Wallis pour faire le baptême de l'île qui était toute convertie.

« J'engage Monseigneur à laisser partir sur la goélette de la mission le chef Kélétaona, qui s'était offert à servir d'interprète, et quelques autres caté-

chumènes. *Peut-être, lui dis-je, le sang du martyr aura apaisé la colère du ciel, et ces catéchumènes seront-ils les instruments de la conversion de l'île* (1). »

La proposition fut acceptée. *Sam Kélétaona*, sa famille et beaucoup d'autres naturels de sa tribu que les discordes avaient forcés de s'expatrier, prirent passage sur la goélette de la mission avec le P. Viard, vicaire général de Mgr Pompallier et le F. Marie Nizier. Les deux navires levèrent l'ancre le 6 janvier 1842. « Au bout de vingt-quatre heures de navigation, écrit le P. Viard (2), nous découvrîmes *Futuna*; mais nous ne pûmes débarquer que quatorze jours plus tard, à cause d'un vent contraire, qui nous fit courir de grands dangers. Pendant cette pénible quinzaine, nos ennuis furent charmés par les cantiques et les prières des naturels que nous avions à bord; soir et matin, ils faisaient leurs prières à haute voix et en cadence; presque tous les jours ils chantaient leur chapelet avec beaucoup d'harmonie. Enfin il nous fut donné de gagner *Futuna* qui semblait fuir devant nous. »

« Quand la corvette, lisons-nous dans une note d'un officier de marine (3), se présenta devant *Singavé*, village habité par cette tribu amie du P. Chanel, à laquelle le F. Nizier avait dû son salut, on apprit la

(1) Déposition de Mgr Bataillon, Rome, 8 avril 1857.

(2) Lettre du 19 février 1842, *Annales de la Propagation de la foi*, tome XV, p. 418.

(3) *Annales de la Propagation de la foi*, tome XV, p. 421.

mort du roi Niuliki, et celle d'un chef puissant qui toujours s'était montré opposé à la prédication de l'Évangile. Le commandant de la corvette, prévoyant que la mort du principal coupable rendrait plus facile la restitution des restes du Père, expédia aussitôt un messenger pour les demander aux chefs du parti de Niuliki, en leur déclarant que son intention était de conserver la paix à leur île, les engageant à peser les conséquences qui auraient pu résulter pour eux d'un crime aussi horrible. Mais ces pauvres sauvages voyant un bâtiment aussi puissant que l'*Allier*, couvert de tant d'hommes et de canons, étaient incapables de comprendre qu'une telle modération pût s'appuyer sur tant de forces ; la terreur s'était emparée d'eux à la vue de la corvette, et déjà on avait agité le conseil d'abandonner les villages et de se réfugier dans les bois, quand arriva le messenger.

« Celui-ci leur fit habilement sentir que cette conduite pouvait leur devenir funeste, et qu'il était dans leur intérêt d'accéder à des propositions aussi douces de la part d'hommes qui pouvaient tout exiger. Ils exprimèrent alors le désir qu'ils avaient de rendre la dépouille mortelle du P. Chanel ; mais, aucun d'eux n'osait se charger de venir l'apporter à bord, de crainte d'encourir le châtement du crime.

« L'un d'eux, cependant, appelé *Mapigi* (*Maligi*), ancien premier ministre sous le roi Niuliki, un de ceux qui n'avaient jamais approuvé le meurtre du missionnaire, s'offrit pour remplir cette mission, et se

chargea d'aller déterrer lui-même le corps et de nous l'apporter le lendemain. Tous ses amis cherchèrent à le détourner d'une pareille détermination en lui faisant envisager la mort comme certaine ; mais se confiant en la parole du messager et en celle de l'*Ariki* français, il se montra inflexible, et partit aussitôt pour le village de *Gonone (Poï)*, où était la tombe du Père.

« La corvette prit le large à la chute du jour. Toute la population de Futuna passa cette nuit dans les angoisses, s'attendant à chaque instant à être attaquée. Les femmes et les enfants poussaient des cris de douleur ; tous ces malheureux, jugeant les Français d'après eux-mêmes, comprenaient difficilement qu'un officier qui pouvait tout détruire, s'associât à l'esprit de paix et de charité qui animait les missionnaires, et qu'il accédât à la demande faite par Mgr Pompallier, de pardonner aux assassins et de ne tirer aucune vengeance de la mort d'un compatriote.

« Le 19 janvier, à quatre heures de l'après-midi, le chef Mapigi, fidèle à sa parole, apporta la dépouille précieuse. Elle était escortée par le chef *Matala*, libérateur du F. Nizier, et par une trentaine de naturels, la plupart anciens catéchumènes du P. Chanel, et conservant tous un grand attachement et une grande vénération pour sa mémoire. *Sam-Kélétoni* et les gens de sa tribu s'inclinèrent respectueusement devant le corps du martyr. Il était enveloppé de tâpes, auxquelles on avait joint une grande quantité de pièces de la même étoffe non déployées, en signe d'honneur,

suivant l'usage du pays. On l'embarqua aussitôt dans un canot de la corvette. A son arrivée à bord, le chef *Mapigi*, porteur d'une énorme racine de *Kava*, la présenta au commandant pour demander la paix en faveur de son peuple. Celui-ci l'accueillit fort bien, le remercia de ce qu'il avait fait pour effacer les traces d'un meurtre qui avait souillé son île et le félicita de la confiance qu'il nous avait montrée.

« Le commandant fit examiner par le médecin de la corvette, M. le docteur *Rault*, les restes du P. Chanel. On reconnut au crâne une fracture anormale, répondant à celle de l'instrument tranchant qui, d'après le récit du F. Nizier, avait causé la mort. L'état de putréfaction du corps, qui commençait à peine à être consumé, ne permit pas de poursuivre l'examen aussi loin que M. *Rault* l'eût désiré. Il se chargea lui-même d'embaumer les restes précieux, de manière à ce qu'on pût les conserver sans crainte de fatiguer l'équipage, et ils furent remis à la garde du P. Viard, qui se trouvait à bord de la goélette, pour être emportés à la baie des Iles.

« M. du Bousset, après avoir fait sentir au chef *Mapigi* tout ce qu'il y avait d'horrible dans le meurtre du P. Chanel, et à quels malheurs le roi Niuliki avait exposé son île, le chargea de recueillir ce qui restait à Futuna des effets du missionnaire, principalement les objets sacrés du culte, et de lui envoyer le lendemain tous les chefs, auxquels il voulait parler lui-même. *Mapigi* promit de faire ce qui dépendrait de lui pour

seconder les vœux du commandant, et quitta la corvette, très content des petits présents qu'il avait reçus.

« Le 20 janvier, dans la matinée, les principaux chefs du parti de Niuliki vinrent à bord, et apportèrent avec eux un calice, une soutane, un crucifix et diverses images pieuses, qu'ils avaient recueillis dans l'île, témoignant tous leurs regrets de ce que le roi eût fait périr le P. Chanel. Ils répondirent au commandant qui, pour savoir quel motif avait poussé Niuliki à tuer ce prêtre, leur demandait si le roi avait eu à s'en plaindre : *Loin de là ; jamais le Père n'a fait que du bien dans le pays ; il a toujours été on ne peut plus charitable envers les insulaires.* Ils le prièrent de tout oublier, le remercièrent de leur avoir conservé la paix, protestèrent de leur désir de bien traiter désormais les blancs qui viendraient s'établir parmi eux, et de mettre un terme aux rivalités qui depuis tant d'années ont ensanglanté leur île. Les chefs des tribus si longtemps ennemies se trouvaient là, tous les griefs semblaient oubliés, et un même esprit de concorde paraissait les animer tous. Ils firent un très bon accueil au frère Nizier, et le pressèrent de rester à Futuna. Le jeune catéchiste n'eût pas mieux demandé ; mais les ordres de son évêque l'appelaient ailleurs. Cependant tous les témoins de cette scène s'accordent à dire que la mission recueillera bientôt des fruits de salut et que le sang du prêtre, qui a été versé pour la religion, servira au triomphe de l'Évangile dans cette île et dans les archipels voisins. »

Laissons au P. Viard le soin de compléter ce récit :

« Je fus témoin d'un spectacle touchant. Les Futuniens nous prièrent d'oublier leur crime et de ne pas les abandonner. L'un des chefs me supplia, les mains jointes, de leur envoyer un prêtre, et le frère Marie Nizier se jeta à mes genoux pour me demander en grâce la faveur de rester avec eux pour les instruire. La prudence ne me permit pas d'accéder à ces vifs désirs ; mais j'ai la confiance que le sang de notre confrère sera bientôt pour l'île une semence de chrétiens.

« Jamais on n'a pu déterminer l'assassin du P. Chanel à venir à notre bord ; malgré toutes les assurances de pardon qu'on lui donnait, il ne cessait de répéter : *Ce n'est pas ma faute, ce n'est pas ma faute ; c'est le roi qui m'a commandé de massacrer le Père, parce qu'il avait converti son fils.*

« Quand au bon vieillard (Maligi) qui avait pris soin de la tombe du martyr, et qui nous a remis son corps, il nous disait avec l'accent de la plus vive douleur : *Ah ! j'étais absent, quand ils l'ont massacré. Si je m'étais trouvé dans ma cabane, ils ne l'auraient pas fait périr, ou bien je serais mort à ses pieds. Hélas ! Je ne reverrai plus le Père, lui qui était si bon et que j'aimais tant !*

« Comme M. le commandant ne pouvait rester plus longtemps à Futuna, nous saluâmes cette île, désormais si chère à notre Société. La goélette fit voile vers la Nouvelle-Zélande, où nous venons d'arriver

après la plus heureuse navigation. Je suis au comble de la joie de posséder les restes du P. Chanel et sa soutane teinte de son sang (1). »

« Dès qu'il eût mis pied à terre, écrit le P. Servant (2), *Kélétaona* alla avec sa femme dans la maison que le P. Chanel avait construite de ses propres mains pour y faire la prière du soir ; là, il rencontra deux enfants de dix à douze ans, auxquels il proposa de croire en Dieu, de prier avec lui, de renoncer aux superstitions de l'île et de brûler leurs *tapous*, en se résignant à braver toutes les persécutions plutôt que d'abandonner la foi. Non seulement ces deux enfants répondirent à l'appel de la grâce, mais encore ils engagèrent leurs parents à embrasser la religion ; ils les tiraient par la main pour les conduire à la prière ; ils persuadaient aussi à leurs jeunes compagnons de reconnaître le vrai Dieu, en leur disant qu'une lumière

(1) Le corps du P. Chanel fut porté à Lyon en 1851 et déposé dans la maison mère des PP. Maristes. Il fut reconnu une première fois au moment de son arrivée, une deuxième fois en 1857 par Mgr Bataillon, une troisième fois en 1859 par Mgr Viard et Mgr Elloy, et enfin, le 29 novembre 1875, par le juge délégué en vertu d'un décret de la S. C. des Rites. Il est maintenant renfermé dans une magnifique châsse que M. Armand Calliat a su orner avec un goût exquis. — Le calice, le missel, deux chasubles, une aube, un rituel, la soutane ensanglantée, la lance, le casse-tête avaient été rendus à la mission de Futuna. — L'herminette, qui a donné le coup de mort, a été déposée à Lyon, au musée de la Propagation de la foi.

(2) Lettre du 19 août 1842, *Annales de la Propagation de la foi*, tome XVI, p. 365.

intérieure leur faisait voir qu'ils étaient en possession de la vérité. »

Le même missionnaire nous apprend que Sam Kélétaona courait dans les divers villages du parti des *vaincus*, « pour y porter l'instruction, sans se laisser ni rebuter par les difficultés, ni intimider par les menaces. Les insulaires attachés à l'idolâtrie, et surtout les prêtres et les vieillards, le menaçaient de la colère des dieux, en lui disant que les *Atua* le mangeraient. *Qu'ils viennent me dévorer cette nuit, leur répondait-il, j'y consens ; mais demain, si je ne suis pas mangé, reconnaissez leur impuissance, et croyez au grand Dieu des chrétiens. »*

Cette partie de l'île ne tarda pas à comprendre que l'histoire de ses divinités n'était qu'un tissu de mensonges, et d'un commun accord on brûla tous les objets du culte superstitieux, et pour exprimer par un acte public la reconnaissance du pays, on décerna l'autorité royale au jeune catéchiste Kélétaona.

Le parti des *vainqueurs*, qui était sous le commandement de Musumus, ne demeurait pas en arrière. Entraînés par un mouvement extraordinaire, les habitants rivalisèrent d'empressement à se faire instruire par les catéchumènes du P. Chanel, abolirent les *tapous*, brûlèrent les idoles.

Pour répondre aux désirs qui leur étaient manifestés, les catéchumènes avaient dû se partager les différents villages de leur parti. Le samedi, ils faisaient avec leurs prosélytes les préparatifs de leurs vivres

pour le lendemain. Ils se réunissaient, le dimanche, dans les maisons désignées ; ils dressaient une espèce d'autel, à l'instar de ceux qu'ils avaient vu faire par le P. Chanel. « Ce n'était rien autre qu'une planche recouverte d'une tape sur laquelle on plaçait divers objets du culte. Dans un village, c'était le voile du calice avec une croix, et, dans un autre, une petite croix et le calice du P. Chanel. Devant ces autels, les catéchumènes récitaient, assis sur leurs jambes, la prière, le chapelet, l'*Angelus* et chantaient quelques cantiques. Ces prières et ces cantiques, les catéchumènes les apprirent d'un Futunien et de deux Wallisiens venus depuis peu à Futuna. (1) »

Le jeune chef *Tungahala*, en arrivant de Wallis avec un grand nombre de ses compatriotes, trouva les Futuniens dans ces dispositions. Il allait cependant tantôt chez les *vainqueurs*, tantôt chez les *vaincus*, et avait l'air d'attribuer à son zèle la conversion d'une île qui était déjà convertie. Du reste, sa conduite n'était guère propre à opérer un tel prodige, et elle suscita des difficultés sérieuses à la mission de Futuna, comme nous le verrons bientôt.

(1) *Histoire du christianisme à Futuna*, par le P. Servant.

§ 2. — *Reprise de la mission. Baptême de tous les Futuniens. Eglise de Saint-Joseph à Sigavé, et de Notre-Dame des Martyrs à Poï.*

(29 mai 1842 — 22 novembre 1843)

La goélette de la mission, après avoir pris, à la Nouvelle-Zélande, les provisions nécessaires, était de retour à Wallis. Sa Grandeur Mgr Pompallier, qui avait eu la consolation de baptiser et de confirmer la plus grande partie des habitants, voulut faire la tournée des îles, en commençant par Futuna. Elle s'embarqua avec trois pères, deux frères, le roi de Wallis et une cinquantaine de personnes.

La *Sancta Maria* se présenta devant Futuna le 29 mai 1842. « Dans la première pirogue qui accosta le navire, raconte le P. Chevron (1), se trouvait l'un des meurtriers du P. Chanel, et dans le seconde celui-là même qui avait donné le dernier coup au martyr, le trop fameux Musumusu. Ce dernier était roi d'une partie de l'île ; il venait nous inviter à descendre chez lui, où les néophytes d'*Ouvéa* s'étaient réunis, pour passer ensemble le saint jour du dimanche. Néanmoins il ne fit son invitation qu'au roi de Wallis ; il était trop honteux m'a-t-il dit plus tard, pour l'adresser aux *parents* de celui qu'il avait eu le malheur d'as-

(1) Lettre du 11 juillet 1842, *Annales de la Propagation de la foi*, tome XV, p. 426.

sassiner. Cependant il se présentait sans crainte, bien convaincu que la main du prêtre ne sait que répandre des bénédictions, et sa bouche des paroles de paix. Nous débarquâmes. Grand Dieu, quel changement nous avons trouvé dans cette île !

« ... Il me tardait d'aller visiter nos néophytes d'*Ouvéa*, et de revoir notre ancienne demeure de *Poï*. A peine quelques piliers de notre case restaient encore debout. Je reconnus le lieu où j'étais ordinairement assis auprès du P. Chanel ; je vis l'endroit où il avoit reçu la couronne du martyr ; les gens du village, réunis autour de moi, racontèrent de nouveau les particularités qu'ils avaient apprises, et celles dont ils avaient été témoins. Dans le lieu où avait reposé la tête du Père, nous remarquâmes comme beaucoup de taches de sang sur le pavé de la maison. Les naturels nous dirent qu'ils avaient toujours vu ces taches, qu'elles avaient été longtemps d'un beau rouge, que la pluie les avait effacées peu à peu, mais que personne n'avait osé y toucher. Je n'ai rien appris de nouveau sur les derniers instants du P. Chanel, sinon qu'en voulant parer le fatal coup de cassette, il avait eu un bras cassé, et qu'au moment de sa mort, toutes les personnes présentes entendirent au-dessus de la case un bruit semblable à un coup de canon...

« Je passai la nuit à visiter les habitants du village où s'était tramée la mort de notre heureux confrère, et à les fortifier dans leurs nouvelles dispositions.

J'allai aussi voir l'assassin ; il me dit de prier Monseigneur d'avoir pitié de lui et de tout son peuple, et de laisser un prêtre pour les instruire. Il me témoigna un grand repentir de son crime, qu'il n'avait commis, disait-il, qu'à regret, et pour obéir au roi.

« Pendant notre séjour à Futuna, le roi *Sam-Kélétoni* fut baptisé avec sa femme et sa petite fille. Toute la population ayant demandé avec larmes qu'on lui accordât la même faveur, nous nous mêmes aussitôt en devoir d'achever leur instruction, avec l'aide des catéchistes d'*Ouvéa*, et après dix jours de préparation, Monseigneur donna le baptême et la confirmation à cent quatorze insulaires. »

Ce prompt changement dans l'état des esprits, cette conversion de tous les insulaires, sans en excepter les meurtriers eux-mêmes, ne peut être attribuée qu'à l'intercession du Bienheureux Martyr. Tous les témoins entendus lors du procès apostolique se plaisent à le proclamer. Aussi le P. Ducrettet, l'un des juges délégués, écrivait à la S. C. des Rites : « Personne ne doute que la conversion de toute l'île ne doive être attribuée aux prières du Vénérable Martyr qui, dans le ciel, a continué l'œuvre de charité qu'il avait poursuivie à Futuna et que la cruauté de ses habitants n'avait pu arrêter. »

Mgr Pompallier ne voulut pas quitter l'île sans visiter le lieu où le P. Chanel avait versé son sang pour le salut de ces pauvres insulaires. « Il me choisit pour l'accompagner, nous dit le P. Roulleaux. C'était un

voyage de dix lieues, aller et retour, et par une chaleur excessive et des chemins extrêmement difficiles. Nous mêmes deux jours : nous couchâmes en route. Le lendemain matin, Monseigneur dit la messe en plein air, sur la place même où la tête du martyr était tombée après le coup, et où nous retrouvâmes encore son sang mêlé au sable, que Monseigneur recueillit dans des étoffes du pays, et emporta avec lui dans le navire de la mission. Nous fouillâmes aussi dans l'endroit où le corps avait été enterré. Nous découvriâmes çà et là des chairs enveloppées dans des tapes : elles étaient encore vermeilles et presque sans mauvaise odeur. On les recueillit précieusement pour les déposer dans une même fosse, sur laquelle on planta une croix que Monseigneur avait fait préparer dans le navire.

« Maligi, sans que nous lui eussions dit un mot et contre notre attente, fit préparer un grand festin et fit saluer la croix par plusieurs décharges de coups de fusil. Il fut vraiment bien inspiré en cela, et nous en pleurâmes de joie.

« On nous servit à manger dans l'ancienne case de Niuliki. Pendant que nous mangions, on remit aux pieds de Monseigneur, plusieurs objets qui avaient été dérobés, lors du pillage qui eut lieu à la mort du Père. Parmi ces objets se trouvait la fameuse herminette, dont Musumus s'était servi pour accomplir son crime. Monseigneur frémit involontairement en la recevant et puis son premier mouvement fut de la bénir. Nous

visitâmes ensuite l'ancien jardin du P. Chanel, les orangers qu'il avait plantés et qui étaient sur le point de donner des fruits. (1) »

Sa Grandeur, après avoir levé *les prémices de la moisson*, partit le 9 juin 1842, et laissa au P. Rouleaux et au P. Servant le reste à recueillir. En ce même temps, *Sam* fut élu roi par les suffrages unanimes des vieillards de l'un et de l'autre parti. Écoutons le récit du P. Servant :

« Nous avons commencé l'exercice du saint ministère par le baptême des petits enfants, et dans la première visite que j'ai faite aux deux îles, j'ai baptisé tous ceux que j'ai pu trouver. Parmi ces petites créatures on comptait les enfants du roi assassin et ceux des bourreaux du P. Chanel, c'est une consolation pour nous de voir qu'aucun d'eux n'est mort sans baptême. Les malades ont aussi eu part à notre sollicitude ; par le moyen du bon F. Marie-Nizier, nous avons pu les préparer au sacrement de la régénération. De ce nombre se trouvait la femme du roi défunt, qu'on accuse d'avoir beaucoup contribué à la mort du P. Chanel, par la haine qu'elle lui portait et par les mauvais conseils qu'elle donnait à son mari ; mais, ô miséricorde de Dieu ! dans sa dernière maladie elle me fit demander pour l'instruire et la baptiser. Elle mourut quelques jours après avoir obtenu cette grâce.

(1) Lettre du P. Rouleaux, *Annales de la Propagation de la foi*.

« Ce voyage me procura le bonheur d'abolir le dernier reste de l'idolâtrie de Futuna. Au milieu d'une place publique se trouvait encore plantée une pierre sacrée, dans laquelle les habitants supposaient que la divinité résidait spécialement. Elle a été abattue et brisée par la main de ses anciens adorateurs.

« Pendant que je parcourais les divers endroits où avait été le P. Chanel, combien mon cœur était oppressé de sentiments douloureux ! Ici, il était obligé, pour vivre, de défricher un petit champ, dont ses ennemis lui laissaient à peine recueillir quelques fruits. Là, dans des chemins hérissés de pierres aiguës, il marchait nu-pieds par raison d'économie. Là, il travaillait à confectionner sa maison avec des bambous. Là, il se promenait en priant pour ceux qui méditaient sa mort. Il se reposait avec ses disciples à l'ombre de ces cocotiers. J'ai encore le bâton dont il se servait dans ses voyages, avec la soutane ensanglantée qu'il portait le jour même de son glorieux martyre ; mais rien n'excite plus mon émotion que la vue des lieux où il commença à répandre son sang, où il tomba sous la hache du bourreau, où son corps fut enseveli. Aujourd'hui la tombe de l'apôtre de Futuna est souvent visitée au point du jour ; beaucoup de naturels s'agenouillent auprès de la croix que notre vénérable évêque a plantée dans le lieu où reposent quelques restes du Père.

« Quelle est notre consolation de penser que le martyr intercède pour nous dans le ciel ! Nous recueill-

lons maintenant ce qu'il a semé dans les peines et les souffrances. Le 17 juillet, nous avons pu baptiser encore trente adultes, parmi lesquels se trouvait le ministre du roi ; *Sam* fut son parrain. Un Américain, qui demeure ici, a eu part au même bonheur ; il avait trouvé, dans la lecture des livres que nous lui avons prêtés, la véritable Eglise de Jésus-Christ.

« Mais de toutes les cérémonies, celle qui nous a le plus consolés jusqu'à présent, c'est celle du baptême de soixante catéchumènes, le jour de l'Assomption. Elle fut précédée d'une instruction analogue à la circonstance ; les naturels écoutèrent avec plaisir le récit des merveilles de celle qu'ils appellent leur bonne Mère, *Tsi Cinana Malie*. Cette cérémonie attendrissante fit verser des larmes de joie à plusieurs de nos bons Polynésiens. J'espère que dans quelques mois, lorsque les habitants de Futuna seront suffisamment instruits, ils recevront tous la même grâce. (1) »

Dans une autre lettre, en date du 22 février 1843, adressée à M. le curé de Grézieux-le-Marché (Rhône), le P. Servant rend ainsi compte de la mission de Futuna :

« Il n'y a guère plus de huit mois que nous sommes à Futuna, et déjà nous avons deux églises, huit cent quarante insulaires baptisés, et, suivant toutes les apparences, les catéchumènes qui nous restent encore, au nombre de deux ou trois cents, recevront bientôt

(1) Lettre citée, du 19 août 1842.

le sacrement de la régénération, qui les introduira dans le bercail du divin Sauveur. En outre, le très grand nombre de nos néophytes pourra être admis sous peu à la Table sainte. Depuis notre arrivée, le roi et la reine ont le bonheur de communier souvent, ainsi que les quelques néophytes de Wallis qui sont venus passer ici quelque temps, sous la conduite d'un jeune chef nommé *Hugahala* (*Tungahala*).

« La ferveur de nos nouveaux chrétiens s'accroît de jour en jour ; ils sont animés d'une sainte émulation pour recevoir l'enseignement religieux, et ce désir ne domine pas seulement dans le cœur des jeunes gens, il est commun aux néophytes de tout âge et de tout sexe. Vous seriez charmé de voir nos vieillards réunis, silencieux autour du roi, écouter attentivement les vérités saintes de la religion qu'il leur explique, après nous en avoir demandé la permission. Déjà les jeunes gens commencent à savoir lire les petits écrits que nous leur donnons ; il en est aussi un certain nombre qui savent écrire, et ils en profitent pour entretenir avec les habitants de Wallis un touchant et pieux commerce de lettres.

« L'affluence au tribunal de la pénitence est si grande, que depuis l'enfant qui commence à balbutier jusqu'au vieillard déjà courbé vers la tombe, tout le monde veut se confesser. Mais, M. le curé, que vous auriez été édifié lorsque, dans cette chrétienté naissante, le saint viatique fut porté pour la première fois à un malade ! Pendant que le prêtre marchait à

l'ombre des bananiers, des cocotiers et des arbres à pain, de pieux néophytes quittaient leurs cases, et venaient, respectueux et recueillis, s'agenouiller dans les endroits où passait le Saint-Sacrement. Le malade, de son côté, se montra au comble de la joie de recevoir la visite de son Dieu, et son unique désir était de s'en aller au ciel.

« Le 2 janvier, je fis le tour de l'île avec le frère Marie-Nizier. Dans les diverses vallées que nous parcourûmes, je fis choix du jeune homme qui me parut le plus intelligent, pour remplir les fonctions de catéchiste, et dans les principaux endroits je fis élever des confessionnaux pour satisfaire au pieux empressement de nos néophytes. Ils ont un si grand respect pour le tribunal de la pénitence, qu'un jour un père de famille vint, en larmes, me demander si sa fille, qui avait eu la curiosité d'ouvrir un confessionnal de la vallée, s'était rendue bien coupable.

« Dans un de ces voyages que nous faisons de temps en temps autour de l'île, j'ai eu le bonheur de baptiser un petit enfant qu'une mère infidèle et dénaturée avait exposé à la mort. Je lui donnai le nom de Moïse. Autrefois cette barbarie était très fréquente ; c'est le seul exemple que nous en ayons eu depuis notre séjour à Futuna. Quelle consolation pour nous ! Depuis notre arrivée, personne n'est mort sans la grâce du baptême.

« Comment vous peindre l'heureuse influence de la foi sur ces pauvres insulaires ! Au lieu de ces cruau-

tés inouïes que l'on a dû vous raconter dans les Annales, et qui étaient passées en coutume, ils ont la paix et la charité ; ils sont heureux, surtout du bonheur des enfants de Dieu. A mesure qu'ils avancent dans la connaissance de la religion, ils deviennent de plus en plus reconnaissants envers l'Auteur de tous dons ; si le jour ne suffit pas pour le prier dans son temple, la nuit n'interrompt pas leurs pieux cantiques, ni les saints élans de leur amour. »

Nous devons d'autant plus admirer ici l'action de la grâce, que l'œuvre de Dieu avait été plus en butte aux contradictions, comme nous l'apprenons des deux missionnaires de Futuna. « Nous avons été précédés par un jeune chef des îles Wallis, homme doué de véritables talents, mais qu'il emploie au triomphe des plus mauvais desseins. Il s'était fait accompagner de deux cents naturels, qui pendant une année de séjour à Futuna, ont fait un mal qu'il nous a été impossible jusqu'ici de réparer entièrement. Profitant du peu de connaissance que nous avons de la langue pour accréditer leurs calomnies, ils ont prévenu les Futuniens contre nous, ranimé le feu de la discorde entre deux factions rivales, et ressuscité les anciennes superstitions que les insulaires avaient abandonnées d'eux-mêmes depuis la mort du R. P. Chanel. Deux fois nous avons vu la guerre sur le point d'éclater ; on a tenté d'assassiner le nouveau roi, qui est catholique fervent ; on a fait mille efforts pour empêcher la construction de nos deux églises, de celle

surtout qui a été élevée sur le lieu même où le premier martyr de l'Océanie a versé son sang.

« Pour que nous ne pussions pas nous méprendre sur le véritable auteur de toutes ces tracasseries, c'était aux fêtes de la sainte Vierge que le démon nous suscitait plus d'entraves. A l'une de ces fêtes, nous allions, comme d'habitude, le F. Marie-Nizier et moi, nous mettre à la tête des travaux de l'église. La veille, tout était calme et tranquille dans Futuna. Aussi quelle ne fut pas notre surprise de rencontrer les naturels par bandes qui, la lance à la main, couraient comme des furieux vers la vallée où était notre demeure. Nous leur demandâmes ce qu'il y avait. Au lieu de nous répondre, ils criaient : « Où est le « roi ? » Nous leur dîmes qu'il assistait à la messe du P. Servant. — « Non, non ; on veut le tuer, nous cou-
« rons le défendre. » Et il nous fut impossible de les retenir.

« Plus loin, nous vîmes les femmes qui se sauvaient vers les montagnes pour y cacher ce qu'elles avaient de plus précieux, et leurs enfants qui les suivaient en pleurant. Eh bien, cette épouvante n'avait aucun motif fondé, et, une heure après, tout notre monde détrompé se réunissait autour de nous pour le travail.

« Nous eûmes bien d'autres difficultés au sujet de l'église de *Poï*. Pendant deux mois, il nous a été impossible de la commencer ; chaque jour amenait un nouvel obstacle. Enfin, après les avoir tous écartés

l'un après l'autre, je partis avec le F. Marie-Nizier pour diriger la construction. Toute la population de ces vallées était convoquée autour de la croix. Je demandai qu'on nommât quelqu'un pour présider aux travaux, et les voix se réunirent en faveur du fils du roi assassin, actuellement chef d'une partie de l'île. Dans une courte exhortation, j'invitai les naturels à se conduire d'une manière digne de l'œuvre sainte à laquelle ils allaient se livrer : « Ce n'est pas ici, leur
« dis-je, une habitation ordinaire ; c'est un temple que
« vous élevez à Dieu, sur le lieu même où fume encore
« le sang de votre premier apôtre. » Je donnai ensuite le signal pour se mettre à genoux, et nous récitâmes tous ensemble, à haute voix, le *Pater*, l'*Ave* et le *Credo*. Je fis le signe de la croix, et l'on se mit à l'ouvrage.

« Les quatre assassins de notre confrère étaient là. Je leur dois ce témoignage, ce sont eux qui ont montré le plus d'ardeur et de bonne volonté, surtout celui qui avait frappé le premier coup. Tout son extérieur annonçait un sincère repentir, et je ne me rappelle pas l'avoir vu rire une seule fois pendant toute la durée des travaux.

« L'Eglise de *Poï* est assez bien ; elle a soixante-quinze pieds sur trente ; l'entrée regarde la mer ; dans le sanctuaire se trouve renfermé l'emplacement que le R. P. Chanel habitait ; la partie droite de l'autel couvre le lieu où il était assis quand il reçut le coup de la mort ; l'endroit où reposait sa tête et où a

coulé son sang est aussi à droite, dans le sanctuaire, près de la balustrade ; la croix qui l'indique, est telle que l'a plantée Mgr Pompallier.

« L'église s'achevait, lorsque notre bonne Mère nous délivra du plus grand ennemi de notre mission. Le chef dont je vous ai parlé abandonna Futuna avec sa bande. Nous respirâmes alors, le P. Servant et moi. Nous commençons à nous faire comprendre assez bien des naturels ; nous nous adonnâmes donc avec une ardeur toute nouvelle à leur instruction.

« Dès ce moment, les choses changèrent de face. Nous n'eûmes pas de peine à faire comprendre aux néophytes qu'on les avait trompés, qu'ils s'étaient laissé séduire par des ennemis de leur repos. Le jour ne suffisait plus pour entendre les confessions ; il fallait y donner une partie des nuits. Peu à peu les abus disparurent, et aujourd'hui cette mission est dans un état florissant. Tous les naturels sont baptisés ; déjà une bonne partie d'entre eux a fait la première communion. Ils se conduisent d'une manière vraiment édifiante, et avec autant de régularité que les plus fervents chrétiens d'Europe ; il ne leur manque qu'une instruction plus complète. Encore un an ou deux, et Futuna sera, je pense, la plus belle mission du vicariat apostolique de l'Océanie centrale (1). »

Le jour de la bénédiction de l'église de *Poï*, 22 no-

(1) Lettre du P. Roulleaux, 24 juillet 1844, *Annales de la Propagation de la foi*, tome XVIII, p. 18.

vembre 1843, trente adultes reçurent la grâce du baptême. Les quinze qui, dans toute l'île, n'étaient pas encore baptisés, ne tardèrent pas à l'être. Aussi, avant son départ de Futuna, qui eut lieu le 18 juin 1844, le P. Roulleaux écrivait avec bonheur les dernières lignes que nous venons de citer. Le 27 août de l'année suivante, le P. Favier disait au supérieur général de la Société de Marie : « La divine Providence, en me plaçant à Futuna, m'a fait une faveur bien insigne : c'est un sol qui a été arrosé du sang de notre glorieux martyr. Vous comprenez ce que cela doit dire à mon cœur. Notre petite chrétienté va bien... Nous sommes, le R. P. Servant et moi, comme dans un paradis au milieu de nos pieux néophytes, dont la ferveur nous remplit de consolation. Je ne crois pas qu'il y ait au monde des missionnaires plus heureux que nous... »

Les prévisions du P. Roulleaux se sont donc réalisées. Pour mieux le prouver, nous n'aurions qu'à reproduire les lettres des missionnaires qui ont exercé le saint ministère à Futuna depuis 1844; nous n'aurions qu'à invoquer le témoignage de tous ceux qui ont eu le bonheur de visiter cette île bénie et de contempler les merveilles que la foi y a opérées; mais nous n'avons pas à faire l'histoire de la mission. Nous ne pouvons, cependant, clore ce chapitre sans raconter la conversion et la mort édifiante du principal meurtrier du P. Chanel.

Musumus, frappé de tout ce qui s'était passé après la mort du serviteur de Dieu, ne tarda pas à se repen-

tir de son crime, et son cœur fut accessible à l'action de la grâce. Aussi, quand Mgr Pompallier parut à Futuna pour y rétablir la mission, Musumususu se trouvait avec les catéchumènes et les insulaires qui vinrent le saluer. « Je vous pardonne à tous, avait dit le prélat d'une voix émue, le meurtre affreux qui a souillé votre île ; Dieu, je l'espère, vous le pardonnera également ; mais il faut, pour obtenir cette grâce, que vous deveniez ses enfants par le sacrement de la régénération. » Musumususu n'osait lever la tête ; toutefois, voyant la bonté du pontife, qui tendait la main à ceux qui étaient les plus rapprochés de sa personne, il s'avança plein de confiance, et s'inclina devant lui. « Plus que tout autre, lui dit Monseigneur, tu as besoin de pardon ; je te l'accorde, puisque ton cœur se repent ; je consens même à t'embrasser, mais je ne toucherai ta main que lorsque le baptême l'aura purifiée. »

Le parricide promit de se convertir sans délai, et il tint parole. Il se fit instruire par le P. Roulleaux, et fut mis au nombre des catéchumènes. Il n'était point encore baptisé, lorsqu'il crut devoir profiter du retour de *Tungahala* pour se rendre à *Wallis* avec plusieurs néophytes et catéchumènes. Il y arriva le 26 mai 1843.

« Etant tombé dangereusement malade peu de temps après son arrivée dans mon île, dit Mgr Bataillon, il se fait porter à ma résidence et me demande le baptême avec instance, confessant sa faute et en demandant pardon. Je lui confère le baptême et lui donne le nom de *Maulizio* (Maurice). Il revient à la

vie, et quelque temps après il retournait à Futuna avec tout son monde, tous dans de bonnes dispositions. »

Ce fut le 20 avril 1845 qu'il tomba malade. Son corps, d'un embonpoint extraordinaire, tomba en peu de jours en putréfaction, comme celui de Niuliki. Ses souffrances étaient horribles, et elles étaient regardées par les insulaires, et par son épouse elle-même, comme la punition de son crime. « Nous nous hâtâmes, dit le P. Servant, de préparer de notre mieux son âme pour le voyage de l'éternité. Dans une attaque extraordinaire, où la maladie le pressait avec violence, il dit à Méitala, fils de Niuliki, qu'il avait été *méchant*, surtout avant son baptême, qu'il ne fallait pas l'imiter, ni faire l'*insensé*, mais qu'il fallait écouter le prêtre.

« La veille de la Pentecôte, nous lui administrâmes l'extrême-onction. Il voulut passer la nuit suivante à écouter avec attention les instructions d'un catéchiste, et désira apprendre les actes avant et après la communion, ne cessant de se les faire répéter. Le lendemain, il eut le bonheur de communier, et dit à quelques-uns de ses parents que ce jour-là était le plus beau de ses jours.

« Depuis lors, sa maladie fut moins pénible; il ne fit que languir pendant plusieurs semaines; puis sa poitrine fut attaquée rudement; il sentit que sa fin approchait. Nous lui administrâmes de nouveau le saint Viatique. Il nous engagea à le faire transporter

à l'endroit même où était mort le P. Chanel (1). En arrivant, il dit à ses parents : *Je ne sortirai pas de ce lieu-ci, j'y mourrai*. Nous le visitâmes fréquemment, et toujours il écoutait volontiers les exhortations que nous pouvions lui faire. Sa maladie s'aggravant de plus en plus, on l'entendait souvent répéter ces paroles, surtout dans les accès de douleur : *Je veux mourir pour Dieu*. Toutes les fois qu'il se sentait plus oppressé, il ne manquait pas de nous faire appeler, croyant que sa dernière heure allait sonner.

« Vers la fin de sa vie, il s'aperçut que quelques femmes de sa parenté avaient réuni des *Siapos* ou nattes, pour les distribuer aux divers villages, suivant l'antique usage futunien, qui se pratiquait surtout aux funérailles des grands; il défendit de faire cette distribution sans nous consulter, ajoutant qu'il voulait être enterré avec les cérémonies de l'Eglise. Il conserva sa présence d'esprit jusqu'au dernier soupir. Quoique son corps ne fût qu'une plaie, il ne laissa échapper aucune plainte, et ne fut point effrayé aux approches de la mort; il avait même un grand désir de mourir *pour aller*, disait-il, *dans sa véritable patrie*.

« Enfin, le 15 janvier 1846, à la tombée de la nuit, Musumus nous fit appeler, entra en agonie et rendit son âme à Dieu. Presque toute la population accourut à ses funérailles. Nous plantâmes une croix sur sa tombe. »

(1) Dans une case voisine de celle du serviteur de Dieu, comme nous l'apprennent les témoins entendus dans le procès apostolique.



CHAPITRE XIX

GRACES ET GUÉRISONS OBTENUES PAR L'INTERCESSION
DU BIENHEUREUX MARTYR.

LE nombre des grâces et des guérisons obtenues par l'intercession du premier martyr de l'Océanie devient si considérable, que nous devons nous borner aux faits principaux.

§ 1. — *Grâces et guérisons obtenues à Futuna.*

Nous savons que, même avant l'arrivée de Mgr Pompallier, plusieurs personnes allaient prier sur le lieu du martyr. Lorsque Sa Grandeur eut placé une croix pour marquer la place de la tombe, les néophytes, en plus grand nombre, vinrent s'agenouiller dans ce lieu sanctifié par le sang de l'apôtre de Futuna. Ils avaient soin de tresser une couronne de fleurs qu'ils suspendaient à la croix, et chaque dimanche ils la renouvelaient.

L'érection de l'église de *Poï* fit augmenter le concours, et Dieu ne tarda pas à manifester la puissance de l'intercession du glorieux martyr.

Écoutons la déposition de Namusigano : « Il se fait un concours au lieu où le serviteur de Dieu est mort, et on s'y rend dans l'intention d'obtenir, par sa protection, la santé et le bonheur. Je m'y suis transporté souvent moi-même. J'ai fait là mes prières, avant de savoir qu'il intercédait pour nous ; je l'ai supplié d'avoir pitié de moi et de mes enfants. Par lui, mes deux enfants, Adélène et Avelina ont été guéris.

« En me rendant à l'endroit où il a été enseveli, je voulais aussi lui demander cette patience héroïque que j'ai vue de mes yeux le jour de sa mort, et que je désirerais pratiquer comme lui lorsqu'on agit mal avec moi (1). »

Tous les témoins entendus dans le procès apostolique marquent ce concours, qui va croissant depuis que des *guérisons nombreuses* ont montré la puissance de son crédit auprès de Dieu. « A cause du nombre considérable des malades qui ont été guéris par son intercession, on dit partout, nous apprend Sagogo, que le vénérable serviteur de Dieu en est le protecteur (2). »

Pipiséga nous raconte qu'ayant reçu une blessure, il ne trouvait de repos, ni le jour ni la nuit. « Me rappelant le serviteur de Dieu, je le priai en récitant mon chapelet en son honneur. Je n'avais pas fini ma prière que la douleur avait cessé et ne revint pas. La bles-

(1) Procès apostolique.

(2) *Id.*

sure se cicatrisa, et depuis je me suis bien porté (1). »

Filitika nous cite Cécile Tisau, qui a recouvré la santé à la suite de prières adressées au P. Chanel.

« Je me suis rendu plusieurs fois, nous dit Musulamou, au lieu où il est tombé pour la religion. J'y suis allé, l'autre jour, dans l'intention de prier pour ma sœur malade. Je crois qu'elle doit sa guérison à la prière qui a été adressée au serviteur de Dieu (2). »

Nous ne pouvons passer sous silence la belle déposition de Méitala : « Après la mort du serviteur de Dieu, son souvenir ne s'effaça point dans nos cœurs. Nous nous sommes toujours rappelé sa douceur et sa charité. Sachant ensuite la confiance que l'on doit avoir pour les fidèles qui sont morts saintement, nous avons placé nos espérances en celui qui a fait à Futuna une mort si heureuse. Aussi nous nous transportons au lieu où il a rendu le dernier soupir, pour le prier d'être auprès de Dieu notre intercesseur. Pour moi, je sens mon cœur attiré vers lui, parce qu'il a apporté la religion à Futuna et qu'il a exercé envers nous une très grande charité. Je désire vivement qu'il soit déclaré le protecteur de notre nation (3). »

Les indigènes n'étaient point les seuls à ressentir les effets de l'intercession du bienheureux martyr. Le P. Roulleaux, en quittant Futuna pour se rendre à

(1) Procès apostolique.

(2) *Id.*

(3) *Id.*

Fidji, le 18 juin 1844, avait reçu de Mgr Bataillon la croix de missionnaire du P. Chanel. Dans sa nouvelle mission de Lakéba, comme il nous l'apprend par sa lettre du 12 novembre 1845, il tomba gravement malade. « Ma santé, dès longtemps épuisée par la fatigue, attaquée tout à la fois par une toux violente et une irritation d'estomac qui ne me permettait de prendre aucun aliment, inspira des inquiétudes, qui, grâce à l'intercession du P. Chanel, dont je porte la croix, s'évanouirent tout d'un coup. »

Le P. Poupinel, visiteur des missions de la Société de Marie, écrit, le 24 septembre 1858, à la supérieure générale des sœurs du Saint-Nom de Marie : « Il était survenu à sœur Marie de la Miséricorde (1), par suite des fatigues d'une longue traversée, une infirmité douloureuse qui donnait de l'inquiétude. On lui conseilla de s'adresser au vénérable serviteur de Dieu, et le lendemain de la neuvaine qu'elle fit à cette intention, elle se trouva guérie.

« Le vénérable martyr de Futuna voulait préparer la confiance de cette bonne sœur, afin qu'au jour de l'épreuve, elle s'adressât à lui avec une foi vive. Dès le 18 juillet elle dut se mettre au lit, elle était sérieusement malade. Sa maladie était une complète prostration de forces, un malaise général dans toutes les parties du corps, avec une douleur plus intense dans

(1) Sœur Marie de la Miséricorde (Marie Basset) est née le 2 novembre 1830, à Saint-Laurent de Chamousset (Rhône).

l'estomac. Les premiers jours, l'obéissance fit prendre un peu de bouillon à la malade, mais bientôt elle dut se réduire à boire seulement un peu d'eau mêlée de quelques gouttes de miel, et encore fallut-il renoncer à cette boisson. Pendant trois semaines la sœur n'a pris aucune nourriture. A tout cela se joignait une forte et douloureuse toux, qui donnait des inquiétudes pour la poitrine. Elle éprouvait encore une transpiration si abondante, que les assistants n'en ont jamais vu de semblable ; il fallait changer le linge de son lit jusqu'à sept et huit fois dans une seule nuit, et l'on aurait pu croire chaque fois qu'il avait été trempé dans l'eau. La malade devint si faible, qu'on avait une grande difficulté à l'entendre parler, même en plaçant l'oreille près de sa bouche.

« Vous pouvez, ma révérende Mère, vous faire une idée de la tristesse dont les autres sœurs étaient remplies. Les fidèles s'associèrent à leur affliction. Il était touchant de voir comment les femmes et les jeunes filles, qui pouvaient pénétrer jusqu'au lit de la malade, venaient se mettre à genoux devant la sœur, la regardaient en silence, lui baisaient les mains, et se retiraient les larmes aux yeux. J'ai pleuré moi-même lorsqu'on m'a raconté ces détails d'une naïve reconnaissance.

« Pendant toute sa maladie, sœur Marie de la Miséricorde demanda avec confiance sa guérison, par l'intercession du vénérable père Chanel. Le P. Dezest fit faire, à la même intention, une neuvaine en l'hon-

neur du martyr. Le jour où elle se terminait, 2 août, l'état de la malade donnait plus d'inquiétude encore. Le lendemain, une grande tristesse s'empara du Père Dezest, pendant qu'il disait la sainte messe, parce qu'il n'avait pas administré les derniers sacrements à la sœur ; mais vers la fin du saint sacrifice, il ressentit un calme, une tranquillité extraordinaire, comme si une voix intérieure lui eût dit que les prières étaient exaucées, que la sœur était guérie. En effet, le soir même, elle se trouva tout à coup beaucoup mieux, et on consentit à lui donner à manger une croûte de pain avec un peu de lait. Le lendemain, elle se leva ; la toux avait entièrement disparu, l'appétit était excellent, presque insatiable. Elle aurait voulu, dès ce jour-là manger des viandes salées. Sauf une faiblesse dans les jambes, que la sœur conserva pendant quelques jours, elle était complètement guérie, et cela sans convalescence. »

Mais aucune guérison n'a fait plus de bruit que celle de Marie-Françoise Perroton.

Voulant se consacrer à l'éducation des jeunes filles de l'Océanie centrale, M^{lle} Perroton n'avait pas hésité à dire un éternel adieu à sa patrie, et à aller se fixer à Wallis. Nous n'avons pas à raconter les travaux auxquels elle se livra et les croix qu'elle rencontra dans l'exercice d'un apostolat d'un nouveau genre. Ne parlons que de sa maladie et de sa guérison miraculeuse.

« En 1847, nous dit-elle, pendant mon séjour à

Wallis, au milieu de juin, je m'aperçus tout à coup que j'avais une hernie, maladie qu'avait eue ma mère. Le jour de la fête de saint Pierre, j'écrivis mon testament, parce que j'attendais la mort prochainement, quoique j'eusse pris toutes les précautions pour que le mal n'eût pas d'issue fatale.

« J'arrivais à Futuna, en 1854, et j'avais toujours à souffrir de la même maladie.

Le 30 mai 1858, le P. Poupinel débarquait à Futuna, et le lendemain, pour reconnaître le dévouement et combler les désirs de M^{lle} Perroton, il lui donnait l'habit et la règle du tiers ordre de Marie, et changeait son nom en celui de sœur Marie du Mont-Carmel. Nous n'essaierons pas de dire tout le bonheur qu'elle éprouva dans cette circonstance, et combien elle se trouva récompensée des sacrifices qu'elle avait faits. Mais la maladie n'allait pas tarder à la conduire aux portes de la mort.

Écoutons sa déposition devant les juges du procès apostolique :

« Le 4 juillet 1858, fête du Précieux Sang, après avoir préparé ce qui était nécessaire pour la messe, j'allais prendre ma place ordinaire dans la chapelle de *Kolopelu*. Tout à coup, je ressentis de telles douleurs que j'étais sur le point de succomber. Forcée de quitter la chapelle, je prévins le P. Junillon, qui faisait son oraison. Conduite à ma chambre, je me mis au lit, tant la douleur était vive.

« Je remarquai que ma hernie, pendant quelques

jours, augmentait de plus en plus, et me causait de telles douleurs qu'il était impossible de la faire rentrer. J'éprouvai des évanouissements et des vomissements très inquiétants. Je cessai de prendre aucune nourriture. Je ne buvais que de l'eau vinaigrée ou de l'eau pure. Ces douleurs, je les ai éprouvées pendant dix jours.

« Je n'ai employé le secours d'aucun médecin, parce qu'il n'y en a point dans l'île. Je n'ai usé d'aucun remède. A la fin on m'a appliqué deux ou trois fois des cataplasmes émollients, qui ne produisirent aucun effet. On m'administra de plus deux lavements préparés avec une décoction de tabac; mais, loin d'en être soulagée, j'eus de tels vomissements que la mort devenait imminente. Les sœurs qui étaient autour de moi et les pères qui me visitaient souvent, regardaient le mal comme incurable et craignaient que je ne mourusse à chaque instant.

« La nuit du 13 au 14 juillet, le cataplasme préparé ne me fut point appliqué. Je dormis cependant d'un sommeil tranquille. En me réveillant à trois heures du matin, j'ai été tout étonnée de ne trouver ni tumeur, ni inflammation, ni aucune souffrance. J'ai pressé avec le poing le siège de la maladie et je n'ai ressenti aucune douleur. Alors j'ai connu que j'étais guérie. J'ai rendu grâces à Dieu, car c'était un miracle.

« Tous regardent ma guérison comme miraculeuse. Pendant ma maladie, une neuvaine avait été faite en

l'honneur du vénérable Chanel, massacré à Futuna en haine de la foi, afin d'obtenir ma guérison par son intercession, et moi-même, avec une grande confiance, je tenais, suspendue à mon cou, une petite croix que le serviteur de Dieu avait longtemps portée. Je me suis aussi rappelé que l'un des prêtres était allé dire la messe dans la chapelle élevée sur le lieu du martyr, et que ce jour je m'étais trouvée mieux. On m'a assuré que les néophytes se réunissaient pour la neuvaine. »

Nous savons que le P. Dezest, supérieur de la mission, voyant la gravité de la maladie, avait fait commencer le 4 juillet, une neuvaine à *Kolopelu*, et avait invité les fidèles de la paroisse à y prendre part. Le 9, fête de Notre-Dame Reine de la Paix, un mieux s'était fait sentir pendant que le P. Favre offrait le saint sacrifice dans la chapelle de Poï, au lieu même où mourut le martyr. La neuvaine se terminait au moment où la malade s'endormit pour se réveiller complètement guérie. Aussi tous attribuent la guérison miraculeuse à l'intercession du vénérable Chanel, et depuis ce moment la confiance envers le serviteur de Dieu a augmenté et augmente de jour en jour, comme l'affirment tous les témoins.

La sœur Marie du Mont-Carmel fut si bien guérie, qu'elle put marcher, travailler, courir, sans fatigue ni douleur, ce qu'elle ne faisait pas auparavant. Sa confiance envers le serviteur de Dieu devint sans bornes. Elle fut cependant mise à de nouvelles épreuves.

« En 1859, nous dit-elle, quelques jours avant la

fête du Saint-Sacrement, je ressentis de vives douleurs aux reins et dans d'autres parties du corps, au point que je ne pouvais marcher. Je me mis aussitôt au lit. Cet état dura six ou huit jours.

« Le jour de la fête, je traînai avec peine mes membres engourdis jusqu'à la chapelle, pour recevoir la sainte communion. Pendant mon action de grâces, étendue sur un banc, je m'adressai au vénérable P. Chanel, en lui disant : *Vous m'avez guérie une première fois, c'est une bien grande grâce ; mais si vous ne me guérissez pas de nouveau, votre premier bienfait ne me servira de rien, car je ne puis travailler et je suis inutile à la mission.* Je retournai à la maison en souffrant moins, et je fus plus en état de m'occuper des préparatifs de la procession.

« Après midi, à l'heure de la procession, comme tous s'étaient rendus à l'église paroissiale, me trouvant seule, j'eus un grand désir d'assister à la procession. Sans le secours de personne, je descendis par le rude sentier qui conduit à l'église. Durant la procession, je marchai avec les petites filles, en parcourant leurs rangs, et je revins à la maison sans éprouver aucune fatigue.

« Le 4 janvier 1860, je ressentis une très grande douleur aux reins, et pendant trois semaines je fus forcée de garder le lit. La dernière semaine, j'essayai de me coucher sur le côté, afin de faire la classe à mes jeunes filles. J'éprouvai de très vives souffrances, et alors je priai de nouveau le serviteur de Dieu, en di-

sant : *Si vous m'obtenez de Dieu ma guérison, en reconnaissance de ce bienfait je me livrerai à l'éducation des petits enfants, quoique je n'aie aucun attrait pour ce ministère.* Ma douleur s'adoucit, la santé revint, et aujourd'hui elle est meilleure qu'elle n'a jamais été. »

Sœur Marie de la Pitié nous apprend qu'elle accomplit sa promesse.

Ces faits, que les témoins confirment, avaient produit une vive impression sur les néophytes de Futuna. Ils se passaient au moment où s'instruisait le procès apostolique. Lorsqu'il fut terminé, le P. Dezest, sous-promoteur de la foi, écrivit au promoteur de Rome, à la date du 15 octobre 1861 : « J'exposerai sans aucune hésitation à Votre Excellence quelle est ma pensée sur cette cause.

« J'ose assurer que le vénérable serviteur de Dieu a été saint durant sa vie et qu'il est mort martyr, suivant le témoignage des hommes et de Dieu lui-même. Tous les témoins entendus au procès, ceux qui ont connu sa vie et sa mort et qui m'ont parlé du serviteur de Dieu, le proclament hautement saint et martyr, l'intercesseur de Futuna auprès de Dieu. Les néophytes le prient continuellement, surtout lorsque leurs parents sont malades. Ils vénèrent le lieu de sa mort et de sa sépulture, et s'y transportent par un sentiment de piété. Ils assurent, en effet, qu'un grand nombre de malades ont obtenu du Seigneur leur guérison par l'intercession du vénérable serviteur de Dieu. Ils nous demandent souvent de célébrer la messe dans

la chapelle qui a été élevée sur la place du martyr et de la sépulture (les mêmes prières nous sont venues plusieurs fois des régions les plus éloignées, c'est-à-dire de la France et de l'Australie), et ils font leurs délices de recevoir là les sacrements de Pénitence et d'Eucharistie.

« Louée et glorifiée soit à jamais la sainte Trinité, qui a rendu glorieux le sépulcre du serviteur de Dieu.

« Et moi, indigne ministre du Seigneur, je confesse humblement que souvent j'ai dû rendre de grandes actions de grâces pour les nombreux bienfaits que je crois avoir obtenus par l'intercession du serviteur de Dieu. Je le prie tous les jours de me préserver du mal et de me faire remplir parfaitement le ministère que lui-même avait exercé à Futuna. Notre confiance et celle des indigènes envers lui a augmenté de plus en plus, depuis le jour où le décret le déclarant *vénéral* nous a été connu. Nous désirons vivement, et nous demandons humblement avec eux, que le très saint Père daigne le mettre au rang des bienheureux et le déclarer notre protecteur dans le ciel. »

Le P. Ducretet, juge délégué, écrit à la même date aux Em. cardinaux de la S. C. des Rites :

« Il serait difficile d'exprimer avec quels transports de joie et quelles manifestations d'allégresse les habitants de Futuna reçurent la nouvelle du décret déclarant *vénéral* Pierre-Louis-Marie Chanel, qu'ils regardaient depuis longtemps comme un saint. Aujourd'hui ils tendent leurs mains purifiées par les eaux du

baptême vers notre sainte mère, l'Eglise romaine, colonne de la vérité ; vers son auguste chef qu'ils appellent avec bonheur leur très bon Père, parce qu'il tient sur la terre la place de notre Sauveur, et qu'il leur a envoyé cet éminent apôtre, qu'ils ont eu le malheur de méconnaître et de mettre à mort ; vers vous, Em. Cardinaux et très illustres Prélats des Rites, pour que vous ayez la bonté de poursuivre cette cause importante, si heureusement commencée, en aidant Sa Sainteté de vos conseils, et en faisant connaître au monde entier que Dieu a couronné dans le ciel celui que l'île de Futuna déclare avoir versé son sang pour la gloire de son nom. De plus, ils demandent que le vénérable martyr soit proclamé l'éternel protecteur de cette île, et un vrai modèle que sa foi et ses vertus heroïques désignent à l'imitation de tous les fidèles. »

Depuis cette époque, la confiance des néophytes n'a point diminué, et plus d'une fois Dieu s'est plu à la récompenser.

Dans une lettre du 20 février 1874, le P. Quiblier raconte les travaux qu'il a entrepris pour la construction de l'église de Saint-Joseph à *Sigavé*. « Le souvenir de notre vénérable martyr Pierre Chanel m'est aussi d'un grand encouragement. Pour les Futuniens il a donné son sang ; pourrais-je leur refuser mes sueurs ? Je sens qu'il nous aide pour la continuation de son œuvre. Dans l'exercice de notre saint ministère, nous rencontrons des effets de la grâce qui nous surprennent : nous aimons, sans être téméraires, je crois,

à les attribuer à notre saint confrère. Il avait tant aimé ce peuple, il n'est pas étonnant qu'il s'intéresse à son salut. J'ai aussi la confiance qu'il m'aide dans mon entreprise, qu'il est pour beaucoup dans la bonne volonté de mes gens :

« Voici, à ce sujet, un fait que je tiens à vous raconter :

« Au mois de mars de l'année passée, pendant que le travail des fondations était dans tout son entrain, je fus appelé auprès d'un homme qui était gravement malade. Il s'était baigné dans l'eau fraîche lorsqu'il était en transpiration. Son imprudence lui procura une forte fluxion de poitrine compliquée de dysenterie. Tous ses membres étaient glacés ; à peine s'il pouvait parler. Le temps pressait, je le confessai comme je pus, et je courus chercher le saint Viatique. Après l'avoir exhorté à remercier le bon Dieu qui, dans son infinie miséricorde, était venu le visiter, la pensée me vint tout à coup de l'engager à prier dans son cœur le Père Chanel de lui rendre la santé, afin qu'il pût prendre, lui aussi, sa part aux travaux de l'église. Il ne me répondit rien ; du reste, je doutais fort qu'il m'eût compris. Deux heures plus tard, le malade vomissait plus de trois litres de sang noir et figé. Le sang circulait de nouveau dans ses veines ; mon malade était sauvé ; sa convalescence n'a pas même été longue. Je lui demandai plus tard ce qu'il pensait de sa guérison ; il me répondit : *J'ai prié le père Pierre, je le prie encore tous les jours ; c'est lui qui m'a guéri.* C'est aussi ma conviction. »

Mgr Lamaze, évêque d'Olympe et vicaire apostolique de l'Océanie centrale, dans sa lettre circulaire du 19 mars 1883, s'exprime ainsi :

« Le village de Poï, où résidait notre martyr, est à deux lieues d'Alo et à six lieues de Sigavé. Une haute montagne le sépare de ces deux paroisses. Le sentier est escarpé et bordé de précipices. Nous ne voulions pas donner d'éclat à notre pèlerinage ; mais la foule nous prévint. Au fond de ces abîmes, sur le haut de ces rochers, des groupes de pèlerins chantaient des cantiques, heureux d'aller prier avec nous sur la tombe du martyr. La chapelle qui l'abrite occupe l'emplacement de sa case ; l'autel est élevé sur le lieu même où il fut massacré ; à droite de l'entrée, une croix de bois indique le lieu de sa sépulture.

« *On a emporté les ossements en France, disait une Futunienne qui aida à la translation, mais les chairs et le sang sont ici.* La croix, les chandeliers, le ciboire, le calice, l'aube et les ornements qui furent à l'usage du *Vénéral*, servent encore à la célébration des saints mystères. Un parfum du ciel embaume ce modeste sanctuaire. Aussi nos néophytes aiment-ils à le visiter ; et *quand ils ont besoin d'une grâce spéciale, c'est à Poï qu'ils vont la demander.* »

§ 2. — *Guérisons obtenues en Océanie.* .

La puissance du saint martyr se manifeste en dehors de l'île privilégiée de Futuna, comme le prou-

vent, en particulier, les guérisons suivantes que nous sommes heureux de rapporter.

I. Guérison d'un jeune homme au collège de Clydesdale, à Sydney (Australie).

« Aujourd'hui (23 novembre 1863), le bon Dieu nous a donné, par l'intermédiaire du vénérable P. Chanel, une marque signalée de sa protection. Un des nos enfants du collège, jeune homme de 19 ans environ, était pris par une de ces coliques qu'on nomme *misere-re*, gonflement et induration du ventre, douleurs insupportables dans le ventre, envies de vomir et constipation opiniâtre. Nous avons épuisé tous les moyens. Le malade allait un peu mieux, quand ce soir, vers cinq heures, il fut repris plus fortement que jamais. On entendait les cris du jeune homme dans toute la maison. On aurait dit à chaque instant que la douleur allait l'étouffer. C'était le troisième jour ; je craignais beaucoup que l'inflammation ne se déclarât, et par suite la gangrène. Je faisais sans cesse des applications d'eau froide sur le ventre du malade ; à peine le linge le touchait-il, qu'il le trouvait brûlant et ne pouvait le supporter. A bout de ressources, je cesse tout à coup mes compresses ; je vais prendre un morceau des bas du R. P. Chanel. J'avertis le jeune homme et nos autres enfants présents que je vais faire l'application du morceau d'étoffe du martyr pour obtenir la guérison désirée. A peine les cris du malade permettaient-ils d'entendre ma voix, et, ô bonté de

Dieu, dès que le morceau d'étoffe a touché le ventre, le jeune homme respire un grand coup, à plein souffle, comme quelqu'un qu'on décharge d'un fardeau. C'était à 7 heures 25 minutes du soir. Peu après, l'enfant s'endormit, et aujourd'hui, 24, il a mangé trois fois ; il se promène et est parfaitement guéri. Gloire à Dieu et à son martyr ! »

BAINO DE SAMOA (Leatele) (1).

II. Guérison de la jeune Maria (île Tutuila).

« Mon Révérend Père (2),

« Voici le récit d'une guérison miraculeuse opérée sous mes yeux, en présence d'un grand nombre de témoins. Elle est due à la protection du vénérable P. Chanel, notre premier martyr d'Océanie.

« Je vais préalablement donner quelques explications nécessaires à l'intelligence de ce fait.

« Mon catéchiste Silverio et sa femme Symphonia avaient été désignés pour la difficile mission de Notre-Dame du Port. C'était un poste de dévouement, car tout était à fonder, et les difficultés ne devaient pas y manquer. Cependant ce catéchiste accepta généreusement cette charge.

« Mais une rude épreuve l'attendait au début. Le

(1) Extrait du journal de Mgr Elloy, 23 novembre 1863.

(2) Le R. P. Couloigner, procureur des missions de la Société de Marie.

plus jeune de leurs deux enfants, nommé André, tomba malade le jour même de leur arrivée à Tu-tila, et, deux jours après, la mort le leur ravissait. Ce fut pour eux un coup terrible. Cependant ils firent preuve de beaucoup de vertu en acceptant cette croix avec une grande résignation, et ils se mirent à l'œuvre de conversion avec un zèle admirable.

« Le bon Dieu remplaça bientôt André par une petite fille, qui reçut au baptême le nom de Maria.

« Au mois d'avril dernier (1883), la petite fille fut prise elle-même par une maladie assez semblable à celle qui avait emporté son frère. Aucun remède ne put en arrêter les progrès. Au bout de quatre jours, la petite Maria était mourante. Je désirais vivement la guérison de cette enfant, car j'avais tout lieu de craindre que, si elle venait à mourir, ses parents ne perdissent courage et n'abandonnassent ma mission, pour laquelle ils m'étaient d'un grand secours. Nous fîmes des prières spéciales pour obtenir sa guérison ; mais la maladie continuait ses ravages et le bon Dieu paraissait vouloir demander encore ce sacrifice.

« La nuit du 27 au 28 avril semblait devoir être la dernière pour la petite malade. A minuit, on m'annonce qu'elle se meurt. Je recommande de prier davantage, et on récite le chapelet jusqu'au matin. La petite malade était toujours entre la vie et la mort. Enfin, au moment où je venais de finir ma messe, on m'annonce qu'elle est mourante, et que son père me prie d'aller la voir une dernière fois. Comme c'était le

jour anniversaire du martyr de notre vénérable P. Chanel, il me vint en pensée d'emporter sa relique et de l'appliquer à la mourante. J'entre donc dans la case, muni de cette relique, que je tiens du frère Marie-Nizier, le compagnon du martyr.

« Déjà les pleurs et les cris avaient commencé, et, selon l'usage du pays, une voisine avait déjà retiré la petite fille des bras de sa mère, pour que celle-ci ne la vît pas mourir. Je m'approchai d'elle et lui fis baiser le crucifix; mais elle était immobile et glacée, je la crus morte. Cependant, un mouvement convulsif de la lèvre inférieure nous annonça qu'il y avait peut-être un reste de vie. J'annonce au catéchiste que je vais appliquer une relique du P. Chanel à la malade et que de son côté il fasse vœu de la consacrer à Dieu, si elle revient à la vie et à la santé. Tout est promis.

« Je dépose la relique sur la poitrine de la petite Maria, et alors, à genoux, nous récitons ensemble un *Pater*, un *Ave* et l'invocation au vénérable P. Chanel. En ce moment un deuxième mouvement de la lèvre inférieure nous fit craindre que tout ne fût perdu. Mais quelle ne fut pas notre joie et notre admiration de voir la petite fille ouvrir les yeux et allonger ses petites mains comme pour demander à manger ! Nous lui donnâmes à boire un peu de lait mêlé de café, et elle le but jusqu'au bout. Puis elle s'endormit tranquillement. Les symptômes de la maladie avaient disparu, et, trois jours après, elle avait recouvré toutes ses forces.

« Tous les témoins ont vu là un miracle, et moi aussi.

« *Laus Deo, laus Mariæ, laus venerabili P. Chanel.*

« Julien VIDAL, S. M. (1) »

III et IV. — Guérison de Louis Wendt et de Sosimo Toemahi.

Wallis, Mua, le 5 octobre 1886.

« Révérend et très aimé Père,

« La joie dans le cœur, je vous annonce que je viens d'être témoin de deux miracles obtenus par l'intercession du vénérable P. Chanel.

« Le premier miracle est la guérison du jeune Louis Wendt, âgé de deux ans et demi. Son père est Allemand, ancien capitaine, établi à Wallis depuis onze ans. C'est le principal commerçant de notre petite île. Bon catholique, il s'est toujours montré dévoué envers la mission, à laquelle il aime à rendre tous les services possibles.

« Le samedi 29 mai, M. Wendt m'envoya chercher en toute hâte, pour recueillir le dernier soupir de son jeune enfant. Il voulait avoir la consolation de voir le missionnaire près de ce petit ange, au moment où il s'envolerait au ciel.

(1) Extrait du journal de la mission, à la date du 29 avril 1884. L'auteur de cette lettre a été nommé, le 13 mai 1887, évêque d'Abydos et premier vicaire apostolique de Fidji.

« Louis était malade depuis dix-sept jours. M. Wendt avait eu recours à tous les remèdes, européens et wallisiens, capables de combattre la maladie. Mais la fièvre et les douleurs d'entrailles n'avaient fait qu'augmenter de jour en jour.

« Lorsque j'arrivai dans la chambre du moribond, je compris de suite qu'il n'y avait plus d'illusion à se faire, l'enfant touchait à sa fin. C'était pitié de voir son corps devenu comme un squelette. Il avait les pieds et les mains horriblement contournés et déjà raides de la raideur de la mort. Les yeux étaient vitrés et fixes. La bouche ne formait plus qu'une plaie, et les dents, étaient tellement serrées les unes contre les autres, qu'il était impossible d'ouvrir la bouche de l'enfant. Le pouls avait disparu et la respiration semblait éteinte. Je craignais que le petit Louis ne mourût au bout de quelques minutes.

« Je fus très touché des larmes de son père, de sa mère et de ses petites sœurs, et je faillis pleurer moi-même. Mais, de suite, la pensée me vint de demander un miracle par l'intercession du vénérable P. Chanel. En même temps, quelque chose me disait intérieurement que le miracle allait avoir lieu.

« M. Wendt, lui dis-je, vous m'avez fait appeler
« pour assister à la mort de votre enfant. Dans quel-
« ques instants, en effet, il ne sera plus de ce monde.
« Mais Dieu peut le guérir par un miracle. Adressons-
« nous au vénérable P. Chanel, martyr de Futuna,
« et prions Dieu de glorifier son serviteur en guéris-

« sant ce moribond. Faites le vœu que si votre enfant
« guérit, vous n'attribuerez sa guérison qu'à l'inter-
« cession du vénérable P. Chanel ; ce sera une preuve
« que le bon Dieu nous donnera de la sainteté de son
« martyr. »

« M. Wendt fit de suite le vœu que je venais de lui
suggérer. Il promit de plus d'aller, un jour, avec son
fils en pèlerinage à Futuna, au lieu du martyr, et de
faire une offrande convenable à l'église de Poï. Nous
priâmes tous ensemble, et je revins au presbytère,
emmenant avec moi M. Wendt. Je voulais lui lire le
récit d'une guérison miraculeuse obtenue à Lourdes,
et par là augmenter sa confiance. J'avais peur qu'il
n'eût pas cette foi qui obtient les miracles. Après la
lecture de la guérison miraculeuse, je le priai d'aller à
l'Eglise renouveler son vœu. Il le fit, et, à partir de ce
moment, l'enfant a été guéri. L'agonie s'est changée en
sommeil paisible. Quand le petit Louis s'est réveillé,
ses yeux avaient repris la vie. Les mains et les pieds
s'étaient assouplis. Il a ouvert la bouche, et indiqué
qu'il voulait boire et manger.

« Comme il avait été convenu, aucun remède n'a
plus été administré ; et cependant l'enfant n'a plus
éprouvé de crise et n'a plus ressenti de douleur. Le
mal avait été guéri radicalement. Pendant neuf
jours, la famille s'est rendue à l'église pour faire les
prières que j'avais indiquées, et, au bout de trois
semaines, la belle santé d'autrefois était entièrement
revenue.

« Tout le monde a vu là un miracle évident. Pour moi, je suis prêt à affirmer par serment que je regarde la guérison du petit Louis, comme miraculeuse (1).

« En juillet dernier, on m'a apporté à l'église un autre enfant, âgé de six ans, et appelé Sosimo Toemahi, qui était également à l'agonie. Depuis cinq jours, il avait refusé toute espèce de nourriture. A cause de la violence de ses douleurs d'entrailles, il repoussait tous ceux qui s'approchaient pour le soigner. Il me fut impossible de le confesser. Je ne pus que lui administrer l'extrême-onction, et lui appliquer l'indulgence de la bonne mort.

« Puis, m'adressant à ses parents éplorés : « Vous
« savez, leur dis-je, que l'enfant de M. Wendt a été
« guéri miraculeusement par une neuvaine au véné-

(1) Wallis. Mua, 3 Août 1886.

Je soussigné, Jérôme-Ernest Wendt, atteste que mon fils Louis, âgé de deux ans et demi, était à l'agonie. Sur la proposition du R. P. Ollivaux, missionnaire à Mua, paroisse de Saint Joseph, je fis le vœu d'aller en pèlerinage à Poï, avec mon fils, au lieu où a été martyrisé le vénérable P. Chanel, s'il obtenait, par son intercession, la guérison de mon cher Louis. Contre tout espoir humain, et malgré toutes les apparences de mort, mon enfant a été guéri. Il m'est impossible de ne pas voir dans cette guérison un fait miraculeux.

En foi de quoi, j'ai signé cet écrit pour être porté à la connaissance des premiers supérieurs de la Société de Marie.

Iam... captain E. Wendt at Wallis Island,
Je suis... capitaine E. Wendt, à l'île de Wallis.

« rable P. Chanel. Demandons au bon Dieu un second
« miracle par l'intervention de son serviteur. Cessez
« toute espèce de remède; priez seulement, mais de
« toute la force de votre âme, avec cette foi dont parle
« la sainte Ecriture, et qui suffirait pour transporter
« les montagnes. Pendant neuf jours, vous viendrez,
« trois fois par jour à l'église solliciter la guérison du
« petit Sosimo, par l'intercession du vénérable P. Cha-
« nel, martyr de Futuna. »

« Le père fit le vœu de n'attribuer la guérison de son fils unique, s'il guérissait, qu'à l'intercession du vénérable P. Chanel. Il promit de faire à l'église de Poï un don d'environ 50 dollars, de célébrer avec une grande dévotion, pendant dix ans, la fête du saint martyr, si l'Eglise lui décerne les honneurs de la béatification. Il promit aussi d'offrir son enfant au Seigneur pour être prêtre, si Dieu, dans sa bonté, daignait agréer ce vœu.

« Au moment même, la convalescence commença. Pendant neuf jours, on apporta l'enfant à l'église, et toute la parenté priait avec une grande ferveur. On n'administra plus aucun remède à Sosimo, - qui, comme l'enfant de Wendt, ne faisait que manger, boire ou dormir. Au bout de la neuvaine, toute la parenté a proclamé qu'elle voyait un miracle dans cette guérison.

« Quant à moi, je n'ai pas l'ombre d'un doute à cet égard. Notre vénérable martyr a bien voulu prouver, par ces deux guérisons miraculeuses, qu'il est dans la

gloire des bienheureux. Puisse leur récit, mon Révérend Père, réjouir votre cœur.

« Alfred OLLIVAUX, S. M. *miss. apost* (1). »

§ 3. — *Grâces et guérisons obtenues en Europe.*

Le P. Chevron, dès qu'il eut appris, par le F. Marie Nizier, la mort du P. Chanel, s'empessa d'écrire au T. R. P. Colin, supérieur de la Société de Marie, en lui faisant connaître les principales circonstances du martyr. Sa lettre, datée de Wallis, le 28 mai 1841, commence par ces mots : « La nouvelle que je vous annonce, si elle attriste votre cœur, consolera votre foi. Le P. Chanel a mérité le bonheur de verser son sang pour la cause de Jésus-Christ. » En recevant cette lettre, le T. R. P. Colin adressa de suite une circulaire aux membres de la Société de Marie : « Mes bien-aimés confrères, la nouvelle que je vous annonce, si elle attriste un instant la nature, console néanmoins notre foi. Adorons et bénissons la miséricordieuse providence de notre Père céleste. Chantons un cantique de louanges en l'honneur de Marie, notre Mère, la Reine des martyrs. L'un de ses enfants et notre frère a mérité de verser son sang pour la gloire de Jésus-Christ. Rien n'excite plus mon zèle, ne réveille davantage ma confiance que cette nouvelle fa-

(1) Lettre adressée à l'auteur de cette biographie.

veur accordée à toute la Société dans la personne de notre bien-aimé confrère (1). »

De Rome, le 25 juin 1842, il écrivait au P. Lagniet : « Partout ici, on félicite la Société naissante de compter déjà un martyr dans la personne du Père Chanel. On m'a marqué la marche à suivre pour introduire la cause de sa béatification... »

Cette mort glorieuse, grâce aux journaux catholiques et aux Annales de la Propagation de la foi, fut connue partout. Plus d'une fois le récit et les détails du martyr de l'apôtre de Futuna furent le sujet de l'éloquence chrétienne. A Paris même, dans l'église de Notre-Dame-des-Victoires, le vénérable curé, M. Desgenette, pour édifier son auditoire, toujours si nombreux et si recueilli, raconta d'une voix émue les principaux traits de la vie et de la mort héroïque du P. Chanel. Mais nulle part le récit du martyr ne produisit autant d'enthousiasme que dans le diocèse de Lyon et de Belley, où tant de personnes avaient pu connaître et apprécier les qualités et les vertus du saint confesseur de la foi.

La nouvelle de sa mort était encore toute récente, lorsque, en 1842, eut lieu à Marboz (Ain), la translation du corps de sainte Urbaine. Présidée par Mgr Devie, évêque de Belley, cette solennité vit accourir plus de cent ecclésiastiques, tout le grand séminaire de Brou, et près de huit mille personnes. L'église ne pouvait

(1) Belley, 6 avril 1842.

contenir la foule. M. l'abbé Deschamps prêcha en plein air sur le *triomphe de la religion par ses martyrs, et le triomphe des martyrs par la religion*. Son discours produisit la plus vive émotion. Les larmes coulèrent quand l'orateur donna le récit détaillé de la mort du P. Chanel. Puis, s'adressant au martyr, il s'écria : « Pourrais-je vous oublier, martyr de Jésus-Christ, dont le sang fume encore devant nous ? Pourrais-je vous oublier, vous, mon compatriote, mon condisciple et mon ami ? Non, j'épanche sur vous ma douleur et mes larmes ; je pleure avec les membres de de votre famille ici présents ; je pleure avec tous ceux qui vous connurent, et par conséquent vous aimèrent ; *doleo super te, frater mi Jonatha !* Mais j'essuie mes pleurs. Pourquoi pleurer sur votre triomphe qui doit nous réjouir ? Vous étiez digne de la palme ensanglantée, plus belle et plus désirable que le sceptre des rois ; vous étiez digne de la couronne des martyrs. Triomphez donc au ciel, et priez pour nous ! Oui, triomphez ! Peut-être un jour entourerons-nous de nos hommages vos restes vénérés, apportés dans notre pays comme un trésor qui nous sera plus précieux que l'or et les diamants...

« Société de Marie, que j'aime à cause de ta Reine, que j'aime parce que j'ai été ton enfant (1), que j'aime

(1) M. l'abbé Deschamps avait passé quelque temps dans la Société de Marie, avant que cette société eût reçu l'approbation du Saint-Siège.

en considération de toi-même, triomphe avec ton premier martyr ! Puisses-tu, semblable au grain de sénévé, devenir un grand arbre, et étendre de plus en plus tes rameaux vigoureux dans les nombreux archipels de l'Océanie ! Triomphez aussi, vénérable Évêque ! Votre diocèse a eu la gloire de donner le premier martyr à une Société que vous avez bénie dès son berceau, et qui se montre, à tous égards, si digne de votre paternelle bienveillance... (1) »

Les novices de la Société de Marie aimaient à s'entretenir des vertus et de la mort du P. Chanel. Ils récitaient souvent la prière qu'il avait recommandée avant son départ pour les missions : *Que par vous, ô Marie, le nom du Sauveur des hommes soit connu et adoré par toute la terre.* Mais, en général, ils s'entenaient là, ne pensant pas qu'un jour sa cause de béatification dût être introduite.

Plusieurs personnes, pleines de confiance en sa protection, n'hésitèrent pas à lui adresser des prières qui, plus d'une fois, furent exaucées.

Quatre ans après sa mort, en 1845, M. l'abbé Bernard visitait l'ancienne cathédrale de Toulon. Il vit venir à lui M. le curé. Ce vénérable ecclésiastique avait appris qu'il était du département de l'Ain. Il lui parla du P. Chanel, et lui annonça qu'une religieuse de l'hôpital maritime avait une grande confiance au

(1) Ce fragment de discours a été communiqué au P. Bourdin par l'orateur lui-même.

saint martyr, parce qu'elle avait reçu par son intercession des grâces signalées. Pour faire plaisir au bon curé, qui voulait une relique, M. Bernard dut céder une lettre très courte qu'il avait reçue du serviteur de Dieu.

Une de ses pénitentes d'Ambérieux, âgée de 80 ans, nous disait que le P. Chanel avait laissé une telle réputation de sainteté, qu'en apprenant son martyre elle n'avait cessé de l'invoquer, et qu'elle en avait obtenu des grâces. Dans une circonstance, elle éprouvait un refus, sur un point important, de la part d'une personne qui lui était chère. A peine eut-elle dit : *Père Chanel, venez à mon aide !* la personne en question acquiesça à son désir.

Ce fut surtout depuis l'introduction de la cause de béatification, que les fidèles invoquèrent le saint martyr avec plus de confiance, et nous savons que ce ne fut pas inutilement.

La reconnaissance fait un devoir à l'auteur de ce livre de déclarer que, dans différentes circonstances, il a invoqué le serviteur de Dieu, soit en lui adressant de simples prières, soit en faisant des neuvaines, et qu'il s'en est bien trouvé. Les affaires pour lesquelles il recourait à lui, ont mieux réussi qu'il ne pensait. Il se croit obligé de dire qu'il a souvent demandé des neuvaines en son honneur à des personnes malades ou dans la peine, et que ces prières n'ont point été inutiles. Plusieurs fidèles nous ont rendu le même témoignage, et racontent différentes grâces ou guérisons qu'elles ont obtenues.

Mais nous devons donner ici la relation de quelques guérisons éclatantes.

1. GUÉRISON DE M^{me} NOELLET.

M^{lle} Mélanie Noellet, de Clermont-Ferrand, écrit au P. Ducournau, le 24 octobre 1861 :

« Mon révérend Père, le vénérable P. Chanel vient de m'obtenir une nouvelle grâce. La reconnaissance que je lui dois me fait un devoir de vous raconter le fait.

« C'était le jour du Saint-Nom de Marie. En rentrant de la promenade, maman fut subitement saisie par des crampes d'estomac et des coliques très violentes, qui furent bientôt suivies de vomissements et de défaillances. Une sueur froide lui décollait de tous les membres. Le froid commençait à lui engourdir les jambes ; ses chevilles sont restées, pendant plusieurs jours, tout comme si elles eussent été disloquées. Inutilement j'ai suivi l'ordonnance du médecin jusqu'à trois heures du matin : les crises devenaient plus violentes et se répétaient plus souvent. La dernière fut beaucoup plus inquiétante, et provoqua une espèce de convulsion. Je compris alors le danger. Jamais je n'avais été si peu disposée à faire le sacrifice de ma mère... Ne sachant plus que faire, j'eus recours à mon saint protecteur, à qui je dis en pleurant : « *Père Chanel, venez donc à mon secours !* » J'eus en même temps la pensée de faire dire une messe chez les PP. Maristes. En ce moment, maman s'est endormie

comme par enchantement, et n'a plus senti aucune douleur. Il ne lui est resté qu'une grande faiblesse, preuve incontestable de la gravité de la maladie. A son réveil, elle m'a dit que, pendant ce sommeil, elle avait éprouvé un certain bien-être (c'est sa propre expression), dont elle ne pouvait pas se rendre compte. Ayant entendu dire que la très sainte Vierge visite les Maristes à l'heure de la mort, elle croyait que c'était elle qui était venue pour l'aider à bien mourir. Lui ayant dit que c'était tout juste à ce moment-là que j'avais prié le vénérable martyr, elle ne doute pas un instant que sa prompte guérison ne soit un effet de sa protection. Afin de mieux attester ce fait, elle se fait aussi un devoir de joindre sa signature à la mienne.

« Mélanie NOELLET ; Veuve NOELLET. »

II. — Guérison de N. Cummins.

« Après mon ordination à la prêtrise, je me trouvais à Dundalk, au mois de mars 1868, lorsque je reçus une dépêche m'annonçant que ma sœur, religieuse, allait mourir. Je me transportai immédiatement auprès d'elle au couvent de A... (Irlande), et je la trouvai, en effet, bien près de sa fin.

« Le lendemain de mon arrivée, 21 mars, le médecin qui la soignait me fit appeler pour m'avertir de son état et me dit : « Si vos parents désirent la voir en vie il faut qu'ils viennent de suite, car votre sœur ne peut survivre un autre jour. » Le docteur pen-

sait même qu'elle ne passerait pas la nuit suivante.

« Je fis donc prévenir immédiatement mes parents en leur annonçant l'état très grave de la malade et les priant d'accourir le plus vite possible.

« Je passai la nuit auprès de ma sœur. Quand l'heure fut venue, j'offris le saint sacrifice de la messe pour demander sa guérison, ou, du moins, pour lui obtenir une bonne mort. Après la messe, comme la fin paraissait prochaine, on avertit la communauté de se rendre auprès de la malade pour assister à ses derniers moments. J'arrivai à mon tour, et je vis ma pauvre sœur immobile, les yeux fermés, sans parole, et, il me semble, presque sans connaissance. Les religieuses les plus expérimentées croyaient que déjà l'agonie avait commencé : aussi elles me prièrent de réciter avec la communauté les litanies des agonisants.

« Jusqu'à ce moment je n'avais jamais invoqué le vénérable P. Chanel, premier martyr de l'Océanie. Ma pensée ne se portait pas vers lui dans cet instant critique. Tout à coup, en tournant les feuillets de mon rituel, je rencontrai une de ses images. De suite il me vint en pensée de l'appliquer à l'endroit de l'estomac où se trouvait l'ulcère ou la plaie terrible qui la faisait mourir.

« Je me lève aussitôt et sans hésiter j'applique l'image du vénérable martyr. Au même moment, ma sœur ouvre les yeux ; elle me regarde et me dit : *Votre homme m'a guérie. — Quel homme ? lui deman-*

dai-je. — Celui dont vous avez mis l'image sur ma poitrine.

« La supérieure se hâte d'approcher du lit. *Oui, oui*, lui dit-elle, *je vais mieux, je suis guérie*. La malade a pu prendre immédiatement des rafraîchissements. Mes parents arrivent ; elle peut les recevoir et s'entretenir avec eux.

« Le médecin vint à son tour pour faire sa visite. Quelle ne fut pas sa surprise en apprenant que la malade était encore en vie et même hors de tout danger !

« Voyant ma sœur guérie d'une manière si miraculeuse, quoique les forces ne fussent pas complètement revenues, je partis, le 24, avec mes parents, en bénissant Dieu de la grâce qu'il venait de nous accorder par l'intercession du premier martyr de l'Océanie.

Michel CUMMINS S. M.

III. — Guérison de M^{lle} Anna Legay.

« Que la puissance de Dieu est grande et qu'elle est admirable dans ses saints, lorsqu'il se plaît à manifester cette puissance par leur intercession !

« Une personne de notre ville de Riom (1), recommandable par sa piété et ses bonnes œuvres, connue de tous, des pauvres surtout, à cause de sa charité inépuisable, avait été frappée, il y a quelque temps,

(1) M^{lle} Anna Legay.

d'une attaque qui avait failli l'enlever, et dont elle était revenue très lentement, sans toutefois reprendre ses habitudes de vie active et pleine de zèle.

« La bonne demoiselle avait chez elle le portrait du vénérable Père Chanel, prêtre mariste, mort premier martyr en Océanie. Il y a environ un mois, elle me disait ; « Savez-vous que je demande ma guérison complète au P. Chanel ; je le salue, matin et soir, et je n'ai qu'un désir , celui d'ajouter une petite gloire de plus au nombreux témoignages qui seront portés dans les travaux de sa canonisation. »

« Samedi, 5 octobre 1878, elle fut frappée de nouveau par une autre attaque, si forte cette fois, et avec des symptômes si affreux qu'on la croyait perdue irrévocablement : convulsions qui raidissaient les membres, cœur presque sans battement, visage décomposé, entièrement noir, dents crochetées ; c'était effrayant et triste à voir.

« Un des meilleurs médecins de la ville, M. Girard, appelé en toute hâte, constata que jamais il n'avait vu une attaque arrivée à un tel degré. Après avoir employé tous les moyens possibles en pareille circonstance, il se retira disant que tout était inutile, qu'il n'y avait plus aucun espoir (1). M. le curé de la paroisse vint bien vite pour lui administrer le sacre-

(1) Le cœur ne battait plus, le pouls était insensible, le miroir approché des lèvres ne dénotait aucun souffle (*rapport des témoins*).

ment de l'extrême-onction ; il ne prit pas une minute pour revêtir le surplis, tant il craignait de la voir mourir dans ces crises qui se succédaient. Plusieurs personnes de sa famille et autres âmes dévouées restaient là près d'elle, attendant le dernier soupir. On demandait au bon Dieu et à la sainte Vierge de lui venir en aide.

« Sur minuit, sa jeune bonne, qui ne la quittait jamais, se souvint tout à coup de sa confiance, de sa dévotion au père Chanel et dit tout haut : *Si nous prions le père Chanel !* A ce nom du père Chanel, la malade eut un tressaillement, comme un retour à la vie, toutes les personnes présentes purent le constater ; plusieurs ne connaissaient même pas du tout le nom du bienheureux martyr, et furent d'autant plus frappées de la puissance de son invocation. A partir de ce moment, on continua de prier, de s'adresser au P. Chanel avec ferveur ; le calme se fit insensiblement.

« Le dimanche, la malade avait repris connaissance, sans toutefois pouvoir parler ; seulement, devant plusieurs personnes et à diverses reprises, à l'invocation du père Chanel, elle faisait aussitôt, et toute seule, le signe de la croix. C'était déjà un immense progrès, vu l'état de la veille.

« Dans la nuit du dimanche au lundi, elle recouvra parfaitement la parole, et le côté gauche, qui était paralysé, se ranima ; pour le prouver, elle nous serrait la main et nous pinçait en souriant. Tout le monde en

était étonné et dans un profond saisissement ; on murmurait tout bas que cette résurrection était vraiment miraculeuse. Le docteur, en la revoyant vivante le lendemain, n'en pouvait croire ses yeux. M. le curé, venant de la visiter, disait hautement que ce rappel à la vie, ce retour de la connaissance, de la parole, avait quelque chose de surnaturellement divin. Il engagea la malade à recevoir le bon Dieu en action de grâces, et aussi en l'honneur du vénérable P. Chanel, qui avait eu une si large part à ce mieux si prompt et si extraordinaire.

« On a placé la chère image au pied du lit, afin qu'elle jette son ombre protectrice sur la malade, et que celle-ci puisse aussi la saluer du regard. Elle disait à quelqu'un :

« Si je meurs, on pourra distribuer à mes amies les
« cadres ou tableaux qui sont dans ma chambre ; mais
« que l'on ne donne à personne celui du père Chanel.
« Je veux qu'il reste dans ma famille pour en être dès
« aujourd'hui le protecteur. »

« Nous avons cru bien faire en écrivant cette petite note. Nous avons suivi l'élan qui nous y a porté, comme on obéit à un devoir. Elle sera du reste appuyée et signée de témoins honorables. Nous n'avons cherché qu'une chose, prouver une fois de plus que si (comme nous le disions en commençant) la puissance de Dieu est grande et sa bonté sans limite, la foi vive et constante de ses enfants recevra toujours sa récompense ! Gloire et merci au vénérable père Chanel, lui

si humble, si ignoré jusque-là ! que son nom soit connu désormais et invoqué parmi nous !

« Sœur ELIADE, supérieure du Bon-Secours ;
Hélène VERNY ; E. FABRE, née de FAU-
GIÈRE ; sœur GABRIELLE, supérieure de la
Miséricorde ; Eugénie PERDRIGON ; M. BOYER
AMBLARD.

« Je soussigné, curé de Notre-Dame, certifie que la présente relation est conforme à la vérité.

« DALLET, curé (1). »

IV. — Guérison d'un jeune homme à l'école apostolique de Montluçon.

(Institution Saint-Joseph de Montluçon, le 29 août 1884.)

« Mon Révérend Père,

« Je vous remercie de l'occasion que vous me fournissez de me montrer reconnaissant envers le vénérable P. Chanel, en vous racontant la faveur qu'il a accordée à l'un de nos jeunes apostoliques.

« Ce petit jeune homme fut pris, vers la fin d'avril de l'année dernière, d'une fièvre ardente accompagnée de délire, d'hémorragie nasale et de douleurs abdominales, dans lesquelles le docteur de la maison reconnut

(1) M^{lle} Boyer Amblard, en rédigeant cette note, a oublié d'ajouter que M^{lle} Anna Legay fut si bien guérie qu'elle n'eut plus aucune attaque.

Plusieurs autres personnes se sont offertes pour signer la relation de la guérison, si on le jugeait utile.

bientôt les symptômes d'une fièvre typhoïde des plus violentes, et ordonna, par prudence, l'isolement du malade, que l'on transporta dans une maison nouvellement acquise au haut du jardin. Nous étions au cinquième jour de la maladie et au dimanche de Notre-Dame des Grâces (29 avril) ; le pouls de l'enfant marquait 120 pulsations à la minute et le délire était continu. « Docteur, dis-je à notre excellent médecin « en l'accompagnant, ne pensez-vous pas qu'un mal « qui s'annonce si violent au début, puisse aussi avoir « une fin rapide ? — Une fin rapide, oh si, mais il ne « faut pas la désirer, car une fin rapide, en pareil cas, « est presque toujours malheureuse. » Sous l'impression de cette parole, je réunis les élèves de l'école et les engageai à commencer une neuvaine à la sainte Vierge, par l'entremise du vénérable P. Chanel.

« Cependant j'étais dans une peine extrême ; la difficulté du service dans un appartement éloigné de la maison, l'appréhension d'un dénouement fatal, une telle nouvelle à annoncer à la famille, tout cela m'enlevait la force et l'énergie et je passai bien tristement la belle fête de Notre-Dame des Grâces. A six heures je monte chez le malade, et dis à la sœur de garde qu'elle peut descendre pour assister à la bénédiction du Saint-Sacrement et au souper, et prendre un peu de distraction. L'enfant délirait toujours, et venait même de se fâcher, parce qu'on n'avait pas l'air de se prêter à ses demandes extravagantes. J'essaye de le calmer, et, lui mettant doucement les bras dans le lit,

je lui recommande de rester bien tranquille, pour me permettre de dire le chapelet. Il me le promet et je me retire auprès du feu. Là, me souvenant que nous étions au jour anniversaire de l'approbation de notre Société, je me sentis vivement pressé de profiter des dernières heures de la fête pour conjurer la mère des Grâces de nous venir en aide, et pour demander au vénérable P. Chanel et à notre bien-aimé fondateur de se faire nos intercesseurs auprès d'elle, ajoutant que la guérison du malade serait pour nous un grand encouragement *dans nos peines et difficultés*, et une preuve non équivoque que *l'œuvre apostolique était une œuvre de Dieu*.

« Au milieu de ces pensées j'avais commencé le chapelet, et en étais arrivé à la fin de la première dizaine. Je me tourne vers le lit, le malade ne bougeait pas. A la seconde dizaine, même immobilité. Me voilà à la fin du chapelet, et l'enfant dort du sommeil le plus tranquille. Encouragé par ce premier succès, je récite le rosaire en entier, non sans me retourner quelquefois ; mais le calme et le repos sont parfaits.

« A huit heures, la sœur revenait : *Ma sœur*, dis-je en ouvrant la porte, *le malade dort, je crois qu'il est guéri*. Elle ne pouvait me croire. Nous approchons du lit et constatons un sommeil profond et une respiration très régulière.

« Le bon docteur avait promis, le matin, une seconde visite pour dix heures du soir. Je descends pour l'attendre. Dès qu'il arrive : « M. le docteur, « vous serez content du malade ; depuis sept heures

« il dort, pas de délire, pas d'hémorragie. » Nous entrons dans la chambre. La sœur, triomphante, salue par ces mots : *Cette fois, nous le tenons ; voyez plutôt, M. le docteur.* Le docteur approche, prend le bras de l'enfant, tâte le pouls : « *Mais, c'est incroyable, s'écrie-t-il, c'est merveilleux, pas de fièvre.* Il recommence l'épreuve : 70 pulsations à la minute, le matin il y en avait 120. La peau est moite et tiède, quelques heures auparavant elle était brûlante. Quelqu'un dit alors : *Voyez donc ce sommeil d'enfant au berceau.* Et en effet, malgré le bruit qu'on faisait, le malade de tout à l'heure, légèrement penché sur le côté, n'entendait maintenant rien de ce qui se passait autour de lui, profondément occupé qu'il était à réparer les cruelles insomnies des nuits et des journées précédentes. *Mais, qu'avez-vous donc fait pour amener ce résultat ?* interroge le docteur. — *Rien d'extraordinaire, M. le Docteur ; nous avons prié et fait prier pour le malade, et c'est à la prière que nous aimons à attribuer le merveilleux changement que vous constatez.* Il ne dit rien sur le moment ; mais en se retirant il me fit encore la même question, et, à la même réponse, il ajouta : *Contre de tels moyens, mon Père, je ne puis soutenir la concurrence, et si demain matin les choses se passent comme ce soir, votre petit malade sera sur pied dans quelques jours.*

« Le lendemain fit voir clairement que le P. Chanel s'était occupé de nous auprès de la sainte Vierge. La nuit fut très bonne, l'enfant ne s'éveilla qu'une fois

pour demander à boire, et lorsque le digne médecin revint, il constata encore l'absence de toute fièvre, et n'eut à prescrire qu'un régime de convalescence.

« Cette convalescence fut pourtant plus longue que nous n'avions pensé, et, bien que la fièvre n'ait plus reparu et que l'enfant ait pu rester levé dans sa chambre, presque dès le lendemain, la faiblesse générale ne disparut qu'après un assez long repos. Le bon P. Chanel voulut sans doute nous montrer par là de quel état grave il avait tiré son petit protégé et enlever à tous la tentation de croire que la maladie n'avait été qu'une fièvre accidentelle et passagère.

« Pour moi, qui ai pu être le témoin de *l'instantanéité*, pour ainsi dire, avec laquelle ma demande a été exaucée, je me fais un devoir de conscience d'attribuer cette faveur à l'intercession de notre vénérable P. Chanel que j'ai invoqué, et je vous remercie, Mon Révérend Père, de m'avoir fourni une petite occasion de lui en témoigner ma reconnaissance, en vous la racontant. Puisse-t-elle engager d'autres âmes à recourir à la protection du premier martyr de l'Océanie, et contribuer à faire glorifier Dieu par l'entremise de son bon serviteur!

« En union de prières, veuillez me croire, Mon Révérend Père,

« Votre serviteur et confrère profondément respectueux et dévoué. « M. ROCHE, S. M. » (1)

(1) Cette lettre, adressée au P. Nicolet, était accompagnée de la note suivante :

v.

Depuis la publication du décret sur le martyr, nous avons reçu la relation de plusieurs guérisons opérées par l'intercession du serviteur de Dieu, en Océanie, en Angleterre, en France et même à Rome. On nous annonce aussi d'autres grâces signalées. En rendant si efficace la prière adressée au premier martyr de l'Océanie, le Seigneur lui-même semble vouloir augmenter notre dévotion et notre confiance envers le Bienheureux Pierre-Louis-Marie Chanel.

« J'ai donné ma lettre à lire à notre docteur, le priant de vouloir bien m'aider à rectifier ce qu'il croirait inexact.

« Après l'avoir lue tout haut : *Il n'y a rien à reprendre, m'a-t-il dit, votre récit est parfaitement exact.*

« 1^{er} septembre 1884.

« M. ROCHE, S. M. »





CHAPITRE XX

ACTES ET DÉCRETS POUR LA BÉATIFICATION

Nous avons rapporté ce que Mgr Pompallier avait fait à Futuna en 1842, et nous avons parlé de la chapelle qui fut élevée sur le lieu du martyre.

Dans sa première visite pastorale, au mois de mai 1844, Mgr Bataillon fit fouiller le sable de la tombe, et y trouva *quelques parties d'ossements et quelque chose comme des chairs putréfiées et du sang mêlés et solidifiés avec le sable.* « Je recueillis précieusement le tout, nous dit-il, je le renfermai dans une boîte en bois, que je scellai et déposai dans un lieu convenable. Je replaçai la croix sur la tombe, et l'on continua d'y pendre des fleurs tous les dimanches. (1) »

Comme le Vicaire Apostolique ne pouvait prolonger son séjour à Futuna, il chargea le P. Servant de réunir les principaux habitants de l'île, et de recueillir leur témoignage sur les circonstances de la mort du P. Chanel. Le procès-verbal qui fut rédigé porte la date du 3 août 1845, et figure parmi les documents déposés à la S. C. des Rites.

(1) Déposition de Mgr Bataillon, Rome, 8 avril 1857.

Au mois de décembre 1847, Mgr Bataillon voulut lui-même interroger les néophytes sur le même sujet, et trouva leurs dépositions en tout conformes aux précédentes.

En venant faire sa visite *ad limina*, il eut la pensée de demander l'introduction de la cause du martyr de Futuna. Avant de déposer officiellement les documents qu'il avait apportés, il voulut en connaître la valeur. Après les avoir étudiés, un avocat célèbre, désigné par le cardinal Barnabo, préfet de la S. C. de la Propagande, déclara que la cause était excellente et qu'il ne fallait pas hésiter à l'introduire.

L'introduction d'une cause de béatification ne doit se faire qu'après la présentation d'un procès fait par l'Ordinaire, sur la vie, les vertus, la réputation de sainteté et les miracles, et, s'il est question d'un martyr, sur le martyre et la cause du martyr du serviteur de Dieu. Le Vicaire Apostolique de l'Océanie centrale ne présentait point de procès, mais des documents rédigés par lui ou par des missionnaires. Il fallait donc une dispense à la procédure ordinaire. Le décret du 27 avril 1857, permit de regarder ces documents comme tenant lieu du procès informatif, et confia la discussion du doute sur l'introduction de la cause à la Congrégation particulière qui s'occupait des martyrs de la Corée, de la Cochinchine, du Tonkin et de la Chine.

Le cardinal Barnabo, au nom de la Propagande, adressa une lettre magnifique au préfet de la S. C. des

Rites, pour demander, à son tour, l'introduction de la cause de béatification du P. Chanel.

Le Promoteur de la Foi devait donner son avis par écrit. Il le fit en ces termes : « Dans le cas actuel, non seulement il n'y a aucun obstacle, mais les preuves sont si pleines et si concluantes pour la cause du martyr et le martyr lui-même, que si elles avaient été présentées dans une autre forme et par ordre du Siège Apostolique ou de notre Saint-Père le Pape, j'affirmerais qu'elles sont suffisantes pour la déclaration formelle du martyr et de sa cause. »

Réunie le 17 septembre 1857, la S. Congrégation prononça, à l'unanimité, qu'il y avait lieu de supplier le Saint-Père de signer l'introduction de la cause de béatification de Pierre-Louis-Marie Chanel. Le Pape Pie IX la signa de sa propre main, le 24 septembre de la même année, 21^e anniversaire de la première profession des vœux religieux dans la Société de Marie, profession à laquelle avait pris part le bienheureux martyr. Le décret qui annonçait cet événement à la ville de Rome et à l'univers, fut reçu dans la Société de Marie, par les confrères de l'Europe et par les missionnaires de l'Océanie, avec de grands transports de joie, de bonheur et de reconnaissance. Nous croyons devoir reproduire en entier ce précieux document.

« Le Dieu ineffable, *qui est riche en miséricorde, poussé par l'amour extrême dont il nous a aimés, et voulant faire éclater dans les siècles à venir les riches-*

ses surabondantes de sa grâce par la bonté qu'il nous a témoignée en Jésus-Christ (Ephes. II, 4, 7), a donné à notre époque de voir et d'admirer ce que nos Pères avaient depuis si longtemps souhaité, qu'il n'y eût plus sur la terre un seul point, ou une région si éloignée, qui n'eût pas entendu l'annonce de la bonne nouvelle. En effet, les ministres de la parole divine se sont montrés les ambassadeurs de Celui qui *étend sa domination d'une mer à l'autre et du fleuve aux confins de l'univers* (Ps., LXXI, 8), et ils ont fait éclater cette ardeur et ce zèle que Jésus-Christ excita dans ses apôtres, lorsque, au moment de monter à son Père, il déclara qu'ils allaient être ses *témoins à Jérusalem, dans toute la Judée, à Samarie et jusqu'aux extrémités de la terre* (Act., I, 8). Perdue aux milieu d'un vaste océan, séparée des autres régions par un espace immense, ignorée de nos pères, couverte trop longtemps des épaisses ténèbres de l'erreur, une contrée n'avait pas été instruite par les envoyés de la parole divine et n'avait pas été arrosée par leur sang. Mais, depuis quelques années, nous avons appris que Pierre-Louis-Marie Chanel, prêtre mariste et provicaire apostolique de l'Océanie occidentale, après avoir entrepris de grands et nombreux travaux pour répandre la lumière de l'Évangile parmi ces nations barbares, avait subi une mort cruelle et avait été immolé par ces hommes farouches, en haine de la foi qu'il leur annonçait. Les fruits de cette mort, supportée avec tant de force, furent si abondants et si inespérés que, peu de temps

après, toute l'île de Futuna où le serviteur de Dieu avait rendu le dernier soupir, d'elle-même, de plein gré et par un merveilleux accord des esprits, se décida à embrasser la foi de Jésus-Christ. Ce qu'il y eut de vraiment admirable, c'est que les meurtriers eux-mêmes et les auteurs du crime, revenus à de bons sentiments, expièrent leur faute par les larmes et donnèrent le plus noble témoignage à la sainteté de leur apôtre.

« C'est pourquoi le Rme Mgr Bataillon, Vicaire Apostolique de cette contrée, désirant introduire la cause de béatification devant la S. C. des Rites, a présenté d'humbles prières à notre S. P. le Pape, Pie IX, pour qu'il daignât, à cause des circonstances particulières où se trouve cette région, confier toute l'affaire à une congrégation spéciale des Rites sacrés, qui recevrait par écrit l'avis motivé du R. Promoteur de la foi, et se servirait des documents authentiques apportés par le même Vicaire Apostolique, documents qui tiendraient lieu du procès informatif. Sa Sainteté, le 27 avril de la même année, a bien voulu faire droit à cette demande, et a confié l'examen de l'introduction de la cause du serviteur de Dieu, Pierre-Louis-Marie Chanel, à la même congrégation particulière qui avait été chargée des martyrs de la Corée, de la Cochinchine, du Tonkin et de la Chine.

« Cette congrégation spéciale s'étant réunie chez l'Eme et Rme cardinal Constantin Patrizi, évêque d'Albano et préfet de la S. C. des Rites, le jour dési-

gné ci-dessous, a d'abord examiné et pesé les documents en question ; puis, sur l'avis favorable du R. P. André-Marie Frattini, promoteur de la foi, qui a aussi exposé de vive voix son opinion, elle a proposé le doute suivant : *Faut-il signer la commission de l'introduction de la cause du susdit serviteur de Dieu, dans le cas en question et pour l'effet dont il s'agit? — Oui, il faut la signer, si le Très Saint Père veut bien l'agréer*, a répondu la S. C. le 17 septembre 1857.

« Le secrétaire soussigné a fait une relation exacte de tout ceci à notre Très Saint Père. Sa Sainteté a ratifié le sentiment de la congrégation particulière, et a daigné signer de sa propre main la dite commission de l'introduction de la cause. Le 24 du même mois et de la même année.

Place du sceau.

C. évêque d'Albano, card. PATRIZI,
Préfet de la S. C. des Rites,

H. CAPALTI, secrét. de la S. C. des Rites. »

La Société de Marie, tout heureuse d'avoir reçu ce décret, voulait s'en tenir là. Mais, en faisant ses visites de remerciement, le P. Nicolet, postulateur de la cause, désira connaître la pensée des Em. Cardinaux et du Promoteur de la foi. Il reçut l'assurance que la cause du P. Chanel était excellente. Mgr Frattini, promoteur de la foi, ne craignit pas de dire : *C'est une de nos meilleures causes ; je vous en prie, poursuivez-la ; le Pape le désire. — Puis-je rapporter vos*

paroles à Mgr Bataillon et à notre T. R. P. supérieur général? — Oui, vous le pouvez, et pressez-les d'aller plus loin.

Ces appréciations furent transmises fidèlement et elles produisirent une grande joie; aussi, dès ce moment, toutes les hésitations étaient vaincues et la cause allait suivre son cours.

Le 22 avril 1858, un décret accordait les facultés nécessaires pour faire, au nom du Souverain Pontife, le procès sur le martyr et la cause du martyr, sur les signes ou les miracles, sur le non-culte et sur la recherche des écrits. Les lettres appelées *rémissoriales*, en date du 17 juillet 1858, faisaient connaître tous les pouvoirs accordés et toutes les dispenses obtenues.

Dès qu'il le put, Mgr Bataillon constitua le tribunal pour les procès demandés. Les missionnaires désignés mirent un si grand zèle à bien s'acquitter de leur devoir, que le Promoteur de la foi a été obligé d'avouer qu'à la manière dont le procès a été fait, *on ne dirait pas qu'il a été rédigé dans l'Océanie occidentale, mais dans l'une de nos contrées.*

Commencé le 18 juillet 1859, le procès apostolique fut clos et scellé le 15 octobre 1861. Le pli qui le renfermait était accompagné de trois lettres, l'une de Mgr Bataillon et une autre lettre du P. Ducretet, l'un des juges délégués, au cardinal préfet de la S. C. des Rites, et enfin celle du P. Dezest au Promoteur de la foi.

Le pli en question, scellé du sceau de l'évêque

d'Enos fut porté à Rome et déposé à la S. C. des Rites. Il fut ouvert le 8 janvier 1863, selon les formalités d'usage, et on en fit une copie officielle qui fut reconnue conforme à l'original. Mais, par suite de diverses circonstances, on s'en tint là et la cause resta forcément stationnaire.

Lorsque, le 28 février 1873, le Pape Pie IX eut approuvé définitivement les constitutions de la Société de Marie, le chapitre qui se tint au mois d'août de la même année, nomma pour procureur à Rome, le R. P. Forestier, avec la mission de faire les démarches nécessaires pour poursuivre la cause du P. Chanel.

Le premier doute à résoudre était celui-ci : *Le procès rédigé par autorité apostolique est-il valide?* Afin d'aller plus vite, le postulateur avait obtenu, par le décret du 28 janvier 1875 que l'on discuterait en même temps et sans l'intervention des consultants, le doute suivant : *A-t-on obéi aux décrets du pape Urbain VIII sur le non-culte?*

Comme le corps du vénérable serviteur de Dieu avait été transporté à Lyon, ainsi que nous l'avons raconté, le Promoteur de la foi jugea à propos de demander un procès *additionnel* pour en faire la reconnaissance, constater qu'on ne lui rend aucun culte et recueillir les écrits. Le décret du 28 janvier 1875 fit droit à sa requête. Une lettre du cardinal préfet de la S. C. des Rites à l'archevêque de Lyon, en date du 5 avril suivant, indiquait toute la procédure à suivre.

En vertu des pouvoirs qu'il avait reçus, l'archevêque, le 18 octobre 1875, députa pour juge M. Gouthesoulard, vicaire général; pour assesseurs, M. Chervet, chanoine, et M. Lebas, supérieur du grand séminaire; pour sous-promoteur, M. Deville, docteur en théologie et en l'un et l'autre droit; et pour notaire, M. Durieux, chancelier de l'archevêché.

La séance, d'abord indiquée pour le 5 novembre, ne put avoir lieu que le 29 du même mois. Les instructions reçues de Rome furent suivies à la lettre. Le corps du martyr, après avoir été reconnu par M. Gignoux et M. Ravinet, médecins, fut renfermé dans une châsse, fermée et scellée de manière que personne ne pût l'ouvrir, et ensuite déposé dans un lieu convenable, mais sans aucun signe de culte, comme le veulent les décrets d'Urbain VIII.

Ce procès fut porté à Rome et joint aux précédents.

Dans sa réunion ordinaire du 27 mai 1876, la S. C. prononça que les différents procès dont il a été parlé avaient été bien faits et devaient être admis, qu'on n'avait rendu au serviteur de Dieu aucun culte défendu.

Le postulateur avait demandé que les documents déposés au moment de l'introduction de la cause pussent être cités et faire foi comme les procès apostoliques. C'était solliciter une grande faveur. Sur l'avis des Em. Cardinaux, le Saint-Père daigna l'accorder, le 1^{er} juin 1876, en confirmant le décret de la S. C.

Le même jour, par un autre décret, le Souverain

Pontife voulut bien dispenser du procès sur la réputation de sainteté, dispense que l'on a coutume d'accorder pour les causes des martyrs.

Restait le décret sur les écrits. Un théologien, suivant l'usage, avait été chargé de les reviser et de faire son rapport. Nous avons cité son appréciation si favorable sur le journal et sur les autres écrits. Aussi le décret déclarant que rien dans les écrits ne s'oppose à la cause, a-t-il été rendu le 12 mai 1877.

Le 9 du même mois, un rescrit avait permis de discuter, avant les 50 ans fixés par les décrets d'Urbain VIII, le martyre et la cause du martyre.

Ces différentes questions ne sont pour ainsi dire que des préliminaires. La discussion principale sur le martyre et la cause du martyre doit avoir lieu dans trois congrégations, l'une nommée *anté-préparatoire*, l'autre *préparatoire* et la troisième *générale*. Cette dernière se tient devant le Souverain Pontife. Il faut pareillement examiner dans trois Congrégations les signes ou les miracles qui ont suivi la mort du serviteur de Dieu. Mais comme le décret du 22 avril 1858 avait autorisé l'union des procès sur le martyre et les signes ou miracles, le Saint-Père, par une faveur spéciale, le 12 août 1878, a permis de les discuter en même temps.

La congrégation *anté-préparatoire* eut lieu le 21 juin 1881, jour où l'Eglise honore saint Louis de Gonzague, ce patron que le P. Chanel s'était choisi au moment de la Confirmation. La *préparatoire* s'est tenue, le

23 février 1886, fête de la Prière de Notre-Seigneur au jardin des Olives. Le très Saint-Père a daigné présider la Congrégation *générale*, le 21 août 1888, et le 25 novembre de la même année, en la fête de sainte Catherine, vierge et martyre, il a publié le décret suivant :

« Il était dans les desseins de la sagesse divine que la vérité de la religion chrétienne s'affermât et se développât dès l'origine par le sang d'innombrables martyrs. Elle devait croître de même par l'effusion de leur sang dans la suite des âges, et présenter en tous lieux aux disciples du Christ, un exemple visible et capable d'enflammer leur amour pour la foi.

« Au nombre de ces héros il faut compter le vénérable Pierre-Louis-Marie Chanel. Né en la 3^e année de ce siècle, le 12^e jour de juillet, dans le village de Cuet, au diocèse de Belley, il fit pressentir dès l'enfance, par l'innocence de ses mœurs, par sa douceur et son amour de la religion, quel défenseur et quel propagateur aurait en lui la vérité catholique. Initié aux saints ordres sur l'appel de Dieu, ses vertus brillèrent encore avec plus d'éclat, et lui méritèrent d'être choisi par son évêque pour des charges importantes.

« Mais Dieu avait sur lui de plus hauts desseins. Lorsqu'il eut pris rang dans la Société de Marie, à qui le Siège Apostolique venait de confier les missions de l'Océanie occidentale, il quitta les rivages de France, et aborda, en 1837, à l'île de Futuna. Là, les missionnaires qui l'avaient accompagné se séparèrent de lui

pour se rendre en divers lieux de ces régions, et il demeura seul avec un frère laïque. Le roi du pays l'accueillit d'abord avec bienveillance, et le fit habiter auprès de lui pendant deux ans. Dès que l'homme de Dieu connut suffisamment la langue et put converser avec lui, il s'appliqua avec persévérance à le convertir à la foi. Mais le roi était en même temps le prêtre de son peuple. Lorsqu'il vit, à la prédication de Pierre-Louis, plusieurs de ses sujets embrasser la religion chrétienne, son affection se changea en haine. C'est pourquoi il s'éloigna du vénérable prêtre et transporta sa demeure dans une autre bourgade; dès lors il lui refusa tout aliment et tout secours. L'ouvrier de l'Evangile ne se décourage point, il prépare sa nourriture en cultivant la terre à la sueur de son front. Mais ces barbares, ennemis du nom chrétien, livrent tout au pillage. Cependant, les haines s'enflammaient de plus en plus, à mesure que la prédication de la parole de Dieu multipliait de jour en jour le nombre des croyants, qui comptaient dans leurs rangs le fils même du roi. Un conseil fut donc tenu dans le but d'exterminer la religion avec le vénérable prêtre; par l'ordre du roi, ses satellites furieux cherchèrent, de préférence à tous les autres, l'homme de Dieu pour le massacrer. L'ayant trouvé seul dans sa demeure, ils le meurtrissent affreusement à coups de casse-tête, renversent le blessé d'un coup de lance, et enfin lui fendent le crâne d'un coup de hache qui pénètre jusqu'au cerveau. Ainsi cette hostie, très agréable à Dieu, a été

immolée comme on immolait les victimes ; ainsi le bon pasteur a reçu la mort pour son troupeau dans la joie de son cœur, comme un bien longtemps désiré, le 28 avril de l'année 1841.

Peu après, la mort horrible du roi, de son frère et de quelques-uns des persécuteurs parut à tous le châ-timent providentiel de leur crime. Les autres insulaires, même ceux qui en furent les fauteurs et les auteurs, embrassèrent la foi et rendirent un éclatant témoignage du martyr ; et par ce fait merveilleux fut confirmée une fois de plus cette vérité, que le sang des martyrs est une semence de chrétiens. D'autres signes célestes n'ont point manqué pour prouver la gloire du martyr. Le préfet apostolique de Futuna rédigea avec soin le procès-verbal de tous ces événements. Cette pièce fut apportée à Rome ; on y joignit les autres documents authentiques envoyés par le Vicaire Apostolique de l'Océanie, lesquels ont tenu lieu de procès informatif, et le pape Pie IX, de très illustre mémoire, sur l'avis de la Congrégation spéciale des Rites qu'il avait établie à ce dessein, signa la commission de l'introduction de la cause le 24 septembre 1857.

« On fit ensuite les procès apostoliques, et lorsque les questions de moindre importance eurent été résolues selon l'ordre établi, notre Très Saint-Père, le pape Léon XIII, permit que la question du martyr et de la cause du martyr fût proposée en même temps que le doute sur les signes ou miracles. Sur chacun

de ces points, suivant la règle d'un tribunal sévère, un examen eut lieu, d'abord dans une Congrégation anté-préparatoire, sous la présidence du cardinal, d'illustre mémoire, Dominique Bartolini, préfet de la Sacrée Congrégation des Rites et rapporteur de la cause, le 11 des calendes de juillet 1881 ; ensuite, dans une Congrégation préparatoire, tenue selon l'usage dans le palais apostolique du Vatican, le 7 des calendes de mars 1886 ; et en troisième lieu, dans la Congrégation générale, en présence de Sa Sainteté le pape Léon XIII, au palais du Vatican, le 12 des calendes de septembre dernier. Dans cette dernière Congrégation, le Rme cardinal Ange Bianchi, préfet de la Sacrée Congrégation des Rites et rapporteur de la cause après la mort du cardinal Bartolini d'illustre mémoire, proposa le doute : *S'il conste du martyre, de la cause du martyre, ainsi que des signes ou miracles, dans le cas et à l'effet dont il s'agit ?*

« Les révérendissimes Cardinaux et les Pères consultants donnèrent leur avis. Après l'avoir entendu, le Très Saint-Père ajourna son jugement suprême jusqu'à ce que, suivant l'usage, il eût, pendant quelque temps encore, invoqué le Dieu tout-puissant.

Or, aujourd'hui dimanche, le dernier après la Pentecôte, où l'on honore, en cette année, la mémoire de la glorieuse vierge et martyre Catherine, après la célébration du saint sacrifice, assis sur son trône, dans le palais du Vatican, en présence du Rme cardinal Ange Bianchi, préfet de la Sacrée Congrégation des Rites et

rapporteur de la cause ; du R. P. Augustin Caprara, promoteur de la foi, et du secrétaire soussigné, le Très Saint-Père a décrété :

« Il conste du martyre et de la cause du martyre du vénérable serviteur de Dieu Pierre-Louis-Marie Chanel, martyre que Dieu a illustré et confirmé par plusieurs signes ou miracles.

Et a ordonné que ce décret devînt de droit public, et fût consigné dans les actes de la Sacrée Congrégation des Rites, le 7 des calendes de décembre 1888.

A. cardinal BIANCHI, préfet de la S. C. des Rites.

Laurent SALVATI, secrétaire de la S. C. des Rites.

Le beau jour de l'Ascension, 30 mai 1889, Sa Sainteté Léon XIII a publié le dernier décret, dont voici la traduction :

« Les grandes merveilles produites en tout temps par ce feu que Jésus-Christ est venu jeter sur la terre pour qu'il y fût embrasé, Dieu, dans sa providence ineffable, a daigné les renouveler en ce siècle mauvais, principalement dans ces athlètes qui, brûlant du zèle de sa gloire, se sont dévoués à répandre par toute la terre la connaissance de la vérité évangélique. Parmi eux brille d'un éclat particulier le vénérable serviteur de Dieu Pierre-Louis-Marie Chanel, qui, embrasé d'une charité séraphique, entreprit d'annoncer la voie nouvelle et vivante que Jésus-Christ nous a ouverte, aux peuples des régions extrêmes de l'Océanie, assis dans les ténèbres et à l'ombre de la mort.

« En l'année 1837, abordant des rivages de la France à l'île de Futuna, il instruisit d'une manière admirable les habitants de ce pays par la sainteté de sa vie et par ses prédications ; il supporta jusqu'à la mort les fatigues accablantes, la faim, les mépris, avec un cœur toujours joyeux, rendant à ses persécuteurs eux-mêmes le bien pour le mal. C'est pourquoi Dieu, qui avait admis son serviteur au nombre des premiers hérauts de l'Évangile chargés de porter le nom chrétien à ces nations les plus éloignées de tout l'univers, daigna lui faire l'insigne faveur d'arroser de son sang ces mêmes plages et d'être le premier martyr de l'Océanie. De plus, ce même Dieu a confirmé par des miracles et des prodiges très nombreux, ce témoignage illustre donné à la foi. Ces miracles, ainsi que le martyre et la cause du martyre, ayant été examinés avec grand soin, selon l'usage, dans trois réunions de la Sacrée Congrégation des Rites, Notre Saint-Père, le pape Léon XIII, a déclaré par son autorité suprême, le 25 novembre de l'année écoulée, que tous ces faits étaient juridiquement établis. Il restait encore un doute à discuter, savoir, si ce vénérable serviteur de Dieu pouvait être sûrement compté au nombre des bienheureux.

« Ce doute fut proposé en présence du Très Saint Père, le pape Léon XIII, dans une assemblée de la Sacrée Congrégation des Rites, le 12 mars de l'année courante ; tous les membres qui la composaient, tant les Révérendissimes Cardinaux que les Pères con-

sulteurs, émirent à l'unanimité un vote favorable.

« Cependant le Très Saint Père pensa qu'il fallait redoubler de prières, afin qu'il obtînt un secours plus grand du Père des lumières dans cette si grave affaire.

« Enfin, en ce jour solennel où *le Roi de gloire est monté triomphant par-dessus tous les cieux*, Sa Sainteté voulant exaucer les vœux très ardents de la Société des Maristes, après avoir célébré les saints mystères dans sa chapelle particulière, s'est rendue dans la salle du trône, et, en présence des révérendissimes cardinaux Charles Laurenzi, Préfet de la Sacrée Congrégation des Rites, et Ange Bianchi, rapporteur de la cause, et aussi du R. P. Augustin Caprara, promoteur de la foi, et de moi secrétaire soussigné, a décidé qu'on *pouvait sûrement procéder à la solennelle Béatification du vénérable serviteur de Dieu Pierre-Marie Chanel*.

« Et il a ordonné que ce décret fût considéré comme un acte du droit public, et inscrit dans les archives de la Sacrée Congrégation des Rites, le 3^e des calendes de juin 1889.

C., Card. LAURENZI, *Préfet de la S. C. des Rites*,
Vincent NUSSI, *Secrét. de la même Congrégation*.

Enfin, le dimanche 17 novembre 1889, le Très Saint Père a voulu décerner les honneurs de la béatification au glorieux martyr de Futuna.

La vaste salle au-dessus du portique de la basilique de Saint-Pierre était magnifiquement décorée pour la

circonstance; des milliers de cierges allumés lui donnaient un aspect qui saisissait l'âme d'un saint transport. Au moment marqué, le postulateur de la cause s'avance vers le Cardinal préfet, lui présente le bref de béatification, et en demande la publication. La lecture de ce document est écoutée dans un religieux silence. En voici la traduction :

LÉON XIII, PAPE

Pour le perpétuel Souvenir.

La religion chrétienne, dès son origine, a grandi et s'est affermie par le sang d'innombrables martyrs; de même, dans la suite des âges, par une disposition de la divine sagesse, elle a continué de croître par la vertu de ce même sang dont elle a été arrosée, et sa vérité divine, brillant toujours d'un nouvel éclat, a frappé les yeux de tous les hommes et a porté les disciples de Jésus-Christ à l'embrasser avec plus de fermeté et à la garder avec plus d'amour.

La doctrine chrétienne a surtout été confirmée par ceux qui ont généreusement souffert la mort pour confesser la parole divine qu'ils avaient annoncée et qui ont ainsi arrosé de leur propre sang l'arbre qu'ils avaient planté au milieu des prédications et des sueurs de l'apostolat. La longue histoire des siècles et la merveilleuse conversion de presque tout l'univers à la foi chrétienne le démontre surabondamment.

Pour que notre siècle n'eût rien à envier aux âges précédents, la divine Providence a réservé à nos jours de voir, dans ces dernières années, la lumière évangélique briller, sur les plages les plus éloignées de l'Océanie, aux regards des hommes séparés du reste du monde, grâce à ces messagers qui, marchant sur les traces des anciens apôtres, désiraient confirmer, même dans leur sang, la doctrine de Jésus-Christ qu'ils avaient propagée.

Ce vœu si noble fut celui du Vénéral Pierre-Louis-Marie Chanel, qui trouve sa place parmi ces héros les plus illustres. Sa vie, en effet, fut un modèle et sa mort un honneur pour le nom chrétien.

Il naquit dans un village du diocèse de Belley, appelé Cuet,

le 12 juillet 1803, et, dès son enfance, par l'innocence de sa vie, il se montra tel qu'on le vit plus tard à sa mort.

Pour répondre à l'appel de Dieu, il reçut les saints ordres, et par son zèle de la foi, son esprit de piété, la modestie de son cœur, la suavité de ses mœurs, sa charité envers les pauvres et ses autres belles qualités, il donna lui-même aux autres ministres de l'Eglise l'exemple de toutes les vertus. Aussi, ceux qui vécurent habituellement avec lui ne trouvèrent absolument rien à reprendre dans sa personne, et l'évêque de Belley manifesta par des signes non douteux combien il l'estimait. Il lui confia d'abord le ministère paroissial et ensuite la direction d'un petit séminaire. Dans tous ces offices, comme le Prélat l'a solennellement attesté, il se concilia l'affection de tous et se montra constamment le modèle accompli des vertus dont un prêtre doit être orné.

Mais Dieu l'appela à de plus grandes choses. A l'âge de trente-trois ans, il s'enrôla dans la Société des Maristes, qui venait de recevoir du Saint-Siège les missions de l'Océanie occidentale. Il dit adieu à tout et, sans se laisser retenir par sa piété filiale envers sa mère et son amour de la patrie, avec une ardeur et une joie extraordinaires, il quitta la France pour aller sur ces plages lointaines. Il avait reçu de Mgr Pompallier le titre et la dignité de vicaire général.

Après une navigation de dix mois, il aborda, en 1837, à l'île de Futuna, dans la Polynésie. Les missionnaires, ses confrères, se dispersèrent dans d'autres îles de la même région, et lui demeura seul avec un frère laïque. Il se livra tout entier à l'étude de la langue et se consolait du repos que lui donnait ce travail ingrat en parcourant l'île dans tous les sens pour chercher les enfants en danger de mort, et les envoyer au ciel après les avoir purifiés dans les eaux du baptême.

Dès qu'il put parler la langue de Futuna, il s'appliqua constamment à convertir à la foi de Jésus-Christ le roi du pays qui lui donnait depuis deux ans une bienveillante hospitalité. Mais ce roi était en même temps le grand prêtre de son peuple et il tenait son pouvoir suprême de sa dignité sacerdotale. Voyant les croyances superstitieuses ébranlées et menacées de disparaître par les prédications de Pierre-Louis, désirant garder son autorité sans la voir s'amoindrir, il tourne son affection d'abord en soupçon, puis en haine. C'est pourquoi il se sépare

du serviteur de Dieu en transportant son domicile dans un autre village, et le prive des aliments et de tout secours. L'ouvrier évangélique ne s'en émeut pas et prépare sa nourriture en cultivant la terre à la sueur de son front. Mais ces barbares, ennemis du nom chrétien, livrent tout au pillage, dans l'intention de le faire mourir de faim ou de le forcer à prendre la fuite.

Ce qu'il eut à souffrir dans ce temps, la joie du cœur qu'il montra et la force d'âme qu'il sut déployer dans l'exercice d'un ministère que les circonstances rendaient si difficile, nous le savons par le témoignage des étrangers ou des indigènes qui habitaient alors l'île de Futuna; nous le savons surtout par l'unique compagnon de ses travaux, qui fut toujours auprès de lui; nous l'apprenons par ce journal sur lequel le serviteur de Dieu écrivait jour par jour l'histoire de son Église naissante. Il ne s'est laissé abattre par aucun travail, effrayer par aucune adversité. Toujours semblable à lui-même, les périls, les angoisses, les contradictions, les peines ne l'ont pas découragé un seul moment. Il a déployé tout ce qu'il avait de force pour gagner à Jésus-Christ, par la lumière évangélique, les âmes assises dans les ténèbres et à l'ombre de la mort.

Ses labeurs ne furent pas inutiles. Un certain nombre d'indigènes prêtent l'oreille à la doctrine chrétienne, se réunissent fréquemment auprès de Pierre-Louis, et il se fait un grand changement dans les mœurs. Les chefs en conçoivent une haine féroce qui les pousse au meurtre et à la destruction, lorsqu'il est constaté que le fils du roi lui-même est inscrit parmi les catéchumènes. Un conseil est donc tenu dans le but d'exterminer complètement la religion en mettant le prêtre à mort.

Les féroces exécuteurs envahissent d'abord la maison des catéchumènes; ils maltraitent ces innocents et les dispersent; puis ils se précipitent vers Pierre-Louis, et l'ayant trouvé seul dans sa maison, ils le frappent à coups de casse-tête d'une manière horrible, renversent le blessé avec une lance et, étendu à terre, l'achèvent avec une hache. Ainsi cette hostie, très agréable à Dieu, a été immolée comme on égorgeait les victimes; ainsi le bon pasteur a accepté avec une grande joie pour son troupeau cette mort si cruelle, comme le plus précieux de tous les biens; ainsi l'illustre premier martyr de l'Océanie, couvert de son sang glorieux, est entré au ciel, le 28^e jour d'avril 1841.

Peu après, le roi, son frère et quelques autres persécuteurs périrent d'une mort si affreuse que tous la regardèrent comme un châtement infligé par Dieu.

Un martyr si éclatant ne tarda pas à produire des fruits abondants. Cinq mois s'étaient à peine écoulés depuis le martyre de de Pierre-Louis, et déjà toute l'île, convertie à la vérité catholique, n'avait plus d'autre désir que de voir un prêtre qui pût l'instruire plus à fond des mystères de la foi et faire entrer par le baptême le peuple tout entier dans la famille de Jésus-Christ.

Un fait vraiment extraordinaire mérite d'être mentionné. L'auteur principal et l'instigateur du meurtre, proche parent du roi, tomba malade peu de temps après. Touché par la grâce divine, il implorait avec larmes le pardon de son crime et demandait avec instance le saint baptême. Revenu à la santé par une faveur céleste, il rendit avec les autres bourreaux, lors des informations juridiques sur le martyre souffert avec tant de courage, lui qui en avait été l'auteur et le spectateur, le témoignage le plus éclatant que l'on pût désirer. Les circonstances de sa mort mirent le comble à ce prodige de la sagesse et de la bonté divines. Lorsqu'il se sentit près de sa fin, il ordonna de le transporter dans la chambre où Pierre-Louis avait consommé son martyre, et afin de mieux expier le crime commis, il voulut mourir dans le lieu où il avait donné au serviteur de Dieu une mort si affreuse. On vit alors plus clairement que le sang des martyrs est une semence de chrétiens.

Il y eut d'autres signes célestes, qui environnèrent d'une nouvelle lumière la gloire du martyr.

Le Préfet Apostolique de Futuna eut soin d'en rédiger le procès-verbal; de son côté, le Vicaire Apostolique de l'Océanie envoya dans notre ville de Rome d'autres documents authentiques. Après qu'ils eurent été l'objet d'un rapport complet, exigé par ces sortes de jugements, le Pape Pie IX, d'heureuse mémoire, notre prédécesseur, sur l'avis de la Sacrée Congrégation des Rites, signa, le 24 septembre 1857, la commission de l'introduction de la cause.

On fit donc les procès apostoliques, et, lorsque les autres questions eurent été résolues selon l'ordre établi, les signes ou les miracles que Dieu avait opérés, disait-on, par l'intercession du Vénérable serviteur de Dieu, furent examinés avec soin, en

même temps que le martyre et la cause du martyre, dans les trois congrégations d'usage, et par un décret de la Sacrée Congrégation des Rites, publié le 25 novembre de l'année dernière, Nous avons déclaré que ces mêmes signes, le martyre et la cause du martyre, étaient juridiquement prouvés.

Il restait à demander à nos Vénérables Frères, les Cardinaux de la même Congrégation, si, posé le décret dont on vient de parler sur l'approbation du martyre et la cause du martyre, de plusieurs signes et miracles dont Dieu l'a illustré et confirmé, ils pensaient qu'on pouvait sûrement aller plus loin et décerner au même serviteur de Dieu les honneurs des Bienheureux. Dans l'assemblée générale, tenue en notre présence, la veille des ides de mars de la présente année, tous d'un commun consentement ont répondu qu'on pouvait le faire sûrement,

Cependant, en une affaire aussi grave, nous avons différé de manifester notre pensée, jusqu'à ce que, par de ferventes prières, nous eussions imploré le secours du Père des lumières. Après l'avoir fait avec instance nous avons proclamé, par notre décret du 30 mai de cette même année, que l'on pouvait procéder sûrement à la Béatification solennelle de Pierre-Louis-Marie Chanel.

C'est pourquoi, touché par les prières de plusieurs Pontifes sacrés et de plusieurs Cardinaux de la sainte Église Romaine, voulant exaucer les vœux de toute la Congrégation des Maristes, par notre autorité apostolique, en vertu de ces Lettres, Nous permettons que le Vénérable serviteur de Dieu, Pierre-Louis-Marie Chanel, prêtre de la Société de Marie, soit, dans la suite, appelé du nom de Bienheureux et que son corps et ses restes sacrés ou reliques soient proposés à la vénération publique des fidèles, sans que cependant on puisse les porter dans les supplications solennelles, et que ses images soient ornées de rayons.

De plus, en vertu de cette même Autorité, nous accordons qu'en son honneur on récite, en observant les rubriques du Missel et du Bréviaire romain, l'Office et la Messe du commun des martyrs, avec les oraisons propres que nous avons approuvées. Cette récitation de l'Office et cette célébration de la Messe, Nous la concédons, le 28 du mois d'avril, à tous les fidèles de Jésus-Christ qui sont tenus de réciter les heures canoniques, dans l'étendue du diocèse de Belley, du vicariat de

l'Océanie occidentale et dans toutes les églises des maisons religieuses de la Société de Marie. Et quant aux Messes, Nous les permettons à tous les prêtres, séculiers ou réguliers, qui se rendent aux églises où l'on célèbre la fête.

Enfin, Nous accordons que les solennités de la Béatification du Vénérable serviteur de Dieu, Pierre-Louis-Marie Chanel, soient célébrées dans toutes les églises ci-dessus désignées avec l'Office et la Messe du rite double majeur : Nous prescrivons qu'elles aient lieu, la première année, le jour que l'Ordinaire aura fixé, mais seulement après que ces mêmes solennités auront été célébrées dans la salle supérieure du portique de la Basilique Vaticane.

Tout cela, nonobstant les constitutions et les ordonnances apostoliques, les décrets de non-culte et les autres dispositions contraires.

Nous voulons, en outre, que, dans les discussions même judiciaires, on ajoute la même foi aux exemplaires de ces Lettres même imprimés, pourvu qu'ils soient revêtus de la signature du Secrétaire de la Sacrée Congrégation des Rites et munis du sceau du Préfet, que l'on aurait pour la signification de notre volonté, si on produisait ces Lettres.

Donné à Rome, auprès de Saint-Pierre, sous l'anneau du Pêcheur, le 16 novembre 1889, la douzième année de notre Pontificat.

M. CARD. LEDOCHOWSKI.

La lecture du Bref est terminée, et l'évêque de Belley, à qui le Chapitre de Saint-Pierre a déféré l'honneur d'officier, entonne le *Te Deum*. Au même instant, on voit tomber le voile qui cache le tableau de l'apothéose, et le Bienheureux apparaît s'élançant vers le ciel et laissant à ses pieds l'île de Futuna. Deux anges, soutenant les instruments de son martyre, le casse-tête et la hache, sont à ses côtés. Deux autres descendent du ciel et lui apportent la palme et la couronne. Un magnifique reliquaire, renfermant un fragment du

crâne du Martyr, brille sur l'autel. Toutes les cloches de la Basilique annoncent à la ville de Rome la joyeuse nouvelle. Dire les sentiments qui se pressent alors dans les cœurs et décrire l'impression de la foule serait impossible. L'Église seule peut nous faire assister à de tels spectacles, qui remuent jusqu'à la dernière fibre de notre cœur. Le *Te Deum* s'achève, et la Messe pontificale, célébrée avec une grande solennité, termine la fonction du matin. C'est avec peine que l'on quitte le sanctuaire où l'on a éprouvé de si douces et si vives émotions.

La cérémonie du soir, au témoignage de tous les assistants, a offert un caractère de majesté et de splendeur inusitées. Les premières Vêpres de la Dédicace, célébrées dans la Basilique de Saint-Pierre, avaient fait changer le cérémonial ordinaire. Pour les remplacer, le Souverain Pontife avait bien voulu permettre la Bénédiction du Très Saint Sacrement dans la salle de la Béatification, et il avait déclaré qu'il y assisterait lui-même. L'autel avait donc été orné pour recevoir le divin Maître, et les nouvelles lumières, en complétant l'illumination du matin, donnaient au sanctuaire un aspect tellement saisissant que plusieurs répétaient à haute voix ce que tous pensaient intérieurement : *C'est ici l'image du ciel.*

Léon XIII lui-même, en entrant, s'arrête émerveillé et ne peut détacher ses regards des rayons lumineux au milieu desquels le tableau du Bienheureux brille d'un si vif éclat. *C'est vraiment le vestibule du*

ciel, dit-il à ceux qui l'accompagnent, et il s'avance lentement à travers la foule en répandant sur elle ses bénédictions. Le voilà à genoux, près de l'autel. Oh ! qu'il prie avec confiance et avec ferveur ! De temps en temps, il lève les yeux vers l'image du Bienheureux Martyr ; il semble se complaire et se reposer dans cette vision, surtout pendant le chant de l'hymne : *Deus, tuorum militum*.

Après la bénédiction du Très Saint Sacrement, Léon XIII reçoit des mains du T. R. P. Supérieur Général de la Société de Marie et de ses Assistants les offrandes accoutumées. En se retirant, il se retourne plusieurs fois pour contempler encore le tableau de l'apôtre de Futuna. Il est alors salué par des acclamations enthousiastes et mille fois répétées.

Quand il a disparu, une voix puissante entonne le *Magnificat*, que tous répètent en chœur. Fut-il jamais inspiration plus heureuse ? Comme ce cantique sublime de la reconnaissance de Marie convenait bien au triomphe du premier Martyr de sa petite Société !

La salle de la Béatification présentait alors un spectacle que nous renouons à décrire. La nuit, en faisant disparaître la lumière du jour, rendait l'illumination plus éclatante, et les vapeurs des cierges, en voilant un peu l'atmosphère, donnaient à l'édifice de plus grandes proportions et montraient le tableau du Bienheureux dans un lointain mystérieux. On aurait dit que le saint Martyr, après s'être manifesté à la terre, reprenait avec les anges le chemin du ciel.

TESTAMENT DU P. CHANEL

Au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit, un seul Dieu en trois personnes. Je, soussigné, Pierre Chanel, prêtre, quoique très indigne, natif de Cuet, département de l'Ain (France), demeurant dans l'île de Futuna, en Océanie, déclare que telles sont mes dernières volontés :

Mon unique, mon ardent désir est de mourir dans le sein de la sainte Eglise catholique, apostolique et romaine, dans lequel j'ai eu l'inappréciable bonheur de naître, parfaitement soumis de cœur et d'âme à tout ce qu'elle nous enseigne, ainsi qu'aux ordres et volontés de ceux que Dieu a établis pour me conduire et gouverner. Je conjure le Père des divines miséricordes de vouloir bien, malgré le nombre et l'énormité de mes péchés, m'assurer la dernière place dans le ciel, réclamant avec les plus vives instances l'assistance de la Bienheureuse vierge Marie, que j'ai choisie pour mon avocate et ma tendre mère, pour m'aider à y parvenir. Je ne demande rien pour mon corps ; il est trop peu de chose pour que je me soucie de lui après mon dernier soupir.

J'institue pour mon héritier universel de tous les biens meubles et immeubles dont je serai nanti à l'heure de ma mort, M. Denis Maitrepierre, prêtre, natif de Cormoz, département de l'Ain, à la charge de vouloir bien donner par lui-même ou par un délégué, une fois pour toutes, une étrenne de cent francs à tous les enfants, garçons et filles, de mes frères et sœurs. Cette étrenne sera de cent-cinquante francs pour les enfants de ma sœur, Marie-Antoinette, parce que cette famille me paraît plus gênée que les autres ; en outre deux cent francs à la fabrique de la paroisse de Cuet (Ain).

Je demande deux cents messes pour le repos de mon âme.

Île de Futuua, en Océanie, le Quinze Mai mil huit cent trente neuf.

Fait et signé de ma main.

PIERRE CHANEL, prêtre.

DECRETUM *Oceanicæ beatificationis seu declarationis martyrii ven. servi Dei Petri Aloisii Mariæ CHANEL, sacerdotis e Societate Mariæ, pro-vicarii apostolici Oceanicæ occidentalis.*

Super dubio an constet de Martyrio et Causa Martyrii, nec non de Signis, seu Miraculis, in casu et ad effectum, de quo agitur?

Divinæ Sapientiæ consilio factum est, ut Christianæ Religionis veritas, quemadmodum a suis primordiis innumerorum Martyrum firmata sanguine mirifice adolevit, eodem pariter sanguine per consequentes et varias ætates succresceret, atque ita Christi asseclis conspicuum ubivis præsto esset exemplar, quo ad Fidei amorem inflammarentur. Huic heroum numero accensendus Venerabilis Petrus Aloisius Maria Chanel. Ortus ipse anno tertio huius sæculi, die duodecima julii, in pago, cui nomen *Cuet*, intra fines Dioceseos Bellicensis, ab ineunte ætate morum innocentia et suavitate ac Religionis amore conjicere dabat, qualis deinceps futurus esset catholicæ veritatis adsertor et propagator. Sacris ordinibus, Deo vocante, initiatus, eo vel magis virtutum fulgore enituit, ideoque a suo Episcopo præclaris obeundis muneribus eligi meruit. Sed altiora de illo disponente Deo, quum nomen dedisset Societati Maristarum, cui ab Apostolica Sede Oceanicæ Occidentalis sacræ Missiones erant concredita, e Galliæ littoribus ad insulam Futunam anno MDCCLXXXVII appulit; ubi, abeuntibus sodalibus missionariis per varios illius regionis partes, solus ipse cum socio laico moram fixit. A gentis rege primum comiter exceptus, apud ipsum biennio feliciter fuit diversatus; et ut satis loci sermonis gnarus factus illum alloqui potuit, in eo constanter intendit ut ipsum ad Christi fidem converteret. At quum esset idem etiam sui populi sacerdos, ac Petri Aloisii prædicatione multos Christianam religionem amplecti videret, amorem suum vertit in odium. Quare digressus a Venerabili Sacerdote in alium pagum domicilium suum transfert; alimentis omnique ope eum destituit. Nihil inde commotus Evangelicus operarius e soli cultura et sudore vultus victum sibi parat; sed barbari homines, Christiani nomīnis hostes, omnia diripiunt. Et acrius iræ exardescunt crescente in dies ad Verbi Dei prædicationem credentium numero, in quo ipse regius filius computatur. Consilio itaque inito ad religionem cum Venerabili Sacerdote exterminandam, regis jussu furentes

satellites Dei Famulum præ ceteris ad necem quærunt. Quem domi solum repertum, clavæ ictibus horrendum in modum contundunt, hastaque vulneratum prosternunt, ac demum securi dissecto cranio ad cerebrum usque feriunt. Sic eodem quo victimæ mactari solent ritu, hostia hæc Deo acceptissima immolata est : sic bonus pastor mortem, tamquam a se jamdiu exoptatum bonum, pro suo ovili cum cordis gaudio sustinuit, diæ vigesima octava Aprilis anni MDCCLXI. Paulo post regis et ejus fratris aliorumque aliquot persecutorum teterima mors subsecuta est, quæ uti pœna criminis divinitus inflictæ ab omnibus habita fuit : ceteri insulani, etiam qui necis auctores et fautores fuerant, Fidem amplexi sunt, splendidumque de martyrio testimonium præbuerunt; ut hoc mirabili facto denuo confirmaretur, Martyrum sanguinem semen esse Christianorum. Alia non defuerunt de cœlo signa quæ Martyris gloriam comprobarunt. De hisce omnibus Præfectus Apostolicus Futunensis verbalem processum condere sollicitus fuit. Quo Romam allato, sa. me. Pius Papa IX ex eo et authenticis documentis a Vicario Apostolico Oceaniæ huc transmissis, Informativi Processus loco habitis, iuxta sententiam specialis Sacrorum Rituum Congregationis a Se ad id constitutæ, Commissionem introductionis Causæ signavit die vigesima quarta Septembris anni MDCCLVII.

Confecta deinceps fuere apostolica acta, et rite solutis minoribus quæstionibus, a Sanctissimo Domino Nostro LEONE PAPA XIII concessum est ut dubium de Martyrio et Causa Martyrii proponeretur una cum altero de Signis, seu Miraculis. De singulis itaque simul ad severioris judicii normas disquisitio habita est primum in Congregatione Antepreparatoria, penes cl. me. Cardinalem Dominicum Bartolini Sacrorum Rituum Congregationi Præfectum et Causæ Relatorem xi Kalendas Julii anni MDCCLXXXI. Deinde in Congregatione Preparatoria in Palatio Apostolico Vaticano vii Kalendas Martias MDCCLXXXVI de more habita. Tertio in Generali Congregatione, coram eodem Sanctissimo Domino Nostro LEONE PAPA XIII in Vaticanis Aedibus xii Kalendas Septembris nuper elapsi. In qua per Rmum Cardinalem Angelum Bianchi Sacrorum Rituum Congregationis Præfectum et Causæ Relatorem, vita functo cl. me. Cardinali Bartolini suffectum, proposito dubio : *An Constet de Martyrio, causa Martyrii, nec non de*

Signis seu Miraculis, in casu et ad effectum de quo agitur?
 Reverendissimi Cardinales et Patres Consultores sententias dixere. Quibus auditis, Sanctissimus Dominus supremum suum iudicium ferre distulit, donec esset omnipotenti Deo aliquanto diutius de more supplicatum.

Hodierna autem Dominica, ultima post Pentecosten, qua hoc anno incidit memoria gloriosæ Virginis et Martyris Catharinæ, litato incruento Sacrificio, in Pontificia Vaticani Aede solio assidens, adstantibus Rmo Cardinali Angelo Bianchi Sacræ Rituum Congregationi Præfecto et Causæ Relatore, una cum R. P. Augustino Caprara Fidei Promotore, et me infrascripto Secretario, decrevit: *Constare de Venerabilis Servi Dei Petri Aloisii Mariæ Chanel Martyrio et Causa Martyrii, pluribus Signis ac Miraculis a Deo illustrati et confirmati.*

Atque hoc Decretum publici juris fieri, et in Acta Congregationis sacrorum Rituum referri iussit, vii Kalendas Decembris anni MDCCCLXXXVIII.

A. Card. BIANCHI, S. R. C. Præf.

L. ✠ S.

LAURENTIUS SALVATI, S. R. C. Secretarius.

DECRETUM *Oceaniæ beatificationis seu declarationis martyrii ven. servi Dei Petri-Aloisii-Mariæ CHANEL, sacerdotis e Societate Mariæ, pro-vicarii apostolici Oceaniæ occidentalis. Super dubio an, stante approbatione martyrii et causæ martyrii, pluribus signis ac miraculis a Deo illustrati et confirmati, tutè procedi possit ad solemnem Venerabilis Servi Dei Beatificationem?*

Magna et mirabilia omni tempore ab illo igne edita, quem Christus venit mittere in terram ut accendatur, Deus ineffabili sua providentia in hoc quoque sæculo nequam ostendere dignatus est in iis præcipue athleticis, qui ipsius zelum zelantes, Evangelicæ veritatis agnitionem ubique terrarum diffundere studuerunt. Inter hos quam maxime effulget Venerabilis Dei Servus Petrus Aloisius Maria Chanel, qui, seraphica caritate flagrans, in extremis Oceaniæ plagis viam novam et viventem, quam Christus initiavit, populis in tenebris et in umbra mortis sedentibus annuntiare aggressus est. Is anno MDCCCXXXVII

e Galliæ litoribus ad insulam Futunæ appulsus, illius regionis oppida mirum in modum vitæ sanctitate ac prædicatione illustravit; atque ærumnas, famem, ludibria hilari semper animo usque ad mortem pertulit, persecutoribus ipsis bonum pro malo reddens. Deus itaque, qui inter primos Evangelii præcones pene toto orbe remotis illis gentibus Christianum Nomen allatueros, hunc suum famulum præelegerat, dignum eundem effecit, qui easdem oras proprio sanguine, Oceaniæ Protomartyr, consecraret, præclarum hoc fidei testimonium quamplurimis signis et prodigiis confirmaturus. Hæc vero signa, una cum martyrio et causa martyrii, triplici disceptatione ad trutinam de more revocata, per decretum Sacræ Rituum Congregationis diei 25 Novembris anno superiori Sanctissimus Dominus Noster Leo Papa XIII suprema auctoritate Sua constare declaravit. Dubium vero adhuc discutiendum supererat, an hic Venerabilis Dei Servus inter Beatos tuto foret recensendus.

Quod propositum fuit coram eodem Sanctissimo Domino Nostro Leone Papa XIII in Sacrorum Rituum Congregationis conventu pridie idus Martii vertentis anni : omnesque, tum Rmi Cardinales Sacris tuendis Ritibus præpositi, tum Patres Consultores, unanimi suffragio *affirmative* reponderunt. Sanctissimus vero Dominus Noster ingeminandas esse censuit preces, ut in tam gravi negotio majus a Patre luminum auxilium Sibi compararet.

Demum solemnè hac die, qua *Rex gloriæ triumphator super omnes cælos ascendit*, Sanctitas Sua ferventissimis Societatis Maristarum votis satisfactorus, Sacro peracto in Vaticani Palatii Sacello, aulam adiens nobiliorem coram Rmis Cardinalibus Carolo Laurenzi Sacræ Rituum Congregationi Præfecto, et Angelo Bianchi Causæ Relatore, nec non R. P. Augustino Caprara Sanctæ Fidei Promotore, et me infrascripto Secretario, decrevit : *Tuto procedi posse ad solemnem Venerabilis Servi Dei Petri Mariæ Chanel Beatificationem.*

Atque hoc Decretum publici juris fieri, et in Acta Sacræ Rituum Congregationis referri jussit III Kalendas Junias, anno MDCCCLXXXIX.

CAROLUS card. LAURENZI, S. R. C. Præfectus.

L. ✠ S.

VINCENTIUS NUSSI, S. R. C. Secretarius.

LEO PP. XIII

AD PERPETUAM REI MEMORIAM

Quemadmodum Christiana religio ab ipsa origine innumerorum martyrum firmata sanguine adolevit, ita ex divinæ sapientiæ consilio per consequentes ætates eodem pariter sanguine perfusæ succrevit, ut divina ejus veritas novo semper lumine, omnium hominum oculos percelleret, Christi vero asseclæ eandem et tenacius amplecterentur et longe cariorem haberent. Iique ferme ante alios morte constanter tolerata Christianam doctrinam confirmarunt, qui eam divini verbi prædicatione evulgaverant proprio videlicet sanguine quam verbo et sudore severant arborem irrigantes. Diuturna id sæculorum historia, et mirifica totius pene orbis ad Christianam fidem conversio luculenter ostendit. Verum ne quid ætatibus antea actis ævum hoc nostrum invideret, illud diebus nostris divina providentia servavit, ut novissimis hisce annis, ultimas ad Oceaniæ plagas hominesque toto orbe sejunctos Evangelica lux per divini verbi nuncios eniteret, qui veterum Apostolorum vestigiis hærentes doctrinam Christi quam propagaverant effuso etiam sanguine asserere optarent.

Nobilissimi voti compos fuit hos præstantissimos inter heroas Venerabilis Dei famulus Petrus Aloisius Maria Chanel, cujus vita in exemplum, mors vero in Christiani nominis decus extitit. Hic in Bellicensis dioceseos pago, cui vulgo « Cuet » nomen, die duodecima Iulii anno MDCCCIII natus est, talemque se a puero vitæ innocentia exhibuit, qualem deinde exitus confirmavit. Sacris ordinibus, Deo vocante, initiatus, fidei zelo, pietatis studio, animi modestia, morum suavitate, effusa in egenos charitate, et aliis egregiis laudibus insignis, ceteris Ecclesiæ ministris sese omnigenæ virtutis exemplar ostendit, adeo ut qui plurimum cum eo versabantur, nihil in illo vel minimum reprehendendum animadverterent, et idem Bellicensis Antistes quanti eum haberet non dubiis indiciis demonstraverit. Ei sci-

licet primum quidem parochiale munus, tum minoris seminarii præfecturam concedidit; quibus in officiis, et omnium sibi amorem conciliasse, et virtutum quibus sacerdos ornatus sit oportet, absolutissimum exemplum jugiter exhibuisse solemniter est testatus. Sed illum ad potiora vocabat Deus. Annis natus tribus et triginta cum Societati Maristarum nomen dedisset, cui Societati ab hac Sancta Apostolica Sede Oceaniæ Occidentalis missiones creditæ essent, omnibus valedicens, nec matris amore eum detinente, nec patria charitate, e Gallia in dissitas illas oras, volens, libens solvit, Antistiti Pompallier vicarii generalis nomine ac dignitate addictus. Decem mensium navigatione confecta, anno MDCCCXXXVII insulam Futunam in Polinesia appulit, et ibi Sodalibus Missionariis per alias regionis insulas dispersitis, solus cum socio laico permansit, quo tempore totus in insulæ lingua ediscenda ingrati otii moram solabatur insulam quæ iquaversus discurrens, ut infantulos morti proximos querens lustralibus undis ablutos cælo transmitteret. Sed ut primum linguæ fuit peritus, in id constanter intendit, ut ad Christi fidem converteret gentis regem cujus hospitio biennio feliciter utebatur. Regulus, qui et populi sui sacerdos maximus supremum imperium ab ipsa sacerdotali dignitate obtinebat, Petri Aloisii verbis superstitionem labefieri, atque convelli perspicuens, de auctoritate imminuta sollicitus, amorem in suspicionem primum, deinde in odium convertit. Quare digressus a Dei famulo in alium pagum domicilium suum transfert, alimentis, omnique ope eum destituit.

Nihil inde commotus exangelicus operarius, e soli cultura et sudore vultus victum sibi parat; sed barbari homines, christiani nominis hostes, omnia diripiunt, eum fame enecare, aut ad fugam compellere conitentes. Quæ interea perpessus sit, quantaque animi alacritate, et fortitudine difficillimum ministerium tanto in discrimine sit prosequutus, docuerunt quotquot sive advenæ, sive indigenæ Futunam insulam tunc temporis incoluerunt; docuit maxime unicuique laborum Socius qui ei semper adstitit; docuit ipse ephemerides quas Deus tanulus nascentis Ecclesiæ historiam in dies singulos consignabat.

Nullis fractus laboribus, nullis percussus adversis, in periculis, in angustiis, in æramis sibi semper constans, nunquam animo cessit, et totas jugiter vires impendit, ut « animas in tenebris, et in umbra mortis sedentes » per evangelicam lucem Christo

lucrifaceret. Neque in irritum labores cessere. Complures enim Christianæ doctrinæ aures præbent, frequens eorum ad Petrum Aloisium conventus, magna morum conversio. Inde procerum immanis ira concepta, quæ, cum ipsius regis filium inter catechumenos adscitum esse constitit, in cladem et exitium prorupit. Consilio itaque inuito ad religionem cum sacerdote ipso penitus exterminandam, furentes satellites primum fidelium domos pervadunt, insontes male mulctant, disperdunt, tum ad Petrum Aloisium properant, et solum domi repertum clavæ ictibus horrendum in modum contundunt, hasta saucium sternunt, et humi jacentem securi conficiunt. Sic eodem quo victimæ mactari solent ritu, hostia hæc Deo acceptissima immolata est; sic bonus pastor mortem pro grege crudeliter illatam in summi beneficii loco lætissimus accepit; sic inclytus Oceanæ protomartyr die vigesima octava mensis Aprilis anni MDCCCXLI decoro sanguine perfusus, migravit in cælum.

Paulo post et regis, et fratris ejus, et aliorum aliquot persecutorum teterrima mors subsecuta est, quæ uti pœna criminis divinitus inflictæ, ab omnibus habita fuit. Verum tam illustre martyrium nec seros nec exiguos fructus protulit; vix enim quinque a Petri Aloisii martyrio effluerant menses, jamque tota insula ad christianam veritatem conversa nihil avidius expectabat, quam ut Sacerdos, fidei mysteriis plenius enarratis, universum populum per baptismum Christi familiæ adjiceret. Illud vero prorsus singulare existimandum est ipsum cædis auctorem principem, atque instigatorem, qui et reguli propinquus, paulo post morbo correptum, et divina simul gratia tactum, profusis lacrimis cum nefarii criminis veniam tum sacrum baptisma enixe postulasse, deinde divinitus morbo recreatum, cum acta rite conficerentur, martyrii invicte tolerati, cujus et spectator, et auctor fuerat, testimonium quo nullum excogitari potest luculentius, una cum ceteris carnificibus edidisse. Quod divinæ sapientiæ, et bonitatis prodigium ejusdem obitus cumulavit, cum enim se morti proximum præsensit, in conclave, ubi Petrus Aloisius martyrium fecerat, se transferri jussit, et scelere admissio expiando, ibi voluit obire, ubi Dei famulum atroci clade peremerat. Ita illustrius apparuit, vere sanguinem martyrum semen esse Christianorum. Nec cœlestia signa defuerunt, quæ martyris gloriam nova luce decorarent.

Quapropter tum ex verbali processu quem Futunalis Præfectus

Apostolicus condere sollicitus fuit, tum ex aliis authenticis documentis a Vicario Apostolico Oceaniæ ad Almam hanc Urbem Nostram transmissis, iis omnibus expositis quæ in hujusmodi judiciis necessaria sunt, ex Sacrorum Rituum Congregationis consulto Pius Papa IX recol. mem. Decessor Noster, die XXIV Septembris mensis an. MDCCCLVII introductionis causæ commissionem signavit. Propterea Apostolicis actis confectis, aliisque quæstionibus rite solutis, signisque, sive miraculis, quæ ad ejusdem Venerabilis famuli intercessionem a Deo patrata ferebantur, una cum martyrio, et causa martyrii, triplici disceptatione ad trutinam de more revocatis, Nos per ejusdem Sacrorum Rituum Congregationis decretum, die XXV Novembris mensis, superioris anni datum, eadem signa, necnon martyrium martyriique causam constare declaravimus. Illud superat, ut VV. Fratres Nostri ejusdem Congregationis Cardinales rogarentur, num stante, ut superius dictum est, approbatione martyrii et causæ martyrii, pluribus signis, ac miraculis a Deo illustrati et confirmati, tuto procedi posse censerent, ad Beatorum honores eidem Venerabili Dei famulo decernendos : iique in generali conventu pridie idus Martii mensis, anni vertentis, coram Nobis habito, tuto id fieri posse unanimi consensione responderunt. Attamen in tanti momenti re Nostram aperire mentem distulimus, donec fervidis precibus a Patre luminum subsidium posceremus. Quod cum impense fecissemus, tandem hujus pariter anni die XXX Maii sollemni decreto pronuntiavimus procedi tuto posse ad sollemnem Petri Aloisii Mariæ Chanel Beatificationem.

Quæ cum ita sint, Nos precibus permoti plurium tum sacrorum Antistitum, tum etiam S. R. Ecclesiæ Cardinalium, simul universæ Congregationis Maristarum votis annuentes, Auctoritate Nostra Apostolica, harum litterarum vi, facultatem facimus, ut idem Venerabilis Dei servus Petrus Aloisius Maria Chanel, dictæ Societatis Mariæ sacerdos, Beati nomine in posterum nuncupetur, ejusque corpus, et lypsana seu reliquiæ, non tamen in sollemnibus supplicationibus deferendæ, publicæ fidelium venerationi proponantur, atque imagines radiis decorentur. Præterea eadem auctoritate Nostra concedimus, ut de illo recitetur Officium et Missa de communi martyrum, cum orationibus propriis, juxta rubricas Missalis et Breviarii Romani per Nos approbatis. Ejusmodi vero Officii recitationem, Missæ-

que celebrationem fieri concedimus intra fines tum diœcesis Bellicensis, tum Vicariatus Apostolici Oceaniœ Occidentalis, itemque omnibus in templis religiosarum domorum Societatis Mariæ ab omnibus Christifidelibus qui horas canonicas recitare teneantur die XXVIII mensis Aprilis; et quod ad Missas attinet ab omnibus sacerdotibus tam sæcularibus quam regularibus ad Ecclesias in quibus festum agitur, confluentibus. Denique concedimus ut sollemnia Beatificationis Venerabilis Dei famuli Petri Aloisii Mariæ Chanel supradictis in templis celebrentur cum Officio et Missis duplicis majoris ritus; quod quidem fieri præcipimus die per Ordinarium definienda intra primum annum postquam eadem sollemnia in Aula superiori porticus Basilicæ Vaticanæ celebrata fuerint. Non obstantibus constitutionibus, et ordinationibus Apostolicis, ac decretis de non cultu editis, ceterisque contrariis quibuscumque. Volumus autem, ut harum litterarum exemplis etiam impressis, dummodo manu Secretarii Sacrorum Rituum Congregationis subscripta sint, et sigillo Præfecti munita, eadem prorsus fides in disceptationibus etiam judicialibus habeatur, quæ nostræ voluntatis significationi, hisce litteris ostensis haberetur. Datum Romæ, apud Sanctum Petrum sub Annulo Piscatoris die XVI Novembris MDCCCLXXXIX, Pontificatus Nostri Anno decimo secundo.

M. CARD. LEDOCHOWSKI.



DIE XXVIII APRILIS

IN FESTO

BEATI PETRI ALOISII MARIÆ CHANEL

MARTYRIS

ORATIO

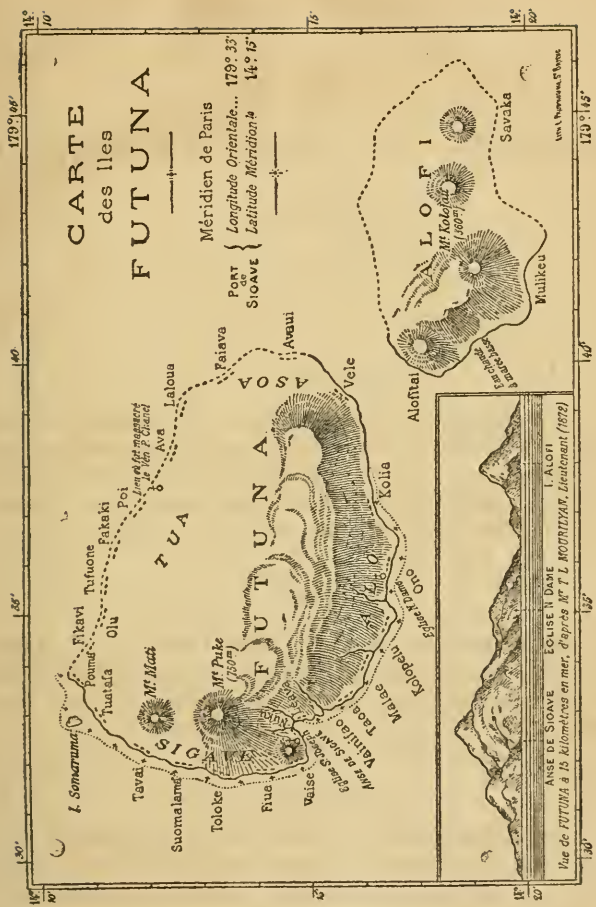
Deus, qui Beatum Petrum Aloisium Mariam, Martyrem tuum, ad prædicandum Evangelium mira mansuetudine, fragranti charitate, et invicta constantia decorasti: da nobis quæsumus; ut ipsius vestigiis inhærentes, fidem quam profite-mur, usque ad mortem teneamus. Per Dominum...

SECRETA

Hæc hostia, Domine, quam in Beati Petri Aloisii Mariæ triumpho deferimus, corda nostra tui amoris igne jugiter inflam-met, et ad promissa perseverantibus præmia disponat. Per Dominum...

POSTCOMMUNIO

Angelorum pane nutriti et superna dulcedine perfusi, te, Domine, suppliciter exoramus, ut Beati Petri Aloisii Mariæ, Martyris tui, exemplo, discamus terrena cuncta despiciere et amare caelestia. Per Dominum...



CARTE des Iles FUTUNA

Méridien de Paris
 PORT de SIOAVE { Longitude Orientale... 179° 33'
 Latitude Méridionale 14° 15'

ANSE DE SIOAVE
 EOLISE N DAME
 I. ALOFI
 Vue de FUTUNA à 15 Kilomètres en mer, d'après M^r T L ROUILLIARD, Lieutenant (1872)




TABLE DES MATIÈRES

LIVRE PREMIER

DEPUIS LA NAISSANCE JUSQU'AU DÉPART POUR L'OcéANIE

	Pages
CHAPITRE PREMIER. — Première enfance. — Le petit berger.....	1
CHAP. II. — Pierre Chanel à l'école de Cras. — Séjour à Monsols. — Retour à Cras.....	11
CHAP. III. — Pierre Chanel à l'école presbytérale de Cras.....	18
CHAP. IV. — Première communion. — Continuation des études.....	26
CHAP. V. — Le Petit Séminaire de Meximieux.....	34
CHAP. VI. — Petit Séminaire de Belley.....	58
CHAP. VII. — Grand Séminaire. — Ordinations. — Première messe.....	62
CHAP. VIII. — Le Bienheureux Chanel vicaire à Ambérieux.....	84
CHAP. IX. — Le Bienheureux Chanel curé de Crozet....	93
CHAP. X. — Le P. Chanel est nommé professeur, puis directeur du Petit Séminaire de Belley. — Voyage à Rome.....	137
CHAP. XI. — Le serviteur de Dieu est nommé supérieur du Petit Séminaire de Belley. — Il est désigné pour les missions de l'Océanie.....	161

CHAP. XII. — Le P. Chanel quitte le Petit-Séminaire de Belley. — Profession religieuse. — Divers voyages...	185
CHAP. XIII. — Lettre du T. R. P. Colin aux premiers Missionnaires de l'Océanie. — Départ pour Paris et le Havre. — Diverses correspondances.....	198

LIVRE SECOND

CHAPITRE PREMIER. — Voyage du Havre à Futuna.....	211
CHAP. II. — Arrivée à Futuna. — Réception par le roi des Vainqueurs.....	240
CHAP. III. — Futuna. — Les Futuniens.....	246
CHAP. IV. — Manière de vivre. — Case du Missionnaire. — Première messe. — Fête de Noël. — Journal du Missionnaire.....	258
CHAP. V. — Esprit de prière. — Étude de la langue. — Dieux de Futuna. — Première guerre. — Départ pour Wallis.....	267
CHAP. VI. — Séjour à Wallis. — Travaux sur la langue et traduction des prières. — Conférences sur la religion	281
CHAP. VII. — Retour à Futuna. — Habitation dans la maison du roi, à Poï. — Premiers baptêmes. — Zèle pour préparer la conversion de l'île. — Nouvelle case.....	290
CHAP. VIII. — Fêtes en l'honneur des dieux. — Tempête du 2 février. — Nouveaux baptêmes. — Nouvelles espérances pour la mission.	303
CHAP. IX. — Arrivée de quelques confrères. — Séjour et départ du P. Bataillon.....	314
CHAP. X. — La guerre. — Combat du 10 août. — La paix.....	329
CHAP. XI. — Précieuse correspondance. — Bonnes dispositions des indigènes. — Espérances.....	344
CHAP. XII. — Premières difficultés. — Le Roi, retiré à Tamana, envoie des vivres moins régulièrement. — Progrès de la mission.....	360

CHAP. XIII. — Commencement de la persécution. — Arrivée du P. Chevron et du F. Attale. — Lettres constatant l'état de la Mission.....	371
CHAP. XIV. — Séjour du P. Chevron et du F. Attale. — Difficultés croissantes. — La persécution grandit. — Départ du P. Chevron et du F. Attale.....	381
CHAP. XV. — Predications plus nombreuses. — Disette plus grande. — La persécution contre le P. Chanel et les catéchumènes s'accroît de jour en jour.....	400
CHAP. XVI. — Conseil à Tamana. — Le saint jour de Pâques. — Conversion de Méitala. — Nouveau conseil. — Sentence de mort.....	415
CHAP. XVII. — Le martyr. — Le coup de tonnerre. — La sépulture.....	431
CHAP. XVIII. — Conversion de l'île de Futuna.....	446
CHAP. XIX. — Grâces et guérisons obtenues par l'intercession du Bienheureux martyr.....	475
CHAP. XX. — Actes et Décrets pour la Béatification.....	517
Testament du P. Chanel.....	542
Oraisons de la Messe du Bienheureux.....	552
Carte de Futuna.....	553

FIN DE LA TABLE



